RK37481

UNIVERSITY OF
TORONTO LIBRARY

The
Jason A. Hannah
Collection
in the History
of Medical
and Related
Sciences

OBSERVATIONS
SUR
LA GROSSESSE
ET
L'ACCOUCHEMENT
DES FEMMES,
ET SUR LEURS MALADIES,
Et celles des Enfans nouveau-nés.

En chacune desquelles les causes & les raisons des principaux évenemens sont décrites & expliquées.

Par FRANÇOIS MAURICEAU, Maître-ès-Arts, & ancien Prevôt de la Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurés de la Ville de Paris.

TOME SECOND.

Nouvelle Edition, revue & corrigée.

A PARIS,
PAR LA COMPAGNIE DES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. XL.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.

PRÉFACE.

COMME les exemples persuadent bien mieux que les simples raisonemens, & que l'expérience donne la perfection à tous les Arts, on verra dans ce Livre d'Observations, les véritables preuves & la confirmation de tous les préceptes de l'Art des Accouchemens, que j'ai enseigné dans mon Livre des Maladies des Femmes grosses & de celles qui sont accouchées, que j'ai donné au Public dès l'année 1668. Ce ne sont point des relations empruntées ou inventées, comme sont celles des Empiriques & des Charlatans; ou falsifiées, comme sont la plûpart de celles qu'un nouvel Auteur * vient de donner au Public; mais ce sont toutes Observations que j'ai faites moi-même, qui ont pour fondement des expériences très-certaines & une simple vérité historique, à laquelle j'ai seulement ajouté les raisons des principaux évenemens qui serviront, comme je viens de dire, à faire d'autant mieux connoître les préceptes de l'Art, que je me suis plus attaché à les expliquer bien intelligiblement, qu'à les exprimer par la politesse du discours. On trouvera dans ces Observations des exemples que l'on doit imiter, & d'autres qui doivent être évités. Et comme je n'ai considéré en les communiquant, que l'utilité que le Public en peut recevoir, je ne me suis pas contenté de rapporter les seuls exemples des bons évenemens, mais j'ai fait un fidele récit des mauvais aussi-bien que des bons, & de tout ce que j'ai reconnu par une longue expérience qui a pu contribuer au soulagement & à la santé des femmes qui m'ont appellé pour les secourir dans le tems de leur grossesse & de leur accouchement, & pour remédier à leurs autres maladies en

* Les Lecteurs équitables pourront voir facilement la preuve de ce que j'avance, s'ils se donnent la peine de conférer l'Observation CDL. de mon présent Livre avec la même que ce nouvel Auteur a affecté de rapporter tout différemment avec beaucoup de suppositions dans la page 150 & dans les suivantes de sa *Pratique des Accouchemens.* Ils pourront voir aussi en même tems avec quel déguisement il a rapporté en la page 16 de son Livre l'histoire de la fausse grossesse d'une certaine Dame qu'il avoit entretenue durant plus d'un an d'une vaine espérance de grossesse d'enfant contre mon sentiment. C'est la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation DLXVI. On connoîtra bien par ces deux simples échantillons l'estime que l'on doit faire de cet Auteur & de son Ouvrage.

d'autres tems. On y verra donc des exemples de toutes ſortes ; & ſi dans le grand nombre que j'en rapporte, on en trouve pluſieurs d'une même eſpece, ils feront mieux connoître que les préceptes qu'on en peut tirer, ſont d'autant plus certains, que les évenemens en ont été ſemblables. Je n'ai pas déclaré dans toutes ces relations hiſtoriques le nom, la qualité & les autres circonſtances qui auroient pu faire connoître, contre leur volonté, toutes les différentes perſonnes qui en ſont les ſujets, y en ayant de toute ſorte de qualités, depuis les premieres & les plus éminentes, juſqu'aux plus baſſes ; & je me ſuis même abſtenu d'en rapporter pluſieurs qui auroient trop préciſément indiqué quelques perſonnes dont je n'aurois pas pu parler ſans une expreſſe permiſſion. C'eſt pourquoi j'ai cru qu'il ſuffiſoit de leur laiſſer à toutes également la ſimple qualité de femme qui leur eſt commune, & d'en tenir ſeulement mémoire par la date du tems auquel j'ai vu toutes les choſes arriver comme je les ai fidelement décrites. Et quoiqu'il y ait plus de trente-cinq ans que je faſſe une profeſſion particuliere de l'Art des Accouchemens avec une continuelle aſſiduité, je ne rapporte que ſept cens des plus conſidérables Obſervations que j'ai choiſies entre plus de trois mille autres que j'ai faites depuis les vingt-cinq dernieres années, parce que je n'ai pas tenu regiſtre de toutes celles que j'avois faites avant ce tems, ſinon de quelques autres qu'on peut voir dans mon Livre des Accouchemens. Mais j'ai écrit celles-ci journellement avec une grande exactitude, depuis que je me ſuis propoſé de les communiquer au Public ; & comme il y a dans ces ſept cens Obſervations des exemples de toute nature, j'ai cru qu'il n'étoit pas beſoin d'en donner un plus grand nombre.

AVERTISSEMENT.

JE travaille à donner incessamment une quatrieme Edition de mon Livre *des Maladies des femmes grosses & accouchées*, que j'ai augmenté de beaucoup de préceptes très-considérables & de plusieurs nouvelles figures qui lui donneront une bien plus grande perfection qu'il n'avoit pas dans les trois précédentes Editions. Et comme plusieurs Libraires de Lyon, avec lesquels je suis à présent en instance, ont depuis peu par une pure avidité d'un injuste gain, contrefait furtivement ledit Livre sur ces mêmes précédentes Editions qui sont bien moins parfaites que cette quatrieme que je vais donner au Public, j'ai cru que je lui rendrois service en lui donnant le présent Avertissement, auquel j'ajoute encore que j'ai lû & examiné avec attention le Livre nouveau qui vient de paroître sous le titre de *la Pratique des Accouchemens*. Voici en général quel est mon sentiment sur ce Livre. Il m'a paru que c'étoit l'ouvrage de trois personnes différentes; car outre le style naturel du Chirurgien sous le nom duquel il paroît, on y reconnoît encore celui d'un Prédicateur zélé, & l'éloquence affectée d'un Médecin. Mais en attendant que je communique au Public toutes les remarques particulieres que j'ai faites sur ce Livre, afin d'en faire connoître la mauvaise doctrine & toutes les dangereuses erreurs qui y sont contenues, ce que je ne manquerai pas de faire, Dieu aidant, aussitôt que j'aurai achevé de faire imprimer la quatrieme Edition de mon Livre *des Maladies des femmes grosses & accouchées*, que je viens de promettre, je crois que je puis dire sans me tromper, que je n'ai jamais vu d'Auteur si bien nommé que celui-là, qui par une fatalité qui lui est originairement annexée, a toujours porté *Omen in nomine*.

Pour ce qui est de son Ouvrage, comme il se soumet aux judicieuses réflexions de Messieurs les Docteurs en Médecine, & qu'il dit en sa Préface *que ses Confreres lui feront beaucoup d'honneur de le juger digne de leur censure*, je laisse à ces Messieurs les Docteurs d'en faire tel jugement qu'il leur plaira. Mais pour moi qui ai toute ma vie fait profession de ne pas déguiser mes sentimens, je déclare ingénuement que si l'on vouloit tirer quelque utilité de son Livre, on devroit en augmenter le titre d'un seul mot bien significatif, en l'intitulant, *la mauvaise Pratique des Accouchemens*. Cette épithete serviroit comme de garde-fou pour empêcher les jeunes Chirurgiens & les Sagefemmes de tomber dans beaucoup d'erreurs pernicieuses; que ceux qui sont connoissans en l'Art, pourront remarquer aussi facilement que moi en lisant ce Livre, où ils ne trouveront pas, si je ne me trompe, le *sat bene* que l'Auteur a pris pour sa devise. C'est pourquoi je veux bien qu'il sache que ce seroit pour moi une complaisance criminelle d'en supporter tous les défauts, comme il le demande. Il y en a qui sont d'une trop dangereuse conséquence, pour ne pas les découvrir au Public, afin d'empêcher qu'il ne soit trompé, sous le spécieux prétexte de trois ou quatre authentiques Approbations de Doyens & Docteurs en Médecine, qui pouvoient faire un meilleur usage de leur Rhétorique.

L'Approbation de deux de ces Messieurs doit être suspecte au Public, puisque cet Auteur en la p. 500 de son Livre, déclare qu'ils sont ses bons amis. Je me suis figuré ce Livre ainsi qu'un de ces Médecins se l'est représenté, com-

me le parterre d'un jardin. J'en ai examiné toute la ſtructure, je l'ai trouvée très-mal ordonnée ; & en entrant dans ce prétendu parterre, au lieu de *fleurs d'une beauté éclatante* & d'une ſuave odeur, j'y ai trouvé beaucoup de tuneſtes plantes d'une odeur empeſtée, & quantité de brouſſailles qui ne ſont propres qu'à jetter au feu. J'y ai vu la charité bleſſée en pluſieurs endroits. Je n'y ai pas trouvé, comme dit cet Approbateur, *cette Phyſique la plus recherchée, l'Anatomie la plus nouvelle, la Médecine la plus curieuſe, la Morale la plus exacte,* ni *la Religion & les Sacremens traités avec dignité.* Car à l'égard de l'*Anatomie la plus nouvelle*, il n'eſt pas vrai, comme il le dit en la p. 37. *que les vaiſſeaux du Placenta ſe réuniſſent pour ſe terminer enfin en deux veines & deux arteres, & compoſer ce corps que nous appellons le Cordon :* les moindres Apprentifs en l'Anatomie ſçavent bien qu'il n'y a qu'une ſeule veine & deux arteres dans ce Cordon, & que l'*os ſacrum* & ceux des hanches ne s'ouvrent point en l'accouchement pour le paſſage de l'enfant, comme il l'aſſure poſitivemet dans les pag. 164 & 185. Pour *la Morale, la Religion & les Sacremens*, ils y ſont traités avec indignité, comme il paroît par un grand nombre de meurtres de pauvres enfans que cet Auteur a témérairement maſſacrés en les tirant vivans avec des crochets ſous le ſpécieux, mais mauvais précepte qu'il doute, comme il dit en la p. 368 de la validité du batême d'un enfant, que l'on auroit effectivement ondoyé ſur la tête qui ſe préſente à découvert au paſſage dans le tems de l'accouchement. L'on peut voir des exemples de tous ces horribles meurtres* dans les pag. 298. 344. 346. 347. 348. 356. 361. 362. 446. 450. 601. & en beaucoup d'autres, & connoître en même tems que cette doctrine eſt auſſi pernicieuſe pour la Religion que pour l'Etat. C'eſt pourquoi *videant Conſules ne quid detrimenti Reſpublica patiatur.* Les Magiſtrats doivent empêcher qu'on n'introduiſe de ſi dangereuſes maximes.

* *Vous verrez dans la p. 356 comme il appelle ces meurtres, en s'applaudiſſant des coups de Maîtres.*

Après avoir examiné le parterre de cet Approbateur, je me ſuis auſſi figuré ce Livre comme la table d'un feſtin, ainſi que l'Approbateur ſuivant ſe le repréſente. Mais comme j'ai aſſurément un autre goût que lui en cette matiere, loin d'en trouver tous les mets auſſi exquis qu'il ſe l'imagine, ils m'ont paru pour la plûpart abominables & capables d'empoiſonner ceux qui n'en connoiſſant pas ſi bien que moi la mauvaiſe qualité, s'en voudroient ſervir ; ce qui me donne lieu de croire que ces Meſſieurs les Approbateurs ne ſe ſont pas ſouvenus en cette occaſion de ce ſage & pieux conſeil de *Fernel* leur Confrere : *Levibus in rebus falſis interdum aſſentiri aut connivere nihil fraudi eſt ; at verò in ſeriis & gravibus quæ tanti ſunt ad hominum ſalutem momenti, in primis doloſum, omninoque veritas in lucem fidenter perferenda.* En choſes de petite conſéquence il n'y a quelquefois pas grand mal de ſouſcrire & de conniver à quelques légeres erreurs ; mais c'eſt une grande fraude quand la choſe eſt auſſi importante au ſalut des hommes, qui eſt celle-ci, d'approuver l'erreur, au lieu de faire voir manifeſtement la vérité.

Pathol. cap. 3. lib. 9.

Pour ce qui eſt de la ſuccinte Approbation que le Chirurgien Accoucheur a donnée à ce même Livre, en diſant ſimplement *que ceux qui ſe dévoueront à cet utile emploi, y trouveront la vraie méthode pour le pratiquer habilement ;* il eſt bon que le Public ſoit averti que je ne ſuis pas de ce ſentiment. Cependant ſi ce nouvel Auteur & ſes Approbateurs veulent bien lire avec attention les inſtructions que j'ai ci-devant données au Public, & celles que je lui donne

encore dans le préſent Livre d'Obſervations, ils y apprendront beaucoup de choſes qu'ils ignorent. *Itaque ne pudeat, quæ neſcieris te velle doceri.* Car il me ſemble qu'après avoir travaillé avec quelque ſuccès à perfectionner l'Art dont je fais une profeſſion particuliere depuis un ſi long tems, comme l'ont aſſez témoigné la plûpart des Etrangers qui ont traduit mon Ouvrage en leur langue, je puis bien, ſans trop de vanité, ſelon la morale de Plutarque, me ſervir des paroles que Cicéron diſoit à ſon fils au premier Livre de ſes Offices: *Quoniam in eo ſtudio ætatem conſumpſi, ſi id mihi aſſumo, videor id meo jure quodammodo vindicare.*

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeilers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres Juſticiers qu'il appartiendra: Salut. Notre bien amé MICHEL-ETIENNE DAVID, Libraire à Paris, Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire réimprimer & donner au Public *les Œuvres de Scaron, tant en proſe qu'en vers; l'Hiſtoire Univerſelle du feu Evêque de Meaux, avec la continuation; les Œuvres de Pierre & Thomas Corneille; la Géographie du ſieur Robbe avec les cartes; les Œuvres du Pere Malbranche; le Nouveau Teſtament du Pere Amelot, Prêtre de l'Oratoire; les Epîtres & Evangiles de toute l'année & l'Ordinaire de la Meſſe du même Auteur; les Œuvres du ſieur de Racine; Journal des Audiences; Œuvres de Moliere avec ſa vie; Inſtruction pour les jardins fruitiers & potagers, par le ſieur de la Quintinie; Œuvres de Mauriceau; Hiſtoire de Don Quichotte avec la ſuite de Avellaneda; Œuvres du ſieur de Saint-Evremont; Œuvres de Madame de Villedieu; les Contes des Fees par M. Daunois; Fables miſes en vers par le ſieur de la Fontaine; les Loix Civiles par Domat; Hiſtoire de la Bible par Royaumont; Hiſtoire de l'Empire par le ſieur de Heiſſe.* Mais comme il ne peut les faire réimprimer ſans s'engager à de très-grands frais, il nous a très-humblement fait ſupplier de vouloir bien pour l'en dédommager, lui accorder nos Lettres de continuation de Privilege ſur ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Expoſant, & lui donner moyen de continuer à réimprimer ou faire réimprimer les grands Ouvrages ci-deſſus énoncés, & qui ſont très utiles au Public pour l'avancement des Sciences & des Belles-Lettres, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Préſentes de faire réimprimer leſdits Livres ci-deſſus ſpécifiés en tels Volumes, formes, marges, caracteres & de toutes grandeurs qu'il jugera à propos, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de vingt années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Livres ci-deſſus mentionnés, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, ſans le conſentement par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, & de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & intérêts. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion de ces Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & qu'avant que de l'expoſer en vente, les manuſcrits ou imprimés qui auront ſervi de copie à l'impreſſion deſd. Livres, ſeront remis dans le même état où les Approbations auront été données, ès mains de

notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le ſieur d'Agueſſeau; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre château du Louvre, & un dans celle de notredit très cher & féal Chevalier Chancelier de France le ſieur d'Agueſſeau; le tout à peine de nullité des Préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers & Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. CAR tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le vingt-ſixieme jour du mois de Juillet, l'an de grace mil ſept cens vingt, & de notre Regne le cinquieme. Par le Roi en ſon Conſeil. FOUQUET.

Regiſtré ſur le Regiſtre IV. de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, page 613, N. 658, conformément aux Réglemens, & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13 Août 1703. A Paris le 9 Juillet 1720, Signé DELAUNE, Syndic.

Approbation de M. BOURDELOT, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi, & de Monſeigneur le Chancelier, & Docteur de la Faculté de Médecine de Paris.

J'AI vu & lu le *Traité des Maladies des Femmes groſſes & accouchées*, compoſé par M. MAURICEAU, Maître Chirugien Juré à Paris, qu'il a augmenté de beaucoup d'Obſervations conſidérables, d'Aphoriſmes & de pluſieurs figures pour une cinquieme Edition, qui ſera très utile au Public. A Paris le 10 Juillet 1693. BOURDELOT.

Approbation de Meſſire ANTOINE DAQUIN, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Medecin de Sa Majeſté.

NOUS ſouſſigné, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, premier Médecin de Sa Majeſté, certifions avoir lu & examiné *les Obſervations ſur la Groſſeſſe & l'Accouchement des Femmes, & ſur leurs Maladies & celles des enfans nouveaux-nés*, compoſées par le ſieur MAURICEAU, dans leſquelles nous avons vu pluſieurs faits particuliers très propres à l'inſtruction des Chirurgiens qui s'appliquent à cette opération. Fait à Verſailles le 17 Août 1693. DAQUIN.

Approbation de M. FELIX, premier Chirurgien du Roi.

NOUS, premier Chirurgien du Roi, certifions avoir lu le *Traité des Maladies des Femmes groſſes & accouchées*, compoſé par M. MAURICEAU, Maître Chirurgien Juré à Paris, que nous croyons très-utile & très-digne d'être donné au Public. Fait à Verſailles le 18 Août 1693. FELIX.

In laudem FRANCISCI MAURICEAU, utillimum de mulierum partu Librum ſcribentis.

LUCINAM auxiliis inopem jam abſiſtite, Matres,
Partubus ut præſit, voce vocare DEAM:
Nam vos, ô Gravidæ melius Liber iſte juvabit,
Et proli & vobis, hoc duce parta ſalus.

FRANC. DULAURENS.

OBSERVAT.

OBSERVATIONS
SUR
LA GROSSESSE
ET
L'ACCOUCHEMENT
DES FEMMES,
SUR LEURS MALADIES,
& celles des Enfans nouveau-nés.

OBSERVATION I.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au passage, à cause de l'extrême grosseur de sa tête.

LE 13 Mars 1669, j'ai accouché une femme âgée de 35 ans, qui étoit en travail depuis huit jours entiers de son premier enfant, qui pour l'extrême grosseur de sa tête étoit resté au passage, & y étoit mort depuis plus de quatre jours. Cette femme étoit pour lors à l'extrémité, & avoit été abandonnée dans ce déplorable état par trois ou quatre Chirurgiens qui l'avoient vue avant moi, dont l'un lui avoit fait une incision au bas de la vulve, s'imaginant faciliter par cette incision l'accouchement de cette femme; mais son opération fut entierement inu-

tile à son intention ; car le plus grand empêchement dans ces sortes d'accouchemens ne procede pas des parties charnues extérieures, mais seulement des parties intérieures, & principalement de l'articulation du *coccix*, qui ne cede pas si facilement en se réfléchissant en arriere pour le passage de l'enfant aux femmes avancées en âge, qu'aux jeunes dans leur accouchement ; comme aussi de l'orifice interne de la matrice, qui étant plus dur & coriace, ne se dilate pas pour lors si aisément qu'il fait dans un âge moins avancé. Je tirai cet enfant mort avec l'aide d'un crochet, après avoir fait une ouverture au milieu de sa tête, pour en vuider une partie du cerveau, afin d'en diminuer l'extrême grosseur qui l'empêchoit de céder à l'attraction du crochet. Cette femme toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de vivre encore onze jours après que je l'eus ainsi accouchée ; une grosse fiévre qu'elle avoit cinq ou six jours auparavant, lui ayant continué avec des redoublemens durant tout ce tems : c'est ce qui me fait croire qu'elle seroit indubitablement échappée, si les Chirurgiens qui furent appellés deux ou trois jours avant moi pour la secourir, l'eussent accouchée de la maniere que je fis, après qu'elle en eut été entierement abandonnée.

Observation II.

D'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du pouce, un mois avant qu'elle accouchât.

Le 14 Mars 1669, je vis une femme qui m'avoit mandé chez elle, pour lui donner mon avis sur la difficulté de son accouchement, dans l'opinion qu'elle avoit d'être effectivement en travail, comme l'en assuroient deux Sagesfemmes qui étoient présentes. L'ayant touchée pour reconnoître l'état où elle étoit, je trouvai l'orifice interne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce, & je sentis même aisément avec le doigt la tête de son enfant à-travers de ses membranes, qui étoient molasses & tapissées contre elle immédiatement, sans être aucunement tendues ; mais comme cette femme me dit que depuis six jours entiers elle avoit des douleurs dans le ventre, qui toutefois ne répondoient point en bas, ainsi que devoient faire les véritables douleurs de l'accouchement, & que je ne sentis point aucune préparation des eaux de son enfant, je lui conseillai de se contenter de prendre quelque simple clystere, & de se tenir en repos chaudement en son lit ; ce qu'ayant fait, ses douleurs cesserent ; après quoi elle fut encore un mois entier à faire toutes les fonctions de son négoce & de son ménage, & accoucha au bout de ce tems très-doucement d'un enfant vivant. Or il est très-certain que pour le peu qu'on eût contribué à mettre cette femme en travail, elle seroit accouchée à huit mois ; ce qui auroit pû lui causer un grand préjudice & à son enfant, en avançant d'un mois sa naissance. Cet exemple, qui est très-

remarquable ; nous fait connoître que l'ouverture de l'orifice interne de la matrice, n'eſt pas toujours un indice certain que la femme groſſe ſoit en travail, ſi ce ſigne n'eſt accompagné de la préparation des eaux, que l'on ſent par la tenſion de leurs membranes qui repond au doigt dans le tems de l'impulſion de la douleur.

OBSERVATION III.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été ſurpriſe de ſi furieuſes convulſions, qu'elle étoit preſque agoniſante.

LE 23 Mars 1669, j'ai accouché une femme âgée de 25 ans, qui étant en travail de ſon premier enfant, fut ſurpriſe de ſi furieuſes convulſions durant un jour & demi, avec perte de toute connoiſſance, qu'elle s'étoit coupée preſque toute la langue avec les dents. Elle fut vue en ce déplorable état par pluſieurs Médecins & Chirurgiens, qui tous l'avoient abandonnée, avant que j'euſſe été mandé par un de mes Confreres pour la ſecourir, étant pour lors preſque agoniſante, nonobſtant quoi ayant jugé plus convenable d'eſſayer à lui donner un remede douteux, que de l'abandonner comme avoient fait ceux qui l'avoient vue avant moi, dans un déſeſpoir certain, je l'accouchai ſur l'heure, en lui tirant ſon enfant du ventre avec l'aide d'un crochet, vu la certitude qu'il y avoit que cet enfant ne pouvoit pas être vivant, après un jour & demi de ces cruelles convulſions de la mere, joint aux autres ſignes qui le faiſoient ſuffiſamment connoître. Auſſitôt que j'eus ainſi accouché cette femme, ſes convulſions ceſſerent ; mais elle reſta encore ſans connoiſſance juſqu'au lendemain, auquel tems après lui avoir fait donner un clyſtere, & l'avoir fait ſaigner du pied, la raiſon lui revint ſix heures enſuite, ſans néanmoins avoir aucune mémoire ni croyance d'être accouchée; après quoi elle ſe porta très-bien, & fit d'autres enfans dans la ſuite, dont je l'ai accouchée heureuſement.

OBSERVATION IV.

De l'accouchement d'une femme groſſe de deux enfans, dont l'un préſentoit la tête dans une ſituation oblique, & l'autre venoit les pieds devant.

LE 30 Mars 1669, j'ai accouché une femme de deux enfans, qui avoient chacun leur arrierefaix ſéparé l'un de l'autre, & comme ces enfans étoient tous deux aſſez gros, la mere après avoir été fort incommodée durant toute ſa groſſeſſe, ainſi qu'il arrive ordinairement à

toutes les femmes qui ont plusieurs enfans, eut un long & pénible travail, à cause que les enfans se nuisant l'un à l'autre, ne peuvent pas être poussés si en ligne droite au passage par les douleurs, que lorsqu'il n'y en a qu'un. Ce fut pour ce sujet que le premier des deux enfans de cette femme, lequel étoit un garçon, étoit resté la tête au passage depuis un jour & demi, sans pouvoir être poussé dehors, lorsque je fus mandé par la Sagefemme pour la secourir, comme je fis aussitôt que je fus arrivé, en dégageant & conduisant la tête de ce premier enfant en ligne droite hors du passage, où elle avoit été long-tems retenue dans une situation un peu oblique; ce qu'étant fait, je tirai dehors dans le même tems cet enfant, & incontinent ensuite le second qui étoit une fille, laquelle présentoit les pieds devant, & étoit encore enveloppée de ses membranes que je rompis aussitôt avec mes doigts pour en faire écouler les eaux & accélérer par ce moyen l'extraction de ce second enfant qui étoit vivant aussi-bien que le premier; après quoi je délivrai la mere des arrierefaix de ces deux enfans qui vécurent l'un trois mois & l'autre quatre, à ce que me dit la mere, qui se porta si bien après que je l'eus ainsi accouchée, qu'elle nourrit elle-même ses deux enfans durant tout ce tems.

Observation V.

De l'accouchement d'une femme qui étoit réduite à l'extrémité par une grande perte de sang.

Le 29 Avril 1669, j'ai accouché une femme qui étoit à l'extrémité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit. Je la trouvai vuidant quantité de gros caillots de sang, & tombant en de fréquentes foiblesses, avec des douleurs suffoquantes, qui ne faisant aucune impulsion, ne donnoient pas lieu d'espérer qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même; ce qui m'obligea de rompre aussitôt les membranes des eaux de son enfant, & de le tirer dans le même tems par les pieds après l'avoir retourné. Par ce prompt secours qui est le plus salutaire que l'on puisse donner aux femmes qui sont en ce déplorable état, je sauvai la vie à cette femme qui se porta bien dans la suite, à l'exception d'une boufissure universelle qu'elle eut seulement durant quinze ou vingt jours, comme il arrive assez souvent après les grandes pertes de sang de cette nature, & je procurai le Baptême à l'enfant qui avoit encore assez de vie pour le recevoir. Ces sortes de boufissures viennent de ce que le nouveau sang qui s'engendre ensuite de ces grandes pertes, contient en soi beaucoup de parties excrémenteuses, qui regorgeant dans toutes les parties du corps, les tuméfient de la sorte, jusqu'à ce qu'ayant été repurgé de toutes ses parties superflues, il ait enfin acquis la perfection qu'avoit le premier, qu'il n'acquiert que peu-à-peu dans la suite par le

moyen de ſon mouvement circulaire, réitéré autant de fois qu'il eſt beſoin pour lui donner toutes les qualités néceſſaires à ſon entiere perfection. J'ai ſouvent remarqué que les femmes, après ces grandes pertes de ſang, ſont encore ſujettes à des maux de tête & à des ſimples fiévres qui de ſoi ne ſont point dangereuſes, parce qu'elles ne viennent que du bouillonnement de ce ſang nouvellement engendré, qui ſemblable au vin nouveau venant à ſe fermenter, cauſe ces ſortes d'accidens, juſqu'à ce qu'il ait été épuré, comme j'ai dit, de toutes ſes parties ſuperflues.

OBSERVATION VI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit tout le col de la matrice renverſé & tombé depuis trois jours.

LE 11 Mai 1669, je vis une femme qui étant en travail d'enfant, ne pouvoit accoucher, à cauſe que tout le col de la matrice étoit entierement renverſé & tombé depuis trois jours hors de la partie honteuſe, d'une longueur & d'une groſſeur ſi prodigieuſe, que ſa Sage-femme en fut toute étonnée, ne ſçachant pas même ce que ce pouvoit être, tant la choſe étoit extraordinaire. Ce col ainſi tombé étoit de la longueur de plus d'un grand demi-pied, & une fois plus gros que la tête d'un enfant; on voyoit en ſon extrémité l'orifice interne de la matrice qui repréſentoit une eſpece de gros *phymoſis*, dont les bords étoient épais de plus de trois travers de doigts en toute ſa circonférence; ce qui en étréciſſoit tellement le paſſage, que l'enfant n'en pouvant ſortir, & y étant arrêté, pouſſoit toujours de plus en plus la matrice en dehors, & les humeurs y affluant en abondance, à cauſe des efforts inutiles que la femme y faiſoit, gonfloient extraordinairement ce col de la matrice qui en étoit déjà tout livide & diſpoſé à la mortification, laquelle ſeroit indubitablement arrivée dans peu, ſi je n'euſſe promptement accouché cette femme, en m'y comportant de la maniere que je vais dire. Comme il n'y avoit pas lieu pour lors de réduire ce col de la matrice ainſi tombé, non-ſeulement à cauſe de ſon extrême groſſeur, mais auſſi à cauſe que la tête de l'enfant étant trop avancée dans le paſſage, n'auroit pas pû être repouſſée ſans une extrême violence qui auroit été très-préjudiciable à la mere & à l'enfant, j'introduiſis ma main peu-à-peu dans ce gros *phymoſis*, l'ayant trempée auparavant tout-à-fait dans l'huile d'olive; après quoi je fis efforcer la femme, en conduiſant la tête de l'enfant à chaque douleur, & la faiſant ainſi avancer peu-à-peu dans le paſſage que ma main lui préparoit, ſans l'en retirer que pour la retremper de fois à autre dans l'huile & la remettre auſſitôt comme auparavant: ainſi faiſant je donnai lieu à la tête de l'enfant de paſſer par cette ouverture, ma main lui ſervant toujours à diſpoſer & entretenir ſon

passage, en écartant tous les doigts les uns des autres en forme de dilatatoire, & les retirant peu-à-peu, à proportion que la tête s'avançoit, jusqu'à ce qu'elle eût été entierement poussée dehors par les seules douleurs de la femme qui étoient très-fortes; après quoi l'ayant prise avec mes deux mains de côté & d'autre en la maniere ordinaire, je tirai facilement l'enfant qui étoit vivant, & délivrai entierement la femme; ensuite de cela je réduisis aussitôt sa matrice en sa situation naturelle, recommandant à la Sagefemme de lui bien étuver tous les jours les parties basses, pour empêcher la pourriture à laquelle elles étoient très-disposées. Cette femme guérit en peu de jours nonobstant un si grand accident, après quoi je lui mis un pessaire qu'elle porta sans aucune incommodité depuis ce tems pour retenir en état sa matrice dont elle souffroit une fâcheuse descente depuis dix ans entiers, sans avoir trouvé personne qui pût y remédier comme je fis.

Observation VII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant vuidé près d'une pinte d'eau qui pouvoit venir d'une espece d'hydropisie de matrice, fut surprise d'une grande perte de sang.

Le 14 Août 1669, j'ai accouché une femme qui le jour précédent avoit vuidé tout d'un coup près d'une pinte d'eau par la matrice; après quoi elle fut surprise d'une grande perte de sang avec de gros caillots; mais quoiqu'elle eût ainsi vuidé cette grande abondance d'eau dès le jour précédent, les véritables eaux de son enfant n'étoient pas encore écoulées; ce qui dénotoit que ces premieres évacuées pouvoient venir d'une espece d'hydropisie de matrice; car pour l'accoucher, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de son enfant, qui n'étant pas encore percées, contenoient ces eaux en assez grande abondance. Cet enfant étoit mort depuis deux ou trois jours dans le ventre de sa mere, comme il me parut à sa corruption: il se présentoit naturellement par la tête; mais je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds, à cause que la mere n'avoit plus aucune douleur, ni assez de force pour donner lieu d'espérer qu'elle pût accoucher d'elle-même; ce secours lui étant absolument nécessaire pour la préserver du danger où la mettoit la grande perte de sang qu'elle avoit. Cette femme qui étoit d'une humeur fort prompte & colere, étoit si sujette à des pertes de sang de cette nature, que je l'ai encore accouchée dans la suite par trois autres différentes fois de la même maniere, étant à chaque fois près d'expirer, à cause de semblables pertes de sang; nonobstant quoi elle se porta toujours bien après; mais de ces quatre différentes fois que je l'ai ainsi accouchée, je n'ai pu sauver qu'un seul de ses enfans qui étoit vivant, les autres étant auparavant morts en son ventre.

OBSERVATION VIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit un pied & un genou avec l'arrierefaix, qui venant le premier, avoit cauſé une grande perte de ſang à cette femme.

LE 18 Août 1669, j'ai accouché une femme qui avoit une très-grande perte de ſang, cauſée par le détachement de ſon arrierefaix qui ſe préſentoit le premier au paſſage avec un pied & un genou de l'enfant. Et comme cet arrierefaix étoit à demi-ſorti du paſſage, lorſque je fus arrivé pour ſecourir cette femme, j'eſſayai auſſitôt de le tirer, afin qu'il ne m'empêchât pas de jouir facilement des pieds de l'enfant ; mais ayant reconnu qu'il étoit encore en quelque façon retenu, non pas qu'il fût adhérent au lieu où il eſt ordinairement attaché, qui eſt le fond de la matrice ; mais cette adhérence qui le retenoit en cette occaſion, ne procédoit plus que des membranes de l'enfant, auxquelles il tenoit encore fortement ; ce qui fit que ne le pouvant tirer facilement ſans en déchirer toutes les membranes, je fus obligé de repouſſer auſſitôt en-dedans la partie de cet arrierefaix qui ſe préſentoit au paſſage, & incontinent après je tirai dehors l'enfant qui étoit encore vivant, mais ſi foible qu'il mourut une heure enſuite. Le prompt ſecours que je donnai à cette femme qui étoit près d'expirer avec ſon enfant dans le ventre, à cauſe de la grandeur de ſa perte de ſang, ſauva la vie à la mere qui ſe porta bien enſuite & procura le Baptême à ſon enfant, dont il auroit été privé ſans cette aſſiſtance.

OBSERVATION IX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de cinq mois après avoir pris une médecine purgative.

LE 25 Août 1669, je vis une femme groſſe de cinq mois ou environ, qui avoit une petite perte de ſang continuelle depuis trois ſemaines, & qui n'avoit pas laiſſé d'avoir réglément tous les mois ſes menſtrues, mais un peu moins qu'à ſon ordinaire ; & juſqu'alors elle n'avoit pas encore ſenti remuer ſon enfant ; ce qui fit croire à un Médecin qui la voyoit, qu'elle étoit ſeulement groſſe de quelque môle, quoique je l'aſſuraſſe que cette femme étoit véritablement groſſe d'enfant, lui citant même pluſieurs exemples de femmes que j'avois vues, qui n'avoient pas laiſſé d'accoucher à terme d'enfans vivans, nonobſtant un ſemblable accident. Mais ce Médecin perſiſtant avec opiniâtreté dans ſa pen-

sée, fit prendre à cette femme quelques jours ensuite que je l'eus vue, une médecine purgative, qui au lieu de lui procurer l'expulsion d'une môle, comme il le prétendoit, lui causa l'avortement d'un enfant qui expira presque aussitôt, lequel il auroit pu conserver, s'il s'étoit simplement contenté d'approuver une saignée du bras & le seul repos que j'avois conseillé à cette femme pour tout remede.

OBSERVATION X.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 21 Septembre 1669, j'ai vu une femme âgée de 47 ans, qui après avoir eu une entiere privation de ses menstrues durant deux années entieres, se sentant pour lors incommodée de fréquens rhumatismes, comme il arrive ordinairement aux femmes de cet âge, au lieu de la saignée qui lui auroit été plus convenable, avoit usé des étuves à un tel excès, que s'en étant servi jusqu'à huit fois en deux jours, croyant par-là être mieux soulagée des douleurs de son rhumatisme, elle fut surprise tout d'un coup d'une perte de sang qui lui avoit duré continuellement depuis deux années entieres, avec une excrétion de matiere purulente très-fétide, qui venoit d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle mourut quinze jours après que je l'eus vue, comme je l'avois bien prédit par le mauvais état où je la trouvai. Cette perte de sang qui survint ainsi à cette femme après l'entiere privation de ses menstrues, la trompa fort; car dans le commencement n'en connoissant pas la conséquence fâcheuse, elle la prit pour un signe salutaire, au lieu de la considérer comme un signe avant-coureur de la mort qui lui en devoit arriver dans la suite. Car il faut remarquer que toutes les pertes de sang qui viennent ainsi aux femmes avancées en âge, après une entiere privation de leurs menstrues durant plusieurs années, sont toujours mortelles dans la suite, si elles continuent plus d'un mois ou deux sans cesser entierement, & qu'il n'y a que les simples évacuations qui sont réglées de mois en mois comme à l'ordinaire, durant quelques jours seulement, qui puissent être quelquefois salutaires en ce tems, ce qui est très-rare; car ordinairement ce sont des véritables pertes de sang, qui sont presque toujours suivies ou accompagnées d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui étant entierement incurable, fait toujours mourir dans la suite les femmes qui en sont affligées, après leur avoir fait traîner durant un assez long tems une misérable vie languissante.

OBSERVATION XI.

D'une femme qui étoit à l'extrémité par une trop grande perte de sang causée par un faux germe.

LE 2 Octobre 1669, je vis une femme qui croyant être grosse de trois mois & demi ou environ, étoit depuis trois jours en une si grande perte de sang, qu'elle en étoit presque réduite à l'extrémité. En entrant chez elle, je la trouvai ayant de très-fréquentes foiblesses qui de moment en moment interrompoient sa confession qu'elle faisoit à un Prêtre qui aussitôt qu'il m'eut apperçu, se dépêcha de terminer l'entretien qu'il avoit avec elle, par l'absolution qu'il lui donna promptement, afin que je pusse aussi lui donner sans aucun délai le secours qui lui étoit nécessaire, comme je fis aussitôt en la délivrant d'un faux germe de la grosseur du poing, qui lui avoit causé cette perte de sang qui cessa dès l'instant que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange. Mais ce qui avoit d'autant plus contribué à augmenter cette perte de sang, c'étoit de l'eau de sureau & certains autres breuvages diurétiques que la Sagefemme de cette femme lui avoit fait prendre mal-à-propos avec plusieurs clysteres extrêmement forts, comme la plûpart des autres Sagefemmes & même quelques Médecins ont coutume de faire en pareilles rencontres; pour lui exciter, à ce qu'elle prétendoit, l'expulsion de ce corps étrange, au lieu de l'en délivrer, comme je fis en sa présence par l'opération de la main que l'on doit toujours préférer à tous ces prétendus remedes spécifiques, qui souvent au lieu de produire le bon effet qu'on en espere, causent par leur chaleur & par leur forte irritation de très-pernicieux accidens, en excitant de grandes pertes de sang, comme il étoit arrivé à cette femme & à d'autres, des fiévres, des inflammations de matrice, des flux de ventre immodérés ou des dangereuses fluxions de poitrine, comme je l'ai vu arriver assez souvent.

OESERVATION XII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme qui lui avoit laissé la tête accrochée par le menton vers l'os pubis.

LE 24 Octobre 1669, j'ai accouché une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds qu'il présentoit d'abord, n'avoit pas eu la précaution ni l'industrie de lui tourner la face en-dessous, comme elle devoit faire en in-

clinant peu-à-peu le corps de l'enfant à meſure qu'elle en faiſoit extraction, du côté où il pouvoit avoir plus de diſpoſition à lui donner cette bonne ſituation néceſſaire, ce qui avoit été cauſe que la tête de l'enfant demeurant au paſſage accrochée par le menton au-deſſous de l'os *pubis* de la mere ſans pouvoir être tirée dehors par tous les efforts que cette Sagefemme avoit faits, cet enfant avoit péri. L'ayant trouvé en ce mauvais état, lorſque je fus mandé pour ſecourir cette femme, je gliſſai ma main droite applatie juſque ſur la face de l'enfant qui étoit ainſi mal ſituée en-deſſus; & ayant introduit un des doigts de la même main dans la bouche de l'enfant pour en accrocher le menton & le dégager hors du paſſage, je lui tournai la face en-deſſous, tournant en même tems le corps de l'enfant que je ſoutenois de ma main gauche pour lui donner le même mouvement qu'à la tête; après quoi je tirai facilement dehors la tête de cet enfant qui étoit mort pour n'avoir pas été ſecouru aſſez à tems par la Sagefemme comme il falloit.

OBSERVATION XIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dyſenterique dix jours après être accouchée d'un enfant de ſix mois.

LE 18 Novembre 1669, j'ai accouché une femme d'un enfant de ſix mois qui étoit encore vivant, nonobſtant que la mere eût eu depuis deux mois & demi un flux dyſenterique, qui après l'avoir fait ainſi accoucher prématurément, lui ayant encore continué après ſon accouchement, la fit mourir dix jours enſuite, comme je l'avois bien prédit. Cette femme eut de fréquens vomiſſemens un jour devant que de mourir, excités par la grande douleur qu'elle ſentoit dans tout le ventre, cauſée par une ulcération des inteſtins qui s'augmenta de telle ſorte par l'éroſion d'une bile érugineuſe, qu'ils me parurent même en avoir été percés, en ce que cette femme ne rendit plus aucune déjection par le ſiége durant le dernier jour, toutes les matieres contenues dans les inteſtins s'étant vraiſemblablement épanchées dans le ventre qui en devint ſubitement ſi tendu, qu'elle en ſuffoqua peu d'heures enſuite. Il faut remarquer que les femmes groſſes qui ont un flux de ventre de longue durée, ſont en grand danger d'avorter, & d'autant plus ſi ce flux eſt dyſenterique & avec fiévre, comme étoit celui de cette femme, & qu'il leur eſt preſque toujours mortel, s'il continue plus de trois ou quatre jours après leur accouchement.

OBSERVATION XIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très-laborieux travail.

LE 25 Novembre 1669, je fus appellé pour secourir une femme âgée de 28 ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux, sans pouvoir accoucher, quoiqu'elle eût eu durant dix heures de très-fortes douleurs qui avoient bien fait avancer son enfant jusqu'au passage où il étoit resté depuis 12 heures entieres, sans pouvoir être poussé dehors par les douleurs de la mere, qui après s'être rallenties peu-à-peu, avoient entierement cessé, quoique sa Sagefemme lui eût donné deux clysteres assez forts pour tâcher de lui exciter de nouvelles douleurs, & qu'elle l'eût fait aussi saigner du bras suivant mon conseil, pour lui rendre plus libre la respiration qu'elle avoit engagée par l'émotion de son travail. Ayant trouvé cette femme en cet état, je lui fis prendre une infusion de deux drachmes de sené dans peu de liqueur, y mêlant le jus d'une orange aigre, pour éviter qu'elle ne vomît ce remede, & deux heures après je lui fis donner un clystere un peu fort, afin que ces deux remedes agissant en même tems, les douleurs de l'accouchement qui étoient entierement cessées, en pussent être plus facilement réveillées & provoquées, comme elles furent aussitôt qu'ils commencerent à faire leur effet : de sorte que durant leur opération étant survenu de nouvelles douleurs assez fortes à cette femme, elle accoucha heureusement une heure ensuite d'un gros enfant mâle qui étoit encore vivant, & qui sans le secours de ce remede, seroit indubitablement mort au passage où il étoit ainsi resté après l'entiere cessation des douleurs de la mere. J'ai souvent vu de très-bons effets de l'usage de ce simple remede dont j'ai coutume de me servir avec bon succès de la maniere que je fis en cette femme, dans ces sortes d'accouchemens laborieux, où les enfans sont en danger de périr aussi-bien que les meres, quand la tête de l'enfant demeure trop long-tems arrêtée au passage après l'écoulement des eaux, comme il arrive souvent dans les premiers accouchemens des femmes un peu avancées en âge ; mais il faut prendre garde à ne pas s'en servir, qu'après avoir fait saigner du bras la femme qui est en travail, & à ne pas le donner à celles qui ont une fiévre trop considérable.

OBSERVATION XV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main avec la tête.

LE 2 Janvier 1670, je fus appellé pour accoucher la femme d'un homme de guerre, dont l'enfant préſentoit la main avec la tête. Ayant reconnu que la tête de cet enfant étoit bien ſituée, & que cette femme pourroit accoucher naturellement, parce qu'elle avoit de bonnes douleurs, je me contentai de repouſſer la main de cet enfant juſqu'au derriere de ſa tête; ce qu'étant fait & recommandant à la mere de s'efforcer, la tête de l'enfant ayant été dégagée de cet empêchement, prit place au paſſage, & la femme accoucha heureuſement un petit quart d'heure enſuite; mais comme je commençois à repouſſer ainſi la main de l'enfant au derriere de ſa tête, la mere ayant fait un aſſez grand cri, plutôt par une ſimple appréhenſion que par aucune douleur conſidérable qu'elle en reſſentît, dans le même inſtant ſon mari qui étoit préſent, compâtiſſant aveuglément à la clameur de ſa femme, mit bruſquement la main ſur la garde de ſon épée, comme pour la tirer contre moi, prétendant m'empêcher de faire du mal à ſa femme; ce qui m'obligea de ſurſeoir le ſalutaire ſecours que je lui donnois, juſqu'à ce que j'euſſe obligé cet inconſidéré mari de ſortir de la chambre de ſa femme, afin qu'ayant la préſence d'eſprit qu'on doit toujours conſerver en ces occaſions, je puſſe opérer plus ſûrement & plus facilement. Auſſi-tôt que j'eus ainſi accouché cette femme, je fis ouvrir la porte de la chambre à ſon mari, qui reconnoiſſant l'obligation qu'il m'avoit pour le ſecours que je venois de donner à ſa femme, commença pour lors à me regarder comme le meilleur de ſes amis. J'ai rapporté cet exemple pour faire connoître qu'il ne faut pas ſouffrir dans la chambre des femmes en travail, des perſonnes qui puiſſent par leur compaſſion indiſcrete diſtraire la préſence d'eſprit de ceux qui y ſont pour les ſecourir.

OBSERVATION XVI.

Du violent accouchement d'une femme qui mourut quatre jours enſuite, par la faute de ceux qui avoient tenté les premiers de l'accoucher.

LE 26 Janvier 1670, je vis une femme en travail de ſon premier enfant, laquelle étant pour lors preſque agoniſante, avoit reçu tous ſes Sacremens, à cauſe des extrêmes violences qu'elle avoit ſouffertes

de trois Chirurgiens qui avoient tenté l'un après l'autre de l'accoucher, sans en pouvoir venir à bout durant trois heures entieres. Je trouvai cette femme en ce déplorable état, lorsque deux de ces Chirurgiens me requirent de leur prêter mon secours pour accoucher cette femme, déclarant ingénuement qu'ils avoient épuisé inutilement toute leur industrie, aussi-bien que toutes leurs forces à différentes repriſes. La tête de l'enfant qui étoit mort, étoit au passage avec une de ses jambes qui en étoit entierement sortie; mais ces Chirurgiens avoient tiré cette jambe avec tant de violence, qu'elle étoit toute séparée du genou, n'y tenant plus que par la seule peau; quoi faisant, ils avoient tellement engagé la cuisse & la hanche de l'enfant avec sa tête dans le passage, qu'ils en avoient rendu dans cet état l'extraction de l'enfant impossible, faute d'avoir repoussé la tête devant que de tirer cette jambe aussi fortement qu'ils avoient fait. De sorte que voyant qu'ils ne le pouvoient pas tirer par les pieds, ils essayerent une autre maniere qui leur fut aussi inutile, qui étoit de fendre la tête de l'enfant pour en vuider le cerveau; car l'ayant fait, ils ne purent encore venir à bout de tirer l'enfant; ce qui fit qu'après s'être tant fatigués qu'ils en suoient à grosses gouttes, quoique l'on fût en plein hiver, ils furent obligés de renoncer à la besogne, & de m'envoyer querir pour l'achever, comme je fis en leur présence avec presque autant de facilité que si l'accouchement eût été naturel, en opérant avec plus de méthode qu'ils n'avoient pas fait. Pour y procéder, j'achevai premierement d'extirper entierement cette jambe qu'ils avoient tant tirée, qu'elle étoit tout-à-fait hors du passage; ne tenant plus au genou que par la seule peau, parce qu'elle m'eût empêché de repousser au dedans aussi facilement que je fis ensuite, la cuisse & la hanche, afin de laisser la seule tête au passage où elle étoit. Ce qu'étant fait, je tirai aussi-tôt avec un crochet cette tête entierement dehors; incontinent après quoi l'ayant prise avec mes deux mains, j'achevai facilement de tirer le reste du corps de l'enfant. Ce qui m'obligea de repousser plutôt la cuisse de l'enfant pour le tirer ainsi par la tête, fut le danger qu'il y avoit d'user d'une autre maniere, à cause que les os de cette tête étant tout écartés avec plusieurs aspérités causées par les coups du crochet dont ces Chirurgiens s'étoient inutilement servis, auroient sans doute grandement blessé la matrice, si j'eusse repoussé au-dedans la tête en cet état pour tirer l'enfant par les pieds. Aussi-tôt que j'eus ainsi accouché cette femme, elle se trouva beaucoup soulagée de toutes les cruelles douleurs qu'elle sentoit auparavant; mais elle ne laissa pas de mourir quatre jours ensuite, comme je l'avois bien préjugé; encore étoit-il bien étonnant qu'elle eût pu subsister si long-tems après les grandes violences que ces trois Chirurgiens lui avoient fait souffrir.

OBSERVATION XVII.

De l'accouchement d'une femme qui mourut par une excessive perte de sang.

LE 25 Février 1670, j'ai accouché une femme qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, laquelle ayant été durant tout ce tems assez médiocre, devint tout d'un coup si grande, que cette femme en tomboit en de fréquentes foiblesses, vuidant beaucoup de gros caillots depuis huit heures entieres, pour raison de quoi elle avoit déjà reçu tous ses Sacremens, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis dès l'instant que je fus arrivé chez elle, en l'accouchant sans aucune violence d'un enfant vivant qui alloit indubitablement périr avec sa mere qui étoit moribonde. Par ce secours je sauvai bien la vie à l'enfant, mais la mere ne laissa pas de mourir sept heures ensuite; la trop grande abondance du sang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchasse, lui ayant ôté la force de supporter la perte de celui qui s'écoule ordinairement après l'accouchement; ce qui ne seroit pas arrivé vraisemblablement, si j'eusse été mandé plutôt pour la secourir; car, quoique l'accouchement soit bien le plus salutaire secours que l'on puisse donner aux femmes qui sont supprises de ces sortes de pertes de sang surabondantes, il leur est souvent inutile, si l'on differe trop long-tems à leur donner, n'étant pas possible que la femme en échappe, s'il ne lui reste plus assez de sang pour la faire subsister après l'opération, quoiqu'elle ait été bien & duement faite sans aucune violence, comme il arriva à cette femme suivant la prédiction que j'en avoit faite auparavant à tous ses parens qui m'avoient très-instamment requis de l'accoucher toute moribonde qu'elle étoit, pour tâcher au-moins de sauver son enfant, comme je fis. Ce fut ainsi que ma propre sœur mourut en l'année 1665, pour n'avoir pas été accouchée d'assez bonne heure par la faute du Chirurgien qui avoit été mandé pour la secourir en mon absence. J'en ai rapporté l'histoire avec toutes ces circonstances en mon livre des Accouchemens, au chapitre de la Perte de sang.

OBSERVATION XVIII.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras.

LE 26 Février 1670, j'ai accouché une femme dont le travail étoit un des plus laborieux & des plus pénibles que l'on puisse voir, tant pour la mauvaise situation de son enfant qui présentoit un bras; que

pour la mauvaise disposition du ventre de cette femme, qui pendoit jusqu'au milieu de ses cuisses en maniere de sac ; pour lequel sujet je fus obligé de faire une extrême contorsion de tout mon bras jusqu'au coude pour réfléchir ma main par dessous l'os *pubis* de la mere, afin d'aller prendre jusqu'au fond de ce sac les deux pieds de son enfant, lequel y étant tout en un tas fortement engagé, étoit empêché par la réflexion de la figure recourbée de son corps de céder aussi facilement qu'il auroit pu faire à l'attraction des pieds, dans une disposition plus naturelle que n'étoit pas celle du ventre de cette femme. Cependant quoique ce travail fût, comme j'ai dit, un des plus laborieux & pénibles, je tirai cet enfant vivant, & la mere se porta bien ensuite, s'estimant très-heureuse de ce que je l'avois ainsi secourue dans cette urgente nécessité.

OBSERVATION XIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé plus d'une pinte d'eau six semaines auparavant.

LE 2 Mars 1670, j'ai vu une femme accouchée à terme depuis douze jours d'un enfant vivant, laquelle avoit vuidé tout d'un coup plus d'une pinte d'eau six semaines avant que d'accoucher ; nonobstant quoi elle en avoit encore vuidé beaucoup le jour qui précéda son accouchement, ces dernieres eaux ayant percé comme à l'ordinaire. Cela peut donner lieu de croire que ces premieres eaux écoulées subitement en une si grande abondance, venoient vraisemblablement de quelque espece d'hydropisie de matrice contenue hors des membranes de l'enfant ; car si elles eussent été les véritables eaux de l'enfant, l'accouchement seroit arrivé peu de tems ensuite de leur écoulement.

OBSERVATION XX.

De deux femmes qui ne laisserent pas d'accoucher heureusement, quoique l'une eût été saignée quarante-huit fois durant sa grossesse, & l'autre jusqu'à quatre-vingt-dix fois.

LE 6 Mars 1670, un de mes Confreres me dit avoir saigné sa femme quarante-huit fois durant le cours d'une seule grossesse ; sçavoir, quarante-cinq fois du bras, deux fois du pied & une fois de la gorge, m'assurant qu'il n'avoit pu la soulager d'une continuelle oppression qu'elle avoit, par d'autres remedes que par la saignée si souvent réïtérée, nonobstant quoi elle ne laissa pas d'accoucher heureusement à terme

d'un enfant qui se portoit bien. Mais je joindrai à cet exemple un autre encore bien plus remarquable, qui est d'une jeune femme de dix-huit ans que je vis le 31 Mars 1688, qui étoit heureusement accouchée à terme depuis trois mois de son premier enfant qui se portoit assez bien, & elle aussi, quoiqu'elle eût été saignée quatre-vingt-dix fois dans le tems de sa grossesse, & notamment quatre-vingt-deux fois du bras par l'ordonnance d'un célebre Médecin, étant dans le huitieme mois de sa grossesse, & même deux fois du pied. Mais selon mon sentiment, ces fréquentes saignées, nonobstant l'évenement qui par fortune n'en fut pas malheureux, n'avoient pas été judicieusement conseillées à cette femme par plusieurs Médecins pour remédier, à ce qu'ils prétendoient, à une grande oppression accompagnée de foiblesse, dont elle étoit presque journellement travaillée, qui n'étoit en effet, à ce que je crois, qu'une véritable suffocation de matrice, à quoi on auroit pu remédier par d'autres voies que ces saignées si fréquentes qui contribuoient plutôt par la grande inanition qu'elles faisoient, à lui causer quelquefois des mouvemens convulsifs & de fréquentes récidives de cette maladie, qu'à l'en guérir véritablement; parce que le sang nouvellement engendré à la place de celui qu'on lui tiroit journellement par toutes ces saignées, étant plus sujet à se fermenter par l'infection de quelques vapeurs hystériques, réitéroit par son bouillonnement les grandes suffocations dont cette femme étoit fort incommodée. Je ne rapporte pas ces deux prodigieux exemples pour en approuver la pratique que je blâme fort, mais seulement pour faire connoître jusqu'à quel point certaines femmes grosses peuvent supporter la saignée lorsqu'elles en ont besoin, puisque celle-ci, nonobstant qu'elle eût été saignée, à ce que je crois, plus de quatre-vingt fois sans nécessité durant le tems de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à terme, & d'en accoucher assez heureusement.

Observation XXI.

De deux femmes qui furent surprises de convulsions après être accouchées, dont l'une échappa, & l'autre mourut.

Le 15 Mars 1670, je vis une femme qui un jour après être accouchée assez heureusement à terme, à ce que me dit sa Sagefemme, fut surprise tout d'un coup de très-violentes convulsions qui lui continuerent quatre ou cinq jours par différens intervalles, durant tout lequel tems elle fut sans aucune connoissance; ce qui faisoit croire qu'elle devoit certainement mourir; mais lui ayant tiré quelques petites portions d'arrierefaix & de membranes que la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit laissées dans la matrice, qui pouvoient contribuer à son mal; & ayant été saignée six fois du bras & deux fois du pied, ses convulsions cesserent peu-à-peu, & elle revint à son bon sens & se porta bien

bien dans la suite. Mais le 12 Septembre de la même année je vis une autre femme qui ne fut pas si heureuse que celle dont je viens de parler ; car ayant été surprise de pareilles convulsions trois heures après être accouchée naturellement, à ce que me fit aussi entendre la Sage-femme, elle mourut le jour suivant, à quoi contribuerent beancoup, à ce que je crois, deux prises de vin émétique qu'un Médecin qui la vit avec moi, lui avoit ordonné contre mon sentiment, qui étoit de la saigner même plusieurs fois s'il étoit nécessaire, comme j'avois conseillé de faire à celle de ci-dessus qui étoit bien réchappée. Ce dernier exemple & beaucoup d'autres semblables que j'ai vus, m'ont toujours fait connoître que ce remede est très-pernicieux en ces occasions.

OBSERVATION XXII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & l'autre présentoit les pieds.

LE 16 Avril 1670, j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, qui avoient chacun leur arrierefaix entierement séparé l'un de l'autre, sinon qu'ils étoient seulement joints par un intervalle membraneux large d'un travers de doigt. Le premier de ces deux enfans, qui étoit une fille de médiocre grosseur, vint naturellement la tête la premiere ; & le second, qui étoit un garçon bien plus gros & plus fort, vint les pieds devant. L'on peut connoître par cet exemple, ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres semblables, que la bonne ou la mauvaise situation des enfans ne dépend point de leur vigueur plus ou moins grande, & que ce n'est pas aussi toujours le plus fort des enfans jumeaux qui se présente le premier pour sortir dans l'accouchement ; car si cela étoit, le garçon auroit pris la place de la fille & seroit venu le premier en bonne situation, & non pas le dernier en la mauvaise qu'il avoit ; & l'on doit remarquer qu'il arrive assez souvent que l'un ou l'autre des enfans jumeaux, & quelquefois même l'un & l'autre viennent en mauvaise situation, à cause qu'étant fort pressés dans la matrice, ils se nuisent l'un à l'autre, n'ayant pas une entiere liberté de se retourner pour prendre une bonne situation.

OBSERVATION XXIII.

D'une femme qui étant grosse de sept mois, fut traitée de la maladie vénérienne, dont elle fut bien guérie, & accoucha ensuite heureusement.

LE 28 Juin 1670, un de mes Confreres me pria d'aller voir une jeune femme âgée de vingt-deux ans, grosse de sept mois, qu'il traitoit de la maladie vénérienne, étant en peine de ce qu'elle n'avoit point senti remuer son enfant depuis trois jours ; mais elle me dit en la visitant qu'elle venoit de le sentir. Cette femme avoit pour lors un flux de bouche assez copieux, qui lui avoit été excité par plusieurs frictions d'onguent de mercure, vuidant jusqu'à cinq ou six bassins par jour, sans aucun autre accident extraordinaire, par lequel flux elle fut bien guérie de cette fâcheuse maladie, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain, qui auroit été en grand risque d'être infecté de cette maladie contagieuse de la mere, si elle eût différé à s'en faire traiter après son accouchement.

OBSERVATION XXIV.

D'une femme grosse de deux mois, qui avoit des vomissemens si violens, qu'ils lui causoient quelque sorte de mouvemens convulsifs.

LE 3 Août 1670, j'ai vu une femme âgée de 25 ans, qui ayant eu un avortement au terme de deux mois & demi de sa premiere grossesse, & une autre fois une fausse couche d'un faux germe environ au même terme, se voyant grosse pour la troisieme fois, & craignant la même chose qui lui étoit arrivée à ses deux précédentes grossesses, me manda chez elle pour sçavoir de moi ce que je lui conseillerois de faire pour éviter que les fréquens vomissemens dont elle étoit travaillée avec de si violens efforts, qu'ils lui causoient quelque sorte de mouvemens convulsifs, ne la fissent encore avorter dans peu, n'étant pour lors grosse que de deux mois. Et comme elle me parut d'un tempérament sanguin & d'une habitude assez replette, je lui conseillai de se faire saigner du bras dès le même jour, sans attendre plus long-tems ; & sur ce qu'elle me dit que si elle se faisoit saigner devant le terme de quatre mois & demi de sa grossesse, auquel on a coutume de conseiller ce remede à la plûpart des femmes grosses, elle craignoit que cette saignée prématurément faite, à ce qu'elle croyoit, au terme de deux mois, au

lieu de la soulager, ne lui causât encore plutôt une fausse couche, je la desabusai de l'erreur où elle étoit, qui est aussi grande qu'elle est commune, lui faisant connoître par sa propre expérience qu'il n'y avoit pas de raison de suivre cette mauvaise coutume, & d'attendre qu'elle fût grosse de quatre mois & demi, & à lui faire un remede pour la préserver d'un accident qui lui étoit déjà arrivé par deux fois avant la fin du troisieme mois. Car il est certain que de dix femmes qui ont des fausses couches, il s'en trouve neuf à qui cet accident arrive avant la fin du troisieme mois de leur grossesse, par la trop grande abondance de sang, qui n'ayant, s'il faut ainsi dire, en elles la conception dès les premiers mois de leur grossesse, détruit le principe de vie du *fœtus* qui pour sa petitesse ne peut pas en ce tems consumer pour sa nourriture tout le sang superflu ; de sorte qu'ayant persuadé par mon raisonnement cette femme de se faire saigner dès le même jour ; & ayant suivi le bon conseil que je lui donnai, elle fut tout-à-fait soulagée de ses violens vomissemens ; & s'étant préservée par ce remede salutaire d'une troisieme fausse couche dont elle étoit menacée, elle se porta bien dans la suite, & accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit aussi fort bien.

OBSERVATION XXV.

D'une femme qui étoit tombée en une grande suffocation hystérique, immédiatement après une dysenterie de trois mois.

LE 12 Août 1670, je vis une jeune femme qui étoit tombée en une grande suffocation hystérique avec perte de connoissance, immédiatement après une dysenterie de trois mois, accompagnée de fiévre sans discontinuer, qui l'avoit rendue presque étique. Ses parens ne connoissant pas d'abord que ce fût cette maladie, mais croyant plutôt qu'elle alloit effectivement mourir, venoient de lui faire apporter l'Extrême-onction, lorsque j'arrivai chez elle ; mais je les consolai aussitôt, en les assurant que ce n'étoit qu'une maladie passagere dont ils furent persuadés par l'évenement ; car cette femme, après que l'accès de sa suffocation eût été entierement dissipé, se porta bien dans la suite. J'ai rapporté cet exemple pour faire seulement connoître que la suffocation de matrice vient bien plutôt du sang menstruel retenu ou corrompu, que de la superfluité de la semence ; car il n'y a pas d'apparence que la suffocation de matrice de cette femme procédât d'une telle superfluité, après une continuelle dysenterie durant trois mois qui l'avoit rendue si émaciée, qu'elle en paroissoit étique, comme j'ai dit ; pendant tout lequel tems elle n'avoit point été bien réglée dans l'évacuation de ses menstrues.

OBSERVATION XXVI.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, qui n'en put jamais être tiré par un Médecin Anglois qui avoit entrepris de l'accoucher.

LE 19 Août 1670, j'ai vu un petite femme âgée de 38 ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis huit jours, ses eaux s'étant écoulées dès le premier jour qu'elle avoit commencé à se trouver mal, sans presque aucune dilatation de la matrice. Etant restée en cet état jusqu'au quatrieme jour, je fus mandé pour en dire mon sentiment à sa Sagefemme, à laquelle je conseillai de la faire saigner; & au cas que la saignée ne produisît pas le bon effet que l'on en pouvoit espérer, de lui faire prendre l'infusion de deux drachmes de sené, pour lui provoquer les douleurs qu'elle n'avoit point; ce qui fut fait le jour suivant & réussit assez bien, ce remede lui ayant excité des douleurs qui dilaterent la matrice autant qu'il étoit possible. Néanmoins pour tout cela elle ne put jamais accoucher, & son enfant qui venoit la tête devant, mais la face en dessus, resta toujours au même lieu sans pouvoir avancer au passage que cette femme qui étoit très-petite, avoit tellement étroit, & les os qui le forment si serrés & si proches l'un de l'autre, & l'os du croupion si recourbé en-dedans, qu'il me fut entierement impossible d'y introduire ma main pour l'accoucher, quoique je l'aye assez petite, lorsque je fus mandé pour lui donner ce secours, trois jours ensuite de la premiere fois que je l'avois vue; de sorte qu'y ayant tâché inutilement, il ne me fut pas possible d'en venir à bout, ne pouvant introduire ma main qu'avec un extrême effort, à cause de l'étroitesse du passage d'entre les os, & l'ayant introduite, elle se trouvoit si serrée, qu'il m'étoit impossible d'en remuer seulement les doigts, & de la faire avancer assez pour pouvoir conduire un crochet avec sureté, afin d'en tirer cet enfant qui étoit mort depuis près de quatre jours suivant l'apparence; ce qu'ayant essayé, je déclarai l'impossibilité d'accoucher cette femme à tous les assistans, qui en étant bien persuadés, me prierent de lui tirer son enfant du ventre par l'opération césarienne, laquelle je ne voulus pas entreprendre sçachant bien qu'elle est toujours très-certainement mortelle à la mere. Mais après que j'eus laissé cette femme en cet état, ne m'étant pas possible de la secourir comme j'aurois fait toute autre qui auroit eu une disposition du corps plus naturelle, il survint aussitôt un Médecin Anglois, nommé *Chamberlen*, qui étoit alors à *Paris*, & qui de pere en fils faisoit une profession ordinaire des accouchemens en Angleterre dans la ville de *Londres*, où il a acquis depuis ce tems-là le suprême degré de réputation en cet Art. Ce Médecin voyant cette femme en l'état que je viens de déclarer, & ayant appris que je n'avois pas trouvé au-

cune possibilité de l'accoucher, témoigna être étonné de ce que je n'en avois pas pu venir à bout, moi qu'il disoit & assuroit être le plus habile homme de ma profession qui fût à *Paris;* nonobstant quoi il promit d'abord de l'accoucher très-assurément en moins d'un demi-quart d'heure, quelque difficulté qu'il pût y trouver; pour quoi faire, il se mit aussitôt en besogne; & au lieu d'un demi-quart d'heure, il travailla durant plus de trois heures entieres sans discontinuer que pour reprendre haleine. Mais ayant épuisé inutilement toutes ses forces, aussi-bien que toute son industrie, & voyant que la pauvre femme étoit près d'expirer entre ses mains, il fut contraint d'y renoncer & d'avouer qu'il n'étoit pas possible d'en venir à bout, comme je l'avois bien déclaré. Cette pauvre femme mourut avec son enfant dans le ventre vingt-quatre heures après les extrêmes violences qu'il lui avoit faites; & par l'ouverture que je fis de son corps, en lui faisant après sa mort l'opération césarienne que je n'avois pas voulu lui faire, comme j'ai dit, durant qu'elle vivoit, je trouvai son enfant & toutes les autres choses disposées comme je les ai spécifiées ci-dessus, & la matrice toute déchirée & percée en plusieurs endroits par les instrumens dont ce Médecin s'étoit servi aveuglément sans la conduite de sa main, laquelle pour être une fois plus grosse que la mienne, il n'avoit vraisemblablement pu introduire assez avant pour l'en préserver. Néanmoins ce Médecin étoit venu d'*Angleterre* à *Paris* depuis six mois, dans l'espérance d'y faire fortune, faisant courir le bruit qu'il avoit un secret tout particulier pour les accouchemens de cette nature, se vantant de faire les plus désespérés & abandonnés en moins d'un demi-quart d'heure, & il avoit même proposé à M. le premier Médecin du Roi que si on vouloit lui faire donner dix mille écus de récompense, il communiqueroit son prétendu secret. Mais la seule expérience de ce fâcheux accouchement le dégoûta tellement de ce pays-ci, qu'il s'en retourna peu de jours ensuite en *Angleterre*, voyant bien qu'il y avoit à *Paris* de plus habiles gens en l'art des accouchemens que lui. Mais avant que de partir pour *Londres*, il me rendit visite chez moi, pour me faire compliment sur le Livre des Accouchemens que j'avois donné au Public depuis deux ans, & me dit pour lors qu'il n'avoit jamais trouvé d'opération si difficile à faire, que l'accouchement de cette femme, dont il n'avoit pas pu venir à bout, me louant de ce que je ne l'avois pas voulu entreprendre aussi inconsidérément qu'il avoit fait. Je reçus son compliment comme je devois, lui faisant entendre qu'il s'étoit bien trompé, en croyant trouver autant de facilité à accoucher les femmes à *Paris*, comme il avoit pu trouver à *Londres*, où il s'en retourna dès le lendemain, emportant avec lui un exemplaire de mon Livre qu'il fit imprimer après l'avoir traduit en Anglois en l'année 1672, depuis laquelle traduction il s'est acquis un si haut degré de réputation en l'art des Accouchemens dans la ville de *Londres*, qu'il y a gagné plus de trente mille livres de rente qu'il possede présentement, à ce que m'ont dit depuis peu des personnes de sa connoissance. S'il lit quelque jour cette Observation, lorsque je l'aurai rendue publique, & qu'il soit aussi

sincere que je le suis, je crois qu'il avouera que je l'ai rapportée avec toute la religion que peut demander une vérité très-constante, dont il peut fort bien se souvenir. L'extraordinaire difficulté qui se rencontra en cet accouchement, m'a fait inventer un instrument auquel j'ai donné le nom de *tire-tête*, pour son usage, qui est incomparablement plus commode & plus sûr que celui des crochets. Si j'avois eu pour lors un pareil instrument, je suis certain qu'avec son aide j'aurois pu sauver la vie à cette femme. J'en ai fait représenter la figure dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enseigné très-exactement la maniere de s'en bien servir.

OBSERVATION XXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 22 Septembre 1670, j'ai accouché une femme qui avoit depuis le jour précédent une si grande perte de sang avec caillots, qu'elle couroit grand risque de perdre la vie, si je ne l'eusse promptement secourue en retournant entierement son enfant pour le tirer par les pieds comme je fis, n'ayant pas d'espérance par le défaut des douleurs de la mere, qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, quoique son enfant se présentât dans la posture naturelle. Cette femme se porta bien ensuite, & son enfant aussi, nonobstant un si laborieux & si dangereux travail.

OBSERVATION XXVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de six mois par les efforts d'une violente toux qui lui causa une perte de sang.

LE 10 Novembre 1670, je vis une femme grosse de six mois, qui avoit depuis huit jours une médiocre perte de sang avec quelques caillots, causée par les efforts d'une violente toux qui avoit fait dilater sa matrice de la largeur du doigt; pour raison de quoi je prédis qu'elle avorteroit certainement dans peu, nonobstant qu'elle n'eût pour lors aucune douleur, parce que l'ouverture de la matrice me faisoit connoître que cette perte de sang venant des parties intérieures, il étoit impossible que l'agitation de cette violente toux n'achevât de produire le mauvais effet qu'elle avoit commencé, comme il arriva le jour ensuite, cette femme étant avortée d'un très-petit enfant qui ne vécut qu'un jour & demi.

OBSERVATION XXIX.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis cinq jours, son enfant ayant la tête arrêtée au passage.

LE 17 Novembre 1670, j'ai accouché une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit en très-grand péril de la vie, pour l'impossibilité qui étoit en elle d'accoucher naturellement, à cause de l'extrême grosseur de son enfant qui néanmoins présentoit la tête la premiere. Cette femme étoit en travail depuis cinq jours entiers, & la longueur de ce tems avoit causé la mort à son enfant en son ventre, sa tête étant restée au passage, sans pouvoir avancer plus outre. J'en fis extraction en cette posture, me servant d'un crochet, dans l'entiere certitude que j'avois de la mort de l'enfant depuis deux ou trois jours. Pour y parvenir j'imprimai premierement mon crochet à côté de la tête de cet enfant mort, sur un des os pariétaux, & l'ayant un peu fait avancer, je retirai le crochet du premier endroit où je l'avois mis, pour le ficher en l'autre côté de cette tête, afin de la faire avancer en la redressant dans le passage; & usant de cette méthode de côté & d'autre alternativement, selon qu'il étoit convenable, j'achevai de faire l'extraction de ce gros enfant mort, sans en ouvrir aucunement la tête pour en vuider le cerveau, comme j'avois quelquefois essayé en d'autres occasions; mais la méthode n'est pas si sûre que de tâcher de faire passer ainsi la tête entiere, si on le peut; car lorsque le cerveau en est vuidé, les os de la tête de l'enfant n'ayant plus d'appui, empêchent que le crochet ne s'y imprime si aisément, & ils en sont souvent rompus & lacérés avec peu d'aide; & en s'écartant ensuite de côté & d'autre, ils blessent la femme de toutes parts & incommodent beaucoup le Chirurgien en son opération, lequel n'ayant plus cette prise solide de la tête entiere, a quelquefois bien de la peine à faire avancer les épaules de l'enfant au passage; car la matrice venant à se contracter, à proportion que la tête s'affaisse, quand on en vuide le cerveau, retient fortement les épaules au dedans; ce qui n'arrive pas si-tôt quand la tête entiere par sa grosseur leur fait passage. Il faut remarquer qu'il survient souvent pourriture aux parties basses des femmes dont les enfans demeurent long-tems de la sorte au passage, ensuite de quoi il leur arrive par fois durant quelque tems un flux involontaire d'urine qui vient de la suppuration d'une partie du col de la vessie qui a été trop long-tems violemment comprimé, & aussi à cause que l'urine & les autres excrémens ont été supprimés par la même compression durant trois ou quatre jours devant l'accouchement. Cette pourriture suit ordinairement l'inflammation qui est toujours en ces parties en pareille occasion, & succede aussi très-souvent aux lacérations de ces mêmes parties pour petites qu'elles soient. Il arriva un pareil accident à cette femme,

mais elle fut guérie en peu de jours par le soin que j'en pris, & releva de sa couche en parfaite santé.

OBSERVATION XXX.

D'une femme qui après une perte de sang durant quatorze mois entiers, devint grosse, & accoucha ensuite heureusement.

LE 2 Janvier 1671, j'ai vu une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit pour lors grosse de trois mois passés; dont je fus assez étonné, à cause d'une perte de sang presque continuelle qu'elle avoit eue avant sa grossesse durant quatorze mois entiers; dans tout lequel tems je l'avois vue par plusieurs fois vuider une prodigieuse quantité de sang; car je craignois plutôt que cet accident ne lui causât dans la suite quelque ulcere en la matrice, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont sujettes à ces sortes de pertes de sang de longue durée, que je ne soupçonnois qu'elle pût devenir grosse, comme il lui arriva un mois après que sa perte de sang eût enfin cessé de paroître, à quoi avoit beaucoup contribué l'usage du lait de vache que je lui avois conseillé. Elle se porta bien dans tout le reste du tems de sa grossesse, s'étant fait faire, suivant mon avis, par précaution quelques saignées du bras, qui l'ayant préservée de la récidive de sa perte de sang, aiderent à lui faire porter jusqu'à terme son enfant qui étoit une fort grosse fille, dont elle accoucha heureusement le 24 Juin de la même année.

OBSERVATION XXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui présentoient tous deux les pieds.

LE 15 Janvier 1671, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre. Je les tirai tous deux par les pieds, parce qu'ils s'étoient présentés en cette posture qui étoit celle qu'ils avoient toujours eue naturellement, laquelle est commune à tous les autres enfans durant les sept ou huit premiers mois de la grossesse, n'ayant pû se tourner la tête en bas, comme tous les enfans ont coutume de faire vers le dernier mois, à cause qu'ils étoient trop pressés en la matrice. C'est ce qui fait que des enfans jumeaux il y en a presque toujours quelqu'un qui vient en cette mauvaise situation, & que même assez souvent tous les deux se présentent ainsi.

OBSERVATION XXXII.

D'une femme qui avoit une tumeur de la groſſeur des deux poings à la levre gauche de la vulve.

LE 1 Février 1671, j'ai vu avec deux de mes Confreres une femme âgée de plus de ſoixante ans, qui avoit depuis vingt-cinq ans une tumeur de la groſſeur des deux poings à la levre gauche de la vulve à laquelle il s'étoit fait depuis peu une fluxion très-conſidérable qui avoit entierement diſpoſé cette tumeur à ſuppurer; pour raiſon de quoi nous conclûmes à en faire ouverture, afin de donner une entiere iſſue à la matiere qui y étoit contenue; ce qui fut fait deux jours enſuite. L'on tira par l'ouverture de cette tumeur une grande abondance de matiere aneuriſmale, ſemblable à la lie de vin rouge, après quoi cette femme fut parfaitement bien guérie en peu de jours de cette indiſpoſition qu'elle avoit gardée durant un ſi long tems avec une grande incommodité, n'ayant jamais oſé s'en faire traiter auparavant, dans le ſoupçon qu'elle avoit que ce fût quelque vraie hergne; mais elle n'étoit ſeulement que ſimilitudinaire. Ces ſortes de tumeurs particulieres ſont connues en ce qu'elles ont leur matiere renfermée dans une eſpece de chyſte, & qu'elles n'ont aucune continuité juſque dans l'aîne, ni les propres accidens des vraies hergnes. J'ai vu pluſieurs autre femmes, & même des femmes groſſes, avoir de ces ſortes de tumeurs de médiocre groſſeur à l'une des levres extérieures de la matrice ſans aucun autre accident qu'une douleur aſſez conſidérable qui en précédoit la ſuppuration.

OBSERVATION XXXIII.

De l'accouchement laborieux d'une femme qui croyoit que ſon enfant qui étoit vivant, fût certainement mort, à cauſe qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer depuis deux jours.

LE 25 Février 1671, j'ai accouché une femme âgée de trente ans, d'une habitude fort replette, qui avoit vuidé toutes les eaux de ſon enfant, qui avoient toujours continué de couler peu-à-peu depuis huit jours ſans aucune douleur; ſinon depuis un jour & demi qu'elle étoit effectivement en travail, & que ſa matrice avoit commencé à ſe dilater manifeſtement avec de très-fortes douleurs qui néanmoins n'avoient pas pu juſqu'alors la faire accoucher, à cauſe de l'extrême groſſeur de ſon enfant qui demeura un jour entier la tête au paſſage, ſans pouvoir être pouſſé dehors. Cette femme fit pour lors tout ſon poſſible, auſſi-bien

que tous ses parens, pour me persuader de l'accoucher de quelque maniere que ce fût, dans la croyance qu'elle avoit que son enfant qu'elle disoit n'avoir point senti remuer depuis près de deux jours, étoit mort dans son ventre. Mais comme il venoit naturellement, & que je n'avois pas d'autre preuve qu'il fût mort, que celle qu'alléguoit la mere de ne l'avoir point senti remuer durant ce tems, qui me paroissoit très-douteuse, je n'y voulus pas consentir, d'autant qu'il n'y avoit pas lieu de tirer cet enfant en la situation où il étoit, sans se servir d'instrumens, & que j'avois encore espérance, vu les forces & les douleurs de la mere, qu'elle pourroit accoucher naturellement, comme elle fit assez heureusement deux jours ensuite, son enfant étant encore vivant. J'ai rapporté cet exemple pour faire remarquer que souvent les femmes en travail ne sentent pas ou très-peu remuer leur enfant, quoiqu'il soit vivant, un jour après que leurs eaux ont percé & qu'elles se sont entierement écoulées; ce qui arrive à cause que la matrice joignant pour lors exactement & serrant le corps de l'enfant, ne lui laisse plus la liberté de se remuer, comme il avoit durant que les eaux étoient encore contenues en la matrice entierement ou en partie; c'est ce qui fait qu'on ne doit pas trop se fier à ce signe pour juger certainement de la mort de l'enfant, d'autant qu'il est bien équivoque en ces rencontres, s'il n'est confirmé par plusieurs autres moins douteux.

Observation XXXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui se présentoient en mauvaise posture, l'un étant mort & corrompu, & l'autre étant vivant.

Le 27 Février 1671, une femme m'envoya querir pour la secourir en son accouchement, & pour terminer un grand différend qu'elle avoit avec sa Sagefemme, qui étoit fondé sur ce que nonobstant qu'elle sentoit manifestement son enfant remuer en son ventre, sa Sagefemme lui vouloit faire croire qu'il étoit mort, à cause des excrétions puantes & cadavereuses qu'elle vuidoit de la matrice depuis deux jours; mais lorsque j'eus examiné ce qui en étoit, je trouvai qu'elles avoient toutes deux raison; car j'accouchai sur l'heure cette femme de deux enfans mâles, dont le premier étoit mort & entierement corrompu, d'où procédoient ces excrétions puantes qu'elle vuidoit, & l'autre étoit vivant. Je les tirai tous deux par les pieds, à cause qu'ils se présentoient en mauvaise posture, ayant été obligé pour ce sujet de percer les eaux du dernier qui étoit vivant, afin de le tirer incontinent après que j'eus fait l'extraction de ce premier qui étoit mort. Il faut encore observer que les excrétions de la matrice peuvent aussi être rendues fétides & cadavereuses par la seule corruption de quelques caillots de sang extravasé, qui

ont séjourné durant quelque tems dans la matrice, ce qui n'empêche pas que l'enfant ne soit vivant.

OBSERVATION XXXV.

D'une femme qui ayant une fiévre continue depuis trois semaines, avorta d'un enfant de cinq mois, & mourut deux jours ensuite.

LE 1 Mars 1671, j'ai vu une femme grosse de cinq mois, qui après trois semaines de fiévre continue avec redoublement, étant avortée d'un petit enfant qui expira aussitôt, mourut elle-même deux jours ensuite, l'extrême danger où elle étoit s'étant encore augmenté après son avortement, comme je l'avois bien prédit aux Médecins qui la voyoient, lesquels furent frustrés de la vaine espérance qu'ils avoient que les vuidanges de la couche pourroient contribuer à faire cesser la fiévre de cette femme, & qu'elle pourroit aussi faire plus facilement dans la suite les remedes convenables à sa maladie; car bien loin de cela, l'on voit ordinairement en ces occasions que la fiévre s'augmente encore incontinent après l'accouchement, & qu'elle se redouble plus fortement par l'entiere suppression des vuidanges qui se fait pour lors presque toujours, dont les humeurs corrompues refluent aussitôt, & vont faire un dépôt subit sur les parties internes qui ont causé la premiere indisposition, après quoi la malade tarde peu à mourir, parce que la nature qui étoit déjà presque accablée par une maladie qui de soi étoit mortelle, ne peut pas jamais bien régir ni achever l'évacuation nécessaire des vuidanges. C'est pourquoi ceux qui sont appellés pour traiter les femmes grosses en leurs maladies, doivent sur-tout empêcher autant qu'ils peuvent par tous leurs remedes, qu'elles n'avortent durant leur maladie; car la plupart des femmes à qui cet accident arrive, meurent très-peu de tems ensuite, & principalement celles dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine, dont j'ai vu beaucoup d'exemples semblables à celui de cette femme de laquelle je viens de parler, à qui je trouvai par l'ouverture de son corps après sa mort, le poumon du côté gauche tout purulent & beaucoup de sérosité sanglante épanchée en l'un & en l'autre côté de la poitrine, & le foie tout desséché.

OBSERVATION XXXVI.

De l'accouchement de trois femmes qui furent surprises de fortes convulsions durant leur travail.

LE 12 Avril 1671, j'ai accouché une femme qui étoit près d'expirer, à cause des fortes convulsions dont elle avoit été surprise étant en travail de son premier enfant qui étoit un garçon que je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds, & qui se porta bien dans la suite. La mere nonobstant le secours que je lui donnai, qui pouvoit lui être aussi salutaire qu'à son enfant, mourut le huitieme jour après que je l'eus ainsi accouchée, faute, à ce que je crois, d'avoir été saignée, comme je l'avois expressément recommandé, à quoi ne voulurent jamais consentir plusieurs femmes de ses parentes, sur ce que j'avois conseillé qu'on la saignât du bras, à cause que la grande enflure de ses jambes empêchoit qu'on la pût saigner du pied, disant pour leur raison que la saignée du bras lui retiendroit encore davantage ses vuidanges qui étoient supprimées. C'est une faute que commettent journellement la plupart des femmes, qui ne peuvent pas seulement souffrir qu'on parle de saigner du bras une femme en couche, laquelle est cause que plusieurs meurent faute de ce secours, comme il arriva à celle-ci & à une autre femme que j'accouchai de la même maniere peu de tems ensuite, laquelle avoit été surprise de semblables convulsions qui l'avoient réduite à l'extrémité devant que je l'accouchasse. Elle mourut pareillement le huitieme jour, à quoi contribua beaucoup, si je ne me trompe, un Médecin qui, au lieu de la faire saigner, comme je l'avois fort recommandé, lui fit prendre du vin émétique dès le second jour après que je l'eus ainsi accouchée, croyant la mieux guérir par ce remede des convulsions qui lui venoient encore de fois à autre après son acchouchement, ne sçachant pas qu'il est très-pernicieux en ces sortes d'occasions, où la convulsion n'arrive ordinairement que par compassion. Les enfans de ces deux femmes s'étoient présentés la tête la premiere, qui est la posture naturelle; mais comme ils étoient encore vivans, ne pouvant pas à cause de cela me servir d'instrumens pour les tirer en cette posture, je fus obligé de les retourner entierement pour les tirer promptement par les pieds, afin de leur sauver la vie, comme je fis. Si une certaine Dame dont la mort surprenante a été connue de tout *Paris*, laquelle expira en convulsion avec son enfant dans le ventre le 8 Mai 1692, eût été secourue de la maniere par le Chirurgien qu'elle avoit choisi pour l'accoucher de son premier enfant, il y auroit eu lieu d'espérer que cette opération auroit pu être salutaire à la mere & à l'enfant, qui périrent tous deux ensemble, faute de leur avoir donné ce secours comme ce Chirurgien devoit nécessairement faire, aussi-tôt qu'il la vit surprise de ce funeste accident.

OBSERVATION XXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 2 Juin 1671, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la tête la premiere dans une figure naturelle avec sortie du cordon de l'ombilic, qui auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, si je ne l'eusse secouru en le retournant pour le tirer par les pieds comme je fis, après avoir connu qu'il étoit certainement vivant par le battement des arteres de son cordon que l'on sentoit manifestement. Cette opération est à la vérité laborieuse pour la mere, aussi-bien que pour le Chirurgien, à cause qu'il faut entierement retourner l'enfant pour le tirer ainsi par les pieds; mais elle est nécessaire pour sauver la vie à l'enfant qui périroit certainement si on ne le secouroit promptement de la sorte, car lorsque le cordon de l'ombilic est sorti, il se refroidit, après quoi le sang qu'il contient étant destitué de ses esprits par le défaut de chaleur naturelle, s'y coagule & l'enfant n'en peut plus être vivifié, ne pouvant aussi, au défaut de ce sang, user de la respiration durant qu'il est au ventre de la mere, comme il auroit besoin; joint à ce que le cordon de l'ombilic ainsi sorti, étant fort comprimé par la tête de l'enfant qui est au passage, le mouvement du sang y est intercepté, qui est cause de la mort de l'enfant s'il n'est promptement secouru, comme je fis en cette occasion avec une grande satisfaction de la mere, qui n'avoit pas d'autre enfant que celui-là à qui je sauvai la vie qu'il auroit indubitablement perdue, si pour m'exempter de cette laborieuse opération, j'eusse commis cet accouchement à la seule nature.

OBSERVATION XXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête de côté avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 30 Juin 1671, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mort en son ventre, qui présentoit la tête de côté avec sortie du cordon de l'ombilic depuis plus de vingt-quatre heures. Lorsque je fus mandé pour la secourir, elle avoit été vue par deux autres Chirurgiens qui n'avoient pas voulu l'accoucher, pour l'espérance vaine qu'ils avoient & qu'ils avoient donnée, qu'elle accoucheroit naturellement; ne considérant pas que la tête de son enfant se présentant de côté & étant renversée sur l'épaule dans le tems des douleurs de la mere, la nature fai-

soit des efforts tout-à-fait inutiles depuis plus de deux jours que cette femme étoit en travail ; & comme je connus que l'enfant étoit certainement mort, en touchant le cordon de son ombilic qui pendoit au dehors, que je sentis tout froid & flétri & sans aucune pulsation ; & qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer que la nature pût elle seule pousser dehors cet enfant, à cause de la mauvaise situation de sa tête qui se présentoit de côté, je le tirai avec le crochet, après avoir redressé & réduit par le moyen de cet instrument la tête de l'enfant en une situation convenable à l'extraction que j'en fis aussitôt, qui fut entierement salutaire à la mere qui seroit morte sans ce secours. J'ai expliqué en la précédente Observation la raison pour laquelle la sortie du cordon de l'ombilic est ordinairement cause de la mort subite de l'enfant.

Observation XXXIX.

Du très-laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la tête.

Le 16 Juillet 1671, j'ai accouché la femme d'un de mes Confreres, en présence de plusieurs autres Chirurgiens aussi de nos Confreres, laquelle étoit en un très-laborieux travail depuis plus de trois jours entiers, avec ses eaux écoulées, ne pouvant accoucher à cause que son enfant présentoit le côté de la tête : ce qui le fit mourir au passage en cette posture, y restant sans pouvoir venir naturellement, ainsi que deux autres Chirurgiens des plus célebres en l'art des accouchemens, lui avoient fait espérer inutilement depuis ces trois jours, par quatre différentes fois qu'ils l'avoient vue, pour lequel sujet je fus prié par son mari de l'aller voir pour lui dire mon avis de l'état où elle étoit. Je la trouvai presque réduite à l'agonie, ayant le ventre extraordinairement dur & tendu quasi juqu'à la gorge & toutes les parties extérieures de la vulve extrêmement tuméfiées & entierement disposées à la mortification, à cause de leur inflammation qui commençoit à se communiquer aux parties internes de la matrice, ayant outre cela une grosse fiévre & une entiere suppression de l'urine & des autres excrémens, dont son ventre ne se pouvoit point décharger, pour raison de quoi elle avoit déjà reçu tous ses Sacremens. Néanmoins comme je crus qu'il valoit mieux tenter un remede incertain, que de laisser la malade dans un désespoir assuré ; ayant fait connoître à ce mien Confrere l'impossibilité qu'il y avoit que sa femme accouchât d'elle-meme, ainsi que ces deux Chirurgiens qui se piquoient d'être les plus habiles au fait des accouchemens, lui avoient toujours fait espérer vainement, je lui conseillai de la faire accoucher au plutôt, à quoi je fis consentir ces deux mêmes Chirurgiens qu'il envoya querir dans cet instant pour sçavoir s'ils avoueroient en ma présence que la chose fût comme je la lui avois déclarée ; de quoi ils furent

obligés de demeurer d'accord, ne pouvant pas nier la vérité du fait que je leur fis reconnoître devant pluſieurs autres de nos Confreres qui étoient auſſi préſens. Mais comme il étoit queſtion de faire l'opération ſur l'heure (car le délai en étoit mortel), le plus ancien des deux, qui dans le long tems qu'il a vécu a toujours fui les mauvaiſes cures autant qu'il a pu, ſçachant bien l'extrême difficulté qu'il y avoit de tirer cet enfant & le mauvais état où étoit la mere, prit pour prétexte afin de s'en exempter, que de toute la journée il n'avoit ni bu ni mangé, quoiqu'il fût ſix heures du ſoir : de ſorte que prenant ainſi congé de la compagnie, il dit en s'en allant que ces Meſſieurs, parlant de cet autre Chirurgien & de moi, feroient bien ce qu'il faudroit ſans lui. Mais l'autre vouloit pareillement s'en aller & uſer de la même politique, avouant franchement qu'il l'auroit fait ſi je n'avois été préſent ; ce qui étoit le ſujet pour lequel il conſentit enfin d'entreprendre l'opération, dans la confiance qu'il avoit que je lui aiderois au beſoin quand il ſe ſeroit laſſé, comme il prévoyoit auſſi-bien que moi qu'il arriveroit. En un mot, après que ce Chirurgien ſe fut bien fatigué, ſe ſervant inutilement du crochet pour venir à bout de cette opération qui étoit une des plus laborieuſes & des plus difficiles, à cauſe que toutes les parties extérieures de la vulve étoient extrêmement tuméfiées & que la matrice où il y avoit inflammation, étoit entierement à ſec, il me céda ſa place, enſuite de quoi j'accouchai cette femme d'un très-gros enfant mort, ayant été obligé pour ce faire de le retourner par les pieds, à cauſe que les épaules de cet enfant étoient ſi fortement enchâſſées dans la ſubſtance de la matrice tuméfiée, qu'elles ne pouvoient pas être déplacées par la ſeule attraction du crochet imprimé ſur la tête, qui étant toute de côté, ne pouvoit pas auſſi pour lors être réduite en une figure droite. L'opération lui fut néanmoins infructueuſe, ſi ce n'eſt qu'elle lui prolongea la vie durant quelques jours, à cauſe d'une groſſe fiévre qu'elle avoit devant que d'accoucher, qui continua toujours enſuite avec deux ou trois redoublemens par jour qui étoient ordinairement précédés de friſſons, ayant auſſi toujours eu depuis ſon accouchement un grand flux de ventre qui la fit mourir neuf jours enſuite. Mais il eſt certain que ſi on l'eût ſecourue d'aſſez bonne heure, elle ſeroit réchappée, puiſqu'elle réſiſta encore ſi long-tems nonobſtant le déplorable état où elle étoit, quand nous lui tirâmes ſon enfant, qu'on auroit auſſi ſauvé ſi ces deux Chirurgiens euſſent connu dès le commencement qu'il préſentoit le côté de la tête ; ce qui étoit le ſeul ſujet pour lequel cette pauvre femme n'avoit pas pu accoucher d'elle-même.

Observation XL.

D'une femme qui étoit devenue grosse, nonobstant qu'elle portât toujours actuellement un pessaire.

Le 27 Juillet 1671, j'ai accouché une femme d'un fort gros garçon; laquelle avant sa grossesse étoit fort incommodée depuis six ou sept ans d'une fâcheuse descente de matrice, pour laquelle m'étant venu consulter, je lui mis dans le col de la matrice un pessaire en maniere de petit bourlet circulaire, ouvert en son milieu, dont elle fut entierement soulagée & même guérie; & nonobstant qu'elle portât toujours actuellement ce pessaire, elle ne laissa pas de devenir grosse, & ne l'ôta point qu'elle ne le fût de six mois après m'en avoir demandé avis; ce que je lui conseillai de faire, tant parce qu'il falloit laisser à la matrice la liberté de s'étendre, que parce qu'étant fort dilatée dans le tems avancé de la grossesse, elle est suffisamment empêchée de tomber, étant pour lors soutenue sur la face intérieure des os des *isles* par ceux du passage. Ces sortes de pessaires sont préférables à tous autres, parce qu'étant percés d'un grand trou dans leur milieu, ils n'empêchent point la réception de la semence de l'homme dans la matrice, & donnent une libre issue à l'écoulement des menstrues & aux autres excrémens de la matrice. On en peut voir la figure dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enseigné la maniere de les faire & de s'en bien servir.

Observation XLI.

D'une femme qui eut une excessive perte de sang causée par les fortes épreintes d'un flux de ventre qui la fit mourir six jours après être accouchée.

Le 31 Août 1671, j'ai accouché une femme qui avoit une perte de sang depuis huit jours, excitée par les fortes épreintes d'un flux de ventre, dont elle étoit travaillée depuis douze jours. Cette perte de sang étant enfin devenue excessive, m'obligea de retourner son enfant pour le tirer par les pieds, quoiqu'il présentât la tête la premiere, afin de tâcher, autant qu'il étoit possible, de sauver la vie à cette femme qu'elle couroit risque de perdre dans peu d'heures aussi-bien que son enfant que je tirai vivant; mais nonobstant le bon secours que je lui donnai qui fit bien cesser sa perte de sang, son flux de ventre ayant toujours continué, elle ne laissa pas que de mourir le sixieme jour après que je l'eus ainsi accouchée, la nature n'ayant pas pu résister à l'excès de deux

deux évacuations si considérables qui en cet état, étant chacune en particulier mortelle d'elle-même, continuerent d'autant plus, succédant & étant jointes l'une à l'autre, à faire mourir cette femme.

OBSERVATION XLII.

D'une femme qui eut un laborieux travail à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant.

LE 7 Octobre 1671, j'ai accouché une femme qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant, qui s'étoient écoulées subitement sans aucune douleur trente heures auparavant, & sans aucune manifeste dilatation de la matrice, qui ne commença à s'ouvrir qu'incontinent après leur entier écoulement, comme il arrive ordinairement en ces sortes d'occasions où le travail de la femme est prolongé & rendu beaucoup plus laborieux dans le premier accouchement que dans les suivans; car les eaux de l'enfant s'écoulant ainsi prématurément, à cause de la foiblesse des membranes qui les contiennent, devant que les douleurs qui contribuent à la dilatation de la matrice, ayent précédé, pour lors l'enfant y restant enfermé à sec, en est bien plus difficilement expulsé par les douleurs qui ne deviennent ordinairement bonnes, qu'après l'entier écoulement des eaux; joint à cela que l'orifice interne de la matrice qui n'a pas encore été jamais dilaté, s'ouvre alors bien plus mal-aisément.

OBSERVATION XLIII.

D'une femme qui deux jours après être avortée d'un fœtus *de six semaines, eut une grande perte de sang causée par la rétention de l'arrierefaix.*

LE 18 Octobre 1671, je délivrai une femme qui étoit avortée depuis deux jours d'un petit *fœtus* de six semaines, laquelle étoit en une très-grande perte de sang avec des foiblesses réitérées, causées par la rétention de l'arrierefaix, dont la nature n'avoit pas pu se délivrer, parce que le corps de cet avorton qui étoit très-petit & molasse, comme il arrive ordinairement en ces sortes de fausses couches, n'ayant pas fait d'ouverture de la matrice de cette femme qui n'avoit jamais eu d'autres enfans, qu'à proportion de sa petitesse, le corps de cet arrierefaix qui étoit trois fois plus gros & plus étendu, n'en avoit pas pu être expulsé; ce qui étoit cause que la nature faisant des efforts inutiles, cette perte de sang en étoit excitée, qui étant surabondante, lorsque je fus mandé

pour secourir cette femme, la mettoit en danger de la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arrierefaix ainsi retenu.

OBSERVATION XLIV.

*D'une femme qui avoit une déchirure de toute la partie inférieure de la vulve jusqu'à l'*anus.

LE 25 Octobre 1671, une femme vint chez moi m'offrir toute la reconnoissance que je désirerois d'elle, si je pouvois remédier à une simple difformité qui sans lui causer aucune incommodité, lui donnoit un extrême chagrin. C'étoit une déchirure de toute la partie inférieure de l'entrée extérieure de la vulve jusqu'à l'*anus*, arrivée il y avoit neuf ans dans le tems de son dernier accouchement, par l'ignorance & mauvais traitement de sa Sagefemme, à ce qu'elle croyoit: mais comme elle me dit en même tems que l'enfant qu'elle avoit eu en ce dernier accouchement, étoit d'une grosseur excessive, je lui fis entendre qu'ayant été fort contente de sa Sagefemme dans tous ses précédens accouchemens, elle l'accusoit peut-être à tort d'ignorance, à cause de la déchirure qui s'étoit faite de cette partie, lors de son dernier accouchement, laquelle vraisemblablement n'avoit été causée que par la grosseur excessive de son enfant, & sur ce qu'elle me prioit instamment de remédier à cette difformité, je lui dis qu'il n'étoit plus tems présentement que cette partie déchirée étoit enduite d'une forte cicatrice qui s'étant rendue calleuse depuis un si long tems, ne pouvoit pas être réunie, sans renouveller par une incision très-douloureuse toute la superficie de cette cicatrice, & que pouvant avoir encore d'autres enfans aussi gros que le dernier, qui renouvelleroient infailliblement cette déchirure au tems de l'accouchement, je lui conseillois de souffrir plutôt la difformité de cette partie sans incommodité, que de se faire faire l'opération douloureuse qui y convenoit pour sa réunion, qui auroit dû être faite immédiatement après son accouchement; car pour lors n'y ayant aucune perte de substance en cette partie nouvellement déchirée, elle se seroit réunie plus facilement étant en son entier, qu'après avoir été tout-à-fait cicatrisée depuis un si long tems.

OBSERVATION XLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant préſentoit le côté de la tête avec un pied, & chûte du cordon de l'ombilic.

LE 29 Octobre 1671, j'ai accouché une femme d'un gros enfant qui préſentoit le côté de la tête avec un pied & chûte du cordon de l'ombilic juſqu'à l'entrée extérieure du paſſage, auquel cordon l'on ſentoit un battement manifeſte qui me fit connoître que l'enfant étoit encore vivant, bien qu'il y eût près de 2 heures qu'il fût en cette mauvaiſe ſituation, lorſque la Sagefemme qui aſſiſtoit cette femme, me manda pour la ſecourir. Mais ce qui eſt de remarquable en cet exemple, eſt que ce fut le pied de l'enfant qui ſe préſentoit avec la tête qui préſerva l'enfant de mourir, en préſervant le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoit auſſi, d'une entiere compreſſion que cette tête en auroit faite par ſa rondeur égale, ſi elle ſe fût préſentée ſeule avec ce cordon, laquelle compreſſion interceptant le mouvement du ſang qui y devoit être libre, auroit été certainement cauſe de la mort de cet enfant que je tirai vivant en le prenant par les pieds; après avoir un peu repouſſé au-dedans la tête avec le cordon de l'ombilic qui ſe préſentoient pour en faire plus facilement l'extraction.

OBSERVATION XLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 7 Novembre 1671, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant qui venoit le cul devant, ayant la face & les pieds vers le ventre de ſa mere, comme ont la plupart des enfans qui préſentent le cul le premier, parce que leur premiere ſituation natuelle étoit d'avoir la face ainſi tournée vers le ventre de la mere, dans laquelle ſituation ils reſtent nonobſtant l'affaiſſement du cul qui ſe préſente le premier au paſſage. L'opération qui convient à l'extraction de l'enfant, eſt aſſez facile en cette occaſion, ſi l'on fait comme j'ai coutume de faire, qui eſt qu'il faut faire enſorte qu'en tirant l'enfant qui ſe préſente par le cul, il vienne le face en-deſſous; car, comme nous avons dit, lorſqu'il vient ainſi par le cul, ayant ordinairement la face & les pieds vers le ventre de la mere, ſi on le tiroit de la ſorte en ligne droite, ſans le retourner peu-à-peu à meſure qu'on en fait l'extraction, la face étant ainſi en-deſſus dans ſa premiere ſituation, le menton de l'enfant s'accrocheroit au-deſſous de l'os *pubis*, & la tête en ſeroit arrêtée au paſſage où il périroit très-promptement.

OBSERVATION XLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la tête au passage avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 3 Décembre 1671, je vis une jeune femme de seize ans en travail de son premier enfant, dont la tête étoit au passage avec sortie du cordon de l'ombilic depuis quatre heures, lequel cordon étant tout froid, flétri & sans aucun battement, me fit connoître que l'enfant étoit très certainement mort, faute d'avoir été secouru dans le tems par la Sagefemme qui étoit auprès de cette femme, comme elle auroit dû faire en repoussant au-dedans jusqu'au derriere de la tête de l'enfant ce cordon dès le commencement qu'il avoit été poussé dehors; ce qu'ayant négligé, ce cordon ainsi sorti, ayant été fort comprimé durant un si long tems par la tête de l'enfant qui occupoit tout le passage, avoit été la cause manifeste de la mort de l'enfant par l'entiere interception du mouvement du sang auquel il doit continuellement donner un libre passage durant tout le tems que l'enfant est au ventre de la mere; & comme pour ce sujet il n'y avoit plus aucune espérance de pouvoir sauver cet enfant qui étoit mort lorsque je fus appellé pour voir cette femme, & que d'ailleurs elle n'avoit aucun autre accident, & avoit des forces & des douleurs suffisantes pour accoucher d'elle-même, je conseillai de commettre le reste de l'accouchement à la nature qu'elle acheva deux heures ensuite assez heureusement pour la mere, mais malheureusement pour l'enfant qui vint mort, comme je l'avois prédit, pour la raison que je viens d'expliquer.

OBSERVATION XLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venant le cul devant, eut la cuisse cassée par un violent mouvement de contorsion que fit la mere.

LE 11 Décembre 1671, j'ai accouché une femme d'un des plus gros enfans que l'on puisse voir, qui venoit le cul devant, d'une situation oblique, & qui avoit vuidé beaucoup de *meconium* un jour auparavant; nonobstant quoi je le tirai vivant & se portant bien, sinon que la mere par une extrême impatience, ou plutôt par une grande opiniâtreté, venant à faire un subit & violent mouvement de contorsion de tout le corps, durant que j'étois occupé à dégager la cuisse de son enfant hors du passage pour le tirer ensuite par les pieds, fut cause qu'elle fut rom-

pue dans ce moment; mais l'ayant réduite avec un petit bandage convenable, incontinent après que j'eus ainsi tiré l'enfant, il guérit parfaitement en 25 jours, sans qu'il lui arrivât aucun accident durant ce tems ni dans la suite.

OBSERVATION XLIX.

De la disposition de la matrice d'une femme qui avoit été pendue dans le tems qu'elle avoit actuellement ses menstrues.

LE 12 Janvier 1672, ayant pour lors l'honneur d'être Prevôt de notre célebre Compagnie des Maîtres Chirurgiens Jurés de cete ville de *Paris*, je remarquai très-manifestement en la dissection d'une femme qui avoit été pendue pour ses crimes dans le tems qu'elle avoit actuellement ses menstrues, sur le cadavre de laquelle un aspirant à la maitrise faisoit son chef-d'œuvre anatomique, ce que j'avois déjà bien reconnu par la dissection du corps de plusieurs autres femmes semblables à celle-ci, qui est que les menstrues de la femme, quand elle n'est pas grosse, s'écoulent toujours de la cavité intérieure du propre corps de la matrice, & non pas seulement des vaisseaux qui aboutissent à son orifice interne, aussi-bien quand elle n'est pas grosse, que quand elle l'est, comme quelques Auteurs le voudroient persuader. C'est ce qu'on reconnoissoit manifestement en cette femme; car toute la cavité du fond de la matrice étoit enduite de petits grumeaux de sang caillé, & ses vaisseaux paroissoient beaucoup plus gros que ceux de son col, & même tout pleins de ce sang caillé vers les orifices qui se dégorgeoient dans le fond de la matrice. Je ne veux pourtant pas soutenir que les menstrues ne s'écoulent aussi par fois de quelques vaisseaux du col de la matrice, en même tems qu'elles fluent des vaisseaux du fond; mais je soutiens seulement que l'opinion de ceux qui veulent que les menstrues ne s'écoulent en tout tems que par les vaisseaux qui se terminent au col de la matrice, n'est pas véritable, comme ces expériences le prouvent très-bien, étant très-certain que les vaisseaux qui aboutissent au col de la matrice, ne servent seuls à l'évacuation de la superfluité du sang menstruel que dans le tems de la grossesse à certaines femmes qui pour être trop sanguines, ont encore besoin quelquefois de cette évacuation dans les premiers mois qu'elles sont grosses.

OBSERVATION L.

D'un enfant de cinq mois & demi qui présentoit les pieds & qui étoit encore vivant, quoique la mere eût vuidé près de deux pintes d'eau vingt jours auparavant.

LE 20 Janvier 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant de cinq mois & demi, dont les eaux s'étoient écoulées vingt jours auparavant, en ayant vuidé plus de deux pintes dès le premier jour, & s'en étant encore écoulé tous les jours quelque peu, jusqu'au jour que je l'accouchai de cet enfant qui présentoit les pieds, lequel je tirai vivant & faisant quelques cris assez forts par intervalles durant une heure qu'il vécut. Ces sortes d'écoulemens d'eaux qui arrivent ainsi prématurément & causent ordinairement dans la suite l'avortement, viennent de l'extrême foiblesse des membranes qui les contiennent, auxquelles il se fait quelque rupture par quelque cause si peu violente qu'elle soit, comme il arriva à cette femme qui étoit seulement tombée assez légerement sur un genou. Mais ce qui est de plus remarquable en cette observation, est qu'un si petit enfant ait été encore bien vivant, après un si grand & si subit écoulement de ses eaux vingt jours auparavant, n'étant point extraordinaire qu'il se fût présenté les pieds devant; car c'est la posture naturelle à un enfant de ce terme.

OBSERVATION LI.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement d'un enfant vivant, quoiqu'elle eût eu plusieurs fortes convulsions.

LE 5 Février 1672, une femme de 25 ans étant en travail de son premier enfant depuis deux jours, fut surprise de plusieurs fortes convulsions, étant seulement assistée par sa Sagefemme, à laquelle l'accident parut si pressant, qu'elle obligea le mari de la malade de me venir querir au plutôt pour lui donner secours. Etant allé chez cette femme aussitôt que j'en fus averti, je la trouvai venant d'accoucher d'une fille vivante par une forte douleur qu'elle avoit eue ensuite de la derniere convulsion qui avoit duré près d'une demi-heure, à ce que l'on me dit. Je crois que deux choses contribuerent beaucoup à faire accoucher ainsi heureusement cette femme, nonobstant un des plus dangereux accidens qui puissent arriver à une femme qui est en travail, qui est la convulsion; la premiere est que cette femme revenoit à connoissance incontinent après que l'accès des convulsions dont elle avoit été travail-

lée, étoit passé, durant lequel bon intervalle la nature ne laissoit pas de travailler à l'expulsion de l'enfant; & la seconde est que cet enfant étant une fille de médiocre grosseur, l'accouchement en fut d'autant moins difficile.

OBSERVATION LII.

D'une femme qui après avoir eu un laborieux travail durant neuf jours, mourut pour avoir commis son accouchement à la seule nature.

LE 12 Février 1672, je vis une femme âgée de quarante-trois ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis neuf jours, à ce qu'elle me dit, sans avoir pu accoucher, quoique cet enfant vînt naturellement, lequel étoit néanmoins mort en son ventre depuis deux ou trois jours, lorsque je la vis en cet état; ce que je reconnus par la grande féteur des excrétions de la matrice & par la molleſſe de la tête de l'enfant qui étoit au passage, & par la vacillation de ses os & autres signes évidens; pour la raison de quoi je dis qu'il falloit promptement le tirer du ventre de cette femme, & que nonobstant qu'elle parût moribonde, elle pourroit peut-être en échapper par cette voie que je croyois plus sûre, toute incertaine qu'elle étoit, que de continuer à laisser l'accouchement, comme on avoit fait jusqu'alors, à la seule nature qui paroissoit toute accablée en cette femme qui avoit le ventre extraordinairement tendu & dur comme du bois vers le fond de la matrice, & toutes les parties extérieures de la vulve tuméfiées & enflammées, avec une grosse fiévre; pour lesquels accidens elle avoit reçu tous ses Sacremens; mais m'étant disposé à donner ce secours à la pauvre malade qui m'en prioit instamment, ses parens & autres assistans qui étoient en sa chambre, me dirent que si je ne pouvois les assurer qu'elle échapperoit par la voie que je venois de proposer, ils aimoient mieux la laisser mourir ainsi, que de la tourmenter par une opération inutile. Cette demande qui étoit sans raison, vu le déplorable état où étoit la malade, m'obligea de l'abandonner à son mauvais sort, pour éviter le blâme qu'on m'auroit pu donner sans sujet, venant à mourir ensuite de l'opération; & m'étant retiré dans la croyance qu'elle mourroit certainement dans peu avec cet enfant qui étoit déjà mort en son ventre, je fus étonné d'apprendre quelques jours ensuite que cette femme étoit accouchée d'elle-même de cet enfant mort la nuit suivante du jour que je la vis, mais qu'ayant toutes les parties gangrenées & les forces entierement abattues, elle n'avoit pas laissé de mourir deux jours après être ainsi accouchée. Néanmoins ce long intervalle de tems, durant lequel la nature presque accablée travailla & résista, est une preuve manifeste que sans sa malheureuse destinée elle seroit indubitablement échappée, si

on l'avoit secourue, comme il étoit nécessaire de faire plus de deux jours devant que je l'eusse vue, en lui tirant du ventre cet enfant mort. L'on ne doit pas toutefois inférer de cet exemple que cette femme toute moribonde qu'elle paroissoit, étant accouchée d'elle-même contre mon opinion, il faille toujours commettre à la nature les accouchemens où l'enfant se présente en posture naturelle, comme quelques uns croyent sans raison; car il est très-constant que ce fut le trop long séjour que cet enfant fit au ventre de la mere après y être mort, qui la fit mourir dans la suite par la mauvaise impression que la corruption cadavéreuse de cet enfant avoit faite en toute la matrice; & si la nature vint enfin à bout d'expulser cet enfant par un dernier effort, après en avoir fait tant d'inutiles durant un si long tems qu'il y avoit que cette femme étoit en travail, ce ne fut que le funeste secours de la grande corruption de l'enfant, qui ayant beaucoup diminué la grosseur de sa tête par l'affaissement & la colliquation du cerveau, en fut une cause inopinée qui ne pouvoit jamais être salutaire à la mere que l'on auroit sauvée, si on lui eût tiré du ventre assez à tems cet enfant mort, sans en commettre ainsi l'expulsion à la seule nature qui n'en put venir à bout que trop tard.

Oeservation LIII.

D'un enfant que l'on connoissoit venir les pieds devant à-travers les membranes de ses eaux.

Le 16 Février 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, lequel je connus venir les pieds devant à-travers les membranes de ses eaux qui n'étoient pas encore percées, quand je fus mandé pour la secourir; ce qui me parut par l'inégalité des pieds que l'on sentoit. Ayant trouvé la matrice suffisamment dilatée, je rompis les membranes des eaux, & tirai aussitôt & fort aisément l'enfant par les pieds qu'il présentoit, les eaux contribuant à rendre son extraction plus facile & à le retourner avec moins de peine dans la matrice pour le tirer par les pieds, comme il est nécessaire de faire quand il se présente en d'autres postures plus vicieuses.

OBSERVATION LIV.

D'une femme qui courut grand risque de la vie, pour avoir été purgée dès le quatrieme jour après être accouchée au cinquieme mois de sa grossesse.

LE 23 Février 1672, j'ai accouché une femme grosse de cinq mois, qui avoit une grosse fiévre depuis trois jours, & étoit en médiocre perte de sang depuis un mois entier, laquelle perte de sang étant devenue très-grande depuis un jour avec beaucoup de caillots, m'obligea d'accoucher cette femme pour la préserver du grand danger de mourir où elle étoit; pour quoi faire, ayant rompu les membranes des eaux de son enfant, je le tirai aussitôt par les pieds qu'il présentoit, & délivrai en même tems cette femme d'un arrierefaix extraordinairement gros pour la petitesse de l'enfant, plein de gros caillots de sang qui y étoient attachés, du côté que cet arrierefaix s'étoit prématurément détaché de la matrice; ce qui avoit été cause de cette grande perte de sang & de la mort de l'enfant. Cette femme se porta bien ensuite jusqu'au quatrieme jour qu'un apprentif Médecin qui la voyoit, l'ayant purgée mal-à-propos, elle fut surprise d'une grosse fiévre continue qu'elle eut durant trois semaines, dont elle pensa mourir dans la suite; & comme je voulus faire connoître à ce Médecin que la faute qu'il avoit faite de purger ainsi prématurément cette femme, la mettoit en très-grand danger de perdre la vie que je lui avois sauvée en l'accouchant, il m'allégua une fort mauvaise raison, qui étoit que le jour qu'il avoit purgé cette femme, étoit le septieme jour que sa précédente fiévre avoit commencé de lui prendre, quoique ce ne fût que le quatrieme de son accouchement, & qu'aux maladies des femmes accouchées il falloit compter les jours du commencement de la maladie, & non pas du tems de l'accouchement; mais je lui dis que cette périlleuse expérience dont il étoit témoin, lui devoit confirmer ce que beaucoup d'autres m'avoient appris, qui est qu'on ne doit jamais purger les femmes, & principalement celles qui sont nouvellement accouchées, durant que la matrice est en fluxion.

OBSERVATION LV.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 16 Mars 1672, j'ai accouché une femme grosse de sept mois ou environ, qui étoit en très-grande perte de sang avec de fréquentes foiblesses qui la mettoient en grand danger de la vie, si je ne l'eusse au plutôt secourue, en lui tirant du ventre son enfant par les pieds, après l'avoir retourné, ce qui fit cesser cette perte de sang qui avoit été causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier. Cet enfant, quoique foible & petit comme un avorton, ne laissa pas de vivre encore 24 heures, & la mere se porta bien ensuite, ainsi que beaucoup d'autres à qui j'ai donné le même secours pour de semblables pertes de sang, qui cessent ordinairement d'abord que les vaisseaux ouverts par le détachement de l'arrierefaix, qui dégorgeoient du sang en abondance, durant que l'enfant & l'arrierefaix contenus dans la matrice, la tenoient en distention, viennent à se refermer & à être bouchés par la contraction de la propre substance de la matrice, aussitôt qu'elle a été vuidée par l'accouchement de tout ce qu'elle contenoit; sans lequel prompt secours, on voit souvent des femmes périr en peu d'heures avec leur enfant dans le ventre.

OBSERVATION LVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant mourut, sa tête restant accrochée au passage, par la faute de la Sagefemme.

LE premier Avril 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant mort, dont la tête & les bras étoient restés au passage depuis une heure & demie. La Sagefemme qui assistoit cette femme, avoit bien tenté de le tirer par les pieds, à cause qu'il s'étoit présenté le cul devant; mais n'en ayant pu venir à bout faute d'industrie, elle fut cause de la mort de cet enfant qui demeura accroché au passage par le menton, faute de ne lui avoir pas mis la face en dessous, comme elle devoit faire, en tournant peu-à-peu le corps de l'enfant à mesure qu'elle en faisoit extraction. Aussitôt que j'eus reconnu cette mauvaise situation de la tête de l'enfant, je la réduisis à celle qui lui étoit convenable, après avoir dégagé du passage les bras de l'enfant l'un après l'autre, pour me donner lieu d'introduire plus facilement le doigt indice de ma main droite dans la bouche de l'enfant; duquel doigt j'accrochai la mâchoire in-

férieure, pour tourner peu-à-peu la tête, à proportion que de toute la main gauche je ſoutenois & faiſois tourner en même tems tout le corps de l'enfant du même côté de la face ; après quoi je tirai facilement cette tête hors du paſſage, où elle avoit été retenue par ſa mauvaiſe ſituation.

OBSERVATION LVII.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit reſté en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois.

LE 2 Avril 1672, je délivrai une femme de l'arrierefaix qui étoit reſté en ſa matrice, après être avortée d'un enfant mort tout émacié au terme de quatre mois, ſa Sagefemme ne l'ayant pas pu délivrer, à cauſe que ce *fœtus* avorton qui étoit tout flétri, n'avoit fait ouverture de la matrice qu'à proportion de ſa petiteſſe ; laquelle ouverture ne répondant pas à la groſſeur de cet arrierefaix, fut cauſe qu'il fut retenu au dedans, comme il arrive aſſez ſouvent en ces ſortes d'avortemens.

OBSERVATION LVIII.

D'une femme qui fut ſurpriſe d'une forte convulſion demi-heure après être accouchée.

LE 3 Avril 1672, je vis une femme âgée de 30 ans, qui demi-heure après avoir été accouchée & bien délivrée par ſa Sagefemme, fut ſurpriſe d'une forte convulſion qui lui dura un gros quart d'heure ; après quoi elle revint à connoiſſance & ſe porta bien dans la ſuite ; à quoi contribua beaucoup une bonne & copieuſe évacuation des vuidanges de ſa couche, qui la préſerva de récidive de cet accident dont elle avoit encore été ſurpriſe de la même maniere en ſon précédent accouchement, à ce qu'elle me dit, me demandant ce qu'elle devoit faire pour éviter une autre fois ce dangereux accident. Comme il n'y a pas de meilleur remede pour le prévenir que la ſaignée, je lui dis que redevenant groſſe, elle devoit ſe faire ſaigner du bras douze ou quinze jours devant le tems de ſon accouchement, & réitérer encore une autre fois ce même remede, dès qu'elle commenceroit d'être en travail. Ayant ſuivi le ſalutaire conſeil que je lui donnai, elle a été préſervée dans tous ſes autres accouchemens ſuivans de l'accident qui lui étoit arrivé dans les deux précédens, à cauſe de l'abondance du ſang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, dont il s'étoit fait un tranſport au cerveau qui avoit excité la convulſion.

OBSERVATION LIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, qui avoit une très-grande perte de sang.

LE 21 Avril 1672, j'ai accouché une femme grosse de six mois & demi, qui étoit en très-grande perte de sang depuis six heures, vuidant beaucoup de caillots & tombant souvent en foiblesse. Elle étoit en ce déplorable état lorsque je fus mandé pour la secourir ; mais n'ayant trouvé aucune disposition à sa matrice à pouvoir être dilatée suffisamment pour l'accoucher dans ce tems, je lui fis donner aussi-tôt un lavement pour lui faire vuider une prodigieuse quantité d'excrémens retenus depuis long tems, qui rempliſſoient de telle maniere le gros intestin & étoient si durs, qu'il sembloit en touchant cette femme que c'étoient les membres de son enfant qui se fussent affaissés dans le passage qui en etoit empêché par le gonflement de cet intestin qui en étoit tout plein, ce qui empêchoit que l'orifice de sa matrice se pût dilater si facilement qu'il commença à faire, après qu'elle eut rendu tous ces excrémens par le moyen de ce lavement. Mais ayant encore attendu durant deux heures dans l'espérance d'une plus grande préparation à l'accouchement, & voyant que cette femme couroit grand risque de la vie, à cause de la grandeur de sa perte de sang, j'entrepris de l'accoucher, quoique sa matrice ne fût pas dilatée pour lors qu'à y pouvoir introduire l'extrémité de trois de mes doigts, avec lesquels joints ensemble je la dilatai peu-à-peu suffisamment pour donner passage à toute ma main avec laquelle je la délivrai d'un enfant mâle qui étoit encore en vie, l'ayant retourné pour le tirer par les pieds, après avoir un peu repoussé & rangé à côté la tête de l'enfant & l'arrierefaix qui s'étoient présentés les premiers, ensuite de quoi je la délivrai aussitôt de l'arrierefaix & de quantité de gros cailiots de sang qui avoient été retenus au-dedans. Ce salutaire secours procura le Baptême à cet enfant qui étoit prêt d'expirer, & sauva la vie à la mere qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION LX.

D'une femme qui étant grosse de trois mois & demi, vuida tout d'un coup par la matrice près d'un demi-septier d'eau, nonobstant quoi elle porta son enfant jusqu'à terme, & en accoucha heureusement.

LE 2 Mai 1672, j'ai vu une femme grosse de trois mois & demi ou environ, qui après avoir vuidé, à ce qu'elle me dit, par la matrice tout d'un coup en dormant près d'un demi-septier d'eau il y avoit quatre jours, sentoit des douleurs dans le ventre qui répondoient en bas avec grande pesanteur, qui sembloient la menacer d'un prochain avortement, joint à ce que le jour suivant elle vuida encore quelques eaux avec un peu de sang jusqu'à marquer sa chemise de la largeur de la main, nonobstant quoi l'ayant touchée, je lui trouvai l'orifice interne de la matrice exactement fermé & fort menu; ce qui ne dénotant pas la même disposition à l'avortement que faisoient les autres signes qui en sont les avantcoureurs ordinaires, me fit espérer qu'elle pourroit conserver sa grossesse; pour lequel sujet je lui conseillai de se faire saigner du bras, & de garder le repos au lit durant dix ou douze jours; ce qu'ayant fait & usé du lait d'ânesse ensuite durant quelque tems, elle conserva jusqu'au terme parfait son enfant qui étoit un garçon dont je l'accouchai heureusement le 6 Octobre suivant. Cette expérience dont l'évenement fut heureux pour la mere & pour l'enfant, nous fait connoître qu'il ne faut jamais perdre l'espérance de pouvoir conserver la grossesse des femmes qui ont quelque disposition à l'avortement, jusqu'à ce que l'on reconnoisse certainement par l'ouverture de la matrice qu'il est inutile de l'espérer.

OBSERVATION LXI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, dont la corruption étoit si grande, qu'il s'y engendroit des vers.

LE 7 Mai 1672, je vis une femme âgée de cinquante ans, qui après une entiere cessation de ses menstrues durant deux années, fut surprise d'une perte de sang qui lui dura sept mois sans discontinuer, ensuite de quoi il lui vint un ulcere carcinomateux à la matrice, rendant journellement des sérosités roussâtres, fétides & sanglantes de tems en tems, avec une corruption si grande, qu'il s'y engendroit des vers gros comme des grains d'orge. Elle mourut six mois ensuite, comme je

l'avois prédit à son mari, après avoir beaucoup souffert & langui misérablement duant tout ce tems. Ces sortes de pertes de sang que l'on voit venir aux femmes âgées après une longue cessation de leurs menstrues, procédant ordinairement d'une disposition ulcéreuse de la matrice, sont toujours incurables & mortelles dans la suite

OBSERVATION LXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 12 Mai 1672, j'ai accouché une femme d'un fort gros enfant qui venoit naturellement la tête la premiere; mais comme le cordon de l'ombilic qui se présentoit avec elle, auroit été certainement cause de la mort de l'enfant, avant que la nature eût achevé de le pousser dehors, tant pour le refroidissement de ce cordon qui étoit sorti, que pour la compression qu'en faisoit la tête de l'enfant au passage, je retournai aussitôt cet enfant que je tirai ensuite par les pieds vivant & se portant bien, & la mere pareillement, qui me remercia bien fort d'avoir ainsi sauvé la vie à son enfant qu'il alloit perdre sans le secours que je lui donnai dans ce pressant besoin.

OBSERVATION LXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 21 Mai 1672, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle extraordinairement gros, qui présentoit l'épaule au passage avec sortie du cordon de l'ombilic; pour raison de quoi je fus obligé de le retourner pour le tirer par les pieds, afin de lui sauver la vie qu'il auroit très-certainement perdue, tant par sa mauvaise situation qui auroit été aussi funeste à la mere, que par le refroidissement du cordon de l'ombilic : ainsi faisant, je tirai l'enfant vivant sans aucun préjudice de la santé de la mere qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION LXIV.

D'un enfant nouveau-né qui étoit d'une figure toute monstrueuse.

LE 29 Mai 1672, je vis un petit enfant mort d'une femme nouvellement accouchée à sept mois & demi, lequel étoit d'une très-monstrueuse figure, ayant les bras & les pieds tout contrefaits & la tête sans aucun col, jointe immédiatement à la poitrine, ayant sur sa tête au lieu de cerveau une espece de calotte épaisse en maniere de loupe rouge, applatie, qui avoit une production comme une queue qui se continuoit tout le long de l'épine du dos jusqu'à l'os *sacrum*, ayant outre cela au droit du nombril une grosse tumeur livide en maniere d'hernie ventrale, dans laquelle plusieurs parties du bas ventre étoient enfermées. Cet enfant étoit mort au ventre de sa mere, deux ou trois jours avant qu'elle en accouchât, comme il me parut par l'épiderme de quelques-unes de ses parties, qui s'en séparoit; & comme elle me dit qu'elle avoit un une très-grande fâcherie dans le commencement de sa grossesse, je crus que cette violente passion avoit été une suffisante cause pour mettre le trouble dans l'arrangement des parties de l'enfant, qui étant toutes molles dans le commencement de la grossesse, en avoient été ainsi monstrueusement conformées, & principalement le cerveau, qui pour son extrême mollesse, reçut en ce tems un plus grand ébranlement de toutes ses parties qui en furent déplacées.

OBSERVATION LXV.

D'une femme qui avoit une très-grande enflure des levres de la vulve, venant d'une disposition inflammatoire de la matrice, qui la fit mourir trois jours après être avortée de deux enfans de quatre mois.

LE 2 Juin 1672, j'ai vu une femme qui avoit depuis quinze jours une très grande enflure des deux levres de la vulve, comme aussi des cuisses & des jambes; ce qui lui étoit arrivé par un grand dépôt qui s'étoit fait sur ces parties & sur la matrice où elle sentoit une grande douleur, lorsqu'on comprimoit de la main médiocrement son ventre qui étoit assez enflé pour faire croire que cette femme étoit grosse, quoiqu'elle n'eût pas eu ses menstrues depuis quatorze mois entiers qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée de son deuxieme enfant, leur suppression pouvant être attribuée à l'état maladif où elle avoit été, ayant eu les

névres durant les huit premiers mois, ou à la grosseſſe qui avoit ſuccédé à la bonne diſpoſition où elle avoit été après ſa maladie durant quelques mois. Mais comme elle n'avoit encore ſenti aucun mouvement d'enfant, & que ſon ſein étoit fort flaſque, & qu'on ne pouvoit la toucher par bas pour examiner la diſpoſition de la matrice, à cauſe de la grande enflure des levres de la vulve qui en empêchoit, je lui dis que quoique je ne puſſe pas l'aſſurer poſitivement de ſa groſſeſſe, dont j'avois un grand ſoupçon, je lui conſeillois de ſe traiter en femme groſſe, & qu'on pouvoit néanmoins lui faire quelques ſcarifications aux deux levres extérieures de la vulve, pour donner par ce moyen iſſue à une grande abondance de ſéroſités, dont elles étoient ſi extraordinairement tuméfiées, qu'il y avoit danger que la mortification n'y arrivât; ce qu'ayant été exécuté par ſon Chirurgien ordinaire ſeulement deux jours enſuite, il ſortit par les ſcarifications qu'il y fit, une très-grande abondance d'eau durant pluſieurs jours, qui fit deſenfler conſidérablement toutes ces parties; & quelques jours après cette femme accoucha de deux enfans de quatre mois ou environ, dont elle étoit groſſe comme je l'avois bien ſoupçonné. L'un de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort en ſon ventre, & avoit été vraiſemblablement cauſe par la mauvaiſe impreſſion que ſa corruption avoit faite en la matrice, d'une diſpoſition inflammatoire qui y étoit arrivée, qui s'étant communiquée juſqu'aux parties extérieures, les fit tomber en mortification, & fit mourir cette femme le troiſieme jour enſuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant le jour précédent. C'eſt ce qui arrive preſque toujours, quand ces ſortes de tumeurs qui paroiſſent au-dehors en ces parties, ſont éréſipélateuſes & procedent de la diſpoſition inflammatoire des parties intérieures; mais quand elles ne ſont ſimplement qu'œdémateuſes, comme il en arrive aſſez ſouvent aux femmes groſſes de pluſieurs enfans, & principalement vers les derniers mois de leur groſſeſſe, elles ne ſont pas ordinairement ſi dangereuſes.

Observation LXVI.

D'une femme qui accoucha à ſix mois d'un enfant mort par les trop fréquentes ſaignées que l'on lui fit.

Le 18 Juin 1672, je vis une jeune femme âgée de vingt ans, de complexion aſſez délicate, groſſe de ſon premier enfant de ſix à ſept mois, laquelle étoit au lit depuis quinze jours pour des douleurs de reins & de ventre qu'elle reſſentoit, qui lui avoient cauſé dans la ſuite quelques accès de fiévre précédés de friſſon vers les derniers jours; pour raiſon de quoi les Médecins qui la voyoient ordinairement, l'avoient fait ſaigner juſqu'à ſix fois en huit jours de tems contre mon ſentiment

timent qui étoit d'uſer de ce remede avec modération, en la faiſant ſaigner deux ſeules fois, que je croyois ſuffiſantes pour la préſerver autant qu'il étoit poſſible, de l'avortement qui lui arriva enſuite de ces trop fréquentes ſaignées, comme je l'avois prédit, ſon enfant étant mort en ſon ventre depuis deux jours qu'elle avoit eu ces accès de fiévre précédés de friſſons: de ſorte que ce même remede qui auroit pu lui être ſalutaire, s'il eût été fait avec la modération que je viens de dire, contribua beaucoup, à ce que je crus, étant fait par excès, à cauſer l'accident que l'on vouloit éviter. Il ſeroit inutile pour réfuter mon opinion, de m'alléguer que l'on a vu des femmes groſſes qui ont été ſaignées des douze & quinze fois & même davantage, pour des maladies dont elles étoient affligées, & qui n'ont pas laiſſé d'accoucher heureuſement à terme; car je répondrois qu'on en a vu auſſi-bien plus ſouvent que deux ou trois ſaignées faites mal-à-propos ont fait avorter.

OBSERVATION LXVII.

D'une femme groſſe de cinq mois, dont la matrice étoit tombée de la groſſeur du poing.

LE 19 Juin 1672, je vis une femme groſſe de cinq mois ou environ; dont la matrice étoit tombée de la groſſeur du poing, ce qui lui cauſoit une grande difficulté d'uriner par la compreſſion que le col de la veſſie en recevoit. Elle lui tomboit de cette maniere depuis tout le tems qu'elle étoit groſſe, & ne rentroit que quand elle étoit couchée. L'orifice interne de ſa matrice étoit extrêmement gros & allongé, mais d'une ſubſtance très-égale, ſouple & molle, n'étant point dur comme il paroît en quelques fauſſes groſſeſſes; il étoit fort entr'ouvert à l'extérieur, même juſqu'à y pouvoir facilement inſerer mon doigt juſqu'à la moitié de ſa longueur, avant que de parvenir à la partie interne de cet orifice, qui étoit très-exactement fermée. Après avoir réduit la matrice qui étoit ainſi tombée à cette femme, je lui mis un peſſaire pour la retenir en état dans la ſituation naturelle, l'avertiſſant de la maniere qu'elle ſe devoit comporter durant tout le reſte du tems de ſa groſſeſſe, qui étoit de demeurer en repos le plus qu'elle pourroit, de ne point ſe ſerrer dans ſes habits, & d'éviter tout ce qui pouvoit contribuer à lui faire faire quelque effort, & lui recommandant de ne point retirer le peſſaire que je lui avois mis dans le col de la matrice, que vers le dernier mois de ſa groſſeſſe; ce qu'ayant exécuté ponctuellement, elle porta ſon enfant juſqu'à terme, & en accoucha heureuſement; & huit jours enſuite ayant remis ce même peſſaire, comme je lui avois conſeillé, elle ſe préſerva par ſon moyen de la récidive de la chûte de ſa matrice.

OBSERVATION LXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit.

LE 22 Juin 1672, j'ai accouché une femme qui étoit en une perte de sang continuelle depuis un mois, laquelle n'étoit venue fort abondante avec caillots, comme elle étoit, que depuis six heures que cette femme commençoit d'être en travail, étant à terme à quelques jours près, ainsi qu'elle croyoit. Ayant reconnu qu'une partie de l'arrierefaix se présentoit, & que ses eaux n'étoient pas encore écoulées, j'en rompis aussitôt les membranes; après quoi ayant retourné son enfant, je le tirai par les pieds; quoi faisant, je trouvai que le cordon de l'ombilic étoit engagé entre les cuisses de l'enfant, & que ce cordon faisoit outre cela deux tours à son col, ce qui me fit croire que l'engagement de ce cordon autour de ces parties de l'enfant, étoit la véritable cause de cette perte de sang qui avoit commencé environ le huitieme mois de la grossesse de cette femme, & vraisemblablement dans le tems que l'enfant s'étoit tourné, comme il a coutume d'arriver vers les derniers mois; car ce cordon ainsi embarrassé autour des parties de l'enfant, en étant accourci, & tiraillant pour ce sujet l'arrierefaix, l'avoit fait détacher en partie de la matrice, & avoit ainsi excité la perte de sang. Je tirai cet enfant vivant qui étoit une grosse fille; & par le secours que je donnai ainsi à la mere qui se porta bien ensuite, je la préservai du danger de mourir où elle étoit, à cause de la grandeur de sa perte de sang.

OBSERVATION LXIX.

D'une femme qui eut une très-grande perte de sang causée par un simple faux germe.

LE même jour 22 Juin 1672, je vis une femme qui croyant être grosse de 3 mois & demi ou environ, fut surprise d'une très-grande perte de sang avec foiblesses réitérées, vuidant beaucoup de caillots par la matrice, pour s'être blessée, à ce qu'elle prétendoit, en faisant quelque effort il y avoit trois jours. L'ayant touchée, je trouvai sa matrice ouverte d'une largeur suffisante à y pouvoir introduire deux doigts, à-travers laquelle ouverture je sentois ce qui étoit contenu en elle; ce qu'ayant reconnu, je dis à cette femme & à son mari présent, que cette perte de sang ne cesseroit pas devant que la matrice eût été vuidée de tout ce qu'elle contenoit; mais ils ne purent pas s'y résoudre dans ce

tems : pour raison de quoi je m'en allai sans lui donner le secours qui lui étoit nécessaire, l'avertissant du danger où elle étoit ; mais la perte de sang & les foiblesses continuant toujours, le mari revint chez moi trois heures ensuite me prier instamment de retourner au plus vîte chez lui, où étant allé, je délivrai aussitôt sa femme d'un faux germe de la grosseur d'un petit œuf de poule, dans lequel étoient contenues quelques simples glaires semblables au blanc d'un œuf. Incontinent après quoi cette perte de sang cessa, & cette femme qui en avoit été réduite presque à l'extrémité, se porta bien ensuite, & fut tout-à-fait consolée de l'affliction où elle étoit de s'être blessée, comme elle le croyoit, quand je lui eus fait entendre que sa grossesse n'ayant été que d'un simple faux germe & non d'un enfant, la nature auroit très-certainement tenté de s'en dégager d'elle-même, comme elle a toujours coutume de faire dans ces sortes de fausses grossesses, au même tems ou à peu-près qu'elle avoit été surprise de cet accident qui lui seroit indubitablement arrivé dans peu, quand elle n'auroit pas souffert l'effort qu'elle avoit fait, qui en trois jours de tems n'auroit pas pu avoir rendu imperceptible un enfant formé de trois mois & demi, en le convertissant au simple faux germe dont je l'avois délivrée.

OBSERVATION LXX.

D'une femme qui fut hydropique durant neuf ans, & qui nonobstant cela fit en ce tems quatre enfans dont elle accoucha heureusement.

LE 30 Juin 1672, j'ai accouché la femme d'un de mes Confreres d'un enfant mâle assez vigoureux, nonobstant qu'elle fût hydropique depuis neuf ans, l'étant devenue ensuite d'une couche. Elle fut traitée dans le commencement durant plusieurs mois par le conseil de plusieurs Médecins avec tous les remedes convenables à cette maladie, dont elle ne reçut aucun soulagement ; après quoi, sans en avoir eu aucun soupçon auparavant, elle s'apperçut enfin qu'elle étoit grosse d'enfant, nonobstant l'extrême hydropisie de son ventre, qui bien loin de diminuer, après qu'elle fut accouchée, comme on l'espéroit, s'augmenta encore davantage ; & ce qui est de plus admirable, est qu'outre ce dernier enfant dont je l'accouchai, elle avoit encore fait auparavant durant cette maladie trois autres enfans, l'un desquels étoit une fille qui à l'âge de cinq ans & demi qu'elle avoit pour lors, étoit si forte & si robuste, qu'elle paroissoit avoir plus de sept ans. Lorsque je l'eus accouchée de ce dernier enfant, son ventre ne me parut pas plus diminué que s'il n'en fût sorti qu'un œuf de poule, & il resta encore d'une grosseur si prodigieuse, que je crois qu'il y avoit plus de trente pintes d'eau dedans, ce qui lui a enfin causé la mort, après une chûte de très-grande hauteur qu'elle fit malheureusement trois semaines auparavant dans l'es-

calier d'un logis où elle étoit, laquelle lui ayant fait une grande commotion de tout le corps, à cause de l'excessive grosseur & pesanteur de son ventre, contribua beaucoup à avancer la fin de ses jours. La rareté du fait n'est pas de voir une femme hydropique, car c'est une chose assez commune; mais c'est de voir une femme l'être jusqu'à un tel excès durant neuf ans entiers, & nonobstant cette maladie, accoucher heureusement à terme de quatre enfans vivans, dont les deux derniers sont encore présentement en très-parfaite santé. J'ai rapporté en l'Observation CCXLIX. l'histoire d'une autre femme, qui n'est pas moins considérable que celle-ci.

OBSERVATION LXXI.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui fut traitée de la maladie vénérienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

LE 4 Juillet 1672, j'ai vu une jeune femme de vingt-deux ans, mariée seulement depuis cinq mois, & grosse de deux mois & demi, à qui son mari, qui étoit infecté depuis peu de la maladie vénérienne, avoit communiqué la même maladie, comme il paroissoit par quantité de pustules malignes & par plusieurs ulceres aux deux levres extérieures de la vulve; pour raison de quoi je conseillai à son Chirurgien qui m'avoit fait voir cette femme, de la traiter de sa maladie nonobstant sa grossesse, mais avec grande précaution; ce qu'il fit avec bon succès, lui ayant procuré un flux de bouche modéré durant un mois, s'étant abstenu, comme je lui avois conseillé, de l'usage ordinaire des bains qui auroient pu provoquer l'avortement à cette femme qui par ce traitement fut parfaitement guérie de la maladie contagieuse dont elle étoit infectée, & accoucha ensuite heureusement à terme d'un enfant fort sain qui avoit été en même tems préservé de cette maligne contagion qui sans ce même traitement, l'auroit indubitablement fait périr au ventre de sa mere, ou peu de tems après être né, comme il a coutume d'arriver à ceux qui viennent au monde infectés de cette pernicieuse maladie.

OBSERVATION LXXII.

D'une femme qui ayant eu une fievre continue avec redoublement six jours devant que d'accoucher, mourut le troisieme jour après son accouchement.

LE 22 Juillet 1672, j'ai vu une femme qui étant dans le neuvieme mois de sa grossesse, avoit depuis six jours une fiévre continue avec de forts redoublemens, accompagnés de grandes douleurs de ventre, sans avoir aucune disposition à travail, à ce que me dit le Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, qui étoit présent; mais comme lorsque je la vis, elle avoit vuidé depuis peu quelques eaux par la matrice, dont l'orifice étoit ouvert à y introduire facilement un doigt, & qu'elle sentoit quelques douleurs qui quoique lentes, ne laissoient pas de répondre un peu en bas, j'assurai la malade & son Chirurgien qu'elle accoucheroit ce même jour, comme il arriva; de quoi ils parurent se réjouir, dans l'espérance vaine qu'ils avoient que l'accouchement contribueroit beaucoup à la guérison de la maladie de cette femme; mais je leur dis que j'étois d'une opinion tout-à-fait contraire à la leur; car la nature qui étoit occupée & presque accablée par une maladie qui de soi est mortelle, comme étoit celle de cette femme, ne pouvoit pas bien dans la suite régir l'évacuation des vuidanges de la couche, qui étant supprimées augmenterent sa maladie, comme je l'avois prédit, & la firent mourir le troisieme jour après être ainsi accouchée d'un enfant qui ne vécut que peu de jours.

OBSERVATION LXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un pied qui étoit sorti avec le cordon de l'ombilic.

LE 8 Août 1672, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort, qui avoit un pied sorti de la matrice avec le cordon de l'ombilic depuis deux heures entieres, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme. Aussitôt que je fus arrivé chez elle, voyant que ce pied ainsi sorti n'étoit point tuméfié, comme il auroit dû être, si l'enfant eût été vivant, & que le cordon de l'ombilic étoit sans battement & entierement refroidi depuis un tems assez considérable, je jugeai bien que l'enfant devoit être mort; mais comme j'eus fait sortir tout le corps de cet enfant en le tirant par les deux pieds, sa tête qui étoit fort grosse, demeura quelque tems arrêtée au passage en une situation de côté qui

retarda un peu son extraction, quoique j'eusse situé le corps directement en-dessous ; comme il devoit être, ce qui arriva à cause que le col n'ayant pas de fermeté en un enfant mort, ne fait pas situer si directement la tête en la même figure du corps, comme quand l'enfant est vivant ; car pour lors la fermeté du col fait qu'elle suit presque toujours la figure qu'on donne au corps de l'enfant. Mais ayant reconnu que la situation oblique de la tête de cet enfant ainsi arrêtée au passage, étoit le seul obstacle à l'extraction que j'en avois voulu faire, je la réduisis aussitôt en la figure convenable, en mettant la face directement en-dessous avec l'aide de mon doigt introduit au-dedans de la bouche pour dégager le menton du passage, après quoi je tirai facilement dehors toute la tête sans aucun préjudice de la santé de la mere qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION LXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours.

LE 16 Août 1672, je vis une femme qui avoit vuidé les eaux de son enfant depuis six jours, sans avoir eu aucune manifeste ouverture de la matrice, sinon depuis douze heures qu'elle avoit commencé à se dilater ; & quoique la tête de son enfant qui se présentoit naturellement, n'eût pas encore passé le détroit du croupion, & ne fût pas fort avancée dans le passage, elle avoit en sa partie supérieure une tumeur fort considérable, procédant seulement de l'enflure de ses tégumens, qui faisoit croire à la Sagefemme qui assistoit cette femme, que l'enfant présentoit le cul devant, pour laquelle fausse croyance j'avois été mandé pour la secourir ; mais je reconnus aussitôt que c'étoit la tête, en introduisant mon doigt par-delà cette tumeur, n'y ayant que la partie qui s'en présentoit au passage depuis long-tems, qui se fût ainsi tuméfiée, les autres qui n'étoient pas comprimées étant restées en leur état naturel ; pour lequel sujet je ne voulus pas tenter pour lors de tirer cet enfant, dans l'espérance qu'il y avoit encore que la mere pouvoit accoucher naturellement. C'est pourquoi m'étant contenté de prescrire à la Sagefemme ce qu'il convenoit faire pour aider la nature à achever son opération, je la laissai avec cette espérance que je ne lui donnai pas vainement ; car cette femme accoucha cinq heures ensuite, comme je lui avois prédit ; mais son enfant étoit mort par la longueur du laborieux travail de la mere, après l'écoulement de ses eaux depuis un si long-tems.

OBSERVATION LXXV.

D'une femme qui étoit en très-grande perte de sang causée par la rétention de l'arrierefaix d'un petit enfant de deux mois, dont elle étoit avortée.

LE 19 Août 1672, je délivrai une femme qui étoit en très-grande perte de sang, causée par la rétention de l'arrierefaix d'un petit enfant de deux mois grand comme le doigt, dont elle étoit avortée depuis deux jours, lequel remua très-manifestement durant un quart d'heure, & fut même baptisé par un Prêtre qui se trouva par bonheur au logis de cette femme ; après quoi ce petit enfant qui étoit encore palpitant, ayant été laissé sur une table par quelques femmes assistantes qui coururent pour aider la mere qui étoit tombée en foiblesse, fut mangé & avalé entierement avec quelques caillots de sang, que ces femmes avoient cru abusivement être l'arrierefaix de ce petit avorton, par un chat qui survint inopinément ; ce qui fut cause que la Sagefemme de cette femme, qui n'étoit arrivée qu'ensuite, ayant trouvé l'orifice de sa matrice trop fermé pour juger préciſément s'il n'y étoit pas resté quelques corps étrangers, crut aussi-bien que ces autres femmes, que les caillots que ce chat avoit aussi avalés avec l'enfant, pouvoient être l'arrierefaix qui néanmoins étoit resté tout entier dans la matrice, & avoit causé une si grande perte de sang à cette femme, qu'elle seroit morte si je ne l'en eusse délivrée comme je fis.

OBSERVATION LXXVI.

D'une femme qui après un fâcheux accouchement de son premier enfant, avoit depuis quatre ans une issue involontaire de l'urine.

LE 2 Septembre 1672, je vis une femme qu'un Chirurgien fort célebre avoit accouchée il y avoit quatre ans de son premier enfant, qui étant resté au passage depuis plusieurs jours, & y étant mort, la mettoit en grand danger de la vie, si on eût différé davantage à l'en délivrer, en lui tirant du ventre cet enfant mort, comme fit ce Chirurgien, par le moyen des instrumens avec lesquels elle croyoit avoir été blessée; depuis lequel tems elle avoit toujours rendu son urine involontairement, sa vessie ayant été lacérée, à ce qu'elle prétendoit, par la violence de l'opération, & n'étoit point redevenue grosse, ayant néanmoins quelque soupçon de l'être depuis cinq mois qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues, & que son ventre étoit devenu assez gros. Mais

l'ayant examinée, je ne la trouvai pas grosse, son ventre n'étant dur & tendu comme il étoit, que par le gonflement de son mésentere & de sa rate, vers laquelle elle sentoit depuis huit jours une très-grande douleur avec siévre, & par quelques eaux ou matieres contenues au bas ventre. En la touchant par bas, je trouvai à un doigt plus avant que l'entrée extérieure du col de la matrice, une cicatrice fort dure qui étoit circulaire, comme si c'eût été une espece d'orifice interne, à-travers quoi sortit un corps charnu d'une rondeur oblongue & de la grosseur d'une noix, lequel je crus être une partie du corps de la vessie contractée. Mais ne pouvant toucher cette femme plus avant pour la douleur qu'elle sentoit, je ne pus pas juger distinctement de la disposition de l'orifice interne de sa matrice, qui étoit situé profondément. Ayant trouvé cette femme en ce mauvais état, je la dissuadai non-seulement de l'opinion qu'elle avoit d'être grosse, mais aussi de celle qu'elle avoit toujours eue jusqu'alors que le Chirurgien qui l'avoit accouchée, l'avoit blessée avec ses instrumens, lui faisant entendre que l'issue involontaire d'urine qu'elle avoit toujours eue depuis ce tems-là, ne venoit pas de ce que sa vessie eût été lacérée par les instrumens avec lesquels il avoit tiré son enfant, mais bien de la gangrene qui lui étoit arrivée en ces parties, à cause de l'extrême compression que la tête de son enfant restée trop long-tems au passage en avoit faite, & principalement à tout le col de la vessie qui ayant été mortifié, s'en étoit ensuite entierement séparé par la suppuration. Cette femme mourut trois semaines après que je l'eus vue en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit à son mari ; & par l'ouverture de son corps l'on trouva que son ventre n'étoit tuméfié que par un abscès de tout le mésentere survenu après la suppression de ses menstrues.

OBSERVATION LXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix.

LE 10 Septembre 1672, j'ai accouché une femme qui étoit en une extrême foiblesse, ayant une très-grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix. Son enfant qui étoit à-peu-près à terme, présentoit le côté de la tête avec sortie du cordon de l'ombilic, qui étant flétri, molasse, froid & sans aucun battement, me fit connoître certainement que cet enfant étoit mort. C'est pourquoi voyant que cette femme, qui n'avoit plus de douleurs efficaces, étoit en très-grand péril de la vie, à cause de la grandeur de sa perte de sang, je ne voulus pas laisser son accouchement à l'œuvre de la nature qui succomboit, comme avoit fait un autre Chirurgien qui l'avoit vue avant moi. Pour cet effet ayant un peu repoussé la tête de cet enfant qui se présentoit

sentoit de côté, je le retournai par les pieds pour le tirer comme je fis dans le même instant, durant quoi l'arrierefaix qui étoit entierement détaché, sortit de soi-même. Cet enfant, qui vraisemblablement n'étoit mort que depuis peu d'heures, avoit une enfonçure assez considérable de toute la partie supérieure du pariétal dextre, semblable à l'enfonçure des pots d'étain, cet os paroissant très-ferme en ce lieu; ce qui pouvoit faire croire que ce vice de conformation avoit été fait de longue main peu-à-peu par la continuelle compression des os du passage. Un Médecin ayant vu cette femme le lendemain de son accouchement, sur ce qu'elle se plaignoit d'une douleur en l'hypocondre droit qu'elle avoit depuis deux mois, ordonna de la saigner du bras; ce que je conseillai de ne pas faire, à cause de la grande abondance du sang qu'elle avoit perdu avant que je l'accouchasse, recommandant à son mari de faire entendre à ce Médecin la raison pour laquelle je n'avois pas été de son sentiment. Mais lorsqu'il revint dès le soir du même jour voir cette femme, il la trouva en une foiblesse si grande, que croyant qu'elle alloit mourir, il se retira promptement, disant qu'elle mourroit pour n'avoir pas été saignée, & l'abandonna ainsi : ce que le mari croyant bonnement, & ne voulant pas laisser sa femme sans secours, il fut querir aussitôt un autre Médecin, qui dit que ce premier n'avoit pas de raison de vouloir la faire saigner du bras, & que c'étoit du pied qu'il failloit la saigner; ce qu'il fit faire dès l'instant qu'elle fut revenue de cette foiblesse qui lui dura deux heures entieres. Mais comme je la fus voir le lendemain, apprenant tout ce qui s'étoit passé, je dis hautement que si cette femme venoit à mourir, cette saignée faite avec aussi peu de raison que de nécessité à une personne qui avoit perdu presque tout son sang, en seroit véritablement la cause, & qu'au cas que la malade fût assez heureuse pour en revenir, elle échapperoit un double danger, & seroit bien plus long-tems à recouvrer la santé, qu'elle n'auroit fait, si elle n'eût pas été saignée; ce qui fit que l'on congédia ce second Médecin, & le prognostic du premier se trouva faux; car cette femme par le moyen du salutaire secours que je lui avois donné en l'accouchant, recouvra une parfaite santé, n'ayant pas voulu dans la suite, aussi-bien que son mari, suivre d'autre conseil que le mien.

OBSERVATION LXXVIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui ne put être soulagée d'une extrême douleur vers la région du foie, qu'en prenant du laudanum.

LE 23 Septembre 1672, j'ai vu une femme grosse de huit mois & demi, qui après quelques jours de dégoût & d'aigreur d'estomac, fut surprise tout d'un coup d'une extrême douleur entre la région du rein droit & celle du foie, qui se communiquoit vers le devant, avec une continuelle agitation du corps durant deux jours entiers; pour raison de quoi elle fut saignée par quatre fois du bras, & prit plusieurs lavemens dont elle ne fut aucunement soulagée, ce qui nous obligea de lui faire donner une prise de *laudanum* qui produisit un très bon effet, la faisant reposer toute la nuit, après quoi ces douleurs cesserent, & les forces de la malade qui étoient beaucoup abattues, se rétablirent, ayant vuidé par les selles quantité de matieres qui avoient contribué à cette grande douleur qui ne procédoit vraisemblablement que d'un dégorgement de bile de la vessie du fiel dans l'intestin *duodenum*, laquelle bile n'avoit pas pu avoir une libre issue, à cause de la rétention des matieres qui étant dans les premiers intestins, n'avoient pas pu être attirées par les premiers lavemens; ensuite de quoi cette femme resta deux ou trois jours assez en repos, & je l'accouchai très-heureusement le 29 du même mois de Septembre d'un enfant mâle qui se portoit fort bien.

OBSERVATION LXXIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois, dont l'enfant se présentoit par les pieds, la mere s'étant blessée en allant dans un rude carosse de voiture.

LE 2 Octobre 1672, j'ai accouché une jeune femme, qui étant grosse de sept mois de son premier enfant, s'étoit blessée en allant le jour précédent à *Versailles* dans un carrosse de voiture trop rude. Lorsque je fus appellé pour la secourir, je trouvai que sa Sagefemme ayant tenté de la délivrer de cet enfant qui s'étoit présenté par les pieds, avoit bien fait sortir tout le corps, mais que la tête étoit restée au passage sans l'en pouvoir tirer, comme je fis à l'instant même que je fus arrivé, après en avoir dégagé le menton du passage avec l'aide de mon doigt

introduit dans la bouche de ce petit enfant qui palpitoit encore lorsque je l'eus tiré. Après que j'eus ainsi accouché & délivré cette femme, elle me dit que d'abord qu'elle avoit senti les premieres douleurs de l'accouchement, elle s'étoit consolée par la croyance commune qu'elle avoit qu'étant grosse de sept mois, son enfant pourroit vivre dans la suite. Mais elle fut bien désabusée par sa propre expérience de cette opinion vulgaire; car son enfant étoit si petit, comme sont tous les enfans de ce terme, qu'il n'auroit jamais pu vivre dans la suite, quand même elle en auroit accouché sans aucun accident à ce même terme de sept mois, dont les accouchemens qui sont toujours prématurés, devroient plutôt être appellés avortemens, que véritables accouchemens, comme on les nomme abusivement.

OBSERVATION LXXX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la tête.

LE 16 Octobre 1672, j'ai accouché une femme, de qui je fus obligé de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds comme je fis, quoiqu'il vînt naturellement la tête la premiere, parce que cette femme n'avoit point de douleurs qui pussent faire espérer qu'elle accoucheroit d'elle-même, & avoit une grande perte de sang, & qu'outre cela, le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec sa tête; ce qui auroit mis la mere & l'enfant en très-grand danger de la vie, que je sauvai à l'un & à l'autre, en les secourant promptement de la maniere que je viens de dire.

OBSERVATION LXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de huit mois, qui avoit les deux levres de la vulve & les cuisses extraordinairement enflées.

LE 19 Octobre 1672, je vis une femme grosse de huit mois ou environ, qui avoit de très-grandes douleurs dans le ventre, dont toutes les parties inférieures étoient extrêmement tuméfiées, avec une très-grande enflure œdémateuse de toutes les deux levres de la vulve, auxquelles je fis quelques légeres scarifications pour en faire évacuer les eaux dont elles étoient toutes remplies, & les cuisses extraordinairement enflées. Cette femme accoucha le lendemain assez heureusement, & toutes ces eaux & la grande tumeur de son ventre, des levres de la vulve & des cuisses se dissiperent entierement, & elle se porta bien en-

suite. Ces sortes de tumeurs œdémateuses viennent ordinairement de quelque obstruction des reins, qui est cause que toutes les humidités superflues du corps n'en étant pas bien séparées, refluent sur toutes ces parties inférieures qu'elles tuméfient de la maniere qu'il étoit arrivé à cette femme.

OBSERVATION LXXXII.

D'une femme qui ayant une fièvre continue avec redoublemens, accoucha à sept mois, & mourut dès le lendemain.

LE 23 Octobre 1672, j'ai vu une femme qui étant grosse de sept mois, avoit été saignée depuis quinze jours dix fois des bras, & même deux fois du pied assez mal-à-propos, à ce que je crois, & avoit pris plusieurs purgations par le conseil des Médecins qui la voyoient pour une fièvre continue avec redoublement & une très-grande douleur de côté qu'elle avoit, ce qui la fit enfin accoucher d'un enfant qui ne vécut qu'un quart d'heure; & la mere mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit à ces Médecins qui furent trompés de l'espérance qu'ils avoient donnée qu'elle pourroit plutôt réchapper de sa maladie après être accouchée; ce qui étoit le sujet pour lequel ils lui avoient ordonné fort mal-à propos, comme j'ai dit, ces deux saignées du pied contre mon sentiment, outre plusieurs purgations qu'ils lui avoient fait prendre, qui avoient autant contribué que sa maladie à la faire accoucher prématurément & à la faire mourir le jour ensuite. Car il faut remarquer que l'accouchement peut bien apporter du soulagement, & guérir les indispositions qui ne sont causées que par la grossesse; mais que les maladies qui n'en dépendent point, & qui de soi sont dangereuses, ne manquent pas pour l'ordinaire de devenir mortelles après l'accouchement, la nature ne pouvant pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression est pour lors incomparablement plus funeste qu'en d'autres tems.

OBSERVATION LXXXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 3 Novembre 1672, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel cordon ayant senti un battement manifeste, je reconnus que cet enfant étoit encore certainement vivant, lorsque je fus mandé pour remédier à cet

accident qui le mettoit en très-grand danger de la vie. Je le retournai aussitôt pour le tirer par les pieds, comme je fis en même tems; & par ce prompt secours je préservai cet enfant de la mort, sans aucun préjudice de la santé de la mere qui se porta bien ensuite, nonobstant un si laborieux travail.

OBSERVATION LXXXIV.

D'une femme qui ayant eu les cuisses & les levres de la vulve extrêmement tuméfiées, mourut le septieme jour après son accouchement.

LE 22 Novembre 1672, j'ai vu une femme qui étant grosse à terme, avoit toutes les jambes, les cuisses & les levres de la vulve extrêmement tuméfiées & remplies d'eau; de sorte que commençant à sentir les douleurs de l'accouchement, on fut obligé de faire quelques légeres scarifications avec la lancette aux deux levres de la partie, pour en faire évacuer les eaux, & faciliter d'autant plus par ce moyen l'accouchement qui succéda deux heures après; mais comme la grande tumeur qui étoit à ces deux levres, me parut participer un peu de l'inflammation, & que cette femme avoit la fiévre depuis trois ou quatre jours, je préjugeai bien qu'elle étoit en grand danger de mourir dans la suite, comme il arriva le septieme jour après son accouchement, la fiévre lui ayant toujours continué avec tension de ventre, grande oppression de poitrine & un flux de ventre qui lui arriva le troisieme jour de sa couche. Il faut remarquer que ces sortes de tumeurs qui arrivent quelquefois aux cuisses & aux levres extérieures de la vulve aux femmes grosses, ne sont pas ordinairement dangereuses quand elles ne sont simplement qu'œdémateuses, & ne procedent seulement que d'une obstruction des reins, comme étoient celles de cette femme dont j'ai parlé en l'Observation LXXXI. mais qu'au contraire celles qui participent de l'inflammation, sont souvent les présages d'un mauvais évenement dans la suite; cette inflammation qui paroît au-dehors, n'étant pour lors qu'une communication de celle qui est déjà au-dedans, comme il est arrivé à la femme dont j'ai parlé en la présente Observation.

OBSERVATION LXXXV.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eut ensuite une issue involontaire de l'urine durant un très-long tems.

LE 23 Novembre 1672, j'ai vu une femme âgée de 23 ans, qui étoit en travail de son premier enfant depuis quatre jours après l'écoulement de ses eaux, ayant une entiere suppression de l'urine & des gros excrémens, causée par l'extrême compression que la tête de son enfant qui étoit arrêtée au passage, faisoit de toutes les parties circonvoisines. Elle avoit pour lors la vessie si pleine d'urine, que son ventre en étoit tuméfié de telle sorte, qu'il y paroissoit deux éminences distinctes & séparées l'une de l'autre, qui auroient pu faire croire qu'elle auroit eu deux enfans sans cette considération. Ayant vu cette femme en ce mauvais état avec un Médecin & deux Chirurgiens de mes Confreres qui étoient présens, je conclus à la nécessité qu'il y avoit de lui tirer son enfant du ventre à l'heure même par l'opération de la main avec l'aide des instrumens convenables. Mais quoique cet enfant fût mort selon beaucoup de signes qui le dénotoient, & qu'il eût été ondoyé dès le jour précédent par la Sagefemme qui assistoit cette femme, mes deux autres Confreres feignant, pour éluder mon sentiment par un prétexte spécieux, de n'être pas tout-à-fait certains que cet enfant fût effectivement mort, ne voulurent pas être de mon avis, nonobstant que je les eusse obligés d'avouer qu'ils n'avoient aucune espérance que cette femme pût accoucher d'elle-même dans le mauvais état où elle étoit réduite. Leur avis contraire au mien fut cause qu'après avoir fait connoître le danger de la vie où étoit cette femme, je m'en allai sans lui donner le secours que j'avois déclaré lui être absolument nécessaire pour la préserver de mourir; après quoi elle resta ainsi abandonnée jusqu'au lendemain, auquel tems un autre de mes Confreres, suivant le bon conseil que j'avois donné dès le jour précédent, & blâmant celui des autres, lui tira son enfant du ventre avec l'aide du crochet du bout du manche d'une cuillere à pot qu'il prit en la cuisine du logis, dont il fut obligé de se servir, faute d'avoir pour lors aucun autre instrument plus propre; ayant trouvé cette opération plus difficile qu'il n'avoit cru avant que de l'entreprendre. Ce secours, quoiqu'un peu trop différé, ne laissa pas de sauver la vie à cette femme qui se porta bien ensuite, sinon qu'elle eut durant un très-long tems une issue involontaire de l'urine, auquel accident le délai de l'opération & le défaut d'instrument convenable pour la faire sans violence, avoient, à ce que je crois, beaucoup contribué.

OBSERVATION LXXXVI.

D'une femme qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

LE dernier jour de l'année 1672, je fus en poste à dix lieues de cette ville de *Paris*, pour accoucher une femme qui étant en travail de son premier enfant, fut surprise au commencement du deuxieme jour de son travail de très-violentes convulsions qu'elle eut durant vingt heures; mais ayant été averti trop tard, quelque diligence que je fisse, je ne pus arriver assez à tems pour la secourir; car elle étoit déjà morte il y avoit plus d'une heure, ayant été accouchée auparavant par trois Chirurgiens du pays, qui peut-être ne s'entendant pas bien en ces opéations, avoient trop différé pour la secourir, & l'avoient extrêmement tourmentée durant plus d'une grande heure, pour lui tirer le mieux qu'ils purent son enfant par morceaux, lui ayant outre cela laissé une partie de l'arriere-faix dans la matrice; ce qui fut cause que la convulsion ne laissa pas de continuer, & que l'opération fut entierement infructueuse à cette pauvre femme qui mourut quelques jours ensuite. Mais le plus grand mal procédoit principalement du délai de l'opération qui fût causé par le Curé du lieu qui soutenoit positivement qu'on ne pouvoit pas baptiser un enfant dans le ventre de sa mere, & que dans le soupçon qu'on avoit qu'il pouvoit être encore vivant, on ne devoit pas hasarder sa vie pour sauver celle de la mere. Mais un bon Religieux, qui étoit apparemment meilleur Théologien que ce Curé, & qui faisoit la fonction de Prédicateur au même lieu, assuroit avec raison le contraire, qui est qu'on peut baptiser l'enfant au ventre de la mere sans le voir, pourvu qu'on le puisse toucher, & que l'eau soit effectivement versée sur quelqu'une des parties de son corps, & qu'après cela fait on devoit toujours préférer la vie de la mere à celle de l'enfant, quand il n'y avoit pas moyen de la leur sauver à tous deux; lequel sentiment fut suivi comme le meilleur, mais ce fut trop tard, comme j'ai dit; car la plus grande partie du jour & toute la nuit se passerent à consumer le tems inutilement, pour vuider la contestation du Curé & du Prédicateur, & pour faire venir des lieux circonvoisins ces trois Chirurgiens qui l'accoucherent comme ils purent.

OBSERVATION LXXXVII.

D'une femme qui, après avoir été cruellement travaillée d'une colique néphrétique, accoucha d'un enfant de sept mois mort en son ventre.

LE 27 Février 1673, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, mort en son ventre selon l'apparence depuis trois jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement durant un jour de tems qu'elle fut cruellement travaillée d'une colique néphrétique à laquelle elle étoit sujette, qui ayant fait ainsi périr son enfant en son ventre, causa ensuite à la mere cet accouchement prématuré, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite, tout le mauvais évenement de l'accouchement n'ayant été que pour l'enfant, dont la délicatesse n'avoit pas pu résister à la grande agitation qu'il reçut dans le tems que sa mere fut violemment travaillée de cette colique néphrétique.

OBSERVATION LXXXVIII.

D'une femme qui avoit eu deux fâcheux accouchemens, dans lesquels ses enfans avoient eu les bras & les jambes rompus par la faute de la Sagefemme & du Chirurgien qui l'avoient accouchée.

LE 14 Mars 1673, j'ai vu une femme qui sentoit de continuelles douleurs vers l'intestin *rectum*, qui lui répondoient à la matrice à laquelle une Sagefemme avoit dit qu'il se formoit un abscès, dont cette femme fut fort alarmée dans la pensée qu'elle avoit d'avoir été blessée à cette partie dans ses deux précédens accouchemens. Elle me dit qu'ayant été fort maltraitée dans le pénultieme par une Sagefemme qui voulant un peu trop faire la capable, avoit été cause de la mort de son enfant auquel elle avoit rompu bras & jambes en le tirant; elle avoit eu recours dans son dernier accouchement à un Chirurgien dont elle n'avoit pas été gueres mieux secourue, qui n'avoit pareillement pu lui tirer son enfant du ventre sans lui rompre un bras, & qu'il ne mourût peu après: de sorte que cette femme croyant avoir été blessée dans ce dernier accouchement il y avoit quatre mois, fut conseillée par les Médecins qui la voyoient de m'envoyer querir pour sçavoir de moi s'il y avoit quelque chose d'extraordinaire en sa matrice, où elle disoit sentir des douleurs très-considérables. L'ayant examinée, je trouvai cette partie en un état assez naturel, & qu'elle sentoit seulement de la douleur en appuyant le doigt sur le *vagina*, du côté de l'intestin

l'inteſtin *rectum* qui étoit tuméfié par l'enflure de quelques hémorroïdes internes, qui étant enflammées & continuellement irritées par un flux de ventre diſſentérique qu'elle avoit depuis deux mois, communiquoient quelque intempérie à la matrice par la proximité du lieu; pour raiſon de quoi je lui conſeillai, après une ſaignée du bras que je lui fis faire, de prendre tous les jours deux fois du lait de vache tout récemment trait, par l'uſage duquel elle fut rétablie dans peu de jours en bonne ſanté; & étant redevenue groſſe dans la ſuite, je l'ai accouchée fort heureuſement de quatre enfans fort ſains qu'elle a eus depuis ces deux derniers qui en venant au monde avoient malheureuſement péri, comme j'ai dit, faute d'être ſecourue par des perſonnes aſſez entendues en leur art.

OBSERVATION LXXXIX.

D'une femme qui avoit une difficulté d'uriner cauſée par une pierre qu'elle avoit en la veſſie.

LE 27 Avril 1673, j'ai vu une femme âgée de 55 ans, qui avoit depuis quatre mois une difficulté d'uriner avec grande douleur, qu'elle croyoit cauſée par une rélaxation de ſa matrice, qui, à ce qu'on lui avoit perſuadé, venant à comprimer le col de la veſſie, empêchoit qu'elle pût rendre librement ſon urine; mais ayant trouvé ſa matrice en aſſez bonne diſpoſition, je reconnus par la ſonde que cette femme avoit une pierre en la veſſie, qui étoit la véritable cauſe de ſa difficulté d'uriner, dont l'unique remede étoit de ſe faire tirer cette pierre, comme elle fit par mon conſeil, en ſe faiſant tailler quelques jours enſuite avec un heureux ſuccès.

OBSERVATION XC.

D'une femme qui mourut après avoir été accouchée d'un très-gros enfant mort, qui lui avoit cauſé de très-violentes convulſions.

LE 14 Mai 1673, j'ai accouché une femme de 26 ans, groſſe à terme de ſon premier enfant qui étoit extraordinairement gros & mort en ſon ventre depuis plus de trois jours, ainſi qu'il paroiſſoit par ſa corruption & par l'extrême puanteur des excrétions de la matrice. Cette femme ayant eu durant les derniers mois de ſa groſſeſſe les deux cuiſſes & les jambes extrêmement tuméfiées, fut ſurpriſe de très-violentes convulſions après un jour de travail fort laborieux, la tête de ce gros enfant mort étant reſtée au paſſage. Cette mauvaiſe diſpoſition de la mere & de l'enfant ayant fait perdre toute eſpérance de pouvoir

sauver la vie à la mere, qu'en lui tirant promptement son enfant du ventre (ce qui ne se pouvoit faire que par le moyen des instrumens), la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me manda pour lui donner ce secours que je ne voulus pas lui dénier aussitôt que je fus arrivé, pour satisfaire à l'instante priere de tous les assistans, quoique je n'eusse gueres d'espérance, vu le très-mauvais état où elle étoit, qu'il pût lui être salutaire. D'abord que je lui eus tiré du ventre ce gros enfant mort avec l'aide d'un crochet, il sortit de la matrice une très-grande abondance d'humeurs très-fétides, qui ayant fait une mauvaise impression à cette partie par leur corruption, furent cause que les convulsions ne laissant pas de continuer à cette femme, elle mourut quelques heures ensuite, comme je l'avois bien prédit, étant à observer que ces sortes de convulsions qui procedent d'un enfant mort & corrompu, ainsi qu'étoit celui-là, causent bien plutôt la mort aux femmes qui en sont attaquées dans le tems de l'accouchement, que celles dont les enfans sont encore vivans, ou à tout le moins morts depuis peu d'heures, desquelles plusieurs échappent, si elles sont bien & duement secourues assez à tems; ce qui n'arrive pas aux autres qui meurent presque toutes, soit qu'on les accouche par art, ou qu'elles accouchent d'elles-mêmes.

OBSERVATION XCI.

De l'accouchement laborieux d'une femme dont l'enfant venoit la face en-dessus, ses eaux étant écoulées depuis huit jours.

LE 12 Juin 1673, j'ai accouché une femme grosse de six mois de son premier enfant, dont le travail fut assez laborieux pour deux principales raisons; la premiere, parce qu'elle avoit vuidé continuellement les eaux de son enfant depuis huit jours, ce qui faisoit qu'il ne pouvoit pas être poussé dehors si facilement par cette femme qui n'avoit pas eu d'autres enfans; & la seconde, parce que son enfant, quoiqu'il présentât la tête la premiere, avoit la face en-dessus; ce qui étoit cause que les douleurs de la mere étant toutes entrecoupées, ne pouvoient pas bien servir à son expulsion; car le ventre de la femme se comprimant dans le tems de ces douleurs sur les inégalités que faisoient les bras & les jambes de l'enfant qui dans cette mauvaise situation étoient placés en-devant, cela interceptoit aussitôt le mouvement convulsif de ces douleurs qui ne pouvoient pas si facilement produire leur effet qu'elles auroient fait, si l'enfant eût eu le dos tourné vers le ventre de la mere, comme il auroit dû avoir naturellement. Cette femme, quoique fatiguée par la longueur de son laborieux travail, ne laissa pas de se porter fort bien après être accouchée; mais son enfant ne vécut qu'un jour, à cause de sa foiblesse naturelle qui contribua d'autant plus à le faire mourir.

OBSERVATION XCII.

D'une femme qui avoit une une grande perte de sang, causée par le détachement prématuré de l'arrierefaix.

LE 14 Juin 1673, je vis une femme grosse à terme, qui avoit une grande perte de sang depuis quatre heures; pour raison de quoi la Sagefemme qui l'assistoit, l'avoit fait saigner du bras, & lui avoit fait boire de l'oxicrat & du jus de pourpié, & fait autres remedes accoutumés; nonobstant lesquels cette perte de sang avoit toujours continué jusqu'à l'heure que je fus mandé pour secourir cette femme, que je trouvai néanmoins disposée à accoucher d'elle-même naturellement, lorsque j'arrivai chez elle, ayant encore le pouls assez bon & des forces suffisantes, & des douleurs qui donnoient lieu de le pouvoir espérer; pour lesquelles bonnes dispositions ne voyant pas de nécessité absolue de presser l'accouchement de cette femme, je jugeai qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'opération à la nature, qui en vint à bout une demi-heure après, comme je l'avois fait espérer, assez heureusement pour la mere qui se porta bien ensuite; mais l'enfant mourut aussitôt, pour avoir été trop débilité par cette grande perte de sang qui venoit du détachement prématuré de l'arrierefaix d'avec la matrice, comme il paroissoit par des caillots de sang de la grosseur des deux poings, que la Sagefemme tira de la matrice de cette femme en la délivant de son arrierefaix; ce qui fait bien connoître que, quoique le sang semble quelquefois s'arrêter en ces grandes pertes, il ne laisse pas de couler au-dedans, où se caillant il demeure, après quoi il n'en exsude seulement que la sérosité qui s'en sépare. On doit observer que dans ces sortes de grandes pertes de sang l'on peut bien commettre l'accouchement à la nature, comme en cette occasion, si la femme a des forces & des douleurs suffisantes; mais si elle tombe souvent en foiblesse, n'ayant plus de véritables douleurs, pour lors elle tarde peu à mourir avec son enfant dans le ventre, si l'on ne l'en délivre au plutôt en l'accouchant.

OBSERVATION XCIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit le coude avec la tête, & l'autre venoit par les pieds.

LE 14 Août 1673, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles; dont le premier qui présentoit le coude & la tête, étoit mort au passage, pour y avoir demeuré trop long-tems sans être aidé par la Sagefemme, qui auroit dû repousser, comme je fis, le coude de cet enfant jusqu'au derriere de sa tête, pour donner lieu à la nature de le pousser dehors, comme elle fit, après que je l'eus ainsi aidée; & le second étoit vivant & se présentoit par les pieds; ce qui m'obligea de percer la membrane de ses eaux, & de le tirer en cette posture, aussitôt que j'eus fait venir le premier, durant que la matrice étoit suffisamment dilatée, pour donner facilement passage à ce second, que je sauvai par ce prompt secours. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun, comme il arrive le plus souvent aux enfans jumeaux.

OBSERVATION XCIV.

D'une femme qui ayant été en travail durant quatre jours, mourut avec son enfant dans le ventre, faute d'avoir été secourue.

LE 19 Août 1673, on me vint querir pour accoucher une femme qui étoit en travail depuis quatre jours de son premier enfant qui avoit la tête arrêtée au passage; mais comme en arrivant chez elle, je la trouvai agonisante, & que je reconnus bien que son enfant étoit très-certainement mort en son ventre il y avoit déjà près de deux jours, je ne la voulus point accoucher comme j'en étois requis; car c'eût été profaner le remede, n'y ayant plus aucune espérance de sauver la mere, qui seroit indubitablement morte dans le tems de l'opération, tant elle étoit près de l'extrémité de la vie, qu'elle perdit deux heures après que je l'eus laissée en ce déplorable état; ce qui ne lui seroit pas arrivé, si deux autres Chirurgiens qui l'avoient vue deux jours avant moi, au lieu de l'entretenir vainement comme ils avoient fait, dans l'espérance qu'elle accoucheroit d'elle-même, lui avoient tiré du ventre son enfant mort, comme il étoit nécessaire de faire avant qu'elle eût été réduite à l'extrémité où je la vis.

OBSERVATION XCV.

D'une femme grosse de quatre mois, qui avoit une descente de matrice.

LE 28 Août 1673, je vis une femme grosse de quatre mois, à qui la matrice, dont elle souffroit une descente depuis dix ans, ne laissoit pas de tomber en partie nonobstant sa grossesse. L'on voyoit manifestement pour lors l'orifice interne de la matrice fort gros, mais mollet, comme il est toujours dans la grossesse, se présenter tout-à-fait au-dehors avec une partie de la vessie, qui étoit poussée conjointement, dont cette femme souffroit une grande incommodité, qui auroit pu dans la suite la faire accoucher prématurément, si après avoir repoussé doucement sa matrice au-dedans, & la partie de la vessie qui se présentoit, je ne lui eusse mis, comme je fis, un pessaire dans le *vagina* pour tenir ces parties par son moyen dans leur situation naturelle, lui recommandant de ne retirer ce pessaire que lorsqu'elle seroit grosse de sept ou huit mois ; car le globe de la matrice est assez étendu en ce tems pour se soutenir de soi-même, étant appuyé sur la face interne des os des *isles* sans l'aide d'aucun pessaire. Cette femme ayant suivi mon conseil, porta son enfant jusqu'à terme, & en accoucha heureusement ; après quoi se se servant du même pessaire, comme je lui avois conseillé, elle se garantit de la grande incommodité que cette descente de matrice lui avoit causée durant un si long tems.

OBSERVATION XCVI.

De deux filles à qui la matrice étoit entierement tombée d'une prodigieuse grosseur.

LE 14 Septembre 1673, une pauvre fille âgée de 23 ans, vint chez moi me demander le secours nécessaire à son infirmité, qui étoit une chûte entiere de la matrice, qui lui étoit arrivée dès l'âge de seize ans par un violent effort qu'elle avoit fait en frotant un plancher ; & comme elle n'avoit jamais osé par honte déclarer sa maladie à personne, elle laissa ainsi sa matrice tombée, sans la pouvoir en aucune façon remettre durant sept ans entiers ; après tout lequel tems se lassant enfin de mener une vie misérable, à cause de la grande incommodité qu'elle en recevoit, elle vint chez moi me prier d'y remédier, comme je fis charitablement. Sa matrice, qui étoit pour lors presque aussi grosse que

la tête d'un enfant, lui sortoit entierement hors de la partie honteuse, lui pendant par-delà le milieu des cuisses; & au bas de cette monstrueuse tumeur, qui paroissoit comme une grosse vessie charnue, laquelle n'étoit autre chose que la substance du col de la matrice extrêmement dilatée & boursoufflée, on sentoit le propre corps de la matrice, à l'extrémité duquel on voyoit son orifice interne très-petit, par lequel les menstrues sortoient réglément dans le tems ordinaire. Je tâchai de réduire doucement la matrice de cette fille, lorsqu'elle me vint voir; mais y ayant trouvé de la difficulté à cause de l'extrême grosseur de la tumeur, & ne voulant user d'aucune violence pour faire cette réduction, je jugeai à propos de différer deux jours, afin d'en venir à bout plus facilement; durant lesquels je lui conseillai de se tenir en repos au lit, lui recommandant de ne vivre que de seuls bouillons, comme aussi de prendre quelques clysteres, pour vuider le ventre de ses excrémens; ce qu'ayant été fait, je lui réduisis la matrice en sa situation naturelle; & pour la retenir & l'empêcher de retomber, je lui mis aussitôt un pessaire dans le *vagina*, par le moyen de quoi elle fut entierement délivrée de cette grande & fâcheuse infirmité, dont elle avoit été affligée depuis un si long tems. Le 30 Mai 1675, j'ai encore réduit la matrice d'une autre fille de 24 ans, à qui elle étoit aussi tombée entierement depuis sept années, & sans avoir pu être réduite depuis près de deux ans, qu'elle lui pendoit pareillement entre les cuisses de plus de la grosseur de la tête d'un enfant; mais comme le corps de la matrice étoit fort tuméfié & extrêmement endurci, & que cette fille étoit sur le point d'avoir ses menstrues, lorsque je la vis pour la premiere fois, je ne jugeai pas à propos de lui faire en ce tems-là la réduction de sa matrice; mais après l'avoir fait tenir au lit durant dix jours, ensuite de l'évacuation de ses menstrues, & l'avoir fait saigner outre cela deux fois du bras, & purger une fois, je lui réduisis sa matrice; après quoi je lui mis un pessaire qu'elle porta depuis ce tems-là sans aucune incomodité. Ces deux exemples, qui ont beaucoup de conformité, font bien connoître que les filles ne laissent pas quelquefois de souffrir des descentes & des chûtes entieres de la matrice, aussi-bien que les femmes qui ont eu des enfans, quoique beaucoup plus rarement, & que ces chûtes sont encore plus difficilement réduites à celles qui n'ont pas eu d'enfans, à cause qu'elles ont l'entrée extérieure de la partie honteuse beaucoup plus étroite qu'elle n'est aux femmes qui en ont eu.

OBSERVATION XCVII.

D'une femme grosse de trois mois, qui étant tombée sur le côté, devint toute bouffie par le corps.

LE 4 Octobre 1673, j'ai vu une jeune femme âgée de 20 ans, grosse de 4 mois de son premier enfant, laquelle étant tombée sur le côté, devint peu de tems ensuite toute bouffie par le corps, jusqu'aux deux levres extérieures de la vulve, qui en paroissoient toutes enflées; mais après quelques jours il lui arriva un flux d'urine, qui la soulagea entierement, & fit dissiper toute l'enflure de ces parties; ensuite de quoi elle se porta bien, & accoucha heureusement à terme. Cette enflure procédoit apparemment de ce que le rein qui avoit été blessé par cette chûte, n'avoit pas pu bien faire sa fonction, jusqu'à ce que l'intempérie qui lui étoit survenue, à raison de la douleur que cette même chûte lui avoit causée, eût été dissipée avec le tems.

OBSERVATION XCVIII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 6 Novembre 1673, j'ai vu une femme âgée de 44 ans, qui avoit un ulcere carcinomateux avec chair superflue à l'orifice interne de la matrice, qui s'y étoit formé après un flux continuel de fleurs blanches durant plus d'une année, & des pertes de sang surabondantes qui lui arrivoient de tems en tems; laquelle maladie je crus être absolument incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans la suite, comme il lui arriva, après avoir traîné une vie languissante & pleine de douleurs durant dix-huit mois. Il faut remarquer que les femmes de cet âge sont bien plus sujettes à cette perniciéuse maladie que les autres, parce que l'évacuation des menstrues commence en ce tems à n'être plus si bien réglée qu'elle étoit auparavant, ou même à être supprimée; ce qui cause une grande intempérie à la matrire, à laquelle succede d'autant plutôt un ulcere funeste de cette nature, que les femmes avoient auparavant l'évacuation de leurs mois suradondante. On doit encore observer que tous les ulceres de cette nature, qui arrivent en cette partie, quelque petits qu'ils soient, sont entierement incurables, & qu'il n'y a que les ignorans & les charlatans qui se vantent de les pouvoir guérir. Je pourrois, pour confirmer cette vérité, rapporter plus de deux cens exemples de femmes que j'ai vu affligées de cette funeste maladie, dont elles sont toutes mortes dans la suite, com-

me je l'avois prédit, après avoir usé inutilement de toutes sortes de remedes.

OBSERVATION XCIX.

D'une femme grosse de deux mois, qui fut fort incommodée de vomissemens, de suffocations de matrice & de fiévres, jusqu'au quatrieme mois de sa grossesse.

LE 11 Novembre 1673, j'ai vu une femme d'un tempérament sanguin, laquelle étant grosse de deux mois, avoit des vomissemens continuels depuis quinze jours, ensuite de quoi elle fut fort incommodée de suffocations de matrice, qu'on appelle ordinairement vapeurs, & eut fort souvent des accès de fiévre jusqu'au quatrieme mois de sa grossesse; mais après avoir été ainsi languissante durant ces deux mois, elle ne laissa pas de se bien porter, & d'accoucher heureusement à terme. Je conseillai à cette femme de se faire saigner du bras dès ce deuxieme mois de sa grossesse, lui faisant entendre que toutes ces incommodités qu'elle ressentoit, ne procédoient que de ce que l'enfant qui est fort petit pour lors, ne pouvoit pas consumer pour sa nourriture tout le superflu du sang de la mere, qui ne pouvant pas être repurgé dans le tems de la grossesse, comme il avoit coutume auparavant par l'évacuation des menstrues, causoit différens accidens selon les différentes parties où cette superfluité du sang & des autres humeurs étoit portée & retenue. Mais elle aima mieux endurer avec opiniâtreté toutes ses incommodités, qui étoient assez grandes pour la mettre en danger d'accoucher prématurément, & différer, comme ont coutume de faire la plupart des femmes, cette saignée que je lui avois conseillée avec raison, jusqu'à ce qu'elle fût grosse de quatre mois & demi, auquel tems elles ont ordinairement moins besoin de ce remede, que dans les premiers mois de la grossesse; car l'enfant étant devenu plus grand, consume pour lors plus de sang pour sa nourriture, que dans les premiers mois; ce qui fait que n'en restant plus tant de superflu, les femmes commencent à se mieux porter, comme fit celle-ci. Je pourrois bien rapporter plus de mille exemples semblables, qui ne serviroient qu'à prouver la même chose que je me suis proposée par celui-ci, qui est que la saignée que la plupart des femmes ont coutume de se faire faire seulement lorsqu'elles sont grosses de quatre mois & demi, leur seroit bien plus utile & souvent plus nécessaire dès le deuxieme mois (auquel tems elles sont ordinairement plus incommodées pour la raison que j'ai alléguée), qu'elle n'est, quand leur grossesse est plus avancée.

OBSERVATION

OBSERVATION C.

D'une femme qui fut traitée avec bon succès de la maladie vénérienne dans le tems de sa grossesse.

LE 12 Novembre 1673, j'ai vu une femme âgée de 30 ans, grosse de cinq mois de son quatrieme enfant, laquelle avoit été traitée de la maladie vénérienne au deuxieme mois de cette derniere grossesse, par un Chirurgien qui lui avoit procuré un flux de bouche durant un mois, comme je lui avois conseillé, nonobstant quoi elle ne laissa pas de se bien porter ensuite, ainsi qu'il me parut, lorsque je la vis au cinquieme mois de sa grossesse. Il faut remarquer que lorsqu'une femme grosse est malheureusement infectée de cette maladie contagieuse, il y a plus de sûreté de l'en traiter dans les premiers mois de sa grossesse; car l'enfant qui est très-petit en ce tems, n'ayant besoin que de très-peu de sang pour sa nourriture, n'est pas tant débilité de la grande évacuation qui se fait par le flux de bouche, que lorsqu'étant devenu plus grand, il faut aussi une nourriture plus abondante, dont il seroit frustré par ce copieux flux de bouche, que l'on est obligé d'exciter à la mere pour la guérison de cette maladie, laquelle outre cela par sa pernicieuse malignité qui augmente de jour en jour, ne manqueroit pas de faire périr dans la suite l'enfant au ventre de sa mere, ou très-peu de tems après être né, si on différoit trop long-tems à l'en traiter, comme plusieurs exemples de cette nature nous l'ont confirmé.

OBSERVATION CI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qu'elle avoit conçu, étant debout, présentoit un genou & un pied.

LE 19 Décembre 1673, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi d'une fille vivante, qui présentoit un genou & un pied devant, ne s'étant pas tournée dans le ventre de sa mere la tête en bas, comme les enfans ont coutume de faire vers les derniers mois de la grossesse, & étant venue dans la premiere situation qu'ils ont ordinairement, qui est d'avoir la tête en haut, la face en-devant & les pieds en bas. Cet accouchement ne fut gueres plus difficile que si l'enfant eût présenté les deux pieds en même tems; car ayant glissé mon doigt dans le pli du genou, j'en dégageai aussitôt la jambe & le second pied, qui étant joint au premier, me donna lieu de tirer facilement

l'enfant dehors. Mais j'ajouterai à cette Observation une chose bien plus particuliere, que cette femme m'avoit dite confidemment, en me consultant dans le commencement de sa grossesse, doutant pour lors d'être enceinte, qui est qu'elle avoit très-assurément fait cet enfant, étant toute debout, à-travers les barreaux de la grille d'un logis où elle étoit enfermée ; ce qui prouve bien que la matrice suce & attire même la semence de l'homme, dont elle est desireuse, & la retient nonobstant une situation contraire.

OBSERVATION CII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux filles, dont la premiere présentoit la tête, & la seconde le pied.

LE 23 Décembre 1673, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi de deux filles vivantes, qui avoient chacune leur arriere-faix séparé, dont les membranes se tenoient néanmoins par un petit intervalle vers le bas. La premiere de ces filles se présentoit naturellement par la tête, & la seconde par les pieds. Mais comme la membrane des eaux de cette seconde fille se présentoit au passage d'une grosseur très-considérable, le tête du premier enfant, dont les eaux n'étoient aucunement préparées, étoit empêchée de descendre au passage ; ce qui avoit été cause que cette femme n'avoit pas pu accoucher depuis deux jours entiers qu'elle étoit en travail, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis en perçant aussitôt la membrane des eaux de ce second enfant, pour débarrasser entierement par l'écoulement de ses eaux le passage qui en étoit tout occupé ; apres quoi sentant la simple extrémité de quelques doigts du pied de ce second enfant, je reconnus qu'il se présentoit en mauvaise posture ; mais comme ce même enfant étoit encore situé bien haut, & que la tête du premier étoit un peu descendue, je la logeai au passage, après avoir percé la membrane de ses eaux qui la tenoit trop suspendue ; ensuite de quoi cette femme accoucha presque aussitôt de ce premier enfant, qui étant sorti me donna lieu de tirer incontinent après le second qui présentoit les pieds.

OBSERVATION CIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit les pieds, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 28 Janvier 1674, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui se présentoit les pieds devant avec sortie du cordon de l'ombilic, qui mettoit cet enfant en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement secouru, en le tirant par les pieds qu'il présentoit, après avoir repoussé au-dedans le cordon de l'ombilic qui étoit sorti, tant pour éviter que ce cordon restant au-dehors ne se refroidît durant le tems que je faisois extraction de l'enfant, que pour empêcher aussi qu'il ne fût cependant comprimé au passage par le corps & par la tête de l'enfant; parce que l'une & l'autre causes auroient été préjudiciables à sa vie par l'interception du mouvement du sang qui doit être libre dans ce cordon, durant tout le tems que l'enfant est au ventre de la mere.

OBSERVATION CIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de trois mois, eut durant trois semaines de fâcheux accidens, causés par la rétention de l'arrierefaix.

LE 8 Février 1674, je fus mandé avec deux de mes Confreres pour voir une femme qui étoit avortée depuis quatre heures d'un enfant de trois mois, dont l'arrierefaix qui lui étoit resté dans la matrice, lui causoit une grande perte de sang. Pour y remédier je fus du sentiment de l'en délivrer sur l'heure, y trouvant de la possibilité par l'ouverture de la matrice, qui bien que médiocre étoit suffisante; joint que la perte de sang humectant le passage, rendoit l'extraction de cet arrierefaix encore plus facile. Mais ces deux Confreres, qui pour être mes anciens, n'en étoient pas plus capables, éluderent mon sentiment, en disant qu'il y avoit danger que par cette opération on ne fît une violence à la matrice qui augmenteroit cette perte de sang, ne considérant pas qu'elle n'étoit causée que par la rétention de cet arrierefaix. Ce terme de *violence* dont ils userent pour contrarier mon avis, fit que la malade aima mieux pour lors commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, comme ils lui conseillerent, que de souffrir que je l'en délivrasse en ce tems, comme j'aurois facilement fait, si elle eût voulu me le permettre, sans différer au landemain qu'elle me manda pour ce

sujet ; mais l'occasion en étoit passée ; car la matrice s'étant refermée, il n'y avoit plus de possibilité d'en tirer cet arrierefaix, qui restant ainsi retenu au-dedans, la mit en danger de la vie durant trois semaines, à cause des accidens qui lui arriverent, ainsi que je lui avois prédit par la suppuration de ce corps étranger, dont l'infection lui causa, comme il arrive ordinairement en pareilles occasions, de très-grandes douleurs vers la région de la matrice & des reins, une fiévre continue avec des redoublemens, des suffocations de matrice, des excrétions sanieuses très-fétides de cette partie, & de fréquentes foiblesses durant tout ce tems.

OBSERVATION CV.

De l'accouchement d'une très-petite femme, dont l'enfant venoit les pieds devant, laquelle rendoit assez souvent des vents par la matrice, lorsqu'elle n'étoit pas grosse.

LE 12 Février 1674, j'ai accouché une très-petite femme, âgée de 25 ans, d'un gros enfant vivant qui venoit les pieds devant. Elle avoit déjà eu trois autres enfans avant ce dernier, qui s'étant aussi présentés en mauvaise posture, n'avoient pu être tirés vivans par d'autres Chirurgiens qui avoient accouché cette femme avant moi ; mais c'étoit apparamment faute d'une suffisante capacité en leur art, puisque j'ai encore accouché dans la suite cette même femme de cinq ou six autres enfans qu'elle a eus depuis ce tems-là que je lui ai tous tirés vivans & se portant bien, quoiqu'ils se soient tous présentés en différentes mauvaises postures, à quoi avoit beaucoup contribué la petitesse de la mere, dont le ventre avoit trop peu d'étendue pour laisser la liberté à ses enfans qui étoient assez gros, de se retourner dans la matrice & d'y prendre la posture naturelle qui est de présenter la tête la premiere. Cette petite femme avoit encore en elle une chose bien particuliere, qui étoit que n'étant pas grosse, elle rendoit assez souvent des vents par la matrice avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus ;* ce qui procédoit vraisemblablement de quelque humeur gluante & visqueuse, qui étant renfermée dans la matrice & venant à s'y raréfier par la chaleur de cette partie, s'y convertissoit en ces ventosités, qui venant à sortir subitement & avec impétuosité de son orifice interne, faisoient un bruit tout semblable à celui des vents qui sortent ordinairement de l'*anus*. J'ai encore vu plusieurs autres femmes & même quelques femmes grosses sujettes au même accident, dont elles ne souffroient aucune autre incommodité que l'indécence de ce bruit qu'elles rendoient toujours involontairement en quelque compagnie qu'elles fussent.

OBSERVATION CVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 13 Février 1674, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, dont l'arrierefaix se présentoit le premier, ce qui avoit causé une grande perte de sang à la mere, & la mort à cet enfant, que je tirai aussitôt que je fus arrivé pour la secourir, tout enveloppé de ses membranes, avec l'aide d'une forte douleur qui survint à la mere, qui le poussa dehors presque d'elle-même & l'arrierefaix en même tems, à cause de la médiocre grosseur de cet enfant, qui n'étant pas à terme, étoit beaucoup plus petit que les autres dont cette femme étoit accouchée auparavant au terme de neuf mois complets. Il faut remarquer que l'enfant ne pouvant être vivifié que par le sang de la mere durant qu'il est dans la matrice, ne manque pas de périr comme fit celui-ci, aussitôt qu'il est frustré de la communication de ce sang par l'entier détachement de l'arrierefaix, à moins qu'il ne soit secouru dans ce même moment, en le tirant dehors pour lui donner la liberté de respirer, dont il a indispensablement besoin au défaut d'être vivifié par cette communication du sang de la mere.

OBSERVATION CVII.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

LE 4 Mars 1674, j'ai accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, dont la tête étoit au passage depuis deux ou trois jours après l'écoulement de ses eaux; lequel étant déjà mort, ainsi qu'il me parut lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, auroit aussi très-certainement fait mourir la mere dans peu, si on ne l'eût délivrée promptement, comme je fis, en lui tirant du ventre sans aucune violence cet enfant mort, par le moyen d'un instrument de mon invention très-convenable à cette opération laborieuse, auquel j'ai donné le nom de *tire-tête*, à cause de son usage, qui est incomparablement meilleur en cette occasion, que celui des crochets ordinaires, comme je le puis bien témoigner par beaucoup de pareilles expériences. Par ce moyen je sauvai la vie à cette femme, qui sans ce salutaire secours, seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre. L'on peut voir la figure de cet instrument que j'ai fait représenter dans mon Livre des Accouchemens, où j'ai enseigné fort exactement la maniere de s'en bien servir.

Observation CVIII.

D'une femme qui croyant être grosse de deux mois & demi, vuida un petit fœtus, *qui n'étoit pas plus gros qu'une simple mouche à miel.*

Le même jour 4 Mars 1674, je vis une femme, qui croyant être grosse de deux mois & demi, après avoir senti quelques douleurs de reins, vuida en ma présence avec une grande perte de sang une poche membraneuse & charnue, de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, dans le milieu de laquelle je trouvai après l'avoir ouverte, un petit *fœtus* qui n'étoit pas plus gros qu'une simple mouche à miel, dont la tête n'étoit que de la grosseur d'un petit pois, & le reste du corps à proportion, les autres parties ne pouvant pas être bien facilement distinguées, à cause de leur petitesse & de leur mollesse, sinon qu'on voyoit manifestement en cette tête les deux yeux qui paroissoient comme deux petits points noirs, & l'on voyoit aussi très-bien le cordon de l'ombilic, qui s'alloit attacher à une espece de petit *placenta*. Mais il faut remarquer que bien que cette femme crût être grosse de deux mois & demi, lorsque cet avortement lui arriva, il ne faut pas inférer qu'un *fœtus* de ce terme ne soit que de la grosseur de cet avorton; car pour l'ordinaire les enfans de deux mois & demi sont de la longueur du plus grand doigt de la main. Mais la cause pour laquelle ces sortes d'avortons paroissent souvent beaucoup plus petits qu'ils ne devroient être au tems que la nature les expulse, est que leur principe de vie ayant été détruit long-tems auparavant, ils restent seulement de la grosseur qu'ils étoient en ce tems, se flétrissant pour lors, au lieu d'augmenter, comme font les fruits des arbres, quand ils viennent à être privés de la seve qui entretenoit leur principe de vie.

Observation CIX.

D'une femme qui mourut par l'ignorance d'un Chirurgien qui lui avoit violemment tiré la matrice, croyant que ce fût un corps étrange.

Le 10 Mai 1674, j'ai vu une femme à laquelle un Chirurgien voulant, à ce qu'il disoit, extirper un corps étrange qui lui sortoit de la matrice, avoit tellement tiré par ignorance le corps de la matrice, dont elle souffroit une descente depuis quelques années, qu'elle en mourut

peu de jours ensuite, à cause de l'extrême douleur qu'il lui fit en tiraillant ainsi violemment cette partie, à laquelle il survint aussitôt une grande inflammation accompagnée de douleurs de ventre insupportables, avec une grosse fiévre & autres funestes accidens, qui la firent périr quelques jours après que je l'eus vue en ce mauvais état.

OBSERVATION CX.

*De l'accouchement d'une femme, qui au quatrieme mois de sa grossesse avoit rendu par plusieurs fois des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus.

LE 18 Mai 1674, j'ai accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, de tempérament pituiteux, de son second enfant qui étoit une fille, qui vint au terme de huit mois & vingt jours, à ce que me dit la mere, qui sçavoit précisément le jour qu'elle étoit devenue grosse. Cet enfant se portoit assez bien, quoique la mere eût rendu par plusieurs fois des vents par la matrice, avec aussi grand bruit que si c'eût été de l'*anus*, lorsqu'elle étoit au quatrieme mois de cette grossesse; ce qui faisoit que son Médecin, ne croyant pas qu'elle fût grosse en ce tems, lui avoit conseillé de faire plusieurs remedes qui auroient pu être préjudiciables à sa grossesse, si je ne l'en eusse détournée, en l'assurant qu'elle étoit effectivement grosse d'enfant, nonobstant l'accident des vents qu'elle rendoit pour lors par la matrice. Ces vents, comme je l'ai déjà expliqué ci-devant en l'Observation CV. ne procédoient que de quelques humeurs gluantes & visqueuses, qui s'étant renfermées dans la matrice hors des membranes de l'enfant, & venant à s'y raréfier par la chaleur de cette partie, se convertissoient en ces sortes de ventosités, qui venant à sortir subitement & avec impétuosité de son orifice interne qu'elles faisoient entr'ouvrir, causoient un bruit semblable à celui des vents qui sortent de l'*anus*.

OBSERVATION CXI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 24 Mai 1674, j'ai vu une femme âgée de trente ans, qui après avoir eu durant un an un continuel écoulement de fleurs blanches malignes, qui lui causerent un ulcere carcinomateux à la matrice, y avoit une excroissance de chair fongueuse, grosse comme une noix, qui sortoit de l'orifice interne avec de continuelles excrétions très-puantes; & quoique cette chair fongueuse me parût se pouvoir retran-

cher par la ligature, à cause qu'elle n'avoit point de sentiment, & qu'elle avoit la base étroite, néanmoins je crus que l'opération lui seroit inutile, à cause que cet ulcere étoit véritablement carcinomateux & d'une nature incurable ; & comme cette femme avoit soupçon que son mari qui étoit fort débauché, lui eût communiqué quelque malignité vénérienne qui lui avoit causé cet ulcere, elle me demanda si elle ne pourroit point guérir par le flux de bouche & par autres remedes dont l'on se sert ordinairement pour la guérison de la maladie vénérienne, ainsi qu'un Chirurgien qu'elle avoit consulté avant moi, lui avoit promis. Je lui dis que l'on pouvoit bien guérir par ces remedes les ulceres malins qui n'étoient qu'aux levres extérieures de la matrice ; mais que ceux qui étoient à son orifice interne, étoient entierement incurables : flattée néanmoins de l'espérance de guérison que cet autre Chirurgien lui avoit donnée contre mon sentiment, elle s'en fit traiter de la maniere qu'il lui avoit proposée ; mais ce fut en vain, car elle mourut peu de tems ensuite, comme je l'avois bien prédit.

OBSERVATION CXII.

D'une femme qui mourut d'un squirre de matrice qu'elle eut durant six années.

LE 4 Juin 1674, j'ai vu une femme âgée de 32 ans, qui avoit depuis un an un véritable squirre de toute la matrice, qui lui étoit arrivé après une perte de sang qui lui avoit duré un an entier, laquelle perte de sang lui avoit été causée, à ce qu'elle me dit, par les violences que lui avoit faites un Chirurgien qui l'avoit accouchée de son dernier enfant. Lorsque je vis cette femme cette premiere fois, sa matrice étoit de la grosseur des deux poings, extrêmement dure & sans aucune douleur, même en la comprimant avec la main, nonobstant quoi elle ne laissoit pas d'être bien réglée à son ordinaire ; mais elle sentoit des douleurs assez considérables dans le tems de ses menstrues ; après lequel tems elle avoit encore des fleurs blanches durant huit ou dix jours, ensuite de quoi elle ne vuidoit plus rien, jusqu'au tems que ses menstrues revenoient, & ne sentoit aucune douleur dans cet intervalle de tems, sinon une pesanteur au bas du ventre, causée par ce squirre de la matrice, qui dans la suite s'augmenta de telle sorte, qu'il devint de la grosseur de la tête d'un enfant, & fit enfin mourir cette femme au bout de six années, comme je l'avois bien prédit. Il faut remarquer que ce qui contribua beaucoup à faire vivre cette femme durant un si long tems, nonobstant une si fâcheuse maladie, est qu'elle ne laissoit pas d'avoir assez réglément l'évacuation de ses menstrues, qui se faisoit seulement par quelques-uns des vaisseaux de la matrice, qui n'étoient

toient pas si embarrassés que la plus grade partie des autres, où ce squirre faisoit une grande obstruction.

OBSERVATION CXIII.

D'une femme qui, quoiqu'elle eût vuidé très-souvent, depuis le second mois de sa grossesse jusqu'au cinquieme mois, des eaux par la matrice, accoucha très-heureusement.

LE 12 Juin 1674, j'ai vu une femme qui depuis le second mois de sa grossesse jusqu'au cinquieme mois, avoit vuidé très-souvent quantité d'eaux de la matrice, où il s'en engendroit encore de nouvelles, aussitôt qu'elle en avoit vuidé, comme elle fit par beaucoup de différentes fois; nonobstant quoi cette femme accoucha dans la suite heureusement à terme d'un garçon qui se portoit fort bien, & que j'ai vu depuis à l'âge de douze ans. L'évenement heureux de la grossesse de cette femme fait bien connoître que ces eaux qu'elle avoit si souvent vuidées, comme j'ai dit, ne venoient que d'une espece d'hydropisie de matrice, contenue hors des membranes de l'enfant; car si ces eaux eussent été les véritables eaux de l'enfant, cette femme auroit indubitablement avorté après leur écoulement, qui n'auroit pas pu aussi se faire sans la rupture des membranes qui les contiennent, après laquelle rupture les nouvelles eaux qui se seroient engendrées, n'auroient pas pu être retenues dans la suite par l'impossibilité de la réunion de cette rupture. Il faut remarquer que la raison pour laquelle cet écoulement d'eaux cessa après le cinquieme mois de la grossesse de cette femme, est que l'enfant étant devenu plus grand, & consumant plus d'humeurs pour sa nourriture, il ne restoit plus tant de superfluités inutiles que dans les premiers mois.

OBSERVATION CXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 4 Août 1674, j'ai vu une femme âgée de 50 ans, qui venant à être tout-à-fait déréglée dans l'évacuation de ses menstrues, qu'elle avoit eue de tout tems en grande abondance, & qui étoit presque toujours suivie d'un écoulement de fleurs blanches, avoit depuis six mois des excrétions purulentes de la matrice très-fétides, & par intervalle des pertes de sang très-abondantes, qui venoient d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je jugeai être entierement incurable & devoir certainement la faire mourir, comme il arriva sept mois en-

suite ; pendant tout lequel tems cette femme traîna une vie languissante & accompagnée de continuelles douleurs, comme ont fait un très-grand nombre d'autres femmes que j'ai vu mourir de cette pernicieuse maladie, ainsi que je leur avois prédit, dont il n'est pas nécessaire que je fasse une plus ample relation ; l'histoire de celle-ci, qui leur est à-peu-près semblable, étant suffisante à l'intention que j'ai de faire remarquer que cette funeste maladie arrive bien plus ordinairement aux femmes de l'âge & du tempérament de celles dont je viens de parler, qu'aux autres ; car en ce tems l'évacuation des menstrues n'étant pas bien réglée, comme elle avoit coutume d'être dans un âge moins avancé, il arrive souvent des intempéries à la matrice par la suppression de cette évacuation, qui causent dans la suite un ulcere incurable en cette partie, & par intervalles des pertes de sang surabondantes & déréglées, avec une continuelle excrétion de férosité roussâtre semblable à la lavure de chair, ou purulente, qui est souvent d'une odeur extrêmement fétide & cadavéreuse. Les femmes qui ont quelque disposition à cette fâcheuse maladie, ne peuvent pas s'en préserver plus sûrement que par le fréquent usage de la saignée, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle qui commence à se supprimer avec l'âge, jusqu'à ce que la nature soit accoutumée durant quelques années à être tout-à-fait privée de cette évacuation. Mais la plupart des femmes repugnent à user de ce remede salutaire, dans la croyance qu'elles ont que leurs menstrues ne viennent à se supprimer avec le tems, que parce qu'elles n'engendrent pas tant de sang qu'elles faisoient en un âge moins avancé ; mais elles s'abusent ; car les menstrues ne se suppriment en ce tems, que parce que les voies qui servoient à leur évacuation, viennent à se fermer : de sorte que tous les vaisseaux de la matrice venant à s'emplir extraordinairement jusqu'à en regorger après une suppression de plusieurs mois, il se fait ensuite une impétueuse irruption de ce sang, & souvent une évacuation surabondante par la rupture de quelques-uns des vaisseaux de cette partie, où il se forme ensuite un ulcere incurable. Mais il faut observer que la saignée que je viens de conseiller pour prévenir cette maladie en cet âge avancé, est celle du bras, afin de vuider par son moyen la plénitude des vaisseaux, & désaccoutumer peu-à-peu la nature à porter ce sang avec trop d'abondance vers la matrice, dont les voies qui servoient à son évacuation réglée, ne sont plus libres. C'est pourquoi la saignée du bras est préférable en ce tems à la saignée du pied, qui ne feroit qu'attirer encore davantage les humeurs sur cette partie, qui n'a plus de disposition à en permettre une évacuation réglée, comme dans un âge moins avancé.

OBSERVATION CXV.

D'une femme qui avoit conçu quatre enfans, dans le tems même qu'elle portoit actuellement un pessaire pour une descente de matrice, dont elle étoit incommodée depuis quinze ans.

LE 11 Août 1674, j'ai vu une femme qui avoit une descente de matrice, qui l'avoit obligée de porter toujours un pessaire depuis 15 ans, nonobstant quoi elle avoit fait quatre enfans dont elle étoit accouchée heureusement à terme, n'ayant retiré ce pessaire qu'elle portoit ainsi continuellement, que lorsqu'elle étoit près d'accoucher, & le remettant toujours après ses couches. Ce pessaire qui étoit fait en figure d'un petit bourlet circulaire, percé d'un trou dans le milieu, donnoit lieu à la semence de l'homme d'être reçue à-travers son ouverture dans la matrice pour la conception, & aux menstrues de s'en écouler dans les tems nécessaires. L'usage de ce pessaire lui étoit néanmoins superflu après le sixieme mois de sa grossesse ; car la matrice pour lors se soutenoit bien d'elle-même, appuyée sur la face intérieure des os des *isles* par le moyen de sa grande extension sans avoir aucun besoin de pessaire.

OBSERVATION CXVI.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe.

LE 26 Août 1674, j'ai vu une femme, qui croyant être grosse de trois mois, avoit vuidé il y avoit trois jours, des eaux de la matrice, qui en sortirent tout d'un coup avec bruit, comme si c'eût été les eaux d'un enfant qui eussent percé ; après quoi elle fut surprise d'une si grande perte de sang, qu'elle en étoit réduite presque à l'extrémité, lorsque je fus mandé pour la secourir, comme je fis en la délivrant d'un faux germe de la grosseur d'un œuf de poule, qui lui avoit causé cette perte de sang, qui cessa aussitôt que je lui eus tiré de la matrice ce corps étrange, qui paroissoit d'une consistance assez ferme, la matrice ayant beaucoup contribué par sa contraction, après l'écoulement des eaux qui étoient contenues en ce faux germe, à lui donner la figure d'une maniere compacte & rassemblée, semblable au gesier d'une volaille. Cet exemple & un très-grand nombre d'autres semblables que j'ai vus, m'ont fait connoître une chose très-remarquable touchant la gé-

nération de ces especes de faux germes, qui est qu'ils sont toujours de véritables germes dans le commencement de la conception, qui semblables à beaucoup de fleurs des arbres, viennent à avorter peu de tems après être épanouies, aussitôt que leur principe de vie est détruit; après quoi il n'en reste plus que la simple queue qui se sépare de l'arbre peu de tems ensuite, comme font ces sortes de faux germes qui ne sont proprement que les membranes & le *placenta* de petits *fœtus* avortons, dont le principe de vie a été détruit dès les premiers jours de leur conception, & qui n'ayant pris aucun accroissement, ne sont pas ordinairement bien visibles, à cause de leur extrême petitesse, comme sont ces membranes & le *placenta*, qui s'étant augmentés par la nourriture qu'ils tirent durant quelque tems dans la matrice où ils sont attachés, paroissent manifestement à la vue semblables à un œuf sans coquille, quand les eaux qui y sont contenues, n'en sont pas encore écoulées; mais après l'écoulement de ces eaux, la matrice venant à se contracter, rassemble en un petit espace toutes ces membranes, & les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, leur donne une figure compacte & ramassée, semblable, comme nous avons dit, à une espece de gesier de volaille.

OBSERVATION CXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face.

LE 25 Septembre 1674, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face qui étoit en-dessus, dans une situation oblique, aussi-bien que son corps; ce qui m'obligea de le retourner entierement pour le tirer par les pieds, comme je fis, à cause qu'il auroit été impossible de réduire la tête de cet enfant en une bonne situation, vu la mauvaise posture où étoit le corps, qui n'auroit pas pu suivre le mouvement qu'on auroit pu donner à la tête, sans danger de lui tordre le col. Par ce moyen je sauvai la vie à cet enfant, qu'il auroit sans doute perdue, si je ne l'eusse tiré promptement de la sorte, comme je fis en présence d'un autre Chirurgien, qui depuis un jour entier qu'il étoit auprès de cette femme, n'avoit pas pu reconnoître la nécessité de lui donner ce secours, par l'impossibilité qu'il y avoit que la tête de cet enfant, qui étoit renversée sur l'épaule dans le tems des douleurs de la mere, pût en être poussée dehors.

OBSERVATION CXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit le côté de la hanche.

LE 26 Septembre 1674, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche, lequel je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds; & quoique la mere ne fût grosse que de huit mois & une semaine, & qu'elle eût eu deux accès de fiévre assez forts deux jours avant que d'accoucher, elle ne laissa pas de se porter bien ensuite, & son enfant pareillement, sinon qu'il étoit un peu délicat, pour être né trois semaines avant le tems ordinaire. La cause qui avoit pu contribuer à la mauvaise situation de cet enfant, étoit une chûte que la mere avoit faite sur les genoux, trois semaines avant que je l'accouchasse. Il faut remarquer que ces sortes de chûtes où le ventre de la femme grosse ne porte point à terre en tombant, & n'est pas violemment heurté contre quelque corps solide, font bien des ébranlemens & des commotions qui peuvent faire mal tourner un enfant, comme il étoit arrivé à cette femme; mais quand le ventre de la femme qui fait une chûte, porte à terre, ou reçoit un heurt considérable, ces sortes de chûtes sont pour lors très-dangereuses pour la mere & pour l'enfant, tant à cause de la contusion qu'en reçoit la matrice, qu'à cause des pertes de sang qui arrivent souvent par le détachement prématuré de l'arrierefaix.

OBSERVATION CXIX.

D'une femme grosse de cinq mois, qui après une perte de sang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort, & vuida encore le jour ensuite une espece de faux germe tout corrompu.

LE 27 Septembre 1674, j'ai vu une femme, qui ensuite d'une perte de sang durant plus d'un mois, avorta d'un enfant mort au cinquieme mois de sa grossesse: après quoi ayant été bien délivrée par sa Sagefemme, à ce qu'elle me dit, elle vuida encore le jour suivant une espece de faux germe tout corrompu, ou plutôt, à ce que je crois, quelque reste de délivre ou quelque caillot de sang qu'elle prenoit abusivement pour un véritable faux germe, comme je lui eusse bien fait connoître, si on me l'eût montré, ainsi qu'elle l'avoit recommandé; mais la Sagefemme l'avoit fait jetter dans les lieux, devant que l'on me'ût mandé, pour éviter apparemment que je ne reconnusse que c'é-

toit une partie de l'arrierefaix qu'elle lui avoit laissée dans la matrice, en la délivrant, que la nature avoit expulsée d'elle-même dans la suite. Cette femme eut une grosse fiévre, avec le ventre dur & fort tendu durant le premier jour; mais après qu'elle eut vuidé ce corps étrange, & que son ventre se fût ouvert par un petit flux, tous ces accidens qui succédant à un avortement de cette nature sembloient d'abord la devoir faire mourir, cesserent, & elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXX.

De l'accouchement d'une femme que l'on pouvoit croire avoir porté son enfant durant dix mois entiers.

LE 30 Novembre 1674, j'ai accouché une très-grande femme de son troisieme enfant, dont elle fut durant vingt-quatre heures en travail. Ses eaux s'écoulerent d'abord sans douleurs, & elle fut ensuite un jour entier avec de fausses douleurs, après quoi lui en étant venu de bonnes, elle accoucha heureusement au bout d'une heure d'un enfant mâle extraordinairement gros & puissant. Cette femme croyoit aussi-bien que son mari, qu'elle étoit grosse de près de onze mois, en comptant du jour que l'évacuation de ses menstrues étoit finie la derniere fois, ou à tout le moins de dix mois, en comptant seulement du tems que cette évacuation auroit dû revenir, si elle n'avoit pas été grosse. Un mois avant que je l'accouchasse, elle avoit eu une fausse alarme, qui lui faisant croire qu'elle accoucheroit dès ce tems, l'avoit obligée de faire venir une Sagefemme, & de faire préparer toutes choses pour son accouchement, qui fut encore retardé près d'un mois entier. Il faut remarquer que ces circonstances jointes à l'extraordinaire grosseur de cet enfant, prouvent manifestement qu'il y avoit lieu de croire que cette femme étoit effectivement grosse de dix mois entiers ou environ: c'est pourquoi j'ai trouvé cet exemple d'autant plus remarquable, que la grossesse de cette femme avoit excédé le terme ordinaire de neuf mois, non-seulement de quelques jours, comme il arrive assez communément à plusieurs femmes, dont les enfans sont toujours fort gros pour ce sujet, mais d'un mois entier; ce qui est extrêmement rare.

OBSERVATION CXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 17 Décembre 1674, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit la tête la premiere avec sortie du cordon de l'ombilic, que la Sagefemme qui assistoit cette femme, avoit tâché inutilement de réduire au-dedans par plusieurs fois; parce que la tête de cet enfant n'étant pas encore assez avancée au passage, ne pouvoit pas empêcher que ce cordon ne fût continuellement poussé au-dehors dans le tems des douleurs de la mere; ce qui mettoit cet enfant en très-grand danger de la vie, qu'il auroit certainement perdue, tant à cause du refroidissement de ce cordon, qu'à cause de la forte compression que la tête de l'enfant en auroit faite quand elle auroit été plus avancée dans le passage, si je ne l'eusse promptement tiré dehors, comme je fis, après l'avoir retourné par les pieds, sans aucun préjudice de la santé de sa mere qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXXII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant dix mois entiers, quoiqu'étant grosse de six mois, elle eût eu la fievre durant plus de trois semaines.

LE 21 Décembre 1674, j'ai accouché une femme d'une fille qui se portoit fort bien, nonobstant que la mere étant grosse de six ou sept mois, eût eu durant plus de trois semaines une fievre intermittente, dont les accès qui étoient très-violens, la prenoient tous les jours, & lui duroient quinze heures entieres; pour lequel sujet elle fut saignée cinq ou six fois du bras, & purgée trois ou quatre fois légerement; après quoi elle se porta bien durant trois mois, jusqu'au tems que je l'accouchai heureusement. Elle croyoit pour lors être grosse de dix mois entiers; & sur ce que je lui témoignai que j'avois de la peine à croire qu'elle ne se fût pas trompée à la supputation du tems de sa grossesse, elle me dit qu'elle en avoit des preuves très-certaines, & de plus que sa mere l'avoit toujours assurée qu'elle avoit été pareillement grosse d'elle dix mois entiers. Ce qui est de plus remarquable en l'exemple de cette femme, est qu'après la dangereuse maladie qu'elle avoit eue au six ou septieme mois de sa grossesse, qui sembloit plutôt la devoir faire accoucher prématurément dès ce tems-là, elle avoit en-

core porté son enfant bien par-delà le terme ordinaire, s'il étoit vrai qu'elle ne se fût pas effectivement trompée à cette supputation qu'elle faisoit de sa grossesse, comme on en pouvoit douter.

OBSERVATION CXXIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain.

LE 28 Décembre 1674, j'ai vu une femme grosse de deux mois & demi, qui avoit une gonorrhée virulente, qui lui étoit survenue un mois après l'ouverture d'un bubon vénérien que son mari lui avoit communiqué; de sorte qu'elle paroissoit avoir été infectée de ce venin presque dans le même tems qu'elle étoit devenue grosse, nonobstant quoi elle accoucha à terme d'un enfant très-sain; ce qui étoit une marque évidente que la mere n'avoit pas reçu d'infection, qu'après la conception de cet enfant, qu'elle me dit avoir senti mouvoir à six semaines, comme elle avoit coutume de sentir ses autres enfans dans ses précédentes grossesses; car si ce venin eût été communiqué à la mere avant que de devenir grosse, il est certain que l'enfant n'auroit pas pu être aussi sain qu'il étoit.

OBSERVATION CXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu de continuels vomissemens durant six ou sept jours, causés par la grosseur de son enfant.

LE 6 Janvier 1675, j'ai vu une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit de continuels vomissemens depuis six ou sept jours, dont elle étoit si extraordinairement abattue, qu'on eût cru qu'elle en mourroit. Mais elle ne laissa pas d'accoucher quelques jours ensuite d'un très-gros enfant vivant, qui avoit beaucoup contribué, à ce que je crois, par sa grosseur, à lui causer ces fréquens vomissemens, par la compression que le globe de la matrice, extrêmement étendu dans ce dernier tems de la grossesse, faisoit de l'estomac de cette femme, laquelle même compression faisant aussi en même tems regorger la bile de la vessie du fiel dans l'estomac, augmentoit encore pour ce sujet la violence de ces continuels vomissemens, qui cesserent aussitôt que cette femme fut accouchée de ce gros enfant qui étoit son premier.

OBSERVATION

OBSERVATION CXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers.

LE 10 Janvier 1675, j'ai vu une femme qui venoit de vuider d'elle-même un faux germe retenu en sa matrice depuis six mois entiers, lequel pour sa grosseur qui excédoit celle du poing, pouvoit être appellé *môle.* Cette femme étoit en une continuelle perte de sang depuis 15 jours, & avoit déjà eu en d'autres différentes fausses grossesses plus d'une douzaine d'autres faux germes qu'elle avoit toujours rendus avec grande perte de sang vers le deuxieme ou troisieme mois. Il faut remarquer qu'on appelle communément *faux germes*, ces sortes de corps étranges que les femmes vuident ordinairement avant la fin du troisieme mois. Mais lorsqu'elles les gardent plus long-tems (ce qui arrive rarement), & que ces mêmes corps étranges viennent à grossir, on les nomme *môles;* de sorte que les véritables môles ont toujours été de faux germes dans leur commencement.

OBSERVATION CXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 16 Janvier 1675, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit la main & le cul devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. L'ayant trouvée en cet état, lorsque je fus mandé pour la secourir, je reconnus d'abord en touchant le cordon de l'ombilic qui étoit sorti, que son enfant étoit déjà mort; car je trouvai ce cordon tout froid & sans aucun battement, ce qui est un signe tout-à-fait démonstratif; de sorte qu'il n'y avoit plus pour lors que la mere qui eût besoin du secours que je lui donnai aussitôt, en repoussant le cordon & la main de l'enfant au-dedans, afin que le passage en étant débarrassé, le cul pût être poussé au-dehors plus facilement, comme il fut incontinent après par le moyen d'une forte douleur qui survint à la mere, d'abord que j'eus retiré ma main avec laquelle je venois de repousser celle de l'enfant. Si la Sage-femme qui avoit été inutilement auprès de cette femme, eût ainsi repoussé au-dedans la main & le cordon de l'ombilic de l'enfant durant qu'il étoit encore vivant, comme il étoit nécessaire, elle lui auroit indubitablement sauvé la vie, qu'il perdit faute de ce secours.

OBSERVATION CXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras qui étoit sorti jusqu'à l'épaule.

LE 26 Janvier 1675, j'ai accouché une femme d'un gros enfant, dont le bras étoit sorti jusqu'à l'épaule depuis deux heures entieres, lorsque je fus mandé pour la secourir. Je trouvai ce bras ainsi sorti beaucoup tuméfié & tout livide, à cause des efforts que la Sagefemme avoit faits en vain pour tirer l'enfant par cette partie, qu'elle auroit dû au contraire repousser au-dedans, dès le commencement qu'elle la vit se présenter au passage, pour le retourner & le tirer ensuite par les pieds, ainsi que je fis. Mais comme cet accouchement est un des plus laborieux que l'on puisse voir, la plupart des Sagefemmes ne sont pas capables de l'entreprendre, & quelques-unes après l'avoir tenté inutilement, sont souvent obligées d'y renoncer, pour la difficulté qu'on y rencontre ordinairement, qui demande toujours la dextérité de la main des plus experts en l'art; car dans cette situation de l'enfant, outre que l'on est obligé d'aller chercher ses pieds jusqu'au fond de la matrice, où ils sont ordinairement situés, c'est qu'il a pour lors la tête & le corps dans une situation oblique, qui augmente encore la difficulté de le retourner; nonobstant laquelle je tirai ce gros enfant vivant, & la mere se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXXVIII.

D'une femme qui accoucha assez heureusement au terme de huit mois de deux enfans vivans, laquelle étant grosse de trois mois, avoit eu durant six semaines entieres une fiévre continue.

LE 30 Janvier 1675, j'ai accouché une petite femme assez délicate, de deux enfans vivans, au terme de huit mois, laquelle avoit eu au troisieme mois de sa grossesse, durant six semaines entieres, une fiévre continue avec des redoublemens, pour laquelle maladie elle avoit été saignée neuf ou dix fois, & avoit fait plusieurs autres remedes que son Médecin lui avoit ordonnés dans tout le tems de son indisposition qui l'avoit presque réduite à l'extrémité; nonobstant quoi elle accoucha ainsi heureusement de ces deux enfans vivans, ayant aussi été très-incommodée auparavant durant quinze jours d'une fréquente toux avec vomissement, & d'une grande enflure de jambes avec bouffissure de la face; tous lesquels accidens étant disparus quelques jours après l'accou-

chement, cette femme que l'on avoit cru devoir mourir, ſe porta bien peu de tems enſuite. Il y a trois choſes en cet exemple qui ſe remarquent en la plupart des femmes qui ſont groſſes de deux enfans : la premiere, qu'elles ſont toujours plus valétudinaires dans tout le tems de leur groſſeſſe, que les autres; la ſeconde, qu'elles ont ordinairement les jambes fort enflées vers les derniers mois de leur groſſeſſe; & la troiſieme, qu'elles accouchent preſque toujours quelque tems devant le terme ordinaire; mais le tems de celle-ci fut encore accéléré par la fréquente toux dont elle fut fort incommodée devant que d'accoucher.

OBSERVATION CXXIX.

D'une femme qui mourut au ſeptieme jour de ſa couche, à cauſe de la rétention d'un corps étrange reſté en ſa matrice.

LE 12 Février 1675, je vis une eſpece de faux germe ou corps étrange, gros comme un œuf, & long comme la main, qu'une femme avoit rendu par la matrice quelques jours après être accouchée, quoiqu'elle eût été délivrée dans le tems de ſon accouchement d'un arriere-faix bien entier, à ce que m'aſſura ſa Sagefemme qui l'avoit accouchée, qui étoit aſſez célebre. Cette femme mourut néanmoins au ſeptieme jour de ſa couche; & par l'ouverture de ſon corps l'on trouva encore une petite portion de ce même corps étrange adhérente au fond de la matrice, qui avoit été cauſe que l'inflammation y étant arrivée, cette femme étoit ainſi morte enſuite. Mais par la conſidération de la ſubſtance de ce prétendu faux germe ou corps étrange, laquelle étoit toute ſemblable à celle de l'arriere-faix, je crus que c'étoit plutôt une partie de ces ſortes d'arriere-faix qui ont quelquefois une petite production de même ſubſtance allongée ou ſéparée du principal corps de l'arriere-faix, qui n'y adhere que par les ſeules membranes, comme j'en ai ſouvent vu, qu'un véritable faux germe entierement ſéparé de l'arriere-faix, comme cette Sagefemme me vouloit perſuader. Mais quoi que ce fût, la rétention de ce corps étrange en la matrice de cette femme, lui cauſa le même funeſte accident que l'on voit quelquefois arriver par la rétention d'une partie de l'arriere-faix.

OBSERVATION CXXX.

De l'accouchement d'une femme réduite à l'extrémité par une grande perte de sang qu'elle avoit depuis huit jours.

LE 18 Février 1675, j'ai accouché une femme qui étoit réduite à l'extrémité par une grande perte de sang qu'elle avoit depuis huit jours, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice, à l'occasion de l'extrême accourcissement du cordon de l'ombilic, dont l'enfant avoit le col embarrassé. Le secours que je donnai pour lors à cette femme en l'accouchant au déplorable état où elle étoit, fut inutile à l'enfant qui étoit mort en son ventre il y avoit plus de deux jours, & ne servit qu'à prolonger la vie de la mere de trois jours, ne lui étant pas resté assez de sang pour pouvoir réchapper ; comme elle auroit pu faire, si plusieurs Chirurgiens qui l'avoient vue deux ou trois jours avant moi, l'eussent accouchée dès ce tems, comme ils devoient faire, ne l'ayant voulu entreprendre, de crainte qu'elle ne mourût entre leurs mains dans le tems de l'opération.

OBSERVATION CXXXI.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant une grande perte de sang, mourut avec son enfant dans le ventre, n'ayant jamais voulu permettre qu'on l'accouchât.

LE 25 Février 1675, je vis une femme grosse de six mois, qui étoit presque à l'extrémité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit depuis un jour, laquelle avoit déjà commencé à paroître depuis huit jours, après un coup qu'un jeune garçon lui avoit donné sur le ventre. Et comme nonobstant le mauvais état où étoit cette femme, lorsque je fus mandé pour la secourir, il y avoit encore quelque espérance de lui pouvoir sauver la vie en l'accouchant, je fis mon possible pour la résoudre à souffrir cette opération qui lui étoit absolument nécessaire, lui représentant l'impossibilité qu'il y avoit qu'elle pût jamais échapper que par ce secours. Mais quelque instance que je lui en fis, & quelque raison que je lui pusse alléguer, elle n'y voulut jamais consentir, n'en ayant point d'autre de son refus, sinon qu'elle croyoit que Dieu par sa miséricorde lui pardonneroit, puisqu'il ne lui avoit pas donné assez de force d'esprit & de courage pour se pouvoir résoudre à souffrir les cruelles douleurs qu'elle supposoit qu'on lui feroit pour l'accoucher, protestant qu'elle aimoit mieux mourir que de les endurer.

Mais voyant que toutes mes raisons jointes aux pressantes exhortations du Confesseur de cette femme, qui étoit présent, ne la pouvoient pas résoudre à souffrir que je l'accouchasse, comme il étoit nécessaire de faire, je la laissai avec regret en ce déplorable état, après lui avoir fait mon prognostic tendant à une mort certaine, qui lui arriva six heures ensuite, étant expirée comme je lui avois prédit, avec son enfant dans le ventre, que l'obstination de la mere fit ainsi malheureusement périr avec elle.

OBSERVATION CXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 5 Mars 1675, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit la main avec sortie du cordon de l'ombilic; ce qui m'obligea de le retourner par les pieds, afin de lui sauver la vie, comme je fis, par le prompt secours que je lui donnai, observant la méthode dont j'ai coutume de me servir aux accouchemens de cette nature, qui est qu'ayant pris un seul pied de l'enfant, & le tirant ensuite, je fis sortir en même tems son autre cuisse pliée vers le ventre, sans qu'il fût besoin de faire davantage de violence à la femme pour aller chercher l'autre pied de son enfant, qui se dégagea presque de soi-même, en tirant ce seul pied, comme il a coutume d'arriver, lorsque l'enfant n'est pas trop gros, & que la matrice est assez dilatée pour faciliter cette opération.

OBSERVATION CXXXIII.

De huit enfans qui en venant au monde avoient le cordon de l'ombilic noué d'un véritable nœud.

LE 2 Avril 1675, j'ai accouché une femme d'une fille vivante qui vint naturellement, dont je trouvai le cordon de l'ombilic noué d'un véritable nœud, qui s'étoit ainsi fait dans le ventre de sa mere, par la grande longueur de ce cordon, dont il s'étoit fait un cercle, dans lequel il falloit que tout le corps de l'enfant eût passé, lorsqu'il s'étoit tourné. Ce nœud étoit extrêmement serré; mais cela ne s'étoit fait seulement que dans la sortie de l'enfant; car s'il eût été long-tems serré de la sorte dans le ventre de la mere, l'enfant auroit certainement péri, à cause que le mouvement du sang qui lui étoit nécessaire, auroit été entierement intercepté dans ce cordon. J'ai encore accouché depuis ce tems-là sept autres femmes, dont les enfans qui étoient

tous vivans, avoient pareillement le cordon noué d'un semblable nœud qui s'étoit fait de la même maniere, par l'extraordinaire longueur de leur cordon : de ces sept derniers enfans, cinq étoient des garçons, & les deux autres étoient des filles, comme cette premiere dont j'ai parlé.

OBSERVATION CXXXIV.

D'une femme qui étant grosse de six mois & demi, avoit une continuelle toux accompagnée de fiévre depuis dix jours, qui la mettoit en danger d'avorter.

LE 5 Avril 1675, je vis une femme grosse de six mois & demi, qui avoit depuis dix jours une toux continuelle, accompagnée de fiévre, qui la mettoit en grand danger d'avorter, & même en grand péril de la vie. Elle avoit déjà été saignée trois fois du bras pour cette maladie, & vouloit qu'on la saignât du pied, suivant le conseil qu'on lui en avoit donné, à dessein de la faire accoucher, croyant qu'elle se porteroit mieux quand elle seroit accouchée. Mais je la dissuadai de ce pernicieux conseil, en l'assurant que l'accouchement survenant durant sa maladie, la mettroit encore en bien plus grand danger de mourir. Ayant suivi le conseil que je lui donnai, elle s'en trouva bien dans la suite, & porta son enfant jusqu'à terme, dont elle accoucha heureusement.

OBSERVATION CXXXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit resté au passage, à cause de la diminution & cessation presque entiere des douleurs de son travail.

LE 9 Avril 1675, j'ai accouché une femme âgée de trente ans de son premier enfant, qui étoit resté au passage depuis quinze heures, lorsque je fus mandé pour la secourir ; ce qu'ayant reconnu, & que les douleurs de la mere, qui avoient été très-fortes dans le commencement de son travail, étoient tout-à-fait diminuées & presque cessées, & qu'elle ne pouvoit plus prendre de lavement pour lui en exciter de nouvelles, tant étoit grande la compression que la tête de son enfant, qui étoit fortement engagé dans le passage, faisoit au gros intestin, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de séné dans peu de liqueur, avec le jus d'une orange aigre. Ce remede faisant son effet, lui excita des douleurs plus fortes qu'auparavant, qui la firent

accoucher heureusement six heures ensuite d'un gros enfant vivant, qui avoit le col embarrassé de deux tours de cordon de son ombilic; ce qui accourcissant de beaucoup la longueur naturelle de ce cordon, avoit été cause que l'enfant qui en étoit ainsi bridé, n'avoit pu que très-difficilement être poussé dehors par les douleurs de la mere, qui auroit pu succomber dans son laborieux travail, sans le secours de ce petit remede que je lui fis prendre fort à propos.

OBSERVATION CXXXVI.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant eu une perte de sang presque continuelle durant quatre mois, avorta d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois.

LE 14 Avril 1675, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mort en son ventre depuis long-tems, selon l'apparence, lequel n'étoit pas plus grand qu'un enfant de trois mois, quoique la mere fût grosse de près de sept mois. Elle avoit presque continuellement vuidé quelque peu de sang par la matrice depuis quatre mois entiers, ayant eu durant tout ce tems des douleurs de reins & des dispositions à cet avortement, qui lui arriva enfin par une grande perte de sang, dont elle fut tout d'un coup surprise, qui cessa aussitôt qu'elle fut accouchée, après quoi cette femme se porta bien. La perte de sang qu'elle avoit eue presque continuelle durant quatre mois, avoit rendu ce petit enfant avorton semblable à ces fruits avortés, qui ne grossissant plus dès le moment qu'ils viennent à être privés de la seve de l'arbre dont ils tiroient leur nourriture, deviennent tout flétris, & s'en séparent long-tems devant leur parfaite maturité.

OBSERVATION CXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit à l'extrémité à cause d'une grande perte de sang.

LE 20 Avril 1675, j'ai accouché une femme qui étoit à l'extrémité, à cause d'une grande perte de sang qu'elle avoit depuis deux jours, avec de fréquentes foiblesses, pour raison de quoi elle avoit déjà reçu tous ses Sacremens, lorsque je fus mandé pour la secourir, ne l'ayant pas pu être de deux Chirurgiens des plus célebres, qui l'ayant vue avant moi, n'avoient pas voulu l'accoucher, comme il étoit absolument nécessaire de faire pour lui sauver la vie, dans la crainte qu'ils avoient qu'elle ne

mourût entre leurs mains, & que leur réputation n'en fût diminuée. Mais voyant qu'il y avoit encore quelque petite espérance de pouvoir sauver la vie à cette femme, & ne considérant que ce que la conscience me suggéroit, je l'accouchai sur l'heure en la présence d'un de ces Chirurgiens qui avoient refusé de l'entreprendre. Pour quoi faire je rompis les membranes des eaux de l'enfant, & le retournai ensuite pour le tirer aussitôt par les pieds. L'opération fut inutile à l'enfant; car il étoit mort au ventre de sa mere il y avoit près d'un jour, selon l'apparence; mais par ce secours je sauvai la vie à la mere, qui toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CXXXVIII.

D'une femme qui étant grosse de trois mois de son premier enfant, fut traitée de la maladie vénérienne, & accoucha ensuite heureusement à terme.

LE 26 Mai 1675, j'ai vu avec deux Chirurgiens de mes Confreres une jeune femme grosse de trois mois de son premier enfant, laquelle étoit infectée de la maladie vénérienne que son mari lui avoit communiquée; de sorte qu'y ayant apparence que son enfant ne manqueroit pas de périr par la malignité de cette maladie, si on n'en traitoit pas la mere, nous fûmes d'avis qu'il étoit plus sûr pour la mere & pour l'enfant, de l'en traiter pour lors, sans attendre plus longtems; ce qui fut entrepris par l'un de ces Chirurgiens, qui la traita de cette maladie dont elle guérit fort bien, & accoucha ensuite heureusement à terme d'une fille qui se portoit bien, & qui n'avoit aucune marque de la maladie dont sa mere avoit été infectée dès le commencement de sa grossesse; mais cette femme fut traitée avec les mêmes précautions que j'ai marquées en l'exemple d'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation LXXI.

OBSERVATION CXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été fort fatiguée durant trois jours par beaucoup de remedes que sa Sagefemme lui avoit fait prendre inutilement pour l'accélérer.

LE 17 Juin 1675, j'ai vu une femme qui sentoit depuis trois jours entiers de grandes douleurs par tout le ventre, qui ne répondoient aucunement en bas, comme font les véritables douleurs de l'accouchement. Sa Sagefemme qui étoit auprès d'elle depuis ces trois jours, voyant qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour la faire accoucher, sans en pouvoir venir à bout, m'envoya querir pour avoir mon conseil, croyant que cette femme n'accoucheroit jamais, & même qu'elle mourroit en ce travail. Je trouvai la malade extrêmement abattue, tant par les continuelles douleurs qu'elle avoit senties durant tout ce tems, que par quatre ou cinq lavemens âcres, & plusieurs autres remedes qu'elle lui avoit fait donner pour accélérer son accouchement, outre deux saignées qu'elle lui avoit fait faire pour la même intention. Mais ayant considéré qu'elle étoit sans fiévre, & que sa matrice n'étoit seulement dilatée que de la largeur de l'extrémité du doigt, sans aucune préparation des eaux de son enfant qui étoit peu abbaissé; cela me fit connoître qu'on avoit fatigué fort en vain la malade pour accélérer son accouchement devant que son travail eût été tout-à-fait déclaré, ce qu'on reconnoît par la préparation des eaux & par les douleurs qui répondent en bas; c'est pourquoi je conseillai à cette Sagefemme, au lieu de continuer à fatiguer en vain la malade, en la faisant tenir debout, & la faisant promener dans sa chambre, comme elle avoit souvent fait depuis ces trois jours, de la laisser reposer dans son lit, pour la remettre de toutes ses fatigues inutiles, & d'attendre avec patience que le travail se déclarât tout-à-fait de lui-même; ce qu'ayant fait, cette femme s'étant reposée deux jours entiers, & son travail s'étant ensuite véritablement déclaré, elle accoucha heureusement, comme je lui avois prédit. J'ai souvent vu en d'autres accouchemens des exemples semblables à celui-ci, où la Sagefemme avoit pris une simple disposition à travail pour une déclaration du travail, lequel ne doit être estimé véritable, que lorsque l'on sent les eaux de l'enfant se préparer & répondre manifestement au toucher du doigt dans le tems des douleurs de la femme.

OBSERVATION CXL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle fut traitée inutilement par un Chirurgien qui prétendoit la guérir.

LE 26 Juin 1675, j'ai vu une femme âgée de quarante-six ans, qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, qui avoit été précédé d'une perte de sang qu'elle avoit depuis deux ans entiers sans discontinuer, sinon quelquefois durant quelque peu de jours. Je trouvai l'orifice interne de sa matrice tout ulcéré, sans aucune figure réguliere, avec de gros bords squirreux renversés, nonobstant quoi enlui touchant le ventre qu'elle avoit assez mollet, on ne sentoit pas que le corps de la matrice fût plus gros ni plus dur qu'à l'ordinaire; & comme cette maladie étoit un véritable *cancer*, je la jugeai entierement incurable. Cependant un de mes Confreres entreprit contre mon sentiment de l'en traiter comme si c'eût été une maladie vénérienne, en lui excitant un flux de bouche; mais ce fut inutilement, car elle mourut trois mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

OBSERVATION CXLI.

D'une femme qui ayant soupçon de grossesse depuis quelques semaines, vuida de la matrice quelques membranes & un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de millet, qui paroissoit être un commencement de génération.

LE 14 Juillet 1675, j'ai vu une femme qui venoit de vuider de la matrice quelques membranes charnues avec perte de sang. Je trouvai dans ces membranes un peu d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il y avoit un petit corps blanc, gros seulement comme un grain de millet, auquel on voyoit quelque petit point noir, qui me faisoit conjecturer que c'étoit un commencement de génération qui avoit été empêchée par une chûte que cette femme avoit faite il y avoit quinze jours, ayant pour lors un soupçon de grossesse depuis quelques semaines. Cela fait voir de quelle petitesse est un *fœtus* humain dans les premiers jours de la conception; & l'on doit croire que celui-ci n'avoit pas profité depuis le tems qu'il avoit été privé de son principe de vie, par la chûte que cette femme avoit faite.

OBSERVATION CXLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, lequel enfant elle avoit porté mort en son ventre durant cinq semaines.

LE 17 Juillet 1675, j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis cinq semaines, laquelle s'étoit blessée en tombant sur les genoux, étant grosse de six mois; après quoi elle porta encore son enfant ces cinq semaines entieres jusqu'au jour que je l'accouchai, sans le sentir mouvoir; mais elle sentoit seulement de tems en tems de faux mouvemens en maniere de soulevemens de son ventre. Cet enfant présentoit le bras devant, ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, & la mere nonobstant ce fâcheux accident, se porta bien ensuite. L'on auroit de la peine à se persuader qu'un enfant pût rester si long-tems mort dans le ventre de la mere, que celui-ci y resta, si la chose ne nous étoit confirmée par beaucoup d'autres semblables exemples que nous avons vus, l'enfant se conservant sans corruption considérable dans ses eaux, quand elles ne sont pas écoulées, comme dans une espece de saumure, de la maniere que nous voyons que certains fruits se conservent dans leur saumure, qui les préserve de la corruption qui ne manque pas de leur arriver aussitôt qu'on les en retire. Ainsi en arrive-t-il des enfans morts au ventre de la mere, qui n'y peuvent pas demeurer que fort peu de tems, après que les eaux sont écoulées, à cause que pour lors il s'en fait une corruption cadavéreuse, qui excite la matrice à les expulser.

OBSERVATION CXLIII.

De l'accouchement d'une femme qui étant grosse de deux petits enfans, avoit une perte de sang depuis quinze jours.

LE 1 Août 1675, j'ai accouché une femme de deux petits enfans mâles, de trois ou quatre mois, & quoique sa matrice fût très-peu dilatée, je fus obligé d'en tirer ces deux enfans pour garantir la mere du danger où elle étoit de mourir, tant à cause d'une perte de sang assez considérable qu'elle avoit depuis quinze jours avec de grandes douleurs dans le ventre, ayant vuidé dès le jour précédent plusieurs gros caillots avec quelques membranes, que pour éviter que ces enfans qui étoient morts ne se corrompissent en la matrice par le trop long séjour qu'ils y auroient pu faire; ce qui auroit été très-périlleux pour la mere, qui avoit déjà la fiévre depuis deux ou trois jours. Aussitôt que

je l'eus délivrée de ces deux enfans & de leur arrierefaix, qui étoit unique & commun à tous deux, elle reposa tranquillement durant toute la nuit, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit une main & un peu du cordon de l'ombilic avec la tête.

LE 12 Octobre 1675, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit une main & un peu du cordon de l'ombilic avec la tête. Je repoussai assez facilement cette main avec le cordon de l'ombilic au derriere de la tête de l'enfant, aussitôt que ses eaux furent percées, & cette femme accoucha très-peu de tems ensuite. Mais bien que j'eusse réduit sans aucune difficulté cet accouchement en une disposition naturelle, & que l'enfant vînt de soi-même à la deuxieme douleur de la mere, il se trouva si foible étant venu, qu'il ne vécut qu'une petite demi-heure. J'en attribuai la cause à trois tours du cordon de l'ombilic dont il avoit le col embarrassé en venant au monde, lesquels faisoient que ce cordon étoit aussi serré de la sorte, que s'il eût été fortement engagé entre la tête de l'enfant & le passage; parce qu'étant devenu trop court par ces contours au col, il étoit fortement tiré du côté de l'arrierefaix qui étoit attaché au fond de la matrice, & pareillement du côté de la tête de l'enfant qui étoit poussée au passage par les douleurs de la mere; ce qui faisoit que le mouvement du sang ne pouvoit pas être libre dans ce cordon, comme il étoit nécessaire qu'il fût pour vivifier l'enfant.

OBSERVATION CXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit les pieds & les mains fortement engagés au passage avec la tête.

LE 17 Octobre 1675, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui avoit les pieds & les mains fortement engagés au passage avec la tête, lorsque je fus mandé pour la secourir. Sa Sagefemme ayant tenté de tirer cet enfant par un pied, sans en pouvoir venir à bout, avoit au contraire encore plus fortement engagé la tête de l'enfant au passage, faute de l'avoir repoussée en-dedans, aussi-bien que les mains qui se présentoient, avant de le tirer par les pieds, comme je fis en sa présence, lui faisant comprendre qu'en ces opérations le bon jugement de celui qui travaille est encore plus nécessaire que la force du corps, qu'elle disoit n'avoir pas, pour pouvoir faire ce laborieux accouchement.

OBSERVATION CXLVI.

D'une femme qui accoucha de trois enfans au terme de huit mois, dont le mari étoit paralitique de la moitié du corps depuis deux ans.

LE 6 Novembre 1675, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, de trois enfans vivans assez gros, qui vinrent tous trois dans la posture naturelle, qui est la tête la premiere, & avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit une fille, & les deux autres des garçons. Aussitôt que la nature eut poussé d'elle-même dehors cette premiere fille, je perçai les membranes des eaux du second, afin d'en accélérer la sortie, qui arriva aussitôt ensuite; & je fis encore la même chose pour faciliter le passage du troisieme, qui vint immédiatement après la sortie du second. C'est ainsi qu'il faut toujours faire quand il y a plusieurs enfans. Par ce moyen on accélere de beaucoup la sortie des derniers; qui faute de cette aide, pourroient rester des jours entiers, & même quelquefois plusieurs jours sans pouvoir venir. Mais ce que je trouvai de plus extraordinaire, est que le mari de cette femme étoit paralitique de la moitié de son corps depuis deux ans entiers, nonobstant quoi il n'avoit pas laissé de faire tout d'un coup ces trois enfans à sa femme qu'il croyoit exempte de tout soupçon d'avoir commis en leur conception aucune infidélité envers lui. Cet exemple confirme assez, ce me semble, le dire de nos bonnes gens, qui soutiennent qu'un homme est capable de génération, tant qu'il a la force de soulever un boisseau de son. Les deux premiers de ces trois enfans moururent en peu de jours, & le troisieme vécut jusqu'à quinze jours; mais la mere se porta fort bien ensuite.

OBSERVATION CXLVII.

Du cruel accouchement d'une femme qui mourut par la faute d'un ignorant & téméraire Chirurgien.

LE 29 Novembre 1675, je parlai à une femme, qui me dit qu'il n'y avoit qu'une heure que sa pauvre sœur étoit morte par les violences extraordinaires qu'un téméraire & mal-adroit Chirurgien lui avoit faites en sa présence durant deux heures entieres pour l'accoucher; lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant qui étoit vivant, l'avoit tué avec ses instrumens, & avoit en même-tems crevé & déchiré de tous côtés la matrice de la mere, ce qui avoit été cause

qu'elle mourut une heure ensuite, & qu'une grande partie des intestins & du mésentere de cette pauvre femme sortirent hors de son ventre par l'endroit de ces déchiremens, aussitôt que son enfant lui eut été tiré hors de la matrice, en la présence de ce Chirurgien, par un autre que l'on avoit envoyé querir, après qu'on eut vu le cruel traitement & les excessives violences inutilement faites à cette pauvre femme par ce même premier Chirurgien, qui rejetta aussitôt effrontément sa faute sur cet autre qui avoit mis le dernier la main à l'œuvre. La vérité de ce triste récit me fut aussitôt confirmée par un de mes Confreres, qui me dit avoir été mandé à la même heure même par ce second Chirurgien, pour faire la réduction des intestins de cette femme qui étoit agonisante, lesquels il trouva tout-à-fait hors de son ventre, tout meurtris, & le mésentere tout déchiré en lambeaux, m'assurant qu'il n'avoit jamais vu de spectacle plus horrible & en même tems plus pitoyable, parce que cette pauvre femme avoit pour lors sept autres petits enfans vivans. Mais quoique j'attribue la cruelle mort de cette pauvre femme à l'ignorance & à la témérité de ce premier Chirurgien, je ne trouve pas que le second soit tout-à-fait exempt du soupçon que ce premier rejettoit sur lui par son accusation ; & je le blâme de ce qu'après avoir tiré l'enfant du ventre de cette femme, au lieu d'avoir recours à ce troisieme Chirurgien, comme il fit, pour lui réduire les intestins & le mésentere qui en étoient sortis, il n'en avoit pas fait lui-même la réduction, comme il devoit bien faire aussitôt qu'il les vit sortir. Si j'ai fait le récit de cette lamentable histoire, ce n'est pas pour insulter à la mémoire de ce premier Chirurgien, qui tout ignorant qu'il étoit, se vantoit effrontément d'être plus capable que qui que ce soit en l'art des accouchemens ; mais c'est afin de faire connoître au Public combien il est dangereux de se fier aux vaines promesses de ceux qui n'en ont pas une véritable connoissance.

OBSERVATION CXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui six semaines auparavant avoit vuidé par la matrice une très-grande abondance d'eau.

LE 3 Décembre 1675, j'ai accouché une femme d'un enfant qui se portoit bien, laquelle six semaines avant que d'accoucher, avoit vuidé par la matrice une si grande abondance d'eau durant le tems d'une matinée, qu'elle en mouilla plus de quinze serviettes l'une après l'autre, qui en étoient toutes trempées, ayant même quelques douleurs médiocres, qui lui firent croire qu'elle accoucheroit le même jour, & l'obligerent à m'envoyer querir. Mais n'ayant pour lors reconnu en elle aucune disposition prochaine à l'accouchement, je me contentai de lui recommander le repos au lit, qu'elle garda durant deux

ou trois jours seulement, & huit jours ensuite elle recommença encore à vuider quelques eaux de la matrice; après quoi elle se porta très-bien jusqu'au terme parfait de son accouchement qui fut fort heureux & n'arriva que six semaines entieres après qu'elle eut vuidé ces premieres eaux, qui venoient selon l'apparence de quelque espece d'hydropisie de matrice; car dans le tems de son accouchement, son enfant qui se portoit très bien, avoit toutes ses eaux & leurs membranes entieres & assez fortes, qui ne se percerent qu'un quart d'heure avant qu'elle accouchât.

OBSERVATION CXLIX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré par l'opération césarienne après sa mort.

LE 15 Décembre 1675, je vis une femme qui étoit morte avec son enfant dans le ventre, après avoir été deux jours entiers en travail sans pouvoir accoucher. Aussitôt que je fus arrivé chez elle, l'ayant trouvée qui venoit d'expirer il n'y avoit qu'un moment, je lui fis l'opération césarienne pour lui tirer du ventre son enfant que je trouvai tout corrompu & extrêmement tuméfié, se présentant au passage la face en-dessus & la tête de côté, qui étoit la cause pour laquelle cette femme n'en avoit pu accoucher; & comme la Sagefemme qui l'avoit assistée durant tout son travail, me dit que lorsque ses eaux s'écoulerent, elles avoient une grande féteur, je jugeai que cet enfant étoit mort dès auparavant que sa mere eût été en travail, & que cette Sagefemme s'étoit assurément trompée dans la croyance qu'elle avoit que la mere l'avoit senti remuer manifestement depuis ce tems-là, ce qui étoit impossible, vu la grande corruption qui étoit à l'enfant, & les autres circonstances qui le dénotoient. Si j'eusse été mandé un jour auparavant, j'aurois peut-être sauvé la vie à cette pauvre femme, en lui tirant du ventre en la maniere ordinaire cet enfant mort qu'elle ne put jamais pousser dehors, à cause de sa mauvaise situation, parce que sa tête venant de côté, étoit renversée sur les épaules; joint à cela que c'étoit un premier enfant, & une petite femme extrêmement grasse. Par l'ouverture que je fis de son corps, je trouvai l'enfant en la disposition & situation que j'ai marquée, & la substance de la matrice extrêmement mince dans toute sa partie antérieure & inférieure, n'ayant pas plus d'épaisseur qu'en peut avoir la vessie étendue; mais dans son fond vers sa partie postérieure, elle avoit l'épaisseur de deux lignes, non-seulement à l'endroit où l'arrierefaix étoit attaché, mais encore à la largeur de deux travers de doigt par-delà dans toute sa circonférence. Mais cette épaisseur de sa substance vers la circonférence de l'arrierefaix, procédoit de la contraction & du resserrement qui s'en

étoit fait deux jours auparavant par l'évacuation des eaux de l'enfant; & cette contraction s'étoit seulement faite vers le fond où étoient situées les jambes de l'enfant, qui ne tenoient pas tant de place que le corps, qui étant situé vers le devant, avoit toujours tenu la matrice dans son extension, & étoit cause qu'elle étoit si mince en ce lieu. C'est ce que je fis remarquer à plusieurs personnes qui étoient présentes, pour leur faire connoître que la matrice est extrêmement mince vers les derniers mois de la grossesse, & non pas épaisse d'un travers de doigt au plus, comme beaucoup le croyent très-abusivement.

OBSERVATION CL.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux en la matrice.

LE 24 Décembre 1675, j'ai vu une femme âgée de quarante ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut deux mois ensuite, comme je l'avois certainement prédit, vu le mauvais état où je la trouvai. L'orifice interne étoit confus avec le corps de sa matrice, ses bords étant tout retirés & renversés en-dedans, & tout le côté qui touchoit le gros intestin, étoit entierement squirreux: ce qui causoit à cette femme une grande difficulté de rendre les gros excrémens & une très-grande peine à marcher depuis trois mois; sentant une très-grande douleur & une pesanteur extraordinaire vers le siége, qui la faisoit boiter tout bas, à cause que les gros nerfs qui sortent de l'os *sacrum* pour aller se distribuer aux cuisses, étoient abreuvés des humeurs malignes, dont tout le corps de la matrice étoit embarrassé, aussi-bien que toutes les parties voisines. Cette maladie étoit arrivée à cette femme après le déréglement de ses menstrues, & des pertes de sang qui avoient eu de fréquentes récidives durant une année.

OBSERVATION CLI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 1 Janvier 1676, je vis une autre femme âgée de soixante ans, qui avoit depuis un an une perte de sang qui recommençoit de tems en tems, avec une continuelle excrétion de fleurs blanches qui venoient d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la matrice, que je trouvai toute squirreuse. Cette femme avoit été bien réglée en l'évacuation de ses menstrues jusqu'à l'âge de cinquante ans, après lequel âge, cette évacuation ayant entierement cessé en elle durant huit ou neuf

neuf années, il lui arriva des pertes de sang, qu'elle croyoit dans le commencement lui devoir être salutaires; ne sçachant pas que ces sortes de pertes de sang qui viennent ainsi dans un âge avancé, après la cessation entiere des menstrues durant plusieurs années, sont toujours mortelles, parce qu'elles sont toujours suivies d'un ulcere carcinomateux entierement incurable, comme il étoit arrivé à cette femme, qui mourut quatre mois ensuite que je l'eus vue en cet état, comme je l'avois prédit.

OBSERVATION CLII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit un bras au-devant de sa tête, & l'autre venoit naturellement.

LE 24 Janvier 1676, j'ai accouché une femme de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, présentoit un bras au-devant de sa tête. Ayant trouvé cette femme en cet état, lorsque je fus mandé pour la secourir, je repoussai aussitôt le bras de l'enfant au-derriere de sa tête, laquelle je mis ensuite en bonne situation au passage; après quoi je fis donner à la femme un clystere assez fort, qui ayant réveillé ses douleurs qui étoient très-violentes, la fit accoucher un peu après heureusement de ce premier enfant, qui auroit couru risque de la vie, si je ne l'eusse secouru de la maniere; & comme le second enfant qui étoit une fille qui se présentoit naturellement, étoit encore enveloppé de ses eaux & de ses membranes, je les rompis aussitôt pour en accélérer promptement la sortie, durant que le passage étoit ouvert par la sortie du premier; ce qu'ayant fait, ce second enfant qui étoit plus petit que le premier, fut promptement poussé dehors; après quoi je délivrai la femme d'un fort gros arrierefaix, qui étant unique, étoit commun à ces deux enfans, observant de tirer premierement le cordon du premier enfant, afin que la partie de l'arrierefaix qui y répondoit, précédât, pour en rendre l'attraction & la sortie plus facile.

OBSERVATION CLIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le cordon de l'ombilic au-devant de sa tête, ayant outre cela le col embarrassé de ce même cordon.

LE 29 Janvier 1676, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, qui présentoit le cordon de l'ombilic au-devant de sa tête, ayant outre cela le col embarrassé de deux tours de ce cordon, ce qui empêchoit de le pouvoir réduire bien avant. Mais je remédiai à cette difficulté, après avoir repoussé ce cordon en le tenant sujet avec l'extrémité de mes doigts dans le tems des douleurs de la mere, pour empêcher qu'il ne fût derechef poussé dehors, & qu'il ne fût en même tems comprimé par la tête de l'enfant, laquelle compression de ce cordon aussi-bien que son refroidissement, auroit été également préjudiciable à la vie de l'enfant, par l'entiere interception du mouvement du sang, si je n'y eusse ainsi remédié par ce secours, qui fit que la mere accoucha fort heureusement de cet enfant vivant.

OBSERVATION CLIV.

D'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'arriere-faix d'un petit fœtus, *dont elle étoit avortée au deuxieme mois de sa grossesse.*

LE 4 Février 1676, je délivrai une femme qui étoit avortée il y avoit six heures, avec une grande perte de sang qui lui étoit arrivée au deuxieme mois de sa premiere grossesse, laquelle perte de sang étoit entretenue par l'arrierefaix qui étoit resté en sa matrice, après qu'elle eût avorté d'un petit *fœtus*, dont il n'avoit paru que la tête grosse comme une petite aveline, ayant deux petits points noirs qui en marquoient les yeux, la figure du reste de ce petit corps s'étant écrasée, & effacée à cause de sa mollesse, par l'agitation des efforts de l'avortement. Aussi-tot que j'eus délivré cette femme de l'arrierefaix de ce petit avorton, cette grande perte de sang qui l'avoit fait tomber plusieurs fois en foiblesse cessa, & la malade se porta bien ensuite. L'on voit souvent dans les avortemens qui arrivent dans les deux ou trois premiers mois de la grossesse, que l'arrierefaix est ainsi retenu au-dedans de la matrice, à cause qu'étant beaucoup plus gros que le corps de l'enfant, il ne peut que difficilement être expulsé de la matrice, par le peu d'ouverture qu'a fait le petit corps mo-

laſſe d'un enfant de ce terme, ce qui eſt cauſe que les efforts que la matrice fait pour expulſer cet arrierefaix, qui pour lors tient lieu de corps étrange, excitent des pertes de ſang, qui ne ceſſent pas ordinairement, qu'elle n'en ait été entierement délivrée.

OBSERVATION CLV.

D'une femme qui étant groſſe de cinq mois, avorta de deux enfans morts.

LE 10 Février 1676, je vis une jeune femme, qui étant groſſe de cinq mois de deux enfans pour la premiere fois, avoit la fievre avec de grandes douleurs par tout le ventre; pour raiſon de quoi je lui conſeillai de ſe faire tirer ſeulement deux palettes de ſang du bras; mais au lieu de ſuivre préciſément le bon conſeil que je lui avois donné, on lui fit en un même jour deux ſaignées très-copieuſes de plus de trois palettes chacune; & quelques jours enſuite on lui donna par le conſeil d'un Médecin, contre mon avis, une médecine très-forte, qui la fit avorter dès le même jour d'un enfant mort, qu'elle vuida, ſans que la Sage-femme qui étoit préſente la put délivrer d'un autre enfant qui étoit auſſi mort, qu'elle lui laiſſa dans le ventre durant trois jours entiers, ſans demander d'autre ſecours que celui du même Médecin, au bout duquel temps la nature pouſſa dehors l'arrierefaix avec ce ſecond enfant, qui lui étoit ainſi reſté dans la matrice. Cette femme après un ſi dangereux avortement, eut une aſſez groſſe fiévre durant pluſieurs jours; nonobſtant quoi elle fut aſſez heureuſe pour en revenir, & ſe porter bien dans la ſuite.

OBSERVATION CLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été ſurpriſe de violentes convulſions.

LE 19 Février 1676, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de ſon premier enfant, qui, un jour après l'écoulement de ſes eaux, lui étoit reſté au paſſage depuis douze heures entieres, qu'elle avoit été ſurpriſe de trois violentes convulſions, avec perte de toute connoiſſance durant tout ce temps; & comme cette femme ne laiſſoit pas d'avoir encore de temps en temps quelques douleurs dans l'intervalle des accès de ces convulſions, lorſque je fus mandé pour la ſecourir, je la fis auſſi-tôt ſaigner pour prévenir d'autres convulſions; & fis mon poſſible de dilater le paſſage en l'humectant avec axonge, afin de faire avancer la tête de l'enfant. Mais, bien que je tournaſſe facilement ma main autour

d'elle, & que cette tête fût assez dégagée, les douleurs n'étant que foibles, & la femme n'ayant aucune connoissance pour les faire valoir, tout ce que je pus faire fut de la conduire jusques au couronnement, où elle demeura sans pouvoir plus avancer; ce qui fit que voyant qu'il n'y avoit plus lieu d'espérer aucune chose de la part de la nature, & qu'il survint encore une forte convulsion à la femme, je fus obligé de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet en la posture qu'il étoit, pour tâcher de sauver la vie à sa mere, qui n'auroit jamais pû en accoucher autrement, joint à ce que l'enfant dont la tête étoit déja fortement engagée dans le passage, n'auroit pas pû être repoussé pour le retourner, & le tirer par les pieds avec la seule main, sans faire une extrême violence, qui auroit fait succomber la mere dans cette laborieuse opération, & que cet enfant me parut être mort, par plusieurs signes évidens. Ce salutaire secours sauva la vie à cette femme, qui ne revint néanmoins à connoissance que le lendemain, après quoi elle se porta bien, & a fait plusieurs autres enfans depuis ce temps-là, dont je l'ai accouchée fort heureusement. J'ai souvent remarqué que ce fâcheux accident de la convulsion n'arrive ordinairement que dans le premier accouchement des femmes, & principalement à celles qui sont un peu avancées en âge; & que les enfans de ces sortes de femmes sont presque toujours des enfans mâles, qui par la grosseur de leur corps augmentant la difficulté de l'accouchement, contribuent beaucoup plus à causer cet accident, que les filles, qui par rapport aux garçons n'ont pas la tête si grosse, ni les épaules si larges; de sorte que c'est une espece de bonheur à la femme qui accouche pour la premiere fois, de faire une fille plutôt qu'un garçon.

OBSERVATION CLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le bras sorti jusqu'à l'épaule.

LE 21 Février 1676, j'ai accouché une femme d'un fort gros enfant, qui présentoit un bras que je trouvai sorti jusqu'à l'épaule, depuis quatre heures, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, sa Sage-femme ayant fait beaucoup d'efforts inutiles de tirer cet enfant, en tirant si fortement le bras qui se présentoit, qu'on en voyoit paroître l'épaule. Ce bras ainsi sorti, étoit si gros & si tuméfié, que je ne pus pas le repousser au-dedans, devant que d'avoir été querir les deux pieds de l'enfant, qui me donnerent lieu en les tirant de le retourner, & de repousser en même temps au-dedans ce gros bras de l'enfant, dont le passage étoit embarrassé; ce qu'étant fait, j'achevai de tirer dehors cet enfant, en le tirant par les deux pieds: il étoit encore vivant, mais si foible, pour n'avoir pas été secouru d'assez bonne heure de la maniere que je fis, qu'il ne vécut qu'une petite demi-heure. La mere se porta bien dans la suite, nonob-

stant ce laborieux travail, qui étoit de la nature de ceux qui ne demandent pas moins la force & la dextérité des mains, que la force du jugement de celui qui opere; qui sont deux conditions fort nécessaires en ces sortes d'occasions, qui manquoient toutes deux à la Sage-femme que cette femme avoit choisie pour l'accoucher; car elle avoit bien manqué de jugement, croyant tirer cet enfant dehors, en le tirant comme elle avoit fait, par le bras qu'il présentoit, après quoi faute de force ayant tenté inutilement de repousser ce même bras qu'elle avoit ainsi tiré fort mal-à-propos, elle n'en avoit pas pû venir à bout.

OBSERVATION CLVIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours, qui sentoit de très-grandes douleurs vers la région de la matrice.

LE 27 Février 1676, je vis une femme accouchée depuis trois jours, qui ressentit de très-grandes douleurs dans le ventre, & particulierement vers la région de la matrice, qui étoit fort tumefiée & très-douloureuse, à cause de la violence que la Sage-femme lui avoit faite pour la délivrer de son arriere-faix, dont le cordon s'étoit rompu, ce qui l'avoit obligée de porter sa main dans la matrice, & avoit beaucoup contribué à exciter dans la suite les grandes douleurs que cette femme y ressentoit, qui auroient sans doute causé inflammation de cette partie, si je n'eusse empêché de lui trop comprimer le ventre avec son bandage, & de lui presser & manier la matrice, comme elle vouloit faire devant moi, en y faisant des frictions avec la main, pour en faire sortir, à ce qu'elle prétendoit, les vuidanges qui pouvoient y être retenues, s'imaginant comme font beaucoup d'autres sans raison, que l'agitation de ces frictions appaiseroit les grandes douleurs que la femme y ressentoit: ce qui au contraire auroit d'autant plus contribué à augmenter la douleur, & à causer ensuite inflammation à cette partie, de la même maniere que l'on voit souvent succéder l'inflammation à la simple démangeaison d'une partie que l'on gratte. C'est pourquoi je recommandai à la Sage-femme, de s'abstenir entierement de ces sortes de frictions, & de ne serrer ni comprimer aucunement le ventre de la malade, & d'y faire des fomentations, mettant sur toute la région de la matrice, des linges trempés en une décoction émolliente, & de la faire promptement saigner du pied; par le moyen desquels remedes elle fut bien-tôt soulagée des grandes douleurs qu'elle sentoit, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLIX.

D'une femme qui ayant eu les jambes & les cuisses fort enflées durant les derniers mois de sa grossesse, accoucha toute seule de deux gros enfans, dont l'arrierefaix étoit resté en la matrice.

LE 5 Mars 1676, je délivrai une femme d'un fort gros arrierefaix qui étoit commun à deux gros enfans mâles vivans, dont elle étoit accouchée toute seule depuis une demi-heure, sans autre secours que celui de la nature, quoiqu'elle eût été très-incommodée durant les deux derniers mois de sa grossesse d'une enflure des jambes & des cuisses qui étoient fort tuméfiées; ayant même les deux lévres de la vulve, depuis quinze jours extrêmement grosses, & toutes remplies d'humidités qui regorgeoient sur toute la partie inférieure de l'hypogastre, & dont ces parties étoient si tuméfiées, qu'elle ne pouvoit marcher, ni même se tenir assise. Néanmoins elle ne laissa pas d'accoucher ainsi très-heureusement de ces deux enfans vivans, & de se bien porter ensuite. Ces sortes d'enflures des jambes & des cuisses, & de ces autres parties, sont fort ordinaires, vers les derniers mois de la grossesse, aux femmes qui ont plusieurs enfans; à cause que la grande extension de la matrice, faisant pour lors une très-grande compression des vaisseaux iliaques qui se distribuent aux cuisses & en toutes ces parties, retarde & intercepte le mouvement du sang & des autres humeurs; ce qui fait que la partie la plus séreuse de ces humeurs venant à s'échapper des vaisseaux, & se glissant dans la propre substance des parties, les tuméfie extraordinairement, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme. Mais toutes ces enflures se dissipent peu de temps après l'accouchement, quand elles n'ont point d'autre cause que celle que je viens d'expliquer.

OBSERVATION CLX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le cul devant, laquelle avoit eu les deux levres de la vulve fort tuméfiées.

LE 11 Mai 1676, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui présentoit le cul devant, laquelle avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse les jambes fort enflées, & les deux lévres de la vulve si tuméfiées d'humidités, qu'on avoit été obligé dix jours devant que je l'accouchasse d'y faire plusieurs scarifications, pour en faire évacuer les eaux, dont elles étoient pleines; ce qui avoit été fait fort utilement; car

lorſque j'accouchai cette femme, les lévres de ſa vulve n'étant plus aucunement enflées, comme elles avoient été auparavant, me donnerent lieu de dégager plus facilement les pieds de ſon enfant, que je tirai vivant, après quoi la mere ſe porta fort bien.

OBSERVATION CLXI.

D'une fille qui ayant trompé des Médecins en feignant d'être hydropique, accoucha de deux enfans.

LE 4 Avril 1676, j'ai accouché une vieille fille de trente-cinq ans, qui étant groſſe de deux enfans mâles, avoit ſi bien celé ſa groſſeſſe, ſous le prétexte d'une très-grande dévotion, dont elle avoit fait profeſſion durant toute ſa vie, que feignant toujours d'être hydropique juſqu'au jour de ſon accouchement, elle avoit trompé pluſieurs Médecins, qui lui avoient fait prendre quantité de violens remedes, prétendans la guérir de cette hydropiſie ſimulée, nonobſtant leſquels elle ne laiſſa pas de porter ces deux enfans juſqu'à terme. Lorſque je fus mandé pour guérir cette hydropiſie charnue, qui n'avoit pas été connue des Médecins qui l'avoient traitée, elle étoit accouchée il y avoit dix-huit heures du premier de ces enfans qui étoit vivant; mais le ſecond qui étoit mort depuis deux ou trois jours, comme il me parut par ſa corruption, étoit reſté en ſon ventre, faute d'avoir été aidée à s'en délivrer par ſa Sagefemme, qui avoit reçû ce premier enfant, comme elle auroit dû avoir fait, en rompant ainſi que je fis, les membranes du ſecond enfant, qui étoient ſi fortes, qu'elles n'avoient pas pû être rompues par les foibles douleurs que la mere avoit eues depuis la ſortie du premier. Auſſi-tôt que j'eus rompu les membranes de ce ſecond enfant, pour en faire écouler les eaux, les douleurs de la mere ſe fortifierent, & peu après pouſſerent dehors ce dernier enfant, qui quoique mort vint dans la ſituation naturelle; après quoi je la délivrai des arrierefaix de ces deux enfans, qui avoient chacun le leur ſéparé l'un de l'autre; obſervant en les tirant de faire précéder celui du premier enfant, comme on doit toûjours faire, afin que l'extraction en ſoit plus facile.

OBSERVATION CLXII.

D'une femme qui mourut le huitieme jour de son accouchement, une partie de l'arrierefaix étant restée en la matrice.

LE 10 Avril 1676, j'ai vû une femme, qui le jour précédent étoit accouchée de son premier enfant, après quoi sa Sagefemme ne l'ayant pû délivrer avoit envoyé querir un Chirurgien, qui ne put aussi lui tirer de la matrice qu'environ le tiers de l'arrierefaix par morceaux, y ayant laissé tout le reste, pour la grande difficulté qu'il trouva en cette opération. Lorsque je fus appellé pour voir cette femme, elle avoit une grosse fiévre avec de très-grandes douleurs dans le ventre, & principalement vers la région de la matrice, dont l'orifice interne, qui étoit presque tout fermé par l'inflammation qui étoit survenue, ne me parut aucunement disposé à pouvoir être dilaté, sans trop de violence, pour en pouvoir tirer ce qui étoit resté de l'arrierefaix. C'est pourquoi je jugeai plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, qui deux jours ensuite jetta bien d'elle-même dehors le reste de cet arrierefaix à demi corrompu; mais l'inflammation de la matrice qui avoit été trop violentée, ayant toujours continué, & la fiévre avec de très-grands frissons, & un transport au cerveau qui se fit le quatrieme jour durant quelques heures, cette femme mourut le huitieme jour de son accouchement. Je suis persuadé par plusieurs autres exemples semblables, que sa mort ne fut pas tant causée par la rétention de l'arrierefaix dans la matrice, puisque la nature l'en expulsa d'elle-même dès le troisieme jour, que par l'inflammation qui se fit en cette partie, par la violence qu'elle avoit reçûe dans cette extraction forcée. C'est pourquoi en pareilles rencontres il est bien moins dangereux de commettre entiérement à la seule nature l'expulsion de l'arrierefaix, ainsi resté en la matrice après l'accouchement, que de faire aucune violence considérable à cette partie pour l'en tirer.

OBSERVATION CLXIII.

De l'accouchement d'une petite femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la tête ayant la face en-dessus.

LE 20 Avril 1676, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit tout le bras avec la tête, ayant la face en dessus : & comme c'étoit une petite femme, dont l'enfant, par la disposition du bras qui se présentoit, me paroissoit être assez gros, devant que d'en venir à l'extrémité, qui étoit de retourner entiérement l'enfant pour le tirer par les pieds, je jugeai

jugeai plus à propos d'essayer un remede plus doux pour la mere & pour l'enfant. C'est pourquoi je me contentai de repousser en dedans le bras de l'enfant qui s'étoit avancé ; & je plaçai sa tête droite au passage, ayant toutefois la face en dessus, ne lui pouvant pas donner une meilleure situation, parce que le corps de l'enfant étant aussi en même situation, je n'aurois pas pû lui mettre la face en dessous, sans retourner aussi en même temps tout le corps ; ce qui ne se pouvoit pas faire sans beaucoup violenter la mere & l'enfant, à cause de la petitesse & délicatesse de la mere & de la grosseur de l'enfant ; me contentant pour lors de lui faire donner un clystere, aussi-tôt que j'eus repoussé le bras de son enfant, afin de lui exciter des douleurs qui pussent faire avancer sa tête au passage ; ce qui ayant réussi, comme je l'avois préjugé, cette femme accoucha heureusement deux heures après, de cet enfant vivant, & elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXIV.

D'une femme qui étant grosse de quatre mois, avorta d'un enfant mort, dont l'arrierefaix étoit resté en sa matrice.

LE 21 Avril 1676, j'ai vû une femme qui étoit avortée depuis trois heures d'un enfant mort de quatre mois, après avoir été blessée à la presse en une Eglise, il y avoit trois semaines ; depuis lequel temps elle avoit toûjours senti de grandes douleurs dans le ventre, & avoit commencé à vuider un peu de sang vers le neuvieme jour de sa blessure, après quoi elle n'avoit plus senti remuer son enfant, & en étoit avortée sans avoir vûidé l'arrierefaix, qui lui étoit resté dans la matrice ; sa Sage-femme qui étoit présente, ne l'ayant pas pû tirer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eut expulsé cet enfant mort. Ayant examiné moi-même si je trouverois de la disposition à pouvoir délivrer cette femme de l'arrierefaix ainsi resté ; & ayant reconnu que sa matrice n'étoit pas ouverte que pour y introduire un seul doigt, je jugeai qu'il étoit plus sûr d'en commettre pour lors l'opération à la nature, & de la différer à un autre temps, que de lui faire aucune violence, pour lui tirer de la matrice aussi peu dilatée cet arrierefaix, le remede me paroissant en cet état plus préjudiciable que la maladie. C'est ce qui me fit différer jusqu'au lendemain, auquel temps ayant trouvé la matrice de cette femme bien plus dilatée qu'elle n'étoit le jour précédent, je la délivrai heureusement de cet arrierefaix ; & quoique cette femme eût pour lors la fiévre, elle se porta bien néanmoins dans la suite.

OBSERVATION CLXV.

D'une femme qui étoit accouchée toute seule de deux enfans de sept mois, sans être délivrée de leur arrierefaix.

LE 29 Avril 1676, j'ai délivré une femme, qui étoit accouchée toute seule depuis une heure de deux enfans de sept mois, qui avoient chacun leur arrierefaix séparé l'un de l'autre. Le premier de ces enfans étoit vivant, & l'autre étoit mort incontinent après être venu au monde. J'avois vû cette femme le jour précédent, & lui avois bien prédit qu'elle étoit grosse de deux enfans : car elle avoit pour lors le ventre grandement tendu en largeur, avec une dépression vers le milieu, & les jambes & les cuisses extrêmement enflées, comme aussi toutes les deux lévres de la vulve, qui étoient si tuméfiées, que son Chirurgien avoit été obligé d'y faire plusieurs scarifications, pour en évacuer les sérosités. Ces dispositions étant presque toûjours ordinaires à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ; & comme cette femme avoit la fiévre depuis plusieurs jours ; & qu'il étoit survenu un commencement de mortification aux scarifications que son Chirurgien lui avoit faites un peu trop profondes, à l'un des côtés de ces lévres de la vulve, où il y avoit inflammation assez considérable, je crus cette femme en grand danger de la vie ; cependant elle se porta bien après que je l'eus délivrée. Mais ce qui contribua beaucoup à la facilité de son accouchement, nonobstant le mauvais état où elle étoit, fut qu'elle avoit eu auparavant plusieurs autres enfans dont elle étoit accouchée à terme, qui étoient beaucoup plus gros que ces derniers jumeaux qui étoient petits.

OBSERVATION CLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un vint naturellement, & l'autre se présentoit en mauvaise posture, l'orifice interne de la matrice de cette femme ayant été dilaté de la largeur du pouce vingt-trois jours auparavant.

LE 6 Mai 1676, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement ; & comme le second se présentoit en mauvaise posture, je rompis les membranes de ses eaux incontinent après la sortie du premier, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné. Ces deux enfans avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, lesquels délivres n'étoient joints que par leurs membranes. J'avois prédit à cette femme, plus de quatre mois devant qu'elle accou-

chât, qu'elle étoit grosse de deux enfans, par les signes que j'avois reconnus en elle. Mais ce que je trouvai encore de plus remarquable en cette femme, est que vingt-trois jours devant que je l'accouchasse de ces deux enfans, elle avoit ressenti durant quelques jours de fausses douleurs dans le ventre, dès lequel temps je trouvai l'orifice interne de sa matrice dilaté de la largeur du pouce, sentant pour lors facilement avec mon doigt la tête de ce premier enfant, qui étoit tournée & posée contre cet orifice de la matrice; nonobstant quoi elle porta encore durant ces vingt-trois jours entiers ces deux enfans vivans, dont je l'accouchai fort heureusement, comme je viens de dire.

Observation CLXVII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 9 Mai 1676, j'ai vû une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux qu'elle avoit à la matrice, dont l'orifice interne étoit tout squirrheux, avec de gros bords applatis sans aucune figure réguliére. Cette femme avoit eu son huitieme enfant il y avoit deux ans, lequel elle avoit assez bien nourri sans aucune manifeste incommodité durant quinze mois entiers; pendant tout lequel temps elle avoit eu, à ce qu'elle me dit, tous les mois réglément ses menstrues, comme si elle n'eût point été nourrice, ce qui ne lui étoit jamais arrivé en nourrissant tous ses autres enfans: après ce temps cette perte de sang lui étant survenue fort abondante, elle ne fut plus réglée en ses menstrues, au lieu de quoi la même perte de sang se renouvelloit de temps en temps, & dans les intervalles elle avoit encore une continuelle excrétion de fleurs blanches séreuses, qui n'avoient pas grande féteur, comme toutes les excrétions de ces sortes d'ulceres ont ordinairement, nonobstant quoi je jugeai que sa maladie étoit très-certainement mortelle. Mais ce qui étoit de plus remarquable en cette femme, étoit de voir que cette maladie lui fut arrivée, bien qu'elle allaitât un enfant, de laquelle elle auroit dû, ce semble, être préservée, par la continuelle révulsion des humeurs qui se fait par l'alaitement de l'enfant. Mais ayant eu tous les mois ses menstrues, contre la regle des nourrices, qui ne les ont pas ordinairement, cela l'avoit rendue plus disposée à la fâcheuse maladie dont elle étoit affligée, qui lui causa la mort quelques mois ensuite, comme je l'avois bien prédit.

OBSERVATION CLXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstrues fort abondamment.

LE 15 Mai 1676, j'ai accouché une femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la mere eût eu durant les trois premiers mois de sa grossesse ses menstrues fort abondamment, ou plûtôt des pertes de sang, qui lui arrivoient deux ou trois fois par mois; ce qui faisoit qu'elle n'auroit jamais crû être grosse dans ces commencemens, si je ne l'en eusse assurée, l'ayant bien reconnu par d'autres signes qui le dénotoient nonobstant cette évacuation, qui n'étant pas réglée, comme sont ordinairement les menstrues, devoit plûtôt être appellée une perte de sang accidentelle, qu'une évacuation menstruelle. Et comme ce sang ne sortoit seulement que des vaisseaux qui aboutissent à l'extérieur de l'orifice interne, & nullement du dedans de la matrice, qui étoit exactement fermé, cette femme ne laissa pas de conserver sa grossesse, par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quinze jours l'une de l'autre, & d'un grand repos qu'elle garda, avec une entiere abstinence du coït que je lui avois recommandé sur toutes choses; ce principal repos de la partie étant le plus nécessaire de tous les remedes en ces occasions.

OBSERVATION CLXIX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe, dont ayant été délivrée, elle eut quelques jours ensuite la petite vérole.

LE 20 Mai 1676, j'ai vû une jeune femme de vingt ans, qui croyant être grosse de deux mois ou environ, étoit tombée il y avoit douze jours assez rudement sur les genouils dans sa chambre, sans en être aucunement incommodée durant les huit premiers jours. Mais après cela elle eut de grandes douleurs dans le ventre; & au troisieme jour de sa chûte, il lui survint un flux de ventre, qui lui dura seulement un jour; après quoi ayant vuidé quelques eaux de la matrice, elle eut une très-grande perte de sang causée par un faux germe, que la nature ne put pas expulser, à cause du peu de dilatation de sa matrice, qui n'étant ouverte que pour y introduire un seul doigt avec assez de difficulté, ne donnoit pas lieu de lui pouvoir tirer ce corps étrange qu'avec grande peine; & ce qui rendoit l'opération d'autant plus difficile, étoit que cette jeune femme n'avoit

pas encore eu d'enfans. Je lui tirai néanmoins la plus grande partie de ce faux-germe, pour éviter le danger de cette grande perte de ſang, qui lui avoit déja cauſé pluſieurs foibleſſes, me ſervant du mieux que je pus du ſeul doigt indice, porté à l'entrée de la matrice, & du pouce introduit ſeulement dans le *vagina*. Mais comme la racine de ce faux-germe étoit reſtée adhérente au fond de la matrice, auquel lieu je ne pouvois pas atteindre avec mon doigt, j'y laiſſai ce reſte de ce corps étrange, pour éviter la violence qu'il auroit fallu faire pour l'en tirer, laquelle petite partie ainſi reſtée ſe fondit dans la ſuite en ſuppuration très-fetide, qui cauſa durant trois ou quatre jours à la malade une fiévre avec pluſieurs friſſons, comme il arrive ordinairement, lorſqu'il ſe fait quelque ſuppuration de la matrice. Mais cette fiévre & tous les accidens qui l'accompagnoient ceſſerent auſſitôt qu'elle eut vuidé gros comme une aveline du reſte de ce corps étrange; lui ayant fait uſer pour ce ſujet d'injections émollientes dans la matrice; enſuite de quoi cette femme s'étant bien portée durant quelques jours, fut ſurpriſe de la petite vérole, dont elle guérit néanmoins fort heureuſement. L'on pourroit douter laquelle de ces deux cauſes ayant détruit le principe de vie en la conception de cette femme, lui avoit excité dans la ſuite la fauſſe couche qu'elle eut; ſavoir la chûte qu'elle avoit faite au deuxieme mois de ſa groſſeſſe, ou la diſpoſition intérieure qu'elle pouvoit avoir eue dès le commencement à la petite vérole qu'elle eut ſeulement quelques jours enſuite de cette fauſſe couche. Pour moi je crois que ce fut plûtôt la diſpoſition intérieure qu'elle avoit eue à cette maladie, jointe à quelqu'autre choſe, qui ayant détruit le principe de vie en la conception dès le commencement, l'avoit convertie en faux-germe; car ſi c'eût été ſeulement la chûte que cette femme avoit faite vers le deuxieme mois, on auroit vû paroître pour lors un enfant tout formé, & non pas un ſimple faux-germe.

OBSERVATION CLXX.

D'une femme groſſe de ſept mois, qui ayant une grande perte de ſang, mourut avec ſon enfant dans le ventre, n'ayant pas voulu permettre qu'on l'accouchât.

LE 25 Mai 1676, je vis une femme groſſe de ſept mois, qui après une grande fâcherie avoit vuidé toutes les eaux de ſon enfant, & avoit depuis deux jours une très-grande perte de ſang, cauſée par le détachement de l'arrierefaix, qui ſe préſentoit le premier, ainſi que je le reconnus après l'avoir examiné; & comme il n'y avoit pas de plus ſalutaire remede que l'accouchement, pour ſauver la vie à cette femme, qu'elle couroit grand riſque de perdre dans peu, m'étant diſpoſé à lui donner ce ſecours, elle ne voulut jamais le permettre, quelque raiſon

que je lui pusse alléguer pour lui faire résoudre, & pour lui faire comprendre la nécessité qu'il y avoit d'entreprendre cette opération, que je préjugeois néanmoins devoir être assez laborieuse ; tant à cause que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit assez dur & fort épais, n'étoit que peu dilaté, qu'à cause de la force & de la dureté des membranes, dont son enfant étoit encore entiérement enveloppé, sans aucune interposition de ses eaux, qui étoient écoulées il y avoit plus de deux jours ; lesquelles membranes il falloit rompre pour introduire la main au-dedans, afin de retourner l'enfant pour le tirer ; ce qu'il faut toûjours faire autant qu'il est possible, devant que d'introduire la main bien avant dans la matrice ; afin qu'elle soit garantie de contusion par l'interposition de ces membranes : car qui voudroit introduire la main entre les membranes de l'enfant, & la propre substance de la matrice, mettroit la femme en bien plus grand danger de la vie. Mais voyant la grande opiniâtreté de cette femme à refuser le salutaire secours que je lui voulois donner, je la laissai avec regret dans le déplorable état où elle étoit, lui prédisant une mort certaine. Aussitôt que je l'eus quittée, elle envoya querir un autre célèbre Chirurgien, qui au lieu de lui faire entendre, comme il devoit, la nécessité qu'il y avoit de l'accoucher, usant d'une politique blâmable, pour ne pas se charger du douteux évenement de cette opération, lui donna une vaine espérance qu'elle pourroit accoucher d'elle-même ; mais elle mourut le jour ensuite avec son enfant dans le ventre, ainsi que je lui avois bien prédit, pour n'avoir pas voulu souffrir que je l'accouchasse, comme je voulois faire pour tâcher de lui sauver la vie.

OBSERVATION CLXXI.

D'une femme à qui la matrice étoit entiérement tombée de la grosseur de la tête d'un enfant, sans pouvoir être réduite depuis près de trois ans.

LE 27 Mai 1676, j'ai réduit la matrice d'une pauvre femme âgée de quarante-huit ans, qui en souffroit une fâcheuse descente depuis vingt-cinq ans. Sa matrice, qui étoit pour lors plus grosse que la tête d'un enfant, étoit entiérement tombée sans pouvoir être réduite depuis près de trois ans, qu'elle avoit reçu un coup de pied de son mari en cette partie, qui resta toujours ensuite ainsi tuméfiée & pendante au-dehors, avec une très-grande incommodité de cette femme, à laquelle je donnai charitablement le secours dont elle avoit grand besoin, en réduisant sa matrice, & lui mettant un pessaire propre pour la retenir en sa situation ; l'ayant fait saigner auparavant deux fois du bras, & fait tenir de repos, & vivre de régime durant quatre jours, afin que la grosseur de sa matrice, qui étoit en continuelle fluxion, étant diminuée, la réduction

que j'en fis ensuite, en fut plus facile. Cette maladie arrive rarement aux femmes riches qui ont moyen de garder le repos nécessaire, & d'y remédier dès le commencement qu'elles s'en apperçoivent; mais elle est très-commune aux pauvres femmes, qui étant obligées par indigence de travailler continuellement pour gagner leur vie, négligent de garder le repos, & de faire les autres remedes qui leur seroient nécessaires pour les en préserver. Comme je sortois du logis de cette pauvre femme, à qui je venois de réduire la matrice, je trouvai à sa porte un Chirurgien, qui se croyant beaucoup plus habile homme qu'il n'étoit, me dit en m'arrêtant, vous venez apparemment de voir cette femme qui a cette prodigieuse descente de matrice? Je lui répondis qu'oui. Il me dit aussitôt, qu'il l'avoit vûe avant moi, & qu'il lui avoit proposé, vû l'impossibilité qu'il avoit trouvée à réduire sa descente, de souffrir qu'il lui fît la même opération qu'il disoit avoir faite à une autre femme, qui étoit affligée d'une pareille maladie. Je lui demandai quelle étoit cette opération. Il me répondit: quoi, Monsieur, vous n'avez pas oüi parler de la belle opération que je fis il y a quelques années, à une femme à qui j'extirpai entierement la matrice, dont elle souffroit une descente, qui ne se pouvoit pas réduire, & qui en est réchappée, me citant plusieurs Médecins & Chirurgiens devant qui il avoit fait, à ce qu'il me dit, cette opération qu'il qualifioit fort mal-à-propos du titre de belle. Mais il fut fort surpris quand je lui dis, que les personnes qu'il me citoit, étoient autant de témoins de son imprudence & de son ignorance; & que s'il m'eût fait voir cette femme auparavant, je lui aurois assurément fait une bien plus belle opération, en lui conservant & réduisant sa matrice comme je venois de faire à la femme dont je viens de parler, lui recommandant pour lors de la visiter, afin d'en être témoin, & que par cet exemple il pût être mieux instruit en son art, qu'il n'avoit été jusqu'alors.

OBSERVATION CLXXII.

D'une petite fille de quatre ans, qui n'avoit l'entrée extérieure de la vulve perforée que d'un petit trou égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon.

LE 9 Juin 1676, j'ai vû une petite fille âgée de quatre ans, qui avoit naturellement l'entrée extérieure de la vulve toute-à-fait clause, à l'exception d'un simple petit trou, qui étoit seulement égal à la grosseur du tuyau d'une plume de pigeon, situé au-dessous du conduit de l'urine; laquelle disposition pouvoit passer pour un véritable *hymen*, qui ne se rencontre jamais de la sorte, si ce n'est très-rarement, & contre l'ordre de la nature; à quoi il falloit remédier par une petite incision. Mais comme l'âge peu avancé de cette fille, ne rendoit point encore nécessaire l'opération qui convenoit à ce vice de conformation, je conseil-

lai à sa mere de la différer jusqu'à ce que sa fille eût huit ou dix ans ; afin qu'étant dans un âge plus raisonnable, & ayant le corps plus formé, on pût pour lors plus facilement faire l'incision qui seroit convenable, & la proportionner plus justement aux parties de l'enfant, pour lui faciliter par ce moyen une libre évacuation de ses menstrues, & pour la rendre capable de mariage, lorsqu'il en seroit tems.

OBSERVATION CLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit presque à l'agonie, dont l'enfant, qui étoit mort, étoit resté la tête au passage depuis trois jours.

LE 2 Juillet 1676, j'ai accouché une femme âgée de vingt-quatre ans, de son premier enfant, qui étoit resté la tête au passage depuis trois jours, après l'écoulement de ses eaux. Cette femme avoit pour lors un continuel vomissement depuis près de deux jours, avec une grosse fiévre, ayant même vomi jusqu'aux matieres noires depuis un jour, pour lequel sujet je la jugeai être en très-grand péril de la vie. Mais quoi qu'elle fût presque à l'agonie, & qu'elle eût été abandonnée par deux autres Chirurgiens qui l'avoient vûe avant moi, lesquels ne l'avoient pas voulu accoucher, comme ils devoient faire dès le jour précédent ; je ne laissai pas de lui tirer son enfant du ventre, pour ne la pas laisser tout-à-fait sans aucune espérance, ainsi que ces Chirurgiens avoient fait, me servant pour ce sujet d'un instrument de mon invention, auquel j'ai donné le nom de *Tire-tête*, dont je trouvai l'usage si commode, que je ne crois pas que l'on en puisse jamais inventer de plus utile en ces sortes d'occasions ; & comme il me parut que cet enfant étoit mort, par plusieurs signes qui le dénotoient certainement, je ne fis aucune difficulté de le tirer avec cet instrument. Cette femme, nonobstant le très-mauvais état où elle étoit devant que je lui tirasse du ventre cet enfant mort, ne laissa pas de vivre encore plus de six semaines, & seroit même échappée, si après que je l'eûs ainsi accouchée, elle n'avoit pas eu un grand flux de ventre avec fiévre, qui la fit enfin mourir ; le secours que je lui avois donné ne lui ayant servi qu'à prolonger ses jours.

OBSERVATION CLXXIV.

D'une femme qui se fit faire l'opération du retranchement des deux nymphes, laquelle même femme eut l'année suivante un enfant qui présentoit le bras.

LE 25 Juillet 1676, je fis l'opération du retranchement des deux nymphes, à une femme qui me pria de lui faire cette opération; tant parce qu'étant obligée, à ce qu'elle me dit, d'aller souvent à cheval, l'allongement de ces nymphes qu'elle avoit très-grandes, lui causoit par le froissement, une douloureuse cuisson, que parce que cette indécence lui déplaisoit extrêmement, aussi-bien qu'à son mari. Aussi-tôt que je lui eus fait cette opération avec le ciseau, elle ne perdit pas le quart d'une palette de sang, durant une heure entiere que je demeurai auprès d'elle, pour remédier à l'hémorragie qui pouvoit y survenir; après quoi l'ayant laissée dans la confiance que j'avois qu'il ne lui arriveroit rien, je fus assez étonné qu'étant revenu chez elle le soir du même jour pour la panser, je trouvai qu'elle avoit eu une si prodigieuse perte de sang, que je ne l'eusse jamais cru, si je n'eusse vû quantité de linges qui en étoient tout pleins. L'évacuation en fut si grande, qu'elle en étoit tombée en foiblesse par plusieurs fois; ayant perdu plus de douze palettes de sang en cinq ou six heures de tems qu'il y avoit que je l'avois quittée, à quoi je remédiai néanmoins aussi-tôt, ensorte qu'elle n'en perdit plus depuis ce tems-là, & guérit tout-à-fait en dix jours de tems, & se porta bien ensuite; ayant grande satisfaction de l'opération que je lui avois faite. J'accouchai cette même femme le 19 Juin de l'année suivante, d'un très-gros enfant, qui venant le bras devant, l'auroit mise en grand péril de la vie, sans le secours que je lui donnai, en tirant cet enfant par les pieds après l'avoir retourné. Cette derniere opération étoit absolument nécessaire à la conservation de la vie de cette femme, & de celle de son enfant: mais elle se seroit bien passé de la premiere que je lui avois faite, par le retranchement de ses nymphes trop allongées, qui n'étoit utile que pour la décoration.

OBSERVATION CLXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 31 Juillet 1676, j'ai accouché une femme grosse de huit mois; qui ensuite d'un faux pas qu'elle avoit fait il y avoit trois jours, qui lui avoit causé une grande secousse de tout le corps, avoit été surprise d'une grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix, qui se présentoit le premier. Son enfant, qui étoit mort en son ventre depuis ces trois jours, comme il me parut par sa corruption, avoit le col embarrassé de trois tours du cordon de l'ombilic; ce qui accourcissant extrêmement la longueur de ce cordon, avoit été cause que la grande secousse qu'elle s'étoit donnée par ce faux pas, avoit entiérement détaché l'arrierefaix de la matrice, & conséquemment excité la grande perte de sang que cette femme avoit, qui la mettoit en très-grand péril de la vie, dont je la préservai en l'accouchant, comme je fis aussi-tôt que j'eus été mandé pour la secourir.

OBSERVATION CLXXVI.

D'une femme à qui une partie de l'arrierefaix étoit restée en la matrice, après être avortée d'un enfant de quatre mois & demi.

LE 19 Août 1676, je vis une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant mort de quatre mois & demi, dont les deux tiers de l'arrierefaix étoient restés en la matrice. Sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, m'envoya querir pour le faire s'il y avoit moyen. Mais je trouvai la matrice de cette femme, qui n'avoit pas encore eu d'enfans que celui-là, si fermée intérieurement, & embrassant si étroitement cet arrierefaix, que je ne jugeai pas à propos de lui faire aucun effort pour tirer le reste de ce corps étrange; à cause que la violence qu'il eût été besoin de lui faire pour ce sujet, lui auroit été bien plus préjudiciable que sa maladie même; joint à cela que cette femme étoit dans de grandes foiblesses, & d'une impatience extraordinaire; pour raison de quoi n'ayant seulement tenté l'opération que médiocrement, & lui ayant tiré environ la moitié de ce corps étrange, je laissai le reste à l'œuvre de la nature, n'y ayant pas pour lors de disposition pour ces considérations à le tirer. Car la partie intérieure de l'orifice interne de la matrice, faisant un fort étranglement semblable à celui du ventre

d'une callebasse, retenoit tellement au-dedans de la matrice ce corps étrange, qu'il n'étoit pas possible pour lors de l'en faire sortir, sans mettre cette femme en plus grand danger de la vie : & pour aider la nature à mettre dehors d'autant plus facilement le reste de ce corps étrange, je fis donner à cette femme plusieurs clysteres, & lui fis faire trois ou quatre fois par jour des injections émollientes dans la matrice, qui aiderent beaucoup à l'expulsion qu'elle en fit au quatrieme jour, ensuite de quoi cette femme se porta bien.

OBSERVATION CLXXVII.

D'une femme qui mourut ayant un ulcere au rein, causé par plusieurs pierres, laquelle on avoit traitée durant un long-tems, comme si elle eût eu une relaxation de matrice.

LE 20 Août 1676, j'ai vû une femme âgée de quarante-huit ans, qui depuis quatre ans qu'elle n'avoit plus ses menstrues, étoit grandement incommodée de fréquentes & violentes douleurs vers les reins, la vessie & la matrice, ce qui l'avoit obligée d'être continuellement durant tout ce temps dans les remedes, dont elle avoit usé de toutes sortes sans en avoir reçû aucun soulagement, & bien loin de cela, son mal étoit tellement augmenté depuis six mois, qu'elle avoit été contrainte d'être presque toûjours au lit, pour les grandes douleurs qu'elle sentoit vers toutes ces parties, qui lui causoient de fréquentes foiblesses en manieres de vapeurs, avec une grande pésanteur vers la région de la matrice jusqu'au siége ; ce qui faisoit croire aux Médecins qui la traitoient, que la cause de tous ses maux étoit en cette partie. Mais l'ayant examinée pour lors, je trouvai sa matrice en très-bonne disposition, & que son mal procédoit de la région de la vessie qu'elle avoit très-douloureuse, aussi-bien que tout le col de cette partie, qui étoit beaucoup plus tuméfié qu'à l'ordinaire ; & comme je remarquai dans les urines de cette femme des glaires & plusieurs petits corps furfureux & purulens, je jugeai qu'elle avoit assurément quelque ulcere en la vessie ou au rein ; ce qui n'avoit pas encore été connu jusqu'alors par plusieurs célebres Médecins & Chirurgiens qu'elle avoit consultés, pour savoir la cause de sa maladie, que la plûpart attribuoient à une prétendue relaxation de matrice ; à cause de la grande pesanteur, & de la douleur qu'elle sentoit vers cette partie, toutes les fois qu'elle rendoit son urine & les autres excrémens ; ne prenant pas garde que cette douleur n'étoit qu'accidentelle à celle qu'elle sentoit extrême vers le col de la vessie, qui lui excitant de grandes épreintes après avoir uriné, étoit cause de cette grande pesanteur qu'elle sentoit en même tems vers la matrice, & en toutes les parties voisines, jusqu'au siége ; ce qu'ils n'avoient point reconnu, faute de l'avoir aussi bien examiné que je fis en leur présence. Mais quoique j'eusse fait connoître

pour lors bien évidemment la maladie de cette femme, elle ne laissa pas de mourir dans la suite, après avoir encore langui durant huit mois, sentant de continuelles douleurs dans toutes les voies de l'urine; & par l'ouverture de son corps après sa mort, on lui trouva plusieurs pierres qui étoient hors du bassinet dans la substance charnue du rein, sans aucun ulcere en la vessie, la douleur continuelle qu'elle y ressentoit durant sa vie, n'étant causée que par la compassion de celle du rein, communiquée par la continuité du conduit nerveux de l'uretere.

OBSERVATION CLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la face en-dessus, laquelle femme avoit eu une gonorrhée durant tout le tems de sa grossesse & l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur du doigt, trois semaines avant d'accoucher.

LE 24 Août 1676, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit la face en-dessus, & qui avoit ses membranes très-fortes, & tapissées immédiatement sur la tête; la mere ayant vuidé toutes ses eaux un jour auparavant, sans douleur; lesquelles trois circonstances rendirent son travail un peu plus long, & plus laborieux qu'il n'auroit été, si ces dispositions ne s'y fussent pas rencontrées; car l'écoulement prématuré des eaux avoit laissé l'enfant à sec dans la matrice; & les membranes qui étoient tapissées sur sa tête sans aucune interposition d'eaux, faisoient que la tête en étant retenue, comme par une espece de bandeau, les douleurs de la mere ne pouvoient pas la faire avancer dans le passage; ce qui m'obligea de les rompre, pour faciliter l'accouchement; & la situation du corps de l'enfant en-dessus, faisoit que les douleurs de la mere ne pouvoient pas faire une impulsion si directe, que s'il avoit été en-dessous: car lorsque l'enfant est dans la situation naturelle, qui est d'avoir la face en-dessous, aussi-bien que le corps, la matrice & les muscles du bas ventre se contractant dans le tems de la douleur, sur l'égalité du dos de l'enfant qui se roidit contre la douleur, sa tête en est bien plus facilement poussée au passage, que lorsqu'il a le corps & la face en-dessus; parce qu'en cette situation les bras & les jambes de l'enfant, qui sont tournés contre le ventre de la mere, interceptent par leur inégalité le mouvement impulsif de la douleur. Trois semaines devant que j'accouchasse cette femme, elle avoit senti durant un jour des douleurs dans le ventre, qui lui firent croire qu'elle étoit en travail, mais ce n'étoit que des fausses douleurs, qui avoient été excitées par le changement de situation de son enfant, qui s'étoit tourné la tête en bas, comme il arrive ordinairement vers le dernier mois de la grossesse; & bien qu'elle eût pour lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur d'un denier, elle ne laissa pas

pour cela de porter encore son enfant durant ces trois semaines entieres; lequel se portoit assez bien, quoique sa mere eût eu durant tout le tems de sa grossesse une gonorrhée, qui lui avoit causé une évacuation presque continuelle & très-abondante de fleurs blanches fort fétides, & son arrierefaix étoit aussi nonobstant cela, assez beau & assez sain; ce qui étoit un témoignage que la malignité de ces humeurs ne s'étoit point encore communiquée aux parties intérieures de la matrice.

OBSERVATION CLXXIX.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté dans la matrice depuis cinq jours, après être avortée d'un petit fœtus *de la grosseur d'une médiocre feve.*

LE 28 Août 1676, je délivrai une femme d'un arrierefaix de la grosseur de la moitié d'un œuf, en forme de champignon, qui commençoit à se corrompre; lequel étoit resté en sa matrice, depuis cinq jours qu'elle étoit avortée d'un petit *fœtus* de la grosseur d'une médiocre féve, après avoir vuidé des eaux roussâtres & du sang quelques jours auparavant. Lorsque je la délivrai de cet arrierefaix, je le trouvai dans la capacité du col de la matrice, venant d'être expulsé de son orifice interne, après que cette femme avoit eu durant trois heures une perte de sang, & de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui venoient de cesser quand j'arrivai pour la secourir; à cause que ce corps étrange ne faisoit plus aucune irritation à la matrice, n'étant plus pour lors contenu dans sa capacité intérieure, dont il venoit apparemment d'être expulsé, comme j'ai dit, dans la capacité de son col, d'où je le tirai très-facilement.

OBSERVATION CLXXX.

D'une femme qui eut une grande perte de sang causée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 15 Septembre 1676, je délivrai une femme d'un faux-germe membraneux, de la grosseur d'un petit œuf de poule, plein d'eau glaireuse, qui lui avoit causé depuis deux jours une très-grande perte de sang avec gros caillots, & des grandes foiblesses réitérées; lesquels accidens n'étant entretenus que par la présence de ce corps étrange, que la nature avoit tenté inutilement d'expulser, cesserent aussi-tôt que je l'eus tiré hors de la matrice. La Garde de cette femme me montra pour lors une autre espèce de petit corps étrange, qu'elle me dit que la malade

avoit déja vuidé dès le jour précédent, prétendant que c'étoit un autre faux-germe ; m'assurant que le Médecin à qui elle l'avoit montré, avoit été de ce même sentiment. Mais l'ayant un peu mieux examiné, je fis voir manifestement à cette Garde que ce prétendu corps étrange n'étoit qu'un boyau de poulet, dont elle s'étoit servie pour revêtir le canon de la seringue, pour lui faire moins de douleurs en lui donnant un lavement, à cause des hémorrhoïdes dont elle étoit incommodée.

OBSERVATION CLXXXI.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient porté leur enfant mort en leur ventre, l'une huit jours, & l'autre quinze jours entiers.

LE 26 Septembre 1676, j'ai accouché une femme âgée de vingt ans de son premier enfant, que je jugeai bien être mort en son ventre depuis sept ou huit jours ; parce qu'après l'avoir senti tout d'un coup s'agiter fort extraordinairement, elle ne l'avoit plus aucunement senti mouvoir depuis ce tems-là, ni durant tout le tems de son travail ; & comme la tête de cet enfant mort étoit extrêmement mollasse, & que tous ses os n'avoient aucun soutien, cela fut cause qu'il fut arrêté par les épaules ; cette tête, pour sa molleſſe, n'en ayant pas pû préparer auparavant le passage ; ce qui m'obligea de la tirer fortement pour les faire passer, & d'introduire même mon doigt jusques sous l'aisselle, pour faire plus facilement extraction de cet enfant, qui étoit corrompu, pour être mort, comme j'ai dit, depuis six ou sept jours au moins, dans le ventre de la mere, qui nonobstant cela se porta très-bien ensuite, & ne fut point incommodée durant tout le tems de sa couche ; non plus qu'une autre femme que j'accouchai six semaines après, d'un enfant qui étoit encore mort en son ventre depuis quinze jours ; ne l'ayant aucunement senti remuer durant tout ce tems. Elle étoit venue chez moi huit jours auparavant pour me consulter ; auquel tems je lui prédis que son enfant étoit mort, quoiqu'elle se portât bien pour lors, & qu'il lui arriveroit ce qui étoit arrivé à cette autre femme dont je viens de parler : & en effet, son travail fut tout semblable, & je la délivrai de son enfant mort de la même maniere. L'on voit assez souvent que la mort des enfans dans le ventre de la mere les met en danger de la vie, & que les infirmités de la mere intéressent aussi souvent la santé des enfans dans le tems de sa grossesse ; mais comme la mere & l'enfant ont chacun dans ce tems leur principe de vie séparé l'un de l'autre, l'on voit quelquefois des femmes porter long-tems en leur ventre, sans incommodité considérable, des enfans morts & corrompus, & en accoucher assez heureusement, & se porter bien ensuite, comme avoient fait les deux femmes dont je viens de rapporter les exemples ; & l'on voit aussi d'autres fois des enfans se porter assez bien nonobstant les funestes maladies de leur mere.

OBSERVATION CLXXXII.

D'une femme à qui un Chirurgien peu connoissant avoit mis un gros morceau de liege solide dans le col de la matrice, pour lui servir de pessaire.

LE 20 Octobre 1676, je tirai de la matrice d'une femme âgée de soixante ans, un morceau de liege solide de la grosseur d'un œuf, qu'un Chirurgien, peu connoissant en ce fait, lui avoit mis il y avoit quatre ans, pour lui servir de pessaire, à cause d'une relaxation de matrice qu'elle avoit. Mais comme ce gros morceau de liege solide étoit inégal & raboteux, à cause qu'il n'étoit point recouvert de cire, il lui causoit une grande douleur en cette partie, & y entretenoit une intempérie continuelle, en empêchant la libre issue des humides excrétions de la matrice; pour lequel sujet je lui tirai ce corps étrange avec un petit crochet, sans l'aide duquel il auroit été très-difficile d'en faire l'extraction. Les pessaires dont on peut se servir pour les descentes de matrice, doivent avoir la figure d'un petit bourlet circulaire, & être percés d'un assez grand trou dans leur milieu, pour donner un libre passage à toutes les excrétions de cette partie, sans les retenir, comme font ceux qui sont solides comme une boule, ainsi qu'étoit ce gros morceau de liege, & comme font encore les éponges, dont quelques femmes se servent mal-à-propos; car l'éponge empêche aussi l'issue des excrétions de la matrice; & ces mêmes excrétions restant dans cette éponge qui s'en abreuve, causent ensuite une très-grande infection en cette partie.

OBSERVATION CLXXXIII.

De l'accouchement de deux femmes, dont les enfans venoient le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 28 Octobre 1676, j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit le bras devant, avec sortie du cordon de l'ombilic. Ayant reconnu par le battement que je sentis en ce cordon, que l'enfant étoit vivant, je le retournai aussi-tôt pour le retirer par les pieds, sans lequel secours cet enfant que je tirai vivant, alloit indubitablement périr par le refroidissement de ce cordon qui avoit été poussé au-dehors dans le même tems que ses eaux s'étoient écoulées par la rupture de leurs membranes; la grande longueur qu'avoit ce cordon ayant beaucoup contribué à le faire sortir dans ce tems, joint à la mauvaise situation de l'enfant, qui faisoit que le passage n'étant pas si exactement bouché, que si la tête de l'enfant

s'y fût présentée, ce même cordon avoit eu plus de lieu de se glisser, & d'être ainsi pousſé au-dehors avec le bras. Deux mois & demi ensuite je donnai encore le même secours à une autre femme, avec une bonne issue pareille pour la mere & pour l'enfant, qui s'étoit aussi présenté le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic.

OBSERVATION CLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, laquelle mourut au bout de deux mois, à cause de plusieurs mauvaises dispositions de son corps.

LE 29 Octobre 1676, j'ai accouché une femme qui avoit une grande perte de sang, vuidant beaucoup de gros caillots, & ayant de fréquentes foiblesses. Je tirai son enfant vivant, après avoir rompu les membranes de ses eaux, pour le retourner par les pieds. La mere & l'enfant se porterent assez bien ensuite, pour avoir été secourus assez à tems, sans quoi l'un & l'autre auroient assurément péri dans peu d'heures. Mais la mere après s'être assez bien portée durant les six premiers jours, eut durant quelque tems un flux de ventre, & une fiévre continue avec redoublemens, qui lui dura deux mois entiers, dont elle mourut à la fin. Par l'ouverture de son corps on lui trouva la matrice très-saine & fort petite, le foie & les reins grands, & vingt-quatre pierres grosses comme des pois dans la vessie du fiel, & les poulmons abscédés, avec une pinte de matiere purulente dans la poitrine. Elle avoit eu durant les derniers jours de sa vie les deux cuisses fort enflées. La simple relation de toutes les mauvaises dispositions que l'on trouva au corps de cette femme, fait bien voir manifestement que quelques personnes qui attribuoient sans aucune raison sa mort à son accouchement, ne se connoissoient guere bien en l'art, ignorant qu'une femme pour être grosse, ou accouchée, n'est pas moins sujette à toutes les indispositions humaines, qui la pourroient également faire mourir en d'autres tems, aussi-bien que des hommes, qui seroient affligés de semblables maladies, & des mêmes accidens qui arriverent à cette femme ensuite de son accouchement, qui lui auroit indubitablement sauvé la vie, sans les mauvaises dispositions de son corps.

OBSERVATION CLXXXV.

De trois petites filles, l'une de neuf ans, & les deux autres de six ou sept ans, qui avoient des gonorrhées virulentes.

LE 15 Novembre 1676, une femme amena chez moi sa fille, âgée seulement de neuf ans, pour me la faire visiter ; à laquelle je trouvai une gonorrhée virulente, dont elle se plaignoit depuis trois semaines, vuidant une abondance de vilaine matiere par la matrice, qui me fit juger qu'elle avoit été assurément violée, quoiqu'il ne parût pas aucune fraction à l'entrée extérieure de sa vulve. Cette petite rusée, voyant qu'elle ne pouvoit plus nier son délit, comme elle avoit toûjours fait jusqu'alors, fut contrainte d'avouer qu'un jeune garçon de douze ans avoit exercé le coït avec elle. Mais comme il n'étoit pas vraisemblable que ce jeune garçon lui eût communiqué cette gonorrhée virulente, si ce n'étoit qu'il eût eu aussi du mal vénérien, je dis à la mere qu'il étoit plus croyable que quelqu'autre garçon plus âgé, & infecté de pareil mal, eût aussi abusé de cette fille ; & que cette infection pouvoit bien lui avoir été communiquée, sans avoir souffert l'intromission d'une verge plus grosse que celle de ce jeune garçon de douze ans. J'ai encore vû depuis ce tems-là deux autres petites filles, âgées seulement de six ou sept ans, qui avoient toutes deux de semblables gonorrhées virulentes, que leurs meres qualifioient de fleurs blanches, me disant qu'elles étoient étonnées de ce que leurs filles avoient cette incommodité en un si jeune âge. Mais ayant visité ces petites innocentes en leur présence, & ayant bien reconnu la nature de leur maladie, quoiqu'il ne parût en elles aucune fraction manifeste des parties extérieures de la matrice, qui pût faire croire qu'elle eussent effectivement souffert une entiere introduction du membre viril, je leurs fis avouer avec un bien plus grand étonnement de leurs meres, que des coquins de domestiques, qui méritoient d'être brûlés pour un crime si énorme, avoient eu brutalement avec elles des attouchemens impudiques & impurs, qui leur avoient causé ces gonorrhées virulentes. Ces exemples que j'ai vûs de mes propres yeux, me pourroient faire croire que c'étoit peut-être plûtôt une semblable gonorrhée que des fleurs blanches, que *Fernel* dit avoir vûes à une petite fille âgée de huit ans.

OBSERVATION CLXXXVI.

D'une femme qui ayant eu une hydropisie de matrice étant grosse, mourut au sixieme jour de sa couche.

LE 1 Décembre 1676, j'accouchai une femme de trente-deux ans ou environ, qui au troisieme mois de sa grossesse, avoit vuidé subitement par la matrice en divers flots, plus d'un demi-septier d'eau, & même quelque peu de sang durant quelques jours ensuite, & s'étoit assez bien portée jusqu'au huitieme mois; auquel tems elle avoit encore vuidé quelques eaux par la matrice; nonobstant quoi elle avoit porté jusqu'à terme son enfant, qui étoit un garçon assez fort & vigoureux, dont elle accoucha très-heureusement; lequel enfant avoit ses eaux & ses membranes entieres dans le tems de l'accouchement; ce qui faisoit connoître que les eaux que la mere avoit vuidées durant sa grossesse, procédoient d'une espece d'hydropisie de matrice. Cette femme se porta assez bien durant les trois premiers jours de sa couche; mais au quatrieme jour, il lui survint une fiévre double-tierce, avec une si grande évacuation par la matrice de simples séro sités claires, sans aucune teinture de sang, que je n'en ai jamais vû de plus abondante; laquelle fiévre lui continua jusqu'au sixieme jour, à la fin duquel elle mourut: ayant vuidé par la matrice tous les jours jusqu'à la mort, une prodigieuse quantité de ces séro sités, qui étoient si âcres, qu'elles lui avoient causé une espece d'inflammation à toute cette partie, qui s'étoit communiquée jusqu'aux deux lévres extérieures de la vulve, qui en étoient fort tuméfiées; ce qui étoit tout-à-fait extraordinaire: car dans les autres inflammations de la matrice, il y a presque toujours suppression des vuidanges avec fiévre continue, & tension du ventre; lequel elle eut toujours assez mol & souple jusqu'à la mort. Dans l'intervalle des accès de sa fiévre, elle avoit le poulx fort bon, & si bien réglé, qu'on n'auroit jamais jugé qu'elle dût mourir de cette maladie. Mais durant tout le tems des accès de la fiévre, elle avoit le poulx petit, fréquent, & extrêmement retiré, avec les extrémités froides, & une grande chaleur au-dedans, & de continuelles foiblesses en maniere de vapeurs hystériques, qui étoient de très-mauvais signes. Par l'ouverture de son corps, qui fut faite en présence de plusieurs Médecins & Chirurgiens, nous trouvâmes tout le corps de la matrice de la grosseur des deux poings, sa substance étant fort épaisse, mais sans dureté; ayant toute sa face interne parsemée d'une matiere en forme de crasse visqueuse, épaisse & séparée par quantité de petits grumeaux, qui étoient collés contre tous les orifices des vaisseaux de la matrice, depuis son orifice interne jusqu'à son fond; laquelle crasse visqueuse & grossiere étant au droit de tous les orifices de ces vaisseaux, par petits pelotons séparés en forme de cotyledons, faisoit qu'il n'y avoit

que la ſimple ſéroſité du ſang qui s'écouloit, & étoit comme filtrée à travers ces grumeaux, qui empêchoient que la partie la plus groſſiere du ſang en pût être évacuée à l'ordinaire, ce qui contribua beaucoup à cauſer cette eſpece d'inflammation à la matrice. Nous trouvâmes outre cela bien une pinte de ſéroſité épanchée dans la capacité du bas ventre, dont les autres parties étoient aſſez ſaines, & bien conformées, à l'exception de la veſſie du fiel qui étoit extrêmement groſſe, & pleine d'une bile de la couleur d'un vert noirâtre. Mais toute la poitrine étoit pleine d'eau fort claire, y en ayant de chaque côté plus d'une pinte, quoique les deux poulmons fuſſent aſſez ſains; & dans le ventricule droit du cœur, & à l'embouchure de la veine cave, il y avoit trois ou quatre corps étranges ſéparés l'un de l'autre, de la groſſeur du doigt, de ſubſtance molle & blanche comme du lait caillé, qui n'étoient, à ce que je crois, que du chile coagulé. Cette hydropiſie de poitrine, qui étoit proprement la véritable cauſe de la mort de cette femme, étoit auſſi celle des fréquentes foibleſſes en forme de vapeurs, dans leſquelles elle étoit preſque continuellement, dans le tems des accès de ſa fiévre, dont l'ardente chaleur raréfioit & faiſoit bouillonner ces eaux qui étoient dans ſa poitrine, & qui comprimoient par ce moyen le cœur, & lui empêchoient ſa dilatation dans toute ſon étendue; ce qui faiſoit que ſon poulx étoit pour lors très-petit & reſſerré, avec grande oppreſſion & difficulté de reſpirer. Ces diſpoſitions nous firent bien connoître que la plûpart des indiſpoſitions, qu'on croit ordinairement procéder des vapeurs hyſtériques, viennent plûtôt de la qualité du ſang, & des diſpoſitions du cœur & de ſes parties, que de ces prétendues vapeurs qui s'élevent de la matrice. Mais quoique l'accouchement de cette femme eût été très-heureux, comme j'ai dit, certains ignorans & médiſans, jaloux de ma réputation, tâchoient de m'imputer la cauſe de ſa mort, qui ne pouvoit pas être attribuée qu'à ces mauvaiſes diſpoſitions, que l'on reconnut par l'ouverture de ſon corps: car en tout ce qui concerne l'art de la Médecine, auſſi-bien qu'en ce qui regarde celui de la Guerre, l'on nous attribue ordinairement tous les mauvais événemens, qui ne dépendent que de la fortune.

OBSERVATION CLXXXVII.

D'une femme qui avoit un grand abſcès à la levre gauche de la vulve, cauſée par la violence que cette partie avoit ſoufferte dans le tems de l'accouchement.

LE 16 Décembre 1676, j'ai vû une autre femme accouchée depuis trois ſemaines de ſon premier enfant, que la Sagefemme avoit fait périr au paſſage, la tête de cet enfant y étant reſtée trop long-tems, en le tirant par les pieds; ce qu'elle fit avec ſi peu de méthode, & tant de

violence, qu'il survint à cette femme un fort grand abscès à toute la lévre gauche de la vulve, dont je fis ouverture, pour en tirer plus d'une palette de matiere purulente qui y étoit contenue; après quoi elle guérit en peu de jours, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par une violente chûte.

LE 20 Décembre 1676, j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une grande perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite dans la montée de son logis, il y avoit quinze jours. Cette perte de sang n'avoit été que médiocre, & par intervalles, durant les premiers jours de sa chûte; mais elle étoit devenue si grande depuis quatre heures, avant que je l'accouchasse, qu'un de mes Confreres qui étoit présent, n'étoit pas d'avis que j'en entrepriſſe l'opération, pour le peu d'espérance qu'il y avoit de sauver cette femme, qui étoit prête d'expirer, tombant pour lors de moment en moment en de grandes foiblesses, avec tintement des oreilles, & la vûe trouble & toute égarée; nonobstant quoi je ne laissai pas de l'entreprendre, n'y ayant aucune espérance de la pouvoir sauver que par ce secours. Cette perte de sang avoit été si grande, qu'elle avoit déja fait périr l'enfant, que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds; mais la mere fut sauvée par l'opération, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CLXXXIX.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice, causé par une extrême siccité de son ventre.

LE 29 Janvier 1677, je vis une femme âgée de cinquante-deux ans, d'une habitude assez replete, qui sentoit de continuelles douleurs vers le côté droit de la matrice, qui lui répondoient au rein, & à l'aîne du même côté, vuidant outre cela très-souvent de la matrice des sérosités sanglantes, & étant ordinairement si reserrée du ventre, qu'elle étoit quelquefois quinze jours sans aller à la selle. Je lui trouvai l'orifice interne presque confus avec le corps de la matrice, ayant plusieurs inégalités à ses bords, causées par un ulcere carcinomateux, que je jugea être entiérement incurable, & la devoir très-certainement faire mourir, comme il arriva quinze jours ensuite, après avoir traîné durant tout ce tems une vie languissante, contre la promesse de plusieurs charlatans qui

l'avoient toûjours entretenue d'une vaine espérance de guérison. Cette fâcheuse maladie étoit arrivée à cette femme par deux causes principales. La premiere, à cause qu'elle avoit toûjours négligé de se faire saigner de tems en tems, comme elle auroit dû faire, lorsque dans l'âge avancé où elle étoit, cette évacuation avoit commencé à cesser entiérement. La seconde de ces causes étoit l'extrême siccité de son ventre, dont les gros excrémens, étant retenus quelquefois des quinze jours entiers, échauffoient extraordinairement le sang qui croupissoit dans tous les vaisseaux de la matrice & des parties voisines, & les faisant souvent bouillonner & fermenter dans ces parties, y causoit de grandes douleurs, y entretenoit une continuelle intempérie, qui causa dans la suite ce funeste ulcere.

OBSERVATION CXC.

De l'accouchement d'une femme, qui étoit si petite, que tous ses enfans n'ayant pas la liberté de se tourner en son ventre, venoient les pieds devant.

LE 7 Février 1677, j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle étoit si petite & avoit les os du passage si ferrés, & le croupion si recourbé en-dedans, qu'il me fut impossible d'empêcher que la tête de son enfant, qui étoit des plus grosses, ne fût arrêtée trop long tems au passage pour le pouvoir sauver tout-à-fait; à cause que le recourbement extraordinaire du croupion de la mere faisoit toûjours tourner la tête de l'enfant de côté, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation. La même chose étoit déja arrivée à cette femme pour la même cause, en trois précédens accouchemens qu'elle avoit eus, où un Chirurgien qui l'avoit toûjours assistée, n'avoit jamais pû tirer aucun de ses enfans vivans, qui étoient tous péris dans la longueur de l'opération, s'étant aussi tous présentés les pieds devant; parce que cette femme étoit si petite, que ses enfans n'avoient pas assez de liberté en son ventre, pour se pouvoir tourner la tête en bas, comme les enfans des autres femmes ont coutume de faire, vers le dernier mois de la grossesse; ce qui avoit été cause qu'étant restés dans leur premiere situation, ils étoient tous venus les pieds devant, comme ce dernier que je tirai vivant; étant néanmoins si foible qu'il expira au bout d'une demi-heure; mais la mere se porta fort bien ensuite.

OBSERVATION CXCI.

D'une femme stérile durant quinze ans, qui devint féconde après la conception de deux faux germes.

LE 8 Février 1677, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans de son premier enfant, qu'elle eut en la quinzieme année de son mariage ; n'ayant point eu durant tout ce temps d'autres enfans que celui-là, qui avoit été seulement précédé de la conception de deux simples faux-germes, qu'elle avoit eus à quelques mois d'intervalle l'un de l'autre, avant cette bonne grossesse, qui lui survint environ un mois après avoir vuidé le second de ces faux-germes. Il y a deux choses à remarquer en cette Observation. La premiere est, que le faux-germe ne se pouvant engendrer sans le concours & l'union de la semence de l'homme avec celle de la femme, c'est un signe avant-coureur de la fécondité en la femme qui a été auparavant stérile : & la seconde est, qu'il y a certaines femmes qui ne sont stériles que pour un temps seulement, lesquelles changeant de tempéramment avec l'âge, deviennent enfin fécondes, comme a été *Catherine de Médicis*, femme de notre Roi *Henri II.* laquelle après avoir été durant les dix premieres années de son mariage sans avoir d'enfans, devint enfin si féconde, qu'elle eut ensuite dix enfans ; sçavoir cinq fils & cinq filles. Mais un exemple qui est encore bien plus remarquable, est celui de notre illustre Reine *Anne d'Autriche*, qui après une stérilité de vingt-deux ans, eut au grand contentement de toute la France, notre invincible Monarque *Louis XIV.* qui par toutes ses actions plus qu'héroïques a bien mieux mérité qu'aucun de ses prédécesseurs, le surnom de *Grand*, qui renferme en soi tous les éloges qu'on a donnés aux meilleurs & aux plus puissans Monarques du monde : de sorte que de tous les Souverains qui regnent sur la terre, c'est de lui qu'on peut véritablement dire, *Major nemo surrexit*, qu'il n'y en a jamais eu de plus grand, & que comme il est l'amour de ses peuples, & la terreur de ses ennemis, il doit servir d'exemple à tous les Rois à venir.

OBSERVATION CXCII.

De plusieurs enfans qui ont été étouffés par leurs nourrices qui s'étoient endormies dessus, en leur donnant à têter.

LE 15 Février 1677, j'ai accouché une femme d'un très-bel enfant, qui fut malheureusement étouffé le jour ensuite par sa nourrice, qui s'étoit endormie sur ce pauvre enfant, en lui donnant à tetter ; ce qui

causa une douleur d'autant plus sensible à la mere, que sa joie avoit été grande d'être accouchée très-heureusement de cet enfant vivant, qui étoit un garçon, qui se portoit fort bien, après avoir déjà eu deux autres enfans morts en son ventre, dans ses deux premieres grossesses précédentes; ce qui avoit obligé son mari de me prier d'accoucher sa femme cette troisieme fois, dans la croyance qu'il avoit, à ce qu'il me dit, que je la secourerois bien mieux que n'avoit pas fait un autre Chirurgien, qui l'avoit accouchée ces deux premieres fois. J'ai encore vû depuis ce temps-là cinq ou six autres enfans nouveau-nés, aussi malheureusement étouffés par leurs nourrices, qui s'étoient pareillement endormies dessus, en leur donnant à tetter. Ces funestes exemples font assez connoître la nécessité qu'il y a de prendre garde à une chose de si grande importance. C'est pourquoi les nourrices doivent toûjours mettre coucher leurs enfans séparément dans un berceau, & ne doivent pas jamais leur donner à tetter durant la nuit, qu'elles ne soient bien éveillées; pourquoi faire, il faut qu'elles soient à leur séant dans tout le temps qu'elles leur donnent la mammelle, de crainte que s'endormant insensiblement durant que l'enfant tette, elles ne l'étouffent ainsi, faute de cette précaution si nécessaire.

OBSERVATION CXCIII.

De l'heureux accouchement d'une femme qui eut un continuel flux de ventre durant tout le tems de sa grossesse.

LE 1 Mars 1677, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude assez replete, qui avoit eu un continuel flux de ventre durant tous les neuf mois de sa grossesse, qui l'avoit rendue presque émaciée, nonobstant quoi elle accoucha heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien, & le flux de ventre de la mere, qui s'étoit converti en habitude journaliere dans tout le temps de la grossesse, cessa peu de jours après son accouchement; ensuite dequoi elle se porta bien, & revint en son embonpoint naturel; la nature ayant trouvé à se dégager par l'évacuation des vuidanges de la couche, des humeurs, qui avoient entretenu jusqu'alors ce flux de ventre d'une si longue durée; pour lequel la malade avoit fait inutilement durant le temps de sa grossesse, tous les remedes que la Médecine a inventés & jugés être les plus convenables à cette maladie. Je n'ai pas vû jusqu'à présent un événement de cette nature plus rare; car on n'auroit jamais crû que cette femme eût pu porter son enfant jusqu'à terme, & en accoucher aussi heureusement qu'elle fit après une si longue & si fâcheuse maladie.

OBSERVATION CXCIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut surprise de deux violentes convulsions.

LE 10 Mars 1677, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de son premier enfant, laquelle deux heures devant que d'accoucher, fut surprise de deux violentes convulsions, à une heure l'une de l'autre, après quinze heures de travail, nonobstant quoi elle accoucha assez heureusement d'un enfant tout émacié, qui n'avoit aucun signe de vie, que par quelques petits mouvemens du cœur, que l'on sentoit très-foibles. Cet enfant étoit si menu, que bien que sa mere fût grosse de huit mois & demi, à ce qu'elle croyoit, il n'étoit pas plus gros qu'un enfant de six mois & demi au plus. Aussi-tôt que j'eus accouché la mere de cet enfant, il lui survint encore une convulsion aussi forte que les deux précédentes : mais ce qui étoit de bon, étoit que dans les intervalles de ces convulsions elle revenoit à connoissance ; ce qui me donna une bonne espérance pour la mere : & comme lorsqu'elle fut surprise de la premiere de ces convulsions, son enfant qui étoit petit, étoit presque au passage, & qu'après l'accès de cette convulsion, elle avoit encore d'assez fortes douleurs, pour pouvoir espérer qu'elle accoucheroit d'elle-même, je jugeai qu'il y avoit moins de danger pour la mere, en commettant l'accouchement à la nature, que de tenter pour lors l'extraction de l'enfant devant que cette femme tombât ainsi en convulsion. Je remarquai qu'elle avoit le poulx fort élevé, plein & dur, avec quelqu'égarement de la vûe ; ce qui me donna lieu de craindre cet accident, qui ne laissa pas de lui arriver, quoique je l'eusse fait saigner auparavant du bras, pour le prévenir autant qu'il étoit possible. Mais le 18 Mars de l'année suivante, j'accouchai cette même femme fort heureusement de son second enfant, qui étoit un garçon qui se portoit très-bien. Pour éviter qu'un pareil accident ne lui arrivât cette seconde fois comme la premiere, je la fis saigner du bras par trois fois dans le temps de sa grossesse, & encore une quatrieme fois dès le moment qu'elle commença d'être en travail, sans laquelle précaution je crois qu'elle n'auroit pas manqué de tomber encore en convulsion ; car durant tout son travail elle eut de fréquens tressaillemens subits, qui paroissoient en être les avant-coureurs, dont elle fut garantie par ces saignées, que je lui avois ainsi fait faire par précaution, qui contribuerent beaucoup à la faire accoucher heureusement.

OBSERVATION CXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit l'orifice interne de la matrice ouvert de la largeur du pouce douze jours auparavant, dont la grossesse n'avoit pas été connue de plusieurs Médecins dans le commencement.

LE 26 Mars 1677, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit très-bien; laquelle ayant senti de fausses douleurs dans le ventre, douze jours devant que d'accoucher, m'avoit envoyé querir, croyant dès-lors être en travail: mais je reconnus qu'elle n'y étoit aucunement, bien que l'orifice interne de sa matrice fût dilaté dès ce temps-là, de la largeur du pouce, & que je sentis à travers cette dilatation, la tête de son enfant; car ces douleurs ne procédant que d'une simple colique, l'on ne les sentoit pas répondre sur le doigt, comme font les véritables douleurs de l'accouchement; & l'on ne sentoit point aussi aucune préparation des eaux de son enfant; ce qui me fit bien juger qu'elle n'accoucheroit pas encore sitôt. Cette femme dans les premiers mois de sa grossesse, avoit consulté plusieurs Médecins pour une abondante évacuation de fleurs blanches qui lui déplaisoit, & pour quelques autres incommodités qu'elle avoit, lesquels ne la croyant pas grosse, la firent saigner plusieurs fois du bras, & même deux fois du pied, & lui ordonnerent beaucoup d'autres remedes, qui nonobstant sa complexion qui étoit assez forte, l'auroient indubitablement fait avorter, si je ne l'eusse empêchée d'en continuer l'usage, en l'assurant positivement qu'elle étoit grosse, comme elle le reconnut bien elle-même peu de temps ensuite, par le mouvement de son enfant, qu'elle sentit manifestement.

OBSERVATION CXCVI.

D'une femme qui après une petite perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit enfant mort, de trois mois & demi.

LE 29 Mars 1677, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant mort, de trois mois & demi, après avoir eu auparavant durant trois semaines entieres une petite perte de sang, qui à la fin s'étoit augmentée considérablement durant deux heures, avec de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider ce petit *fœtus*, avec son arriere-faix en même-temps. On doit remarquer que dans ces sortes d'avortemens, l'arriere-faix est assez facilement tiré, ou expulsé avec l'enfant,

lorsque la femme a senti, long-temps avant son avortement, des douleurs considérables avec quelque perte de sang; car ces douleurs contribuent beaucoup à faire détacher l'arrierefaix de la matrice; ce qui n'arrive pas ordinairement de même, quand l'avortement se fait subitement, & presque sans douleur; car l'enfant qui est petit & mollasse, est bien assez facilement expulsé de la matrice; mais la matrice n'étant pas assez ouverte, à proportion de la grosseur de l'arrierefaix, retient pour cette cause, cet arrierefaix au-dedans, où il est encore adhérent, & d'où il ne peut pour lors être tiré, ou expulsé qu'avec peine.

OBSERVATION CXCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 14 Avril 1677, je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis quelques heures une perte de sang assez considérable. L'ayant touchée pour connoître si elle avoit quelque disposition à l'accouchement, je trouvai sa matrice seulement ouverte pour y introduire le doigt indice; par laquelle ouverture sortoit un caillot de sang de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui pendoit dans le col de la matrice. Je jugeai bien par-là, que cette perte de sang venant du dedans de la matrice, ne cesseroit pas que cette femme ne fût accouchée. Mais parce que l'orifice interne, qui étoit si peu dilaté, étoit fort épais & dur, & que la femme avoit encore toutes ses forces, pour n'avoir pas perdu plus de trois ou quatre palettes de sang, je trouvai plus à propos de différer à l'accoucher, jusqu'à ce qu'il y eût plus de préparation aux parties qu'il n'y avoit pas pour lors; me contentant de lui prescrire quelques remedes que je jugeai lui être plus convenables, par le moyen desquels elle demeura encore huit jours dans le même état, sans vuider que très-peu de sang; après quoi ayant vuidé les eaux de son enfant, le jour précédent, sans aucune douleur, sa perte de sang recommença à devenir si grande, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, & auroit indubitablement perdu la vie dans peu d'heures, si je ne l'eusse promptement accouchée, en retournant son enfant par les pieds, que je tirai étant encore vivant. L'on doit remarquer que le salutaire secours que je donnai à cette femme, en l'accouchant dans le temps qu'il étoit absolument nécessaire, lui auroit pû être mortel, si je lui avois donné prématurément huit jours auparavant, dans le temps que je l'avois vûe pour la premiere fois, pour la violence qu'il lui auroit fallu faire, pour dilater sa matrice en l'état où je la trouvai. C'est pourquoi en ces sortes de pertes de sang, quand on trouve l'orifice de la matrice peu dilaté, fort épais & dur, comme il étoit à cette femme, lorsque je la vis la premiere fois, il faut différer l'opération autant que le peut permettre la grandeur de l'accident, jusqu'à ce que l'on trouve plus de préparation, par l'amolliſſement

& la diminution de l'épaisseur de l'orifice interne, à l'entreprendre plus sûrement & plus facilement.

OBSERVATION CXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit vivant, lequel un Chirurgien avoit voulu tirer avec le crochet, le croyant mort plus de six heures auparavant.

LE 25 Avril 1677, j'ai vû une femme âgée de vingt-cinq ans, en travail de son premier enfant, qui étoit resté au passage après l'écoulement de ses eaux, depuis trente heures. Cette femme depuis près de trois jours qu'elle étoit en travail, avoit été assistée par un Chirurgien, qui lui avoit fait prendre durant ce temps, jusqu'à huit lavemens, qui l'avoient tant fatiguée, qu'elle n'avoit presque plus de force ; de sorte que ce Chirurgien voyant que tous ses soins avoient été inutiles, proposa qu'il lui falloit nécessairement tirer du ventre son enfant avec le crochet, le croyant mort, à ce qu'il disoit, depuis plus de six heures. Mais comme on ne voulut pas suivre son sentiment, il abandonna pour lors cette femme en cet état ; après quoi on me manda pour la secourir. L'ayant touchée je trouvai que la tête de son enfant étoit encore dans une situation un peu haute ; & je jugeai par la fermeté de la tumeur qui étoit à la tête, qu'il pouvoit être encore vivant ; & comme il y avoit aussi quelque espérance que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, en lui provoquant ses douleurs qui avoient cessé, je lui fis prendre aussitôt par la bouche une infusion de deux drachmes de séné, avec le jus d'une orange aigre ; après quoi je la laissai reposer dans son lit durant deux heures, jusqu'à ce que ce remede commençant d'opérer, je lui fis donner un lavement, & la fis ensuite tenir debout, afin de réveiller ses douleurs par l'action de ces deux remedes en même-tems ; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois espéré, fit accoucher heureusement cette femme trois heures après, d'un gros enfant qui étoit encore vivant. Cet exemple fait connoître qu'il faut bien prendre garde devant que de tirer un enfant avec les instrumens, à ne pas traiter un enfant vivant, comme s'il étoit mort, ainsi que ce Chirurgien avoit voulu faire, il y avoit plus de six heures, avec autant de témérité que d'imprudence.

OBSERVATION CXCIX.

D'une femme qui après être accouchée d'un enfant extrêmement gros, qu'elle croyoit avoir porté neuf mois & demi, eut une si grande évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba plusieurs fois en foiblesse.

LE 22 Mai 1677, j'accouchai une femme d'un enfant mâle, extrêmement gros, laquelle croyoit être grosse de neuf mois & demi complets. Mais quoique son enfant vînt dans la situation naturelle, & qu'il fût très fort, elle eut des douleurs très-lentes dans le commencement de son travail, durant cinq ou six heures, & une si grande évacuation de vuidanges aussi-tôt qu'elle fut accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en foiblesse, durant plus d'une heure ; après quoi elle se porta bien. Je remarquai en l'accouchement de cette femme trois choses assez considérables, que j'ai observées en beaucoup d'autres semblables accouchemens, dont la premiere est, que les enfans qui naissent après le terme de neuf mois entiérement accompli, sont toûjours plus gros qu'à l'ordinaire ; leur grosseur étant proportionnée au séjour qu'ils ont fait dans le ventre de la mere ; la seconde que les femmes, dont les enfans sont extraordinairement gros, ont des douleurs plus lentes dans le commencement de leur travail, à cause que l'enfant pour son extrême grosseur, a de la peine à descendre & à être poussé dans le passage ; & la troisieme, que les femmes qui font de fort gros enfans, sont sujettes à avoir une très-grande évacuation de vuidanges, aussi-tôt qu'elles sont couchées, parce que les gros enfans ont ordinairement de gros arrierefaix, dont les vaisseaux sont aussi fort gros ; & ceux de la matrice leur étant pour lors proportionnés, il en sort immédiatement après l'accouchement de si grands torrens de sang, que la femme en tombe quelquefois en grande foiblesse ; à quoi contribue la grande agitation du travail, qui est toûjours fort laborieux sur la fin, quand les enfans sont extraordinairement gros ; ce qui fait que le sang qui en est extrêmement échauffé, s'écoule plus promptement de ces gros vaisseaux. Pour éviter cet accident, ces femmes doivent se faire saigner au moins deux ou trois fois dans le temps de leur grossesse, & même dans le commencement de leur travail, afin que la plénitude des vaisseaux ayant été un peu diminuée, le sang ne se porte pas en si grande abondance vers la matrice ; & elles doivent aussi éviter tout ce qui les peut trop échauffer quand elles sont en travail.

*

OBSERVATION CC.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée.

LE 3 Juin 1677, j'ai délivré une femme, à laquelle l'arrierefaix étoit resté en la matrice depuis quatre heures qu'elle étoit accouchée, le cordon s'en étant rompu & détaché entiérement, lorsque sa Sage-femme l'avoit voulu délivrer, dont elle imputoit seulement la cause à la trop grande adhérence de l'arrierefaix. Mais il faut remarquer que le cordon de l'arrierefaix s'en détache ainsi ordinairement pour deux autres causes. La premiere, à cause de la foiblesse & délicatesse de ce cordon, qui fait que pour le peu qu'on le tire pour faire extraction de l'arrierefaix, il vient à se rompre & à s'en détacher entiérement, à quoi sont fort sujets ces sortes de cordons qui paroissent comme s'ils étoient froncés; & la seconde, parce que la Sagefemme n'ayant pas bien pris l'occasion de tirer l'arrierefaix de la matrice immédiatement après la sortie de l'enfant, durant qu'elle étoit suffisamment ouverte, elle vient à tirer trop fortement ce cordon, dans le tems que la matrice s'étant refermée après la sortie de l'enfant, son ouverture n'est plus suffisante pour en laisser sortir l'arrierefaix, qui étant retenu en-dedans, plutôt pour cette raison, que pour son adhérence, fait ainsi rompre ce cordon, quand on le tire trop fort.

OBSERVATION CCI.

D'une femme qui avoit une médiocre perte de sang depuis trois ou quatre mois, causée par un faux germe qu'elle avoit porté durant six ou sept mois entiers.

LE 15 Juillet 1677, j'ai délivré une femme d'un faux germe de la grosseur d'un gros œuf de poule, qui étoit tout corrompu, laquelle avoit toujours eu depuis six ou sept mois un soupçon de grossesse, sentant des douleurs & une grande pesanteur dans le ventre, & ayant une médiocre perte de sang presque continuelle depuis trois ou quatre mois; ensuite de quoi elle eut de très-fortes douleurs semblables à celles de l'accouchement, qui firent un peu ouvrir la matrice, & me donnerent lieu de lui tirer ce corps étrange que la nature avoit tâché inutilement d'expulser durant les trois ou quatre mois de cette perte de sang, sans en pouvoir venir à bout, comme elle a coutume de faire ordinairement dès le deuxieme ou le troisieme mois de la conception des faux germes.

Ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est le long séjour que ce corps étrange avoit fait en la matrice, à cause de la forte adhérence qu'il avoit à cette partie.

OBSERVATION CCII.

D'une fille qui avoit une grande perte de sang, causée par un avortement qu'elle s'étoit volontairement procuré aux sixieme mois de sa grossesse.

LE 19 Juillet 1677, j'ai accouché une fille de vingt-cinq ans d'un enfant mort de six mois, qui présentoit le bras devant; laquelle s'étoit procuré volontairement cet avortement par de mauvais remedes qu'elle avoit pris quelques jours auparavant, pour cacher par cette voie dénaturée sa grossesse. Elle avoit pour lors une si grande perte de sang, que je crois qu'elle seroit indubitablement morte, sans le secours que je lui donnai, bien qu'elle ne le méritât pas, pour l'énormité de son crime; & quoique ces sortes d'avortemens volontaires soient pour l'ordinaire beaucoup plus dangereux que ceux qui viennent d'eux-mêmes sans les exciter, elle ne laissa pas de se bien porter dans la suite. Dieu n'ayant pas voulu la punir pour lors du crime qu'elle avoit commis, en se procurant cet avortement.

OBSERVATION CCIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit mort, avoit le bras hors de la matrice jusqu'à l'épaule.

LE 22 Juillet 1677, j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre depuis quelques heures, lequel présentoit le bras gauche hors de la matrice jusqu'à l'épaule, lorsque je fus appellé pour la secourir. Cet enfant me parut pourtant avoir été vivant dans le commencement du travail de la mere; car tout le bras & l'épaule qui étoient au passage, étoient livides de meurtrissures que la Sagefemme y avoit faites, soit en tirant ce bras avec violence, comme elle avoit fait mal-à-propos, soit en essayant de le repousser, dont elle n'avoit pas pu venir à bout, pour le tirer ensuite par les pieds, ainsi que je fis, après avoir entierement repoussé au-dedans tout ce bras qui étoit sorti, afin d'avoir ensuite plus de facilité à lui aller chercher les pieds pour le retourner; comme on doit toujours faire en pareilles rencontres. Cette femme nonobstant la fatigue d'un si mauvais travail, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CCIV.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par un faux germe dont elle fut délivrée.

LE 23 Août 1677, je délivrai une femme d'un faux germe de la grosseur d'un petit œuf, laquelle avoit une très-grande perte de sang, qui cessa aussitôt que je lui eus tiré ce faux germe de la matrice; & comme cette femme s'étoit blessée trois jours auparavant en tombant sur les reins, croyant pour lors être grosse de près de trois mois, elle étoit extrêmement affligée, dans la pensée qu'elle avoit, que sans cette chûte, elle auroit pu espérer d'accoucher heureusement à terme de l'enfant dont elle croyoit être grosse, comme elle auroit souhaité passionnément, parce qu'elle n'avoit point d'enfans. Mais je la consolai en lui faisant entendre que n'étant seulement grosse que d'un simple faux germe, & non pas d'un enfant, comme elle avoit cru, sa chûte n'avoit fait qu'accélérer la sortie de ce faux germe que la matrice n'avoit pas pu retenir gueres plus long-tems, quand elle n'auroit pas fait cette chûte, & que la preuve évidente de ce que je lui disois, étoit que si c'eût été d'un enfant qu'elle eût été véritablement grosse, cet enfant au terme de près de trois mois de sa grossesse, auroit dû être manifestement visible, & de la longueur du plus grand doigt de la main; de quoi l'ayant persuadée, elle eut de la joie d'être ainsi heureusement délivrée de ce corps étrange.

OBSERVATION CCV.

De l'extraction d'un enfant mort, dont la tête étoit extrêmement grosse, lequel présentoit le bras.

LE 24 Septembre 1677, j'accouchai une femme d'un enfant mort qui présentoit le bras devant; mais comme cet enfant étoit fort gros, & la femme très-petite, après que je l'eus entierement retourné pour le tirer par les pieds, il me fut impossible de faire passer la tête de l'enfant, quoique je l'eusse mise dans une bonne situation, tant à cause de l'extrême grosseur de cette tête, que pour l'étroitesse du passage de la mere, sans me servir d'un crochet pour en faciliter l'extraction, y ayant été obligé, parce que les vertebres du col s'en étant séparées, & la mâchoire inférieure ayant aussi quitté en la tirant avec la main, il y avoit grand danger que la tête de cet enfant, qui ne tenoit plus qu'aux seules chairs & au cuir, ne fût entierement séparée de son corps, &

ne restât ensuite dans la matrice, dont elle n'auroit été tirée pour lors que bien plus difficilement, & avec beaucoup plus de péril pour la mere, qui nonobstant un si laborieux accouchement, se porta bien après quelques jours. Si certains Chirurgiens que je connois, avoient usé de la méthode dont je me servis pour faire extraction de la tête de cet enfant, après la séparation des vertebres du col, lorsqu'ils se sont trouvés en pareilles occasions, ils n'auroient pas laissé dans la matrice des restes d'enfans entiérement séparés du corps, qui y étant restés, ou en ayant été tirés ensuite avec une trop grande difficulté & une violence extrême, ont été cause de la mort des pauvres femmes qui avoient eu en vain recours à eux.

OBSERVATION CCVI.

De l'accouchement de deux femmes dont les enfans présentoient un pied & une main avec la tête, à l'un desquels le cordon de l'ombilic sortoit encore.

LE 4 Octobre 1677, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant qui présentoit un pied & une main, avec la tête qui étoit près du passage. Je le tirai par les pieds après avoir repoussé la main & la tête au-dedans, ayant jugé plus à propos & plus facile de le tirer ainsi, que de repousser le pied & la main, pour le faire venir la tête la premiere; car le pied qui se présentoit avec la tête, n'auroit pas pu être repoussé au fond de la matrice, sans faire une violence beaucoup plus préjudiciable à la mere & à l'enfant. Trois semaines ensuite j'accouchai encore une autre femme de la même maniere, d'un enfant pareillement vivant qui se présentoit en la même posture, & de plus avec sortie du cordon de l'ombilic qui s'étoit ainsi glissé au-dehors, dans le tems de l'écoulement des eaux, par le vuide qui restoit au passage entre les inégalités des parties de l'enfant qui s'y présentoient. Ces deux femmes se porterent bien ensuite, & leurs enfans pareillement, quoiqu'ils se fussent présentés dans une si mauvaise posture, où leur corps étoit tout en double.

OBSERVATION CCVII.

D'une femme qui, après avoir eu une perte de sang continuelle durant quatre mois, avorta d'un enfant de cinq mois qui étoit encore vivant.

LE 10 Octobre 1677, j'ai vu une femme qui ne croyant pas être grosse comme elle l'étoit de trois mois & demi, avoit une perte de sang continuelle depuis près de deux mois & demi, n'ayant pas été durant tout ce tems deux jours entiers sans vuider par la matrice du sang quelquefois pur, & par fois très-fétide & corrompu, ou des sérosités sanglantes en si grande abondance, qu'il y avoit toute apparence de croire qu'il lui arriveroit indubitablement dans peu une fausse couche, étant impossible, vu la grandeur de cet accident, qu'elle pût rester grosse. Mais l'ayant touchée par plusieurs fois en différens jours, je trouvai toujours sa matrice exactement fermée & assez bien située ; ce qui me donnoit sujet de croire qu'elle étoit effectivement grosse ; parce que si sa maladie n'eût été qu'une simple perte de sang, l'orifice interne de sa matrice n'auroit pas été dans une si bonne situation, ni si mollet & sans douleur, comme il étoit ; mais il auroit été indubitablement plus dur & squireux, & elle auroit senti de très-grandes douleurs vers les reins, avec une pesanteur au bas ventre, comme il a coutume d'arriver aux femmes indisposées de ces pertes de sang invétérées. Enfin après que cette femme eut encore continué de perdre du sang & des sérosités de tems en tems en abondance durant six semaines, vuidant même sur la fin des caillots de sang de la grosseur d'une noix, elle avorta d'un enfant de cinq mois, qui vint les pieds devant, lequel étoit encore vivant, dont je fus obligé de la délivrer pour la préserver du grand danger de la vie, où cette perte de sang qui étoit devenue excessive, l'avoit mise. Elle avoit déjà senti remuer manifestement cet enfant en son ventre, deux mois avant qu'elle en avortât ainsi, à la fin du cinquieme mois de sa grossesse, après avoir eu cette perte de sang durant tous les quatre derniers mois.

OBSERVATION CCVIII.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté dans la matrice, après être avortée d'un enfant de cinq ou six mois.

LE 9 Novembre 1677, j'ai délivré une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de cinq ou six mois, mort en son ventre depuis plusieurs jours, à laquelle sa Sagefemme, qui étoit présente à son avortement, n'avoit pas pu, faute d'industrie, tirer l'arrierefaix qu'elle lui avoit laissé tout en morceaux dans la matrice, croyant que la nature en feroit bien l'expulsion. Mais le degré de la corruption de l'enfant, qui pouvoit avoir déja fait une mauvaise impression à la matrice, m'ayant fait connoître qu'il auroit été dangereux d'y laisser séjourner davantage ce corps étrange, je l'en délivrai sur l'heure sans aucune violence, préférant l'opération de la main aux drogues que la Sagefemme vouloit lui faire prendre par la bouche, pour le lui faire vuider d'elle-même, à ce qu'elle prétendoit, dont l'événement n'auroit peut-être pas correspondu à l'espérance qu'elle en avoit.

OBSERVATION CCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 12 Janvier 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le bras devant avec sortie du cordon de l'ombilic; auquel cordon ayant senti un battement manifeste, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, je reconnus que son enfant étoit vivant; c'est pourquoi ayant aussitôt repoussé ce cordon & le bras au-dedans, je retournai l'enfant, & le tirai dans le même tems par les pieds. Cette opération fut salutaire à la mere qui se porta bien ensuite, & à l'enfant pareillement, qui fut préservé par ce moyen du double danger où il étoit de périr dans peu, tant à cause de sa mauvaise situation, qu'à cause de la sortie du cordon de son ombilic, qui par son refroidissement lui auroit été indubitablement funeste, sans le prompt secours que je lui donnai dans cette extrême nécessité.

OBSERVATION CCX.

De l'accouchement de deux femmes qui avoient une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 13 Janvier 1678, j'ai accouché une femme grosse de sept mois ou environ, qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement entier de son arrierefaix qui se présentoit le premier avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel ne sentant aucun battement, je connus que l'enfant étoit mort, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme qui alloit perdre la vie par la grandeur de sa perte, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet enfant qui étoit déjà mort, y procédant de la maniere que je vais dire, qui fut que bien que l'arrierefaix se présentât le premier au passage, je ne jugeai pas à propos de le tirer le premier, parce que je ne l'aurois pas pu faire sans dilacérer toutes les membranes qui enveloppoient encore l'enfant qui présentoit l'épaule; & comme pour tirer cet enfant, il falloit le détourner par les pieds, je me contentai de ranger un peu à côté cet arrierefaix, afin d'introduire plus facilement ma main dans l'ouverture des membranes de l'enfant, par où le cordon de l'ombilic étoit tombé au-dehors, & pour éviter par l'interposition intérieure de ces membranes que la matrice qu'elles tapissoient, ne reçût quelque léſion, en retournant ainsi l'enfant pour le tirer par les pieds, comme je fis, préservant par ce moyen salutaire la mere du grand danger de la vie, où cette excessive perte de sang l'avoit mise. Quatre mois ensuite j'accouchai encore une autre femme grosse au même terme de sept mois, laquelle avoit une semblable perte de sang, causée aussi par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea pareillement de retourner entierement son enfant pour le tirer par les pieds, comme je fis, pour tâcher de sauver la vie à cette femme autant qu'il étoit possible, en l'état déplorable où elle étoit, lorsque je lui donnai ce secours, qui lui fut aussi salutaire qu'à cette autre premiere femme, l'une & l'autre s'étant bien portées dans la suite.

OBSERVATION CCXI.

D'une fille de dix-sept ans qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours.

LE 14 Janvier 1678, je vis une fille âgée de 17 ans, qui avoit une grande perte de sang depuis quinze jours, ayant même vuidé par plusieurs fois depuis ce tems des caillots gros comme des noix; ce qui me fit douter de la pudicité de cette fille. L'ayant examinée suivant la requisition que m'en fit une de ses parentes, je lui trouvai l'orifice externe de la matrice assez étroit & nullement défiguré, où j'introduisis même assez justement mon doigt jusqu'à l'orifice interne, où elle sentoit de la douleur; mais cette fille avoit les nymphes de la vulve un peu trop allongées & trop livides, pour croire qu'elle n'eût pas souffert quelque attouchement en cette partie, joint à cela qu'on voit très-rarement des filles vierges avoir des pertes de sang surabondantes de cette nature, avec excrétion de caillots, comme elle avoit. Lui en ayant déclaré ma pensée, elle fut obligée de m'avouer que dès l'âge de 13 ans elle avoit usé du coït par deux fois avec un homme, sans qu'elle eût eu pour lors aucun épanchement de sang, parce qu'en ce tems elle n'avoit pas souffert une véritable intromission, & elle me dit qu'elle n'avoit même commencé d'avoir ses menstrues qu'à l'âge de seize ans. Mais quoique cette fille niât absolument d'avoir usé du coït depuis l'âge de treize ans, & que par l'étroitesse de l'entrée extérieure de la matrice, il parût vraisemblable qu'elle n'avoit pas pu souffrir la parfaite intromission d'un membre viril de médiocre grosseur, je crus pourtant que cette perte de sang ne venoit que de quelque disposition de grossesse récente qui avoit été violentée, & qu'elle avoit bien pu concevoir, comme d'autres filles que j'ai vues, en recevant intérieurement la semence de l'homme, éjaculée seulement à l'entrée extérieure de la matrice, sans aucune introduction du membre viril, dont elle me parut d'accord par son silence.

OBSERVATION CCXII.

De l'accouchement d'une femme de quarante-quatre ans, qui eut deux enfans, en la grossesse de laquelle on remarquoit tous les signes qui le pouvoient dénoter.

LE 22 Janvier 1678, j'ai accouché une femme de deux filles vivantes, qui se présentoient toutes deux naturellemnnt, & qui n'avoient qu'un seul arrierefaix commun. Cette femme, après avoir eu un grand nombre d'enfans, se lassant d'être trop souvent grosse, s'étoit avisée de faire lit à part avec son mari durant plusieurs années; mais étant à l'âge de 44 ans ou environ, & croyant n'être plus en état de redevenir grosse, elle retourna dans cette confiance coucher avec son mari, qui lui fit dès la premiere fois qu'il la vit; ces deux enfans, la longue abstinence du coït ayant encore augmenté la fécondité de cette femme, qui se trouva bien punie de sa stérilité volontaire par la grossesse de ces deux enfans, dont elle fut beaucoup plus incommodée que dans toutes ses autres précédentes grossesses, qui n'avoient été que d'un seul enfant. Aussitôt que le premier de ces deux enfans fut venu, je rompis les membranes des eaux du second, afin d'en accélérer la sortie, qui arriva un petit demi-quart d'heure ensuite. Si je n'eusse ainsi rompu les membranes de ce second enfant, l'accouchement en auroit été beaucoup retardé, à cause de l'épaisseur & de la dureté de ces membranes. J'avois bien prédit à cette femme plus de deux mois avant son accouchement, qu'elle auroit certainement deux enfans, ayant remarqué en elle tous les signes qui le peuvent faire connoître, & principalement ceux qui suivent, qui sont qu'elle étoit beaucoup plus grosse & avoit été bien plus incommodée durant tout le tems de cette derniere grossesse, que de toutes les autres précédentes qu'elle avoit eues; elle sentoit différens mouvemens en même tems en différens endroits de son ventre, dont les deux côtés étoient également pleins, avec une dépression vers le milieu, & avoit eu les pieds & les jambes fort enflés dans les derniers mois de cette grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent presque toujours quinze jours devant la fin du neuvieme mois de leur grossesse, ainsi qu'il arriva à cette femme.

Observation CCXIII.

De l'accouchement d'une femme qui fit un gros enfant mâle, quoiqu'elle eût eu durant seize heures de petites douleurs très-lentes, qui donnoient lieu de croire, suivant l'opinion commune, qu'elle feroit une fille.

Le 23 Janvier 1678, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, laquelle eut durant seize heures de petites douleurs très-lentes devant que d'accoucher, ainsi qu'il lui étoit arrivé en ses trois précédens accouchemens, auxquels elle avoit eu aussi des garçons, comme en ce dernier. Cela me fit bien connoître la fausseté de la commune opinion que l'on a que les femmes qui sont grosses de filles, ont ordinairement des douleurs fort lentes dans leur accouchement, le contraire étant bien justifié en cette femme, qui avoit eu quatre filles avant ces quatre garçons, de toutes lesquelles filles elle étoit accouchée très-promptement & avec beaucoup moins de peine, qu'elle n'avoit pas fait de tous ses garçons. La raison naturelle de cet évenement est que les garçons, par rapport aux filles, ayant la tête plus grosse, & les épaules plus larges, ont plus de peine pour ce sujet à descendre & à être poussés dans le passage par les douleurs de la mere, que les filles, qui ayant la tête plus étroite & plus petite, & les épaules moins larges, en sont plus facilement & plus promptement expulsées; de même que nous voyons qu'un petit bateau passe bien plus facilement & plus promptement dans le courant de l'eau, par-dessous l'arche d'un pont, qu'un gros bateau qui vient à occuper toute la largeur & l'étendue de la même arche de ce pont. C'est pour cette raison que les femmes qui accouchent de garçons, ont ordinairement des douleurs bien plus lentes dans tout le commencement de leur travail, que celles qui accouchent de filles; ce qui est néanmoins contraire à l'opinion commune, fondée seulement sur quelques évenemens particuliers, sans aucune réflexion sur ce qui arrive le plus souvent. Car comme la plupart des peres & des meres desirent ordinairement d'avoir plutôt des garçons que des filles, les femmes prévenues de ce souhait & de cette opinion commune, qui accouchent d'une fille, après avoir eu des douleurs lentes pour quelque autre cause qui a pu y contribuer, ne manquent pas de dire qu'elles l'avoient bien connu auparavant par la lenteur de leurs douleurs; le chagrin qu'elles ont de n'avoir pas fait un garçon, comme elles avoient desiré, les fortifiant encore davantage dans l'erreur de cette opinion commune. Mais celles qui viennent à faire un garçon, comme elles avoient souhaité, se voyant délivrées de de la crainte qu'elles avoient eue d'avoir une fille, se contentent de dire seulement en passant, aussi-bien que toutes les autres femmes qui

sont présentes à leur travail, qu'elles ont été trompées, & qu'elles croyoient & auroient gagé que ce devoit être une fille, par la considération de la nature de leurs douleurs, sans se mettre en peine de faire une plus grande réflexion sur la véritable cause de la lenteur des douleurs de leur travail.

OBSERVATION CCXIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois, qui présentoit un bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 4 Février 1678, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mort de trois mois & demi, qui présentoit un bras avec sortie du cordon de l'ombilic, lorsque je fus mandé pour la secourir. Cette femme avoit en ce tems cinq enfans vivans, dont elle étoit accouchée fort heureusement; mais elle me dit que depuis quatre années qu'elle avoit été accouchée avec beaucoup de violence par un Chirurgien qu'elle me nomma, elle n'avoit pas pu porter jusqu'à terme aucun de tous les autres enfans qu'elle avoit eus depuis ce tems-là, & qu'elle en avoit avorté comme de ce dernier, & même qu'elle avoit failli de mourir en l'un de ces avortemens, où ce même Chirurgien lui avoit laissé l'arrierefaix dans la matrice qu'elle n'avoit pas vuidé que quatre jours ensuite avec de très-grands accidens. Et comme la cause de ces fréquens avortemens me parut procéder de ce que cette femme venoit à concevoir avant que sa matrice qui avoit été débilitée par la violence de cet accouchement, eût été parfaitement rétablie & bien fortifiée, je lui conseillai de s'abstenir de coucher avec son mari, au-moins durant cinq ou six mois, afin que par ce long repos nécessaire à cette partie grandement affoiblie par la fréquence de ces avortemens, elle pût plus facilement dans la suite étant fortifiée, porter jusqu'à terme les enfans qu'elle pourroit concevoir, comme elle fit après avoir suivi le conseil que je lui donnai; ce qui contribua beaucoup à conserver quelques autres enfans qu'elle a eus depuis ce tems-là, dont elle est accouchée à terme aussi heureusement que des premiers qu'elle avoit eus avant ces derniers avortemens.

OBSERVATION CCXV.

Du laborieux accouchement d'une petite femme, qui n'étoit devenue grosse qu'après dix années de son mariage.

LE 10 Février 1678, j'ai accouché une femme âgée de trente-un ans de son premier enfant, dont elle n'étoit devenue grosse qu'après dix années de son mariage. Comme c'étoit une femme de petite taille qui avoit le passage étroit, & que la tête de son enfant étoit assez grosse, elle eut un travail fort laborieux durant près de deux jours, tant à cause de son âge un peu avancé, que par la disposition de la taille de son corps, & par les mauvaises douleurs lentes qu'elle eut durant un jour & demi, devant que j'eusse été mandé pour la secourir, son enfant étant pour lors resté au passage depuis douze heures après l'écoulement de ses eaux, & étant en grand danger d'y périr, parce que les douleurs de la mere, qui avoient été assez fortes durant trois ou quatre heures, s'étoient tout-à-fait ralenties: ce qu'ayant reconnu, je lui fis prendre par la bouche l'infusion de deux drachmes de séné avec le jus d'une orange, & un clystere deux heures ensuite, pour lui réveiller un peu ses douleurs, par l'opération de ces deux remedes; ce qui produisant le bon effet que j'en avois espéré, la fit accoucher heureusement cinq heures ensuite d'un enfant vivant, qui sans cela auroit indubitablement péri en restant au passage, & auroit mis sa mere en danger de la vie. L'on doit remarquer par cet exemple qu'il y a certaines femmes qui ne sont stériles que pour un tems, après lequel ayant changé de tempérament, elles deviennent fécondes, comme il étoit arrivé à celle dont je viens de parler, laquelle outre ce premier enfant dont je l'accouchai après ces dix années de stérilité, en a fait encore plusieurs autres, dont je l'ai aussi accouchée depuis ce tems-là. Lorsque je l'accouchai de ce premier enfant, elle me dit qu'elle croyoit que les eaux du village de *Passy*, dont elle avoit usé durant neuf mois entiers, avoient beaucoup contribué à la faire devenir grosse, & qu'elle en avoit bu durant tout ce tems deux bouteilles par jour. Cela me paroît assez vraisemblable, n'ayant pas de meilleur remede pour toutes les stérilités guérissables, que l'usage des eaux minérales, comme sont celles de Forges & autres, qui sont très-convenables aux obstructions qui causent la plupart de ces stérilités.

OBSERVATION CCXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, qui avoit une très grande perte de sang.

LE 26 Février 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, laquelle avoit une perte de sang depuis quinze jours, qui n'ayant été que médiocre dans le commencement, étoit devenue à la fin si excessive, que si je ne lui eusse tiré du ventre son enfant qui étoit encore vivant, il falloit indubitablement périr avec sa mere qui étoit déjà tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, à cause de l'excès de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arrierefaix, comme il me parut après avoir délivré cette femme, par plusieurs caillots de sang noirâtre qui étoient fortement collés contre la partie de cet arrierefaix, qui s'étoit ainsi détachée de la matrice, l'autre partie qui y étoit demeurée adhérente, ayant servi à la nourriture de l'enfant; cela fit que, quoique très-foible, il étoit encore vivant, lorsque je le tirai du ventre de sa mere qui par ce salutaire secours, fut préservée du grand danger où elle étoit de mourir dans peu d'heures, & cet enfant reçut le baptême, dont il auroit été privé, si je n'eusse au plutôt rompu les membranes de ses eaux pour le tirer dans le même tems par les pieds, comme je fis après l'avoir retourné. Le mari de cette femme me dit que cette perte de sang lui étoit arrivée par la grande affliction qu'elle avoit eue de la mort d'une Dame de ses amies; à quoi il y avoit bien de l'apparence; car il est très-certain que les grands chagrins, aussi-bien que la peur, sont capables de causer cet accident, en concentrant subitement le sang en trop grande abondance vers les parties intérieures, dont les vaisseaux se rompent à cause de leur excessive plénitude.

OBSERVATION CCXVII.

D'une femme qui étoit devenue grosse, quoiqu'elle portât actuellement un pessaire, pour une descente de matrice dont elle étoit incommodée.

LE 28 Février 1678, je mis un pessaire en la matrice d'une femme pour remédir à une descente de matrice qu'elle avoit. Cette femme étoit accouchée depuis trois mois d'un enfant à terme, dont elle étoit devenue grosse, nonobstant qu'elle portât toujours un autre pessaire que je lui avois donné deux ans auparavant, lequel elle n'avoit seulement retiré de sa matrice que quinze jours devant que d'accoucher, l'ayant

porté durant tout le tems de sa grossesse sans aucune incommodité. Mais comme la Sagefemme qui l'avoit accouchée, lui avoit mis un autre pessaire recouvert de cire jaune neuve, qui étant plus chaude que la cire blanche, entretenoit une espece d'intempérie en cette partie, qui lui causoit une abondante excrétion de fleurs blanches, dont il se faisoit une vilaine crasse autour de ce pessaire, qui dans la suite acqueroit une grande puanteur, je lui en donnai un autre semblable au premier dont elle s'étoit servie, qui étoit recouvert de cire blanche, laquelle étant bien moins chaude que la neuve, est plus propre à cet usage, lui recommandant de le retirer de tems en tems pour le nettoyer, comme l'on est obligé de faire, si l'on n'en veut pas changer en en mettant un nouveau, ainsi qu'il seroit bien plus convenable. Mais ce qui est de plus remarquable en cet exemple, est que cette femme étoit devenue grosse, comme j'ai dit, quoiqu'elle portât actuellement le pessaire que je lui avois mis en sa matrice, qui n'avoit pas laissé de bien recevoir la semence de l'homme pour la conception à-travers l'ouverture de ce pessaire, ainsi que je l'ai vu encore arriver à plusieurs autres femmes, à qui j'avois pareillement donné des pessaires pour remédier à des descentes de matrice dont elles étoient incommodées.

OBSERVATION CCXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un présentoit le cul devant, & l'autre les pieds.

LE 2 Mars 1678, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles vivans, qui avoient chacun leur délivre séparé l'un de l'autre, & qui étoient fort sains, quoique la mere eût eu durant toute sa grossesse une très-grande abondance de fleurs blanches, à quoi elle étoit très-sujette depuis trois ans que son mari lui avoit communiqué une gonorrhée virulente; de sorte que cette femme dans le commencement de sa grossesse étant extraordinairement incommodée d'une grande pesanteur de matrice avec grande douleur de reins, en attribuoit la seule cause à cette abondante excrétion de fleurs blanches, qu'elle croyoit procéder de quelque disposition ulcéreuse de sa matrice. Mais m'ayant consulté sur son incommodité dès le premier mois de sa grossesse qu'elle ignoroit pour lors; je l'assurai dès ce tems-là que cette abondante excrétion de fleurs blanches dont elle se trouvoit beaucoup plus incommodée qu'à l'ordinaire depuis trois semaines que ses menstrues étoient supprimées, à ce qu'elle me dit, ne venoit que de ce qu'elle étoit véritablement grosse; ce que je reconnus par la bonne disposition de l'orifice interne de sa matrice qui étoit exactement fermée, & par quelques autres signes qui me le confirmoient; ce qui faisoit que l'évacuation de ses menstrues, qui étoit supprimée, avoit augmenté celle des fleurs blanches. Lorsque

j'accouchai cette femme, elle étoit extraordinairement groſſe, & avoit été beaucoup plus incommodée dans toute cette groſſeſſe, que dans les autres précédentes, & avoit eu les jambes fort enflées dans les derniers mois, & pluſieurs autres ſignes qui m'avoient donné occaſion de lui prédire plus de trois mois devant que d'accoucher, qu'elle étoit certainement groſſe de pluſieurs enfans. Le premier de ces enfans, qui étoit un peu moins gros que le ſecond, ſe préſenta le cul devant; & le ſecond, qui étoit un peu plus fort que le premier, vint les pieds devant. Je rompis les membranes des eaux de ce ſecond pour le tirer, auſſitôt que j'eus accouché la mere du premier, laquelle avec l'aide que je lui donnai, ne fut pas plus de deux petites heures en tout ſon travail de ces deux gros enfans, & ſe porta très-bien enſuite, comme auſſi ces deux enfans que j'ai vus depuis à l'âge de trois ans en parfaite ſanté.

OBSERVATION CCXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col embarraſſé de deux tours du cordon de ſon nombril, laquelle femme dans ſa groſſeſſe avoit vuidé au deuxieme mois plus de deux pintes d'eau de la matrice.

LE 15 Mars 1678, j'ai accouché une femme qui eut durant 24 heures des douleurs très-lentes, quoique ſon enfant qui étoit un garçon, vînt dans une ſituation naturelle, & qu'il fût d'une médiocre groſſeur; à quoi contribua beaucoup une cauſe qui eſt très-commune dans ces ſortes d'accouchemens, qui étoit que l'enfant avoit le col embarraſſé de deux tours du cordon de ſon nombril; ce qui empêchoit que les douleurs de la mere ne puſſent ſi facilement le faire avancer au paſſage; de ſorte qu'étant, s'il faut ainſi dire, comme bridé de ce cordon, dont la longueur naturelle étoit extrêmement accourcie par ces contours, cela faiſoit que le mouvement impulſif de la douleur en étoit intercepté, comme on le voit arriver très-ſouvent en beaucoup de femmes qui ont un travail fort long pour cette ſeule cauſe, qui n'apporte pourtant aucun autre danger à la mere ni à l'enfant, ſi ce n'eſt que quelquefois ce cordon par trop accourci par ces contours, venant à tirailler l'arrierefaix auquel il tient dans le tems que l'enfant ſe remue, ou lorſqu'il eſt pouſſé par les douleurs de la mere, le fait détacher prématurément de la matrice, & cauſe par fois pour ce ſujet de grandes pertes de ſang. Cette femme accoucha au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe; & nonobſtant qu'elle eût anticipé de quinze jours le terme parfait, qui eſt celui de neuf mois entiers, ſon enfant ſe portoit aſſez bien. Elle me dit qu'elle avoit toujours coutume d'accoucher ainſi à huit mois & demi, & que de ſa précédente groſſeſſe elle étoit accouchée à

ce même terme d'une fille vivante, bien qu'au deuxieme mois de cette grossesse elle eût vuidé en un ou deux jours plus de deux pintes d'eau de la matrice ; ce qui ne pouvoit venir que d'une espece d'hydropisie de cette partie ; car si c'eût été les véritables eaux de son enfant qu'elle eût vuidées pour lors, elle en auroit indubitablement avorté peu de tems ensuite.

OBSERVATION CCXX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre, par une grande perte de sang.

LE 16 Mars 1678, une Dame des plus considérables mourut en six ou sept heures de tems, avec son enfant dans le ventre, au huitieme mois de sa grossesse, par une grande perte de sang, qui lui arriva deux jours après avoir pris une médecine purgative, que ses Médecins lui avoient ordonnée à cause de quelques vers qu'elle avoit vuidés par les selles ; ce qui fit que quelques-uns en blâmerent les Médecins, prétendant que cette médecine avoit excité cette perte de sang, qui lui avoit causé une mort subite ; mais je crois que le Chirurgien qui avoit été appellé pour secourir cette Dame, dès le commencement qu'elle fut surprise de cette perte de sang, étoit bien plus blâmable de ne l'avoir pas accouchée : car il n'y avoit que ce seul moyen pour lui sauver la vie & à son enfant. L'on avoit néanmoins aussi quelque sujet de blâmer les Médecins, qui, faute d'une parfaite connoissance de l'état où étoit la malade, s'étoient entiérement rapportés avec trop de confiance à la seule prétendue bonne foi de ce Chirurgien, qui n'en avoit ordinairement gueres en ces sortes d'occasions dangereuses, où il aimoit mieux laisser ainsi mourir les femmes sans les toucher, que de risquer sa réputation, en entreprenant une opération dont l'issue étoit incertaine. C'est ce qui fit, qu'il dit aux Médecins, qu'il n'y avoit pas lieu d'accoucher cette pauvre Dame, qui l'en conjuroit elle-même fortement, & qu'elle mourut en sa présence avec son enfant dans le ventre, sans qu'il lui donnât aucun secours. Mais ceux qui se connoissent en l'art, sçavent bien qu'en ces sortes de pertes de sang, il y a toujours assez de possibilité d'accoucher les femmes ; & qu'il n'y a pour lors que ce seul moyen de leur sauver la vie, & à leur enfant, qui faute de ce secours, ne manque pas de périr en même tems avec la mere. C'est ainsi que la damnable politique de ce même Chirurgien fut encore cause de la mort de ma propre sœur, dont j'ai rapporté l'exemple au 21 chapitre du premier livre de mon Traité des maladies des femmes grosses & accouchées.

OBSERVATION CCXXI.

D'une femme qui mourut d'une fluxion de poitrine le quatrieme jour après être avortée d'un petit enfant de six mois.

LE même jour 16 Mars 1678, j'ai accouché une femme de vingt-deux ans d'un petit enfant de six mois, qui ne vécut que trois heures après être né. La mere avoit pour lors depuis neuf jours une grande fluxion de poitrine, & une fiévre continue avec redoublemens, pour raison de quoi elle avoit été saignée cinq ou six fois par le conseil des Médecins qui la voyoient journellement. Mais quoiqu'elle fût accouchée fort facilement de cet enfant, dont elle ne fut pas plus de deux petites heures en travail, je jugeai bien néanmoins que sa maladie, qui de soi étoit mortelle, ne manqueroit pas d'augmenter après son accouchement : car pour avoir lieu de croire que la mere en dût recevoir du soulagement, ainsi que ses Médecins faisoient vainement espérer, il eût été nécessaire que la nature eût été bien réglée dans l'évacuation des vuidanges de la couche, qu'elle ne peut pas bien régir, étant accablée par une semblable maladie ; outre que vers le deuxieme ou le troisieme jour de l'accouchement, il se fait ordinairement un reflux des humeurs vers la poitrine, pour la génération du lait ; ce qui me fit bien préjuger que cette femme ne manqueroit pas de mourir, comme il lui arriva le quatrieme jour après être accouchée ; parce que le principal siége de sa maladie étoit à la poitrine, qu'elle avoit déjà engagée jusqu'à commencer à râler dès le temps que je l'accouchai.

OBSERVATION CCXXII.

De l'accouchement d'une femme qui fut surprise d'une fiévre ardente avec rêverie, deux jours après être accouchée.

LE 23 Mars 1678, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de son premier enfant, qui étoit un garçon ; mais quoiqu'il vînt dans la posture naturelle, la mere ne laissa pas d'être près de deux jours en travail. Elle eut durant un jour & demi des douleurs assez lentes, devant que les bonnes lui vinssent ; ce qui m'obligea de la faire saigner du bras ; de sorte que par le moyen de cette saignée, sa poitrine ayant été un peu dégagée, & sa respiration en étant devenue plus libre, elle commença à mieux faire valoir ses douleurs, qui par ce moyen, étant devenues bonnes & très-fortes, la firent accoucher trois heures ensuite assez heureusement. Mais comme cette jeune femme étoit d'une humeur fort prompte, & d'un tempérament bilieux, elle fut surprise d'une ardente fiévre avec

rêverie, deux jours après son accouchement, duquel accident tous ses parens furent fort alarmés, croyant qu'elle allât mourir. Mais je jugeai bien que cet accident n'auroit aucune mauvaise suite pour la malade; parce qu'elle avoit eu dans le commencement une assez abondante évacuation de ses vuidanges, & qu'elle avoit le ventre bien mollet, & sans douleur, & la respiration assez libre; cette fièvre & cette rêverie ne procédant que de la grande douleur de ses mammelles, & n'étant véritablement qu'une fièvre de lait, un peu plus ardente qu'à l'ordinaire; à quoi son tempérament naturel contribuoit beaucoup; ces sortes de fièvres étant semblables à ces feux de paille qui s'éteignent presque aussi-tôt qu'ils sont allumés, quand ils n'ont point d'autre matiere qui les puisse entretenir. C'est ce qui arriva à cette femme, qui se porta très-bien dans la suite, n'ayant plus aucune fièvre ni rêverie au quatrieme jour de son accouchement.

OBSERVATION CCXXIII.

D'une femme qui eut une très-grande perte de sang, causée par une subite frayeur & par un faux germe retenu en sa matrice.

LE 19 Avril 1678, j'ai vû une femme qui avoit depuis deux heures une très-grande perte de sang, qui lui étoit arrivée tout subitement, par une frayeur qu'elle eut de voir son mari qui arrivoit de l'armée, ayant pour lors la tête bandée, à cause d'une contusion qu'il s'étoit faite en tombant de cheval, dans la croyance qu'elle avoit qu'il étoit mortellement blessé. Je la trouvai en arrivant chez elle dans une très-grande foiblesse, avec perte de connoissance, tintement d'oreilles, & froideur des extrémités; & comme on me dit qu'elle avoit déjà eu plusieurs autres grandes foiblesses semblables à celle en laquelle elle étoit pour lors, & qu'elle croyoit être grosse de trois mois ou environ, l'ayant touchée, je trouvai l'orifice de sa matrice seulement dilaté à y introduire avec peine l'extrémité du doigt, avec quoi je sentis un corps étrange qui étoit contenu en la matrice; duquel je tirai seulement une petite partie grosse comme une aveline, qui se présentoit, laquelle me parut être de substance semblable à celle d'un faux-germe. Mais comme la matrice n'étoit pas assez dilatée, pour pouvoir tirer sans violence ce qui étoit contenu en elle, & que le grand torrent de cette perte de sang commençoit un peu à s'appaiser, je jugeai qu'il étoit plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de ce corps étrange, qui n'étoit qu'un simple faux-germe de la grosseur d'un petit œuf, que cette femme vuida d'elle-même deux jours ensuite, en rendant un lavement que je lui avois fait prendre pour en faciliter l'expulsion, après quoi elle se porta bien, cette frayeur subite qu'elle avoit eue de voir son mari en l'état qu'elle l'avoit vû arriver, ayant servi par accident à accélérer la sortie de ce faux-germe, dont la

nature n'auroit pas laissé de se délivrer dans peu, sans cet accident; car c'est environ le troisieme mois qu'elle a coutume de tenter l'expulsion de ces sortes de corps étranges.

OBSERVATION CCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche, laquelle femme avoit eu une fièvre lente & la jaunisse durant tout le cours de sa grossesse.

LE 20 Avril 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche. Je le tirai vivant, & se portant assez bien, après l'avoir retourné par les pieds; ce que je fis aussi-tôt que j'eus rompu les membranes de ses eaux, qui ne s'étant pas écoulées prématurément, me donnerent lieu de le retourner, & de le tirer avec plus de facilité; ayant néanmoins attendu devant que de rompre ainsi les membranes des eaux, que la matrice eût été assez dilatée pour y introduire ma main sans violence. Cette femme avoit eu une fièvre lente & la jaunisse, durant tout le temps de sa grossesse, qui n'avoit pas même été connue par un Chirurgien qui avoit assez de réputation pour les accouchemens, qu'elle avoit consulté étant grosse de près de quatre mois; lequel lui avoit dit qu'elle pouvoit en toute sûreté se faire traiter de sa maladie; l'assurant pour lors qu'elle n'étoit pas grosse. Mais peu de jours ensuite, ayant elle-même senti remuer son enfant, elle connut bien que ce Chirurgien s'étoit lourdement trompé, & qu'il avoit risqué par son mauvais conseil à la faire avorter, par les violens remedes qu'elle prit pour sa fièvre & pour sa jaunisse, dans la croyance qu'elle avoit de n'être pas grosse, comme il l'en avoit assurée. C'est ce qui fit que voyant que ce Chirurgien s'étant trompé de la sorte, & n'ayant plus pour ce sujet de confiance en lui, elle m'envoya querir pour l'accoucher, afin d'éviter un accident semblable à celui qui lui étoit arrivé en son précédent accouchement, où son enfant, qui apparemment venoit en mauvaise posture comme ce dernier, avoit péri sans baptême, n'ayant été secourue pour lors que par une Sagefemme peu entendue en son art, qui fut, à ce qu'elle me dit, plus de deux heures entieres à lui tirer l'enfant du ventre avec une très-grande peine, & un grand danger pour la mere, qui en pensa mourir dans la suite. Mais elle se porta très-bien après que je l'eus accouchée de ce dernier enfant, ainsi que j'ai dit.

Observation CCXXV.

D'un enfant véritablement né à huit mois, qui se portoit assez bien pour pouvoir vivre.

Le 20 Mai 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle de huit mois au plus, qui se portoit assez bien pour pouvoir vivre, ainsi que quantité d'autres, dont j'ai accouché les meres à ce même terme; quoique la plûpart du monde croye, que les enfans qui naissent à huit mois, ne peuvent pas vivre, comme font bien, à ce qu'on s'imagine, ceux qui naissent à sept mois. Mais c'est un pur abus, qui est aussi grand qu'il est commun. On peut néanmoins se désabuser facilement de cette vieille erreur, que l'on a, s'il faut ainsi dire, succée avec le lait, par une raison fort naturelle, qui nous est tous les jours confirmée par des expériences très-certaines. Cette raison est, qu'étant très-constant qu'un enfant est d'autant plus gros & plus fort, qu'il approche plus du terme de son entiere maturité, qui est la fin du neuvieme mois, l'enfant de huit mois étant de la moitié plus gros & plus fort que celui de sept mois, il doit bien plus facilement vivre; & cela est si vrai, que si l'on compare, comme j'ai souvent fait, des enfans de ces deux différens termes l'un contre l'autre, l'on verra qu'un enfant de sept mois pese la moitié moins, & est une fois plus petit & plus foible qu'un enfant de huit mois; & que pour ce sujet, les enfans de huit mois peuvent bien mieux vivre, que ceux qui naissent au septieme mois; lesquels j'ai toûjours trouvés être si petits & si débiles, que de tous les enfans que j'ai reçûs, depuis plus de trente cinq ans que je fais une profession particuliere des accouchemens, je n'en ai jamais vû un seul, de ceux que j'ai crû être véritablement nés à sept mois, qui ait vêcu seulement sept jours. Mais je pourrois rapporter plus de deux cens exemples d'enfans de huit mois, que j'ai moi-même reçûs, dont plus de la moitié ont vécu, & vivent encore. On voit à la vérité mourir beaucoup de ces enfans de huit mois, peu de tems après être nés, si l'on n'en a un très-grand soin, en leur donnant une bonne nourrice, dont les mammelles soient de facile trait; parce qu'étant venus prématurément un mois avant leur parfaite maturité, ils sont si petits & si foibles, qu'ils ne peuvent tetter qu'à grande peine dans le commencement. Mais si après ces expériences on doutoit de cette vérité que je viens d'alléguer, ceux qui auroient de la peine à s'en persuader, auroient besoin pour se désabuser de cette vieille erreur, de la reconnoître par leur propre expérience, en voyant leur femme accoucher d'enfans semblables à certains gros enfans forts & vigoureux, qui ayant neuf mois de façon, viennent à la vérité à sept mois de mariage. Ce qui aide à entretenir l'erreur, est que l'on voit assez souvent des femmes qui se trompent elles-mêmes à la supputation du tems de leur grossesse, & qui croyant

être

être accouchées à sept ou à huit mois, sont accouchées à neuf mois ; la suppression ou l'évacuation de leurs menstrues, leur faisant quelquefois ignorer leur grossesse durant un ou deux mois dans le commencement ; & l'on en voit d'autres aussi qui trompent les crédules, en célant leur grossesse durant les premiers mois. Mais pour bien juger si les femmes qui accouchent, se sont trompées à la supputation du terme de leur grossesse, ou si n'en ignorant pas le véritable tems, elles veulent tromper les autres, il n'y a qu'à considérer la proportion naturelle du corps de l'enfant, qui est le témoin le plus fidele qu'il y ait en ce doute. Je sais bien qu'on me peut alléguer que l'on voit quelquefois des enfans de neuf mois, qui ne sont guere plus gros que certains enfans de sept ou huit mois. Mais pour faire une comparaison juste & raisonnable, il ne faut pas comparer un des plus gros enfans de sept mois, avec un des plus petits de neuf mois ; ce sont les plus gros de ces deux différens termes qu'il faut comparer l'un à l'autre, afin de bien connoître par la différente proportion naturelle de leur corps, le véritable terme auquel ils naissent. Ce fut par cette considération que je jugeai bien que l'enfant de cette femme, dont j'ai rapporté l'exemple, étoit né véritablement à huit mois ; comme la mere qui en étoit très-certaine me le confirma, parce qu'il n'y avoit que neuf mois & demi qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, & que son mari, qui avoit été absent, n'étoit revenu la voir que six semaines après son accouchement.

OBSERVATION CCXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui étoit moribonde, ayant une très-grande perte de sang causée par une grande peur.

LE 2 Août 1678, j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une très-grande perte de sang causée par une grande peur qu'elle avoit eue il y avoit quinze jours, à quoi avoit encore contribué une grande fâcherie qu'elle avoit aussi eue depuis ce temps-là. Cette perte de sang, qui n'avoit été dans le commencement que médiocre & par intervalles, étoit devenue si excessive depuis trois ou quatre heures, que je fus obligé d'accoucher cette femme, pour éviter que son enfant périssant avec elle en même-temps, ne fût privé de la grace du Baptême, qu'il reçut après que je l'eus tiré vivant du ventre de sa mere, qui parce qu'elle étoit déjà moribonde lorsque je fus appellé pour la secourir, expira quatre heures ensuite que je l'eus ainsi accouchée, l'opération quoiqu'inutile à la mere, ayant servi pour procurer le Baptême à son enfant.

OBSERVATION CCXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier présentoit le côté de la tête, laquelle femme ayant toujours eu ensuite un grand flux de ventre, mourut le quatorzieme jour.

LE 4 Août 1678, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa premiere grossesse, de deux filles qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, il y avoit près de quatre jours que les eaux du premier de ces enfans étoient écoulées, & plus de deux jours que cet enfant avoit la tête au passage, où il étoit mort par le trop long séjour qu'il y avoit fait, à cause qu'il présentoit la tête de côté; ce qu'ayant bien reconnu, je tirai aussi-tôt cet enfant mort, par le moyen d'un crochet, après en avoir un peu redressé la tête, pour la tirer dehors plus facilement; & ensuite ayant reconnu que le second de ces enfans étoit encore vivant, & enveloppé de ses eaux, j'en rompis aussi-tôt les membranes pour le tirer avec ma seule main, après l'avoir retourné par les pieds; ce qu'il étoit nécessaire de faire en cette occasion, pour le tirer vivant, comme je fis; car sans cela ce second enfant auroit péri comme le premier, devant que la nature, qui étoit pour lors presque accablée par la longueur de ce laborieux travail, eût pû le pousser dehors. Mais quoique j'eusse fait de ma part tout ce qui étoit nécessaire pour sauver la vie à cette femme, en l'accouchant ainsi de ces deux enfans sans lui faire aucune violence, elle ne laissa pas de mourir le quatorzieme jour ensuite, ayant toujours eu depuis son accouchement un grand flux de ventre, auquel avoient beaucoup contribué, à ce que je crois, la trop grande & fréquente boisson de vin pur, & d'autres liqueurs échauffantes, & la trop grande quantité de lavemens âcres que sa Sagefemme lui avoit fait prendre durant tout le tems de son travail.

OBSERVATION CCXXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de cinq mois, dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en tombant, & avoit déjà eu auparavant quatre autres avortemens pour une pareille cause.

LE 12 Août 1678, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui présentoit les pieds devant. Cette femme étoit si sujette à se blesser en tombant, que c'étoit-là le cinquieme enfant dont elle

étoit avortée consécutivement, pour une pareille cause. Lorsque je fus mandé pour la secourir, je trouvai les eaux de son enfant formées, qui se présentoient de la grosseur d'un œuf de poule, & l'orifice interne de la matrice ouvert en sa partie extérieure, à proportion de la grosseur de ces eaux. Mais comme cet orifice n'étoit dilaté en sa partie intérieure que pour y introduire un seul doigt, faisant en cet endroit un fort étranglement, je jugeai qu'il étoit plus sûr de différer quelque peu de tems à accoucher cette femme, comme je fis durant quatre heures, pour éviter la violence qu'il eût fallu lui faire pour dilater sa matrice, dans la disposition où son orifice interne étoit pour lors; lequel, durant ce délai, s'étant suffisamment dilaté, par le moyen des médiocres douleurs que la femme eut après un lavement que je lui fis prendre pour y aider, me donna lieu de l'accoucher après facilement de cet enfant, que je n'aurois pas pu tirer auparavant qu'avec une très-grande difficulté, qui auroit pu être préjudiciable à la mere, qui se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes grosses étant beaucoup plus sujettes à tomber que les autres, tant à cause de la pesanteur du fardeau de leur grossesse, & de la débilité de leurs jambes, que parce que l'éminence de leur ventre les empêche de voir où elles posent leurs pieds en marchant : celles qui sont sujettes à se blesser par ces sortes de chûtes, doivent demeurer au lit, ou au moins dans leur chambre, comme je conseillai à cette femme de faire, pour se préserver par ce moyen, autant qu'elle pourroit, de ce fâcheux accident, qui lui étoit déja arrivé par cinq fois consécutives, faute de cette précaution.

OBSERVATION CCXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras devant avec le cordon de l'ombilic.

LE 19 Août 1678, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, que je tirai vivant & se portant bien, qui présentoit le bras devant, avec le cordon de l'ombilic, qui avoit été aussi poussé dehors dans le tems que ses eaux avoient percé. Je repoussai aussi-tôt ce bras & le cordon, & retournai promptement l'enfant, pour le tirer par les pieds, comme je fis : mais devant que d'accoucher ainsi cette femme, elle me dit que puisque son enfant se présentoit en mauvaise posture, comme je lui avois déclaré, elle étoit bien assurée que c'étoit un garçon, le connoissant bien par l'expérience qu'elle avoit de tous les autres enfans qu'elle avoit eus auparavant, au nombre de six ou sept, dont trois autres garçons étoient pareillement venus en mauvaise posture, comme ce dernier; & tous les autres, qui étoient des filles, étoient venus dans la posture naturelle, ce qui en effet étoit véritable, & m'étoit bien connu, pour l'avoir accouchée de la plûpart de ces enfans; & comme elle me demanda

la cause de ce différent événement, je lui dis que je croyois que la grosseur du corps de ses enfans mâles, qui excédoit quasi d'un tiers celui de ses filles, avoit pu beaucoup contribuer à les faire venir ainsi en mauvaise posture, à cause qu'ils n'avoient pas pu se tourner aussi facilement en son ventre pour prendre la posture naturelle, comme avoient fait ses filles, qui étoient bien plus petites.

OBSERVATION CCXXX.

De la mort subite d'une femme qui expira une demi-heure après être heureusement accouchée, ayant été surprise d'une convulsion causée par une grande perte de sang.

LE 5 Septembre 1678, j'ai accouché une femme d'une habitude fort replete, âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille vivante, qui vint naturellement. Cette femme fut près de deux jours en travail avec de petites douleurs lentes; après quoi ses eaux ayant percé par une forte douleur, elle en eut de bonnes & de très-fortes durant trois heures entieres, qui la firent accoucher aussi heureusement qu'on le pouvoit desirer; & je la délivrai aussi-tôt ensuite avec une si grande facilité, que se voyant ainsi heureusement accouchée, elle dit à son mari qui étoit présent, qu'elle rendoit graces à Dieu, de ce qu'il lui avoit inspiré de me choisir pour l'accoucher plûtôt que tout autre. Mais, chose étonnante! à peine y avoit-il un petit quart-d'heure qu'elle étoit accouchée, qu'elle tomba tout d'un coup en de grandes foiblesses, avec oppression de poitrine, & une grande agitation de tout le corps, qui fut aussi-tôt suivie d'une convulsion, causée par une grande perte de sang, qui la fit mourir un quart-d'heure ensuite. Ce fut une de ces sortes de malheurs de la Destinée, que toute la prudence humaine ne peut pas éviter: car comme cette femme étoit, ainsi que j'ai dit, d'une habitude fort replette & d'un tempérament sanguin, & qu'elle avoit déja eu, peu de tems avant sa grossesse, une très-grande perte de sang, causée par un simple faux germe; pour la préserver autant qu'il étoit possible d'un pareil accident, je l'avois fait saigner par trois fois, en différens tems de sa grossesse, & encore une autre fois dès le commencement de son travail; & pendant les deux jours qu'il dura, j'avois empêché qu'on lui donnât à boire ni vin, ni aucune autre liqueur qui la pût échauffer. Mais comme, en Médecine aussi-bien qu'en Guerre, l'on nous rend souvent garants des événemens de la mauvaise fortune, quelques envieux de ma réputation firent leur possible de m'imputer malicieusement la cause de la mort de cette femme, qui ne devoit être attribuée qu'à sa malheureuse destinée & à la disposition particuliere de son tempérament, comme le témoigna fort bien une Dame d'esprit & de grand jugement, qui avoit été présente durant tout le travail de cette femme qu'elle venoit de voir

mourir, me disant, avec l'approbation de plusieurs autres personnes, qui avoient aussi vu que j'avois fait tout ce qui se pouvoit humainement pour éviter ce funeste accident, que j'étois semblable à ces bons Pilotes, qui méritent plus de louange, quoique leur vaisseau périsse malheureusement en arrivant au port, par la violence d'un impétueux & inopiné coup de vent après avoir évité par leur industrie, tous les efforts d'une furieuse tempête; que ces mauvais Pilotes, qui n'ayant aucune capacité en leur art, ne laissent pas de conduire heureusement leur vaisseau dans le tems de la bonace. Mais quoique cette perte de sang & la convulsion dont elle fut aussi-tôt suivie, fussent une cause assez manifeste de la mort subite de cette femme, je conseillai ses parens de faire faire ouverture de son corps, pour examiner si quelqu'autre cause originaire n'y avoit pas beaucoup contribué. Par cette ouverture, qui fut faite en présence de plusieurs Médecins, nous trouvâmes le fond de la matrice un peu déprimé en dedans, comme est le cul d'une phiole de verre, au lieu d'avoir une figure ronde, comme on le voit ordinairement; ce qui vraisemblablement n'étoit arrivé que parce que la matrice, qui est extrêmement étendue dans la grossesse, n'avoit pas eu le tems ni la force de contracter bien régulièrement toutes ses fibres, pour reprendre sa figure & sa rondeur naturelle: ce qui avoit été cause que son fond s'étoit ainsi déprimé vers sa partie intérieure, par l'affaissement de ses membranes. Nous trouvâmes aussi dans la vessie du fiel quatorze pierres de figure cube, en quelque façon, & de grosseur environ comme des dez à jouer. Je jugeai par cette derniere disposition, qu'y ayant eu une obstruction aux canaux qui devoient donner un libre passage à la bile, pour être dégorgée dans l'intestin *duodenum*; c'étoit ce qui avoit causé la génération de toutes ces pierres qui étoient dans la vessie du fiel, & que la plus grande partie de la bile, qui n'étoit pas bien repurgée à cause de cette obstruction, restant dans la masse du sang de cette femme, & le rendant plus subtil & plus échauffé, joint à l'agitation extraordinaire du long & laborieux travail qu'elle avoit eu, qui donnant un plus prompt & impétueux mouvement à ce même sang, & augmentant encore sa chaleur naturelle, l'avoit rendue plus disposée à cette excessive perte de sang, & à la convulsion dont elle fut suivie, qui la fit mourir en si peu de tems, immédiatement après une extrême, mais courte joie, qu'elle avoit eue de se voir accouchée bien plus heureusement qu'elle n'avoit espéré, à cause de l'excès de son embonpoint, & de l'âge avancé où elle étoit, & que c'étoit sa premiere grossesse.

OBSERVATION CCXXXI.

De l'opération de la perforation de la vulve, faite à une fille de dix-sept ans, pour donner une libre issue à ses menstrues.

LE 14 Septembre 1678, je fis l'opération de la perforation de la vulve à une fille de dix-sept ans, qui m'avoit été adressée par des personnes qui croyoient qu'elle eût une descente de matrice, à cause d'une tumeur plus grosse que le poing, qui lui sortoit de l'endroit où devoit être l'entrée extérieure de la vulve; laquelle tumeur grossissoit de tems en tems, lorsque la nature faisoit ses efforts pour se décharger du sang menstruel, qui remplissant en grande abondance tout le col de la matrice, & n'en pouvant avoir aucune issue, poussoit ainsi au dehors, depuis deux ans entiers, une membrane charnue assez épaisse, dont la vulve de cette fille étoit entiérement recouverte, & nullement perforée que du seul conduit de l'urine, qui étoit dans la situation ordinaire. Ayant fait une ouverture longitudinale au milieu de cette tumeur, à l'endroit où la nature avoit manqué d'ouvrir la partie extérieure du col de la matrice, il en sortit aussi-tôt près de trois livres de sang grossier, noirâtre & verdâtre; après quoi je mis dans cette ouverture une tente de plomb cannulée, de la grosseur du doigt, laquelle j'y laissai durant huit ou dix jours; au bout duquel tems cette fille fut entiérement guérie, & délivrée de beaucoup d'accidens fâcheux que ce sang retenu depuis un si long-tems lui causoit; & par cette opération, qui la rétablit en parfaite santé, lui faisant un passage capable de donner une libre issue à ses menstrues, je la rendis en même tems propre au mariage & à la génération. Je fis encore une semblable opération le 21 Juillet 1687, à une femme, dont j'ai rapporté l'histoire en l'Observation CCCCXCV.

OBSERVATION CCXXXII.

D'une femme qui ayant été stérile durant toute sa vie, par la privation de l'évacuation menstruelle, mourut hydropiquè.

LE même jour 14 Septembre 1678, j'ai vu une femme âgée de trente-quatre ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacuation menstruelle, & qui pour ce sujet étoit stérile depuis douze ans qu'elle étoit mariée, quoique pour lors elle se portât assez bien d'ailleurs, sinon qu'elle étoit seulement sujette de tems en tems à un mal de gorge & à des douleurs de mammelles. L'ayant examinée, je lui trouvai l'orifice interne de la matrice assez ouvert pour la juger capable de conception, si elle n'avoit

eu d'autre empêchement. Mais cet orifice regardoit un peu trop en-dessus, & étoit si court & retiré vers sa partie supérieure, qu'il étoit presque confus avec le propre corps de la matrice. Cette femme mourut quatre années ensuite, après avoir été hydropique durant une année & demie. On doit remarquer en cet exemple la principale cause de la stérilité des femmes, qui est la privation de l'évacuation menstruelle, par le défaut de laquelle évacuation la superfluité du sang refluoit de tems en tems en d'autres parties, qui étoit cause que cette femme, qui étoit entiérement stérile, étoit sujette à des maux de gorge & à des douleurs de mammelles, ces parties étant ordinairement plus disposées en elle à recevoir cette superfluité: & l'on peut croire que cette même privation d'évacuation menstruelle étoit cause de la briéveté & de la mauvaise disposition de l'orifice interne de la matrice, qui en étoit tout retiré & contracté en soi-même, vers sa partie supérieure, au défaut d'être humecté, comme il est ordinairement aux autres femmes, par la fluxion de leurs menstrues. Il faut encore remarquer en ce même exemple, que ce fut l'entiere privation de cette évacuation menstruelle qui fut cause de l'hydropisie dont cette femme mourut dans la suite, & que cette maladie succede bien plus ordinairement à la privation & à la suppression des menstrues, qu'elle ne fait aux pertes de sang, quelque abondantes qu'elles puissent être: c'est ce qui prouve manifestement qu'il n'y a pas de plus salutaire remede pour prévenir une si dangereuse maladie, en cette sorte de disposition, que la saignée réitérée de tems en tems, pour suppléer au défaut de l'évacuation menstruelle; & que les femmes qui négligent en cet état ce remede, craignant de devenir hydropiques, s'abusent grandement.

OBSERVATION CCXXXIII.

De deux femmes dont chacune avoit vuidé un faux germe rempli d'eau glaireuse, au milieu de laquelle il paroissoit un petit corps blanc de la grosseur d'un grain de millet, que l'on pouvoit conjecturer être un petit fœtus *avorté.*

LE 15 Septembre 1678, j'ai vu une femme qui, ayant depuis deux jours une médiocre perte de sang, après un soupçon de grossesse de six semaines, venoit de vuider de la matrice une espece de faux germe membraneux, & médiocrement charnu vers sa base, de la grosseur d'un œuf de pigeon, rempli au-dedans d'une eau glaireuse, dans laquelle il paroissoit un petit corps blanc, de figure de croix un peu ramassée. L'on n'y pouvoit rien remarquer distinctement, à cause de sa petitesse, sinon que le travers de cette petite croix pouvoit être les deux bras du *fœtus*, & que le haut & le bas pouvoient être la tête & le reste du corps.

Mais tout ce petit corps blanc étant amassé en un globe, n'étoit que de la grosseur d'un grain de millet; & sa matiere étoit si mollasse, que le jugement qu'on pouvoit faire que ce fût un petit *fœtus* avorté, n'étoit que par conjecture; & comme il étoit si petit, au terme de six semaines qu'il y avoit que cette femme croyoit être grosse, l'on pouvoit juger qu'il n'avoit pas pris d'augmentation depuis les cinq ou six premiers jours de la conception, par quelque empêchement survenu, qui dès-lors en avoit détruit le principe de vie; car un *fœtus* de six jours est vraisemblablement encore plus gros & plus formé que ce petit corps ne l'étoit, lorsque cette femme le vuida. Trois semaines ensuite je vis encore une autre femme qui vuida un semblable faux germe, après un retardement de ses menstrues de dix-huit ou vingt jours, dans lequel je trouvai aussi quelque peu d'eau glaireuse, avec un petit point de matiere un peu blanche qui flottoit dans cette eau glaireuse, qui représentoit à-peu-près un commencement de génération, semblable à l'autre exemple que j'ai rapporté.

OBSERVATION CCXXXIV.

D'une femme grosse pour la premiere fois de deux enfans, qui avoit les jambes fort enflées & un œdeme phlegmoneux à toutes les deux levres de la vulve.

LE 20 Septembre 1678, j'ai vu une femme grosse à terme, ou environ, pour la premiere fois, qui avoit les jambes fort enflées, comme les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ont ordinairement vers les derniers mois de leur grossesse, & avoit, outre cela, un œdéme phlegmoneux à toutes les deux levres de la vulve, qui étoient extrêmement tuméfiées, & si douloureuses & enflammées, que je n'y voulus pas faire pour lors aucune scarification, de peur qu'il n'y survînt pourriture; me contentant d'ordonner à la malade une saignée du bras, & des remedes anodins & rafraîchissans appliqués sur la partie, par le moyen desquels la plus grande ardeur & la douleur furent un peu calmées. Mais cette enflure excessive des levres de la vulve persévérant toûjours, je fus obligé, trois jours ensuite, d'y faire plusieurs légeres scarifications avec la lancette, qui, en vingt-quatre heures de tems, firent entiérement désenfler la tumeur de ces deux levres, par l'écoulement d'une grande abondance de sérosité; après quoi cette femme se porta bien mieux, & accoucha, sept jours ensuite, fort heureusement de deux enfans mâles, qui se portoient aussi assez bien.

OBSERVATION CCXXXV.

D'une femme qui avorta au troisieme mois de sa grossesse d'un petit fœtus *mort, dont l'arrierefaix resta jusqu'au second jour dans la matrice, laquelle femme fut surprise de la petite vérole dès le lendemain, dont elle mourut le neuvieme jour.*

LE 23 Septembre 1678, je vis une femme qui, après avoir senti durant deux jours de grandes douleurs de reins, avec fievre & grande douleur de tête, avorta d'un petit *fœtus* de trois mois ou environ, de la longueur de quatre travers de pouce, qui étoit fort flétri, & tout émacié ; l'arrierefaix étant pour lors retenu au-dedans de la matrice, qui n'avoit pas pu l'expulser, à cause que le peu de dilatation que le corps de ce petit *fœtus* émacié y avoit faite, ne pouvoit pas donner passage à cet arrierefaix, qui étoit beaucoup plus gros : & comme je ne trouvai pas la matrice ouverte que pour y introduire un seul doigt, je jugeai qu'il étoit plus convenable d'en commettre l'expulsion à la nature, que de tenter de le tirer dans cette disposition, à cause que la violence qu'il eût fallu faire pour dilater suffisamment la matrice auroit pu être préjudiciable à la malade, dont le corps commença, dès le lendemain de cet avortement, à paroître tout couvert de petite vérole ; & au second jour, lui étant survenu une médiocre perte de sang, avec quelques douleurs, qui firent un peu dilater sa matrice, je me servis fort à propos de cette occasion, pour la délivrer de l'arrierefaix qui y étoit resté. Mais cette petite vérole, qui étoit très-maligne, & accompagnée de fievre continue avec une très-grande douleur de tête & de gorge, fit mourir sa malade le neuvieme jour après son avortement ; à quoi contribuerent peut-être beaucoup les trop fréquentes saignées du bras, jusqu'au nombre de dix, qu'un Médecin, son beau-frere, lui fit faire contre mon sentiment, qui étoit de la saigner seulement une fois du pied & une autre fois du bras, & de commettre ensuite le reste à la nature, qui agissant seule, dompte assez souvent mieux d'elle-même la malignité de cette pernicieuse maladie, quand elle n'est pas détournée de son opération, que ne font la plupart des remedes dont on use, croyant l'aider, qui souvent ne lui servent que d'empêchement.

OBSERVATION CCXXXVI.

D'une femme qui eut une perte de sang, qui ayant été très-abondante dans le commencement, lui dura encore cinq semaines entieres; après quoi elle cessa par la vertu d'une ceinture de Centinode *portée sur la région des reins.*

LE 13 Octobre 1678, j'ai vu une femme qui venoit d'être surprise d'une perte de sang si abondante, qu'elle en avoit vuidé plus de sept ou huit palettes depuis une demi heure. L'ayant touchée, je ne trouvai point de corps étrange retenu en sa matrice qui eût pu causer cette perte de sang, qui venoit d'un dégorgement subit de ses menstrues, qu'elle avoit coutume d'avoir en tres grande abondance durant sept ou huit jours; & comme il y avoit bien deux mois & demi qu'elle ne les avoit pas eues, depuis une fausse couche qui lui étoit arrivée au deuxieme mois de sa grossesse, & qu'elle avoit eu presque toujours, depuis ce tems là, une fievre double tierce avec de grandes douleurs de reins, la nature avoit fait enfin un subit effort pour se décharger par les menstrues, qui avoient seulement commencé à paroître quelque peu quatre ou cinq jours auparavant; après quoi cette perte de sang devint tout d'un coup ainsi excessive; laquelle je jugeai néanmoins être pour lors sans danger: cependant elle ne laissa pas de lui durer encore cinq semaines entieres avec assez d'abondance; ce qui donnoit lieu de craindre qu'il ne survînt quelque ulcere à la matrice de cette femme. Mais au bout de ce tems, cette perte de sang lui cessa entiérement, après qu'elle eut porté sur la région des reins, comme je lui avois conseillé, une ceinture de *Centinode*, appellée vulgairement *Renouée;* laquelle, ayant la vertu de tempérer & de calmer le bouillonnement du sang qui se fait dans les gros vaisseaux intérieurs de cette région, a aussi celle d'arrêter les pertes de sang qui en sont quelquefois causées; ensuite de quoi elle commença à se mieux porter, à l'exception d'une douleur fixe qu'elle sentoit, avec quelque dureté vers la région du *pancreas*, qui lui causoit de tems en tems quelque accès de fievre, & des vomissemens & autres accidens, dont je crus qu'elle seroit long tems incommodée, comme elle fut durant près de neuf mois: après quoi ayant été, par mon conseil, à *Forges* prendre les eaux minérales, elle guérit parfaitement, & devint grosse ensuite d'une fille, dont je l'accouchai heureusement à terme, le 20 Juin 1680.

OBSERVATION CCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme au terme de six mois, d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie.

LE 12 Novembre 1678, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, qui venoit les pieds devant, laquelle avoit depuis trois jours une médiocre perte de sang, qui lui étoit arrivée après une grande fâcherie. J'avois déja accouché cette même femme le 13 du mois de Janvier précédent, pour une autre très-grande perte de sang, qui lui étoit encore arrivée par une semblable cause, au septieme mois de sa précédente grossesse, étant pour lors presque à l'extrémité. Ces sortes de passions de l'esprit, quand elles sont violentes, comme elles sont ordinairement aux femmes, & principalement la colere, leur causent assez souvent, aussi-bien que les trop grandes agitations du corps, des pertes de sang, & des avortemens de cette nature; parce que donnant au sang un subit & impétueux mouvement, qui fait qu'il se porte en trop grande abondance vers la matrice, l'enfant en est suffoqué; ou bien il se fait une rupture des vaisseaux de la matrice, qui étant trop pleins, viennent à se crever, en faisant en même tems détacher prématurément l'arriere-faix d'avec elle.

OBSERVATION CCXXXVIII.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang avec son enfant dans le ventre.

LE 19 Décembre 1678, on vint me querir pour aller accoucher une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de sang: mais comme, par malheur pour cette pauvre femme, je ne pus pas aller chez elle pour la secourir, parce que j'étois en ce même tems occupé à l'accouchement d'une autre femme, elle mourut quatre heures ensuite, avec son enfant dans le ventre, par la faute d'un autre Chirurgien qu'on avoit aussi-tôt envoyé querir à mon défaut, lequel ne voulut jamais l'accoucher, comme il étoit absolument nécessaire de faire, pour tâcher, autant qu'il étoit possible, de lui sauver la vie, soit qu'il refusât d'en entreprendre l'opération, par ignorance, ou que ce fût par une blâmable politique, pour éviter de se charger d'un si douteux événement que pouvoit être un accouchement de cette nature, préférant sa réputation au devoir de sa conscience, qui lui pouvoit bien faire connoître

qu'il valoit mieux en cette occasion éprouver un remede douteux, que de laisser ainsi certainement mourir cette pauvre femme, qui seroit peut-être échappée s'il l'eût accouchée, comme il devoit faire.

OBSERVATION CCXXXIX.

D'une femme qui avorta de deux enfans morts au quatrieme mois de sa grossesse, sa Sagefemme ayant imprudemment tiré l'arrierefaix de la matrice, devant que de la délivrer du second enfant qui y étoit resté.

LE 7 Janvier 1679, je délivrai une femme d'un petit enfant de quatre mois & demi, laquelle, avant que je fusse arrivé chez elle pour la secourir, avoit déja vuidé, il y avoit deux heures, un autre petit enfant mort, dont sa Sagefemme venoit de tirer l'arrierefaix; par la grosseur duquel je jugeai que cet arrierefaix étoit unique pour ces deux enfans, quoiqu'il n'y parût qu'un seul endroit d'où l'un des cordons de ces deux enfans avoit été détaché, l'autre lieu où devoit être le cordon du second enfant ne paroissant pas, à cause qu'il avoit été un peu déchiré par la Sagefemme, qui avoit imprudemment tiré cet arrierefaix devant que de délivrer cette femme de son second enfant, comme on doit toujours faire en pareille occasion, soit qu'il n'y ait qu'un arrierefaix commun à tous les deux enfans, soit qu'ils ayent chacun le leur séparément; tant parce que n'y ayant qu'un arrierefaix, on ne peut pas le tirer que l'on ne déchire toutes les membranes dont le second enfant est enveloppé, qui sont attachées à cet arrierefaix, que parce que l'on peut causer une perte de sang considérable, en faisant ainsi détacher prématurément l'arriere-faix de l'enfant qui est sorti le premier; à cause que la matrice étant toujours dans une grande distension, jusqu'à ce que le second enfant en ait été mis dehors, ses vaisseaux contre lesquels cet arrierefaix étoit attaché, demeurent aussi toujours ouverts, & ne se referment qu'après que ce second enfant en ayant été tiré, ces mêmes vaisseaux viennent à être bouchés en partie par la contraction de la substance membraneuse de la matrice, outre que n'y ayant qu'un arrierefaix commun à tous les deux enfans, comme il arrive assez souvent, si on vient à le tirer immédiatement après la sortie du premier enfant, le second ne manque pas de périr, aussi-tôt que par le détachement prématuré de l'arrierefaix, il est privé du sang vital qu'il en reçoit, dont il a indispensablement besoin; au défaut duquel ne pouvant respirer, lorsqu'il est dans la matrice, il est en même tems suffoqué. Cette femme avoit été toujours fort incommodée depuis le commencement de cette grossesse, qui étoit sa seconde, comme sont ordinairement la plupart des femmes qui ont deux enfans: elle se porta néanmoins bien, après être ainsi avortée de ces deux enfans morts.

OBSERVATION CCXL.

D'un enfant né à huit mois, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût vuidé de la matrice tout d'un coup six jours auparavant près d'une pinte d'eau, & qu'il eût été engendré d'un pere vieux & goutteux.

LE 14 Janvier 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, quoique sa mere crût n'être grosse que de huit mois, comme il paroissoit assez manifestement, par la médiocre proportion du corps de l'enfant, & qu'elle eût vuidé de la matrice tout d'un coup, six jours auparavant, près d'une pinte d'eau claire, & que le pere de cet enfant fût âgé de plus de soixante ans, & très-sujet à la goutte; ce qui a été vraisemblablement cause que les jointures des bras & des jambes de cet enfant ont été nouées jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans; après lequel tems tous ses membres s'étant d'eux-mêmes insensiblement dénoués, il est devenu aussi libre & dégagé, & aussi fort, que si sa mere l'eût porté en son ventre durant neuf mois entiers, & qu'il eût été engendré d'un pere plus jeune & plus sain. Cet exemple me confirme bien que les enfans qui naissent au huitieme mois, vivent bien plus facilement que ceux qui viennent à sept mois; ce qui est néanmoins fort contraire à l'opinion commune, fondée sur une grande erreur que j'ai suffisamment réfutée en l'Observation CCXXV.

OBSERVATION CCXLI.

De l'accouchement d'une femme dont l'arriere-faix squirreux étoit cause de la mort de tous ses enfans en son ventre, au terme de six mois & demi.

LE 1er Février 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois & demi, qui présentoit le cul devant; lequel étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer: c'étoit le cinquieme enfant mort que cette femme avoit eu consécutivement de la sorte, sans être aucunement blessée, ni s'être apperçue d'aucune cause manifeste qui pouvoit avoir fait ainsi mourir, à ce même terme de six mois & demi, tous ses enfans en son ventre, douze ou quinze jours devant que d'en accoucher: & nonobstant qu'elle eût usé dans cette derniere grossesse de toutes les précautions que je lui avois conseillées, dont les deux principales étoient de garder le repos au lit, ou à tout le

moins en la chambre, & de s'abstenir entiérement du coït, ce même accident ne laissa pas de lui arriver. Mais comme l'arrierefaix des enfans de cette femme étoit ordinairement tout schirreux, je crus que cette mauvaise disposition, qui empêchoit que l'enfant ne pût tirer de cette partie une suffisante nourriture, lorsque commençant à devenir grand, il en avoit plus besoin, étoit la véritable cause de sa mort, & de l'avortement qui arrivoit ensuite.

OBSERVATION CCXLII.

D'une femme qui accoucha prématurément au terme de six mois, pour s'être blessée en levant trop les bras ; & d'une autre femme qui étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisieme étage, nonobstant quoi elle accoucha heureusement au terme de neuf mois.

LE 14 Février 1679, j'ai délivré une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de six mois, après s'être blessée il y avoit quinze jours, en levant trop les bras pour attacher un clou à une tapisserie. Aussi-tôt qu'elle eut fait ce léger effort, elle fut surprise d'une petite perte de sang qui continua durant les deux premiers jours ; après quoi elle vuida, seulement durant le reste de ce tems, une simple sérosité sanglante, semblable à la lavure de chair, dont elle salissoit deux serviettes par chacun jour ; & nonobstant cet accident, elle ne laissa pas d'accoucher assez heureusement de cet enfant qui étoit encore vivant. La cause de ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses qui font effort en levant les bras, vient de ce que les grands muscles qui les font abaisser, étant extrêmement tendus dans cette action des bras, ils font pour lors une violente compression des côtés du ventre & de la matrice, qui faisant détacher en partie l'arrierefaix, cause ensuite une perte de sang qui excite l'avortement. L'on voit des femmes si délicates, qu'elles ne peuvent pas faire le moindre effort étant grosses, sans se blesser & sans avorter ensuite, comme avoit fait cette femme dont je viens de rapporter l'exemple ; & d'autres au contraire sont d'une complexion si robuste, que j'en ai accouché une qui, étant grosse de sept mois, étoit tombée du haut d'un troisieme étage, voulant pour se garantir d'être brûlée toute vive, descendre par la fenêtre du logis où elle étoit, se tenant à des draps pour éviter le feu qui étoit en ce lieu, la grande peur qu'elle en avoit, lui ayant fait quitter la prise de ses mains, aussitôt qu'elle se vit suspendue en l'air hors de la fenêtre ; & quoique cette femme fût une des plus grosses que l'on puisse voir, & qu'en se précipitant ainsi elle fût tombée sur de grosses pierres, & que dans cette furieuse chûte, elle se fût rompu un des os de l'avant-bras, & démis le poi-

gnet & meurtri tout le corps, elle ne laissa pas de guérir & d'accoucher ensuite heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien. Cet exemple pour sa rareté pourroit passer pour fabuleux, s'il n'étoit bien connu d'un très-grand nombre de personnes qui furent témoins de cet étrange accident.

OBSERVATION CCXLIII.

De deux femmes qui moururent d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 19 Mars 1679, je vis deux femmes âgées de 42 ans ou environ, qui avoient des pertes de sang presque continuelles l'une depuis trois ans, & l'autre depuis un an, après être accouchées toute seules sans le secours de personne; & comme les pertes de sang de ces deux femmes leur avoient causé un ulcere carcinomateux à la matrice, je ne crus pas pour lors qu'elles pussent passer un an sans mourir très-certainement, comme il arriva dans la suite, l'une étant morte au bout de sept mois, & l'autre au bout de neuf mois, après avoir traîné durant tout ce tems une vie si languissante & si pleine de douleurs, comme ont coutume de faire toutes les femmes qui sont affligées de cette maladie incurable, que la mort qui les en delivra, leur servit, s'il faut ainsi dire, de remede & de consolation.

OBSERVATION CCXLIV.

D'une femme à qui l'arrierefaix étant demeuré en la matrice, après être avortée d'un enfant de trois mois, n'en sortit qu'en suppuration qui dura près de trois semaines.

LE 2 Avril 1679, j'ai vu une femme âgée de 35 ans, de tempérament fort atrabilaire, qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois tout émacié; & comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, l'arrierefaix fut retenu au-dedans, sans en pouvoir être expulsé, ni tiré, à cause que la matrice s'étant presque entierement refermée immédiatement après l'expulsion de ce petit *fœtus*, il eût fallu faire trop de violence pour la dilater suffisamment. Cette disposition nous obligea d'en commettre l'opération à la nature, dans l'espérance qu'elle en viendroit bien à bout d'elle-même, comme on le voit assez souvent arriver en pareilles occasions, où l'arrierefaix de semblables petits *fœtus* est expulsé de la matrice sans grand accident, deux ou trois jours après l'avortement, & quelquefois même au bout

de huit ou neuf jours. Mais celui-ci ne vint que tout en suppuration, qui dura près de trois semaines, pendant lequel tems cette femme fut obligée de se servir d'injections émolientes dans la matrice, pour aider à laver & nettoyer journellement les excrétions purulentes & fétides de cette partie, qui venoient de la suppuration de cet arrierefaix retenu; & jusqu'à ce que la matrice eût été entierement délivrée de ce corps étrange, qui se fondit ainsi en suppuration, cette femme fut incommodée de fiévre par intervalles, avec grande douleur de tête & des suffocations de matrice, qui sont les accidens ordinaires en ces sortes d'occasions; après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION CCXLV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre depuis plus d'un mois.

LE 12 Avril 1679, j'ai accouché une femme au terme de six mois de sa premiere grossesse, d'un enfant mort en son ventre depuis plus d'un mois, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir eu une très-grande frayeur en versant dans un carrosse. Et comme cet enfant n'avoit point profité depuis qu'il étoit mort, il n'avoit que la proportion d'un enfant de cinq mois, comme il étoit lorsque cet accident arriva à sa mere; & bien qu'il fût mort depuis un si long-tems, lorsqu'elle en accoucha, il n'avoit pas grande corruption; à cause que ses eaux, qui ne s'étoient pas écoulées, l'avoient préservé de la pourriture cadavereuse, qui ne manque pas d'arriver à l'enfant dans le ventre de la mere, aussi-tôt que l'air vient à pénétrer au-dedans de la matrice, après la rupture des membranes, & l'écoulement des eaux qu'elles contenoient. Cette femme ne laissa pas nonobstant cet accident, d'accoucher assez heureusement de cet enfant mort, & de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CCXLVI.

D'une femme qui avorta au terme de cinq semaines d'un petit fœtus, *dont toutes les parties du corps étoient aussi parfaitement formées que celles d'un enfant de neuf mois.*

LE 27 Avril 1679, j'ai vû une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus* de sexe féminin, qu'elle avoit vuidé au terme de cinq semaines de grossesse, tout enveloppé de ses membranes, lequel je conserve par rareté en mon cabinet dans une petite phiole pleine d'esprit de vin,

vin, à cause de la petitesse de ce *fœtus*, qui quoiqu'il ne soit pas plus haut que l'ongle du doigt, a toutes les parties du corps aussi parfaitement formées qu'un enfant de neuf mois. C'est ce qui me confirme dans l'opinion que j'ai, que la formation du *fœtus* est entierement achevée, & qu'il a vie dès les premiers jours de sa conception, quoique pour lors toutes ses parties soient peu apparentes, à cause de leur extrême petitesse, & de leur grande mollesse, qui fait même que leur figure s'efface entierement, par la moindre cause violente qui vient à exciter une fausse-couche à la femme dans les sept ou huit premiers jours après la conception.

OBSERVATION CCXLVII.

De l'accouchement d'une femme qui, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considérable au quatrieme mois de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par de-là neuf mois.

LE 31 Juillet 1679, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, d'une habitude extrêmement replete, qui au quatrieme mois de sa grossesse, avoit eu une perte de sang assez considérable, toutefois sans caillots; ce qui faisoit qu'elle ne croyoit pas être grosse pour lors, quoique je l'en assurasse. Mais s'étant fait saigner du bras, comme je lui avois conseillé, & ayant gardé le repos au lit durant quelque tems, elle ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à la fin de son terme, & même neuf ou dix jours par de-là neuf mois, comme elle le croyoit; ce qui paroissoit bien vrai-semblable, en considérant l'extrême grosseur de son enfant, dont elle accoucha fort heureusement. Car l'on doit remarquer que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toûjours d'autant plus gros, qu'ils l'excedent de plus long-tems; & comme la perte de sang que cette femme eut au quatrieme mois de sa grossesse étoit, comme j'ai dit, sans caillots, quoiqu'elle fût assez considérable, c'étoit un signe qu'elle ne venoit que de quelque vaisseau, qui par plénitude s'étoit ouvert à l'extérieur de l'orifice interne, & non pas des vaisseaux du dedans de la matrice, d'où viennent ordinairement ces excessives pertes de sang qui excitent toûjours dans la suite l'avortement.

OBSERVATION CCXLVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre par une grande frayeur qu'elle avoit eue.

LE 7 Août 1679, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de son premier enfant, mort à terme dans son ventre depuis cinq jours, ensuite d'une grande frayeur qu'elle avoit eue, il y avoit quinze jours, en voyant sa sœur qui s'étoit rompu la jambe, en faisant seulement un faux pas dans sa chambre ; depuis lequel subit effroi elle n'avoit pas senti remuer son enfant que très-foiblement, & point du tout depuis les cinq derniers jours qu'il étoit mort, selon qu'il me parut à sa corruption. Le travail de cette femme fut assez laborieux pour plusieurs causes, qui se rencontrant toutes ensemble en même tems, en augmentoient la difficulté : savoir, l'âge de la femme, qui étoit un peu avancé pour un premier enfant ; la petitesse de sa taille, qui étoit au-dessous de la médiocre ; l'extrême chagrin qu'elle avoit, de n'avoir point du tout senti remuer son enfant depuis les cinq jours qu'il étoit mort en son ventre, comme elle le préjugeoit bien ; la grosseur de son enfant, qui surpassoit de beaucoup les bornes de la médiocrité ; & sa mort, qui avoit fait que sa tête étant devenue toute mollasse, & s'étant allongée pour ce sujet, n'avoit pas fait un passage suffisant pour la sortie des épaules, comme elle auroit pû faire par sa solidité & par sa grosseur naturelle, si l'enfant avoit été vivant ; ce qui fit que cet enfant étant demeuré fort engagé dans le passage au droit des épaules, il me fallut le tirer bien fortement par la tête, & glisser même le doigt indice en maniere de crochet, jusques sous les aisselles de l'enfant, pour en dégager plus aisément les épaules. Mais nonobstant ce pénible & laborieux travail, la mere ne laissa pas de se bien porter ensuite, & de faire plusieurs autres gros enfans vivans, dont je l'ai accouchée à terme fort heureusement. La raison pour laquelle cette grande frayeur fit ainsi mourir ce gros enfant dans le ventre de sa mere, est que dans l'agitation de cette violente passion de l'ame, tout le sang de son corps se concentrant trop subitement vers les parties intérieures, l'enfant fut suffoqué par la trop grande abondance de celui qui fut porté en même-tems avec trop d'impétuosité vers la matrice.

OBSERVATION CCXLIX.

D'une femme qui avoit une hydropisie d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit deux aunes de circuit, nonobstant laquelle hydropisie elle avoit fait trois enfans, & en étoit accouchée heureusement à terme.

LE 8 Août 1679, j'ai vû une femme âgée de vingt-huit ans, qui étoit venue exprès de la ville de *Lens* à *Paris*, pour consulter sur une hydropisie qu'elle avoit d'une si prodigieuse grosseur, que son ventre avoit de circuit deux aunes de notre mesure de *Paris*. Cette femme me dit que cette hydropisie lui étoit arrivée il y avoit neuf ans, lorsqu'elle étoit encore fille, & qu'étant dès lors presque aussi grosse qu'elle étoit pour le présent, la grande tumeur de son ventre s'étoit dissipée deux ans après son commencement, par une chûte qu'elle avoit faite sur le ventre, qui l'avoit fait vomir des eaux par plusieurs fois, & lui en avoit fait rendre aussi par les urines, & par le ventre avec plusieurs vents; mais tout ce qu'elle avoit manifestement vuidé, n'excédoit pas de deux pintes ce qu'elle avoit pris; ce qui pouvoit faire conjecturer que cette prodigieuse enflûre du ventre procédoit en partie de vents; de sorte qu'en quinze jours son ventre désenfla tout-à-fait; après quoi étant venue en parfaite santé, elle se maria pour lors; mais peu de tems après son mariage, elle redevint hydropique, & grosse en même-tems d'un enfant dont elle accoucha à terme, son hydropisie étant restée, & s'augmentant toûjours; & quelque tems ensuite elle tomba encore une autre fois sur le ventre, & eut tous les mêmes accidens, & la même guérison que la premiere fois. Mais peu de tems après elle redevint hydropique comme auparavant, & ne laissa pas durant cette hydropisie, de faire encore deux enfans, & d'en accoucher heureusement, dont le dernier, qui étoit un garçon, étoit vivant & avoit un an. Et comme il y avoit grande contestation pour savoir si son ventre étoit rempli de vents où d'eau, car plusieurs croyoient que ce n'étoit que des vents, à cause du peu d'eau qu'elle avoit vuidé dans ces deux précédentes guérisons, je lui conseillai de se faire peser contre une autre personne de sa taille. Elle me dit qu'elle l'avoit fait, & qu'étant en parfaite santé, elle pesoit environ cent dix livres, & que pour le présent elle en pesoit deux cens vingt; ce qui étoit une preuve très-manifeste que c'étoit de l'eau qui étoit contenue en son ventre, en quantité de plus de soixante pintes, selon qu'on pouvoit bien juger par la proportion du reste de l'habitude de son corps, avec celui d'une autre personne de sa taille. Cette femme au reste se portoit très-bien en toutes les fonctions de son corps, & avoit toujours été de même, à ce qu'elle me dit, & bien réglée en l'évacuation de ses menstrues. Mais comme depuis deux ou trois mois, elle avoit les jambes, & même les cuisses fort en-

flées, je crus que cette maladie la feroit mourir au plûtard dans l'année ; si elle ne recevoit sa guérison de l'opération de la ponction du ventre que quelques Médecins lui proposoient, ou des bains, & de la boisson des eaux de *Bourbon*, ou de *Vichy*, que je lui conseillai plûtôt que cette opération. J'ai sçu depuis, qu'étant retournée peu de tems après en son pays, on lui avoit appliqué des cauteres aux jambes, par l'escarre desquels toute l'eau de son ventre s'étoit entiérement écoulée ; mais qu'elle étoit morte peu de jours ensuite de l'évacuation de ces eaux. J'ai rapporté en l'Observation LXX. l'exemple d'une autre femme presque semblable à celle-ci, laquelle ne laissa pas d'accoucher heureusement de quatre enfans vivans, durant neuf années qu'elle fut hydropique ; mais le ventre de celle-ci étoit encore beaucoup plus gros que celui de l'autre.

OBSERVATION CCL.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit encore vivant, quoique le cordon de son ombilic fût sorti depuis deux ou trois heures.

LE 22 Août 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic étoit sorti il y avoit deux ou trois heures, dans le tems que ses eaux avoient percé ; ce qui s'étoit fait devant que je fusse arrivé pour la secourir, comme je fis, en repoussant ce cordon au derriere de la tête de l'enfant, sans quoi il seroit indubitablement mort ; car il étoit si foible lorsque j'arrivai, qu'il s'étoit déjà vuidé dans le ventre de sa mere, qui accoucha heureusement de cet enfant vivant nonobstant cet accident ; la grande chaleur de la saison ayant beaucoup contribué à empêcher l'entier refroidissement de ce cordon, lorsqu'il étoit sorti ; lequel refroidissement auroit pû être funeste à l'enfant en une saison plus froide, en interceptant dans ce cordon le mouvement du sang, qui sert à le vivifier dans tout le tems qu'il est au ventre de sa mere.

OBSERVATION CCLI.

D'une femme qui mourut en travail avec son enfant dans le ventre, par l'ouverture du corps de laquelle, après sa mort, on trouva cet enfant au milieu des boyaux, étant sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite.

LE 12 Octobre 1679, je vis avec un de mes Confreres, une jeune femme que nous trouvâmes agonisante, après avoir été depuis deux jours entiers en travail, sans pouvoir accoucher, comme on l'avoit vai-

nement espéré. Mais comme son enfant, qui étoit fort gros, présentoit la face & le ventre en-dessus, & la tête de côté, il n'y avoit pas eu lieu de pouvoir avoir l'espérance qu'en avoit donnée un Chirurgien, qui avoit été appellé dès le jour précédent par sa Sagefemme, lequel s'étoit grandement trompé, croyant à cause que l'enfant présentoit la tête, que l'accouchement se feroit naturellement, & comme cette pauvre femme étoit agonisante, lorsque je fus mandé seulement pour la voir, n'étant plus en état de pouvoir être secourue, elle expira en ma présence au bout d'un quart-d'heure ; incontinent après quoi mon Confrere qui m'avoit mandé, lui fit l'opération Césarienne, pour lui tirer du ventre son enfant, que nous trouvâmes mort, & sorti de la matrice par une rupture qui s'y étoit faite, ayant tout le corps dans la capacité du ventre de la mere entre ses boyaux : la seule tête de cet enfant étant restée engagée dans le passage en la mauvaise situation que j'ai ci-devant déclarée : & comme la matrice étoit entiérement vuide, & que l'arriere-faix même en étoit aussi sorti, & tombé dans la même capacité du ventre, elle étoit épaisse de trois ou quatre travers de doigt ; à cause qu'elle s'étoit toute contractée, aussi-tôt que cet enfant, qui étoit très-gros, en étoit aussi sorti, & tombé dans le ventre, par la rupture qui s'y étoit faite vers la partie latérale dextre ; laquelle rupture est arrivée par les grands efforts inutiles que cette femme avoit faits, qui ne pouvant pas pousser l'enfant dehors, à cause de sa mauvaise situation, avoient été cause de ce funeste accident. Nous trouvâmes aussi dans le ventre de cette femme un grand épanchement de sang, qui venoit de cette même rupture de la matrice, laquelle on croyoit avoir été causée par une chûte que cette femme avoit faite sur les genouils, un jour devant qu'elle commençât d'être en travail. Mais comme durant ce même jour elle n'avoit senti aucune incommodité, il est bien plus vrai-semblable qu'elle s'étoit seulement faite par les violens efforts inutiles du travail, à cause de la mauvaise situation & de la grosseur de l'enfant, à quoi il avoit été impossible de remédier.

OBSERVATION CCLII.

De l'accouchement d'une femme qui perdit le jugement durant trois quarts d'heure, son sang étant trop échauffé par les violentes douleurs de travail ; l'enfant de laquelle présentoit le coude avec la tête.

LE 13 Octobre 1679, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon, qui présentoit le coude avec la tête, & vint au terme de sept mois & huit jours de sa grossesse ; durant tout le tems de laquelle elle avoit eu des vomissemens extrêmement violens, & même quelque disposition à avoir une fausse couche, vers la fin du deuxieme mois ; auquel tems elle avoit eu une grande colique, avec

quelques excrétions sanglantes de la matrice. Deux jours devant que d'accoucher les eaux de son enfant percerent insensiblement, & continuerent de couler peu à peu, avec quelques petites & légeres douleurs durant trente heures entieres ; après quoi elle eut durant quatre ou cinq heures de si fortes & violentes douleurs, dont son sang fut si échauffé, que s'en étant fait un trop grand transport au cerveau, elle en perdit le jugement durant trois quarts-d'heure ; ce qui me donnant lieu de craindre qu'il ne lui arrivât aussi quelque convulsion, m'obligea de la faire saigner aussi-tôt du bras, pour prévenir ce fâcheux accident avec plus de sûreté. Mais comme le défaut de jugement qu'elle avoit pour lors, étoit sans aucun autre accident, & qu'il ne venoit que du sang ainsi échauffé par la violente agitation du travail de cette femme, elle ne laissa pas, par le moyen du bon secours que je lui donnai, en repoussant doucement le coude de son enfant, jusqu'au derriere de la tête qu'il présentoit en même-tems, d'accoucher assez heureusement de cet enfant vivant, qui quoique menu & décharné, étoit néanmoins assez fort & grandelet pour le terme de sept mois & huit jours auquel il étoit venu. L'arrierefaix de cet enfant étoit fort gros, vû ce terme ; & son cordon avoit en toute sa longueur trente de ces prétendus nœuds, ou pour mieux dire, des éminences également distantes l'une de l'autre, qui lui donnoient la figure d'une colomne torse ; suivant le nombre desquels nœuds, si le dire vulgaire eût été véritable, cette femme auroit dû avoir dans la suite un aussi grand nombre d'enfans : Mais helas ! il s'est trouvé bien faux à son égard ; car elle n'en a jamais eu d'autres que celui-là, qui fut en même-tems son premier & son dernier ; lequel ayant vécu seulement trois mois, mourut de convulsion ; à quoi contribua beaucoup la grosseur de sa tête, qui excédoit un peu trop la proportion de son corps, qui étoit, comme j'ai dit, menu & décharné, quand il vint au monde. Et quoique l'on me pût alléguer cet exemple, pour me prouver qu'un enfant né à sept mois peut bien vivre, puisque celui-ci avoit vécu jusqu'à trois mois, & n'étoit mort que par l'accident de la convulsion qui lui arriva en ce tems, auquel il paroissoit assez fort, ne se sentant plus de la délicatesse & de la foiblesse qui est naturelle aux enfans du terme prématuré où il étoit né ; je crois néanmoins que s'il fût venu justement à sept mois, il n'auroit pas vécu seulement sept jours, comme je l'ai toûjours vû arriver aux enfans que j'ai crû être véritablement de ce terme ; & qu'ayant encore huit jours de plus que les sept mois accomplis, ces huit jours de plus avoient beaucoup contribué, aussi-bien que le soin qu'on eut de lui donner une très-bonne nourrice, à le faire échaper du danger de mourir, où il avoit été à cause de sa naissance prématurée. Pour ce qui est de la mere, aussi-tôt que je l'eus accouchée de cet enfant, la connoissance qu'elle avoit perdue depuis près d'une heure lui revint ; & elle se porta si bien ensuite, qu'elle se leva dès le sixieme jour, & marcha dans sa chambre, pour marque de sa bonne santé. Mais l'évacuation des vuidanges de la couche ayant continué bien plus long-tems qu'elle n'auroit désiré, & cette évacuation lui déplaisant encore plus qu'elle ne l'incommodoit, elle usa de

toutes sortes de remedes que différentes personnes lui conseillerent mal-à-propos pour l'arrêter, qualifiant cette évacuation naturelle de prétendue perte de sang, ne considérant pas que son propre tempérament, qui étoit fort sanguin & bilieux, contribuoit beaucoup à rendre en elle ces excrétions plus abondantes qu'en d'autres, & à prolonger le tems de leur évacuation : & comme cette femme dans son état naturel avant sa grossesse, avoit toûjours coutume d'avoir, au moins durant douze jours entiers, ses menstrues en très-grande abondance, elle les eut encore plus copieusement après être accouchée, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes la premiere fois après leur accouchement; & n'y ayant eu que peu d'intervalle entre l'évacuation des vuidanges de sa couche, & celle de ses menstrues, qui fut encore plus abondante qu'à l'ordinaire, elle s'imagina, comme on lui faisoit accroire sans raison, que c'étoit une véritable perte de sang, ne considérant pas que ce n'etoit seulement que l'évacuation de ses menstrues qui avoit recommencé, comme je l'en assurois; de sorte qu'ayant fait contre mon sentiment certains remedes, qu'on lui conseilla très mal-à-propos, pour diminuer cette abondante évacuation qui lui étoit naturelle, on la lui supprima entiérement; après quoi il lui survint une fluxion sur la poitrine, qui l'ayant fait languir durant cinq ou six mois, la fit enfin mourir, comme je l'avois bien prédit. On lui trouva, par l'ouverture de son corps après sa mort, les poulmons tout corrompus, & la poitrine pleine de matiere purulente; mais sa matrice étoit très-saine en toutes ses parties, & aussi petite que si c'eût été la matrice d'une fille qui n'auroit pas eu d'enfans; le défaut d'évacuation menstruelle durant les cinq ou six mois qui précéderent sa mort, ayant contribué à la faire diminuer de telle sorte, qu'elle en paroissoit bien plus petite qu'elle n'auroit dû être en une femme qui avoit eu un enfant; laquelle disposition convainquoit bien de médisance certains envieux de ma réputation, qui avoient voulu persuader cette femme que sa prétendue perte de sang pouvoit venir d'avoir été mal accouchée, quoiqu'elle les assurât bien du contraire, qui lui étoit assez connu.

OBSERVATION CCLIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit monstrueux en grosseur & en figure, présentoit les pieds.

LE 31 Octobre 1679, j'ai accouché une femme d'un enfant monstrueux en grosseur & en figure, qui présentoit les pieds devant. Il avoit les jambes & les bras fort gros & tout racourcis & ramassés, en sorte que la longueur des cuisses & des jambes, aussi-bien que celle des bras, n'avoit pas plus de quatre travers de doigt, n'y paroissant aucun os, mais seulement deux boules de chair jointes l'une à l'autre, à l'extrémité desquelles étoient les pieds & les mains. Sa tête étoit extraordi-

nairement grosse, mais un peu applatie par devant & par derriere, & le col fort court; ensorte que tout le gros corps de cet enfant ressembloit en quelque façon à celui d'une grosse tortue, à cause de l'extrême brieveté de ses bras & de ses jambes. La mere croyoit pour lors être grosse de neuf mois & demi, & me dit qu'elle n'avoit jamais senti remuer cet enfant que très-foiblement; & que lorsqu'elle le sentoit se mouvoir, ces mouvemens lui paroissoient être bien plus intérieurs, que ceux des autres enfans qu'elle avoit eus; ce qui procédoit du vice de conformation des bras & des jambes de cet enfant, qui n'ayant pas l'étendue & la longueur ordinaire, ne pouvoient pas se mouvoir facilement, ni se faire sentir à la mere, comme si ces parties eussent eu une disposition naturelle: & c'est aussi, à ce que je crois, ce qui fit que la mere porta cet enfant en son ventre quinze jours plus que le terme ordinaire, à cause que tout son corps étoit presque comme une grosse masse de chair, sans aucun considérable mouvement des bras & des jambes, qui est ce qui contribue beaucoup à accélérer les douleurs de l'enfantement. Cet enfant, semblable à ces poissons qui meurent aussi-tôt qu'ils sont hors de l'eau, expira un quart d'heure après qu'il fut né, ayant seulement fait quelques grands bâillemens sans jetter aucun cri. Mais nonobstant sa figure monstrueuse je ne laissai pas de l'ondoyer, parce qu'il avoit plus de rapport à la figure humaine, qu'à celle de tout autre animal. La mere me dit qu'elle s'étoit toûjours bien doutée que son enfant pourroit être d'une figure monstrueuse; parce qu'elle avoit gardé durant le tems de sa grossesse, avec trop grande attention, la figure d'un renard qui étoit peint en un tableau qu'elle avoit dans sa chambre. Mais comme la figure monstrueuse de son enfant n'avoit aucun rapport à celle de cet animal, je crus que sa véritable cause venoit plûtôt d'une violente chûte qu'elle avoit faite en marchant sur la glace dans le commencement de sa grossesse, par laquelle chûte le corps de cet enfant, dont la matiere étoit fort molle en ce tems, avoit reçû un tel ébranlement, que la figure naturelle de ses parties en étoit devenue toute monstrueuse.

OBSERVATION CCLIV.

De l'accouchement d'une femme qui eut un très-laborieux travail durant quatre ou cinq jours, après quoi il lui survint un très-grand abcès qui occupoit toutes les deux fesses.

LE 20 Janvier 1680, je vis une jeune femme âgée de vingt ans, qui étoit en travail de son premier enfant, depuis quatre ou cinq jours, les eaux de son enfant s'étant écoulées depuis deux jours entiers, sans qu'il fût tout-à-fait descendu au passage, la matrice ne s'étant pas assez dilatée pour le permettre; ce qui étoit cause que cette femme étoit extrêmement

ment fatiguée. Son ventre étoit fort dur, & principalement vers la région de la matrice, à l'endroit où l'arrierefaix lui est attaché, lequel endroit étoit fort tuméfié ; la malade ayant outre cela une grosse fiévre, qui donnoit lieu de craindre, qu'il ne lui arrivât une inflammation de matrice ; mais afin de l'en garantir, je la fis saigner du bras aussi-tôt que je l'eus vûe en cet état ; & comme elle n'avoit plus pour lors de véritables douleurs, je lui fis donner deux heures après cette saignée un lavement, qui lui ayant renouvellé ses douleurs, la fit accoucher une heure ensuite. La Sagefemme qui l'accoucha me dit en la retournant voir, qu'elle avoit eu bien de la peine à la délivrer de son arrierefaix, qui étoit très-gros, & commençoit à se corrompre ; & qu'il étoit sorti de sa matrice en même-tems quantité de vuidanges fort puantes, nonobstant quoi son enfant étoit encore vivant quand il vint au monde ; mais il mourut quatre heures ensuite : & comme ces humeurs, qui commençoient à se corrompre, avoient fait une mauvaise impression à la matrice, la malade continua d'avoir durant les six premiers jours après son accouchement, la fiévre avec des redoublemens, & une grande dureté de la matrice qui étoit très-douloureuse ; ce qui m'obligea de la faire saigner trois fois du bras ; après lequel tems il lui survint un très-grand abcès qui occupoit toutes les deux fesses, vers lesquelles parties il s'étoit fait un grand dépôt d'humeurs : mais enfin après deux mois entiers de cette maladie, elle se porta bien. L'on doit remarquer deux choses considérables en cet exemple : la premiere, que les excrétions puantes de la matrice, ne sont pas toujours un signe certain de la mort de l'enfant qui est dans la matrice, puisque celui-ci étoit encore vivant, quoique les vuidanges de la mere fussent très-puantes, & qu'il y eût quatre ou cinq jours qu'elle fût en travail ; & la seconde, que l'on doit toujours préférer, comme je fis, la saignée du bras à celle du pied, quand il y a quelque disposition inflammatoire à la matrice, comme cette femme avoit, pour ne pas attirer une plus grande fluxion sur cette partie, comme on auroit pû faire par la saignée du pied.

OBSERVATION CCLV.

D'une femme qui avoit une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois, causée par un ulcere carcinomateux de la matrice, dont elle mourut.

LE 27 Février 1680, j'ai vû une femme âgée de trente-huit ans, qui après avoir eu quelque petit retardement de ses menstrues, avoit quelque soupçon de grossesse, à cause de la grosseur de son ventre, quoiqu'elle eût pour lors une perte de sang presque continuelle depuis cinq mois. L'ayant touchée, je trouvai que le soupçon de sa prétendue grossesse étoit très-mal fondé, l'éminence de son ventre n'étant causée que par sa ratte, qui étoit extrêmement grosse & dure, & que sa perte de sang

venoit d'un ulcere carcinomateux de la matrice, qui me fit croire que cette femme ne passeroit pas cinq ou six mois sans mourir, ce qui arriva, comme je l'avois prédit à son mari.

OBSERVATION CCLVI.

D'un enfant nouveau-né qui fut trouvé en le démaillotant avoir perdu beaucoup de sang par le nombril.

LE 28 Mars 1680, j'ai vû un enfant nouveau-né, qui la premiere fois qu'on le démaillota, fut trouvé avoir perdu beaucoup de sang par le nombril, quoique son cordon eût été fort bien noué. Mais comme c'étoit un fort gros cordon, la ligature s'en étoit un peu lâchée, à proportion que la flétrissure de ce cordon en avoit diminué la grosseur; ce qui étoit cause que cette ligature ne se trouvant plus si exactement serrée qu'elle avoit été auparavant, le sang étoit exprimé des vaisseaux de ce cordon, à quoi contribuoient aussi les grands cris de l'enfant, qui étoit beaucoup travaillé de douloureuses tranchées. C'est pourquoi lorsque l'on voit ces sortes de gros cordons, il faut y faire, pour une plus grande sûreté, deux ligatures, ajoûtant à la premiere, qui doit être faite au lieu ordinaire, une seconde à l'extrémité de ce cordon, qui doit être extrêmement serrée, & bien affermie par plusieurs tours & nœuds redoublés.

OBSERVATION CCLVII.

D'un enfant né depuis quinze jours, qui avoit à la tête une grosse tumeur pleine de matiere purulente.

LE 31 Mars 1680, je vis un enfant né depuis quinze jours, qui avoit une tumeur à la tête, sur la partie supérieure de l'un des pariétaux, de la grosseur de la moitié du poing, pleine de matiere purulente, sans changement de couleur de la peau, qui venoit vrai-semblablement de la même cause que ces tumeurs que l'on voit assez souvent à la tête des premiers enfans qui restent par trop long-tems au passage. Je fis faire l'ouverture de cette tumeur, par un Chirurgien qui n'avoit pas osé l'entreprendre, sans avoir mon avis, ayant peur que l'enfant n'en mourût, & craignant même que ce ne fût une partie de la substance du cerveau qui fût contenue dans cette tumeur; mais ce n'étoit qu'une simple matiere purulente, qui étoit seulement contenue entre le cuir chevelu & le péricrâne; laquelle matiere ayant eu issue par l'ouverture de cette tumeur, l'enfant fut parfaitement guéri en peu de tems, comme je l'avois bien préjugé. Il n'y a pas de meilleur remede pour empêcher que ces sortes de

tumeurs, que l'on voit paroître au-dessus de la tête des enfans nouveaunés qui ont demeuré trop long-tems au passage, ne viennent à abscéder ainsi, que d'y mettre dès le premier jour une compresse de linge trempée en eau-de-vie ; que je préfere en cette occasion au vin, afin de donner une plus libre transpiration aux humeurs extravasées, qui sont pour lors fortement engagées dans toute la substance du cuir chevelu, & du pannicule charnu, qui en sont extraordinairement tuméfiés.

OBSERVATION CCLVIII.

D'une femme grosse de deux mois & demi, qui étant tombée en apoplexie, fut saignée plusieurs fois du pied, & prit trois ou quatre fois de l'émétique & beaucoup d'autres remedes, nonobstant quoi elle porta son enfant jusqu'à terme, & en accoucha heureusement.

LE 10 Avril 1680, je vis une femme âgée de trente ans, d'une habitude assez replete, qui étoit tombée en une foible apopléxie, qui dégénéra aussi-tôt en une paralysie de tout le côté gauche du corps ; & comme on me dit qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues depuis deux mois & demi, je crus qu'il y avoit lieu de croire qu'elle pourroit être grosse, ainsi que je la reconnus être véritablement après l'avoir examinée. Mais comme son mari, qui ne s'y connoissoit pas si bien que moi, disoit qu'il étoit bien assuré qu'elle ne l'étoit point, deux Médecins qui furent mandés pour voir la malade, se confiant plûtôt au dire de son mari qu'au mien, la traiterent de son apoplexie & de sa paralysie, comme si elle n'eût pas été grosse, quoique je les assurasse qu'elle l'étoit : ils la firent saigner quantité de fois du bras & du pied, & lui donnerent par plusieurs fois de l'émétique, & beaucoup d'autres remedes, nonobstant quoi elle ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à terme, & d'en accoucher heureusement ; & même la paralysie, qui étoit toûjours restée à son bras, commença à se dégager presque entiérement, aussi-tôt qu'elle fut accouchée, ne lui restant plus qu'un engourdissement vers le gros de l'épaule. Cet exemple fait bien voir, que c'est un grand abus que d'attendre qu'une femme soit grosse de quatre mois & demi, pour la faire saigner ; car il est certain que cette femme qui étoit, comme j'ai dit, d'une habitude assez replete, n'étoit tombée en cette apoplexie, que par une trop grande abondance de sang, dont la nature étoit surchargée ; laquelle abondance ayant été évacuée plûtôt par quelque saignée, cette femme auroit été vrai-semblablement garantie de ce fâcheux accident par ce remede salutaire.

*

OBSERVATION CCLIX.

D'une femme qui croyant être grosse de près de quatre mois, & ayant une grande perte de sang, avorta d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une feve d'haricot.*

LE 15 Avril 1680, j'ai délivré une femme qui étoit en très-grande perte de sang depuis douze heures, laquelle avoit déjà commencé à couler médiocrement il y avoit quinze jours; & quoique cette femme crût pour lors être grosse de près de quatre mois, le *fœtus* avorton, dont je la délivrai, qui étoit encore tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, n'étoit pas plus gros qu'une feve d'haricot; & son arrierefaix, qui paroissoit plûtôt une espece de faux-germe, étoit gros comme un œuf de poule, sans aucune figure réguliere, à cause du sang caillé dont il étoit tout farci. La petitesse de ce *fœtus* auroit pû faire croire que cette femme s'étoit beaucoup trompée à la supputation du tems de sa grossesse; car il ne paroissoit pas être de plus d'un mois, mais la véritable cause de sa petitesse venoit de ce que son principe de vie ayant été détruit, il y avoit déjà long-tems, par cette perte de sang, & par quelqu'autre cause qui l'avoit précédée, bien loin de prendre aucun accroissement, il s'étoit ensuite flétri, comme font les fruits avortés, dès le moment qu'ils sont privés de la nourriture qu'ils reçoivent de l'arbre.

OBSERVATION CCLX.

De l'accouchement d'une femme à qui le cordon de l'ombilic de l'enfant se présentoit avec la tête.

LE 19 Avril 1680, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant, dont le cordon de l'ombilic se présentoit avec la tête; mais comme les douleurs de la mere étoient très-bonnes & fréquentes, & que le cordon ne descendoit seulement que dans le col de la matrice, sans sortir au-dehors; je ne me mis pas en peine de repousser ce cordon jusqu'au derriere de la tête de l'enfant, voyant que la mere alloit accoucher promptement, comme elle fit heureusement à la troisieme douleur, après que le cordon de son enfant se fut ainsi présenté. Mais pour le peu que j'eusse cru que l'accouchement n'eût pas dû être aussi prompt qu'il le fut, il eût été nécessaire de repousser ce cordon jusqu'au derriere de la tête de l'enfant, pour empêcher qu'il n'en eût été comprimé trop long-tems: car la forte & longue compression de ce cordon, aussi-bien que son re-

froidissement, est souvent funeste à l'enfant, en interceptant le mouvement du sang, qui le doit vivifier durant tout le tems qu'il est au ventre de sa mere.

OBSERVATION CCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 22 Avril 1680, j'ai accouché une femme qui avoit eu depuis trois semaines un commencement de perte de sang, qui avoit paru deux ou trois fois seulement, vuidant à chaque fois environ une palette de sang, sans continuation. Mais cette perte devint à la fin si grande, que si je n'eusse promptement accouché cette femme, comme je fis, en rompant les membranes des eaux de son enfant, pour le tirer incontinent après par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Ce prompt secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux ensuite: car comme ces sortes de pertes de sang surabondantes, qui causent des foiblesses réitérées, ainsi qu'il étoit arrivé à cette femme, viennent par le détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice, elles mettent toûjours la mere & l'enfant en très-grand péril, dont ils ne peuvent être garantis que par l'accouchement, qui en est l'unique remede; lequel quoique douteux en cette occasion, est néanmoins préférable à un désespoir certain.

OBSERVATION CCLXII.

D'une femme qui après être accouchée, eut de très-douloureuses tranchées causées par une partie des membranes de l'arrierefaix restée en sa matrice.

LE 23 Mai 1680, j'ai vû une femme récemment accouchée, qui n'avoit pas pû être bien délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arrierefaix, avoit été obligée de porter la main à l'entrée de la matrice, pour en tirer l'arrierefaix qui y étoit resté; ce qu'elle fit assez bien à la vérité, l'ayant tiré tout entier, à l'exception d'une partie de ses membranes, qui pour leur foiblesse s'étant rompues & détachées du corps de l'arrierefaix, étoient restées attachées au-dedans de la matrice, qui s'étoit refermée immédiatement après la sortie de l'arrierefaix; lesquelles membranes ainsi retenues, causerent à cette femme une bien plus abondante évacuation de vuidanges que dans ses autres couches, & de très-douloureuses tranchées durant quatre jours, au bout duquel tems

elle vuida ce reste de membranes farcies de sang caillé, de la grosseur d'un petit œuf de poule, que la Sagefemme prétendoit qualifier de faux-germe, pour ne pas avouer que c'étoit une partie des membranes de l'arrierefaix, qui s'en étant détachées, étoient restées, ainsi que j'ai dit, dans la matrice; ce qui arrive assez ordinairement en ces sortes d'accouchemens, si l'on n'y prend bien garde, à cause que le cordon de l'arrierefaix étant rompu, l'on est obligé, à son défaut, de tirer avec la main la masse de l'arrierefaix, quoi faisant ses membranes s'en déchirent, & s'en séparent bien plus facilement, que quand on tire seulement le cordon qui n'en est point détaché. C'est pourquoi l'on doit toûjours bien prendre garde aussitôt que l'on a délivré la femme de son arrierefaix, si toutes les membranes en sont entieres; & si l'on voit qu'il en soit resté quelque partie au-dedans de la matrice, il faut faire enforte de la tirer, durant que la matrice est encore assez ouverte pour la pouvoir faire sans aucune violence.

OBSERVATION CCLXIII.

D'un enfant né depuis trois jours, qui mourut de convulsion causée par de très-douloureuses tranchées.

LE 29 Juin 1680, je vis un gros enfant, qui quoiqu'il se portât très-bien, lorsque j'en avois accouché la mere il n'y avoit que trois jours, venoit de mourir de convulsion, causée par de très-douloureuses tranchées, qui lui étoient arrivées, comme je l'avois bien prédit, pour lui avoir donné de la bouillie dès les premiers jours, en attendant que la nourrice qui lui avoit été destinée, que la mere vouloit faire venir de la campagne, fût arrivée pour lui donner à tetter; s'imaginant, ainsi qu'ont coutume la plûpart des femmes, que la bouillie est bonne pour appaiser les tranchées des enfans nouveau-nés. Mais au contraire cet aliment grossier & visqueux ne pouvant pas être bien digéré par le foible estomac de l'enfant nouveau-né, est capable de le faire mourir, comme il étoit arrivé à celui-ci, & à beaucoup d'autres que j'ai vû périr ainsi, pour cette seule même cause; de sorte que pour éviter un pareil accident, l'on ne doit point du tout donner de bouillie aux enfans nouveau-nés, durant tout le premier mois; le seul lait de la nourrice étant plus que suffisant pour les nourrir pendant ce tems.

OBSERVATION CCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit les deux bras.

LE 7 Août 1680, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, qui n'avoient qu'un arrierefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement la tête la premiere; mais le second présentoit les deux mains. Aussitôt que j'eus reçû le premier, je rompis les membranes des eaux du second, pour le tirer par les pieds, comme je fis assez facilement, après l'avoir retourné. C'est ainsi que l'on doit faire lorsqu'il y a plusieurs enfans: car le premier sorti ayant fait un suffisant passage au second, on doit toûjours rompre aussitôt la membrane des eaux du second, pour en accélérer par ce moyen la sortie, que l'on doit néanmoins commettre ensuite à la nature, si l'enfant se présente en bonne situation, & que la mere ait des forces & des douleurs suffisantes pour le pousser dehors. Mais si après avoir ainsi rompu la membrane des eaux du dernier enfant, on reconnoît qu'il ne se présente pas dans la posture naturelle, on doit tout aussitôt le retourner, & le tirer par les pieds.

OBSERVATION CCLXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, dont elle mourut trois mois ensuite.

LE 20 Août 1680, j'ai accouché une femme grosse de huit mois, d'un enfant mort en son ventre, depuis cinq jours que ses eaux s'étoient écoulées, sans aucune dilatation de la matrice, à l'orifice interne de laquelle elle avoit un ulcere endurci, qui me parut être dès-lors carcinomateux, & que je crus la devoir infailliblement faire mourir dans peu, comme il arriva trois mois après son accouchement. Cette femme avoit été malade au lit depuis quatre mois entiers, durant lesquels elle avoit senti de continuelles douleurs en urinant, avec la fiévre de tems en tems; ayant aussi par intervalles quelque petite perte de sang par la matrice, qui venoit de cet ulcere. Elle me dit en l'accouchant, qu'elle avoit été fort incommodée de fleurs blanches depuis quatre ans, & que néanmoins il n'y avoit qu'un an qu'elle étoit accouchée heureusement d'un autre enfant vivant, ce qui étoit une preuve manifeste que l'ulcere qu'elle avoit à l'orifice interne de la matrice, ne s'y étoit formé que depuis le tems de cette derniere grossesse; car si cet ulcere y eût été auparavant,

il est certain que la conception n'auroit pas pû s'y faire. La corruption de ce dernier enfant mort dont je l'accouchai, avoit rendu les vuidanges de sa couche si malignes & si putrides, qu'elles firent escarre à toute la circonférence intérieure du col de la matrice, & au col même de la vessie, d'où plusieurs lambeaux de substance membraneuse se détacherent pendant douze ou quinze jours; la malade ayant eu durant ce tems une fièvre assez violente, avec des redoublemens toutes les nuits, & un flux de ventre avec issue involontaire de l'urine; tous lesquels accidens ayant encore augmenté la malignité de l'ulcere carcinomateux qui étoit à l'orifice interne de sa matrice, accélérerent sa mort, qui arriva, comme j'ai dit, trois mois après son accouchement. Mais quoique ce fût une femme très-pieuse, je crus néanmoins qu'il y avoit lieu de soupçonner, que ce malin ulcere venoit de quelque infection vénérienne, que son mari lui avoit pu communiquer.

Observation CCLXVI.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois & demi, dont l'enfant étoit mort en son ventre, & l'arrierefaix tout squirreux & corrompu.

Le 9 Septembre 1680, je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois & demi, qui me parut avoir été mort en son ventre depuis trois jours: car il étoit déjà si corrompu, que l'épiderme de son corps commençoit à se séparer. Cette femme eut au troisieme mois de sa grossesse une fièvre continue avec redoublemens durant treize jours, dont elle pensa mourir: étant néanmoins guérie de cette dangereuse maladie, elle eut encore un mortel chagrin au sixieme mois de sa grossesse, la petite vérole ayant fait mourir en ce tems-là un enfant unique qu'elle avoit, & qu'elle aimoit passionnément. Cela fut cause qu'elle passa tout le reste du tems de sa grossesse, jusqu'à l'heure de son accouchement, en continuelle affliction; ce qui me fit juger auparavant qu'il seroit fort difficile qu'elle portât son enfant jusqu'à terme. L'arrierefaix de cet enfant étoit tout squirreux & fort corrompu: cette disposition squirreuse étant vrai-semblablement un effet de la maladie que cette femme eut au troisieme mois de sa grossesse, & la corruption une suite ordinaire de la mort de l'enfant, qu'on pouvoit bien attribuer à ce funeste chagrin de la mere, & à l'air contagieux qu'elle avoit continuellement respiré, en veillant nuit & jour auprès de son autre enfant qui étoit mort de la petite vérole. Cependant nonobstant tout cela cette femme se porta bien après être accouchée.

Observation

OBSERVATION CCLXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras, laquelle huit jours devant que d'accoucher, avoit la matrice dilatée de la largeur de deux doigts.

LE 18 Septembre 1680, j'ai accouché une femme d'un gros enfant vivant, qui présentoit le bras. Elle eut des douleurs de reins huit jours devant que d'accoucher, qui avoient dès ce tems là fait dilater sa matrice de la largeur de deux doigs, avec quelque commencement de préparation d'eaux, que l'on y sentoit. Mais ces fausses douleurs s'étant tout-à-fait appaisées, par l'effet d'un simple lavement que je lui fis donner, & d'une saignée que je lui fis faire, elle passa ces huit jours assez tranquillement; après quoi son travail s'étant véritablement déclaré par de bonnes douleurs, & ses eaux étant tout-à-fait bien préparées, j'en rompis les membranes, & ayant aussitôt repoussé le bras que l'enfant présentoit, je le retournai, & le tirai par les pieds. L'on peut connoître, par cet exemple, & par beaucoup d'autres semblables que j'ai vûs, que la simple dilatation de la matrice n'est pas toujours un véritable indice du travail déclaré, si elle n'est accompagnée de la préparation des eaux, que l'on sent répondre sur le doigt, par la tension de leurs membranes dans le tems de l'impulsion des douleurs.

OBSERVATION CCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 26 Septembre 1680, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cet enfant n'étoit que médiocrement corrompu, & n'avoit aucune féteur, s'étant conservé dans ses propres eaux, qui ne s'écoulerent que dans le tems de l'accouchement de cette femme, qui se porta aussi-bien ensuite, que si elle eût accouché à terme d'un enfant vivant: & comme je lui avois prédit trois semaines auparavant que son enfant étoit mort en son ventre, & qu'elle le connoissoit bien elle-même, par la privation entiere du mouvement de cet enfant, elle me sollicitoit instamment de la faire accoucher dès ce tems-là, suivant le conseil d'un Médecin qui la voyoit, qui craignoit fort que cet enfant mort venant à se corrompre dans le ventre de sa mére, ne la mît en grand danger de la vie: mais elle suivit celui que je lui donnai

comme le meilleur, qui étoit d'attendre, ainsi qu'on doit toujours faire en pareille occasion, que la nature eût commencé elle même de tenter l'expulsion de l'enfant mort, par une déclaration effective du travail, qui ne doit pas être accéléré devant ce tems : car si l'on fait autrement, au lieu d'aider la nature, qui feroit bien son opération avec le tems, on l'en détourne en l'irritant, pour la contraindre de l'entreprendre devant qu'elle y soit préparée. C'est pourquoi il est beaucoup plus sûr de laisser mûrir, s'il faut ainsi dire, ces sortes de mauvais fruits, qui avec le tems tombent d'eux-mêmes de l'arbre, aussi-bien que les bons.

Observation CCLXIX.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de cinq mois, mourut dès le lendemain.

Le 27 Septembre 1680, je vis une femme, qui ayant depuis trois semaines une fiévre continue avec redoublemens, venoit d'avorter d'un enfant de cinq mois, qui étoit encore vivant ; cet avortement ne lui étant pas seulement arrivé par la grandeur de sa maladie, mais bien plutôt par le mauvais effet d'une potion émétique que son Médecin lui apporta, & lui donna lui-même contre mon sentiment, dans la vaine espérance qu'il avoit, que l'accouchement pourroit donner quelque soulagement à la malade ; qui au contraire étant avortée ensuite des violens efforts du vomissement que ce pernicieux remede lui causa, mourut dès le lendemain, ainsi que j'avois prédit qu'il arriveroit certainement. Ce Médecin ne m'allégua pas d'autre raison pour justifier son procédé, sinon qu'il valoit mieux essayer un remede douteux, que de laisser la malade dans un désespoir certain. Je demeurai bien d'accord de cette proposition générale, quoique je fusse d'un sentiment fort contraire à celui du Médecin, qui en avoit fait une mauvaise application ; car bien loin de croire que son mauvais remede, & l'avortement que je prévoyois qu'il exciteroit, fût un remede douteux en cette occasion, je croyois au contraire que c'étoit un désespoir certain ; & que c'eût été un très-bon remede, que de n'en point faire à cette femme en l'état où elle étoit, & de commettre pour lors sa guérison douteuse à la nature, en l'aidant seulement par un simple régime de vivre convenable à sa maladie.

OBSERVATION CCLXX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis huit jours, sans aucune cause manifeste que celle d'une grande fâcherie.

LE 11 Octobre 1680, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort en son ventre depuis huit jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer; cet accident lui étant arrivé sans aucune autre cause manifeste, que celle d'une grande fâcherie. Elle ne laissa pas néanmoins d'accoucher aussi heureusement de ce gros enfant mort, que si c'eût été d'un enfant vivant, & de se bien porter ensuite. Comme cette femme étoit très-sanguine & fort replette, la trop grande abondance de son sang contribua beaucoup à faire suffoquer son enfant en son ventre, par cette grande fâcherie, qui éteignit aussitôt la chaleur naturelle de celui qui se porta aussi en trop grande quantité, & avec trop de précipitation dans le corps de l'enfant, durant le tems de cette violente passion, de même que l'on voit la flâme d'un feu s'éteindre subitement par la trop grande abondance de la même matiere qui lui sert d'aliment, quand elle est en une quantité modérée.

OBSERVATION CCLXXI.

D'une femme qui avoit un squirre dans le bas-ventre depuis sept ans, qui étant enfin devenu de la grosseur de la tête d'un homme, la fit enfin mourir.

LE 12 Octobre 1680, j'ai vû une femme âgée de cinquante-deux ans, qui avoit un squirre dans le bas-ventre, qui s'y étoit formé depuis sept ans, lorsqu'à l'âge de quarante-cinq ans elle avoit perdu ses menstrues, après avoir eu durant quelque tems des pertes de sang. Ce squirre, à ce que me dit cette femme, avoit été durant six ans de médiocre grosseur. Mais depuis un an, il étoit devenu de la grosseur de la tête d'un homme; & quoiqu'il eût son principal siége vers la région de la matrice, je ne crus pas pourtant que ce fût le corps même de la matrice qui fût ainsi tuméfié; parce qu'en touchant cette femme je trouvai l'orifice interne de la matrice dans une disposition naturelle; ce qui n'auroit pas été assurément de la sorte, si ç'eût été le propre corps de la matrice qui eût été ainsi squirreux. Cette maladie qui étoit confirmée depuis un si long tems, me parut pour lors entiérement incurable, & devoir faire mourir certainement cette femme dans peu, comme il arriva quatre mois

après que je l'eus vûe en cet état. Le Chirurgien qui fit ouverture de son corps après sa mort, me dit trois jours ensuite, qu'il avoit trouvé en sa matrice, à ce qu'il prétendoit, une mole charnue pesant huit livres & demie, qui lui faisoit cette tumeur au bas-ventre, de la grosseur de la tête d'un homme; & qu'à côté de cette grosse tumeur il avoit aussi trouvé comme une seconde matrice d'une grosseur ordinaire. Mais je crois que ce Chirurgien, qui étoit fort ignorant en l'anatomie, s'étoit grandement trompé; & que ce qu'il avoit pris par inadvertance pour une seconde matrice, n'étoit véritablement que la matrice même, aux environs de laquelle, soit à l'un des testicules, comme je l'ai vû arriver en d'autres femmes, ou à quelqu'autre partie voisine, cette grosse tumeur squirreuse s'étoit formée. J'en ai rapporté un exemple très-considérable en l'Observation CCCLXXXIII. & ce qui me le faisoit conjecturer ainsi, étoit que six semaines avant que cette femme mourût, j'avois encore trouvé l'orifice interne de sa matrice dans une disposition aussi naturelle que celle où je l'avois trouvée la premiere fois que je la vis. Ce même Chirurgien me dit encore qu'il avoit trouvé outre cela dans le ventre de cette femme une autre tumeur squirreuse, de la grosseur du poing, vers le *pancreas*, & une autre semblable au côté gauche du diaphragme dans la poitrine.

OBSERVATION CCLXXII.

De l'heureux accouchement d'une femme, qui ayant eu trois ou quatre violens accès de fièvre tierce, en avoit été guérie par l'usage du quinquina, *douze jours avant que d'accoucher.*

LE 28 Octobre 1680, j'ai accouché une femme qui avoit eu il y avoit quinze jours trois ou quatre violens accès de fièvre tierce, qui m'obligerent après une saignée du bras de lui faire prendre le *quinquina*, par le moyen duquel remede sa fièvre cessa entierement; après quoi ayant été en bonne santé durant dix ou douze jours, elle accoucha fort heureusement d'un gros garçon qui se portoit fort bien. Cette expérience me fit manifestement connoître ce qui m'a été confirmé par beaucoup d'autres semblables, que les femmes grosses peuvent aussi sûrement user de ce remede pour ces sortes de fièvres, que les autres personnes, sans qu'il cause aucun préjudice à la mere ni à l'enfant.

OBSERVATION CCLXXIII.

D'une femme qui mourut de la petite vérole, n'ayant pas voulu être saignée, quoiqu'elle en eût grand besoin, lorsqu'elle fut surprise de cette maladie.

LE 16 Novembre 1680, je reçus l'enfant d'une femme, dont l'accouchement fut très-heureux pour la mere & pour l'enfant. Elle vuida beaucop plus dans les premiers jours de cette derniere couche qu'elle n'avoit fait en ses précédentes; & s'étant fort bien portée ensuite, elle fut surprise au bout de sept semaines de la petite vérole, & mourut au huitieme jour de cette pernicieuse maladie, qui étoit environ le tems auquel ses menstrues avoient toujours coutume de lui revenir après ses autres accouchemens. C'est pourquoi, comme elles n'avoient pas encore paru depuis cette derniere couche, je lui avois conseillé de se faire saigner dans le commencement de cette maladie, pour diminuer un peu la plénitude qui étoit plus grande en elle dans ce tems que dans un autre. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, à cause de la répugnance qu'elle avoit pour ce remede, qui, à ce qu'elle s'imaginoit sans raison, auroit pu faire rentrer sa petite vérole, cela contribua vraisemblablement à la faire mourir d'autant plutôt, joint qu'elle avoit été, comme j'ai dit, surprise de cette maladie dans un tems où toute l'habitude du corps n'ayant pas été repurgée par l'évacuation des menstrues, son sang avoit pour lors beaucoup plus de disposition à être entiérement corrompu, qu'il n'auroit eu en d'autre tems.

OBSERVATION CCLXXIV.

D'une femme qui ayant la fiévre depuis un mois, accoucha d'un enfant de sept mois, qui ne vécut que cinq jours.

LE 30 Novembre 1680, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de sept mois & cinq ou six jours, qui étoit proportionné en force & en grandeur de corps au terme où il vint, & à l'état où étoit la mere, qui avoit depuis un mois entier la fiévre, qui avoit été d'abord continue durant deux ou trois jours, & étoit ensuite devenue tierce & double tierce; pour raison de quoi son Médecin l'avoit fait saigner sept fois du bras; lesquelles saignées trop souvent réitérées en cette femme qui étoit d'une médiocre complexion, contribuerent bien plutôt à la faire accoucher prematurément de cet enfant, qui pour sa petitesse & foiblesse ne vécut que cinq jours, qu'à la guérir de la fiévre qui s'au-

gmenta encore, & lui dura près d'un mois après son accouchement. Et sur ce que j'avois conseillé à ce Médecin de se contenter de faire saigner cette femme une ou deux fois seulement, & de lui faire prendre ensuite du *quinquina* pour la guérison de sa fièvre, il me dit que mon métier étoit de l'accoucher quand il en seroit tems, & que le sien étoit de la guérir de la fièvre par les remedes qu'il jugeroit être les plus convenables. Mais il n'en put pas venir à bout, & ne voulut pas changer de sentiment, pour ne pas paroître acquiescer au mien, que je connoissois être assurément meilleur que le sien; car il est constant que la saignée ne guérit point ces sortes de fièvres, & qu'elle n'est seulement utile que pour ôter la plénitude qui auroit été suffisamment diminuée en cette femme, qui étoit, comme j'ai dit, de médiocre complexion, par une ou deux saignées seulement; après lesquelles si elle eût pris du *quinquina*, ainsi que je l'avois conseillé, elle auroit été indubitablement guérie de sa fièvre, & auroit ensuite pu porter son enfant jusqu'à terme, & en accoucher aussi heureusement qu'ont fait quantité d'autres femmes, qui ayant de pareilles fièvres, ont usé de ce remede par mon conseil après une seule saignée.

OBSERVATION CCLXXV.

D'une femme qui croyoit être véritablement en travail d'enfant, laquelle n'étoit pas seulement grosse.

LE 9 Décembre 1680, je fus à Saint-Germain-en-laye, pour une Dame qui m'avoit mandé pour l'accoucher, croyant être grosse de neuf mois entiers, & même être véritablement en travail d'enfant, ainsi que l'en avoit toujours persuadée & persuadoit encore sa Sagefemme que je trouvai auprès d'elle quand j'arrivai. Mais ayant aussitôt examiné moi-même l'état où elle pouvoit être, je reconnus d'abord & lui dis que non-seulement elle n'étoit point en travail, comme cette Sagefemme lui faisoit accroire, mais même qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée; de laquelle déclaration bien contraire à son attente, elle ne fut pas moins surprise que son mari, qui en fut si étonné qu'il faillit d'en tomber à la renverse. Cette Dame, qui étoit âgée de 38 ans, & mariée seulement depuis un an, avoit à la vérité le ventre presque aussi gros que si elle eût été effectivement grosse d'enfant & prête d'accoucher, & avoit senti depuis cinq mois entiers, à ce qu'elle me dit, des mouvemens en son ventre, qu'elle croyoit semblables à ceux d'un enfant; mais elle s'étoit bien trompée, car ce n'étoit, selon l'apparence, que certains tressaillemens que sentent ordinairement les femmes qui ont de ces sortes de fausses grossesses; son ventre s'étant ainsi tuméfié, parce que depuis tout le tems que cette fausse grossesse avoit commencé, elle n'avoit pas eu ses menstrues que

la moitié moins qu'elle avoit coutume de les avoir auparavant, lesqu'elles n'avoient pas même été si colorées qu'à l'ordinaire ; ce qui avoit été cause que toutes les parties de son bas-ventre en étoient devenues ainsi gonflées. Cette Dame étant fille avoit été assez maigre & délicate; mais depuis qu'elle fut mariée, elle devint d'un embonpoint extraordinaire, ayant tous les tégumens du ventre fort gras ; ce qui joint à son nombril que je trouvai extrêmement déprimé en-dedans, & à l'orifice interne de sa matrice qui étoit très-menu, me fit juger certainement qu'elle n'étoit point du tout grosse d'enfant, ainsi qu'elle avoit toujours cru jusqu'à ce moment; & comme elle avoit l'honneur d'être Femme-de-chambre de la Reine dont elle étoit aimée, Sa Majesté ayant la bonté de prendre soin de sa santé, me fit l'honneur de m'envoyer querir aussitôt que je fus arrivé à Saint-Germain, pour s'informer de moi de l'état où j'avois trouvé cette Dame qui lui avoit paru être grosse, aussibien qu'aux yeux de toutes les personnes de la Cour, durant un très-long tems, & qui en effet ne l'étoit aucunement, ainsi que je le déclarai à Sa Majesté, qui n'en fut pas moins étonnée que le furent plusieurs Dames de la premiere qualité qui étoient avec elle, lorsque j'eus l'honneur de lui parler. Le grand chagrin que cette Dame eut de n'être pas grosse, comme elle avoit cru, diminua peu-à-peu dans la suite la grosseur de son ventre, en diminuant son embonpoint, enforte qu'elle redevint de sa taille ordinaire après quelque tems, sans aucun autre accident.

OBSERVATION CCLXXVI.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 18 Janvier 1681, je vis une femme âgée de 35 ans, qui avoit un ulcere carcinomateux à l'orifice interne de la matrice, qui lui étoit arrivé après une évacuation continuelle de fleurs blanches depuis plusieurs années, & une perte de sang depuis deux mois. Mais comme cette femme avoit la réputation d'avoir été d'une vie peu reglée, je crus que cette prétendue évacuation de fleurs blanches ne venoit que de quelque gonorrhée virulente, qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce malin ulcere, qui la fit mourir cinq mois ensuite, comme je l'avois bien prédit ; car souvent les femmes déguisent le vilain nom de ces sortes de gonorrhées, qu'elles qualifient du terme honnête de fleurs blanches.

OBSERVATION CCLXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort par la faute de la Sagefemme, qui l'ayant voulu tirer par les pieds, n'en avoit pas pu venir à bout.

LE 24 Janvier 1681, j'ai accouché une femme d'un enfant que sa Sagefemme avoit voulu tirer par les pieds; mais n'en ayant pas pu venir à bout, elle avoit laissé périr cet enfant au passage sans même l'ondoyer, n'étant pas moins imprudente qu'elle étoit ignorante. Lorsque j'arrivai pour secourir cette femme, il étoit trop tard pour sauver son enfant; car il étoit déjà mort il y avoit près d'une heure. Je le trouvai sorti seulement jusqu'à la poitrine, cette ignorante Sagefemme attendant vainement qu'il prît des douleurs à la malade, pour achever de la délivrer de cet enfant auquel elle auroit pu facilement sauver la vie dans le commencement, si elle avoit été bien entendue en son art. Mais ce qui contribua beaucoup à accélérer d'autant plutôt la mort de cet enfant, est que dans l'état où je le trouvai, ayant le corps fortement engagé au passage, le cordon de son ombilic en étoit entierement comprimé; de sorte que par cette forte compression le mouvement du sang étant tout-à-fait intercepté dans ce cordon, cela fut cause de la mort soudaine de l'enfant, à quoi le refroidissement de ce cordon qui étoit au-dehors, avoit encore aidé, en causant aussi le même mauvais effet.

OBSERVATION CCLXXVIII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier venoit le cul devant, & le second se présentoit en la posture naturelle.

LE 2 Février 1681, j'ai accouché une femme âgée de 34 ans, de deux enfans mâles vivans, laquelle n'ayant pas eu d'enfans depuis huit ans, avoit été beaucoup plus incommodée dans cette derniere grossesse que dans les précédentes, & accoucha dix ou douze jours devant le terme de neuf mois complets, ayant eu les jambes fort enflées durant le dernier mois de sa grossesse, comme ont coutume d'avoir toutes les femmes qui sont grosses de deux enfans. Aussitôt que je l'eus accouchée du premier de ces enfans qui venoit le cul devant, je rompis la membrane des eaux du second, comme on doit toujours faire, soit qu'il vienne en la posture naturelle, comme venoit celui-ci, soit qu'il se présente en toute autre posture, afin d'en accélérer plus promptement

ment la sortie, pendant que le passage est tout préparé. Faute d'user de cette méthode, qui est la meilleure, quand une femme a deux enfans, l'on voit souvent des Sagefemmes laisser mal-à-propos languir une femme durant une journée entiere & quelquefois davantage, après qu'elle est accouchée d'un enfant ; la nature qui a été débilitée par l'accouchement du premier enfant, n'ayant plus assez souvent la force de pousser d'elle-même dehors le second, qui reste ainsi en danger de la vie, s'il n'est promptement secouru en rompant, comme j'ai dit, les membranes dont il est enveloppé, qui pourroient retarder sa sortie. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun.

OBSERVATION CCLXXIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit une grande perte de sang.

LE 3 Février 1681, j'ai accouché une femme au terme de sept mois & demi de sa grossesse, de deux enfans mâles vivans, laquelle avoit une grande perte de sang qui la mettoit en très-grand danger de la vie, qu'elle auroit certainement perdue le même jour, si je ne l'eusse accouchée de ces deux enfans, que je fus obligé de retourner pour les tirer par les pieds, immédiatement après avoir rompu les membranes de leurs eaux. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul & même arrierefaix qui leur étoit commun. Par ce prompt secours je sauvai la vie à cette femme, & procurai en même tems le Baptême à ces deux enfans, qui en auroient été privés en périssant en son ventre par la grandeur de cette perte de sang, qui avoit déjà causé à la mere plusieurs foiblesses réitérées.

OBSERVATION CCLXXX.

D'une femme qui accoucha toute seule, quoique son enfant vînt les pieds devant.

LE 25 Mars 1681, je vis une femme qui venoit d'accoucher toute seule ; quoique son enfant vînt par les pieds, la nature l'ayant poussé d'elle-même dehors, aussi-bien que l'arrierefaix. Mais c'étoit un enfant de huit mois, dont la médiocre grosseur avoit beaucoup contribué à aider la nature à l'expulser de la sorte, sans quoi il auroit été impossible à cette femme de se délivrer ainsi d'elle-même de cet enfant, s'il avoit été entiérement à terme & aussi gros que tous les autres enfans

qu'elle avoit eus auparavant, lesquels venant tous en mauvaise posture, auroient certainement fait mourir la mere, si je ne l'eusse secourue, comme j'avois fait en cinq ou six de ses précédens accouchemens. Cette expérience nous peut confirmer que dans tous les accouchemens prématurés au-dessous de cinq mois, il ne faut pas beaucoup se mettre en peine de la mauvaise situation de l'enfant, aux femmes qui ont déjà eu d'autres enfans à terme, parce que le volume de tout le petit corps de ces derniers avortons n'égalant pas la grosseur de la tête d'un enfant à terme, n'empêche pas qu'ils ne puissent bien être expulsés en quelque mauvaise posture qu'ils se présentent.

OBSERVATION CCLXXXI.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la face.

LE 16 Avril 1681, j'ai accouché une petite femme âgée de 33 ans, de son premier enfant qui étoit fort gros & présentoit la face devant. Lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, il y avoit trois jours entiers qu'elle étoit en travail, & deux jours que les eaux de son enfant étoient écoulées: & comme il n'étoit pas possible en ce tems-là de le mettre en une bonne situation, pour espérer que la nature le pût pousser d'elle-même dehors, & qu'il n'y avoit pas lieu de le retourner, pour le tirer ensuite par les pieds, à cause que toute la matrice étant à sec & disposée à l'inflammation, on eût fait à la mere une violence mortelle, qui n'auroit pas manqué de faire aussi périr l'enfant dans l'opération, quand il auroit été encore vivant; je fus obligé pour ce sujet, & à l'instante priere de tous les parens de cette femme pour lui sauver la vie, de lui tirer du ventre son enfant en la situation qu'il étoit avec le crochet, ayant une certitude morale qu'il étoit mort, à cause des humidités cadavéreuses qui sortoient de la matrice de cette femme, & que suivant son rapport, elle ne l'avoit point senti remuer depuis un jour & demi. Néanmoins, après avoir ainsi tiré cet enfant, il ne me parut aucune corruption en tout son corps; ce qui pouvoit faire croire qu'il n'y avoit vraisemblablement que peu d'heures qu'il étoit mort, la puanteur des humidités qui sortoient de la matrice, ne venant que des humeurs extrêmement échauffées qui avoient croupi en-dedans durant tout le tems de ce long & laborieux travail; nonobstant lequel cette femme, par le moyen du secours que je lui donnai dans cette urgente nécessité, se porta bien ensuite.

OBSERVATION CCLXXXII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant présentoit un bras.

LE 19 Avril 1681, j'ai accouché une femme d'un enfant de huit mois vivant, qui présentoit un bras que je repoussai au dedans de la matrice; après quoi ayant retourné cet enfant, je le tirai par les pieds. Sa naissance fut accélérée d'un mois entier, par un voyage que la mere avoit fait depuis quelques jours dans une voiture assez rude, qui avoit contribué à la mauvaise situation de l'enfant, qui au lieu de se tourner directement pour venir la tête la premiere, qui est la situation naturelle, s'étoit tourné de travers, un de ses bras s'étant ainsi engagé dans le passage. Cela fait manifestement connoître qu'il n'y a point de tems dans tout le cours de la grossesse, où les femmes doivent plus se tenir de repos que dans le neuvieme mois, parce que c'est environ ce tems-là que l'enfant a coutume de tourner pour prendre la situation naturelle, qui est d'avoir pour lors la tête en-bas, pour la présenter la premiere en naissant; de sorte que si la femme vient à faire quelque exercice qui lui donne quelque extraordinaire agitation, l'enfant au lieu de se tourner en droite ligne, se tourne de travers. Cependant par un abus qui est aussi grand qu'il est commun, on recommande à toutes les femmes grosses de faire bien de l'exercice dans les derniers mois de leur grossesse, afin qu'elles en accouchent plus heureusement, à ce que l'on prétend. Mais l'expérience nous fait tous les jours connoître que c'est un pernicieux conseil qui cause souvent de très-fâcheux accouchemens, soit en excitant des pertes de sang funestes, soit en faisant prendre une mauvaise situation à l'enfant pour la raison que je viens d'expliquer.

OBSERVATION CCLXXXIII.

D'une femme dont tous les enfans mouroient en son ventre au terme de six mois & demi.

LE 31 Mai 1681, j'ai vû une femme âgée de 35 ans, de tempérament fort attrabilaire, qui venoit d'avorter au terme de six mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre depuis dix ou douze jours, sans s'être aucunement blessée. Elle avoit déjà eu trois ou quatre mauvaises couches précédentes au même terme ou environ, avec de pareils accidens, qui étoient qu'en ce tems elle ne sentoit plus mouvoir

son enfant, mais elle sentoit seulement certains soulevemens de la matrice; & vuidoit quelque peu de sang durant douze ou quinze jours avant son avortement. Les arrierefaix de cette femme étoient tout squirreux, à quoi contribuoit beaucoup son tempérament attrabilaire; ce qui faisoit que ses enfans étant devenus grands, & ayant pour lors besoin d'une nourriture plus abondante, & n'en pouvant pas recevoir une suffisante, à cause de cette disposition squirreuse de l'arrierefaix, mouroient ainsi en son ventre sans aucune autre cause manifeste.

OBSERVATION CCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 20 Juin 1681, j'ai accouché une femme qui couroit grand risque de perdre la vie, à cause d'une grande perte de sang, dont elle fut tout d'un coup surprise, après l'avoir eue médiocre, & seulement de tems en tems durant quinze jours. Cette femme étoit grosse pour lors de huit mois; & cette perte de sang lui étoit d'autant plus dangereuse, qu'elle lui étoit venue de s'être blessée en tombant par deux différentes fois. Je lui tirai son enfant vivant, après avoir rompu les membranes de ses eaux & l'avoir retourné par les pieds, & nonobstant l'extrême danger de la vie où la mere & l'enfant étoient pour lors, ils se porterent tous deux très-bien ensuite.

OBSERVATION CCLXXXV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant mort au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse.

LE 12 Juillet 1681, j'ai délivré une jeune femme âgée de 20 ans d'un petit enfant mort, dont elle avorta au terme de quatre mois & demi de sa premiere grossesse, après s'être blessée le jour précédent en tombant sur les genoux. Mais comme cet enfant me parut fort corrompu, aussi-bien que l'arrierefaix, & que cette femme me dit que depuis quelque tems elle n'avoit pas senti remuer son enfant, & que ses urines avoient été extraordinairement épaisses, je crus que la cause externe de sa chûte avoit seulement accéléré ce que la cause interne auroit certainement excité dans peu. Cette femme qui étoit d'un temperament sanguin, étant devenue grosse une seconde fois, appréhendoit fort de tomber dans le même accident qui lui étoit arrivé en sa premiere grossesse; mais ayant suivi le conseil que je lui avois donné, de se faire saigner dès le second mois de sa grossesse, elle en fut préser-

vée, comme elle l'a pareillement été dans toutes ses autres grossesses suivantes, ayant eu depuis ce tems-là six enfans vivans, dont je l'ai accouchée fort heureusement à terme.

OBSERVATION CCLXXXVI.

D'une femme qui avoit été traitée jusqu'au terme de huit mois qu'elle accoucha d'un enfant, comme si elle eût seulement un squirre de matrice.

LE 31 Août 1681, j'ai vu une Demoiselle grosse de huit mois, qui avoit été traitée depuis six mois entiers par un ancien Médecin, comme si elle eût eu un squirre de matrice; pour raison de quoi ce Médecin, qui ne connoissoit pas sa grossesse, l'avoit fait saigner quantité de fois des bras & des pieds, & baigner trente-cinq fois & purger bien autant, s'étant lourdement laissé tromper par cette Demoiselle, qui étant mariée secrettement avec un Officier domestique du même logis où elle demeuroit, lui avoit celé le soupçon de grossesse qu'elle avoit lieu d'avoir, ne croyant pas toutefois elle-même pouvoir être effectivement grosse, à cause qu'elle n'avoit jamais souffert, à ce qu'elle me dit, l'introduction de la partie de son mari, qui me confirma la même chose. Mais après avoir examiné cette Demoiselle en présence de son mari, je les assurai tous deux que la tumeur de son ventre étoit causée par une vraie grossesse d'enfant, & non point par un prétendu squirre de matrice, comme le Médecin l'avoit cru jusqu'alors. Je leur dis même qu'elle accoucheroit dans peu de jours, ainsi que je le reconnus par les dispositions qui étoient en elle, lui recommandant au reste de ne pas prendre un dernier remede que ce Médecin lui avoit apporté lui-même, l'assurant qu'il y avoit beaucoup plus de confiance qu'en tous les précédens qu'il lui avoit ordonnés, & que c'étoit un nouveau secret qu'il avoit appris depuis peu, dont ceux qui le lui avoient enseigné, avoient vu des cures admirables en de semblables maladies que la sienne. Mais elle me dit que c'étoit la trop grande appréhension qu'elle avoit que ce dernier remede ne la fatiguât encore plus que tous les autres, qui l'avoit obligée de me consulter avant que de le prendre, & que puisque je l'assurois qu'elle étoit effectivement grosse d'enfant, ce qu'elle me protesta avoir toujours ignoré jusqu'alors, elle commettroit entierement sa guérison à la seule nature, comme je lui conseillois; ce qu'ayant fait, elle accoucha deux jours ensuite d'un enfant vivant, mais très-foible & tout émacié, qui fut reçu par une Sagefemme à qui cette Demoiselle avoit déclaré en secret sa grossesse, après m'avoir consulté. Son mari étant venu quelques jours ensuite chez moi, pour me remercier du salutaire conseil que j'avois donné à sa femme, me dit qu'elle étoit heureusement tirée d'affaires, sans aucune participation de son

Médecin, qui attribuant sa guérison au dernier remede qu'il lui avoit apporté, qu'elle n'avoit pas pris, vantoit hautement l'admirable effet qu'il avoit produit, à ce qu'il croyoit. Sur cela je dis au mari qu'il étoit obligé de tirer le Médecin de l'erreur où il étoit, en lui déclarant la chose comme elle s'étoit passée, afin qu'en autre pareille occasion il pût prendre garde à n'être pas déçû, comme il avoit été en celle de sa femme. Mais il me dit que la nécessité de ses affaires ne lui permettant pas que ce Médecin eût connoissance de leur mariage, il aimoit mieux le laisser dans son erreur se vanter par-tout, comme il faisoit, de la guérison de sa femme par l'effet de son prétendu remede, que de lui communiquer leur secret. Mais l'ignorance de ce Médecin ne me parut pas moins grande que l'erreur où il avoit été, en ce qu'attribuant la guérison du prétendu squirre de la matrice de cette femme au seul effet de son remede, il ne reconnut pas qu'il s'étoit effectivement trompé, ne prenant pas garde qu'un squirre de matrice confirmé depuis un si long tems, n'auroit pas pu, sans une espece de miracle, recevoir une si prompte guérison; & cette Demoiselle s'étoit aussi bien trompée elle-même, ne croyant pas avoir pu devenir grosse, à cause qu'elle n'avoit pas souffert aucune introduction de la partie de son mari, ne sçachant pas que la conception ne laisse pas quelquefois de se faire, comme il lui étoit arrivé, par la seule éjaculation de la semence de l'homme, qui est reçue & succée, s'il faut ainsi dire, par la matrice qui en est desireuse, quand elle est directement dechargée à sa seule entrée.

Observation CCLXXXVII.

D'une femme accouchée depuis dix jours, qui avoit une inflammation de matrice qui lui avoit causé des mouvemens convulsifs.

Le 18 Septembre 1681, je vis une femme accouchée de son premier enfant depuis dix jours, laquelle avoit une grosse fiévre avec grande tension du ventre, où elle sentoit une extrême douleur venant d'une inflammation de la matrice, qui la nuit précédente lui avoit causé des mouvemens convulsifs. Les vuidanges de cette femme n'avoient été depuis le second jour de sa couche, que de simples sérosités sans aucune teinture de sang, ce qui avoit été cause que la partie la plus grossiere de l'humeur, qui auroit dû s'écouler, étant demeurée embarrassée dans la substance de la matrice, avoit fait cette inflammation; & comme les parties enflammées retiennent ordinairement les humeurs qui s'en devoient écouler, cela étoit cause que cette femme ne vuidoit presque rien qu'une simple sérosité, comme je viens de dire; ce que voyant le Chirurgien qui l'avoit accouchée, il lui avoit fait donner depuis trois jours des lavemens extrêmement âcres, croyant lui procurer par leur moyen une plus convenable évacuation de vuidanges; mais

au contraire l'acrimonie de ces remedes trop irritans n'avoit servi qu'à augmenter davantage l'inflammation de la matrice, qu'il auroit pu prévenir bien plus facilement par quelques saignées. Cette femme étoit en si mauvais état, quand je fus appellé pour lui donner mon conseil, que je la crus pour lors en très-grand danger de la vie; & quoique je connusse que la saignée étoit le meilleur remede que l'on pût faire à la malade, je crus néanmoins qu'ayant attendu trop tard à lui donner ce secours, il pourroit lui être inutile, sçachant bien que cette dangereuse maladie est beaucoup plus facile à prévenir, qu'à guérir quand elle est arrivée; cependant comme il y avoit encore quelque peu d'espérance que ce remede qui avoit été négligé, lui pourroit être salutaire, je la fis saigner par deux fois du bras dès ce même jour, & du pied deux jours ensuite; & au lieu de ces lavemens âcres que ce Chirurgien qui l'avoit accouchée, lui avoit fait prendre fort mal-à-propos dans l'état où elle étoit, je ne lui fis donner que de simples décoctions anodines & émollientes, & lui fis faire des fomentations sur le ventre, mettant sur toute la région de la matrice des linges trempés dans ces mêmes décoctions tiedes, & les renouvellant de tems en tems, à proportion qu'ils se desséchoient, lesquels remedes ayant produit le bon effet que j'en avois espéré, firent en peu de jours cesser entierement l'inflammation de la matrice, & tous les accidens qui l'accompagnoient; après quoi la malade se porta bien. L'on doit remarquer qu'en ces sortes d'occasions où la matrice souffre inflammation, l'on doit préférer d'abord la saignée du bras comme je fis celles-ci, à la saignée du pied, qui ne doit pour lors être pratiquée qu'après que la plénitude a été suffisamment diminuée par quelques saignées du bras; car si on faisoit d'abord la saignée du pied, on augmenteroit encore la fluxion sur la partie qui est affligée d'inflammation.

OBSERVATION CCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui après neuf ans de stérilité, ayant eu un seul enfant, redevint stérile par l'augmentation de son embonpoint.

LE 26 Septembre 1681, j'ai accouché une femme âgée de trente-trois ans de son premier enfant qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenue grosse qu'après neuf années de stérilité depuis son mariage, laquelle n'a point eu d'autre enfant, étant redevenue stérile depuis ce tems-là, quoiqu'elle ait toujours paru être d'un fort bon tempérament. Cette femme étoit à la vérité du nombre de celles qui ne sont stériles que pour un certain tems, & qui changeant avec l'âge leur premier tempérament, deviennent fécondes. Mais sa fécondité étoit si petite, qu'elle dégénéra aussitôt en sa précédente stérilité, par le grand embonpoint qui lui sur-

vint dès qu'elle fut accouchée de ce seul & unique enfant ; les humeurs qui auroient dû contribuer à la génération d'autres enfans, étant consumées par l'augmentation de cet embonpoint, comme on le voit arriver à beaucoup de femmes, qui de fécondes qu'elles étoient auparavant, deviennent stériles quand elles deviennent extraordinairement grasses.

OBSERVATION CCLXXXIX.

D'une femme qui mourut six jours après être accouchée assez heureusement d'un très-gros enfant, par les fâcheux accidens qui lui survinrent au troisieme jour.

LE 30 Septembre 1681, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant vivant, qui vint naturellement sans aucune autre difficulté, sinon que la mere vuida tout d'un coup les eaux de son enfant vingt heures devant que d'accoucher ; durant tout lequel tems elle n'eut que de très-petites douleurs, qui ne produisoient aucun effet ; après quoi lui en étant survenu de bonnes, elle accoucha assez heureusement en une demi-heure. Cette femme étoit sujette à avoir de grandes pertes de sang immédiatement après être accouchée, qui lui causoient des foiblesses durant deux ou trois heures, comme il lui arriva durant cette derniere, où elle vuida des caillots de sang excédant la grosseur des deux poings, l'extrême grosseur de ses enfans & de l'arrierefaix qui leur étoit proportionné, contribuant beaucoup à lui causer cet accident. Mais après qu'elle fut revenue de ces premieres foiblesses, elle se porta assez bien jusqu'au troisieme jour, auquel tems il lui survint une grande fluxion érésipélateuse qui occupoit toute la joue, l'oreille & la gorge du côté gauche, avec une très grande douleur de tête accompagnée de fiévre & de quelques mouvemens convulsifs, qui la firent mourir à la fin du sixieme jour de son accouchement. Je crus pour lors qu'on ne pouvoit pas attribuer la cause de la mort de cette femme à d'autre cause qu'au transport qui s'étoit fait vers la tête d'un sang trop échauffé, qui ayant déjà fait quelque impression aux membranes du cerveau dès le tems de son travail, y avoit causé une inflammation dans la suite vers le troisieme jour après l'accouchement, dans le tems de la plus grande ardeur de la fiévre de lait, laquelle inflammation avoit produit cette fluxion érésipélateuse qui avoit paru au-dehors, & les autres fâcheux accidens qui firent mourir cette femme.

OBSERVATION CCXC.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre depuis près d'un mois.

LE 3 Octobre 1681, j'ai accouché une femme d'un enfant de six mois, qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis près d'un mois, qu'elle étoit tombée rudement sur les genoux, ne l'ayant point senti remuer depuis tout ce tems-là, nonobstant quoi elle s'étoit assez bien portée, sentant seulement de tems en tems certains soulevemens de son ventre, comme il arrive assez souvent aux femmes qui portent des enfans morts de cette nature; lesquels soulevemens de ventre viennent de quelque bouillonnement & fermentation qui se fait des eaux de l'enfant, & des autres humeurs qui sont contenues en la matrice échauffée & travaillée par la résidence de l'enfant mort. Cette femme nonobstant cet accident, ne laissa pas d'accoucher assez heureusement de cet enfant mort, & de se bien porter ensuite.

OBSERVATION CCXCI.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant qui se portoit assez bien, quoiqu'elle eût une grosse fièvre continue depuis huit jours, causée par une érésipele qui lui occupoit toute la tête.

LE 30 Octobre 1681, j'ai accouché une femme âgée de 35 ans, d'une habitude assez replete, au terme de huit mois, d'un enfant qui se portoit assez bien, vu le dangereux état où étoit sa mere, qui avoit depuis huit jours une grosse fièvre continue avec redoublemens, & une érésipele par toute la tête, qui en étoit devenue extrêmement enflée & douloureuse, aussi-bien que toute la face; ce qui m'obligea de la faire saigner par trois fois du bras en différens jours; après quoi ayant eu une notable diminution de sa fièvre & d'un violent vomissement qu'elle avoit eu auparavant presque continuel, elle accoucha dans le fort de cette fièvre maligne; & quoique son enfant fût venu de la sorte au terme de huit mois, il ne laissa pas de se bien porter dans la suite; & comme la nature avoit eu la force de pousser au-dehors par cette fluxion érésipélateuse l'humeur qui par sa malignité n'auroit pas manqué de faire mourir cette femme, si les parties intérieures de la tête n'en avoient pas été entierement délivrées, cela fut cause qu'elle échappa heureusement; ce qui n'arriva pas à celle dont j'ai rapporté l'histoire en l'Observation CCLXXXIX, laquelle mourut au sixieme jour après

son accouchement, parce que la tumeur érésipélateuse qui lui parut seulement au troisieme jour de sa couche vers la joue, l'oreille & la gorge du côté gauche, venoit de l'inflammation qui étoit déjà aux membranes & aux parties intérieures du cerveau, ainsi qu'il me parut par les accidens qui précéderent sa mort.

OBSERVATION CCXCII.

D'une femme qui avorta au sixieme mois de sa grossesse d'un enfant mort qui présentoit le bras.

LE 7 Novembre 1681, je vis une femme qui avorta d'un enfant mort au sixieme mois de sa grossesse. Il y avoit douze ou quinze jours qu'elle s'étoit blessée en allant dans une voiture trop secouante; ce qui lui causa des douleurs de ventre durant tout ce tems; à la fin duquel elle vuida ses eaux en grande abondance, sans aucune véritable douleur; & comme son enfant présentoit le bras, la Sagefemme croyant d'abord que c'étoit le pied, n'y prenant pas garde, le tira dehors jusqu'à l'épaule; ce qui avoit engagé l'enfant dans une plus mauvaise posture qu'il n'étoit au commencement. Les choses étant en cet état, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, je repoussai au-dedans ce bras ainsi sorti: mais comme toutes ses eaux étoient entiérement écoulées depuis un jour entier, & que l'orifice de la matrice étoit trop peu ouvert, & trop dur, pour y pouvoir introduire ma main sans violence, afin de retourner l'enfant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de cet enfant, que d'en tenter pour lors l'extraction trop forcée, prévoyant bien que comme il étoit fort petit, il pouvoit facilement être expulsé en la mauvaise posture qu'il étoit, quand la matrice auroit été suffisamment dilatée; parce que cette femme avoit déjà eu un autre enfant d'une juste grosseur, dont elle étoit accouchée à terme; ce qui arriva en effet douze heures ensuite, comme je l'avois prédit; la nature ayant d'elle-même poussé cet enfant dehors, par le moyen des douleurs qui survinrent après un lavement que je lui fis donner, qui dilaterent suffisamment la matrice. Mais la Sagefemme qui étoit restée auprès de cette femme, ne s'étant pas servi de cette occasion, laissa refermer la matrice, & ne la put pas délivrer de l'arrierefaix, qui resta encore au ventre de la mere durant six heures: après quoi la nature l'expulsa d'elle même, comme elle avoit fait l'enfant, & cette femme ayant été ainsi heureusement délivrée, se porta bien ensuite. Mais je suis certain que si j'avois voulu tenter l'extraction forcée de cet enfant, comme on m'en requéroit, lorsque je vis cette femme, la violence qu'il eût fallu faire en ce tems pour dilater suffisament sa matrice, à y pouvoir introduire la main, auroit pû être très-préjudiciable à la vie de la mere, que je préservai de ce danger, en com-

mettant prudemment l'expulsion de cet enfant à la nature, pour les raisons que j'ai déclarées.

OBSERVATION CCXCIII.

D'une femme qui eut une grande perte de sang, causée par une subite frayeur & par la rétention d'un simple faux germe.

LE 13 Novembre 1681, j'ai vu une femme, qui croyant être grosse de deux mois, eut une subite frayeur, qui lui causa aussitôt des douleurs dans le ventre, & une perte de sang qui lui arriva dès la nuit du même jour : laquelle fut si grande qu'elle le fit tomber cinq ou six fois en de grandes foiblesses, dont elle auroit crû devoir mourir, si je ne l'eusse assurée que les pertes de sang n'étoient point ordinairement dangereuses, quelque grandes qu'elles soient, sinon celles qui arrivoient dans les grossesses avancées, & qu'elle ne couroit aucun risque de la vie ; parce que le soupçon de grossesse qu'elle avoit, n'étoit pour lors que de deux mois ; & qu'outre cela sa perte de sang, quoique très-abondante, ne venoit que d'un simple faux-germe, qu'elle vuida quelques jours ensuite en plusieurs parcelles membraneuses, par la seule opération de la nature, sa matrice ne s'étant pas ouverte suffisament pour l'en pouvoir tirer avec la main ; de sorte qu'il me parut que la frayeur subite qu'eut cette femme, n'avoit seulement fait qu'accélérer l'expulsion de ce faux-germe, que la nature auroit indubitablement tentée dans peu, comme il arrive qu'elle fait ordinairement, se délivrant presque toujours de ces sortes de corps étranges devant la fin du troisieme mois.

OBSERVATION CCXCIV.

D'une femme qui mourut six jours après avoir été accouchée par un Chirurgien qui lui avoit laissé une partie de l'arrierefaix en la matrice.

LE 24 Novembre 1681, je vis une femme qui avoit été accouchée depuis six jours par un Chirurgien, qui lui ayant laissé une partie de l'arrierefaix dans la matrice, avoit encore tenté une seconde fois quelques heures ensuite, de tirer ce qui en étoit resté, sans en avoir pû venir à bout, quoiqu'il s'estimât être des plus capables en l'art des accouchemens. Mais comme il avoit fait une extrême violence à la malade, pour tâcher de la délivrer, il lui survint aussitôt une grosse fiévre avec grands redoublemens, tension de tout le ventre, & grande dureté très-douloureuse de la matrice, causée par l'inflammation qui s'y étoit faite, & au-

tres pernicieux accidens, qui firent mourir cette femme dès ce même jour que je la vis, ainsi que je l'avois prédit ; & comme elle étoit déjà à l'agonie, lorsque je fus mandé pour la secourir, en essayant, ainsi que ses parens m'en prioient instamment, de lui tirer de la matrice cette partie de l'arrierefaix qui y étoit restée, je ne voulus pas seulement la toucher, parce qu'il n'y avoit plus pour lors aucune espérance de pouvoir sauver la vie par cette opération à cette femme, qui étoit, comme je viens de dire, effectivement agonisante. On me dit néanmoins que ce Chirurgien avoit toujours donné jusqu'alors espérance, que la nature rejetteroit bien elle-même de la matrice cette partie de l'arrierefaix qu'il n'en avoit pû tirer ; & que dans cette vaine espérance il avoit fait saigner la malade par deux fois du pied, & lui avoit fait prendre plusieurs potions & plusieurs lavemens âcres, qui au lieu de produire le bon effet qu'il en attendoit, avoient encore aidé à augmenter l'inflammation de la matrice, en augmentant la fluxion d'humeurs sur cette partie irritée par la violence de l'opération. Si j'eusse été appellé dès le commencement pour voir cette femme, j'aurois premierement conseillé à ce Chirurgien de commettre plûtôt entierement à la nature l'expulsion de l'arrierefaix, que de faire aucune violence à la matrice pour l'en tirer, & l'aurois encore empêché d'en tenter cette seconde fois l'extraction : car pour lors la matrice qui avoit déjà été bien irritée par la premiere opération, devoit encore avoir moins de disposition à la souffrir ; & au lieu de faire saigner du pied la malade, comme il avoit fait dans la suite, je lui aurois plûtôt conseillé de la faire saigner du bras, pour détourner la trop grande fluxion sur la matrice ; & ne lui aurois fait donner aucun lavement âcre, comme il fit aussi mal-à-propos ; mais seulement de simples décoctions, pour tempérer l'inflammation qui survint à la matrice qui avoit été par trop irritée ; car on doit observer que l'orifice de la matrice étant toujours fort dur & resserré durant tout le tems que cette partie souffre inflammation, ne peut pas pour lors permettre l'expulsion, ni l'extraction des corps étranges qui sont contenus en elle ; lesquels y sont contenus jusqu'à ce que cet orifice se soit relâché suffisamment par la cessation, ou par une grande diminution de l'inflammation.

OBSERVATION CCXCV.

D'une femme qui ayant la fiévre quarte depuis six semaines, avorta d'un petit fœtus *de la grosseur d'une petite mouche à miel.*

LE 8 Décembre 1681, j'ai vu une femme, qui après avoir été surprise d'une perte de sang considérable, croyant pour lors être grosse de deux mois & demi, venoit de vuider parmi des caillots de sang, une poche membraneuse de la grosseur d'un œuf de poule, pleine d'eau, au milieu de laquelle je trouvai un petit *fœtus* de la grosseur d'une très-petite mouche à miel ; lequel apparemment avoit cessé de grandir, & de vivre

depuis six semaines, que cette femme avoit eu la fiévre quarte; le corps de ce petit avorton étant resté de la même proportion qu'il pouvoit avoir, lorsque les violens accès de la fiévre de la mere avoient détruit en lui le principe de vie.

OBSERVATION CCXCVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant qui étoit extrêmement gros & mort, présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 29 Janvier 1682, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mort, qui présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic. Mais comme lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, son enfant étoit tout à sec, par l'entier écoulement de ses eaux depuis un jour & demi, & qu'il eût fallu faire une trop grande violence à la mere pour repousser tout-à-fait ce bras, qui restoit toujours au passage, sans en pouvoir être déplacé, en tirant un des pieds de l'enfant, que j'y avois amené pour le retourner, je jugeai qu'il étoit moins dangereux pour la mere, de tronquer le bras de cet enfant mort, pour le tirer ensuite plus facilement que de faire un trop violent effort à la mere, pour repousser ce bras, qui empêchoit par son fort engagement au passage, que le corps de l'enfant pût en se retournant suivre l'attraction de ses pieds. Ayant donc par cette raison tronqué ce bras, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant, par la grande flétrissure du cordon de l'ombilic qui étoit tout froid, & sans aucun battement, depuis plus de six heures qu'il étoit sorti, j'achevai ensuite de tirer l'enfant par les pieds. Il est certain que si je n'eusse agi de la sorte en cette occasion, la mere n'auroit pas manqué de mourir, à cause de l'extrême violence qu'il eût fallu lui faire, pour lui tirer ce gros enfant mort, sans en tronquer le bras, comme je fis au grand soulagement de cette femme, qui nonobstant un si laborieux accouchement, se porta bien dans la suite.

OBSERVATION CCXCVII.

D'une femme qui étant avortée d'un petit enfant de deux mois & demi vivant, ne put être délivrée de l'arriere-faix qui resta dans la matrice durant un mois.

LE 7 Mars 1682, je vis une femme, qui n'étant grosse que de deux mois & demi, avorta en ma présence d'un petit enfant vivant, qui remua manifestement les bras & les jambes, ouvrant même la bouche durant une demi-heure. Je l'ondoyai aussitôt que la mere l'eût poussé d'elle-

même dehors ; ce qu'elle fit avec une grande perte de sang. Mais comme cet enfant étoit très-petit, & que la matrice ne s'étoit dilatée qu'à proportion de la petitesse du corps mollasse de cet avorton, l'arrierefaix resta au-dedans de la matrice, n'y ayant pas lieu de le tirer, à cause que l'épaisseur & la dureté de l'orifice interne qui étoit fort resserré, ne permettoient pas qu'on le pût dilater sans une trop grande violence, qui auroit pû causer dans la suite une très-dangereuse inflammation de cette partie. Mais la rétention de cet arrierefaix augmenta tellement la perte de sang, que la mere en tomba par plusieurs fois en de grandes foiblesses durant le premier jour; après quoi cette même perte de sang s'étant un peu calmée durant un jour ou deux seulement, eut encore par intervalles pendant trois semaines entieres plusieurs fâcheuses récidives, sans que la matrice pût jamais être suffisamment dilatée pour pouvoir d'elle-même expulser cet arrierefaix qui y étoit demeuré, ni qu'il en pût être tiré sans violence ; & comme il resta durant tout ce tems adhérent au fond de la matrice, cette adhérence fut cause qu'il ne se convertit point d'abord en suppuration, comme il arrive ordinairement, lorsqu'étant tout-à-fait détaché de la matrice, il n'a plus aucune communication de vie avec elle : de sorte que la véritable suppuration de cet arrierefaix n'ayant commencé qu'au bout de ces trois semaines de tems, la malade vuida ensuite ce corps étrange en plusieurs parcelles séparées durant plus de huit jours, & resta ainsi un mois entier à se délivrer de l'arrierefaix de ce petit avorton : ce que la plûpart des femmes font en trois ou quatre jours, & ordinairement avant le neuvieme jour. Mais ce qui contribua beaucoup à cette grande longueur de tems, fut que les vives racines de cet arrierefaix empêcherent qu'il ne se détachât de la matrice, où il étoit adherent, & qu'il n'en fut expulsé qu'avec peine ; à quoi contribua aussi beaucoup le peu de dilatation de son orifice interne. Pendant les huit derniers jours que dura la suppuration de cet arrierefaix, cette femme eut, comme il arrive ordinairement en ces sortes de dispositions, la fiévre avec plusieurs redoublemens accompagnés de grande douleur de tête, & de suffocations de matrice, après quoi cette partie ayant été purifiée de l'infection de cette suppuration, cette femme se porta bien dans la suite ; ayant couru beaucoup moins de risque, en commettant entierement à la nature l'expulsion de cet arrierefaix ainsi resté dans la matrice, que si je l'en eusse délivrée par l'opération de la main, qui ne se pouvoit pas faire sans une violence, qui auroit certainement rendu le remede plus préjudiciable que la maladie. Il faut remarquer que ce petit avorton, que je vis vivant durant une demi-heure, eut bien la force de remuer les bras & les jambes ; mais qu'il n'en eut pas assez pour pouvoir pousser aucun cri, ni former aucune voix ; quoique je lui visse ouvrir manifestement la bouche par plusieurs fois ; car tous les avortons n'ont pas ordinairement de voix devant la fin du troisieme mois, leur poumon n'ayant pas encore pour lors la force de pousser l'air avec assez d'impétuosité pour former aucun cri.

OBSERVATION CCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois son enfant en son ventre.

LE 21 Mars 1682, j'ai accouché une femme d'une très-grosse fille, qu'elle avoit portée, à ce qu'elle croyoit, près de dix mois entiers en son ventre; ce qui me parut bien vraisemblable par la supputation du tems que je l'avois jugée grosse dans le commencement, & par la force & la proportion de son enfant, qui étoit une fois plus gros que tous les autres enfans, dont je l'avois accouchée auparavant au terme de neuf mois. Cela me confirma que tous les enfans qui passent le terme ordinaire, sont toujours beaucoup plus gros que les autres.

OBSERVATION CCXCIX.

De deux femmes accouchées depuis deux mois, qui avoient une fâcheuse tumeur au côté du bas-ventre.

LE 28 Mars 1682, je vis une femme accouchée depuis deux mois, à laquelle il étoit survenu, quelques jours auparavant, une tumeur au côté du bas-ventre, tirant vers l'aîne droite, laquelle procédoit de la partie la plus grossiere de ses vuidanges, qui n'ayant pas eu une suffisante évacuation, étoit restée embarrassée dans toutes les parties latérales de la matrice, & de ses ligamens de ce même côté, qui se tuméfia beaucoup, causant d'extrêmes douleurs à la malade, accompagnées de fiévre & de fréquentes foiblesses; & étant venu enfin à abscéder, obligea d'y faire ouverture, pour donner une libre issue à trois palettes de matiere qui y étoit contenue, semblable à une espece de lie de vin rouge & de vin blanc, qui auroit été mêlée; après quoi toute cette grosse tumeur ayant suppuré durant cinq semaines, cette femme se porta mieux de jour en jour, & guérit heureusement de cette fâcheuse maladie, qui l'avoit mise en extrême danger de la vie. Plusieurs Médecins qui avoient vû cette femme avant que cette tumeur vînt à abscéder, avoient essayé de la guérir par de fréquens purgatifs, qui au lieu de produire l'effet qu'ils en espéroient vainement, n'avoient servi qu'à irriter d'autant plus le mal, en augmentant la fluxion sur cette partie, aussi-bien que la douleur; car l'humeur qui cause ces sortes de tumeurs, étant toujours hors des voies de la purgation, & ne pouvant pas, pour ce sujet, être évacuée par les médicamens purgatifs, il ne falloit pas s'étonner, si la malade au lieu de recevoir du soulagement de son mal, en avoit encore

été plus incommodée toutes les fois qu'on l'avoit voulu purger. Les remedes qui sont les plus convenables à ces sortes de tumeurs, sont principalement la saignée du bras, qui pour lors est préférable à la saignée du pied, pour détourner en évacuant la plénitude, le trop grand dépôt d'humeurs qui se fait sur ces sortes de tumeurs, qui sont toujours très-douloureuses ; & les simples émolliens & résolutifs appliqués sur la partie, ou bien les suppuratifs, si l'on y sent une manifeste collection de matiere, afin d'en accélérer la maturité. Six semaines ensuite je vis encore une autre femme, qui avoit une pareille tumeur au côté du bas-ventre, depuis sept semaines qu'elle étoit accouchée, & qui procédant de même cause que celle de cette autre dont j'ai parlé, me parut aussi être grandement disposée à abscéder : mais je doutai que l'issue de sa maladie fût aussi bonne que celle de cette premiere ; parce que cette derniere étoit d'une complexion très-délicate. Je lui donnai le même conseil que j'avois donné à l'autre, & lui recommandai bien sur-tout d'éviter toutes sortes de médicamens dieurétiques & purgatifs ; que j'ai toujours reconnus être très-préjudiciables à ces sortes d'indispositions.

Observation CCC.

D'un enfant nouveau-né qui vomit durant les deux ou trois premiers jours une matiere toute noirâtre, & ne laissa pas de se bien porter dans la suite.

Le 10 Avril 1682, j'ai accouché une femme, d'une fille forte & robuste, qui quoiqu'elle fût venue naturellement, & qu'elle n'eût souffert aucune violence dans l'accouchement de sa mere, eut durant le premier jour un vomissement de flegmes mêlés de quelque peu de sang ; après quoi elle vomit en ma présence, durant près de deux jours, une matiere toute noirâtre, que je crus ne pouvoir venir que d'une bile de cette couleur, ou du pur *meconium* des intestins, ou bien du sang même qui s'étant épanché par l'effort de ces vomissemens dans le fond de l'estomac, & y ayant séjourné durant quelque tems, avoit acquis cette couleur noirâtre, qui paroissoit dans les excrétions de ce vomissement. Mais quoi que ce fût, cet enfant ne laissa pas de se bien porter dans la suite, & la mere aussi.

OBSERVATION CCCI.

D'un enfant nouveau-né qui mourut le même jour qu'on lui eut mal coupé le filet de la langue.

LE 12 Avril 1682, il arriva un accident bien extraordinaire à une femme qui étoit accouchée assez heureusement d'un bel enfant mâle, qui se portoit très-bien, après être demeurée au lit durant la plus grande partie du tems de sa grossesse, afin de pouvoir porter, comme elle avoit fait, jusqu'à terme cet enfant qui lui étoit unique, ayant usé de cette précaution, à cause qu'elle étoit accouchée auparavant plusieurs fois d'enfans morts avant terme : Mais hélas ! la grande joie qu'elle eut d'être ainsi heureusement accouchée de ce dernier enfant, fut bientôt changée en l'extrême tristesse qu'elle eut, de ce que son Chirurgien ayant voulu couper le filet, qu'il prétendoit que cet enfant avoit, lui ouvrit par inadvertance un vaisseau du dessous de la langue, dont il sortit une si grande abondance de sang, qu'il mourut le même jour ; cet enfant ayant vraisemblablement avalé beaucoup de sang, qui s'étant caillé en son estomac, l'avoit enfin suffoqué ; joint à celui qui étoit aussi distillé en même tems dans sa poitrine. Mais il me paroît que la seconde faute que fit ce Chirurgien, de n'avoir pas eu l'industrie d'arrêter cette hémorragie, fut encore plus grande que la premiere, qu'il pouvoit facilement réparer en faisant seulement chauffer le bout d'une simple sonde, pour en cautériser le vaisseau ouvert ; moyennant quoi il auroit indubitablement arrêté avec sûreté dans le même moment ce flux de sang, qui fit ainsi misérablement périr ce pauvre enfant, sans même que ce Chirurgien le crût seulement en danger ; à cause qu'il ne voyoit pas que l'enfant rejettât par la bouche une quantité de sang bien considérable ; mais il ne prenoit pas garde, qu'à mesure que le sang sortoit du vaisseau ouvert, l'enfant en avaloit une partie, qui se caillant, comme j'ai dit, en son estomac, & une autre partie distillant dans sa poitrine, fut cause qu'il en fut suffoqué le même jour.

OBSERVATION CCCII.

D'une femme grosse de sept mois, qui ayant une fièvre continue avec une fluxion de poitrine, mourut dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

LE 13 Avril 1682, je vis une femme grosse de sept mois, malade depuis douze jours de fièvre continue avec fluxion de poitrine, pour raison de quoi son Médecin l'avoit fait saigner neuf fois du bras ;

desirant avec impatience qu'elle fût accouchée, dans l'espérance qu'il avoit que la nature se dégageant par les vuidanges de l'accouchement, cette femme pourroit plus facilement guérir de sa maladie. Mais lorsque je la vis, je fus d'une opinion bien contraire; car je jugeai que l'extrême danger où elle étoit, augmenteroit encore davantage par son accouchement, s'il arrivoit durant cette fâcheuse maladie, qui ne permettroit pas à la nature, qui en étoit presque accablée, de bien régler dans la suite l'évacuation des vuidanges, comme il arriva en effet; car cette femme étant accouchée, ainsi que son Médecin avoit desiré, trois jours après que je l'eus vûe, mourut dès le lendemain, comme je l'avois bien prédit. Si j'eusse été appellé plûtôt pour voir cette femme, j'aurois bien approuvé qu'elle eût été saignée du bras deux ou trois fois seulement, ou quatre fois tout au plus; mais je n'eusse jamais consenti qu'on l'eût saignée jusqu'à neuf fois, comme on avoit fait, de crainte que ces trop fréquentes saignées ne contribuassent, ainsi qu'elles avoient fait, autant que sa maladie, à la faire accoucher prématurément: car dans l'état d'une pareille maladie, au lieu d'estimer l'accouchement comme un remede salutaire, on le doit regarder comme un très-pernicieux remede, qui est ordinairement funeste en ces sortes d'occasions; étant semblable à ces mauvais ports remplis de dangereux écueils, qui font faire naufrage aux Pilotes qui y réfugient inconsidérément leur vaisseau, pour éviter une tempête, qui leur auroit été moins funeste, que le malheureux asyle qu'ils ont recherché, dans l'espérance d'y trouver leur salut.

OBSERVATION CCCIII.

D'une femme qui avoit une descente de matrice causée par les efforts d'une violente toux, & par ceux qu'elle avoit faits pour aller à la selle, après avoir eu le ventre resserré durant vingt jours.

LE 21 Mai 1682, je vis une femme qui avoit une descente de matrice, qui lui étoit arrivée par une grande toux, & par les violens efforts qu'elle avoit faits pour aller à la selle, après avoir eu le ventre resserré durant vingt jours entiers, lesquelles deux causes jointes l'une à l'autre, avoient d'autant plus facilement contribué à lui faire venir cette maladie, qui l'obligea de porter durant quelque tems un pessaire, que je lui mis dans le col de sa matrice, afin de l'empêcher de retomber; lui recommandant de s'assujettir à prendre tous les deux jours de petits lavemens de simple eau de riviere, pour s'entretenir la liberté du ventre, afin d'éviter les violens efforts qu'elle étoit obligée de faire, pour aller à la selle, quand elle l'avoit trop resserré; & de se faire saigner par deux fois du bras, & d'user journellement du syrop de capillaire & du lait d'ânesse, pour calmer la toux dont elle étoit fort incommodée; comme aussi d'éviter toutes sortes de médicamens purgatifs.

OBSERVATION CCCIX.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang, avorta environ le troisieme mois de sa grossesse, d'un fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une grande mouche à miel.*

LE même jour 22 Mai 1682, j'ai délivré une femme d'une fausse couche qu'elle eut environ le troisieme mois de sa grossesse: c'étoit une femme fort sanguine, à qui j'avois conseillé de se faire saigner dès le premier mois, pour tâcher à la garantir de cet accident : mais elle n'avoit pas voulu croire le bon conseil que je lui avois donné ; & avoit mieux aimé suivre la mauvaise coutume que beaucoup d'autres ont, d'attendre qu'elles soient grosses de quatre mois & demi, pour se préserver de cet accident, qui leur arrive le plus souvent avant la fin du troisieme mois ; & comme cette femme avoit pour lors une grande perte de sang, je tirai de sa matrice un arrierefaix de l'épaisseur d'un bon doigt, & large comme les deux tiers de la paume de la main, quoique le *fœtus*, qui étoit encore enfermé dans ses membranes, dont les eaux s'étoient écoulées il y avoit une heure, ne fût pas plus gros qu'une grande mouche à miel. Il ne faut pas néanmoins inférer de-là, que l'enfant ne soit pas plus grand au terme que cette fausse couche étoit arrivée ; car ce petit avorton ne paroissoit pas être de plus de vingt-cinq jours. Mais il y avoit apparence qu'il s'étoit flétri environ ce tems-là, son principe de vie ayant été détruit, & que n'ayant pas profité durant un long espace de tems, il étoit demeuré dans la matrice, & s'étoit conservé dans ses eaux, jusqu'au tems que cette fausse couche arriva à cette femme, qui se porta fort bien après que je l'eus ainsi délivrée.

OBSERVATION CCCV.

De l'accouchement d'une femme dont la grossesse avoit été ignorée par son Médecin dans le commencement ; laquelle femme fut difficile à délivrer de son arrierefaix dont le cordon se rompit.

LE 5 Juin 1682, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois ; d'un garçon qui se portoit très-bien ; laquelle s'étant trouvée mal au commencement de sa grossesse, qu'elle ignoroit pour lors, avoit été saignée, par le conseil de son Médecin, plusieurs fois du bras & du pied, & purgée un mois durant, & même baignée ; nonobstant quoi elle avoit conservé sa grossesse, dont je lui donnai des assurances cer-

taines, lorsque lassée de tous les remedes qu'elle avoit pris inutilement, elle m'avoit consulté étant grosse de près de quatre mois. Mais ayant ainsi heureusement accouché cette femme, la voulant délivrer de son arrierefaix, le cordon qui étoit extrêmement petit & foible, s'en détacha entierement vers sa racine, quoique je n'eusse pas fait la moindre violence pour le tirer; incontinent après quoi sa matrice se referma si exactement, que je n'y pus introduire qu'avec peine deux ou trois doigts de ma main; sentant un grand étranglement vers son orifice interne qui s'étoit aussitôt fortement contracté. Mais ayant dilaté peu à peu sans violence cet orifice, & ayant pris avec deux ou trois doigts la partie la plus avancée de cet arrierefaix, qui étoit ainsi resté au-dedans de la matrice, je fis suivre peu à peu le reste de son corps que je tirai tout entier. Au huitieme jour de la couche de cette femme, elle vuida tout d'un coup de la matrice, par un fort grand flot, près de trois palettes de vuidanges corrompues, qui étoient d'une extrême puanteur; ce qui avoit été cause, que depuis deux jours que ses vuidanges avoient été entierement supprimées, elle avoit été fort incommodée de vapeurs, & d'une grande douleur de tête; lesquels accidens étant beaucoup diminués après cette subite excrétion de vuidanges corrompues, elle se porta très-bien dans la suite. Il faut remarquer qu'outre la petitesse & la foiblesse du cordon, ce n'est pas tant la forte adhérence de l'arrierefaix à la matrice, que la subite contraction de son orifice interne, qui ne permettant pas que le corps de l'arrierefaix, quoiqu'entierement détaché, en puisse facilement être tiré, est cause que ce cordon, quand il est trop foible, se rompt & s'en détache ainsi quelquefois entierement.

Observation CCCVI.

D'une femme qui ayant tous les accidens d'une pleurésie lorsqu'elle accoucha, ne laissa pas de se bien porter dans la suite.

Le 8 Juin 1682, j'ai accouché une femme qui avoit depuis vingt-quatre heures un fort accès de fièvre, avec tous les accidens d'une pleurésie; pour raison de quoi je la crus d'abord en très-grand danger de mourir, quoiqu'elle fût accouchée très-heureusement. Néanmoins elle se porta bien dans la suite, ayant seulement eu trois ou quatre accès de fièvre *quinte*; & comme elle eut durant les six premiers jours de sa couche un petit flux de ventre, qui fut cause qu'elle eut très-peu de vuidanges, je la fis saigner du pied, dans l'appréhension que sa fièvre ne s'augmentât; après quoi ayant eu un manifeste soulagement elle se porta bien.

OBSERVATION CCCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoux.

LE 9 Juin 1682, j'ai accouché une jeune femme de vingt ans, au huitieme mois de sa grossesse, qui avoit une perte de sang, causée par une violente chûte qu'elle avoit faite sur les genoux, quatre jours auparavant. Elle n'eut durant tout son travail que de méchantes douleurs dans le ventre, qui n'avoient aucune impulsion en bas. Cette perte de sang venoit de ce que son arrierefaix s'étoit intérieurement détaché en partie, par la violente secousse de cette chûte. Mais comme elle ne perdoit du sang que médiocrement, & que sa matrice se dilatoit peu à peu, je commis son accouchement à la nature; me contentant seulement de rompre les membranes des eaux de l'enfant, afin que dans l'impulsion des douleurs, ces membranes qui sont attachées dans toute la circonférence de l'arrierefaix, ne le fissent pas détacher davantage de la matrice, & n'augmentassent pas pour ce sujet, la perte de sang avant la sortie de l'enfant, qui fut heureusement poussé dehors, une petite demi-heure après que j'eus ainsi rompu les membranes des eaux; mais cet enfant étoit mort dans le ventre de sa mere, qui ne l'avoit pas senti remuer depuis plus de douze heures; quoique sa perte de sang n'eût commencé à paroître à l'extérieur, que depuis cinq ou six heures. Cette perte de sang avoit donné une appréhension d'autant plus grande à cette jeune femme, qu'elle sçavoit que sa propre mere étoit morte d'un pareil accident, qui lui étoit arrivé après une pareille chûte, au même terme de sa grossesse. La fille fut néanmoins plus heureuse que sa mere; car elle se porta bien après que je l'eus ainsi secourue dans son accouchement.

OBSERVATION CCCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui n'étoit que de sept mois, présentoit un genou & une main, sa naissance ayant été accélérée par la rude agitation d'un carosse.

LE 26 Juin 1682, j'ai accouché une femme d'un enfant vivant de sept mois, qui présentoit un genou & une main; pourquoi faire je gliſſai les doigts de ma main dans le pli du genou, les conduisant le long de la jambe jusqu'au pied, que j'amenai hors du passage; après quoi tirant l'enfant par ce seul pied, je dégageai facilement le second pied,

qui suivit de soi-même la cuisse qui y répondoit ; laquelle étant pliée vers le ventre de l'enfant, sortit sans difficulté hors du passage, comme il arrive ordinairement, quand les enfans sont d'une médiocre grosseur, & que la femme a déjà eu d'autres enfans ; auquel cas il n'est pas besoin de se mettre en peine d'aller chercher le second pied de l'enfant, qui se dégage ainsi de soi-même assez souvent, en tirant seulement le premier pied : ayant donc facilement dégagé, & fait sortir de la maniere que je viens de dire, le second pied de l'enfant, & l'ayant joint au premier, les empoignant tous deux également, j'achevai aussitôt de le tirer. J'avois vu dès le jour précédent la mere, qui avoit déjà quelques dispositions au travail ; n'ayant toutefois que de fausses douleurs à cause de la mauvaise situation de son enfant, dont le genou qui se présentoit, n'étant pas encore pour lors assez abaissé, pour pouvoir être bien distinctement reconnu, faisoit une rondeur comme si c'eût été la tête d'un petit enfant. La naissance de cet enfant avoit été accélérée de deux mois entiers par la mere, qui avoit été le jour précédent dans un carosse assez rude de *Paris* à *Versailles*, & en étoit revenue le même jour, croyant qu'il n'y avoit aucun danger, ni pour la mere, ni pour l'enfant, d'accoucher à sept mois, comme beaucoup le croyent fort abusivement. Mais il est très-certain que ce terme, selon ce que j'en ai toujours reconnu, participe beaucoup plus de l'avortement, qu'il ne fait de l'accouchement naturel, qui n'arrive pas ordinairement que vers la fin du neuvieme mois ; la nature n'ayant pas coutume d'anticiper ce terme, sans y être excitée par quelque accident. C'est ce qui fit que l'enfant dont j'accouchai cette femme, étant très-petit & très-foible, comme sont tous les enfans de ce terme prématuré, mourut dès le lendemain, dont la mere fut elle-même la cause, pour avoir négligé de suivre le conseil que je lui avois donné, de ne pas faire ce voyage, qui auroit même pû lui être aussi funeste qu'à son enfant, si elle n'eut pas été aussi-bien secourue qu'elle le fut en son accouchement.

OBSERVATION CCCIX.

De l'accouchement d'une femme âgée de quarante-deux ans, qui eut un laborieux travail de son premier enfant durant quatre jours, l'arrierefaix de laquelle avoit un petit corps de même substance séparé de sa circonscription naturelle.

LE 13 Juillet 1682, j'ai accouché une femme âgée de quarante-deux ans, de son premier enfant, qui se portoit bien, quoique la mere qui étoit d'une habitude fort replete, eût été en travail durant quatre jours entiers ; pendant quoi je la fis saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang, étant trop échauffé par la grande agitation de son

long & laborieux travail, il ne s'en fît un transport au cerveau, qui lui auroit pu causer des convulsions, comme il arrive quelquefois en des accouchemens de cette nature. Cette femme à cause de la fatigue de son pénible travail étant fort échauffée, vuida beaucoup de sang immédiatement après être accouchée, quoique je l'eusse fait saigner deux fois durant son travail, comme j'ai dit; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'accouchemens laborieux, à cause que la grande agitation du travail échauffant extrêmement tout le sang, & lui redoublant de beaucoup son mouvement, il s'en fait pour cette raison une grande évacuation, aussitôt que la femme est accouchée. L'arrierefaix de son enfant avoit hors de sa circonscription naturelle, à un travers de doigt de distance, un petit corps charnu de même substance, de la largeur de trois doigts, & de l'épaisseur d'un demi-doigt; lequel petit corps n'étoit joint à l'arrierefaix que par les seules membranes; de sorte que ressemblant en figure à une espece de petit arrierefaix particulier, où il n'y avoit point de cordon, si s'étant entierement séparé de l'arrierefaix qui étoit bien figuré, il eût été retenu dans la matrice après l'accouchement, & que la femme ne l'eut vuidé que quelque tems ensuite, comme j'en ai vu des exemples; on n'eût pas manqué d'assurer que c'eût été un véritable faux-germe que cette cette femme avoit vuidé après son accouchement, quoique ce ne fût en effet que ce que je viens de dire.

OBSERVATION CCCX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude & la tête de côté.

LE 15 Juillet 1682, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit un coude & la tête de côté, lequel je tirai vivant après l'avoir retourné par les pieds. J'avois vu cette femme trois semaines auparavant, ayant dès-lors l'orifice interne de la matrice dilaté de la largeur de deux doigts, à travers laquelle dilatation l'on sentoit les membranes des eaux de son enfant, comme si elle eût dû accoucher demi-heure après, & l'on sentoit aussi très-manifestement la tête de l'enfant se bien présenter. Mais comme cette tête n'étoit pas pour lors fort abaissée vers le passage, cela fut cause que l'enfant qui étoit encore dans ses eaux, la tourna de côté dans la suite, & qu'il poussa aussi son coude en même tems au passage. C'étoit le douzieme enfant de cette femme, qui n'en avoit jamais eu aucun qui ne se fût présenté en mauvaise posture. Je l'avois heureusement accouchée de ses huit derniers que j'avois tous tirés vivans, les quatre premiers étant tous péris entre les mains des Sagefemmes qui l'en avoient accouchée. La petitesse de la taille de cette femme étoit la principale cause qui avoit fait que ses en-

sans n'ayant pas une pleine liberté de se bien tourner en son ventre ; s'étoient présentés en mauvaise situation.

OBSERVATION CCCXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 17 Juillet 1682, j'ai accouché une femme, dont l'enfant présentoit un coude avec sortie du cordon de l'ombilic. Je le tirai vivant, après l'avoir retourné par les pieds ; à quoi je fus obligé pour sauver la vie à l'enfant, qu'il auroit indubitablement perdue par le refroidissement & la compression du cordon de l'ombilic, qui d'ailleurs n'auroit pas pu se contenir réduit dans la mauvaise situation où étoit l'enfant, qui empêchoit que la nature le pût pousser d'elle-même dehors aussi promptement qu'il étoit nécessaire en cette occasion. Ce secours fut salutaire à la mere & à l'enfant, qui se porterent bien tous deux dans la suite.

OBSERVATION CCCXII.

De l'accouchement d'une femme qui eut des douleurs lentes durant trente heures, à cause de l'écoulement prématuré des eaux de son enfant, qui avoit le cordon noué d'un véritable nœud.

LE 18 Juillet 1682, j'ai accouché une jeune femme âgée de 20 ans, de son premier enfant qui venoit naturellement. Mais comme ses eaux avoient commencé à s'écouler dès le commencement de son travail, sans aucune dilatation de la matrice, ses douleurs resterent lentes durant trente heures, & ne devinrent bonnes qu'après que les eaux se furent entierement écoulées, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de travaux. Cette femme accoucha néanmoins très-heureusement d'un gros garçon qui se portoit bien. Je trouvai le cordon de son enfant noué d'un véritable nœud, semblable à celui de l'enfant d'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation CXXXIII. où j'ai expliqué la raison de ces sortes de véritables nœuds que l'on trouve quelquefois au cordon de quelques enfans dans le tems de leur naissance.

OBSERVATION CCCXIII.

D'une femme accouchée depuis un mois, qui ayant un trop grand alongement d'une des caroncules myrthiformes, *s'en fit retrancher le superflu.*

LE 23 Juillet 1682, une femme accouchée depuis un mois de son premier enfant, vint chez moi masquée, pour me prier instamment de remédier au trop grand alongement qui s'étoit fait d'une des caroncules *myrthiformes*, par le déchirement de la partie inférieure de la vulve, dans le tems de son accouchement, où elle n'avoit été aidée que par une Sagefemme, qui lui avoit fait, à ce qu'elle me dit, une extrême violence en cette partie; & comme l'alongement de cette caroncule, qui excédoit d'un travers de doigt l'éminence des levres de la vulve, déplaisoit fort à cette femme, je satisfis son desir en retranchant le superflu de cette caroncule par une ligature que j'y fis pour éviter le flux de sang. Elle fut parfaitement guérie en cinq ou six jours, & sa partie figurée comme elle le souhaitoit, par cette opération que je lui fis pour satisfaire à son instante priere, sans m'informer si c'étoit pour mieux plaire à son mari, à qui l'alongement extraordinaire de cette caroncule pouvoit paroître indécent.

OBSERVATION CCCXIV.

D'une femme qui avoit une perte de sang depuis un mois, causée par un faux germe, dans lequel il y avoit un petit fœtus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de seigle.*

LE 22 Août 1682, j'ai délivré une femme d'un faux germe, dans lequel je trouvai un petit corps blanc, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de seigle, lequel paroissoit être le corps d'un petit *fœtus* avorté, parce que l'on y voyoit comme deux petits points un peu plus obscurs vers la plus grosse extrémité de ce petit corps blanc, qui devoient être les yeux de cet avorton. Cette femme avoit pour lors soupçon d'être grosse de deux mois, & souffroit une perte de sang de tems en tems depuis un mois entier, au bout duquel tems sa perte de sang devint si grande, qu'elle vuida plus de quinze palettes de sang en deux heures de tems. Mais elle s'arrêta aussitôt que je l'eus délivrée de ce faux germe qui l'avoit causée, lequel n'étoit proprement qu'une espece d'arrierefaix de ce petit avorton, comme sont la plupart de ces

sortes de corps étranges que l'on nomme ordinairement faux germes, auxquelles la matrice en les moulant, s'il faut ainsi dire, en sa propre cavité, donne en se contractant une figure compacte & resserrée, semblable au gesier d'une volaille, après que les eaux qui étoient contenues dans leurs membranes, s'en sont écoulées, au lieu de laquelle figure ils avoient auparavant celle d'un œuf avorté qui n'a point de coquille, lorsque les eaux contenues dans leurs membranes n'en étoient pas encore écoulées.

OBSERVATION CCCXV.

D'une femme grosse de huit mois & demi, à laquelle, étant morte de maladie, on tira du ventre par l'opération césarienne son enfant qui étoit encore vivant.

LE 23 Août 1682, j'ai vu une femme grosse de huit mois & demi, qui ayant déjà été deux mois auparavant très-dangereusement malade d'une pleurésie, avoit depuis douze jours une fièvre continue avec quelque sorte d'aliénation d'esprit; pour raison de quoi je crus qu'elle ne passeroit pas trois jours sans mourir, comme il arriva en effet deux jours ensuite, ainsi que me dit un Chirurgien, qui peu de tems ensuite ayant été présent lorsque cette femme expira, lui avoit fait incontinent après sa mort l'opération césarienne, pour tâcher de sauver son enfant, qui avoit encore vécu deux heures après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere; car quoique la mort de la femme grosse soit ordinairement cause de celle de l'enfant qu'elle porte en son ventre, par l'entiere privation de la vie qu'elle lui communiquoit, néanmoins comme l'enfant a encore en soi un autre principe de vie séparé de celui de sa mere, il arrive quelquefois que l'on tire de la sorte du ventre des meres, incontinent après leur mort, des enfans qui sont encore vivans, comme étoit celui de cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION CCCXVI.

D'une femme qui ayant été stérile avec son premier mari durant plus de douze ans, fut féconde avec le second.

LE 30 Août 1682, un homme vint chez moi avec sa femme pour me consulter ensemble, l'homme prétendant que la stérilité de sa femme qui étoit âgée de 38 ans, étoit cause qu'il n'avoit point pu lui faire d'enfans depuis douze ans qu'ils étoient mariés, & la femme di-

sant naïvement que ne sçachant pas si c'étoit sa faute, elle vouloit bien permettre que je l'examinasse; ce qu'ayant fait, je trouvai qu'elle avoit l'orifice interne de la matrice extrêmement petit & recourbé en-dessus, ce qui paroissoit être vraisemblablement cause que cet orifice ne s'ouvrant pas autant qu'il étoit nécessaire, & n'étant pas directement situé, la semence n'y pouvoit pas être reçue pour la conception; & comme cette femme avoit été toujours bien réglée dans l'évacuation de ses menstrues, je crus que la cause de sa stérilité ne procédoit que de cette disposition de l'orifice interne de sa matrice; mais quelque tems après cette même femme étant devenue veuve par la mort de son mari, & s'étant ensuite remariée à un autre homme qui étoit vraisemblablement plus habile que son premier mari, elle devint grosse aussitôt après ce second mariage d'un fort gros enfant mâle, dont je l'ai accouchée le 20 Juillet 1684, étant pour lors âgée de 40 ans. Cet exemple nous fait manifestement connoître qu'il y a certaines femmes, qui, quoiqu'elles paroissent stériles avec certains hommes, sont néanmoins effectivement fécondes avec d'autres hommes, dont le tempérament a toute la correspondance nécessaire au leur.

OBSERVATION CCCXVII.

De plusieurs enfans & de quelques autres animaux qui étoient d'une figure monstrueuse.

LE 31 Août 1682, je vis à la Foire S. Laurent deux enfans mâles monstrueux & fort gros, qui étoient morts, dont les corps étoient joints ensemble vers la poitrine, lesquels un Chirurgien de mes Confreres avoit tiré, à ce qu'il me dit, du ventre d'une femme grosse à terme il y avoit cinq mois. Je vis aussi un autre enfant d'environ six mois, qui avoit la tête monstrueusement conformée, n'ayant point de cerveau, mais seulement une masse charnue rougeâtre comme ces enfans monstrueux, dont j'ai fait la description dans mon Traité des maladies des femmes grosses & accouchées. Outre cela je vis encore au même lieu un autre enfant monstrueux en figure, qu'un certain imposteur qui le montroit pour gagner, ou plutôt pour dérober de l'argent, disoit avoir été tiré il y avoit environ trois ou quatre ans du ventre d'une femme en la ville de *Toulouse*, qui l'avoit porté en son ventre, à ce qu'il supposoit, durant vingt-cinq ans. Mais c'étoit une pure imposture, qui me parut assez manifeste, en ce qu'ayant exaniné de près cet enfant qui étoit tout desséché, je trouvai que des dents qu'il avoit, avec lesquelles on supposoit encore qu'il étoit né, étoient des dents d'ivoire véritablement artificielles & ajoutées, aussi-bien que des yeux d'émail que l'on avoit mis à cet enfant, pour en rendre l'objet plus rare, & qu'on avoit aussi affecté de faire paroître cet enfant comme pé-

trifié, en insinuant par-dessous une peau gluante & artificielle, une mixtion de petits fragmens d'écailles ou d'os, ou d'autres matieres semblables, pour en rendre le corps plus ferme & comme écailleux. Mais les os de la tête de cet enfant étoient dans leur état naturel, & n'avoient que l'épaisseur & la solidité ordinaire. Je vis de plus au même lieu un chien vivant qui paroissoit hermaphrodite par la figure extérieure de ses parties, & qui avoit outre cela vers la queue deux jambes superflues qui étoient jointes l'une à l'autre, & n'étoient séparées que par les pattes; & je vis encore un autre chien & un chat, qui tous deux n'avoient point de jambes de devant; mais je doutai fort qu'on ne les eût retranchées dans leur jeunesse, quoique je ne visse aucune apparence de cicatrice en ces deux animaux qui étoient vivans.

Observation CCCXVIII.

D'une femme grosse de cinq ou six semaines, qui souffroit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par plusieurs pernicieux remedes dont elle avoit usé pour se faire avorter.

Le 20 Septembre 1682, j'ai vu une femme que je trouvai être grosse de cinq ou six semaines, quoiqu'elle eût fait tout son possible pour se faire avorter, il y avoit environ vingt jours, avec l'aide d'une méchante Sagefemme digne de la potence, qui lui avoit donné pour ce sujet plusieurs pernicieux remedes, & lui avoit fait une violence considérable pour faire ouvrir la matrice; sans qu'elle fût venue à bout de sa mauvaise intention; ce qui n'avoit servi qu'à lui causer de très-grandes douleurs dans tout le ventre, & principalement vers la région de la matrice, où elle souffroit une disposition inflammatoire, vuidant même quelque peu de sang de cette partie; & comme je lui eus fait entendre qu'outre l'horreur de son crime, que je lui représentai aussi fortement que le Directeur de sa conscience auroit pu faire, elle avoit risqué de se faire mourir elle-même, en voulant ainsi détruire sa grossesse, elle me dit qu'elle ne l'avoit fait que dans la pensée qu'elle avoit que l'enfant n'étant pas encore formé ni animé, à ce qu'elle s'imaginoit, il n'y avoit pas grand mal à se procurer l'avortement ou l'écoulement des semences dans ce commencement de grossesse; mais je lui fis bien connoître que cette pensée étoit très-mal fondée, & qu'elle étoit aussi pernicieuse que l'action qu'elle avoit tâché de commettre, étoit mauvaise. C'est cette fausse croyance du long tems que le *fœtus* demeure à être animé après la conception, qui donne lieu à beaucoup de femmes de peu de conscience de se procurer l'écoulement des semences conçues, & des avortemens dans les premiers mois de leur grossesse. C'est pourquoi je trouve qu'il seroit très-à-propos, pour évi-

ter un si pernicieux abus, d'obliger à un chacun de croire en cela ce qui me semble être très-véritable, qui est que dès le premier jour immédiatement ensuite de la conception, l'ame est effectivement introduite dans le petit point de matiere, vers lequel ont été concentrés tous les petits atômes des deux semences, qui étoient propres & disposés à l'entiere formation du corps du *fœtus*, qui pour n'être pas plus gros qu'un grain de millet dans ce premier commencement, & la matiere en étant très-délicate, ne pouvoit pas être sensible aux yeux de celui qui feroit l'ouverture du corps d'une femme morte par quelque accident dès le même jour ou le suivant de celui qu'elle auroit effectivement conçu. Mais les yeux de l'esprit nous peuvent bien faire voir ce que nous ne pouvons pas appercevoir par ceux du corps, & faire connoître que l'extrême petitesse, la mollesse & la délicatesse de ce point de matiere concentrée vers le milieu des semences conçues, n'est pas un obstacle à l'infusion & à la permanence de l'ame qui y réside; car il suffit pour cela que ce même point de matiere soit organisé par le parfait arrangement de tous les petits atômes dont il est formé immédiatement après la conception. Au reste ayant bien persuadé cette femme par mes raisons, & lui ayant conseillé tout ce que je jugeai être convenable pour raffermir sa grossesse, qui avoit été grandement ébranlée par les mauvais remedes qu'elle avoit faits pour la détruire, je la laissai dans l'intention qu'elle me témoigna avoir de suivre le bon conseil que je lui donnai. Mais comme elle m'étoit inconnue, je n'en ai pas sçu l'évenement, sinon que huit jours ensuite j'appris qu'elle se portoit bien mieux que dans le tems que je la vis, & qu'il y avoit pour lors grande espérance qu'elle pourroit conserver sa grossesse.

OBSERVATION CCCXIX.

De l'accouchement d'une jeune femme qui n'avoit pas quinze ans, qui fut trois jours en travail, à cause que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril.

LE 4 Octobre 1682, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, dont elle fut durant trois jours entiers en travail, tant parce que depuis quatre ou cinq jours elle avoit eu un petit flux de ventre, qui avoit apparemment accéléré l'heure de son travail, avant que la nature eût été bien disposée d'elle-même à entreprendre son opération, que parce que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril, qui le tenant comme bridé, empêchoit que les douleurs de la mere le pussent si facilement pousser au passage; ce qui étoit cause que durant les deux premiers jours de son travail on ne pouvoit toucher la tête de son enfant, qui étoit située si haut au-dessus des os *pubis*,

qu'on ne sentoit que le vuide des eaux avec leurs membranes; auxquelles deux causes de la longueur du travail de cette femme, on pouvoit ajouter une troisieme, qui étoit sa grande jeunesse; car elle n'avoit pas pour lors encore quinze ans, & n'avoit jamais eu ses menstrues qu'une seule fois devant que de devenir grosse; elle ne laissa pas néanmoins, après ces trois jours de travail, d'accoucher assez heureusement & de se bien porter ensuite & son enfant pareillement.

OBSERVATION CCCXX.

D'une femme que l'on croyoit hydropique, qui avorta de deux enfans de quatre mois & demi, dont elle étoit grosse, ainsi que je l'en avois assurée.

LE 6 Octobre 1682, je vis une femme qui étoit très-infirme depuis plusieurs mois, que l'on croyoit être hydropique, à cause de l'extrême tension de son ventre, & qu'elle ne sentoit aucun mouvement d'enfant. Mais l'ayant examinée, je trouvai qu'elle étoit effectivement grosse de quatre mois & demi ou environ, & je préjugeai même pour lors qu'elle l'étoit de deux enfans, & que c'étoit ce qui faisoit la grande tension de son ventre, la foiblesse de ses enfans, & la quantité de leurs eaux étant cause qu'elle ne les avoit pas encore senti remuer manifestement. Il lui étoit arrivé ce qui est ordinaire à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, qui étoit d'être beaucoup plus incommodée que dans ses autres précédentes grossesses, d'avoir le ventre bien plus gros & plus également tendu en rondeur de tous côtés, & d'avoir les jambes fort enflées. Mon prognostic se trouva vrai; car cinq ou six jours ensuite que je l'eus vue, elle avorta de deux enfans mâles, qui étoient néanmoins vivans, & qui n'avoient qu'un arrierefaix commun; ils étoient si foibles, qu'ils expirerent peu après, mais la mere se porta bien ensuite.

OBSERVATION CCCXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec le cordon de l'ombilic.

LE 25 Octobre 1682, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle vivant, qui présentoit le bras devant avec le cordon de l'ombilic; ce qu'ayant bien reconnu à-travers les membranes des eaux, je les rompis aussitôt que la matrice me parut assez dilatée pour y pouvoir introduire ma main sans violence; après quoi ayant repoussé en-dedans le

bras de l'enfant & le cordon de l'ombilic qui se présentoient ensemble au passage, je retournai en même tems l'enfant & le tirai par les pieds; la mere & l'enfant ayant évité par le secours que je lui donnai le grand danger de la vie où ils étoient tous deux, se porterent très-bien ensuite. Il faut donc remarquer que lorsqu'on s'apperçoit qu'un enfant se présente en mauvaise posture, devant que les membranes des eaux soient rompues, il ne faut pas toujours attendre que ces membranes se rompent d'elles-mêmes; car il faut quelquefois les rompre, comme je fis en cette femme dont je viens de parler, lorsque la matrice est suffisamment dilatée à y pouvoir introduire aisément la main; quoi faisant, on retourne l'enfant avec une bien plus grande facilité, sans faire violence à la matrice, quand il est encore dans toutes ses eaux, qui n'étant pas écoulées, & faisant une espece de vuide joint à leur humidité, rendent l'opération beaucoup moins laborieuse pour la mere & pour l'enfant que lorsque les eaux étant entiérement évacuées, la matrice vient à embrasser immédiatement de toutes parts le corps de l'enfant, que l'on ne peut retourner pour lors, sans faire une violence à la matrice, qui est souvent préjudiciable à la mere.

OBSERVATION CCCXXII.

D'une femme âgée de quarante huit ans, à qui l'on trouva après sa mort une tumeur de la grosseur d'une noix vers la corne droite de la matrice.

LE 2 Novembre 1682, j'étois présent à l'ouverture du corps d'une femme morte à l'âge de 48 ans, après dix jours d'une fiévre continue causée par une inflammation du foie; & comme elle commençoit en cet âge à perdre ses menstrues & à en être tout-à-fait déréglée depuis un an ou deux, je lui avois conseillé plus d'un an auparavant de se faire saigner de tems en tems, pour suppléer à cette évacuation naturelle, jusqu'à ce que la nature eût été accoutumée à en être entierement privée. Mais n'ayant pas voulu suivre mon conseil, qui est le meilleur que l'on puisse donner aux femmes de cet âge, pour les préserver avec plus de sûreté de toutes les incommodités qui ont coutume de leur arriver en ce tems, elle fut surprise de cette mortelle maladie qu'elle auroit peut-être évitée par quelques saignées de précaution. Par l'ouverture de son corps après sa mort nous trouvâmes tout son foie de couleur cendrée & la ratte grandement tuméfiée, & sa matrice étoit une fois plus grosse qu'à l'ordinaire, étant pour lors en fluxion; car durant sa maladie il lui avoit paru quelque peu de menstrues, & même après sa mort l'on voyoit encore sa cavité un peu teinte de sang, & vers sa corne droite il y avoit une tumeur de même substance que le corps de la matrice, environ de la grosseur d'une petite noix, laquelle venoit vraisemblablement de l'extension qui s'en étoit faite dans

les grossesses de cette femme, laquelle extension ayant été trop grande vers cette partie, avoit été cause qu'après la contraction qui s'y étoit faite ensuite de l'accouchement, elle paroissoit d'une figure un peu irréguliere.

OBSERVATION CCCXXIII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement de son premier enfant, quoiqu'elle eût eu deux accès de convulsion.

LE 15 Novembre 1682, un de mes Confreres me requit de voir une femme qui étant depuis deux jours en travail de son premier enfant, avoit eu deux accès de convulsion; & comme pour lors les eaux de l'enfant qui se présentoit naturellement, n'étoient pas encore écoulées, & que l'orifice interne de la matrice n'étoit dilaté que de la largeur de deux doigts, étant néanmoins d'une substance assez mince & molle, ce qui donnoit lieu d'espérer que la nature étant un peu aidée, pourroit achever son opération, je conseillai de faire prendre à cette femme, après l'avoir fait saigner, une infusion de deux drachmes de séné, y mêlant le jus d'une orange aigre, afin de réveiller un peu les douleurs de l'accouchement qui étoient presque entierement cessées; ce qui ayant été fait, & la malade ayant vomi ce remede peu de tems après, je conseillai de lui en redonner un autre semblable, qui produisant le bon effet que j'en avois espéré, contribua beaucoup à faire accoucher heureusement cette femme cinq ou six heures ensuite. L'on doit aussi en pareille occasion rompre les membranes des eaux de l'enfant, aussitôt qu'elles sont assez préparées pour le pouvoir faire, comme je le recommandai à la Sagefemme qui assistoit cette femme, afin que par l'écoulement de ces eaux la grande distension douloureuse de la matrice venant à se relâcher, cela puisse contribuer à faire cesser la convulsion qui en pouvoit être causée.

OBSERVATION CCCXXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit vivant, présentoit le cul devant, & avoit continuellement vuidé le meconium *durant douze heures, avant qu'il fût tiré du ventre de la mere.*

LE 4 Décembre 1682, j'ai accouché une femme d'un gros enfant vivant qui présentoit le cul devant, & qui avoit continuellement vuidé le *meconium* durant douze heures, devant que je le tirasse du ventre de sa mere, n'ayant pas trouvé lieu de l'accoucher que dans le tems

tems que je le fis, parce qu'elle avoit vuidé tout d'un coup les eaux de son enfant sans douleur & sans aucune dilatation de la matrice; ce qui fut cause que considérant que l'enfant qui étoit fort gros, auroit certainement péri dans le tems de l'opération, si je l'eusse précipité, je ne voulus pas d'abord l'entreprendre, à cause du peu de dilatation de la matrice; joint à cela que la difficulté en auroit été d'autant plus grande, à cause que cette femme n'avoit jamais eu d'autres enfans, sinon un très-petit dont elle étoit avortée au quatrieme mois de sa premiere grossesse: de sorte qu'ayant attendu pour ce sujet que la matrice eût été suffisamment dilatée par le moyen des douleurs, pour y pouvoir introduire facilement ma main, j'en dégageai les deux pieds de l'enfant; après quoi les prenant tous deux joints ensemble, je le tirai aussitôt dehors étant vivant & se portant bien. Cet exemple me confirma ce que j'ai expérimenté en beaucoup d'autres, qui est que l'enfant, bien qu'il se présente en mauvaise situation, n'est pas ordinairement en un si grand risque de la vie, en différant de le tirer du ventre de sa mere, jusqu'à ce que la nature ait dilaté & amolli l'orifice interne de la matrice, autant qu'on le peut raisonnablement espérer, que si l'on s'efforçoit de faire l'opération devant que les passages fussent assez préparés & disposés à permettre facilement & sans trop de violence l'extraction de l'enfant.

Observation CCCXXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, qui avoit eu les deux levres de la partie fort tuméfiées.

Le 20 Janvier 1683, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles qui se portoient très-bien, nonobstant la délicatesse de la mere, qui étoit si maigre, qu'elle en paroissoit toute étique. Ces enfans avoient leurs arrierefaix si entierement séparés l'un de l'autre, qu'après la sortie du premier enfant, je délivrai la mere de l'arrierefaix de ce premier enfant, aussi facilement que si elle n'eût pas eu encore un autre enfant dans le ventre, dont je m'apperçus néanmoins aussitôt par le ventre de la mere qui restoit encore très-gros. Cette femme avoit vuidé les eaux de ce premier enfant quatre ou cinq jours devant que d'accoucher; nonobstant ce, je l'en délivrai très-heureusement aussibien que du second, dont les eaux n'étoient pas encore écoulées. Mais incontinent après la sortie du premier, je rompis les membranes du second, accélérant par ce moyen la sortie. Ces enfans se présenterent tous deux dans la posture naturelle, & vinrent au terme de huit mois & demi, la mere ayant eu durant un mois ou deux les levres de la partie fort tuméfiées, & les jambes enflées, comme il arrive ordinaire-

ment aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Si après avoir accouché cette femme de son premier enfant, je n'eusse porté la main sur son ventre, dont l'extrême grosseur me fit aussitôt connoître qu'il y en avoit encore un second, j'aurois pu la laisser sans la délivrer de ce second enfant, comme je l'ai vu arriver plusieurs fois à des Sage-femmes, qui ayant accouché & délivré des femmes d'un enfant & de son arrierefaix, leur en ont laissé par inadvertance un second dans le ventre, qui n'ayant pas été secouru dans le tems, est venu à y périr & à mettre la mere en grand danger de la vie. C'est pourquoi il faut toujours, incontinent après avoir accouché une femme d'un enfant, porter la main sur son ventre, pour reconnoître s'il n'y en a pas encore un second; & principalement si l'on voit que l'enfant qui est sorti, n'est que de médiocre grosseur, comme tous les jumeaux sont ordinairement; quoi faisant on ne fera jamais la faute de laisser ainsi un second enfant dans le ventre d'une femme accouchée.

OBSERVATION CCCXXVI.

D'une femme de soixante ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 22 Janvier 1683, je vis une femme âgée de 60 ans, qui après une entiere cessation de ses menstrues depuis douze ans, eut une perte de sang durant deux ou trois mois, qui fut suivie d'un ulcere carcinomateux, qui me fit croire pour lors qu'elle mourroit certainement devant six mois; ce qui arriva ainsi que je l'avois prédit. Il faut remarquer qu'il n'arrive jamais aux femmes de cet âge des pertes de sang après l'entiere cessation de leurs menstrues durant un long tems, que ces pertes ne procedent ou ne soient suivies de quelque disposition ulcéreuse de la matrice, qui les fait toujours infailliblement mourir dans la suite; nonobstant tous les remedes que l'on leur puisse faire, de sorte que l'on peut considérer les pertes de sang de cette nature, comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui cet accident arrive. J'ai vu une autre femme le 3 Janvier 1693, ayant une semblable maladie, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DCLXIX.

OBSERVATION CCCXXVII.

De la mauvaise coutume qu'un fameux Chirurgien avoit de se servir dans les accouchemens de beurre refroidi à la glace.

LE 6 Février 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant qui se portoit très-bien, laquelle me dit qu'elle sçavoit bien que je blâmois avec grande raison la mauvaise méthode qu'un fameux Chirurgien qui l'avoit accouchée de tous ses précédens enfans, avoit de se servir durant l'été dans l'accouchement des femmes, de beurre refroidi à la glace, afin qu'en étant rendu plus ferme, il le pût plus facilement introduire dans la matrice; ce qu'il avoit réitéré si souvent durant trois ou quatre heures à l'accouchement d'une de ses amies, que la tête de son enfant en avoit tellement refroidi par l'attouchement continuel de ce beurre froid par excès, que le pauvre enfant en mourut de rhume & de fluxion du cerveau, peu de tems après être né, duquel malheur ce Chirurgien avoit été cause vraisemblablement par son imprudence, ne prenant pas garde que le mauvais usage d'un beurre froid à la glace de la sorte, est capable de faire mourir les enfans, dont le cerveau, qui n'est pour lors couvert d'aucun os à l'endroit de la fontaine de la tête & de ses sutures, est très-facilement offensé par cet actuel refroidissement.

OBSERVATION CCCXXVII.

D'une femme qui étant accouchée dans le tems d'une fièvre continue qu'elle avoit depuis trois semaines, mourut six jours ensuite.

LE 7 Mars 1683, j'ai accouché une femme au huitieme mois de sa grossesse, qui étoit griévement malade depuis trois semaines d'une fièvre continue avec plusieurs redoublemens tous les jours & de fréquentes foiblesses, & une si grande oppression, qu'elle ne pouvoit aucunement se tenir couchée; tous lesquels accidens, qui étoient aussi accompagnés de fréquens vomissemens & de tressaillemens subits, lorsqu'elle commençoit seulement à s'assoupir, la firent aussi accoucher au huitieme mois de sa grossesse d'un enfant mort depuis peu en son ventre; & comme cette maladie que je crus dès-lors funeste, l'avoit presque réduite à l'extrémité avant son accouchement, il lui survint trois jours ensuite une grande fluxion de poitrine avec de très-grands redoublemens de sa fièvre qui la firent mourir à la fin du sixieme jour de son accouchement, quoiqu'il eût été autant heureux qu'on le pouvoit espérer dans une si dangereuse maladie.

OBSERVATION CCCXXIX.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement pour elle au terme de sept mois, de quatre enfans morts en son ventre, mourut elle-même malheureusement étant grosse à terme d'un cinquieme enfant qui périt avec elle.

LE 10 Avril 1683, je vis une femme âgée de quarante ans, qui étoit agonisante après deux jours entiers d'un laborieux travail, son enfant étant resté à cause de sa grosseur au passage sans pouvoir être poussé dehors, périt ainsi & fit mourir la mere, que l'on auroit peut-être sauvée, si la Sagefemme m'eût mandé assez à tems pour lui tirer cet enfant du ventre. Mais comme cette femme étoit à l'agonie lorsque je fus appellé, & qu'elle n'avoit plus la force d'en supporter l'opération, je ne pus pas lui donner aucun secours; & l'ayant laissée sans espérance, elle expira deux heures ensuite avec son enfant dans le ventre. Par l'ouverture qui fut faite de son corps immédiatement après sa mort, son enfant fut trouvé pareillement mort, ayant la tête extrêmement grosse & le col entouré du cordon de son ombilic, qui le tenant comme bridé, avoit beaucoup contribué à empêcher que cet enfant ne fût poussé dehors par les douleurs de la mere, qui avoit déjà eu auparavant quatre autres enfans qui étoient tous morts en son ventre vers le septieme mois de ses grossesses, dont elle étoit néanmoins accouchée assez facilement, à cause de la petitesse de ces enfans; de sorte que n'ayant aucun enfant vivant, & ayant porté ce dernier jusqu'au terme de neuf mois entiers, elle en avoit eu, aussi-bien que son mari, une extrême joie, ne sçachant pas que la cause de cette joie lui seroit ainsi fatale, & ne considérant pas qu'assez souvent les malheurs qui nous arrivent en ce monde, nous tiendroient lieu de bonheur, si nous pouvions pénétrer dans les secrets de la Providence qui nous les envoie, comme pouvoient être en quelque façon les quatre précédens accouchemens de cette femme à son égard, & qu'au contraire il y a quelquefois certains bonheurs qui ne servent qu'à nous rendre plus malheureux qu'auparavant, comme fut sa derniere grossesse, qui la fit ainsi malheureusement périr avec son enfant dans le ventre, après être heureusement échappée de ses quatre autres précédentes.

OBSERVATION CCCXXX.

D'une femme qui mourut avec son enfant dans le ventre par une grande perte de sang.

LE 13 Avril 1683, je vis une femme qui étoit à l'extrémité par une grande perte de sang qui lui étoit arrivée depuis trois jours au neuvieme mois de sa grossesse. Elle avoit été vue deux jours auparavant par un Médecin, qui manda pour la secourir un Chirurgien de mes Confreres, qui étant aveugle, ne pouvoit pas juger de la grandeur de cette perte de sang, que par la relation de ce Médecin qui la voyoit de ses propres yeux très-abondante; de sorte que cet aveugle ayant seulement touché cette femme en cet état, dit au Médecin qu'il n'y avoit pas lieu de l'accoucher, & qu'il ne falloit rien violenter; ce que croyant le Médecin, il laissa mourir cette pauvre femme avec son enfant dans le ventre sans la faire secourir par l'accouchement qui étoit le plus salutaire remede qu'on lui pût donner, quand il fit appeller cet aveugle; car il n'étoit plus tems de l'entreprendre lorsque je fus mandé pour la voir, l'ayant trouvée à l'agonie & n'ayant pas une demi-heure à vivre, ainsi que je prédis à ses parens qui assistoient à l'Extrême-Onction qu'on lui donnoit quand j'arrivai chez elle. C'est pourquoi n'ayant aucune espérance de la pouvoir sauver ni son enfant, je la laissai expirer en ce déplorable état avec son enfant dans le ventre; duquel malheur je les aurois peut-être préservés tous deux, si je n'eusse pas été appellé trop tard.

OBSERVATION CCCXXXI.

D'une femme qui accoucha assez heureusement, quoiqu'elle eût eu six accès de forte convulsion.

LE 25 Avril 1683, j'ai accouché une femme âgée de 35. ans de son premier enfant vivant & se portant bien, quoiqu'elle eût eu six accès de forte convulsion, qui lui vinrent réglément à une demi-heure d'intervalle l'un de l'autre avant que d'accoucher; & bien qu'elle eût été ainsi surprise de cette fâcheuse maladie trois heures auparavant, dans le tems que son enfant commençoit d'être au passage, je ne laissai pas de préjuger qu'elle accoucheroit enfin heureusement, à cause que dans les intervalles des accès de convulsion elle revenoit à connoissance, & avoit d'assez passables douleurs pour le pouvoir espérer avec l'aide que j'y apportai. Ce dangereux accident m'obligea de la faire saigner par

deux fois du bras durant son travail, quoiqu'elle eût été encore saignée par précaution il n'y avoit que quatre jours. Par les dispositions que je vis en cette femme, qui dès le commencement de son travail se plaignoit d'une grande douleur de tête, & de l'égarement de son jugement, quoiqu'elle raisonnât assez bien, j'avois prédit à son mari le danger où elle étoit de tomber dans ce fâcheux accident; & comme elle fut surprise du sixieme accès de cette convulsion dans le moment qu'elle accoucha de son enfant, & que je la délivrois de son arrierefaix, elle resta dans un grand assoupissement avec perte de toute connoissance durant une heure & demie; après quoi le jugement commença à lui revenir, & elle se porta assez bien pendant les trois premiers jours, ensuite desquels elle eut une fiévre continue avec redoublemens durant douze jours, pour raison de quoi je la fis saigner du pied le quatrieme jour de son accouchement, & encore du bras le jour suivant. Vers le onzieme jour il lui survint un flux de ventre qui lui ayant duré deux jours, la mit en danger, après quoi ce flux étant heureusement cessé, & la fiévre aussi, elle se porta bien, & je l'ai accouchée vingt mois ensuite très-heureusement de son second enfant, qui ne lui causa aucune convulsion, comme ce premier avoit fait, cet accident n'arrivant ordinairement que dans les tems du premier accouchement des femmes, qui est presque toujours beaucoup plus laborieux que les autres suivans.

Observation CCCXXXII.

D'une femme qui ayant un flux de ventre depuis un mois, mourut deux jours après être avortée d'un enfant de cinq mois.

Le 3 Mai 1683, je vis une femme qui avoit depuis un mois un flux de ventre avec de grandes épreintes, dont elle étoit très-affoiblie, ayant pour lors un soupçon de grossesse de cinq mois ou environ, dont deux Médecins qui la voyoient, n'étant pas bien certains, m'avoient mandé pour en sçavoir mon sentiment. Ayant examiné cette femme en leur présence, je les assurai qu'elle étoit véritablement grosse d'enfant, quoique l'orifice interne de la matrice me parût considérablement ouvert en sa partie extérieure, mais il étoit exactement fermé en l'intérieure; ce qui joint avec les autres signes que je trouvai en cette femme, me fit juger qu'elle étoit très-certainement grosse. Néanmoins, contre mon sentiment qui étoit très-véritable, sa Sagefemme avoit certifié à ces Médecins qu'elle ne l'étoit pas, aussi-bien qu'un autre Chirurgien, qui l'ayant vue après moi, & soutenant avec autant d'opiniâtreté que d'ignorance le sentiment de la Sagefemme contre le mien, conseilla à cette femme de prendre un lavement avec quatre onces de miel, au lieu de lavemens de lait, ou de simple décoction de son que je lui avois ordonné; lequel lavement trop fort redoubla aussitôt son

mal, & la fit avorter d'un enfant de cinq mois qui étoit encore vivant; mais comme la mere avoit été extrêmement affoiblie de cette fâcheuse maladie, elle mourut le deuxieme jour ensuite de son avortement, à quoi contribua beaucoup l'ignorance de ce Chirurgien, qui étoit aussi grande que celle de la Sagefemme.

OBSERVATION CCCXXXIII.

D'une femme qui eut une si abondante évacuation de vuidanges aussitôt qu'elle fut accouchée, qu'elle en eut plusieurs grandes foiblesses.

LE 15 Mai 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant extraordinairement gros, qui vint naturellement; mais les vuidanges de la mere furent si abondantes aussitôt qu'elle fut accouchée, comme elles avoient toujours été dans tous ses autres précédens accouchemens, qu'elle en eut plusieurs grandes foiblesses durant quatre heures entieres. La grosseur de son enfant & celles de son arrierefaix & de ses vaisseaux, qui étoient de la même proportion, contribuerent beaucoup à cette abondante évacuation ou perte de sang qui lui survint incontinent après qu'elle fut accouchée, comme il lui étoit arrivé en toutes ses autres précédentes couches; nonobstant quoi elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que les femmes sont pour lors d'autant plus sujettes à cet accident, que leur enfant & leur arrierefaix sont gros, & que leur travail est plus laborieux, comme il arrive presque toujours en pareille occasion. C'est pourquoi il faut toujours saigner ces sortes de femmes dès qu'elles commencent d'être en travail, durant tout le tems duquel travail on doit aussi éviter toutes sortes d'alimens & de remedes qui peuvent échauffer le sang.

OBSERVATION CCCXXXIV.

Du laborieux accouchement d'une femme, à laquelle il fallut tirer avec les instrumens son enfant mort en son ventre.

LE 28 Mai 1683, j'ai accouché une femme âgée de 48 ans, de son premier enfant, qui pour être resté durant deux jours fortement engagé dans le passage après l'écoulement des eaux, y mourut, l'extrême grosseur de sa tête ayant beaucoup contribué à l'y retenir, aussi-bien que la sécheresse des parties de la mere, qui avoit vuidé toutes les eaux de son enfant sans aucune dilatation de la matrice, deux jours avant que j'eusse été mandé pour la secourir; au défaut du Chirurgien qu'elle avoit arrêté auparavant pour l'accoucher, lequel préjugeant

bien par toutes les mauvaises dispositions de cette femme, qu'elle auroit un travail très-laborieux, en avoit évité la pratique, en se faisant celer; ce qui fit qu'après avoir épuisé toute l'industrie d'une Sagefemme qui l'avoit assistée à son défaut on eut recours à moi pour la secourir dans cette urgente nécessité. Mais ce fut trop tard pour pouvoir sauver son enfant que je fus obligé de tirer avec les instrumens, après la certitude que j'eus de sa mort au ventre de sa mere, sans lequel secours elle seroit indubitablement morte; & comme toutes les parties de la vulve commençoient à se tuméfier beaucoup & à s'enflammer, & l'urine & les autres excrémens à être entiérement supprimés, je me servis de l'instrument que j'ai inventé, auquel j'ai donné le nom de *tire-tête*, dont l'on peut voir la figure dans mon livre des Accouchemens, afin de faire moins de violence par le moyen de cet instrument à ces parties; mais cet enfant étoit si gros, que les parties externes de la vulve ne se pouvant assez dilater, il s'en fit un déchirement jusqu'à l'*anus;* & comme elles étoient déjà fort enflammées avant l'opération, il y survint une gangrene durant les premiers jours, qui empêcha de les pouvoir réunir, comme j'aurois fait sans cet accident, par le moyen de quelques points d'aiguille, n'ayant pas jugé à propos de l'entrepredre, à cause de la pourriture qui survint à ces parties, d'où il tomba plusieurs escarres, après quoi ces mêmes parties ayant été nettoyées de cette pourriture, cette femme se porta très-bien dans la suite, sans avoir aucune incommodité en la rétention de son urine, comme j'en ai vu à quelques femme, squi après de violens accouchemens de cette nature, sont restées incommodées d'un flux involontaire de l'urine, qui leur venoit de la perte de substance qui s'étoit faite au col de la vessie, ensuite de la pourriture qui étoit arrivée en ces parties, où il étoit resté des fistules incurables.

Observation CCCXXXV.

D'une femme qui avoit un squirre phlegmoneux de la matrice.

Le 3 Juin 1683, j'ai vu une femme âgée de 40 ans, qui avoit depuis six semaines un squirre phlegmoneux de la matrice, dont elle fut encore fort incommodée durant près de deux mois, sentant journellement des élancemens dans cette partie avec de grandes douleurs de reins & de fréquentes suffocations: dont elle ne fut soulagée que peu-à-peu, comme je lui avois prédit; durant tout lequel tems je lui avois conseillé de se faire saigner du bras de tems en tems, & d'éviter toutes sortes de remedes purgatifs, & de se contenter de l'usage du petit lait, & des eaux de Forges; car j'ai toujours observé par expérience que les purgatifs sont très-pernicieux dans ces maladies, parce qu'ils augmentent la fluxion sur la partie affligée, où il y a toujours pour lors une obstruction,

ſtruction, qui ne permettant pas une libre évacuation de l'humeur qui y afflue, en augmente encore la maladie. C'eſt pourquoi je préfere auſſi en ces occaſions la ſaignée du bras à celle du pied.

OBSERVATION CCCXXXVI.

D'une femme à qui, étant avortée d'un enfant de cinq mois & demi, le tiers de l'arrierefaix reſta dans la matrice, & n'en fut expulſé qu'en pluſieurs parcelles à demi ſuppurées.

LE 9 Juin 1683, je vis une jeune femme de 20 ans, qui venoit d'avorter au terme de cinq mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'un petit enfant qui reſta en vie durant une demi-heure; mais la Sage-femme qui l'avoit aſſiſtée, n'ayant pas pu la délivrer entiérement de ſon arrierefaix, lui en avoit laiſſé le tiers dans la matrice, qui s'étant tout-à-fait refermée devant que je fuſſe arrivé pour la ſecourir, & ne pouvant pas être dilatée ſans violence, m'obligea d'en commettre l'expulſion à la nature, qui rejetta ce qui en étoit reſté en pluſieurs parcelles à demi ſuppurées durant cinq ou ſix jours; pendant lequel tems je lui fis faire trois ou quatre fois chaque jour des injections émollientes dans la matrice, tant pour laver les excrétious fétides qui en ſortoient, que pour aider à rendre l'expulſion de ce reſte de corps étrange plus facile. Cette femme avoit été travaillée quelque tems auparavant durant pluſieurs jours d'un flux de ventre, qui avoit beaucoup contribué à la faire ainſi accoucher avant terme; & quelques jours après ſa couche elle eut durant un mois une fiévre double-tierce, enſuite de quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION CCCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme groſſe de huit mois, dont l'enfant, qui étoit mort en ſon ventre depuis long-tems, n'étoit pas plus gros qu'un avorton de trois mois, & avoit un pied vicieuſement conformé.

LE 4 Juillet 1683, j'ai accouché une femme d'un petit enfant mort en ſon ventre depuis un très-long tems ſelon l'apparence; car cet enfant étoit ſi petit, qu'il ne paroiſſoit pas avoir plus de trois mois, quoique la mere crût pour lors être groſſe depuis près de huit mois, qu'elle avoit eu tous les ſignes ordinaires de groſſeſſe, ſinon qu'elle n'avoit pas ſenti remuer ſi manifeſtement ſon enfant, ni de la même ma-

niere que dans ses autres précédentes grossesses. La petitesse de son enfant pouvoit bien faire douter qu'elle ne fût seulement grosse que de trois ou quatre mois; mais comme cet enfant avoit un pied vicieusement conformé, je crus qu'il étoit plus vraisemblable que sa conception ayant été débile & vicieuse dans son principe, il n'avoit pas pris l'accroissement ordinaire dans le ventre de sa mere; à quoi avoit beaucoup contribué une fluxion de poitrine, dont elle fut fort incommodée durant les deux premiers mois de sa grossesse, & une grande tristesse continuelle qu'elle avoit eue depuis neuf ou dix mois qu'elle s'étoit remariée en secondes noces, contre la volonté de son pere & de sa mere, qui ne l'avoient point voulu voir depuis tout ce tems-là; joint à cela que cette femme avoit porté cet enfant mort en son ventre au-moins depuis quinze jours qu'elle étoit tombée fort rudement sur les genoux, ou même depuis un plus long tems devant cette chûte, qui pouvoit n'avoir seulement qu'accelere l'expulsion de cet avorton. La mere nonobstant cet accident, se porta bien après; & je l'ai accouchée dans la suite de plusieurs autres enfans à terme, qui se portoient très-bien, & n'avoient aucun vice de conformation.

OBSERVATION CCCXXXVIII.

D'une femme qui étoit avortée d'un petit fœtus de la grosseur d'une mouche à miel, ne fut délivrée que deux jours après de l'arriere-faix, qui étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe.

LE 21 Juillet 1684, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit fœtus, qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel: ensuite de quoi le delivre de ce petit avorton étant resté en la matrice, elle eut une perte de long-tems abondante, qui neanmoins ne fut suivie d'aucune foiblesse. Et comme la matrice ne se retire ou vuide qu'à proportion de la grandeur de ce fœtus, je ne trouvai pas pour lors aucun lieu de la pouvoir délivrer, mais étois assuré y avoir trouvé plus de disposition [illegible] de la mere de la matrice et comme étoit qui y étoit resté, lequel étoit tout semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, [illegible] Cette experience me fit [illegible] je me confirme dans la croyance que j'ai toujours eue, que ces sortes de [illegible] que les femmes vuident [illegible] mais de [illegible] des [illegible] été de [illegible] & que ce ne sont effectivement que des [illegible] dont les [illegible] ne [illegible] de sang [illegible] la grossesse, & quoique ces eaux [illegible] soient écoulées, [illegible]

globe par la contraction de la matrice. Si alors comme nous l'avons prétendu avec un caillot de sang, privé de partie nutritive de son petit amphibie, ou bien méconnu au globe de matière vitelline, & comme elles trouvent dans les parties sexuelles des femmes ou se répandent par flocons leur, semble de ressembler parfaitement à la matière du corps de ces petits animaux, dont la figure est ronde, & la matière le caillot sanguin ou caillot de sang que les femmes rendent dans ces sortes d'accidents. Si qu'on ne doit pas trouver étrange que ces gloires de sang étranger, ou les prend ordinairement pour des longues sans germes, quoiqu'en effet ce soient de véritables embryons, comme nous avons dit, que si dans la suite femme, qui croit pour lors être grosse de deux mois & demi ou environ. Mais comme elle voit manquer les accidents ordinaires à commencement de la grossesse, & principalement depuis plus de trente jours, qu'elle remarque de la matrice tous les jours les douleurs lombaires & sacrées quelquefois de sang par intervalles, elle croit être encore pour lors être dans un état naturel, n'ayant pas prévu & n'ayant besoin, n'étant pas de la proportion qu'il auroit de deux à trois mois de grossesse.

OBSERVATION CCCXXXIX.

De laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis cinq jours, laquelle femme croyoit être grosse de plus d'onze mois entiers.

Le 10 Juin 1687. J'ai accouché une femme âgée de quarante-deux ans de son premier enfant, qui étoit un garçon, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis cinq jours entiers, sans qu'elle eût eu auparavant aucun accident, qui lui eût pu faire connoître la cause de la mort de son enfant, sinon qu'elle disoit être étonnée d'une nouvelle nouvelle qu'elle avoit reçue depuis peu. Cette femme croyoit pour lors avoir porté son enfant en son ventre plus de onze mois, à cause des accidents ordinaires de grossesse qu'elle avoit eus. Dès le commencement de sa terme, & qu'il y avoit onze mois & demi entiers qu'elle n'avoit pu en les ménager, dont elle avoit été toujours très-parfaitement réglée. Le lait qui étoit le second mois de son impression, avoit tout abandonné, sans qu'elle eût ressenti aucune douleur d'accompagner le commencement de grossesse. Si étant remplie des espérances d'une heureuse délivrance, avec soulagement de sang, elle se baigna par trois fois en deux jours, après quoi elle eut encore perte. Si continuant toujours dans la pensée qu'elle avoit d'être grosse, depuis le temps elle s'étoit vue de la mamelles, faisant le ménage, elle prévoit assez convenablement

porté son enfant en son ventre onze mois & demi. Mais on peut croire aussi qu'elle n'étoit devenue effectivement grosse, qu'après les deux mois de suppression de ses menstrues, & que l'évacuation artificielle de trois saignées du bras qu'on lui avoit faites, ayant suppléé au défaut de l'évacuation naturelle des menstrues, elle avoit été rendue capable de conception par ce remede; & que cela étant ainsi, les signes de grossesse qu'elle avoit eus durant ces deux premiers mois, & tous les autres accidens, devoient être attribués à la simple suppression de ses menstrues. Cette femme eut six semaines devant que d'accoucher de fausses douleurs, qui l'obligerent de m'envoyer querir, croyant sentir les véritables douleurs de l'accouchement, & fut encore surprise une seconde fois de semblables fausses douleurs, quinze jours avant son accouchement. Durant le dernier mois de sa grossesse elle avoit toujours senti son enfant mouvoir en son ventre d'une très-grande force, jusqu'au jour qu'il mourut, après s'être remué extraordinairement. Elle fut durant trois jours en travail, ses douleurs cessant de tems en tems par intervalles, & souffrant de très-fréquens & violens vomissemens avec foiblesses & tournoyemens de tête, qui me faisoient craindre qu'elle ne fût surprise de convulsion; pour raison de quoi je la fis saigner par deux fois du bras; & comme son enfant étoit fort gros, & que sa tête, qui étoit toute molle à cause de sa corruption, ne put pas assez dilater le passage, cela fut cause que ce gros enfant y resta fortement engagé au droit des épaules, qui étoient si grosses, que je fus obligé d'introduire les doigts de ma main jusques sous une des aisselles pour aider à le tirer dehors. La mere nonobstant un si laborieux travail se porta bien après, & étant redevenue grosse dans la suite, je l'ai accouchée fort heureusement au terme de neuf mois d'un autre enfant, qui étoit une grosse fille qui se portoit très-bien.

OBSERVATION CCCXL.

Du laborieux accouchement d'une femme boiteuse, dont l'enfant étoit extrêmement gros.

LE 18 Août 1683, j'ai accouché une femme âgée de trente-un ans de son premier enfant, qui vint naturellement; mais comme cette femme étoit d'un âge un peu avancé, & qu'elle étoit boiteuse, & que son mari avoit la tête fort grosse, & les épaules très-larges, je préjugeai dès le commencement du travail de cette femme, qu'il seroit très-laborieux, comme il fut, à cause de la grosseur de son enfant, qui le fit rester pendant dix-huit heures au passage; durant lequel tems je fus obligé de la faire saigner par deux fois du bras, pour éviter que son sang étant extraordinairement échauffé par la grande agitation de son travail, il ne

s'en fît un trop grand transport au cerveau, & qu'elle ne tombât pour ce sujet en convulsion, à quoi elle avoit de la disposition ; & même voyant que son enfant, pour la grande difficulté de son travail, étoit en grand danger de rester tout-à-fait au passage, & d'y périr, je fus obligé de faire prendre à la mere, quatre heures devant qu'elle accouchât, l'infusion de deux drachmes de sené, avec le jus d'une orange, pour réveiller par ce remede ses douleurs qui s'étoient entierement ralenties, & de la faire tenir debout, soutenue par-dessous les bras durant quelque tems pour le même sujet ; ce qui ayant produit l'effet que j'en avois espéré, la fit accoucher heureusement d'un très-gros enfant mâle vivant, qui avoit la tête & les épaules toutes semblables à celles de son pere, comme je l'avois bien préjugé ; car pour l'ordinaire les enfans ressemblent à leur pere ; de sorte que j'ai souvent remarqué que les femmes dont le mari a la tête petite & les épaules étroites, accouchent bien plus facilement que celles qui ont des hommes à grosse tête & larges épaules.

OBSERVATION CCCXLI.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle s'étoit blessée en levant trop les bras.

LE 27 Août 1683, j'ai accouché une femme au sixieme mois de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit les pieds, lequel je tirai en cette posture vivant. Cette femme s'étoit blessée il n'y avoit que trois heures en levant trop les bras pour ouvrir une fenêtre ; ce qui fait bien connoître la grande facilité qu'ont certaines femmes grosses à se blesser pour le moindre effort qu'elles puissent faire, & la nécessité que ces femmes ont de se tenir en grand repos, pour pouvoir conserver leur grossesse jusqu'à terme. Cet enfant vint par les pieds, parce que c'étoit la posture naturelle en laquelle les enfans de ce terme sont ; auquel tems ils ont encore la tête en haut, & les pieds en bas ; ce qui avoit été cause que ne s'étant pas encore retourné comme les enfans font ordinairement vers le dernier mois de la grossesse, il s'étoit présenté étant encore dans sa premiere situation.

OBSERVATION CCCXLII.

D'une femme qui ayant perdu entiérement l'esprit par une grande affliction, six jours après être accouchée, étant redevenue grosse ensuite, nonobstant son aliénation d'esprit, accoucha heureusement & revint aussitôt en son bon sens.

LE 1 Septembre 1683, je vis une femme qui avoit entierement perdu l'esprit depuis près d'un an, pour la grande affliction qu'elle eut de la mort d'un enfant de quatre ans qu'elle aimoit uniquement; lequel accident lui étoit arrivé cinq ou six jours après être accouchée d'un autre enfant: & nonobstant son aliénation d'esprit, étant redevenue grosse, comme elle étoit lorsque je la vis, elle accoucha très-heureusement vers le mois d'Avril de l'année suivante, auquel tems elle revint en son bon sens, & s'est toujours très-bien portée dans la suite; la bonne évacuation des vuidanges de cette derniere couche y ayant beaucoup contribué, comme je l'avois fait espérer à son mari.

OBSERVATION CCCXLIII.

D'une Demoiselle qui mourut en convulsion avec son enfant dans le ventre.

LE 3 Septembre 1683, je vis une Demoiselle âgée de dix-huit ans ou environ, grosse de huit ou neuf mois, qui avoit de très-violentes convulsions depuis quinze heures, qui l'avoient réduite à l'agonie. C'étoit une fille qui pour cacher son deshonneur, avoit celé sa grossesse; & comme elle avoit toujours fort serré son ventre pour ce sujet, & qu'elle étoit venue avec précipitation le jour précédent de trois lieues en un carrosse fort rude, le violent ébranlement qu'elle en avoit reçu, avoit pu beaucoup contribuer à la faire tomber dans cet accident, & peut être aussi quelqu'autre cause, ou quelque mauvais remede qu'elle avoit pris, que l'on ignoroit; étant à l'agonie, & ayant perdu toute connoissance, lorsque l'on me manda pour la voir, on n'en put pas sçavoir la vérité par sa bouche; & comme l'orifice de sa matrice n'étoit aucunement ouvert, & qu'il n'y avoit pas lieu pour ce sujet de l'accoucher, joint qu'étant pour lors à l'extrémité, elle n'auroit pas eu la force d'en supporter l'opération, je la laissai mourir ainsi que son enfant dans le ventre, ayant seulement recommandé de le faire tirer du ventre de la mere par l'opération Césarienne, dès le moment qu'elle seroit expirée; ce qui arriva une heure ensuite; mais quelques jours après on me dit que le

pere de cette malheureuse Demoiselle, pour ne pas découvrir à d'autres personnes le deshonneur de sa fille, avoit mieux aimé la faire enterrer comme elle étoit morte, avec son enfant dans le ventre, que de le faire tirer par l'opération Césarienne, après qu'elle fut expirée, comme je l'avois recommandé, quoiqu'il n'y eût pas d'espérance de pouvoir trouver son enfant encore vivant, après quinze ou seize heures d'une si mortelle convulsion.

OBSERVATION CCCXLIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de sept mois, qui avoit eu une légere perte de sang dès le second mois de sa grossesse, & un flux de ventre quatre jours devant que d'accoucher.

LE 27 Septembre 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois, dont la naissance avoit été accélérée de deux mois entiers, par un flux de ventre qu'elle avoit eu quatre jours avant que d'accoucher, qui avoit contribué à faire écouler les eaux de son enfant sans aucunes véritables douleurs, qui ne lui vinrent qu'une heure devant que d'accoucher, n'ayant eu que de simples douleurs de reins durant les trois ou quatre jours précédens. La mere avoit eu une légere perte de sang, dès le second mois de sa grossesse, qui avoit encore recommencé au sixieme mois. Néanmoins son enfant étoit vivant, & paroissoit être assez fort, par comparaison de ceux de ce terme, & tetta même durant les premiers jours : mais sa foiblesse naturelle fut cause qu'il mourut le sixieme jour de sa naissance, comme font ordinairement les enfans qui naissent véritablement à ce terme prématuré, dont je n'ai jamais vu aucun vivre plus de sept jours.

OBSERVATION CCCXLV.

D'un enfant né véritablement à huit mois, qui se porta très-bien, ne se sentant point de la foiblesse dont il étoit quand il naquit à ce terme prématuré.

LE 28 Septembre 1683, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon au terme de huit mois, & quelques jours de plus ; & comme il manquoit près d'un mois qu'elle ne fût grosse de neuf mois entiers, dont elle étoit bien certaine, car il n'y avoit pas encore huit mois & demi qu'elle étoit mariée, son enfant étoit petit & foible, ayant un continuel petit cri languissant durant le premier jour.

Mais il se porta bien ensuite, comme aussi la mere, dont l'accouchement avoit été ainsi accéleré de près d'un mois, par les violens efforts d'un vomissement, dont elle avoit été extraordinairement travaillée huit jours auparavant. Outre la certitude que l'on avoit par le tems du mariage de la mere, que cet enfant étoit véritablement né à huit mois & quelques jours, la proportion du corps de l'enfant le faisoit manifestement connoître ; car il étoit de beaucoup plus petit, que quatre ou cinq autres enfans dont j'ai accouché depuis ce tems-là cette même femme au terme de neuf mois complets. C'est ce qui fit qu'un très-célèbre Médecin, qui étoit le beau-pere de cette jeune femme, voyant que ce premier enfant étoit né à huit mois & quelques jours, me dit qu'il ne falloit pas beaucoup se mettre en peine de choisir une bonne nourrice pour ce petit enfant, qui étant né à huit mois ou environ, ne pouvoit pas vivre, à ce qu'il croyoit, suivant l'opinion commune. Mais je lui répondis, que je m'étonnois fort qu'il fût encore dans cette vieille erreur, qu'il entretenoit lui-même au lieu d'en désabuser les autres ; car il est très-certain que les enfans peuvent d'autant plus facilement vivre, qu'ils approchent plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuvieme mois, & que pour ce sujet les enfans de huit mois vivent bien mieux que ceux de sept mois, qui sont toujours si petits & si foibles, que je ne crois pas que de mille il en puisse vivre un seul, ainsi que je l'ai toujours connu par toutes les expériences que j'en ai. Mais au contraire des enfans de huit mois, il y en a bien la moitié qui échapent, & principalement ceux à qui on donne une bonne nourrice, qui en a bien du soin, comme on en donna une par mon conseil au petit-fils de ce célèbre Médecin, qui a eu par-là occasion de se désabuser par sa propre expérience de la vieille erreur en laquelle il avoit toujours été jusqu'alors. Car cet enfant, qui étoit très-petit & délicat au tems de sa naissance prématurée, est présentement aussi fort & robuste que tous les autres enfans dont j'ai accouché depuis ce tems-là la mere au terme de neuf mois. Ces enfans ainsi nés à huit mois, sont semblables à ces foibles arbres que l'on arrache de la terre prématurément, lesquels étant transplantés après avoir paru tout flétris & languissans durant quelque tems, l'on voit se fortifier de jour en jour, quand ils ont repris racine. Aussi voit-on assez souvent que les enfans nés à huit mois, quand ils ont pris (s'il faut ainsi dire) racine en ce monde, & qu'ils sont seulement parvenus jusqu'au troisieme mois, ne se ressentent presque plus pour lors de cette premiere foiblesse, que leur naissance prématurée leur avoit causée.

OBSERVATION

OBSERVATION CCCXLVI.

Du laborieux accouchement d'une femme dont l'enfant avoit la face en-dessus, avec le cordon de l'ombilic qui se présentoit à côté de sa tête qui étoit fort grosse.

LE 30 Septembre 1683, j'ai accouché une femme d'un gros enfant, que je fus obligé de retourner pour le tirer par les pieds, quoiqu'il présentât la tête la premiere, parce que la mere ayant été extrêmement fatiguée durant un jour entier qu'il y avoit qu'elle étoit en travail, par des douleurs de reins extraordinaires, qui ne répondant point du tout en bas, faisoient que la tête de l'enfant, qui étoit fort grosse, & qui avoit la face en-dessus, ne pouvoit être poussée, ni descendre au passage : car dans cette mauvaise situation de l'enfant, le mouvement des douleurs de la mere, agissant par leur compression, sur l'inégalité des bras & des jambes de l'enfant, qui étoient aussi tournés vers le ventre de la mere, en étoit intercepté ; ce qui faisoit que ces douleurs ne pouvoient pas produire leur effet, comme elles font facilement quand le dos de l'enfant est tourné vers le ventre de la mere, & qu'il a la face en-dessous. Outre cela le cordon de l'ombilic qui se présentoit en même-tems avec la tête de l'enfant, qui étoit en cette mauvaise situation, auroit été cause qu'il seroit indubitablement mort au ventre de sa mere, avant qu'il en eût pu être expulsé par la seule opération de la nature ; sa grande foiblesse me paroissant en ce qu'il commençoit à se vuider, & le battement de son cordon à n'être presque plus sensible. Je tirai cet enfant vivant, étant déjà si foible, qu'il ne vécut que sept heures ; mais la mere, nonobstant un si laborieux accouchement, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION CCCXLVII.

De l'accouchement d'une femme, qui après trois années de stérilité, devint des plus fécondes.

LE 14 Octobre 1683, j'ai accouché une femme âgée de vingt-trois ans ou environ, de son premier enfant qui étoit un garçon, laquelle de stérile qu'elle avoit été durant les trois premieres années de son mariage, devint si féconde, qu'outre ce premier enfant, je l'ai encore accouchée de quatre autres enfans mâles qu'elle eut dans la suite à une année réglément l'une de l'autre, & je crois qu'elle auroit continué depuis ce tems-là de faire des enfans tous les ans, si elle n'étoit devenue

veuve. On doit remarquer en cet exemple, que la naissance du premier enfant donne souvent dans la suite à la femme qui avoit été stérile, plus de disposition à faire d'autres enfans qu'elle n'avoit auparavant; à cause que les vaisseaux qui servent à l'évacuation des mois, devenant plus amples dans la grossesse, & plus libres par l'accouchement, la femme se porte d'autant mieux, & devient après d'autant plus susceptible de conception, que la matrice est mieux repurgée de la superfluité du sang qui y afflue réglément tous les mois, comme il est arrivé à cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION CCCXLVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, dont l'enfant avoit la tête d'une figure très-monstrueuse.

LE 21 Octobre 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant qui avoit la tête d'une figure très-monstrueuse, presque semblable aux exemples que j'ai rapportés au dixieme Chapitre du premier livre de mon Traité des accouchemens. Toute la tête de cet enfant ne consistoit quasi qu'en la face, avec de très-gros yeux fort éminens. Il avoit vers *l'occiput* une masse charnue de substance presque semblable à celle de l'arriere-faix, qui sembloit sortir du cervelet & de la nuque du col. Cet enfant se présentoit la face en-dessus; ce qui fit que la mere n'eut pendant tout son travail, qui dura plus de vingt-quatre heures, que des douleurs très-lentes, à quoi contribuoit encore beaucoup une perte de sang assez considérable, dont elle fut surprise, qui lui ayant déjà causé plusieurs foiblesses, m'obligea de l'accoucher en retournant son enfant, pour le tirer par les pieds. Cette femme avoit senti cet enfant monstrueux durant sa grossesse mouvoir bien plus fréquemment, & d'une force plus extraordinaire que les autres enfans de ses grossesses précédentes; & son ventre sur la fin de cette derniere grossesse étoit si tendu, par une prodigieuse quantité d'eau, qu'elle vuida sans douleur dans le commencement de son travail, qu'elle paroissoit être grosse de deux enfans. Mais nonobstant la force de cet enfant, qui paroissoit bien conformé de toutes les parties de son corps, à l'exception de sa tête qui étoit d'une figure monstrueuse, il étoit mort quand je le tirai du ventre de sa mere; à quoi avoit beaucoup contribué la perte de sang considérable que la mere avoit eue, & le long séjour que cet enfant avoit fait en mauvaise situation au passage, d'où je fus obligé de le tirer, de crainte que la mere ne succombât par la grandeur de sa perte de sang. L'ayant ainsi préservée du danger de la vie où cette perte de sang l'avoit mise: comme elle étoit la femme d'un sçavant Médecin, je laissai à son mari à faire réflexion sur les causes qui pouvoient avoir contribué à la figure monstrueuse de la tête de cet enfant, que la mere attribuoit à l'extrême attention avec la-

quelle elle avoit regardé la figure d'un singe dans le commencement de sa grossesse.

OBSERVATION CCCXLIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 25 Novembre 1683, j'ai accouché une femme d'un enfant qui venoit le cul devant, lequel je laissai venir en cette posture, l'ayant jugé plus expédient à cause des douleurs de la mere qui me parurent être suffisantes, pour le pouvoir facilement pousser dehors en cette posture, vu que cet enfant étoit de médiocre grosseur, & que cette femme avoit déjà eu plusieurs autres enfans assez gros; ce qui me fit juger que la voie seroit assez suffisante, comme elle fut en effet, car la mere en accoucha, avec le peu d'aide que je lui donnai, en glissant un doigt de chaque main dans le pli des aînes, pour dégager les cuisses & les jambes, aussi facilement & heureusement que si son enfant fût venu dans la posture naturelle; & cet enfant se portoit très-bien, quoiqu'il se fût vuidé auparavant dans le ventre de sa mere, comme font toujours ceux qui se présentent dans cette posture.

OBSERVATION CCCL.

D'une femme qui, quoiqu'elle fût accouchée très-heureusement, eut ensuite une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 6 Janvier 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, laquelle nonobstant qu'elle fût accouchée très-heureusement en trois heures de tems, & qu'elle se fût très-bien portée durant tout le premier jour de sa couche, fut surprise d'une très-grande douleur du côté gauche du ventre, répondante à l'aîne, au rein, & à la cuisse du même côté; ce qui faisoit craindre qu'il ne lui vînt une de ces tumeurs rebelles, que l'on voit quelquefois arriver à certaines femmes après l'accouchement à la partie inférieure & latérale du ventre; à quoi auroit pû contribuer une toux continnelle dont cette femme étoit fort travaillée toutes les nuits, laquelle toux agitant extraordinairement par sa violente impulsion, la matrice qui étoit en fluxion, à cause de la couche récente, augmentoit de plus en plus cette douleur du bas-ventre; de telle sorte qu'il y avoit à craindre que la disposition inflammatoire qu'elle causa dans ces premiers jours à la matrice, ne se convertît en une vraie inflammation de cette partie; joint à cela que les vuidanges de la couche n'étant que séreuses, comme elles sont toujours quand la matrice souffre quelque

disposition inflammatoire, le plus grossier & la lie du sang restant sans une libre évacuation, augmentoit encore la douleur & le danger, ce qui m'obligea de la faire saigner trois fois du bras, & une fois du pied; sans lequel remede la malade auroit pû succomber à cause d'une grosse fiévre continue, avec des redoublemens toutes les nuits, dont elle fut fort travaillée jusqu'au quinzieme jour après son accouchement, auquel tems tous les accidens cesserent peu-à-peu, ensuite de quoi cette femme se porta bien.

OBSERVATION CCCLI.

De l'accouchement d'une femme à qui les membranes de l'arrierefaix resterent dans la matrice après la sortie de l'arrierefaix.

LE 10 Janvier 1684, j'ai accouché une femme d'un enfant qui vint naturellement; mais en la délivrant de son arrierefaix, toutes les membranes qui étoient trop foibles, s'étant entierement séparées de sa masse resterent dans la matrice, ce qui m'obligea de porter la main à son entrée, pour les tirer dehors, comme je fis, quoiqu'avec un peu de peine; parce que la matrice s'étoit presque tout-à-fait refermée, aussitôt que j'en eûs tiré l'arriere-faix. Cette femme m'avoit dit auparavant qu'il y avoit environ neuf ans, que la Sagefemme qui avoit coutume de l'accoucher en ce tems-là, lui avoit fait croire qu'au neuvieme jour de sa couche elle avoit vuidé un faux-germe presque de la grosseur du poing, lui persuadant que ce faux-germe auroit dû être un second enfant, si ce corps n'étoit ainsi devenu étrange. Mais je crus, comme je lui dis, que c'étoit plûtôt une partie de l'arrierefaix, ou bien toutes ses membranes restées de la sorte dans la matrice, avec quelques caillots de sang, qui s'étant embarrassés dans les replis de ces membranes, avoient formé ce prétendu faux-germe, qu'elle vuida ainsi le neuvieme jour de sa couche; comme il lui auroit pû arriver en cette derniere couche, si je n'eusse tiré de la matrice toutes les membranes de son arrierefaix qui y étoient restées, comme je viens de dire. J'ai oui mille fois faire de semblables contes à des Sagefemmes, & même à des Chirurgiens & à des Médecins, qui m'ont assuré avoir vû des femmes vuider des véritables faux-germes, quelques jours après avoir été accouchées & bien délivrées de leur arrierefaix. Mais s'ils avoient aussi-bien examiné que moi tous ces prétendus faux-germes, ils auroient manifestement reconnu que ces corps étranges n'étoient véritablement que quelque reste d'arrierefaix, ou de ses membranes confuses avec quelques caillots de sang endurcis. Je connois quelques Chirurgiens, qui faute d'une suffisante capacité en l'art des accouchemens dont ils font profession, ne pouvant assez souvent bien délivrer leurs accouchées de l'arrierefaix, sans en laisser une partie, ou de leurs membranes dans la matrice, font après

cela passer ces sortes de corps étranges qu'ils y ont laissés, pour des faux-germes, afin de couvrir par-là du mieux qu'ils peuvent leur peu d'industrie & leur ignorance.

OBSERVATION CCCLII.

D'une Demoiselle grosse de huit mois fort incommodée de vapeurs épileptiques.

LE 8 Février 1684, un Chirurgien de mes confreres, désirant avoir mon avis, me fit voir une Demoiselle âgée de vingt ans ou environ, qui étoit sujette à des vapeurs épileptiques, dont elle étoit incommodée de tems en tems depuis quatre années, & beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis six ou sept mois. Mais lui ayant mis la main sur le ventre, que je trouvai fort gros avec une dureté inégale, & le nombril poussé en-dehors, avec plusieurs autres conjectures, je ne doutai aucunement qu'elle ne fût grosse de huit mois ou environ, quoique cette Demoiselle niât positivement le fait, simulant que l'augmentation de sa maladie venoit d'une autre cause; & j'ajoutai à mon jugement, que je la croyois être en très-grand danger de tomber en convulsion, quand elle accoucheroit; l'habitude fort replette dont elle étoit, devant beaucoup contribuer à cette mauvaise disposition qui étoit déjà en elle, joint à cela que c'étoit sa premiere grossesse. Mais j'avertis les personnes à qui cette Demoiselle appartenoit, que le moyen le plus salutaire pour prévenir cet accident étoit de la saigner dès qu'elle commenceroit d'être en travail.

OBSERVATION CCCLIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre dysentérique, six jours après être accouchée d'un enfant de sept mois.

LE 10 Février 1684, je vis une femme qui venoit d'accoucher d'un enfant de sept mois, qui pour son extrême foiblesse expira aussitôt. Cette femme avoit pour lors un flux de ventre, dont elle avoit été beaucoup travaillée depuis près d'un mois, qui fut si violent, qu'il la fit enfin accoucher deux mois devant son terme ordinaire. Je lui avois conseillé, huit jours auparavant, de prendre deux ou trois fois par jour du lait de vache tout récemment trait, pour adoucir un peu par la bénignité de cet aliment l'acrimonie des humeurs qui lui causoient ce fâcheux flux de ventre, qui étoit beaucoup augmenté depuis qu'elle avoit été purgée contre mon sentiment avec de la *mane* & du *catholicon*, ce flux s'étant converti

en dysenterie, à laquelle maladie le lait que je lui avois conseillé auroit été très-convenable, comme je l'ai souvent vû réussir en semblable occasion. Mais on dissuada mal-à-propos la malade de suivre le bon conseil que je lui avois donné, lui faisant entendre que le lait ne convenoit pas aux personnes qui avoient la fiévre, ne considérant pas que la petite fiévre qu'elle avoit n'étoit qu'un simple accident de son flux dysentérique, & non pas une fiévre essentielle; ce qui fut cause que ce fâcheux flux, qui auroit pû cesser avec tous ses accidens par l'usage du simple lait, ayant toujours continué, & s'étant augmenté depuis ces remedes purgatifs, la fit enfin mourir six jours après l'avoir fait ainsi malheureusement accoucher avant terme.

OBSERVATION CCCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la face.

LE 23 Février 1684, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle vivant, qui présentoit le côté de la face, ses eaux étant écoulées depuis vingt-quatre heures, sans avoir que de mauvaises douleurs, qui faisant renverser la tête à son enfant sur l'épaule, l'empêchoient d'être poussée au passage; de sorte que la Sagefemme qui étoit auprès de cette femme depuis le commencement de son travail, voyant que cet enfant présentoit la tête; mais ne considérant pes qu'elle étoit tout-à-fait de côté, ne pouvoit comprendre la raison pour laquelle elle n'accouchoit point, ce qui fit qu'elle eut recours à moi pour y remédier, comme je fis aussitôt, en tirant cet enfant par les pieds après l'avoir retourné, ayant jugé qu'il étoit plus convenable d'antreprendre cette opération, quoique assez laborieuse, que de commettre à la nature l'expulsion de cet enfant en la mauvaise situation que son corps étoit, aussi-bien que sa tête, laquelle ne pouvoit pas être réduite en une meilleure, qu'avec une plus grande difficulté que celle que j'eus à le retourner entierement, comme je fis pour le tirer par les pieds. La mere & l'enfant ayant été secourus de la sorte, se porterent tous deux bien ensuite.

OBSERVATION CCCLV.

D'une femme qui mourut d'une perte de sang causée par l'entier renversement du fond de la matrice.

LE 11 Mars 1684, j'ai vu une femme qui avoit une perte de sang continuelle, depuis huit mois qu'elle étoit accouchée, laquelle je jugeai être entierement incurable, & la devoir certainement faire mou-

rir, comme il arriva peu de tems ensuite ; parce que cette perte de sang venoit d'un renversement du fond de la matrice, qui avoit été tirée au-dehors par une ignorante Sagefemme, dans le tems qu'elle la voulut délivrer de son arrierefaix en l'accouchant; & comme après ce fâcheux accident, cette Sagefemme s'étoit contentée de repousser la matrice en-dedans, sans réduire pour lors le renversement de son fond, comme elle auroit dû faire, si elle eût été assez entendue en son art, il se fit un si fort étranglement de cette partie vers l'orifice interne qui étoit aussi renversé, que ce fond de la matrice s'étant extraordinairement tuméfié, la réduction que l'on en auroit pû faire dans le commencement, devint dans la suite impossible.

OBSERVATION CCCLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureusement, quoiqu'elle eût eu une perte de sang un mois auparavant.

LE 19 Mars 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant qui vint naturellement, laquelle avoit eu un mois auparavant une perte de sang, dont elle vuida bien une palette en un jour ; pour lequel sujet je la fis saigner pour lors du bras, & la fis tenir de repos au lit ; moyennant quoi ce dangereux accident ayant cessé, cette femme porta son enfant encore un mois entier, & en accoucha très-heureusement en quatre heures de tems : mais pour une plus grande sûreté elle s'abstint, par mon conseil, de coucher avec son mari durant tout ce mois, afin d'éviter par cette précaution la récidive de cet accident, qui auroit pû être très-dangereux à la mere & à l'enfant.

OBSERVATION CCCLVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dysentérique depuis dix ou douze jours.

LE 22 Mars 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant qui vint naturellement : mais la mere étoit pour lors très-incommodée depuis dix ou douze jours d'un fâcheux flux de ventre dysentérique, qui lui continua encore deux jours entiers après être accouchée, pour lequel sujet je lui conseillai l'usage du lait de vache tout récemment trait, tant pris par la bouche qu'en clystere, par le moyen duquel remede elle fut guérie de cette dangereuse maladie, qui auroit pû lui être mortelle, comme elle fut à cette femme dont j'ai parlé en l'Observa-

tion CCCLIII; car il faut remarquer que ces sortes de flux dysentériques, venant assez souvent du dégorgement d'une bile corrosive, qui de la vessie du fiel, & du canal pancréatique se décharge premierement dans les intestins grêles, où elle cause de très-grandes douleurs, avant que d'être portée dans les gros intestins, où cette humeur excite par son acrimonie de très-fréquentes épreintes, l'on ne peut appaiser l'intempérie que cette fâcheuse maladie cause aux intestins supérieurs, que par la voie de quelque aliment benin tel qu'est le lait : car les clysteres ne pouvant pas être portés par de-là les gros intestins, il arrive assez souvent, que l'on reçoit peu de soulagement, si l'on se contente de ces simples clysteres, sans faire user aux malades de quelque aliment médicamenteux, qui puisse en même tems adoucir l'acrimonie de cette bile corrosive, qui se décharge dans les intestins supérieurs, comme fait très-bien le lait tout récemment trait. Mais il faut bien prendre garde que ce soit le lait d'une vache bien saine, qui ne soit point pleine, ni en chaleur, & qu'elle n'ait pas fait trop récemment son veau, & qu'elle soit nourrie de bon pâturage, & abbreuvée de bonne eau ; toutes lesquelles conditions sont absolument nécessaires au lait pour en rendre l'usage salutaire.

OBSERVATION CCCLVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eût eu un mois auparavant la fiévre durant cinq semaines, dont elle avoit été guérie en prenant du quinquina.

LE 29 Mars 1684, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit bien, quoique la mere eût eu un mois auparavant une fiévre, tierce & double tierce, durant près de cinq semaines, qui l'avoit réduite à une extrême foiblesse, n'ayant pas pû guérir de cette fiévre par les remedes ordinaires de la Médecine ; ce qui fit que son Médecin qui avoit toujours répugné à mon sentiment qui étoit de lui faire prendre du *quinquina*, fut enfin obligé de lui donner ce remede en boisson, qui ayant produit le bon effet que j'en avois fait espérer à la malade, la guérit parfaitement de cette fiévre, dont la violence des accès la mettoient en grand risque d'accoucher avant terme, & même de mourir si elle eût accouché durant cette maladie, qui l'avoit extrêmement débilitée ; de sorte qu'étant rétablie en bonne santé, & étant entierement à terme, elle accoucha très-heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien.

OBSERVATION

OBSERVATION CCCLIX.

D'une femme qui avoit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par une fausse couche qu'elle avoit eue.

LE 12 Mai 1684, je vis une femme qui avoit une disposition inflammatoire de la matrice, causée par une fausse couche qu'elle avoit eue, depuis trois semaines qu'elle avoit commencé à vuider, à ce qu'on me dit, quelque portion d'un faux-germe, après deux ou trois mois de soupçon de grossesse; & principalement de ce qu'un Chirurgien peu entendu en l'art des accouchemens, avoit tenté par plusieurs fois, avec quelque violence, de la délivrer de ce corps étrange; joint à cela que plusieurs Médecins qui la voyoient journellement, l'avoient fait saigner du pied & purger mal-à-propos, durant que la matrice souffroit encore une fluxion assez considérable, qui étoit entretenue par la présence de quelque portion de ce corps étrange, qui étoit resté adhérente depuis tout ce tems-là: car elle en avoit encore vuidé une petite partie grosse comme une noisette le même jour que je la vis; laquelle ne me parut pas avoir aucune corruption considérable; & comme on avoit coutume de faire prendre tous les jours à cette femme des lavemens purgatifs assez forts, & d'autres remedes intérieurs, pour exciter, à ce que l'on prétendoit par ces remedes, l'expulsion de ce qui pouvoit être resté de ce corps étrange dans la matrice, & la soulager de très-grandes douleurs qu'elle sentoit dans le ventre, qui étoit assez tendu, je lui conseillai au lieu de cela, de ne se servir que d'une simple décoction émolliente, ou bien de seule eau tiéde, ou du petit lait pour tout remede, & de commettre tout le reste à la nature; ce qui lui réussit fort bien, & la délivra entierement en peu de jours de cette inflammation de matrice, qui avoit été si grande que la malade en avoit même eu quelques mouvemens convulsifs. Il faut remarquer qu'il vaut beaucoup mieux assez souvent commettre à la nature l'expulsion de ces sortes de corps étranges, quand la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir tirer facilement, que d'en tenter avec violence l'extraction par l'opération de la main, comme avoit fait ce Chirurgien, ou d'en exciter l'expulsion par des remedes purgatifs inconsidérément ordonnés, comme ceux que l'on avoit fait prendre à cette femme fort à contre-tems, lorsque la matrice étoit encore en une fluxion très-douloureuse: car il arrive que l'orifice de la matrice au lieu de s'amollir & de se relâcher, comme il fait, quand l'inflammation est appaisée, demeure au contraire endurci & fermé, durant tout le tems que cette partie souffre inflammation.

OBSERVATION CCCLX.

D'une femme qui mourut quatre jours après être avortée d'un petit enfant de trois mois.

LE 14 Juin 1684, j'ai vu une femme réduite à l'agonie, par une fièvre continue avec une fluxion de poitrine, qui l'avoit fait avorter il y avoit trois jours, au troisieme mois de sa grossesse, d'un petit enfant mort, tout corrompu; & sur ce que l'on me dit que ce petit avorton n'avoit été expulsé de la matrice que deux heures après qu'elle eut vuidé quelques membranes mêlées de quelques caillots de sang, qui firent croire à sa Sagefemme, & aux Médecins qui la voyoient dans sa maladie, que c'étoit l'arrierefaix qu'elle avoit ainsi vuidé; j'assurai son mari & la Sagefemme qui étoient présens, que si la malade n'avoit point vuidé autre chose depuis la sortie de ce petit avorton, qu'elle n'étoit point délivrée de l'arrierefaix, comme en effet elle ne l'étoit point, car il arrive toujours que ces petits avortons sont expulsés devant l'arrierefaix, qui souvent reste dans la matrice en ces sortes de fausses couches, s'il n'en est expulsé avec l'enfant en même-tems, comme il arrive quand il est encore tout enveloppé dans ses membranes. L'avortement qui étoit ainsi arrivé à cette femme dès le tems de sa maladie, qui de soi étoit déjà mortelle, joint à la corruption de l'arrierefaix resté en la matrice, à quoi sa Sagefemme & ses Médecins n'avoient pas pris garde, contribua d'autant plus à la faire mourir le lendemain que je la vis en cet état desespéré, comme je l'avois prédit à son mari.

OBSERVATION CCCLXI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé plusieurs fois du sang & des eaux par la matrice dans le tems de sa grossesse.

LE 11 Juillet 1684, j'ai accouché une femme au terme de sept mois & huit ou dix jours de sa grossesse, d'un enfant mâle, qui par la proportion de son corps, me parut être du tems que je viens de marquer. Cette femme avoit eu une perte de sang assez considérable, qui avoit commencé vers la fin du second mois de sa grossesse, & avoit continué en se renouvellant de tems en tems, jusqu'à la fin du cinquieme mois, auquel tems cette perte de sang ayant cessé, elle se porta assez bien durant un mois ou cinq semaines; après quoi elle vuida tout d'un coup par la matrice plus d'une pinte d'eau en plusieurs flots, & continua encore durant plus d'un mois à en vuider presque tous les jours; au bout duquel

tems elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant, qui pour être né ainsi prématurément, ne vécut que dix ou douze heures. L'on pourroit douter si les eaux que cette femme vuida tout d'un coup par la matrice en si grande abondance, un mois devant que d'accoucher, étoient les eaux de son enfant, qui se fussent écoulées par quelque rupture de leurs membranes, ou si elles procédoient d'une espece d'hydropisie de matrice, qui avoit succédé à la débilité que la perte de sang qui avoit précédé, pouvoit avoir causé en cette partie, comme il y avoit grand sujet de le croire. Il faut néanmoins remarquer que l'on voit aussi quelquefois des femmes qui long-tems devant que d'accoucher vuident les eaux de leur enfant, qui s'écoulent seulement en partie par une légere rupture de leurs membranes, qui se fait en quelqu'endroit, qui ne répondant pas à l'orifice interne de la matrice, empêchent qu'elles ne s'écoulent entierement; de sorte qu'une bonne partie des eaux de l'enfant restant encore dans la matrice, l'accouchement ne succede quelquefois que long-tems après ce premier écoulement qui se renouvelle par intervalle.

OBSERVATION CCCLXII.

D'une femme qui fut dangereusement malade, à cause de l'arrierefaix qui étoit resté en sa matrice après être avortée d'un enfant de trois mois.

LE 12 Juillet 1684, je vis une femme qui ne faisoit que commencer à se mieux porter, après avoir été très-dangereusement malade durant trois semaines entieres de fiévre continue avec redoublemens, & autres fâcheux accidens procédans de la suppuration de l'arrierefaix resté en sa matrice, ensuite de l'avortement qu'elle avoit eu d'un enfant de trois mois; sa Sagefemme ne l'ayant pas pû délivrer de cet arrierefaix, pour la difficulté qu'elle y trouva, la matrice s'étant tout-à-fait refermée, à ce qu'elle me dit, immédiatement après la sortie de l'enfant; ce qui l'obligea d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout que par l'entiere suppuration de ce corps étrange ainsi resté durant trois semaines: car quoique les femmes vuident ordinairement dans le même jour l'arrierefaix tout entier en ces sortes d'avortemens, ou peu de jours ensuite, on en voit néanmoins auxquelles ce corps étrange n'est expulsé qu'en suppuration, qui dure bien plus long-tems & est toujours accompagné de fiévre, de grande douleur de tête, & de vapeurs hystériques, avec de fréquentes foiblesses causées par la corruption de cette suppuration, qui est aussi accompagnée d'une grande infection cadavereuse; tous lesquels accidens ne cessent point que cette suppuration ne soit entierement achevée; ce que l'on reconnoît en ce que pour lors les excrétions de la matrice paroissent pures, & entierement délivrées de leur précé-

dente infection, ainsi qu'elles commençoient à paroître en la femme dont je viens de parler, lorsque je la vis ; laquelle après avoir été travaillée de tous ces fâcheux accidens durant un si long tems, se porta bien dans la suite.

OBSERVATION CCCLXIII.

D'une femme qui accoucha d'une grosse fille qui avoit toutes les parties charnues de son corps très-dures & comme squirreuses.

LE 9 Août 1684, j'ai accouché une femme âgée de plus de quarante ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille encore vivante, mais très-foible, & qui mourut deux heures après être née. La mere m'assura qu'il y avoit six jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer en son ventre, après avoir fait une légere chûte, & qu'elle n'étoit grosse pour lors que de sept mois, ou environ ; mais la grosseur de l'enfant & celle de l'arrierefaix me firent croire qu'elle s'étoit trompée à la supputation du tems de sa grossesse, qui dans le commencement n'avoit pas même été connue de plusieurs Médecins, qui attribuant à la maladie les incommodités qu'elle sentoit en ce tems, l'avoient fait saigner du pied, & baigner, & purger beaucoup de fois avec de très-violens remedes. Cet enfant en venant au monde avoit toutes les parties charnues de son corps, qui étoit fort gros, très-dures & comme squirreuses, & tout le ventre fort tendu comme s'il eût été hydropique, ou bien comme si le foie, qui est ordinairement grand aux enfans, eût été une fois plus tuméfié qu'il ne devoit être ; & l'arrierefaix qui étoit aussi très-gros, étoit tout verdâtre, & commençoit à se corrompre ; ce qui pouvoit faire douter si les mauvaises dispositions de cet enfant procédoient en partie de tous les remedes dont cette femme avoit usé mal-à-propos dans le commencement de sa grossesse, aussi-bien que son mauvais tempérament, ou si elles n'étoient survenues que depuis les six jours qu'elle n'avoit point senti remuer son enfant, après avoir fait cette légere chûte : mais je crus que les premieres causes y avoient du moins autant contribué que cette derniere, qui me parut n'avoir été seulement qu'adjuvante.

OBSERVATION CCCLXIV.

D'une femme qui ayant une grande perte de sang qui lui avoit causé une convulsion, mourut incontinent après être accouchée.

LE 28 Août 1684, je vis une femme grosse de huit mois, qui avoit depuis cinq ou six heures une perte de sang si grande, qu'après plusieurs foiblesses réitérées, elle en étoit tombée en une convulsion qui lui

avoit duré un quart-d'heure, ce qui me fit connoître qu'elle étoit en très-grand péril de la vie, n'y ayant presque point d'espérance de la pouvoir sauver, vû le mauvais état où elle étoit pour lors; & comme la Sagefemme qui m'avoit appellé pour la secourir, avoit négligé de la faire confesser comme je lui avois recommandé auparavant, & que je craignois avec grand sujet qu'il ne lui vînt encore une autre convulsion, & qu'elle ne mourût entre mes mains en l'accouchant, je ne voulus pas en entreprendre l'opération avant qu'on lui eût donné ce secours spirituel dans cette urgente nécessité, comme fit assez inconsidérément un Chirurgien qui survint dans le même-tems, lequel sans bien connoître l'extrême danger où étoit cette femme, l'accoucha avec une très-grande peine d'un enfant mort, à qui l'opération fut entierement inutile, aussi-bien qu'à la mere, qui mourut incontinent après, comme je l'avois prédit, connoissant bien que les grandes pertes de sang de cette nature étoient toujours absolument mortelles, quand elles étoient suivies de la convulsion, qui est pour lors une marque évidente d'un extrême épuisement de tout le sang.

OBSERVATION CCCLXV.

D'une femme qui, huit jours après être accouchée, fut saignée dix-sept fois en huit jours de tems, quoiqu'elle eût eu une surabondante évacuation de vuidanges durant les premiers jours.

LE 8 Septembre 1684, j'ai vu une femme, qui après être accouchée assez heureusement depuis huit jours, avoit eu durant les quatre premiers jours, une évacuation de vuidanges une fois plus abondante que n'ont ordinairement les autres femmes en couche; & ayant eu quelque chagrin depuis deux jours, elle avoit été surprise d'une douleur du côté gauche, vers le bas des fausses côtes, environ la région supérieure de l'estomac & du diaphragme, qui lui causoit une difficulté de respirer avec fiévre continue & redoublement la nuit; pour raison de quoi les Médecins qui la voyoient journellement, la croyant en danger de la vie, si cette maladie ne cessoit dans peu, la firent saigner en huit jours de tems jusqu'à dix-sept fois, tant du bras que du pied; après quoi elle se porta assez bien, non pas par l'effet de ces si fréquentes saignées, que je crus lui avoir été ordonnées par ses Médecins, sans bonne raison, vû qu'elle avoit eu, comme j'ai dit, durant les trois ou quatre premiers jours de sa couche une évacuation de vuidanges une fois plus abondante qu'à l'ordinaire: mais il arrive assez souvent que la nature forte & vigoureuse, comme elle étoit en cette femme, qui étoit d'une fort bonne complexion, résiste aux remedes faits mal-à-propos, aussi-bien qu'à la maladie. Cependant ses Médecins attribuoient le bon évenement à toutes ces fréquentes saignées, dont trois ou quatre auroient été très-certainement plus que suffisantes, ainsi que je l'ai bien connu par l'expérience d'un très-grand

nombre d'autres femmes, qui après de semblables indispositions se sont très-bien portées, quoiqu'elles n'eussent été saignées que deux ou trois fois seulement.

OBSERVATION CCCLXVI.

De l'accouchement d'une femme qui, après une stérilité de douze ans, & une maladie de trois ans, fut rétablie en parfaite santé, & rendue féconde par les eaux de Vichy.

LE 18 Septembre 1684, j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans, de son premier enfant qui étoit un garçon, laquelle n'étoit devenue grosse de cet enfant qu'après douze années de stérilité depuis son mariage; & ensuite d'une longue maladie durant trois années entieres, qui l'avoient réduite presque à l'extrémité : pour raison de quoi ayant été au printems & à l'automne boire des eaux de *Vichy* en *Bourbonnois* durant vingt jours, peu de tems après avoir usé de ces eaux minérales pour la seconde fois, elle fut rétablie en parfaite santé; & quelques mois ensuite de cette continuelle langueur durant trois ou quatre années entieres, elle devint en un grand embonpoint, & grosse de cet enfant, dont elle accoucha très-heureusement. Il y a deux choses assez considérables en cet exemple : la premiere nous fait connoître que les femmes stériles sont ordinairement bien plus valétudinaires que les autres; & la seconde, qu'il n'y a pas de meilleur remede pour déboucher entierement les obstructions des viscères, aussi-bien que celles de la région de la matrice, que causent ordinairement ces sortes de longues maladies semblables à celle de cette femme, que l'usage des eaux minérales, qui pénétrant par leur vertu apéritive, & s'insinuant jusques dans les plus petites voies des parties, les nettoyent & les délivrent entierement des mauvaises humeurs, qui par leur ténacité y sont engagées, pour en être expulsées par les remedes ordinaires.

OBSERVATION CCCLXVII.

D'une femme qui étant grosse de deux mois & une semaine, eut une excessive perte de sang, qui la fit avorter d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

LE 30 Septembre 1684, j'ai délivré une femme qui eut une fausse couche au terme de deux mois & une semaine de sa grossesse; & après avoir examiné l'arrierefaix dont je la venois de délivrer, je trouvai

au milieu de ses membranes un petit *fœtus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, n'ayant pas profité depuis cinq ou six semaines, que son principe de vie avoit été détruit par une violente agitation du corps & de l'esprit, que cette femme avoit eue dans le tems qu'elle ne pouvoit pas être grosse que de dix-huit ou vingt jours au plus : de sorte que ne croyant pas l'être pour lors, à cause que le tems de ses mois n'étoit pas passé, elle négligea de se conserver, ayant été durant deux jours à monter & courir plusieurs fois par divertissement sur un âne, qui la fit tomber par deux fois assez rudement, ayant eu outre cela une grande frayeur, pour s'être égarée dans un bois, où elle eut peur des voleurs ; ce qui fit que le principe de vie ayant été détruit en ce *fœtus* dès ce commencement de grossesse, il ne prit pas un plus grand accroissement que celui auquel il étoit pour lors, & resta en cet état au ventre de sa mere durant un mois ou cinq semaines ; après quoi elle commença à vuider quelque peu de sang durant dix jours, en vuidant seulement cinq ou six gouttes par jour : mais ensuite il lui survint tout d'un coup une perte de sang si excessive, qu'elle auroit couru grand risque de la vie, si je ne l'eusse délivrée dans ce même tems de l'arrierefaix de ce petit *fœtus* ; lequel arrierefaix paroissoit être de figure & grosseur, comme ces sortes de corps étranges que l'on prend ordinairement pour des faux-germes, mais qui ne sont effectivement que des arrierefaix de ces sortes de petits avortons, auxquels la matrice en se contractant & se resserrant, après que les eaux qui étoient contenues en leurs membranes s'en sont écoulées, donne la figure de sa cavité. La santé de cette femme se rétablit peu-à-peu dans la suite ; mais elle fut durant près de deux mois entiers à vuider de tems en tems quelque peu de sang, ou de sérosité teinte, sinon qu'elle fut une fois dix jours sans rien vuider, & plusieurs autres fois, elle n'avoit été que deux ou trois jours ; ayant par intervalle quelques douleurs en maniere de colique dans le ventre ; & ce qui est fort extraordinaire, cinquante-deux jours après que je l'eus ainsi délivrée de cette fausse couche, elle vuida une petite portion membraneuse & charnue, qui étant toute ramassée en globe, n'étoit pas plus grosse qu'une médiocre féve d'haricot, & n'avoit aucune corruption, paroissant être tout nouvellement détachée de la matrice, l'expulsion de ce petit corps étrange ayant été précédée d'une médiocre évacuation de sang durant trois ou quatre jours, avec quelques douleurs de reins & dans le ventre. La disposition de ce petit corps étrange pouvoit faire croire que c'étoit plutôt un nouveau petit faux-germe, engendré depuis cette premiere fausse couche, durant les dix jours que cette femme avoit été sans avoir aucune évacuation de la matrice, qu'un reste de racine de cet arrierefaix, dont je l'avois délivrée il y avoit cinquante-deux jours, qui étant demeuré adhérent vers une des cornes de la matrice, & y ayant toujours eu quelque communication de vie, s'y étoit entretenu sans corruption ; ce qu'il falloit néanmoins bien croire, s'il étoit vrai, comme cette femme m'assura, qu'elle n'avoit eu depuis sa fausse couche aucune communication avec son mari, qui eût pû faire soupçonner que ce petit fragment de membrane procédoit d'une nouvelle conception.

OBSERVATION CCCLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint le cul devant.

LE 14 Octobre 1684, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant qui étoit une fille qui vint le cul devant, laquelle je tirai vivante en cette posture, & se portant fort bien, ayant jugé plus sûr de commettre cet accouchement à la nature, jusqu'à ce que l'enfant eût été poussé dehors par les seules douleurs de la mere, qui étoient assez bonnes jusqu'au gros des fesses; après quoi lui ayant dégagé les cuisses & les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevai de le tirer ainsi que s'il eût présenté les pieds les premiers; & comme le cul avoit assez dilaté le passage pour donner une libre sortie à la tête de l'enfant, il ne fut pas en si grand danger de la vie, qu'il auroit été si j'eusse précipité son extraction devant que le passage eût été suffisamment préparé & dilaté; car dans le premier accouchement des femmes la voie n'étant pas faite, comme dans les accouchemens suivans, la tête de l'enfant restant pour ce sujet plus long-tems arrêtée au passage, après que le corps en est sorti avec beaucoup de peine, il court plus grand risque d'y être suffoqué, que lorsque cette voie a été dilatée par le cul de l'enfant qui s'est présenté le premier; de sorte qu'il est souvent plus sûr de le laisser venir en cette posture, comme je fis, que d'en précipiter l'extraction.

OBSERVATION CCCLXIX.

D'une femme âgée de quarante-cinq ans, qui avoit un soupçon de grossesse mal fondé.

LE 15 Octobre 1684, je vis une femme âgée de 45 ans, qui n'ayant jamais eu d'enfant, croyoit néanmoins être grosse de huit mois; mais l'ayant examinée, je trouvai que son soupçon de grossesse étoit mal fondé, quoiqu'elle assurât sentir quelque chose se mouvoir en son ventre depuis plus de quatre mois, comme si c'eût été véritablement un enfant. Cette femme étoit fort grasse & d'une taille toute ramassée, ayant le nombril fort enfoncé en-dedans, & l'orifice interne de la matrice assez menu, comme il est ordinairement aux femmes stériles; lesquelles deux dernieres dispositions n'auroient pas été de la sorte, si elle eût été effectivement grosse d'enfant au terme qu'elle croyoit l'être; ce qui me faisoit connoître que ces mouvemens qu'elle prétendoit avoir sentis en son ventre depuis quatre mois, ne venoient que de certains tressaillemens

tressaillemens de la matrice, procédans de la fermentation des humeurs retenues dans les vaisseaux de cette partie, à cause de la suppression de ses menstrues, qui étoit en quelque façon naturelle en l'âge avancé où cette femme étoit, & que la grosseur de son ventre n'étoit causée que par un excessif embonpoint.

OBSERVATION CCCLXX.

D'une femme qui étant grosse de six mois & demi, fut attaquée de la petite vérole qui la fit mourir quatre jours après être accouchée.

LE 18 Octobre 1684, j'ai vu une femme grosse de six mois & demi, qui après avoir eu une fièvre continue avec redoublement durant cinq ou six jours, fut attaquée de la petite vérole; ce qu'un Apoticaire voyant, il lui fit prendre aussitôt beaucoup de potions prétendues cordiales avec de la poudre de vipere & autres drogues de cette nature, qui pour l'extrême répugnance que la malade avoit à les prendre, contribuerent, comme je l'avois prédit, autant que sa maladie, à la faire avorter, & conséquemment à lui causer la mort, quatre jours après être ainsi accouchée prématurément dans le mauvais état de sa maladie. Je ne veux pas néanmoins qu'on croye qu'en rapportant cet exemple, j'infere que cette femme ne seroit pas morte, si elle n'eût pas pris toutes les drogues que cet Apoticaire lui donnoit journellement, qui servirent plutôt d'empêchement que de soulagement à la nature; car sa maladie qui de soi étoit mortelle, pouvoit assez produire ce mauvais effet; mais mon intention est seulement de faire connoître que dans toutes les maladies des femmes grosses on doit empêcher par toutes sortes de moyens, autant qu'il est possible, qu'elles accouchent durant que la nature est trop occupée par la grandeur de la maladie, pour pouvoir bien régir l'évacuation des vuidanges qui doivent suivre l'accouchement, dont les humeurs étant supprimées & détournées, ne manquent pas de refluer vers les parties principales qui étoient déjà affectées, & d'augmenter de beaucoup le dangereux état où les femmes étoient avant leur accouchement.

OBSERVATION CCCLXXI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort à cause de la sortie du cordon de l'ombilic.

LE 5 Novembre 1684, j'ai accouché une femme d'un enfant mort en son ventre durant le tems de son travail, à cause de la sortie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au-devant de la tête, qui resta au

passage à sec durant cinq ou six heures, les eaux s'étant entiérement écoulées dès le commencement de son travail, sans ouverture de la matrice, dont l'orifice étoit fort épais & si peu dilaté, qu'il n'y avoit pas lieu d'y introduire qu'avec peine un ou deux doigts, laquelle disposition m'empêcha de tenter à retourner l'enfant qui dans le commencement me parut être vivant par le battement que l'on sentoit à son cordon; car il auroit fallu faire pour cela une si grande violence à la mere qui étoit très-petite & beaucoup affoiblie d'un flux de ventre qu'elle avoit depuis quinze jours, que l'opération lui eût été vraisemblablement mortelle, aussi-bien qu'à l'enfant, qui pour sa foiblesse s'étoit déjà entiérement vuidé dans le ventre de sa mere, & étoit situé si au-dessus de l'os *pubis*, que duraut les cinq premieres heures de son travail, qui endura douze entieres, je ne le pus aucunement toucher du doigt, ne sentant pour lors que le cordon qui sortoit toujours à chaque douleur, & que l'on ne pouvoit pas réduire, à cause du peu d'ouverture de la matrice. Le lendemain que j'eus ainsi accouché cette femme, son flux de ventre recommença à l'incommoder durant quelques jours; mais lui ayant fait user du lait de vache tout récemment trait, tant pris par la bouche qu'en lavement, elle se porta fort bien dans la suite.

Observation CCCLXXII.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

Le 23 Novembre 1684, j'ai vu une femme âgée de 73 ans, qui après avoir eu une entiere cessation de ses menstrues à l'âge de 54 ans, avoit été surprise 18 ans ensuite d'une perte de sang dont elle étoit fort incommodée depuis neuf ou dix mois, laquelle lui avoit duré pendant un mois entier dans le commencement, & se renouvelloit de tems en tems avec un écoulement de sérosités semblables à de la lavure de chair, qui venoit d'un ulcere carcinomateux que je lui trouvai en la matrice, lequel je jugeai être entiérement incurable, & devoir certainement faire mourir cette femme dans peu, comme il arriva quelques mois ensuite. Car il faut remarquer que l'on ne voit jamais de perte de sang aux femmes qui ont passé 60 ans, après une entiere privation de leurs menstrues durant plusieurs années, qu'elle ne vienne d'une disposition ulcéreuse de la matrice, qui, nonobstant tous les remedes que l'on y puisse faire, se convertit toujours dans la suite en un cancer incurable; de sorte que ces pertes de sang doivent toujours être considérées comme un signe avant-coureur de la mort des femmes à qui elles arrivent, ainsi que je l'ai fait remarquer en plusieurs autres Observations.

OBSERVATION CCCLXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui devant que de devenir grosse, avoit été très-infirme durant cinq ans, à cause d'une entiere suppression de ses menstrues.

LE 1 Décembre 1684, j'ai accouché une femme âgée de vingt-un ans de son premier enfant qui étoit un garçon très-gros & robuste, nonobstant qu'elle n'eût vécu durant tout le cours de sa grossesse que de fruits verts en excessive quantité; mais ce qui est de plus remarquable, est que cette femme avoit eu ses menstrues dès l'âge de douze ans, dont elle avoit continué tous les mois d'avoir une évacuation bien réglée durant trois années, après quoi ayant eu une grande fâcherie, elle en eut une entiere suppression durant cinq années, pendant lesquelles elle fut presque toujours incommodée & en continuelle langueur, urinant très-peu, & rendant même quelquefois ses urines toutes noires. Mais ensuite de tout ce tems-là s'étant mariée, & ayant eu une seule fois dans le commencement de son mariage quelques gouttes de sang menstruel, elle devint incontinent après grosse de cet enfant, qui étoit, comme j'ai dit, extrêmement gros & robuste, nonobstant les mauvais alimens dont la mere avoit usé durant toute sa grossesse qu'elle avoit même ignorée dans le commencement, ayant eu de la peine à se persuader qu'elle eût pu devenir grosse, vu toutes ses infirmités passées, dont elle fut entiérement guérie par le mariage, qui lui servit d'un salutaire remede, étant devenue depuis ce tems-là si féconde, qu'elle n'a presque pas manqué tous les ans de faire des enfans qui se portoient bien, dont je l'ai toujours accouchée fort heureusement.

OBSERVATION CCCLXXIV.

D'une femme qui, après avoir souffert durant quatre jours de très-violens vomissemens de matiere noirâtre, accoucha toute seule assez heureusement, contre l'opinion d'un très-célebre Médecin qui avoit proposé de lui faire l'opération césarienne.

LE 10 Décembre 1684, j'ai vu une femme âgée de trente ans, qui venoit d'accoucher toute seule assez heureusement d'une fille vivante au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, après avoir souffert durant quatre jours entiers de très-violens vomissemens, qui lui faisoient rendre par la bouche des matieres toutes noirâtres, même jusqu'aux matieres des intestins, lequel accident étoit souvent

accompagné de vapeurs & quelquefois de mouvemens convulsifs ; nonobstant quoi ce dangereux accident, qu'on croyoit la devoir faire mourir, étant cessé, elle accoucha si promptement & si facilement, que je la trouvai accouchée toute seule, comme j'ai dit, en arrivant chez elle, n'ayant pas été plus d'une petite heure en travail. Ces sortes de violens vomissemens venoient vraisemblablement d'un dégorgement extraordinaire de la bile de la vessie du fiel, ou du suc *pancréatique* dans l'intestin *duodenum*, qui en étant douloureusement piquoté, communiquoit cette affection à l'estomac, dans le fond duquel ces mêmes humeurs étoient portées par son violent soulevement, qui y attiroit même les matieres des intestins. Cette femme fut si cruellement travaillée durant les quatre jours de ces violens vomissemens, qui lui causerent, comme j'ai dit, des mouvemens convulsifs, qu'un des plus célebres Médecins la voyant en ce mauvais état, proposoit de lui faire l'opération césarienne, afin de la préserver plus facilement, à ce qu'il s'imaginoit, du plus grand danger où elle étoit de mourir par les efforts extraordinaires de ces continuels vomissemens qui l'avoient réduite presque à l'extrémité. Mais comme je lui eus fait entendre que ce seroit une grande témérité d'entreprendre de faire cette cruelle & funeste opération à cette femme, puisqu'elle pourroit bien accoucher par la voie naturelle, quand elle seroit effectivement en travail, il changea d'opinion & reconnut manifestement la pernicieuse erreur dans laquelle il avoit été, quand il vit que cette femme étoit accouchée si facilement, qu'elle accoucha d'elle-même, sans autre secours que celui de la nature, comme il lui arriva cinq ou six jours après que la violence de ces vomissemens & les accidens qu'ils lui avoient causés, eurent été calmés par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire, & de plusieurs clysteres que je lui fis donner, lui faisant aussi prendre un peu de *laudanum*.

OBSERVATION CCCLXXV.

De l'accouchement d'une jeune femme de quinze ans, qui étoit devenue grosse sans avoir jamais eu ses menstrues, sinon qu'il lui en avoit paru la premiere fois un simple petit commencement.

LE 25 Décembre 1684, j'ai accouché une jeune femme âgée de 15 ans, de son premier enfant qui étoit une grosse fille qui vint naturellement. Elle avoit été mariée dès l'âge de 13 ans, & n'avoit encore alors jamais eu ses menstrues, sinon que le 25 du mois de Mars précédent, qui étoit justement neuf mois avant son accouchement, il lui avoit paru pour la premiere fois un simple commencement de menstrues, à marquer seulement sa chemise de la largeur de deux doigts, immédiatement après quoi elle étoit devenue grosse de cette fille, qui avant que sa mere eût passé l'âge de trente ans, la pouvoit bien rendre

grande-mere. Cet exemple fait manifestement connoître que les jeunes femmes ne commencent à devenir fécondes, que lorsque ce signe paroît en elles, qui pour petit qu'il soit, en marque la premiere disposition.

OBSERVATION CCCLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement, quoiqu'elle eût eu quatre accès de convulsion.

LE 17 Janvier 1685, j'ai vu une femme âgée de 25 ans, en travail de son premier enfant, laquelle avoit déjà eu trois accès de convulsion depuis deux heures; mais comme elle étoit revenue en bonne connoissance lorsque je la vis, aussi-bien que dans les intervalles des autres accès de cette convulsion, & que l'orifice interne de sa matrice, qui étoit d'une substance assez molle & mince, qui sont deux bonnes conditions, commençoit d'être considérablement dilaté (ne l'étant toutefois pour lors que de la largeur de deux doigts), je laissai la conduite du reste de son travail à la Sagefemme qui l'assistoit, lui recommandant seulement de la faire saigner promptement du bras, & de lui faire donner ensuite un clystere un peu fort; & même de la faire saigner une seconde fois, au cas qu'il lui revînt encore quelque convulsion; ce qui ayant été exécuté, comme je l'avois conseillé, elle accoucha cinq heures ensuite assez heureusement d'un gros garçon qui se portoit bien; & comme un peu auparavant il lui étoit encore survenu un autre accès de convulsion, elle resta durant deux ou trois heures après être accouchée sans connoissance, mais elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que la convulsion qui arrive aux femmes qui sont en travail, leur est ordinairement mortelle, quand après l'accès de la convulsion elles restent sans aucune connoissance, qui est une marque évidente que l'impression qui a été faite au cerveau a été fort violente; mais quand elles reviennent à connoissance immédiatement après la convulsion, comme il étoit arrivé à cette femme, elles en peuvent fort bien échapper, comme elle fit après être heureusement accouchée; à quoi contribuerent beaucoup les deux bonnes conditions que je trouvai en l'orifice interne de sa matrice, qui sont d'être d'une substance molle & mince, par le moyen desquelles la dilatation nécessaire à l'accouchement s'en fait bien plus facilement, que lorsque cet orifice est d'une substance dure & fort épaisse.

*

OBSERVATION CCCLXXVII.

D'une femme qui croyant être grosse de six mois, ne vuida de la matrice qu'une espece de môle *plus grosse que les deux poings, composée de plus de mille vessicules de différente grosseur.*

LE 26 Janvier 1685, j'ai délivré une femme âgée de trente-deux ans, d'une espece de *môle*, ou corps étrange tout particulier, laquelle croyoit pour lors être grosse de six mois. Je lui tirai de la matrice, après qu'elle eut eu durant trois heures des douleurs semblables à celles de l'accouchement, près de deux livres de petites vessicules pleines d'eau claire, lesquelles tenoient toutes les unes aux autres par de petits filamens très-fragiles, toute leur masse ensemble excédant la grosseur des deux poings, outre plusieurs caillots de sang recuit, qui y étoient entrelassés en plusieurs endroits. Toutes ces vessicules semblables à des *hydatiques* étoient plus de mille en nombre, de différente grosseur, les plus petites étant comme des grains de chenevis, & des pois; d'autres étant de la grosseur d'une aveline, & beaucoup d'autres de moyenne grosseur. Il y avoit aussi comme quelque espece de chair confuse, qui servoit de base, d'où prenoient racine une infinité de filamens, où toutes ces vessicules étoient attachées, ainsi que la graine des œufs paroît dans l'ovaire des poules. Cette femme avoit depuis près de quatre mois une médiocre perte de sang, en maniere d'écoulement presque continuel, ne sentant aucun mouvement en son ventre, sinon un simple mouvement de décidence. Mais un peu devant que je la délivrasse de ce corps étrange, il lui vint une perte de sang très-abondante, qui néanmoins ne lui causa qu'une seule légere foiblesse; après quoi elle eut des vuidanges comme il arrive aux fausses couches de ce terme: & s'étant bien portée ensuite, elle devint grosse d'un enfant très-sain & bien conformé, dont je l'accouchai heureusement le 17 Octobre de l'année suivante. Certains Physiciens visionnaires ayant examiné ce gros amas de vessicules, dont j'avois délivré cette femme, crurent que ces mêmes vessicules pouvoient bien autoriser l'opinion qu'ils avoient, que la génération se fait dans les femmes par de petits œufs, qui se détachant des testicules viennent à tomber dans la matrice par des voies imaginaires, qu'ils supposent pour prouver leur opinion. Mais je crois que la disposition & le nombre excessif de toutes ces vessicules faisoient assez voir l'erreur de cette opinion chimérique, & que la génération de ce corps étrange n'étoit arrivée en cette femme, que par quelque mauvaise disposition qui s'étoit rencontrée dans les semences qu'elle avoit conçues, qui ayant été destituées dès ce commencement du divin mouvement qui devoit placer régulierement en leur lieu toutes leurs différentes parties pour en former un enfant, n'en avoit formé que ce *cahos* de simples vessicules.

OBSERVATION CCCLXXVIII.

D'une femme qui croyant n'être grosse que de sept mois, étoit véritablement accouchée au terme de neuf mois complets.

LE 1 Février 1685, j'ai accouché une femme de son premier enfant qui étoit un garçon, qui vint naturellement, sinon que ses eaux s'étoient écoulées sans douleurs, douze heures avant que les véritables douleurs du travail lui vinssent, lesquelles nonobstant cet accident ne lui durerent que deux ou trois heures; après quoi elle accoucha très-heureusement de cet enfant, que je jugeai être venu au terme de neuf mois complets, par la grosseur & la juste proportion de son corps, quoique la mere ne se crût grosse pour lors que de sept mois. Mais il y avoit bien de l'apparence qu'elle s'étoit trompée à la supputation du terme dont elle étoit grosse; à cause qu'elle avoit eu ses menstrues à l'ordinaire, les deux premiers mois de sa grossesse, dont le commencement lui avoit été inconnu pour ce sujet. C'est de ces sortes d'enfans gros, gras, larges & plantureux, que l'on suppose être venus à sept mois de grossesse; mais qui sont effectivement nés à neuf mois complets, que l'on voit vivre, qui ont donné lieu à l'erreur que le vulgaire a, que le septieme mois est un terme naturel de la naissance des enfans, bien que ce terme participe plus de l'avortement que du véritable accouchement, comme la petitesse & l'extrême foiblesse de tous les enfans nés à ce terme prématuré le témoignent assez manifestement.

OBSERVATION CCCLXXIX.

D'une femme qui croyant être accouchée à la fin du huitieme mois, ayant pour lors un flux de ventre, étoit accouchée au terme de neuf mois complets.

LE 5 Février 1685, j'ai vu une femme accouchée depuis un jour & demi d'une fille, qui se portoit assez bien, & qui par la grosseur & la proportion naturelle de son corps, me parut être née au terme de neuf mois complets, ou environ, quoique la mere qui avoit eu quelque petite perte de sang vers le premier mois de sa grossesse, crût être accouchée seulement à la fin du huitieme mois; son accouchement ayant été seulement accéléré de cinq ou six jours, par un flux de ventre accompagné de vomissement, dont elle fut fort travaillée durant les deux jours précédens, & qui avoit encore continué avec violence durant trente heures après qu'elle fut accouchée, pour raison de quoi son mari m'avoit

mandé pour avoir mon avis touchant cette fâcheuse indisposition de sa femme, qu'il croyoit en grand danger, à cause qu'elle rendoit par son flux des glaires sanglantes, appréhendant que ce flux ne fût dysentérique. Mais comme je trouvai la malade sans fiévre, lorsque je la vis, & sans aucune tension du ventre, & que son flux s'étoit beaucoup modéré depuis trois ou quatre heures, je la crus sans aucun danger, le peu de sang qu'elle avoit rendu avec épreintes parmi les fréquentes déjections du ventre, ne venant que des hémorrhoïdes irritées, tant par la compression que la tête de l'enfant en avoit faite, que par l'acrimonie que les humeurs des déjections pouvoient avoir; car s'il y eût eu érosion aux intestins, & que le flux eût été véritablement dysentérique, le ventre de la malade auroit été tendu, elle auroit eu aussi la fiévre; ce qui ne se rencontrant pas, me la fit assurer & son mari, qu'elle se porteroit bien dans peu, comme il arriva après qu'elle eut pris par mon conseil, tant par la bouche, qu'en clystere, deux ou trois simples bouillons au lait avec quelques jaunes d'œufs frais délayés dedans.

OBSERVATION CCCLXXX.

D'une femme qui étant grosse de deux mois, eut un avortement causé par une ceinture imbue de mercure, qui lui avoit excité un copieux flux de bouche.

LE 11 Février 1685, j'ai vu une femme, qui étant grosse de deux mois, avoit mis autour de son corps une ceinture imbue de mercure, par l'avis de quelque imprudent qui lui avoit conseillé de s'en servir, pour la guérir d'une simple gratelle dont elle étoit incommodée; lequel mauvais remede lui avoit causé quelques jours ensuite un copieux flux de bouche, avec une si grande enflure de toutes les parties intérieures de la gorge, que dans l'appréhension qu'elle n'en suffoquât, ou qu'il ne lui arrivât un transport au cerveau, on avoit été obligé, à ce que me dit son Chirurgien, de la saigner quatre fois, & même de la purger plusieurs fois pour faire prendre cours aux humeurs par en bas, ne la croyant pas aussi lui-même grosse; ensuite de quoi elle eut une perte de sang assez abondante, qui lui ayant causé plusieurs foiblesses réïtérées, lui excita enfin un avortement, auquel les remedes purgatifs qu'on lui avoit donnés pouvoient bien avoir contribué, aussi-bien qu'à la perte de sang qui l'avoit précédée. Mais quoique la malade me parût très-foible pour tous ces accidens, lorsque je la vis, je ne la crus pas en péril, & je préjugeai bien même, que la grande évacuation dont son avortement avoit été précédé, & celle qui le devoit suivre, feroient indubitablement cesser dans peu son flux de bouche, comme il arriva; ensuite de quoi elle se porta bien.

OBSERVATION CCCLXXXI.

D'une femme qui ayant fait un voyage de cent lieues dans le premier mois de sa grossesse, avorta deux mois ensuite d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

LE 25 Février 1685, j'ai vu une femme grosse de trois mois ou environ, qui avorta en ma présence d'un petit *fœtus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel; la cause de cet accident procédant apparemment de ce qu'elle avoit fait, en cinq jours de tems, un voyage de cent lieues dans un carrosse de voiture, n'étant grosse pour lors que d'un mois ou environ; ce qui fut cause que par la grande agitation qu'elle reçut en ce voyage, le principe de vie ayant été entierement ou en partie détruit dès ce tems-là en ce petit *fœtus*, il n'avoit pas pris un plus grand accroissement. Un mois ensuite cette femme vuida de la matrice quelque peu de sang, durant un jour ou deux seulement, lequel accident ayant cessé, recommença à paroître au bout d'un autre mois, & la fit enfin avorter de ce petit *fœtus*, qui auroit dû être de la longueur du plus grand doigt de la main, vers la fin du troisieme mois; auquel tems la nature le poussa dehors tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, le tout étant de la grosseur d'un petit œuf de poule. Si cette femme eût été saignée du bras avant que d'entreprendre son voyage, comme je lui aurois conseillé, si elle m'en eût fait demander avis, elle se seroit peut-être préservée par ce remede de la fausse couche qui lui arriva; car les femmes grosses se blessent d'autant plus facilement que leurs vaisseaux sont pleins de sang, parce que la grande commotion du corps échauffant beaucoup le sang, & lui donnant un plus impétueux mouvement qu'à l'ordinaire, les vaisseaux de la matrice qui en sont trop pleins, viennent à s'ouvrir extraordinairement, ou même à se rompre. C'est pourquoi les femmes grosses qui ont quelque long voyage à faire de nécessité, ne peuvent pas se préserver de cet accident par un meilleur remede que par la saignée, qui vuide la trop grande plénitude des vaisseaux.

OBSERVATION CCCLXXXII.

D'une femme qui se plaignoit de la mauvaise méthode d'un Chirurgien qui avoit employé plus de six livres de beurre en son précédent accouchement.

LE 27 Février 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & avec assez de facilité. Cette femme voyant qu'elle étoit accouchée plus aisément qu'elle n'avoit espéré, & s'étonnant de ce

que je ne l'avois touchée auparavant que trois ou quatre fois pour l'aider à accoucher aussi heureusement qu'elle avoit fait, me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit assistée dans son précédent accouchement, avoit usé plus de six livres de beurre, lui en introduisant continuellement dans la matrice, & qu'il avoit toujours eu sa main au passage, croyant par-là faciliter son accouchement, qui au contraire en fut beaucoup retardé par cette mauvaise méthode ; car en introduisant si fréquemment la main au passage pour introduire ce beurre, on consume les humidités glaireuses naturelles, qui servent bien mieux à faciliter la sortie de l'enfant, que tout le beurre qu'on y peut introduire ; outre qu'on ne le peut pas porter en cette partie, qu'en faisant quelque violence qui l'échauffe & la fait tuméfier. Pour moi, je suis si ménagé & si chiche de beurre en ces occasions, pour la raison que je viens d'alléguer, que dans les plus difficiles accouchemens naturels que je fasse, je n'en use pas ordinairement plus de la grosseur d'une noix, & encore bien moins quelquefois ; ne m'en servant que pour oindre simplement mon doigt, afin de l'introduire avec plus de facilité dans le seul tems qu'il est nécessaire.

OBSERVATION CCCLXXXIII.

D'une femme à qui par l'ouverture de son corps après sa mort, on trouva le testicule gauche plus gros que la tête d'un homme.

LE 7 Mars 1685, je vis une femme âgée de vingt ans, que l'on soupçonnoit pour lors d'être grosse pour la premiere fois, de six mois ou environ, ayant le ventre assez gros pour le croire ; mais comme il étoit extraordinairement dur, & que je trouvai l'orifice de sa matrice extrêmement petit & menu, je ne la crus pas grosse d'enfant, l'éminence de son ventre me paroissant procéder de quelque tumeur squirreuse du *Mesentere*, ou de quelqu'autre partie voisine de la région de la matrice. Cette femme étoit si atténuée de fièvre lente, d'un long flux de ventre qui avoit succédé à de fréquens & violens vomissemens, qu'elle en étoit presque moribonde : mais ces vomissemens étoient un peu calmés depuis trois semaines, qu'elle avoit vuidé par la bouche un ver de la longueur de la main, qui lui causoit auparavant de fréquentes défaillances : de sorte que cette femme après avoir encore langui durant un mois, mourut ; & par l'ouverture de son corps qui fut faite en ma présence, on lui trouva le testicule gauche tuméfié d'une si prodigieuse grosseur, qu'il excédoit celle de la tête d'un homme, & rempliſſoit tout le bas ventre, pesant plus de quinze livres, d'une substance toute compacte, comme celle d'un squirre graisseux, semblable au corps graisseux que l'on voit au-dessus de la poitrine d'un bœuf ; & le testicule droit étoit aussi d'une pareille substance ; mais il n'excédoit pas la grosseur des deux poings, & contenoit en son milieu gros comme une noix de glaires semblables à du

blanc d'œuf, & la matrice étoit au reste saine, mais émaciée & petite, comme celle d'une fille de huit ans. Le bas-ventre contenoit outre cela plus de trois pintes d'eau bourbeuse, jaunâtre, & la poitrine en contenoit bien deux pintes qui étoient claires ; & les poulmons étoient adhérens aux côtes. La cause de toutes ces mauvaises disposítions qui auroient pu arriver à une fille aussi-bien qu'à cette femme, pouvoit être attribuée à la suppression de ses menstrues, dont la matiere retenue avoit donné lieu à une si prodigieuse augmentation de ses testicules, & à la génération des eaux qui se trouverent en son ventre & en sa poitrine ; de sorte que toutes les humeurs superflues se portant & s'arrêtant en ces parties, au lieu de s'écouler par la matrice, elles étoient devenues toutes émaciées, par l'entiere privation de leur évacuation naturelle.

OBSERVATION CCCLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit la face d'une figure extraordinaire.

LE 8 Mars 1685, j'ai accouché une femme au terme de sept mois & trois semaines, d'une fille qui pour sa foiblesse expira une heure après être née. Cette femme étoit beaucoup plus grosse qu'elle n'avoit coutume d'être dans ses autres précédentes grossesses ; ce qui procédoit d'une très-grande abondance d'eau qu'elle vuida sans aucune douleur, cinq ou six heures devant que d'accoucher de cet enfant, qui avoit la face d'une figure extraordinaire, n'ayant qu'un petit bout de nez aigu, où il n'y avoit qu'un seul trou tout rond, au lieu de deux narines ; & les yeux étoient entierement clos par une forte adhérence des deux paupieres. La mere me dit que dans le commencement de sa grossesse elle avoit regardé avec une grande attention un baladin, qui faisoit devant elle des postures du corps, & faisoit prendre à son visage & à ses yeux des figures extraordinaires ; ce qui pouvoit bien avoir contribué au vice de conformation qui paroissoit au visage de son enfant, dont toutes les autres parties du corps étoient néanmoins assez bien conformés. J'avoue que la forte imagination d'une femme peut bien dans le commencement de sa grossesse causer une telle commotion au petit corps de l'enfant, dont la matiere est pour lors encore toute molle, que la figure réguliere de ses parties en étant corrompue, elle en devienne monstrueuse : mais après le second ou le troisieme mois, comme les parties du corps de l'enfant sont assez fermes & solides, je ne crois pas que leur figure puisse en ce tems être changée par la seule imagination de la mere.

OBSERVATION CCCLXXXV.

D'une femme à qui, étant avortée d'un petit enfant de quatre mois, l'arrierefaix resta dans la matrice, & n'en fut expulsé qu'après douze heures.

LE 1 Avril 1685, j'ai vu une femme qui étoit avortée il y avoit une heure d'un petit enfant de quatre mois, qui par sa corruption me parut avoir été mort dans le ventre de sa mere huit ou neuf jours devant que la nature l'eût expulsé d'elle-même; & comme le corps de cet avorton étoit tout flétri, & très-petit, & que pour cette raison il n'avoit que très-peu dilaté la matrice, je ne trouvai pas lieu pour lors de la pouvoir délivrer de l'arrierefaix qui y étoit resté; ce qui fit que j'en commis l'opération à la nature, qui l'expulsa tout entier douze heures ensuite; l'ayant jugé plus à propos que de faire dans cette disposition la violence qu'il eût fallu faire à la matrice, pour la dilater suffisamment à pouvoir permettre l'extraction de cet arrierefaix retenu, lorsque je vis cette femme une heure après son avortement, qui lui étoit arrivé, pour avoir été par trop agitée, en allant continuellement dans un carrosse très-rude.

OBSERVATION CCCLXXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu deux enfans en chacune de trois de ses précédentes grossesses.

LE 19 Avril 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de huit mois & demi, qui se portoit fort bien, quoique sa naissance parût avoir été accélérée de quinze jours, par une grande frayeur subite que cette femme eut, en voyant chez elle un de ses domestiques battre une femme avec grand excès. Mais on pouvoit aussi croire, que cet enfant étoit venu justement au terme qui étoit naturel à la disposition de sa mere, qui me dit qu'elle n'avoit jamais passé le terme de huit mois & demi en tous ses autres accouchemens précédens, aussi bien de trois grossesses, où elle n'avoit eu qu'un enfant à chaque fois, que de trois autres, où elle avoit accouché de deux ensemble. Cela étant ainsi, on pouvoit bien croire que cette frayeur, qui auroit pû accélérer l'accouchement d'une autre femme, n'avoit pas produit cet effet en elle, qui étoit entierement à la fin de son terme naturel, le même jour qu'elle en fut ainsi surprise. Des trois grossesses où cette femme avoit eu deux enfans à la fois, sa premiere avoit été de deux garçons; après quoi en deux autres grossesses qui avoient suivi cette premiere, elle n'avoit eu

qu'un enfant chaque fois, & en deux autres ensuite, qui étoient les dernieres, elle avoit fait deux filles à chaque fois. Quand j'accouchai cette femme cette derniere fois, je vis chez elle deux de ces filles jumelles âgées pour lors de sept ans, qui étoient assez fortes & grandes pour leur âge.

OBSERVATION CCCLXXXVII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui eut ensuite une disposition squirreuse de la matrice, qui la rendit stérile & très-valétudinaire.

LE 30 Avril 1685, je fus mandé par une femme âgée de vingt ans, pour lui donner mon avis, dans l'impatience où elle étoit d'être en travail de son premier enfant, depuis un jour & demi que ses eaux s'étoient écoulées, croyant que sa Sagefemme ne lui donnoit pas tout le secours nécessaire : mais dans le même instant que j'arrivai chez elle, je trouvai qu'elle accouchoit assez heureusement, pour l'enfant qui étoit vivant. Cette femme étoit pour lors debout dans le milieu de sa chambre, sa Sagefemme l'ayant fait mettre en cette posture pour accélérer son accouchement par cette situation, en laquelle elle reçut son enfant étant derriere elle, en la maniere que les Sagefemmes de village font assez ordinairement : mais quoiqu'elle parût pour lors être accouchée aussi heureusement pour elle que pour son enfant, elle avoit été néanmoins si violentée par les efforts de son travail, qui fut aussi laborieux qu'il avoit été long, qu'il lui vint ensuite de son accouchement une disposition squirreuse de la matrice, qui l'a rendue entierement stérile & très-valétudinaire depuis ce tems-là ; à quoi avoient pû beaucoup contribuer, à ce qu'elle croyoit, les violences que la Sagefemme lui avoit faites avec la main, pour accélérer son accouchement, ou plutôt pour le précipiter, lorsqu'elle vit que l'on m'avoit envoyé querir pour prendre sa place, dans la crainte qu'elle avoit qu'elle ne perdît sa pratique. Je ne crois pas néanmoins que ce squirre de matrice soit arrivé à cette femme à cause que sa Sagefemme la fit accoucher debout, car on est quelquefois obligé de faire tenir les femmes en cette situation, quand la difficulté de l'accouchement le requiert : mais il y a de l'apparence que les violences que cette Sagefemme fit avec sa main à la matrice, à ce que me dit cette femme, en furent la véritable cause originaire.

OBSERVATION CCCLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice en différens tems de sa grossesse.

LE 13 Mai 1685, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & se portoit fort bien, quoique sa mere eût vuidé par deux différentes fois quelque peu de sang par la matrice; l'une à deux mois & demi, & l'autre fois vers le septieme mois de sa grossesse. C'étoit une femme d'une habitude assez replete, & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui dénotoit assez manifestement la nécessité de deux saignées du bras que je lui fis faire, dans les tems qu'elle fut surprise de cet accident, lui recommandant aussi pour lors de se tenir au lit de repos durant quelques jours, & sur-tout de s'abstenir durant quelque tems du coït, qui auroit pû contribuer à la faire accoucher prématurément, en augmentant la petite perte de sang qu'elle avoit eue. Il faut remarquer, que bien que l'évacuation du sang qui paroît ainsi quelquefois par la matrice, dans le tems de la grossesse, à certaines femmes d'un tempérament sanguin, puisse en quelque façon soulager la femme, quand cette évacuation est modérée, & qu'elle ne se fait que par les vaisseaux qui se terminent à l'extérieur de l'orifice interne; il vaut mieux néanmoins tirer la trop grande plénitude de ce sang, par la saignée du bras, que de souffrir que l'évacuation s'en fasse en ce tems par la matrice; parce que l'avortement en pourroit être facilement excité, comme on le voit arriver assez souvent, & principalement lorsque ce sang vient de l'intérieur de la matrice, ce que l'on reconnoît par l'ouverture de son orifice.

OBSERVATION CCCLXXXIX.

D'une femme très-féconde qui accoucha à l'âge de trente ans de son douzieme enfant, qui étant le septieme des garçons qu'elle avoit eus tout de suite, devoit guérir des écrouelles les malades qu'il toucheroit.

LE 25 Mai 1685, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui vint naturellement, laquelle étoit si féconde, que bien qu'elle n'eût pour lors que trente ans, c'étoit son douzieme enfant, & le septieme des garçons qu'elle avoit eus tout de suite, qui lui donnoit espérance qu'il pourroit guérir des écrouelles les malades qu'il toucheroit, fondée sur l'opinion commune de beaucoup de gens, qui croyent que tous les

septiemes enfans mâles ont cette vertu, que l'on attribue particulierement à tous nos Rois de France. Cette croyance est si universellement reçue, que nous voyons un très-grand nombre de malades de tous les endroits de l'Europe, & principalement des Espagnols, venir expressément en France pour se faire toucher avec grande dévotion par Sa Majesté, qui ne leur refuse jamais cette grace.

OBSERVATION CCCXC.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la tête & la main ensemble.

LE 1 Juin 1685, j'ai accouché une femme dont l'enfant présentoit la tête & la main ensemble, laquelle main sa Sagefemme croyoit être un des pieds de l'enfant, faute de l'avoir bien examiné. Lui ayant fait connoître qu'elle s'étoit abusée, & ayant aussitôt repoussé moi-même la main de l'enfant jusqu'au derriere de la tête, la mere accoucha naturellement un demi-quart d'heure après; ayant commis le reste de l'opération à la nature, tant à cause que cette main ne donna pas de peine à réduire, que parce que la femme avoit d'assez bonnes douleurs pour espérer qu'elle dût accoucher dans peu, ainsi qu'il arriva. Mais comme cette femme avoit une médiocre perte de sang depuis neuf ou dix heures, & qu'il y avoit un jour entier qu'elle n'avoit pas senti son enfant remuer, il vint mort au monde; ayant vraisemblablement péri dans le ventre de sa mere, dans le tems que la perte de sang avoit été assez considérable pour le priver de la vie. Cette perte de sang avoit été causée par le détachement de l'arrierefaix d'avec la matrice; ce qui me parut manifestement par le même arrierefaix, qui étant tiré étoit tout noirâtre, & farci de sang caillé dans sa plus grande partie, qui s'étoit détachée prématurément de la matrice devant la sortie de l'enfant.

OBSERVATION CCCXCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint la face devant.

LE 4 Juin 1685, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui se portoit fort bien, quoiqu'il vînt au monde la face devant. Comme c'étoit le second enfant de cette femme, je jugeai que le passage ayant été suffisamment dilaté par la naissance de son premier enfant, ce second pourroit bien être poussé dehors en cette posture. C'est pourquoi, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à cet enfant, pour le réduire en une posture plus naturelle, je le laissai venir comme il s'étoit présenté,

aidant seulement le mieux qu'il étoit possible à dégager la tête de l'enfant, & me gardant d'en meurtrir le visage & les yeux. Dans le moment que cet enfant naquit, il avoit les deux levres si fort tuméfiées & si livides, aussi-bien que toute la face, qu'il en paroissoit tout monstrueux : mais peu d'heures après sa naissance, tout son visage reprit sa figure & sa couleur naturelles. Cette femme m'avoit envoyé querir un mois entier devant le tems qu'elle accoucha, croyant être dès-lors en travail, à cause qu'elle sentoit quelques douleurs dans le ventre, qui venoient de ce que son enfant s'étoit tourné, lequel me parut en ce tems se présenter en la figure naturelle, qui depuis s'étoit apparemment changée, par les trop fréquens exercices que la mere avoit faits durant tout le neuvieme mois de sa grossesse, comme font fort abusivement la plûpart des femmes, qui croyant se procurer par ces sortes d'exercices un plus facile accouchement, sont souvent cause que leur enfant, qui s'en sent extraordinairement agité, prend une mauvaise situation.

OBSERVATION CCCXCII.

D'une femme qui accoucha d'un gros garçon, après avoir eu durant deux jours des douleurs lentes qui lui faisoient croire qu'elle accoucheroit d'une fille ; laquelle femme avoit eu ses mestrues dès l'âge de neuf ans.

LE 5 Juin 1685, j'ai accouché une femme âgée de trente-sept ans, d'un gros enfant mâle qui vint naturellement ; mais la mere eut durant deux jours entiers de petites douleurs lentes, avant que d'en avoir de propres & assez fortes pour accoucher ; ce qui faisoit préjuger à beaucoup de femmes qui la virent durant la longueur de son travail, qu'elle devoit certainement accoucher d'une fille, à ce qu'elles s'imaginoient, à cause de l'opinion vulgaire que l'on a, que le travail des femmes qui font des filles, est bien plus lent que celui de celles qui font des garçons ; présuppoſant que les garçons ayant plus de vigueur, font plus d'efforts pour venir au monde, que les filles. Mais l'expérience m'a très-souvent fait connoître le contraire, comme il étoit arrivé en cette femme, qui après avoir eu durant deux jours entiers des douleurs très-lentes, fit un gros garçon ; car il est constant que les garçons ayant ordinairement la tête plus grosse, & les épaules plus larges, sont bien plus long-tems à être poussés au passage, que les filles, qui ayant la tête plus petite, & les épaules moins larges, en sont bien plus promptement & plus facilement expulsées : cette femme me dit qu'elle avoit eu dès l'âge de neuf ans ses menstrues, qui avoient commencé à lui paroître par une espece de perte de sang, après laquelle elle ne les avoit eues que d'année en année durant trois ans, & qu'ensuite elle les avoit eues réglément tous les mois. On auroit pû conjecturer par ce signe, qu'elle avoit été capable de conception

ception dès cet âge de neuf ans, ou bien plus vraisemblablement dès l'âge de douze ans seulement, auquel tems elle avoit commencé d'avoir réglément tous les mois ses menstrues.

OBSERVATION CCCXCIII.

D'une jeune femme âgée de seize ans, qui étoit devenue grosse, quoiqu'elle n'eût jamais eu ses menstrues.

LE 8 Juin 1685, j'ai vu une jeune femme âgée seulement de seize ans & demi, mariée depuis un an, qui étoit grosse de cinq mois ou environ, quoiqu'elle n'eût jamais eu ses menstrues, à ce qu'elle me dit, aussi-bien que son mari, qui ne pouvoit pas se persuader qu'elle eût pû devenir grosse, n'ayant pas encore eu ce premier signe de fécondité; m'alléguant pour soutenir son opinion, qu'on ne voyoit jamais de fruit à un arbre qui n'eût été précédé de sa fleur. Mais je lui dis qu'il étoit certain, comme il le reconnut bien par sa propre expérience, en voyant accoucher sa femme d'un enfant vivant quatre mois ensuite, que les jeunes femmes pouvoient bien quelquefois devenir grosses, ainsi qu'il étoit arrivé à sa femme, sans avoir jamais eu leurs menstrues, si elles usoient du coït, dans le tems même qu'elles étoient sur le point d'avoir effectivement cette évacuation naturelle pour la premiere fois.

OBSERVATION CCCXCIV.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant avoit le col embarrassé de deux tours de son cordon, laquelle eut une suppression d'urine durant les six premiers jours de sa couche.

LE 12 Juin 1685, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui avoit le col embarrassé de deux tours du cordon de l'ombilic; ce qui fit que l'enfant en étant ainsi bridé, eut de la peine à être poussé au passage par les douleurs de la mere, qui furent toujours lentes & coupées durant un jour entier qu'elle fut en travail, & que le même enfant étoit un peu foible quand il vint au monde; à cause que les tours de ce cordon, duquel la longueur étoit accourcie, s'étoient serrés, à proportion que l'enfant étoit poussé au passage, où il resta cinq heures entieres; durant lequel tems le mouvement du sang n'étant pas si libre dans ce cordon, qu'il y auroit dû être, cela avoit affoibli l'enfant; & la tête de ce même enfant ayant fort comprimé, durant qu'elle étoit ainsi au passage, le col de la vessie de la mere, elle ne put en aucune façon uriner durant tout le premier jour, après qu'elle fut accouchée; ce qui

m'obligea de la faire uriner avec la sonde, & de continuer la même opération durant les six premiers jours ; après quoi elle commença à uriner volontairement ; mais c'étoit avec une cuisson qui cessa peu-à-peu quelques jours ensuite, par l'usage du petit lait que je lui conseillai, ayant reconnu que cette indisposition lui avoit été causée aussi en partie, par le continuel écoulement d'une grande abondance de fleurs blanches malignes de couleur jaunâtre, qu'elle eut durant six semaines entieres devant que d'accoucher ; ce qui avoit tellement irrité le conduit de l'urine, & fait tuméfier le col de la vessie, qu'il ne put pas faire son action durant ces six premiers jours après son accouchement. Mais comme nonobstant les vuidanges ordinaires de sa couche, il paroissoit encore à cette femme un écoulement de ces mêmes fleurs blanches jaunâtres, je crus que ces vilaines excrétions venoient d'une véritable gonorrhée virulente que son mari pouvoit lui avoir communiquée ; c'est pourquoi je lui conseillai d'user ensuite de sa couche des remedes convenables à cette indisposition.

OBSERVATION CCCXCV.

D'une femme qui étant avortée par la violence d'une grosse fiévre continue, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

LE 17 Juin 1685, j'ai vu une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois, par la violence d'une grosse fiévre continue avec redoublemens, ayant même eu un commencement de transport au cerveau dans le tems de son avortement, qui lui arriva environ le douziéme jour de cette maladie ; mais quoiqu'elle en eût été presque réduite à l'extrémité, & que l'arrierefaix de ce petit avorton lui eût resté dans la matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pû délivrer, elle commença à se mieux porter incontinent après son avortement ; de sorte que sa fiévre ayant beaucoup diminué cinq ou six heures ensuite, & cessé dès le endemain, la nature ayant aussi en ce tems expulsé d'elle-même l'arrierefaix qui y étoit resté, cette femme contre mon espérance se porta bien dans la suite : mais j'ai souvent observé qu'il est extrêmement rare de voir échapper de ces sortes de maladies, les femmes dont la fiévre est accompagnée de fluxion de poitrine ; car elles meurent presque toutes peu de jours après être accouchées en ce mauvais état : & je crois que ce qui contribua beaucoup à faire échapper celle dont je viens de parler, nonobstant la grandeur de sa maladie, fut qu'elle n'avoit point eu la poitrine engagée.

OBSERVATION CCCXCVI.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis douze jours.

LE 19 Juin 1685, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, au terme de sept mois & demi, qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut à sa corruption, depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après s'être blessée par un effort qu'elle avoit fait en remuant un lit. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant mort, & ne laissa pas de se bien porter ensuite. Il faut remarquer que lorsque dans ces sortes de blessures qui arrivent aux femmes grosses, la matrice n'a pas reçû aucune meurtrissure, ou quelque violence considérable, elles ne laissent pas assez souvent de se bien porter, après être ainsi accouchées d'enfans qui étoient morts en leur ventre, par la grande commotion qu'ils avoient reçûe dans le tems de la blessure, ou bien pour avoir été privés de leur nourriture accoutumée, qu'ils recevoient par la communication du sang de la mere, à cause que cette violente commotion de la blessure vient quelquefois à faire détacher prématurément l'arrierefaix d'avec la matrice, lequel détachement empêchant ensuite cette communication du sang de la mere à l'enfant, vient à le faire périr; comme aussi parce que dans ces mêmes blessures, il arrive que la grande frayeur dont la mere est surprise, faisant une subite concentration de tout le sang de son corps, l'enfant est pour lors privé de la vie qu'il en recevoit.

OBSERVATION CCCXCVII.

D'une femme qui pour cacher & détruire sa grossesse, avoit usé de plusieurs remedes qui lui provoquerent enfin un avortement, après lui avoir excité une continuelle perte de sang & des séro sités roussâtres durant plus de deux mois.

EN ce mois de Juin 1685, je vis une femme qui m'avoit envoyé querir, afin que je lui donnasse conseil touchant une très-grande perte de sang qu'elle avoit eue depuis un jour, se plaignant d'avoir été en même tems extrêmement fatiguée d'un flux dysenterique. Elle me fit montrer un grand nombre de linges tout baignés de sang, & beaucoup de caillots qu'elle avoit rendus par la matrice, avec de très-grandes douleurs de reins, m'assurant au reste qu'elle n'avoit pas vuidé autre chose. Mais l'ayant touchée, & ne lui trouvant plus pour lors le sou-

pçon d'une grosseſſe de trois ou quatre mois, comme je l'avois reconnu en elle, en l'examinant quelque tems auparavant par deux différentes fois, je lui dis que je croyois qu'elle avoit assurément vuidé autre choſe que tous ces caillots de sang qu'elle m'avoit fait montrer; & comme je m'étois apperçu auparavant qu'elle avoit eu beaucoup de chagrin de ce que je l'avois assurée que je la croyois grosse, & qu'elle avoit fait contre mon sentiment beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, par l'irritation desquels elle s'étoit fait venir une continuelle perte de sang & des séroſités rousſâtres durant plus de deux mois; je crus qu'en continuant dans sa mauvaise intention elle en avoit pris cette derniere fois de si violens, qu'elle s'étoit enfin provoquée un avortement effectif, & qu'elle ne m'avoit envoyé querir qu'après être venue à bout d'un si mauvais dessein, & que de peur que je ne fusse témoin de sa méchanceté, elle m'avoit fait cacher l'enfant dont elle étoit avortée, s'imaginant me persuader dans la suite que je m'étois trompé en la croyant grosse auparavant, ce qu'elle ne vouloit pas avouer, de peur que son mari qu'elle sçavoit n'avoir pas couché avec elle, à ce qu'il disoit, ne s'apperçût de l'infidélité qu'elle pouvoit avoir commise envers lui. Cet exemple fait voir que comme il y a des femmes qui se trompent quelquefois en ne se croyant pas grosses, quoiqu'elles le soient sans le connoître, il y en a aussi d'autres qui veulent tromper les Médecins mêmes & les Chirurgiens, en leur celant leur grosseſſe qu'elles ont intérêt de cacher pour leur réputation.

OBSERVATION CCCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme à qui on sentoit au-dessous du conduit de l'urine une tumeur charnue de la grosseur d'un œuf de pigeon.

LE 5 Juillet 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement; mais avant que cette femme accouchât, on lui sentoit au-dessous du conduit de l'urine une tumeur charnue de la grosseur d'un œuf de pigeon, se jetter jusqu'au-dehors de la partie honteuse, procédant de la partie supérieure de l'orifice interne de la matrice, qui étoit tellement tuméfiée & allongée, qu'elle en paroissoit manifestement au-dehors, comme je viens de remarquer. Cette femme me dit que dans son précédent accouchement qu'elle fit à la campagne, la même disposition lui étoit arrivée, & que cette grosseur ayant encore paru au même endroit durant quelques jours après sa couche, sa Sagefemme lui avoit fait une très-grande douleur en tirant fort imprudemment & avec violence cette partie, croyant que ce fût un corps étrange qui se présentoit, ne prenant pas garde que ce n'étoit que cette partie de l'orifice interne de la matrice qui étoit ainsi allongée, laquelle étant tirée de la sorte, pouvoit faire précipiter entiérement la matrice, après avoir été blessée par ce violent tiraillement.

OBSERVATION CCCXCIX.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *de six semaines, & vuida en même tems beaucoup de gros caillots de sang.*

LE 9 Juillet 1685, j'ai délivré une femme de l'arrierefaix d'un petit *fœtus* de six semaines, dont elle étoit avortée il y avoit deux heures, ayant vuidé en même tems beaucoup de gros caillots de sang, sans s'être manifestement blessée en aucune maniere, à ce qu'elle me dit. C'est ce qui prouve bien que la saignée que les femmes ont coutume de différer jusqu'après le quatrieme mois de leur grossesse, seroit souvent bien plus utile dès les premiers mois, qu'au terme de quatre mois & demi; car il est très-constant que nous voyons fort souvent que la seule abondance de sang cause des avortemens de la sorte avant la fin du troisieme mois, dont les femmes se pourroient préserver par la saignée faite dès les premiers mois de leur grossesse, auquel tems l'enfant étant très-petit, n'a besoin que de très-peu de sang pour sa nourriture; de sorte que ne pouvant pas pour lors consumer tout celui qui est retenu par la suppression des mois, cela fait que les vaisseaux de la matrice qui en sont si pleins qu'ils en regorgent, venant à s'ouvrir extraordinairement, causent ces abondantes pertes de sang qui accompagnent presque toujours ces sortes d'avortemens.

OBSERVATION CD.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de la grosseur d'une petite mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de l'arrierefaix & de ses membranes.

LE 23 Juillet 1685, j'ai vu une femme qui venoit d'avorter sans aucune cause manifeste, d'un petit enfant qui n'étoit pas plus grand qu'une petite mouche à miel, qu'elle avoit rendu tout enveloppé de l'arrierefaix & de ses membranes qui contenoient encore toutes les eaux; le tout étant de la grosseur & de la figure d'un œuf de poule. Elle avoit eu un soupçon d'être grosse pour lors de tros mois & demi, quoique ce petit avorton ne fût pas seulement proportionné en grosseur à un *fœtus* d'un mois, n'ayant pas pris d'accroissement à cause de quelques pertes de sang que la mere avoit eues de tems à autre, & par cas fortuits, presque réglément dans le tems ordinaire de ses menstrues; ce qui avoit fait que cette femme ne croyant pas être grosse, quoique je l'en assurasse, avoit négligé de se tenir en repos au lit; comme il auroit été nécessaire

pour conserver sa grossesse, qui avoit été ébranlée dès le commencement de ces pertes de sang, & de se faire saigner du bras, ainsi que je lui avois conseillé, dans la certitude que j'avois de sa grossesse, nonobstant le signe des évacuations qui avoient paru en cette femme dans le tems ordinaire, mais par cas fortuit, comme j'ai fait remarquer, parce qu'après que ces évacuations réitérées étoient cessées, les signes ordinaires de grossesse ne laissoient pas de continuer comme auparavant, étant certain qu'ils n'auroient pas persévéré, si ces pertes de sang n'eussent été simplement qu'une véritable évacuation menstruelle.

OBSERVATION CDI.

D'une femme qui étoit accouchée toute seule d'un gros enfant qui avoit le cordon de l'ombilic excessivement long; & de l'accouchement d'une autre femme dont l'enfant avoit ce même cordon extraordinairement court.

LE 2 Août 1685, je délivrai de l'arrierefaix une femme qui venoit d'accoucher naturellement toute seule d'un gros garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit si extraordinairement long, qu'il en avoit le col embarrassé de deux ou trois tours, nonobstant quoi ce cordon étoit resté encore assez long pour avoir donné la liberté à l'enfant d'être poussé au-dehors par les seules douleurs de la mere, aussi facilement que s'il n'eût pas été ainsi bridé de ce cordon, que je trouvai en le mesurant avoir la longueur d'une aune & un tiers de notre mesure de Paris; ce qui est une fois plus qu'il ne devoit avoir, pour être de la longur la plus ordinaire, qui est d'environ deux tiers d'aune. Et quelques jours ensuite j'accouchai une autre femme d'une fille qui vint naturellement, dont le cordon de l'ombilic étoit si court qu'il n'avoit en tout qu'un tiers d'aune, qui n'est que la quatrieme partie de la longueur qu'avoit celui de l'enfant de la premiere femme dont j'ai parlé. Ces deux différens exemples marquent bien jusqu'à quel point la nature varie quelquefois, même dans ses productions ordinaires; car le cordon de l'enfant de la premiere étoit un des plus longs, & celui de l'autre un des plus courts que j'aye jamais vus. Le peu de longueur qu'avoit le cordon de l'enfant de cette derniere femme ne lui donnant pas lieu d'être poussé au passage par les douleurs de la mere, sans tirailler en même tems l'arrierefaix, fut cause qu'elle eut durant deux jours entiers des méchantes douleurs de reins, devant que d'avoir les véritables douleurs de l'accouchement.

OBSERVATION CDII.

De l'accouchement d'une femme au terme de huit mois, dont l'enfant se portoit bien, quoiqu'il vînt le cul devant, & que la mere eût vuidé ses eaux presque continuellement depuis six jours.

LE 4 Août 1685, j'ai accouché une femme au terme de huit mois, d'une fille assez grosse & forte, dont elle avoit vuidé les eaux presque continuellement depuis six jours. Cet enfant présentoit le cul devant, revêtu de ses membranes jusqu'au moment que je le tirai du ventre de sa mere; & comme la rupture des membranes par laquelle les eaux s'étoient ainsi écoulées peu-à-peu, ne s'étoit point faite au-devant, comme il arrive pour l'ordinaire, & qu'elle s'étoit faite intérieurement, cela empêchoit qu'on pût bien facilement distinguer par le toucher la figure de la partie qui se présentoit; ce cul de l'enfant ainsi revêtu de ses membranes, faisant pour lors une rondeur presque égale, comme si c'eût été sa tête, dont le cuir chevelu auroit été tuméfié par un trop long séjour au passage. La mere se porta bien ensuite & son enfant pareillement, quoiqu'il fût véritablement à huit mois, & qu'il se fût ainsi présenté en cette mauvaise posture, après l'écoulement de ses eaux durant six jours entiers, comme j'ai fait remarquer.

OBSERVATION CDIII.

D'une femme qui après une perte de sang continuelle durant deux mois, vuida un petit fœtus *de la grosseur d'une mouche commune, enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes.*

LE 5 Août 1685, j'ai vu une femme, qui ayant eu un soupçon de grossesse depuis plus de trois mois, venoit de vuider un petit *fœtus* tout enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes, qui n'étoit gueres plus gros qu'une mouche commune, le tout étant environ de la grosseur d'un œuf de pigeon. Cette femme avoit depuis deux mois entiers une perte de sang continuelle, qui fut si grande lorsqu'elle vuida ce petit avorton, que son mari crut qu'elle alloit mourir; & comme le principe de vie avoit été détruit en ce petit *fœtus* dès le commencement de la grossesse de la mere, il étoit resté de la grosseur qu'il pouvoit avoir dans le tems que l'accident qui l'en avoit privé, étoit arrivé, comme avoit pu faire la cause qui avoit excité cette perte de sang, qui ne cessa point devant que la nature se fût délivrée de ce fardeau inutile, comme elle fit; après quoi cette femme qui avoit été très-incommodée depuis

un si long tems, se porta bien. Il faut remarquer que l'on voit souvent des femmes grosses se blesser de la sorte, sans aucune cause manifeste, par le seul effet de leur propre tempérament sanguin, leur trop grande abondance de sang suffoquant & noyant, s'il faut ainsi dire, leur enfant presque aussitôt qu'il est conçu, si elles ne préviennent de bonne heure cet accident par la saignée du bras.

OBSERVATION CDIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une des levres de la vulve toute variqueuse, qui se tuméfia de la grosseur du poing, par une grande abondance de sang extravasé.

LE 22 Août 1685, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement. La mere eut durant deux jours quelques fausses douleurs, qui marquoient plutôt une disposition à travail, qu'un véritable travail déclaré; après quoi il lui vint de bonnes douleurs qui la firent accoucher très-heureusement au bout de trois heures. Mais comme cette femme avoit la levre droite de la vulve toute variqueuse, cette partie ayant souffert contusion par l'extrême compression qu'en fit la tête de l'enfant qui étoit fort dure & grosse, il s'y étoit amassé en trois ou quatre heures de tems une si grande abondance de sang extravasé par la rupture de quelques vaisseaux, qu'elle se tuméfia de plus de la grosseur du poing; ce qui causa une si insupportable douleur à la malade, que je fus obligé d'y faire une ouverture avec la lancette, pour en tirer plus de deux palettes de gros sang caillé, qui étant retenu, auroit indubitablement causé dans la suite un fâcheux abscès en cette partie, si je n'y eusse promptement remédié, comme je fis au grand soulagement de la malade, qui ne sentit plus aucune douleur aussitôt que je lui eus fait cette opération, & se porta bien ensuite.

OBSERVATION CDV.

D'une femme grosse de deux mois, dont la matrice étoit fort irritée par les mauvais remedes qu'une méchante Sagefemme lui avoit donnés pour la faire avorter.

LE 2 Septembre 1685, j'ai vu une femme grosse de deux mois ou environ, à qui une méchante Sagefemme, digne de la potence, avoit donné depuis deux jours un breuvage pour la faire avorter, qui l'avoit si violemment purgée, qu'elle avoit été, à ce qu'elle me dit,

plus

plus de cent fois à la selle, avec des efforts extraordinaires, qui lui avoient fait rendre jusqu'au sang par le siége, nonobstant quoi elle n'étoit pas venue à bout de son mauvais dessein, quoiqu'elle l'eût encore fait saigner du pied trois jours avant que de lui donner ce premier breuvage, & qu'elle lui eût fait outre cela plusieurs violences avec la main à la matrice, que je trouvai fort irritée & très-abaissée, mais tout-à-fait clause & en état de pouvoir encore espérer la conservation de sa grossesse, si la malade suivoit le salutaire conseil que je lui donnai, pour calmer par le repos au lit & par l'usage du lait, tant pris par la bouche qu'en lavement, les cruelles douleurs que ce mauvais remede lui avoit causées, lequel bon conseil elle me témoigna avoir dessein de suivre, & avoir un grand regret d'avoir donné son consentement à la méchante action de cette Sagefemme, dont elle ne voulut pas me dire le nom, de crainte que je ne la fisse châtier de son crime. Deux jours après je vis encore cette même femme qui étoit pour lors en assez bon état, tous les fâcheux accidens dans lesquels je l'avois vue, étant cessés par le salutaire conseil que je lui avois donné, en lui faisant connoître en même tems toute l'énormité du crime que commettent celles qui, sans beaucoup de scrupule, se font ainsi volontairement avorter dans les premiers mois de leur grossesse, dans la pensée abusive qu'elles ont que l'enfant n'est pas encore pour lors animé; ce qui est une erreur aussi pernicieuse qu'elle est grande; car il est certain que le corps du *fœtus*, quoique très-petit, est entiérement formé & animé dès les premiers jours de la conception, tout le reste du tems de la grossesse ne servant seulement qu'à le fortifier, & à lui donner l'accroissement nécessaire.

OBSERVATION CDVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort, avoit le cordon de l'ombilic si monstrueusement gros, qu'il égaloit la grosseur de son bras.

LE 16 Septembre 1685, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille morte en son ventre douze ou quinze heures auparavant, sans aucune cause manifeste. Je ne trouvai rien en l'enfant que son ventre tout déprimé, parce qu'il s'étoit vuidé dans le ventre de sa mere, qui l'avoit néanmoins senti remuer & s'agiter fort extraordinairement le jour précédent. Mais le cordon de l'ombilic de cet enfant étoit si monstrueusement gros, qu'il égaloit presque la grosseur de son bras, & si court, que dans ces derniers mouvemens de l'enfant il avoit pu faire détacher ou rompre les principaux vaisseaux de l'arrierefaix, & contribuer ainsi à la mort de l'enfant; car l'extrême brié-

veté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à cet enfant d'être poussé au passage, sans tirailler en même tems l'arrierefaix où il étoit attaché.

OBSERVATION CDVII.

D'une femme qui ayant vuidé quelques parcelles de faux germe, avoit une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 22 Septembre 1685, je vis une femme, qui après un soupçon de grossesse de six ou sept semaines, avoit vuidé depuis trois jours quelques parcelles membraneuses de faux germe; & comme sa Sage-femme voyant cela, lui avoit fait prendre par la bouche quelques potions chaudes & diurétiques, & lui avoit aussi fait user de plusieurs lavemens très-forts, prétendant lui faire vuider ce qui pouvoit être resté dans la matrice, il lui étoit survenu une disposition inflammatoire de cette partie, qui avoit été trop irritée, tant par ces remedes âcres, que par l'agitation que cette femme avoit reçue trois semaines auparavant dans un voyage qu'elle avoit fait à cheval, que par une saignée du pied qu'elle s'étoit aussi fait faire mal-à-propos, dans la croyance que ses mois étoient seulement retardés. Mais ayant cessé par le salutaire conseil que je lui donnai; l'usage de tous ces remedes âcres, qui ne faisoient qu'irriter la partie malade, & attirer sur elle une trop grande abondance d'humeurs, je lui fis prendre du petit lait tant en boisson qu'en lavement; & l'ayant fait saigner par deux fois du bras, pour tempérer & détourner la grande fluxion qui s'étoit faite sur la matrice, elle guérit en peu de tems de la disposition inflammatoire de cette partie, & de tous les accidens qui ont coutume de l'accompagner, dont les principaux sont la fiévre & une très-grande douleur de la partie malade.

OBSERVATION CDVIII.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant été guérie par le quinquina d'une fiévre qui l'avoit presque réduite à l'extrémité, accoucha ensuite heureusement à terme.

LE même jour 22 Septembre 1685, j'ai vu une femme grosse de près de six mois, qui se portoit assez bien depuis un mois qu'elle avoit été guérie d'une très-dangereuse fiévre double-tierce continue, dont elle avoit été fort mal durant quinze jours, & principalement dans un dernier redoublement qui lui dura plus de trente-six heures, pendant le-

quel elle fut dans un grand & presque continuel assoupissement, avec une grande enflure de toute la tête & visage, & une extrême foiblesse, qui faisoit appréhender avec sujet qu'elle ne mourût dans peu avec son enfant dans le ventre; & comme elle avoit été saignée du bras par trois fois depuis le commencement de cette fiévre, qui au lieu de diminuer, avoit toujours augmenté à chaque fois qu'on l'avoit saignée, on lui donna enfin par mon conseil une once de *quinquina* en poudre, dont l'on fit huit prises enveloppées dans du pain à chanter, qu'on lui donna de trois heures en trois heures, lui faisant prendre un peu de bouillon dans l'intervalle de tems entre deux de ces prises de *quinquina;* par le moyen duquel remede cette dangereuse fiévre & tous les fâcheux accidens qui l'accompagnoient, que l'on croyoit la devoir faire mourir dans peu, cesserent entiérement dès le jour suivant; depuis lequel tems la santé de cette femme s'étant rétablie de jour en jour, elle se porta très-bien dans tout le reste du tems de sa grossesse, & je l'accouchai ensuite très-heureusement le 27 Décembre d'une grosse fille à terme, qui se portoit fort bien. Cet exemple me confirma bien ce que j'avois déjà connu par beaucoup d'autres, qui est que le *quinquina* est aussi salutaire aux femmes grosses pour la guérison de la fiévre, qu'à toutes les autres personnes.

OBSERVATION CDIX.

D'une femme accouchée depuis six jours qui sentoit de grandes douleurs dans le ventre, causées par la suppression de ses vuidanges, ensuite des étuvemens faits avec le gros vin astringent.

LE 29 Septembre 1685, j'ai vu une femme accouchée depuis six jours, à laquelle sa garde avoit fait par ignorance ou par le mauvais conseil du Chirurgien qui l'avoit accouchée, des étuvemens de gros vin astringent à la matrice, dès le troisieme jour de sa couche; ce qui ayant contribué à supprimer une partie de ses vuidanges, lui causa de si grandes douleurs dans le ventre & aux reins, qui répondoient aux aînes & aux cuisses, qu'elle crut être en grand danger de la vie aussi-bien que son mari, qui croyoit que la maladie de sa femme venoit de la faute du Chirurgien qui l'avoit accouchée. Mais comme je la trouvai sans fiévre & sans tension du ventre, & que les douleurs des aînes & des cuisses n'étoient pas accompagnées d'aucune enflure de ces parties, comme il arrive quelquefois ensuite de l'accouchement, je l'assurai que sa maladie seroit sans danger, pourvu qu'au lieu de continuer ces étuvemens de gros vin que sa garde lui avoit faits prématurément, elle se servît pour lors d'une simple eau de cerfeuil, ou d'une décoction émolliente & apéritive, faite avec les mauves, la camomille & le melilot; ce qui ayant été fait comme je l'avois conseillé, elle se

porta bien dans la suite. J'ai fait remarquer trois choses assez considérables, qui me firent bien connoître que nonobstant toutes les douleurs que cette femme ressentoit, elle n'étoit pas en danger comme elle le croyoit, qui sont que je la trouvai sans fiévre, sans tension du ventre, & sans aucune enflure des aînes & des cuisses, où elle ressentoit ses principales douleurs; mais j'aurois été d'autre sentiment, si j'eusse trouvé la fiévre en cette femme avec tension de ventre, ou quelque tumeur manifeste avec l'un des côtés de la matrice tirant vers l'aîne, avec enflure de la cuisse, comme il arrive quelquefois ensuite d'une disposition inflammatoire de la matrice, causée par la suppression des vuidanges; car pour lors ces mauvaises dispositions sont souvent dangereuses & toujours de très-longue & difficile guérison.

OBSERVATION CDX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant très-sain, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considérable au troisieme mois de sa grossesse.

LE 11 Novembre 1685, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle très-sain, qui vint naturellement au terme de neuf mois accomplis, quoique la mere eût eu au troisieme mois de sa grossesse une perte de sang assez considérable durant plusieurs jours, laquelle cessa par le moyen de deux saignées du bras que je lui fis faire en ce tems; & comme elle repugnoit fortement à permettre qu'on lui fît la seconde saignée que je lui avois conseillée, elle y consentit enfin après que je lui eus fait entendre qu'il y avoit encore lieu de pouvoir espérer la conservation de sa grossesse par le moyen de ce remede, qui est le plus salutaire dont on puisse user pour remédier à cet accident; car n'étant point du tout naturel que le sang s'écoule par la matrice dans le tems de la grossesse, il vaut mieux en évacuer la plénitude par la saignée du bras, que de souffrir que cette évacuation se fasse ainsi extraordinairement par les vaisseaux de la matrice; & pour contribuer d'autant plus à la conservation de la grossesse de cette femme, je lui recommandai bien de garder exactement le repos au lit & de s'abstenir entiérement durant quelque tems de la compagnie de son mari; l'abstinence du coït étant le principal repos que doivent garder les femmes qui sont sujettes à avoir des pertes de sang dans le tems de la grossesse.

OBSERVATION CDXI.

D'une femme qui étant tombée sur le ventre, eut une perte de sang durant six semaines, qui la fit mourir deux heures après avoir été accouchée.

LE 12 Novembre 1685, je vis une femme qui fut accouchée en ma présence par un Chirurgien de mes Confreres au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, laquelle étoit en une très-grande perte de sang, qui l'obligea d'en entreprendre l'opération, n'y ayant pour lors aucune espérance que la nature en pût venir à bout. Cette perte de sang avoit commencé à paroître il y avoit près de six semaines, ensuite d'une chûte où cette femme s'étoit manifestement blessée, en tombant assez rudement sur le ventre. Mais comme l'évacuation n'en avoit été que médiocre durant tout ce tems-là, se renouvellant seulement un peu tous les trois ou quatre jours, on n'avoit pas été obligé de tenter l'opération, que lorsque l'on vit cette perte de sang devenir enfin si excessive, que la mere seroit indubitablement morte avec son enfant dans le ventre, qui auroit été en ce cas privé de la grace du Batême qu'il reçut étant encore vivant, après avoir été ainsi tiré du ventre de sa mere, à laquelle cette opération, quoique bien & duement faite, fut néanmoins infructueuse, puisqu'elle ne laissa pas que de mourir deux heures ensuite, comme je l'avois bien préjugé, parce que les pertes de sang qui sont causées par quelque blessure manifeste, comme étoit celle de cette femme, sont bien plus dangereuses que celles qui viennent d'elles-mêmes par la simple plénitude des vaisseaux, sans qu'aucune cause violente ait précédé. Mais comme en médecine aussi-bien qu'en guerre on attribue assez souvent les mauvais évenemens à ceux qui en ont la direction, les parens de cette femme la voyant ainsi mourir peu de tems après être accouchée, blâmoient fort injustement le Chirurgien qui l'avoit secourue, ne considérant pas que sa mort devoit être attribuée à la grandeur de la maladie, & non pas à l'opération que ce Chirurgien avoit entreprise fort à propos pour la sauver, s'il eût été possible; aussi-bien que son enfant, qu'il tira, comme j'ai dit, étant encore vivant.

OBSERVATION CDXII.

D'une femme qui avorta d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis six semaines.

LE 14 Novembre 1685, j'ai délivrai une femme âgée de vingt-six ans, qui étoit avortée depuis trois heures, au terme de six mois de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre depuis cinq ou six semaines qu'elle ne l'avoit pas senti remuer. Cette femme avoit été très-infirme depuis sept ou huit ans; ensuite de quoi s'étant mariée, & étant devenue grosse, elle avoit été fort incommodée jusqu'au terme de quatre mois & demi, ayant dès ce tems-là les jambes très-enflées; & comme cet enfant dont elle avorta au terme de six mois, étoit mort en son ventre, comme j'ai dit, depuis six semaines, il n'avoit que la grosseur & la proportion d'un enfant de quatre mois & demi. C'est pourquoi la nature l'expulsa assez facilement d'elle-même. Cette femme ayant eu beaucoup de chagrin & d'inquiétude d'esprit, je crus qu'outre la disposition naturelle de son corps qui étoit assez valétudinaire, cela avoit beaucoup contribué à la mort de son enfant en son ventre, qui s'y étoit néanmoins conservé durant un si long tems sans grande corruption, parce que les eaux de cet enfant, qui l'avoient préservé de pourriture, ne s'étoient écoulées que deux jours avant que la mere en avortât. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien ensuite; & de valétudinaire qu'elle avoit toujours été depuis sept ou huit années avant son mariage, elle fut en bonne santé, & devint peu de tems après grosse d'un autre enfant mâle qui se portoit très-bien, dont je l'ai accouchée heureusement à terme, & de plusieurs autres encore après; de sorte que l'on pouvoit croire que le mariage avoit plus contribué au parfait rétablissement de la santé de cette femme, que tous les autres remedes dont elle avoit usé. Ce salutaire événement devoit être attribué à ce que par l'accouchement de cette femme les voies qui servoient à l'évacuation naturelle de ses menstrues, qui n'étoient pas assez libres lorsqu'elle étoit fille, étant devenues plus amples, cette évacuation se faisoit bien mieux après l'accouchement qu'auparavant, comme on le voit arriver en beaucoup d'autres femmes qui se portent bien mieux étant mariées, qu'elles ne faisoient étant filles.

OBSERVATION CDXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux dysentérique six jours après être accouchée.

LE 15 Novembre 1685, je vis une femme grosse de sept mois, qui étoit fort travaillée depuis trois semaines entieres d'un méchant flux dysentérique, qui étoit dégénéré en ce qu'on appelle ordinairement un flux hépatique, rendant les excrétions du ventre semblables à la lie du vin rouge délayée, avec de grandes douleurs de ventre vers la région ombilicale, causées par l'acrimonie d'une humeur maligne, qui avoit déjà commencé d'exciter une inflammation des intestins grêles. Je lui conseillai pour lors de prendre par la bouche pour tout aliment du lait de vache tout chaud trait, quoique la grandeur de la maladie de cette femme me fît presque perdre toute espérance qu'elle en pût échapper. Elle fut néanmoins soulagée le premier jour qu'elle usa de ce remede; mais le second jour ayant rendu un peu caillé le lait qu'elle avoit pris, un Apotiquaire qui la voyoit ordinairement, lui conseilla de n'en plus user; de sorte que lui ayant donné d'autres remedes, elle accoucha dès le lendemain d'un enfant qui étoit encore vivant; mais ce fâcheux flux dysentérique ayant toujours continué après l'accouchement, fit périr la mere six jours ensuite. Pour moi, si l'on m'en eût demandé avis plutôt, je lui aurois encore conseillé le lait comme je fis, & même d'en continuer l'usage après être accouchée, auquel tems il auroit pu lui être encore salutaire, comme je l'ai souvent vu arriver, parce que l'estomac fait bien plus facilement la digestion des alimens après l'accouchement, qu'il ne faisoit dans le tems de la grossesse. Par l'ouverture du corps de cette femme après sa mort on lui trouva l'estomac & les intestins grêles tout gangrenés, comme il arrive ordinairement en cette maladie quand elle est mortelle.

OBSERVATION CDXIV.

D'une femme à qui l'arrierefaix étoit resté en la matrice depuis sept jours, dont il ne fut expulsé dans la suite qu'en suppuration.

LE 29 Novembre 1685, j'ai vu une femme qui étoit avortée depuis sept jours d'un enfant de quatre mois, dont l'arrierefaix étoit resté en sa matrice, sa Sagefemme ne l'en ayant pas pu délivrer, à cause que la matrice s'étoit refermée incontinent après qu'elle eut expulsé cet avorton qui en étoit sorti assez facilement, parce que son corps étoit petit, mo-

lasse & flétri ; ce qui fit que la matrice ne s'étant ouverte en ce tems qu'à proportion de la petitesse de l'enfant, l'arrierefaix qui étoit beaucoup plus gros, fut retenu au-dedans, sans en pouvoir être expulsé ensuite qu'en suppuration, qui fut accompagnée d'une grosse fiévre continue avec redoublemens, grande douleur de tête & autres fâcheux accidens qu'on croyoit la devoir faire mourir, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite, ayant été seulement obligée par le conseil que je lui donnai, d'user tous les jours deux ou trois fois d'injections dans la matrice, faites avec une décoction d'orge, d'aigremoine, de mauves & guimauves, y mêlant un peu d'huile d'amandes douces, afin de laver par ces injections les matieres infectées qui procédoient de la suppuration de cet arrierefaix retenu, pour empêcher que la matrice ne reçût une mauvaise impression par le trop long séjour de ces vilaines matieres corrompues. Il arrive assez souvent que la Sagefemme & le Chirurgien, pour éviter le blâme qu'on leur pourroit donner, de n'avoir pas pu délivrer de l'arrierefaix la femme qui est ainsi avortée, font tout leur possible d'en faire extraction avec la main ; ce que je conseille bien de tenter, si l'opération s'en peut faire sans aucune violence, mais non autrement, car il y a beaucoup moins de danger d'en commettre l'expulsion à la nature, que de faire une violence trop considérable à la matrice pour le tirer, laquelle pourroit causer une inflammation de cette partie, qui mettroit la femme en bien plus grand péril de la vie, comme je l'ai vu quelquefois arriver.

OBSERVATION CDXV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en-dessus.

LE 1 Décembre 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en-dessus, ce qui prolongea beaucoup le travail de la mere, comme il arrive ordinairement quand les enfans viennent de la sorte ; parce qu'en cette situation les douleurs de l'accouchement comprimant le ventre de la mere & la matrice sur les inégalités des bras & des jambes de l'enfant, qui regardent & sont réfléchies vers le devant, sont toujours entrecoupées, & ne peuvent pas le pousser si facilement dehors, que lorsque ces mêmes douleurs appuient sur l'égalité du dos de l'enfant, comme elles font quand il a la face en-dessous, qui est sa véritable situation naturelle aussi-bien aux filles qu'aux garçons, n'étant point vrai, comme beaucoup de personnes croyent, que les filles naissent ordinairement ayant la face en-dessus, & les garçons au contraire l'ayant en-dessous.

OBSERVATION CDXVI.

D'une femme qui après une médiocre perte de sang durant trois semaines, avorta d'un petit fœtus, *qu'elle vuida tout enveloppé de l'arrierefaix & de ses membranes.*

LE 12 Décembre 1685, j'ai vu une femme, qui étant, à ce qu'elle croyoit, au terme de trois mois de sa grossesse, venoit d'avorter d'un petit *fœtus* qu'elle vuida sans beaucoup de douleur, tout enveloppé de l'arrierefaix & de ses membranes & de ses eaux, le tout égalant la grosseur d'un œuf de canne. Ce *fœtus* avorton n'étoit en grandeur que de la proportion d'un *fœtus* de cinq ou six semaines, n'ayant pas profité au ventre de la mere, qui avoit eu avant de le vuider une médiocre perte de sang durant trois semaines; de sorte qu'ayant été privé de la vie long-tems avant que la nature l'eût expulsé, il étoit resté de la grandeur qu'il pouvoit avoir pour lors; & comme l'avortement de cette femme lui étoit arrivé sans qu'aucune violence l'eût excité, elle se porta aussi-bien ensuite que si elle eût accouché naturellement d'un enfant à terme.

OBSERVATION CDXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu un continuel flux de ventre depuis plus de deux mois.

LE 18 Décembre 1685, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant, qui étoit une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu un continuel flux de ventre, depuis plus de deux mois, lequel persévéra encore durant trois semaines après sa couche, nonobstant quoi elle se porta assez bien dans la suite, & son enfant aussi. Cette femme avoit usé de tous les remedes de la médecine pour la guérison de son flux de ventre durant sa grossesse, dont elle n'avoit reçu aucun soulagement, sinon des bouillons avec le lait de vache, & des jaunes d'œufs frais délayés dedans, que je lui avois conseillés; lui faisant user aussi du même remede en lavement, pour appaiser la grande douleur que lui causoient des hémorrhoïdes qu'elle avoit, qui étoient continuellement irritées par les fréquentes déjections de son flux de ventre; qui quoiqu'il ne cessât pas entierement par ce remede, en fut néanmoins beaucoup diminué dans le dernier mois de sa grossesse; ce qui contribua à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver du grand

danger que cause ordinairement cette maladie aux femmes, qui en ayant été fort incommodées durant leur grossesse, en sont encore travaillées après leur accouchement.

OBSERVATION CDXVIII.

D'une femme qui avoit une dureté de la matrice, qui la rendoit stérile & valétudinaire.

LE 19 Décembre 1685, j'ai vu une jeune femme âgée de vingt ans, qui avoit une dureté de la matrice assez considérable du côté gauche, depuis huit mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant, qu'elle croyoit que sa Sagefemme lui avoit tiré avec trop de violence, aussi-bien que son arrierefaix en la délivrant; ayant senti depuis ce tems-là de grandes douleurs en tout le côté du ventre, avec une grande pesanteur de matrice, & autres accidens que causent ordinairement ces sortes de maladies: & comme durant les sept premiers mois ensuite de son accouchement, elle n'avoit eu aucune évacuation naturelle par la matrice, & que ses menstrues lui étoient enfin venues depuis trois semaines, je crus qu'elle pourroit guérir de cette fâcheuse indisposition dans peu de mois, si elle continuoit d'avoir bien réglément cette évacuation menstruelle, puisque la nature avoit commencé à faire son devoir. Néanmoins elle est toujours restée valétudinaire, & entierement stérile depuis tout ce tems-là, bien qu'elle ait presque toujours eu assez réglément ses menstrues, nonobstant quoi il lui est resté une dureté assez considérable de la matrice, qui fait manifestement connoître que l'évacuation de ses menstrues ne se fait seulement que par quelques vaisseaux particuliers de cette partie, qui sont dégagés de la grande obstruction qui est en tout le reste des autres, qui cause cette dureté de la matrice, qui la rend ainsi valétudinaire & stérile au grand regret de son mari.

OBSERVATION CDXIX.

De plusieurs femmes qui ayant fait un très-grand nombre d'enfans tout de suite d'un même sexe, en ont fait enfin d'autres de different sexe de celui des premiers.

LE 23 Décembre 1685, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, à quoi il n'y avoit rien d'extraordinaire, sinon qu'elle-même étoit fille d'une mere qui étoit présente à son accouchement, laquelle me dit que de treize enfans qu'elle avoit eus, les onze premiers avoient été des garçons, après lesquels elle avoit fait deux filles. Cet

exemple est en quelque façon semblable, & différent de celui d'une autre femme que j'accouche ordinairement, qui a eu neuf filles toutes de suite, après lesquelles elle a enfin fait trois garçons consécutivement. Ce qui est de semblable en ce dernier exemple au premier, est que cette derniere femme ayant fait ses neuf premiers enfans tous d'un même sexe, comme la premiere en avoit fait onze, elle fit aussi de même que l'autre ses trois derniers enfans d'un autre sexe que celui des premiers. Mais la différence de ces deux exemples paroît en ce que la premiere de ces femmes avoit commencé à faire un très-grand nombre de garçons tous consécutivement, avant que de faire des filles, & que la seconde au contraire, avoit eu neuf filles avant que de faire des garçons, ressemblant bien en cela à sa grande-mere, qui de douze enfans qu'elle avoit eus, à ce qu'elle m'a dit, les onze premiers avoient été des filles & le douzieme un garçon. De sorte que l'on peut bien connoître par ces trois exemples, que l'on ne peut donner un meilleur conseil, pour avoir des garçons, aux femmes qui ne font que des filles, que celui de continuer toujours à faire des enfans jusqu'à ce qu'elles ayent enfin des garçons, si elles en desirent; & à celles qui ne font que des garçons, d'en faire pareillement jusqu'à ce qu'elles ayent des filles, si elles en souhaitent.

OBSERVATION CDXX.

De l'accouchement d'une femme qui souffroit de très-violentes convulsions qui lui causerent la mort.

LE 24 Décembre 1685, j'ai accouché une femme qui souffroit de très-violentes convulsions étant en travail de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis plusieurs jours, comme il me parut par sa corruption. Ces convulsions étoient si fortes & si fréquentes depuis quatre heures, lorsque je fus mandé pour secourir cette femme, qui étoit sans aucune connoissance, que je jugeai bien qu'il n'y avoit aucune espérance de la pouvoir sauver; nonobstant quoi pour satisfaire à l'instante priere de ses parens qui étoient présens, je ne laissai pas de lui tirer hors du ventre son enfant, dont la tête qui étoit très-grosse, étoit fortement engagée au passage, me servant du crochet pour ce faire, dans la certitude que j'avois de la mort de l'enfant: mais comme cette femme n'étoit point revenue à connoissance dans les intervalles de ces violentes convulsions, que la corruption de son enfant mort rendoit encore beaucoup plus malignes, qu'elles n'auroient été si elles eussent été seulement excitées par la sensibilité douloureuse des parties; je crus que l'opération, quoique bien faite, lui seroit entierement infructueuse, comme il arriva, cette femme étant morte trois ou quatre heures ensuite, ainsi que je l'avois prédit à sa mere & à tous les autres assistans.

OBSERVATION CDXXI.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *de la grandeur d'une mouche à miel.*

LE 31 Décembre 1685, je vis une femme qui avorta en ma présence d'un petit *fœtus* de la grandeur d'une mouche à miel, que la nature expulsa tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, comme si c'eût été un simple faux-germe de la grosseur d'un œuf de poule; cette femme croyant être grosse pour lors de deux mois & demi, quoique ce petit *fœtus* n'eût pas encore la proportion d'un enfant d'un mois. Mais comme cette femme avoit fait un voyage dans lequel elle avoit reçu une grande agitation, qui fut suivie de grandes douleurs dans le ventre, je crus que le principe de vie ayant été détruit en ce *fœtus* dès ce tems-là, il n'avoit pas pris depuis aucun accroissement, & que la nature avoit été seulement excitée à le mettre dehors, au tems qu'elle a coutume de tenter l'expulsion des simples faux-germes; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun accident fâcheux, & que la perte de sang dont les fausses couches de cette nature sont ordinairement précédées, ne fut que médiocre, cette femme se porta bien ensuite; & au bout de quelques mois redevint grosse d'un autre enfant dont je l'ai accouchée à terme très-heureusement; s'étant abstenue, par mon conseil, durant tout le tems de sa grossesse d'aller en carrosse, & de faire aucun exercice qui lui pût causer trop d'agitation.

OBSERVATION CDXXII.

D'un enfant qui mourut par un grand rhume du cerveau, causé par la grande froideur de l'eau avec laquelle il fut baptisé.

LE 5 Janvier 1686, je vis un très-bel enfant mâle, dont j'avois accouché la mere fort heureusement, il n'y avoit que treize jours, lequel étant, lors de sa naissance, en parfaite santé, fut dès le même jour en danger de la vie, par un très-grand rhume du cerveau, qui lui fut causé par la quantité d'eau trop froide, que le Prêtre qui le baptisa lui versa sur la fontaine de la tête: de sorte que cette eau, qui étoit en cette saison aussi froide que la glace, lui fit venir un si grand empêchement du nez, qu'il ne put jamais tetter dans la suite; parce que la forte obstruction que ce grand rhume avoit causée aux conduits intérieurs de cette partie, l'empêchant de respirer par cette voie, dans le tems qu'il tâchoit de tetter, ne lui permettoit pas de faire la succion de la mammelle de sa nourrice, étant obligé de la quitter aussitôt qu'il l'avoit prise pour respirer.

nécessairement par la bouche ; ce qui le fit enfin mourir quatre jours après que je l'eus vû en ce mauvais état, sans qu'on l'en pût garantir par aucun de tous les remedes qu'on lui fit, durant tout lequel tems ce pauvre enfant n'ayant jamais pû tetter, on fut obligé de le nourrir en lui versant peu-à-peu du lait dans la bouche, pour le lui faire avaler du mieux que l'on pouvoit. C'est pourquoi depuis ce sinistre exemple, je conseille toujours aux peres & aux meres qui font baptiser leurs enfans nouveau-nés, quand il fait grand froid en hiver, de recommander que l'on fasse un peu tiédir l'eau avec laquelle on les baptise, pour éviter que cette eau par trop froide, avec laquelle on leur procure la vie spirituelle en les baptisant, ne leur cause en même-tems une pareille indisposition qui les prive ensuite de la vie corporelle, comme il arriva à cet enfant.

OBSERVATION CDXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 8 Janvier 1686, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui avoit une très-grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix, qui se présentoit le premier au passage ; ce qui m'obligea de lui tirer promptement du ventre son enfant, après avoir rompu, pour ce faire, ses membranes qui étoient encore entieres ; afin de le retourner aussitôt par les pieds, pour le tirer plus facilement. Il y avoit pour lors plus d'un mois, que cette femme avoit commencé d'être surprise de cette perte de sang, qui se renouvelloit de tems en tems, & qui de médiocre qu'elle avoit été, devint enfin si excessive, que si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre ; qui bien qu'il fût très-foible dans le moment que je le tirai, se porta bien dans la suite, & la mere aussi. Mais quoique j'aye dit que l'arrierefaix de cette femme se présentoit le premier au passage, dans le tems que je l'accouchai, & que l'excessive perte de sang qu'elle avoit, vînt de ce détachement, il ne faut pas croire que cet arrierefaix fut ainsi entierement détaché de la matrice, depuis tout le tems que cette perte de sang avoit commencé à paroître en cette femme : car si cela eût été, l'enfant seroit mort en très-peu de tems, ne pouvant pas être vivifié que par la communication du sang de la mere, dont il est privé aussitôt que l'arrierefaix est entierement détaché de la matrice ; mais comme il n'y avoit dans le commencement de cette perte de sang que quelque petite partie de l'arrierefaix, qui s'en étoit un peu détachée, cela n'avoit pas empêché l'enfant d'être nourri du sang de tout le reste de l'arrierefaix, qui n'avoit pas été entierement séparé de la matrice, ainsi qu'il étoit dans le tems que j'accouchai cette

femme de cet enfant, qui faute de ce secours n'auroit pas été encore un demi quart-d'heure sans mourir ; parce qu'étant au ventre de sa mere il ne pouvoit pas respirer, comme il avoit indispensablement besoin, au défaut du sang qui ne lui pouvoit plus être communiqué après cet entier détachement de l'arrierefaix.

OBSERVATION CDXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui fut assez heureux, quoiqu'elle eût eu durant trois mois entiers de sa grossesse un flux de ventre presque continuel, lequel étant cessé, fut suivi d'une toux assez violente.

LE 27 Janvier 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & se portoit fort bien, quoique la mere eût eu durant trois mois entiers de sa grosseſſe, un flux de ventre presque continuel, qui avoit néanmoins cessé un mois devant qu'elle accouchât. Mais après la guérison de ce flux de ventre, il lui étoit survenu une toux assez violente, causée par un rhume qui lui dura jusqu'au tems de son accouchement, qui n'en fut pourtant point accéléré par ces deux maladies, qui par le grand ébranlement qu'elles causent à la matrice, ont coutume de l'accélérer en beaucoup d'autres femmes, quand elles en sont travaillées durant un si long-tems. L'usage des bouillons au lait, la boisson tiéde d'une tisanne faite avec de l'orge mondé & les jujubes, la modération de la parole, & deux saignées du bras que je fis faire à cette femme, l'une quinze jours devant que d'accoucher, & l'autre lorsqu'elle commença d'être en travail, contribuerent beaucoup, en calmant la violence de sa toux, à la faire accoucher assez heureusement, & à la préserver d'une fluxion de poitrine, qui lui auroit pû arriver après son accouchement, dans le tems de la fiévre de son lait, dont elle ne fut que très-peu incommodée, s'étant au reste assez bien portée dans la suite.

OBSERVATION CDXXV.

D'une femme grosse de six mois, qui ayant un flux dysentérique depuis trois mois, mourut dès le même jour que la violence de cette maladie l'eut fait accoucher.

LE 8 Février 1686, je vis une femme grosse de six mois, qui étoit presque réduite à l'extrémité, par un fâcheux flux dysenterique dont elle étoit fort tourmentée depuis trois mois, & comme elle ressen-

toit pour lors des douleurs extrêmes dans le ventre, & qu'elle vuidoit des matieres semblables à la lie de vin rouge délayée, qui étoient des marques certaines de l'inflammation & de l'érosion qui étoient aux intestins, je prédis à son mari qu'elle étoit en extrême danger de la vie, & sur ce qu'il me dit qu'il croyoit suivant la persuasion d'un Médecin qui avoit vû sa femme, que si elle étoit accouchée, il y auroit plus de lieu d'espérer qu'elle pourroit réchapper, je lui dis que j'étois d'une opinion contraire, & que sa maladie étant à un degré aussi grand qu'elle étoit, je croyois qu'elle mourroit certainement dans peu de jours, comme il arriva deux jours après que je l'eus vue en ce mauvais état, étant expirée dès le même jour que la violence de cette mortelle maladie la fit accoucher prématurément : car il faut remarquer que s'il y a quelque lieu d'espérer après l'accouchement du soulagement des maladies dont les femmes grosses sont travaillées, ce n'est seulement que des simples incommodités causées par la grossesse, & non pas des autres maladies qui n'en dépendent aucunement, lesquelles assez souvent au lieu de diminuer après l'accouchement, comme on espéroit, deviennent encore plus dangereuses qu'elles n'étoient auparavant ; parce que la nature qui étoit empêchée par une maladie qui de soi étoit mortelle, ne peut pas pour lors bien régir l'évacuation des vuidanges, dont la suppression est cause qu'il se fait incontinent après, un reflux d'humeurs sur les parties principales qui étoient déjà mal affectées.

OBSERVATION CDXXVI.

De l'accouchement d'une femme de quarante-six ans, qui après une suppression de ses menstrues durant trois ans, ne laissa pas de faire encore un enfant.

LE 9 Mars 1686, j'ai accouché une femme âgée de plus de quarante-six ans, d'un garçon qui se portoit très-bien ; laquelle devant que de devenir grosse de ce dernier enfant, qui étoit son dix-neuvieme, qu'elle avoit porté heureusement à terme, aussi-bien que tous les dix-huit précédens, après avoir été si féconde, étoit devenue stérile pendant trois années consécutives, par la suppression de ses menstrues, qu'elle prenoit alors pour une entiere privation de cette évacuation naturelle, à cause de l'âge avancé où elle étoit, nonobstant quoi ses menstrues après une si longue suppression étant revenues trois ou quatre fois, elle étoit devenue grosse de ce dernier enfant. Cette femme me dit en l'accouchant qu'elle avoit été durant toute sa vie peu réglée dans l'évacuation de ses menstrues, & qu'elle n'avoit senti aucune considérable incommodité pendant les trois années de leur entiere suppression. On doit remarquer en cet exemple que comme nous voyons que le grain semé en terre trop seche, ou répandu dans une poussiere de cette nature, ne peut pas germer de-

vant que cette terre ou cette poussiere ait été humectée par la pluie ; de même la semence de l'homme reçue dans une matrice trop seche, ne peut rien produire, si cette partie de la femme n'a été humectée auparavant par la fluxion des menstrues, ainsi qu'il arriva à cette femme, qui après une si grande fécondité resta stérile durant trois années entieres, & ne redevint féconde, qu'après que sa matrice eût été abreuvée comme auparavant de l'humidité naturelle de ses menstrues. On doit aussi considérer que la raison pour laquelle cette femme ne sentit aucune considérable incommodité pendant les trois années de cette suppression de ses menstrues (ce qui est assez extraordinaire), c'est que par la disposition naturelle de son tempérament, elle avoit toujours été peu réglée dans l'évacuation de ses menstrues ; outre que c'étoit une femme fort agissante & laborieuse dans son commerce & dans son ménage.

Observation CDXXVII.

D'une femme qui avoit un fort étranglement au milieu du col de la matrice, causé par les cicatrices des ulceres gangreneux arrivés en cette partie après un laborieux travail.

Le 15 Mars 1686, j'ai vu une femme accouchée depuis cinq mois de son premier enfant, dont elle avoit été en travail durant cinq jours, à cause de l'extrême grosseur de cet enfant qui mourut au ventre de sa mere, quelques jours devant qu'elle en fût délivrée ; & comme son travail fut très-long & fort laborieux, il survint aux parties de la mere après son accouchement une gangrene, qui fit séparer dans la suite plusieurs lambeaux membraneux du col de la matrice, & sa Sagefemme n'ayant pas eu soin d'empêcher l'union intérieure qui se fit au milieu de son passage, en y mettant quelque chose qui le tînt suffisamment dilaté, il s'étoit fait un si grand étranglement circulaire vers ce lieu, que je n'y pus que difficilement introduire un seul doigt ; néanmoins je dis à cette femme que l'on pouvoit remédier à son indisposition en telle sorte que son mari, qui dans l'état présent ne pouvoit pas habiter avec elle, le pût facilement dans la suite, lorsque cet étranglement qui étoit au col de la matrice, qui empêchoit l'introduction de la verge, auroit été assez dilaté, en introduisant tous les jours peu-à-peu dans ce col un ou deux doigts ou bien une espece de pessaire solide, jusqu'à ce que le passage restât suffisant pour permettre librement l'introduction du membre viril.

OBSERVATION CDXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit devant l'enfant.

LE 24 Mars 1686, j'ai accouché une femme qui étoit en une si grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix qui se présentoit devant l'enfant, que la mere & l'enfant seroient très-certainement morts dans peu d'heures, si je ne lui eusse tiré très-promptement du ventre cet enfant, qui étoit une fille à terme, qui après être revenue de l'extrême foiblesse où elle étoit déjà, se porta bien dans la suite, & la mere pareillement; laquelle avoit eu, il y avoit près d'un mois, un commencement de cette perte de sang, qui n'étant pour lors que petite, s'étoit renouvellée deux ou trois fois par des intervalles dans l'espace de ce tems; mais toujours dans la médiocrité jusqu'au tems que j'accouchai cette femme; auquel cette même perte devint si abondante en deux heures, qu'elle en avoit déjà eu plusieurs grandes foiblesses réitérées, qui alloient la faire périr indubitablement avec son enfant dans le ventre, sans le salutaire secours que je leur donnai à tous deux, en retournant l'enfant pour le tirer promptement par les pieds comme je fis.

OBSERVATION CDXXIX.

De l'heureux accouchement d'une femme de complexion très-valétudinaire, dont la grossesse avoit été ignorée dans le commencement par trois Médecins qui la traitoient.

LE 10 Avril 1686, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon qui se portoit parfaitement bien, quoique la mere fût d'une complexion si délicate & si maladive, que trois fameux Médecins ne connurent jamais le commencement de sa grossesse, ne se pouvant pas persuader que cette femme, qui étoit entre leurs mains depuis plus de six semaines qu'ils la traitoient avec toutes sortes de remedes, eût pû devenir grosse dans l'état où elle étoit; & comme ils lui avoient ordonné en dernier lieu pour ses infirmités de se faire saigner du pied, de se baigner, & de prendre des eaux minérales, je la dissuadai de l'usage de tous ces remedes, qui ne lui convenoient point du tout, en l'assurant qu'elle étoit grosse d'un mois ou environ, dans le tems que je la vis la premiere fois, nonobstant l'opinion contraire de ces trois fameux Médecins, qui ne se connoissant pas si bien que moi à juger de la grossesse

d'une femme, traitoient pour lors mon sentiment d'opinion chimérique, tant ils étoient persuadés qu'il étoit impossible, à ce qu'ils disoient, que cette femme eût pû devenir grosse, comme je les en assurois; ces Médecins attribuant toutes les incommodités dont elle étoit travaillée par augmentation, à cause de sa grossesse, aux infirmités continuelles auxquelles elle étoit ordinairement sujette auparavant, à cause de sa complexion valétudinaire. Cette même femme fut fort incommodée vers le quatrieme mois de sa grossesse, d'une fiévre double tierce, qui lui dura près de deux mois à différentes repriſes, pour laquelle je lui conseillai l'usage du *quinquina*, qui la guérit de cette fiévre qui l'avoit presque réduite à l'extrémité; après quoi elle vint peu-à-peu à convalescence, & nonobstant toutes les incommodités naturelles & accidentelles de cette femme, qui étoit de si foible complexion que durant tout le tems de sa grossesse, elle ne mangea jamais par jour une once de pain, avec quelque peu de bouillon, ou quelque cuillerée de potage, sans aucun autre aliment, elle ne laissa pas de porter son enfant jusqu'au terme complet de neuf mois & cinq ou six jours par de-là, & d'accoucher heureusement de cet enfant qui étoit un garçon d'une santé parfaite, & assez robuste; en quoi la plûpart des parens de cette femme furent, aussi-bien qu'elle-même, agréablement trompés, en ce qu'ils croyoient, suivant l'opinion commune, fondée sur des signes tout-à-fait incertains, que vû toutes les infirmités de la mere, elle devoit certainement accoucher d'une fille. Et les Médecins de cette femme, qui dans le commencement n'avoient jamais pû être persuadés qu'elle fût grosse, & qui eurent même beaucoup de peine à le croire jusqu'à ce qu'elle fut grosse de sept mois, & qu'ils la virent enfin accoucher à terme, comme j'ai dit, reconnurent bien par cet exemple, que si, comme Hypocrate a très-bien remarqué au premier livre des maladies des femmes, la curation des maladies des femmes differe grandement de la curation de celles des hommes, le traitement des infirmités des femmes grosses, ne differe pas moins de celui qui peut convenir aux maladies des femmes qui ne sont pas grosses.

OBSERVATION CDXXX.

D'une femme que l'on laissa mourir avec son enfant dans le ventre, sans la secourir par l'accouchement, comme on le devoit faire.

LE même jour 10 Avril 1686, un Chirurgien de mes amis me dit qu'il venoit de faire l'ouverture du corps d'une femme qui étoit morte en travail avec son enfant dans le ventre, sans avoir été secourue comme il le falloit, par un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour l'assister dès le commencement de son travail, qui avoit duré six ou sept jours; la tête de son enfant, qui étoit son premier, étant restée au passage sans pouvoir être poussée dehors; ce qui avoit été cause que la mere &

l'enfant étoient malheureusement péris, faute d'avoir été secourus par quelqu'autre plus entendu en l'art que le Chirurgien qui avoit été appellé pour assister cette femme, lequel au lieu de lui tirer du ventre son enfant dans le tems nécessaire, les laissa mourir tous deux, prétextant dans les premiers jours du travail de cette femme, qu'il n'étoit pas encore tems de l'accoucher, & qu'il espéroit que la nature feroit bien d'elle-même son opération; mais ayant laissé passer l'occasion de la secourir dans le tems qu'il le falloit faire, il n'étoit pas excusable de dire dans les derniers jours où cette femme avoit été réduite à l'extrémité, qu'elle n'avoit plus la force de souffrir qu'on lui fît l'extraction de son enfant; puisque ayant été mandé dès le commencement du travail de cette femme, il ne devoit pas avoir laissé passer l'occasion de la secourir, comme il devoit faire en lui tirant du ventre son enfant deux ou trois jours devant qu'elle mourût; ce qu'il auroit bien pû faire en se servant du crochet, puisqu'il y avoit déjà pour lors une certitude morale de la mort de l'enfant, ainsi qu'il paroissoit manifestement par le degré de la corruption de son corps, lorsqu'il fût tiré du ventre de la mere après sa mort. Les parens de cette femme voyant la longueur & la difficulté de son travail, firent venir plusieurs Médecins, qui au lieu de la faire secourir par quelqu'autre Chirurgien plus habile, se contenterent de la faire saigner plusieurs fois des bras, & même du pied, & de lui donner inutilement plusieurs remedes que l'on prétend être spécifiques pour faciliter l'accouchement, & de lui faire prendre enfin jusqu'à l'émétique qui acheva de la réduire à l'extrémité de la vie, qu'elle n'auroit pas perdue comme elle fit, si après une ou deux saignées du bras seulement, au lieu de tous ces prétendus remedes, qui ne lui servirent que d'empêchement, on n'avoit pas négligé de lui donner le plus salutaire, qui étoit de lui tirer son enfant du ventre, deux ou trois jours auparavant, ainsi que j'ai dit que l'on devoit faire nécessairement pour la sauver.

OBSERVATION CDXXXI.

D'une femme qui accoucha de son second enfant très-heureusement en une heure de tems; le premier enfant de laquelle avoit été tué malheureusement par un imprudent Chirurgien qui l'avoit tiré du ventre de la mere avec les crochets, lorsqu'il étoit encore vivant.

LE 20 Avril 1686, j'ai accouché une jeune femme de son second enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement, & dont elle accoucha très-heureusement, n'ayant pas été plus d'une heure en travail; mais cette femme avoit passé tout le tems de sa grossesse en un continuel chagrin, dans l'appréhension qu'elle avoit d'être aussi malheureuse en ce second accouchement, qu'elle avoit été, à ce qu'elle me dit, dans son premier, par la grande imprudence d'un Chirurgien qui lui avoit

tiré du ventre son enfant avec des crochets, lorsqu'il n'y avoit pas encore vingt-quatre heures qu'elle étoit en travail. Ce pauvre enfant après avoir eu la tête fracassée par les instrumens dont ce Chirurgien s'étoit servi sans nécessité, avoit encore vécu trois heures entieres, jettant des cris assez forts, par lesquels il paroissoit se plaindre véritablement de son malheureux sort. Ce pitoyable spectacle accusoit en même-tems cet imprudent Chirurgien, d'avoir ainsi massacré par sa cruelle opération précipitée cet enfant, qui vraisemblablement seroit venu naturellement avec la patience ; d'autant que la mere étoit alors une jeune femme de dix-huit ans d'une assez bonne constitution; c'est pourquoi l'excuse de ce Chirurgien n'étoit pas recevable, d'alléguer que cet enfant qu'il avoit ainsi tiré avec ses instrumens, étant resté la tête au passage depuis cinq ou six heures après l'écoulement de ses eaux, il auroit pû en y demeurant, comme il le craignoit, faire périr la mere, ainsi qu'il arrive quelquefois : car on ne doit jamais entreprendre de tirer un enfant de la sorte, que l'on n'ait auparavant une certitude morale de sa mort au ventre de sa mere, par tous les signes qui le peuvent faire connoître, lesquels ne paroissent ordinairement en ces sortes d'occasions qu'après le deuxieme ou le troisieme jour d'un très-laborieux travail ; l'expérience nous ayant même fait voir des enfans qui étoient encore vivans, quoiqu'ils eussent demeuré ainsi plus de deux jours entiers la tête arrêtée au passage après l'écoulement de leurs eaux, dont les meres n'ont pas laissé d'accoucher enfin heureusement d'elles-mêmes par la seule opération de la nature, aidée de la conduite d'une simple Sagefemme, ou de celle d'un prudent Chirurgien.

OBSERVATION CDXXXII.

D'une femme qui, après un soupçon de grossesse de près de six mois, vuida un faux germe qui n'étoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, ayant eu auparavant une petite perte de sang durant trois mois.

LE même jour 20 Avril 1686, je vis une femme, qui après un soupçon de grossesse de près de six mois, venoit de vuider sans aucun accident considérable, un faux-germe d'une consistance fort compacte, qui n'étoit que de la grosseur d'un œuf de pigeon, quoiqu'il eût fait un si long séjour dans la matrice. Mais il y avoit pour lors près de trois mois entiers que cette femme avoit de tems en tems quelque petite perte de sang & de sérosités roussâtres, qui s'écouloient seulement de quelque petit vaisseau particulier qui s'étoit ouvert, sans que ce petit corps étrange eût été entierement séparé de la matrice, car s'il en eût été tout-à-fait détaché dès le commencement que cette perte de sang avoit paru, la nature l'auroit dès-lors expulsé, ayant presque toujours coûtume, environ ce tems-là, qui étoit le troisieme mois, de tenter à se délivrer de ces

sortes de corps étranges, que l'on appelle ordinairement faux-germes, quand ils sont petits comme étoit celui-ci, & *Moles* quand ils excédent leur grosseur la plus ordinaire, qui est celle d'un petit œuf de poule.

OBSERVATION CDXXXIII.

D'une femme grosse de trois mois & demi, qui avorta, étant grièvement malade d'une fièvre continue.

LE 21 Avril 1686, je vis une femme grosse de trois mois & demi, grievement malade depuis dix ou douze jours d'une fièvre continue avec redoublemens & quelque rêverie; pour raison de quoi on l'avoit fait saigner huit fois du bras; & comme lorsque je la vis en ce mauvais état, elle avoit vuidé tout d'un coup des eaux par la matrice, je lui prédis qu'elle avorteroit dans peu, comme il lui arriva dès le lendemain, après quoi sa fièvre étant encore augmentée, & la malade ayant une suppression de ses vuidanges, je ne laissai pas de lui conseiller de se faire saigner du pied, outre toutes les fréquentes saignées du bras qu'on lui avoit faites avant son avortement; par le moyen de laquelle saignée du pied, qui fut faite à la fin du deuxieme jour de son avortement, elle fut beaucoup soulagée, & se porta bien ensuite, nonobstant la grandeur de sa maladie, durant laquelle sa poitrine ne s'étoit pas engagée; car autrement elle seroit morte en peu de jours, comme il arrive ordinairement à toutes celles qui ont une fluxion de poitrine avec fièvre continue dans le tems de leur avortement. Si j'eusse été appellé dans le commencement de la maladie de cette femme, j'aurois bien conseillé de la saigner deux ou trois fois seulement, mais non pas de lui faire huit saignées en huit ou dix jours de tems, comme on avoit fait, lesquelles trop fréquentes saignées contribuerent peut-être, à ce que je crois, autant que sa maladie, à la faire avorter; & si l'on m'objectoit que cette femme ayant été déjà trop saignée, comme je le viens de dire, je ne devois pas la faire encore saigner du pied deux jours ensuite de son avortement, je répondrois que l'état de cette même femme étoit bien différent de celui auquel elle étoit étant grosse; car dans l'état de grossesse son enfant avoit été frustré de sa nourriture ordinaire par ces trop fréquentes saignées, qui quoiqu'elles eussent à la vérité bien diminué la plénitude des vaisseaux de la mere, ne servoient de rien après son avortement, à contribuer à l'évacuation des vuidanges de la matrice, comme fit cette saignée du pied que je lui fis faire fort à propos, pour suppléer & remédier à la suppression de ces humeurs, qui étant entierement retenues n'auroient pas manqué d'augmenter la maladie, en achevant de corrompre par leur mauvaise qualité le reste de la masse du sang.

OBSERVATION CDXXXIV.

D'une femme grosse de quatre mois & demi, à qui un jeune Médecin avoit fort mal-à-propos ordonné plusieurs remedes provocatifs de l'avortement, dans la fausse croyance qu'il avoit que son enfant fût mort en son ventre.

LE 24 Avril 1686, je vis une femme grosse de quatre mois & demi, qui avoit été fort mal-à-propos saignée depuis peu de jours quatre fois du bras & une fois du pied, par l'ordonnance d'un jeune Médecin; pour remédier, à ce qu'il prétendoit, à des foiblesses accompagnées de grands soupirs, qui ne procédoient que d'une espece de suffocation de matrice, & quelque douleur d'un côté du ventre, qui avoit été précédée d'un effort que cette femme avoit fait; & comme ce Médecin croyoit que son enfant fût mort en son ventre, à cause qu'elle ne le sentoit point remuer manifestement depuis quelques jours, & qu'il s'imaginoit que ces foiblesses ne venoient que de cette cause, il lui avoit fait prendre aussi par la bouche, & en lavement, beaucoup de remedes provocatifs de l'avortement, qui avoient fort travaillé la malade, à laquelle après tout cela, il avoit encore ordonné une seconde saignée du pied, que le Chirurgien de cette femme ne voulut pas faire sans avoir mon avis, qui fut qu'on avoit ordonné fort imprudemment tous ces remedes à la malade, qui ne devoit pas avoir été saignée du pied, mais seulement une fois ou deux tout au plus du bras, & qui dans l'état où elle étoit, lorsque je la vis, n'avoit besoin que du seul repos pour tout remede, par le moyen duquel, elle se porta bien dans la suite, & conserva sa grossesse nonobstant tous ces remedes ordonnés si mal-à-propos.

OBSERVATION CDXXXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont l'un vint le cul devant, & l'autre présentoit le genou.

LE 25 Avril 1686, j'ai accouché une femme de deux enfans vivans & assez forts, qui avoient chacun leur arriere-faix séparé. Le premier étoit un garçon qui vint le cul devant, & l'autre étoit une fille qui présentoit le genou; je les tirai tous deux par les pieds, après que je les eus dégagés du passage. La mere n'étoit grosse que de huit mois & demi, & avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Un jour devant que d'accoucher elle avoit vuidé tou-

tes les eaux de son premier enfant, sans véritable douleur; & comme son ventre me parut bien abaissé du seul côté gauche, le droit restant fort tuméfié, je connus manifestement qu'elle étoit grosse de deux enfans, joint aux autres signes qui le dénotoient. J'ai souvent remarqué que lorsqu'une femme est grosse de deux enfans, l'un des enfans étant ordinairement placé dans l'un des côtés du ventre de la mere, & l'autre au côté opposite, les douleurs du travail du premier de ces enfans sont souvent peu efficaces & très-fatigantes pour la mere, à cause que l'impulsion de ces douleurs ne répondent pas pour lors directement au passage, où elles ne tendent qu'obliquement, ce qui prolonge beaucoup le travail, & encore d'autant plus si ces enfans sont en mauvaise situation, comme étoient ceux de cette femme, dont je viens de rapporter l'exemple; ce qui fit qu'elle ne fut en état d'accoucher de ses deux enfans qu'un jour après l'écoulement des eaux de son premier enfant.

OBSERVATION CDXXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit les pieds, laquelle eut une très-grande perte de sang après être accouchée.

LE 29 Avril 1686, j'ai accouché une femme d'une fille qui présentoit les pieds; mais quoique le travail de cette femme n'eût pas été aucunement violent ni pour la mere, ni pour l'enfant, elle eut après être accouchée une si grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses & de vomissemens réitérés durant trois heures, qu'elle en fut prête d'expirer; mais quelques heures ensuite elle se porta bien. Un Médecin des plus fameux la voyant en cet état, conseilla de la saigner du bras, prétendant arrêter cette perte de sang surabondante par la diversion qu'en pourroit faire cette saignée; mais j'empêchai que son conseil fût suivi: car il est à noter que quoique la saignée soit bonne pour préserver de la perte de sang qui n'est pas encore arrivée, & qu'elle puisse convenir pour faire diversion de celle qui est petite ou médiocre, elle est pernicieuse en celle qui est excessive, comme étoit celle de cette femme, qui auroit pu succomber, si dans l'extrême foiblesse où elle étoit, on lui eût encore tiré deux palettes de sang du bras, comme ce Médecin prétendoit.

OBSERVATION CDXXXVII.

D'une femme qui ayant été purgée mal-à-propos, eut une fluxion de poitrine & un crachement de sang, qui l'ayant rendue phtisique, la fit mourir six semaines après être accouchée au terme de huit mois.

LE 1 Mai 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle au terme de huit mois de sa grossesse, qui avoit eu auparavant durant quinze jours une fiévre continue avec redoublemens, pour laquelle ses Médecins l'avoient fait saigner jusqu'à sept fois du bras, & l'avoient purgée ensuite très-mal-à-propos contre mon sentiment, qui étoit de la laisser en repos après toutes ces saignées, vu la délicatesse de sa poitrine, qui me paroissoit pour lors trop échauffée pour la purger. Mais cette purgation ainsi donnée à cette femme à contre-tems, lui fit venir une fluxion de poitrine avec grande toux & crachement de sang; pour raison de quoi, bien qu'elle n'eût été déjà que trop saignée avant la purgation qu'elle avoit prise, je la fis saigner encore deux autres fois du bras, y étant obligé pour lors, à cause de l'extrême danger où son crachement de sang la mettoit, dont elle reçut un peu de soulagement aussi-bien que de sa toux, qui ayant néanmoins continué à la travailler, la fit enfin accoucher quelques jours ensuite, ainsi que j'ai dit, au terme de huit mois, d'un enfant qui étoit assez foible, tant à raison de la maladie de sa mere, que pour sa naissance prématurée d'un mois entier. Cet exemple me fit manifestement connoître, aussi-bien que beaucoup d'autres semblables que j'ai vus, l'ignorance de certains Médecins, qui au lieu de commettre quelquefois les choses à la nature, comme ils devroient faire, la font souvent succomber par des remedes ordonnés mal-à-propos, comme il arriva à cette femme, qui mourut phtisique six semaines après être ainsi accouchée, ayant encore été témérairement purgée contre mon sentiment, par le conseil de ces mêmes Médecins quelques jours auparavant, prétextant qu'il la falloit purger alors, devant qu'elle usât du lait d'ânesse que je lui avois conseillé; mais cette derniere purgation ayant renouvellé sa fluxion de poitrine & son crachement de sang, acheva de la faire mourir, comme je l'avois bien prédit à son mari, qui eut un très-sensible regret de n'avoir pas suivi mon conseil, qui est de ne jamais purger les personnes qui ont un crachement de sang ou la poitrine échauffée, lesquelles n'ont besoin pour tout remede, que d'un bon régime de vivre & d'alimens doux & tempérés, comme est le lait, dont on peut user avec toute sûreté sans se purger en ces occasions, où tous les médicamens purgatifs, quelque légers qu'ils soient, sont toujours très-pernicieux.

OBSERVATION CDXXXVIII.

D'une femme qui ayant une très-grande perte de sang avec convulsion, mourut pour n'avoir pas été secourue assez promptement par l'accouchement.

LE 5 Mai 1686, j'ai accouché une femme qui avoit depuis douze heures une perte de sang si excessive, qu'après être tombée plusieurs fois en de grandes foiblesses, elle fut surprise de convulsion; ce qui me fit désespérer de la réussite de l'opération qui lui fut inutile, pour avoir été mal-à-propos différée durant six heures par le conseil d'un Chirurgien de mes Confreres, qui fit inutilement espérer que cette femme pourroit accoucher d'elle-même, sans qu'on fût obligé d'accélérer l'opération. Mais cette grande perte de sang & tous les accidens qui l'accompagnoient, qui avoient toûjours continué d'augmenter durant ce long délai de six heures, rendirent cette espérance vaine; après quoi j'entrepris enfin d'accoucher cette femme en l'extrémité où elle étoit, pour satisfaire aux instantes prieres de tous les assistans, & lui tirai du ventre un très-gros enfant mort depuis deux jours, ainsi qu'il me parut par sa corruption & par celle de son arrierefaix qui se présentoit le premier avec le genou de l'enfant à l'orifice interne de la matrice, qui nonobstant cette grande perte de sang & les grandes foiblesses de la mere, étoit toujours demeuré assez serré & fort épais & dur, & non pas mince & laxe, comme il est souvent dans ces occasions; laquelle mauvaise disposition de l'orifice interne, jointe à ce qu'on me dit que la malade s'étoit blessée, en tombant par deux fois quelques jours auparavant, me fit croire & prédire avant que de l'accoucher, qu'elle mourroit, comme il arriva deux heures après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort. Il y auroit néanmoins eu quelque espérance de la pouvoir sauver, si mon Confrere avoit été de mon avis, qui étoit de l'accoucher six heures plutôt que je ne fis, durant tout lequel tems la perte de sang ayant toujours continué d'augmenter comme j'ai dit, fut cause que l'opération quoique bien faite, lui fut inutile.

OBSERVATION CDXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit sain & robuste, quoique la mere fût très-valétudinaire, & qu'elle eût craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse.

LE 10 Mai 1686, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, & qui étoit très-sain & robuste, nonobstant l'extrême délicatesse de la mere, qui étant très-valétudinaire avoit craché par plusieurs fois du sang durant sa grossesse, le même accident lui étant encore arrivé cinq ou six heures après être accouchée, les grands cris excités par les douleurs de l'accouchement ayant beaucoup contribué à cette récidive, nonobstant que je l'eusse fait saigner du bras pour l'en préserver, dès le commencement de son travail. Cependant elle ne laissa pas de se porter assez bien ensuite, à quoi contribua beaucoup l'usage du lait de vache que je lui conseillai de continuer durant deux mois, après le quinzieme jour de son accouchement. Il faut remarquer que, quoique l'enfant se nourrisse du sang de la mere, & qu'il vive ainsi de sa substance durant qu'il est en son ventre, il a néanmoins en soi un principe de vie particulier, qui purifie souvent la mauvaise nourriture qu'il en peut recevoir, en la convertissant en sa propre substance, comme nous voyons que la greffe d'un arbre rectifie & adoucit l'austérité de la seve du plant sauvage sur lequel elle est entée. C'est ce qui fait que l'on voit assez souvent des enfans fort sains naître d'une mere infirme, comme étoit celle dont je viens de rapporter l'exemple.

OBSERVATION CDXL.

D'une femme à qui l'arrierefaix étant resté dans la matrice, après être avortée d'un enfant de trois mois, n'en fut expulsé qu'en suppuration.

LE 28 Mai 1686, j'ai vu une femme qui venoit d'avorter d'un enfant de trois mois, après avoir eu quelque écoulement de sérosités roussâtres durant un mois, qui est le signe avant-coureur le plus ordinaire des avortemens. Mais comme la matrice n'étoit ouverte qu'à proportion du corps de l'enfant qui étoit très-petit, l'arrierefaix qui étoit beaucoup plus gros resta au-dedans; & comme il eût fallu faire trop de violence pour le tirer avec la main, l'orifice de sa matrice étant fermé, & que cette femme n'avoit aucun accident pressant, je jugeai qu'il étoit plus sûr d'en commettre l'expulsion à la nature qui s'en délivra d'elle-

même dans la suite par le moyen de la suppuration de cet arrierefaix, qui se fondit ainsi peu-à-peu, sans qu'il en parût aucune autre excrétion que la purulente, qui a coutume de succéder à la rétention de ces sortes de corps étranges, & de durer jusqu'à ce que leur suppuration étant entiérement achevée, les vuidanges de la matrice commencent à paroître pures, & à n'avoir plus d'infection que ces excrétions purulentes ont ordinairement, pour lesquelles on est obligé de faire tous les jours des injections dans la matrice, afin que cette partie ne reçoive pas une mauvaise impression par le séjour trop long de ces matieres corrompues. Cette femme s'étant servie de pareilles injections durant dix ou douze jours, comme je lui avois conseillé, pour laver & nettoyer la suppuration de son arrierefaix retenu, se porta bien dans la suite..

OBSERVATION CDXLI.

D'une femme qui, après être accouchée assez heureusement, eut un flux de ventre durant deux mois, qui lui causoit de grandes douleurs vers la région de la matrice.

LE 5 Juin 1686, je vis une femme accouchée depuis huit jours assez heureusement, à ce qu'elle me dit, laquelle avoit de très-grandes douleurs de ventre avec tension assez considérable, principalement vers la région de la matrice, à cause de la grande agitation que cette partie recevoit d'un flux de ventre qui étoit arrivé à cette femme le lendemain qu'elle fut accouchée, lesquelles douleurs lui continuerent durant plus de deux mois, à quoi contribua beaucoup son Médecin, qui au lieu de lui faire user du lait de vache, comme je lui avois conseillé, la purgeoit très-souvent; de sorte que par des fréquentes médecines qu'il lui faisoit prendre, il irritoit continuellement ses douleurs de ventre au lieu de les appaiser, comme il le prétendoit vainement, parce que ces fréquens purgatifs excitoient toujours quelque nouvelle fluxion sur la matrice. Mais il arriva enfin par bonheur pour cette femme, que son Médecin étant tombé lui-même malade, & que ne la voyant plus pour ce sujet, elle commença de se mieux porter, aussitôt qu'elle eut cessé par mon conseil l'usage de toutes ces médecines; au lieu de quoi je lui fis prendre du lait durant douze ou quinze jours, qui contribua beaucoup à la rétablir en bonne santé; car il faut remarquer que tous les purgatifs, quelque doux & bénins qu'ils puissent être, ne conviennent jamais aux femmes qui ont la matrice douloureuse ou en fluxion, parce que l'agitation qu'ils causent à cette partie dans leur opération, augmente encore la fluxion & la douleur dont elle étoit déjà travaillée.

OBSERVATION CDXLII.

D'une femme qui étoit stérile à cause de la petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

LE 11 Juin 1686, je vis une femme âgée de 28 ans ou environ, stérile depuis six ans qu'elle étoit mariée, laquelle étant fort incommodée depuis quatre ans de fleurs blanches, à ce qu'elle disoit, & craignant d'avoir un ulcere en la matrice, me pria de l'examiner; ce qu'ayant fait, je ne lui trouvai aucun ulcere en sa matrice, dont l'orifice interne étoit fort menu & figuré comme le bout d'un fuseau, & je reconnus que l'excrétion de ces prétendues fleurs blanches ne procédoit que d'une vieille gonorrhée que son mari lui avoit communiquée. Mais la stérilité de cette femme me parut procéder de deux causes : la premiere & principale étoit, à ce que je crois, la disposition naturelle de l'orifice interne de sa matrice, qui étant, comme j'ai dit, trop menu & semblable en figure au bout d'un fuseau, ne pouvant pas s'ouvrir assez pour bien recevoir la semence de l'homme; & la seconde qui n'étoit qu'accidentelle, étoit que l'excrétion continuelle de la matiere de cette gonorrhée, que cette femme souffroit depuis quatre ans, déroboit celle qui auroit dû engendrer en elle une semence prolifique.

OBSERVATION CDXLIII.

D'une femme qui étoit avortée d'un enfant de six mois & demi, mort en son ventre par la disposition squirreuse de son arrierefaix, ayant déjà eu auparavant cinq autres avortemens consécutifs pour la même cause.

LE 20 Juin 1686, je vis une femme qui étoit avortée le jour précédent d'un enfant de six mois & demi mort en son ventre sans aucune cause manifeste, depuis cinq ou six jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Mais comme son arrierefaix étoit d'une substance toute squirreuse, & que cette femme qui étoit d'un tempérament fort atrabilaire, avoit déjà eu cinq autres avortemens consécutifs avant ce dernier, depuis le terme de quatre ou cinq mois jusqu'à celui de six ou sept mois, je crus que cette mauvaise disposition squirreuse de son arrierefaix, qui avoit paru semblable en tous ses autres précédens avortemens, & qui procédoit de son tempérament trop atrabilaire, avoit été la véritable cause de la mort de ses enfans en son ventre, & de tous les avortemens qu'elle avoit ainsi eus à des termes déjà assez avancés de

sa grosseſſe, parce que cette même disposition squirreuse de l'arierefaix faisant une grande obstruction dans toute sa substance, étoit cause que l'enfant n'en pouvant tirer pour lors une convenable & aussi suffisante nourriture qu'il avoit besoin, venoit par ce défaut à être privé de la vie. Pour remédier à ce malheureux accident qui étoit arrivé tant de fois à cette femme, je lui conseillai pour humecter & tempérer l'extrême séchereſſe & la trop grande chaleur de son tempérament atrabilaire, de se baigner durant quelque tems, devant que de devenir grosse, & d'user fréquemment du lait d'ânesse dans le tems même de sa grosseſſe, & d'un régime de vivre tempéré qui la pût suffisamment humecter, & de s'abstenir entiérement de l'usage du vin & même du coït, lorsqu'elle seroit certaine d'être grosse, afin que contribuant par ce régime, autant qu'il est possible, à rectifier son tempérament trop atrabilaire, elle pût dans la suite porter jusqu'à terme les enfans qu'elle concevroit, sans en avorter, ainsi qu'elle avoit malheureusement fait de tous ceux qu'elle avoit eus.

OBSERVATION CDXLIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit un flux de ventre depuis un mois & demi, qui ceſſa dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

LE 5 Juillet 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, quoiqu'elle fût pour lors extrêmement foible & toute émaciée, à cause d'un flux de ventre continuel qu'elle avoit depuis un mois & demi, qui joint à l'extrême maigreur naturelle de cette femme, l'avoit rendue presque étique. Elle se porta néanmoins assez bien dans la suite, l'usage du lait de vache que je lui conseillai quinze jours après son accouchement, ayant beaucoup contribué au parfait rétablissement de sa santé, joint à ce que son flux de ventre étoit cessé dès le lendemain qu'elle fut accouchée, comme il arrive à beaucoup de femmes, qui après avoir été très-incommodées de cette maladie dans le tems de leur grosseſſe, n'en guérissent assez souvent qu'après être accouchées, leur estomac faisant pour lors bien mieux la digestion des alimens qu'il n'avoit coutume de faire durant la grosseſſe. Dix jours ensuite j'accouchai encore une autre femme d'une fille qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu aussi un flux de ventre depuis deux mois & demi, qui cessa de soi-même deux jours après qu'elle fut accouchée. Mais il faut remarquer que le flux de ventre de ces deux femmes n'étoit point dysentérique ; car s'il eût été de cette nature, elles auroient couru grand risque de la vie, ces sortes de flux de ventre faisant ordinairement mourir la plûpart des femmes qui en sont travaillées dans le tems de leur accouchement.

OBSERVATION CDXLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit très-gros, étoit mort en son ventre depuis vingt jours.

LE 21 Juillet 1686, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis 20 jours qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti auparavant s'agiter fort extraordinairement durant un jour; mais au lieu des mouvemens ordinaires de son enfant, elle sentoit seulement de certains soulèvemens dans son ventre, qui procédoient, ainsi que je crois, d'un certain bouillonnement des humeurs & des eaux qui sont avec l'enfant dans la matrice, lesquelles venant en ces occasions à se raréfier par une espece de fermentation corruptive, font pour lors de tems en tems certains soulevemens du ventre de la femme, comme si elle sentoit, pour ainsi dire, le dos d'un chat s'élever tout d'un coup, & s'abaisser incontinent après; elle avoit outre cela un flétrissement des mammelles, mauvais goût à la bouche, pesanteur & froideur du ventre, & autres signes qui dénotoient manifestement que son enfant étoit mort en son ventre; & après avoir eu le ventre, les pieds & les cuisses extraordinairement enflées; toutes ces parties s'étoient desenflées de jour en jour jusqu'au tems que je l'accouchai, parce que le sang & les autres humeurs qui étoient destinés pour la nourriture de son enfant lorsqu'il étoit vivant, ne se portant plus vers la matrice à l'ordinaire d'abord qu'il fut mort, les eaux qui étoient avec l'enfant diminuerent beaucoup en s'exhalant peu-à-peu, au lieu de s'accumuler comme elles faisoient auparavant. Ce gros enfant mort dont je délivrai heureusement cette femme, étoit si corrompu, que sa tête qui en étoit devenue toute mollasse, ne put pas rendre le passage suffisant pour la sortie des épaules qui étoient fort larges; ce qui fit que l'enfant demeurant ainsi retenu au passage par les épaules trop grosses, je fus obligé de glisser mes doigts sous les aisselles pour faciliter l'extraction que j'en fis. Cette femme se porta très bien aussitôt que je l'eus ainsi accouchée, nonobstant le très-mauvais état où elle étoit depuis tout le tems que son enfant étoit mort en son ventre, durant lequel tems elle avoit été fort incommodée de fiévre continue avec des redoublemens & des fréquentes suffocations accompagnées de grandes foiblesses, causées par la malignité des vapeurs qui venoient par la corruption de l'enfant.

*

OBSERVATION CDXLVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 24 Juillet 1686, j'ai accouché une femme grosse de sept mois & demi, qui étoit en une très-grande perte de sang, qui lui étoit arrivée pour s'être trop fatiguée quelques jours auparavant à faire deux ou trois lieues de chemin à pied; & comme cette perte venoit du détachement de son arrierefaix, je fus obligé de retourner son enfant pour le tirer par les pieds, afin d'accélérer son accouchement, comme il étoit nécessaire de faire promptement, à cause de la grandeur de la perte de sang, sans lequel secours qui lui fut salutaire, & à son enfant que je tirai vivant, ils auroient très-certainement péri tous deux avant peu d'heures. Je remarquai en cette femme ce que j'avois déjà bien observé en beaucoup d'autres, qui est qu'entre les femmes qui ont de ces sortes de grandes pertes de sang, celles dont l'orifice interne de la matrice paroît d'une substance mince, molle & égale, réchappent d'autant plus facilement que toutes ces bonnes dispositions s'y rencontrent; & qu'au contraire celles qui ont ce même orifice d'une substance épaisse, dure & inégale, meurent d'autant plutôt qu'on y trouve ces mauvaises dispositions qui rendent toujours l'opération plus laborieuse & beaucoup plus dangereuse dans la suite.

OBSERVATION CDXLVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule, la mere outre cela ayant une perte de sang.

LE 6 Août 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui présentoit l'épaule que sa Sagefemme croyoit être le cul de l'enfant, depuis douze heures qu'elle entretenoit cette femme d'espérance vaine de l'accouchement; la partie charnue du haut de l'épaule de l'enfant faisant une rondeur mollasse, ainsi que si c'eût été une de ses fesses qui se fût présentée au passage. Mais comme cet enfant ne pouvoit pas venir en cette mauvaise posture, & que la mere avoit fait beaucoup d'efforts inutiles pour accoucher, il lui étoit arrivé une perte de sang, qui augmentant considérablement, alloit la mettre en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement accouchée, comme je fis en retournant son enfant par les pieds, lequel je tirai vivant, & se porta bien ensuite, & la mere aussi, qui reconnut pour lors manifestement qu'elle & son enfant avoient eu grand besoin du salutaire secours que je leur donnai très-heureusement dans cette urgente nécessité.

OBSERVATION CDXLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui venoit le cul devant, avoit un prodigieux exomphale.

LE 7 Août 1686, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois & demi, qui avoit un prodigieux *exomphale*, le cordon de son nombril étant si extraordinairement dilaté, que tous les intestins grêles de l'enfant étoient contenus dedans cette partie, qui faisoit une poche près du nombril de la grosseur d'un gros œuf de poule. Cet enfant venoit le cul devant; une furieuse chûte que la mere avoit faite, dans laquelle elle s'étoit rompu le bras gauche, ayant beaucoup contribué à lui faire prendre cette mauvaise situation. Je le tirai vivant; mais ce monstrueux *exomphale* le fit mourir peu de jours après sa naissance. L'étranglement qui étoit en cette grosse tumeur, étoit si serré vers le nombril, qu'ayant fait une ouverture à cette poche qui renfermoit les intestins, il me fut impossible de les réduire dans le ventre; & comme cet enfant étoit par trop foible, tant à cause de cette indisposition extraordinaire, qu'à cause de sa naissance prématurée de six semaines entieres, je ne jugeai pas à propos de dilater son nombril vers le ventre, comme il auroit été nécessaire de faire, si les forces de l'enfant eussent pu le permettre; c'est pourquoi je me contentai seulement de lier ce cordon au-dessus de cette grosse poche dans laquelle les intestins étoient contenus. L'on pouvoit douter si cette énorme dilatation du cordon du nombril de cet enfant étoit un effet de la violente chûte que la mere avoit faite deux jours auparavant; mais il me parut par la disposition de cette tumeur que ce vice de conformation avoit eu une cause plus ancienne.

OBSERVATION CDXLIX.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui il fallut tirer du ventre par le moyen du crochet son enfant qui étoit mort.

LE 10 Août 1686, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit mort en son ventre depuis un jour, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le dénotoient, & par le commencement de corruption qui étoit déjà visible au corps de cet enfant, dont la tête étoit demeurée, à cause de sa grosseur, au passage durant plus de deux jours entiers après l'écoulement de ses eaux; & comme la mere étoit une petite femme fort grasse âgée de plus de trente ans, & qu'elle étoit extrêmement fatiguée d'un travail fort laborieux depuis trois jours, & qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir espérer qu'elle accouchât d'elle-même,

même, je fus obligé pour lui sauver la vie, de lui tirer son enfant du ventre avec le crochet, sans lequel secours qui lui fut entiérement salutaire, elle seroit indubitablement morte dans peu avec son enfant dans le ventre.

OBSERVATION CDL.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang depuis huit jours.

LE 27 Août 1686, j'ai accouché une femme qui avoit une grande perte de sang depuis huit jours; au bout duquel tems elle eut quelques douleurs qui tendoient bien à l'accouchement, mais qui étoient si foibles & si peu convenables, qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer que la nature seule pût faire son opération, à cause de la perte de sang, qui devint enfin si excessive, que la malade alloit tomber en foiblesse, & courir grand risque de la vie, si je n'eusse rompu les membranes des eaux pour les faire écouler, donnant lieu par ce moyen à l'enfant de s'avancer au passage, sans pousser, comme il faisoit auparavant, les membranes, qui n'étant pas rompues, faisoient détacher l'arrierefaix auquel elles tenoient, & augmentoient encore, ainsi faisant, la perte de sang; de sorte que les eaux étant écoulées par la rupture que je fis pour ce sujet à leurs membranes, les douleurs de l'accouchement, qui étoient foibles & mauvaises, devinrent aussitôt fortes & bonnes, & firent accoucher heureusement cette femme une demi-heure après d'une fille vivante, qui se porta bien ensuite, comme fit aussi la mere.

OBSERVATION CDLI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui étoient morts en son ventre.

LE 3 Septembre 1686, j'ai accouché une femme au terme de six mois de sa grossesse, de deux filles mortes en son ventre; la premiere desquelles s'étoit présentée par les pieds, & ne paroissoit pas être morte que depuis peu, son corps n'étant point altéré ni corrompu, & la mere l'ayant encore senti foiblement remuer le jour de devant son accouchement; mais l'autre étoit toute noire & corrompue, étant morte en son ventre selon l'apparence depuis plus de quinze jours; ce qui vraisemblablement étoit arrivé par la grande agitation du corps & de l'esprit, que lui causa une grande peur qu'elle avoit eue du feu qui avoit entiérement brûlé la maison voisine de la sienne. Ces deux enfans n'a-

voient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun ; ce qui n'avoit pas empêché que l'un de ces enfans ne vécût encore quelque tems dans le ventre de sa mere qui l'avoit senti remuer un jour devant qu'elle accouchât, quoique l'autre fût mort il y avoit déjà fort long-tems, comme j'ai dit. Car il faut remarquer que bien qu'assez souvent les jumeaux n'ayent qu'un arrierefaix commun, ils sont néanmoins toujours séparés l'un de l'autre par des membranes particulieres, & qu'ils ont aussi leurs propres vaisseaux qui ne se communiquent point du tout l'un à l'autre, quoiqu'ils se distribuent tous dans le même arrierefaix ; ce qui fait que la corruption d'un enfant mort au ventre de la mere, ne se communique pas immédiatement à l'autre enfant qui est encore vivant, dont j'ai vu beaucoup d'exemples. Cette femme au terme qu'elle accoucha ainsi prématurément, étoit beaucoup plus grosse, & avoit été durant tout le cours de cette grossesse bien plus incommodée que dans ses précédentes, & avoit eu les jambes fort enflées, comme ont coutume d'avoir les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans vers les derniers mois de leur grossesse ; mais nonobstant le fâcheux accident qui lui étoit arrivé en cet état, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus ainsi délivrée de ces deux enfans morts.

Observation CDLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang, causée par l'agitation qu'elle avoit reçue dans un voyage, étant montée sur un cheval de trot.

Le 27 Septembre 1686, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse d'un enfant qui venoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang causée par l'agitation qu'elle avoit reçue dans un voyage qu'elle avoit fait depuis peu, ayant fait quatorze lieues en un seul jour montée sur un rude cheval de trot, joint à cela que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de l'ombilic ; de sorte que la longueur de ce cordon étant accourcie, l'arrierefaix en étoit tiraillé dans les violentes secousses que cette femme reçut par le mouvement du cheval sur lequel elle étoit montée durant ce voyage, ce qui ayant fait détacher en partie l'arrierefaix d'avec la matrice, avoit beaucoup contribué à exciter la perte de sang qui lui étoit arrivée, nonobstant laquelle & la mauvaise situation de l'enfant, je le tirai vivant ; mais comme apparemment la matrice de cette femme avoit reçu une lésion considérable par les rudes secousses qu'elle souffrit dans ce voyage, le secours que je lui donnai en l'accouchant ainsi sans lui faire aucune violence, lui fut inutile, étant morte le jour ensuite, comme je l'avois bien prédit à un de mes Confreres, parent de cette femme, qui étoit présent lorsque je l'accouchai.

OBSERVATION CDLIII.

D'une femme qui, deux jours devant que d'accoucher, avoit eu de si violens vomissemens, qu'ils lui causerent quelques mouvemens convulsifs.

LE 10 Octobre 1686, j'ai accouché une femme de son sixieme enfant, qui étoit une fille aussi-bien que les cinq autres qu'elle avoit eus consécutivement, sans avoir jamais fait aucun garçon, comme elle auroit bien desiré. Cette femme deux jours devant que d'accoucher, avoit eu durant vingt-quatre heures de si violens vomissemens, que lui ayant fait rendre jusqu'à la bile noire & aux matieres des intestins, ils lui causerent quelques mouvemens convulsifs ; nonobstant quoi elle accoucha assez heureusement de cette sixieme fille, & se porta bien ensuite. Ces violens vomissemens dont les femmes grosses sont quelquefois travaillées vers la fin de leur grossesse, comme fit cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, viennent d'un extraordinaire dégorgement de bile, qui reflue de la vessie du fiel & de l'intestin *duodenum* dans le fond de l'estomac, parce que la vessie du fiel ne pouvant pour lors se dégager facilement de la bile qu'elle contient par son canal ordinaire, non plus que les intestins qui sont extraordinairement comprimés par la trop grande étendue de la matrice, qui emplit presque tout le ventre, cela fait refluer les matieres qui sont contenues en ces parties, leur donnant un mouvement contraire à celui qui leur est naturel.

OBSERVATION CDLIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois.

LE 13 Octobre 1686, j'ai accouché une femme grosse de sept mois, qui avoit une perte de sang depuis trois ou quatre mois, laquelle de médiocre qu'elle étoit auparavant, étoit enfin devenue si grande, que cette femme seroit indubitablement morte dans peu d'heures, si je ne lui eusse promptement tiré du ventre son enfant qui étoit encore vivant, quoique l'arrierefaix se présentât le premier. Cette femme se porta bien ensuite, & fut aussi heureuse qu'elle avoit été en son précédent accouchement, où je lui avois donné le même secours salutaire pour un semblable accident le 8 Janvier de la même année 1686. Mais ce dernier enfant, dont la naissance avoit été avancée de deux mois en-

tiers, & précédée d'une perte de sang assez considérable durant un si long tems, étant pour ce sujet très-petit & foible, ne vécut que deux ou trois heures.

Observation CDLV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre plus de deux mois entiers.

Le 2 Novembre 1686, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, au terme de sept mois & demi de sa premiere grossesse, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de deux mois entiers, n'ayant senti durant tout ce tems, que des soulevemens dans son ventre, au lieu de véritables mouvemens qu'elle sentoit auparavant. Cet accident lui étoit arrivé par une subite frayeur qu'elle avoit eue, ayant aussi été beaucoup travaillée dans le commencement de sa grossesse d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, laquelle maladie ayant beaucoup débilité sa poitrine, me donna sujet de craindre que son crachement de sang ne se renouvellât dans le tems de son travail par les efforts de l'accouchement, comme il lui arriva par ceux d'une grande toux qui lui survint dès le lendemain. Mais nonobstant le renouvellement de ce crachement de sang, joint à l'avortement de cet enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre durant un si long tems, elle ne laissa pas de se bien porter ensuite, autant que la délicatesse de sa poitrine lui pouvoit permettre : cependant l'on doit remarquer qu'un des plus salutaires conseils que l'on pourroit donner aux femmes qui ont ainsi craché du sang dans le tems de leur grossesse, seroit de ne plus faire d'enfant à l'avenir ; car leur poitrine devient toujours d'autant plus mauvaise qu'elles ont d'enfans, & elles périssent assez ordinairement par quelque renouvellement de fluxion qui s'y fait presque toujours dans le tems de leur grossesse, ou peu de tems après être accouchées, comme on le voit souvent arriver. C'est ce qui a paru assez manifeste & conforme à la prédiction que j'en avois faite à cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, laquelle après avoir encore fait dans la suite trois autres enfans qu'elle a pareillement portés tous trois morts en son ventre durant quelque tems, & dont elle est toujours accouchee prématurément au terme de six ou sept mois, est enfin morte quatre heures après être accouchée du dernier le 17 Octobre 1692, ayant été surprise d'un crachement de sang & d'une forte convulsion qui lui arriverent dans le tems de son accouchement.

OBSERVATION CDLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit fort sain, quoique la mere eût, selon l'apparence, une gonorrhée virulente depuis plus d'un an.

LE 21 Novembre 1686, j'ai accouché une femme, au terme de neuf mois de sa grossesse, d'une fille qui étoit en parfaite santé, son arriefaix paroissant aussi très-sain, quoique la mere eût entierement dans tout le col de la matrice une grande quantité de bubettes miliaires, qui pouvoient donner un juste soupçon, que l'abondante excrétion de fleurs blanches épaisses, & de couleur jaunâtre, dont elle étoit très-incommodée depuis plus d'un an, venoit d'une véritable gonorrhée virulente, que son mari pouvoit lui avoir communiquée; ce qui peut bien prouver que les matieres de la gonorrhée des femmes ne viennent que d'une fluxion d'humeurs qui sortent seulement du col de la matrice, aux environs du col de la vessie, & non pas du fond de la matrice: car si elles sortoient véritablement du fond de cette partie, cette femme ayant une gonorrhée de cette nature depuis un an, n'auroit pas pû concevoir cet enfant, qui n'auroit pas pû aussi être sain, comme il étoit, & son arrierefaix pareillement, qui par la belle couleur de toute sa substance, qui étoit aussi très-saine, marquoit assez que la semence de la mere, dont l'enfant avoit été engendré, n'avoit point du tout été infectée de la malignité de cette gonorrhée, dont la matiere ne s'écouloit que de ce grand nombre de bubettes miliaires, que cette femme avoit, comme j'ai dit, dans le col de la matrice; & il est même vraisemblable que le pere de cet enfant étoit sain, lorsqu'il engendra, quoiqu'il ne l'eût pas été quelque tems auparavant, quand il communiqua à sa femme cette gonorrhée.

OBSERVATION CDLVII.

D'une femme qui ne laissa pas d'accoucher heureusement, quoiqu'elle eût une grande perte de sang.

LE 15 Décembre 1686, je vis une femme grosse à terme, qui avoit depuis un jour une grande perte de sang qui donnoit lieu de craindre pour sa vie. Mais comme dans le même tems que je fus appellé pour la voir, elle avoit quelques petites douleurs qui paroissoient se déterminer à l'accouchement naturel, & que cette perte de sang, quoique grande, ne lui avoit encore causé aucune foiblesse, je recommandai à la

Sagefemme qui l'assistoit de percer les membranes des eaux de l'enfant aussitôt qu'elle auroit lieu de le faire, afin que ces membranes ayant été rompues, l'enfant eût lieu d'être poussé plus facilement dehors par les douleurs de l'accouchement, sans tirailler ni faire détacher davantage l'arrierefaix d'avec la matrice, avant la sortie de l'enfant; ce qui auroit encore augmenté la perte de sang, comme il seroit arrivé, si les membranes qui sont attachées à l'arrierefaix étant agitées par l'impulsion des douleurs de l'accouchement, eussent resté entieres. La Sagefemme ayant donc rompu les membranes des eaux de l'enfant, ainsi que je lui avois conseillé de faire, cette femme accoucha heureusement deux heures ensuite, d'un garçon qui se portoit bien, à quoi contribua beaucoup le bon conseil que j'avois donné à sa Sagefemme.

OBSERVATION CDLVIII.

D'un homme qui croyoit que sçachant le tems de la conception d'un enfant, l'on pouvoit prédire si c'étoit un garçon ou une fille durant qu'il étoit encore au ventre de la mere.

LE 10 Janvier 1687, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, n'y ayant rien eu d'extraordinaire en tout son travail, sinon qu'il y avoit pour lors en la chambre de cette femme un homme de ses amis, qui me dit un peu devant qu'elle accouchât, qu'il sçavoit bien certainement que l'enfant dont elle alloit accoucher étoit un garçon; parce qu'elle étoit devenue grosse durant le tems de la pleine lune (beaucoup d'autres néanmoins préferent le tems du croissant pour le même sujet) & qu'elle auroit infailliblement fait une fille, si elle eût conçu dans le tems du decours de la lune, m'assurant qu'il avoit fait cette remarque par un très-grand nombre d'expériences, qu'il avoit toujours trouvées vraies; & qu'il avoit appris ce secret d'un Prince défunt qui en avoit éprouvé lui-même la vérité, dans tous les enfans qu'il avoit eus de sa femme. Si l'événement de cette préconnoissance étoit toujours vrai, & que ce secret fût connu d'un chacun, il est certain que l'on verroit dans peu de tems le monde diminuer beaucoup en nombre : car la plûpart des hommes désirant que leurs femmes fassent plutôt des garçons que des filles, il arriveroit qu'y ayant un bien plus grand nombre de garçons que de filles, il n'y auroit pas à la fin un nombre de femmes assez suffisant, pour perpétuer le genre humain, qui ne s'entretient que par le nombre des deux différens sexes à peu-près égal. C'est pourquoi je crois que Dieu n'a pas voulu expressément révéler à personne le véritable secret d'engendrer plutôt des garçons que des filles, & d'avoir la préconnoissance du sexe de l'enfant qui est dans le ventre de la mere; & ce qui me le confirme, est que j'ai souvent fait moi-même des remarques toutes contraires à celles que cet homme me dit qu'il avoit faites, tou-

chant la naissance des garçons & des filles; en plusieurs femmes que j'ai accouchées de six, sept, huit, & jusqu'à neuf enfans, qui étoient tous d'un même sexe, quoique la plûpart de ces enfans eussent été conçus en différens tems de la lune; & en un grand nombre d'autres femmes que j'ai accouchées d'enfans jumeaux, dont l'un étoit un garçon, & l'autre une fille, quoiqu'ils eussent été conçus ensemble dans le même tems de la lune, qui vraisemblablement ne contribue en rien à déterminer le sexe des enfans; car autrement tous les enfans jumeaux seroient toujours d'un même sexe, & nous ne verrions pas journellement des expériences du contraire. De sorte que l'on peut croire que l'observation que cet homme avoit faite, de la maniere que je l'ai rapportée, touchant cette préconnoissance qu'il prétendoit que l'on pouvoit avoir du sexe de l'enfant qui est au ventre de sa mere, n'étoit fondée que sur des événemens du hasard, qui avoient eu d'autres causes inconnues.

OBSERVATION CDLIX.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second présentoit le cordon de l'ombilic à côté de sa tête.

LE 13 Janvier 1687, j'ai accouché une femme de deux gros enfans qui vinrent naturellement, dont le premier étoit un garçon, & le second étoit une fille. Aussitôt que j'eus tiré le premier dehors; je rompis les membranes des eaux du second, pour accélérer par ce moyen sa sortie; mais comme la mere étoit très-foible, & que le cordon de l'ombilic de ce second enfant se présentoit au passage, à côté de sa tête, à chaque douleur que la mere avoit, elle n'accoucha de ce dernier enfant qu'une heure après la sortie du premier; & nonobstant cette mauvaise disposition à laquelle je remédiai en empêchant dans le tems de chaque douleur, que ce cordon qui se présentoit ainsi, ne fût tout-à-fait poussé dehors, & qu'il ne se refroidît en même-tems étant exposé à l'air, ou qu'il ne fût trop comprimé par la tête de l'enfant, je tirai cet enfant vivant, & se portant très-bien comme le premier, après quoi je délivrai la mere d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Cette femme avoit été extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & avoit eu vers les derniers mois les jambes fort enflées, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans; mais nonobstant son travail qui fut assez laborieux, elle se porta bien ensuite. Il faut remarquer que si je n'eusse repoussé, ainsi que je fis, le cordon de l'ombilic du second enfant qui se présentoit avec sa tête, il seroit indubitablement mort; tant à cause que ce cordon étant exposé à l'air, se seroit aussitôt refroidi, qu'à cause qu'il auroit été en même-tems fortement comprimé par la tête de l'enfant, qui fut durant une heure au passage; l'une & l'autre cause empêchant le mouve-

ment du sang, qui étant destiné à vivifier l'enfant, doit toujours nécessairement avoir son libre cours dans ce cordon, durant le tems qu'il est au ventre de la mere.

OBSERVATION CDLX.

De la malheureuse fécondité d'une femme qui a eu dix enfans consécutifs, dont elle est toujours avortée.

LE 14 Janvier 1687, j'ai accouché une femme âgée de vingt-cinq ans, au terme de cinq mois de sa grossesse, d'un petit enfant vivant qui présentoit les pieds devant, laquelle avoit pour lors une perte de sang assez considérable; c'étoit la sixieme des fausses couches que cette femme avoit déjà eues tout de suite, sans avoir jamais pû porter aucun de ses enfans jusqu'à un terme plus avancé que celui où étoit venu ce dernier, qui étoit à cinq mois complets, les autres étant venus à trois mois, ou environ, & un autre à quatre mois & demi; & ce qui est assez extraordinaire, est que tous ces six avortemens lui étoient arrivés sans aucune blessure, ni aucune autre cause évidente, nonobstant qu'elle se fût servie de toutes sortes de précautions, pour se préserver autant qu'il lui avoit été possible de ce fâcheux accident, auquel elle étoit tellement sujette, que je l'ai encore délivrée dans la suite de quatre autres enfans, dont elle est pareillement avortée sans aucune cause manifeste; deux desquels étoient à quatre mois, un autre à six mois & demi, & le dernier à sept mois, n'ayant jamais pû conserver aucune de ses dix grossesses jusqu'à un terme plus avancé que cette derniere; dont l'enfant quoique vivant, lorsque j'en accouchai la mere, ne vécut que sept heures, étant, à cause de sa naissance prématurée de deux mois entiers, très-petit & très-foible, comme sont toujours les enfans qui naissent véritablement à sept mois. Cet exemple nous fait connoître avec quelle facilité certaines femmes avortent, comme celle-ci a fait de tous les dix enfans que sa malheureuse fécondité lui a seulement fait concevoir, pour les voir ainsi périr en naissant. Cette femme étoit d'une taille au-dessous de la médiocre, d'une habitude assez replete, & d'un tempérament sanguin & pituiteux, qui contribuoit beaucoup à faire relâcher & ouvrir prématurément l'orifice interne de sa matrice, dès la moindre agitation qu'elle recevoit du corps ou de l'esprit. Je lui avois conseillé le meilleur remede pour éviter, autant qu'il étoit possible, la récidive d'un si sinistre accident, qui étoit de s'abstenir entierement du coït durant tout le tems de sa grossesse, de se faire saigner du bras dès qu'elle seroit grosse de six semaines, de réitérer encore cette saignée de deux mois en deux mois, & de se tenir cependant en grand repos tant du corps que de l'esprit; mais ce bon conseil n'a servi seulement qu'à lui faire porter un peu plus long-tems ses derniers enfans que les autres; ayant porté jusqu'à la fin du septiéme mois le dernier

dernier dont je l'ai accouchée le 11 Février 1692, lequel enfant pour sa petiteſſe & foibleſſe mourut, comme j'ai dit, ſept heures après être né. Cependant il y a encore lieu d'eſpérer que continuant à ſuivre le même conſeil que je lui ai donné, elle pourra dans la ſuite porter quelque enfant juſqu'à terme, & en accoucher plus heureuſement qu'elle n'a fait de tous les autres qu'elle a eu juſqu'à préſent, qui n'ont été que des avortons.

OBSERVATION CDLXI.

D'une femme qui vuida un petit faux germe, après une médiocre perte de ſang durant trois ſemaines.

LE 20 Janvier 1687, je vis une femme qui après une médiocre perte de ſang durant trois ſemaines entieres, ayant pour lors un ſoupçon de groſſeſſe de ſix ou ſept ſemaines, venoit de vuider d'elle-même un petit faux germe, dont elle avoit déjà vuidé quelques légeres membranes douze ou quinze jours auparavant; nonobſtant quoi ce petit germe, qui étoit ſeulement de la groſſeur du bout du doigt, n'étoit point infecté de la corruption cadavéreuſe, qui a coutume d'arriver à ces ſortes de corps étranges, lorſqu'ils ſéjournent dans la matrice, après que la nature a commencé d'en expulſer quelque petite portion. Mais je crois que ce qui avoit contribué à préſerver ce petit faux-germe de cette corruption ordinaire, qui accompagne la ſuppuration qui ſe fait des faux-germes retenus en la matrice, après qu'ils ſont tout-à-fait détachés des vaiſſeaux qui leur fourniſſoient la nourriture, eſt que celui-ci n'ayant pas été entierement détaché de la matrice, avoit toujours eu, juſqu'au tems de ſon expulſion, quelque communication de nourriture.

OBSERVATION CDLXII.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en ſon ventre plus de trois mois, après quoi l'ayant vuidé, l'arrierefaix lui reſta dans la matrice, dont il ne fut expulſé qu'en ſuppuration.*

LE 23 Janvier 1687, j'ai vu une femme, qui après un ſoupçon de groſſeſſe de ſept mois entiers, avoit vuidé d'elle-même il y avoit déjà huit jours, un petit *fœtus* tout corrompu qu'elle me montra, lequel n'étoit ſeulement que de la grandeur d'un enfant de trois mois; mais comme elle n'avoit point vuidé l'arrierefaix de ce *fœtus* corrompu, elle rendoit depuis ce tems-là par la matrice des matieres purulentes qui ve-

noient de cet arrierefaix retenu qui s'étoit converti en suppuration. Cette femme me dit qu'elle avoit bien eu soupçon d'être grosse depuis sept mois qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues, mais que son ventre ne grossissant pas depuis trois ou quatre mois entiers, elle n'avoit plus cru être grosse, son enfant étant vraisemblablement mort en son ventre depuis tout ce tems-là, quoique la nature ne l'eût expulsé qu'au septieme mois. Il sembleroit assez difficile de se persuader qu'un enfant mort pût rester durant un si long-tems dans le ventre de sa mere, sans en être expulsé, & sans la faire mourir elle-même, si nous ne voyions tous les jours de semblables expériences, qui nous font connoître que certains enfans morts se conservent aussi très-long-tems dans la matrice sans grande corruption, lorsque les eaux n'en sont pas écoulées; ces eaux servant, s'il faut ainsi dire, comme une espece de saumure, à les préserver de la corruption cadavéreuse, qui leur arrive immédiatement après l'écoulement des mêmes eaux, & qui oblige la matrice à les expulser: c'est ce qui fit que la femme dont je viens de rapporter l'exemple, conserva durant un si long tems ce petit *fœtus* mort en son ventre, & qu'elle ne laissa pas de se bien porter, après que l'arrierefaix qui étoit resté, comme j'ai dit, en sa matrice, eut été entierement converti en suppuration, lui ayant seulement conseillé, lorsque je la vis, d'user trois ou quatre fois par jour d'une simple injection d'eau d'orge dans la matrice, pour aider d'autant plus facilement à nettoyer cette partie des matieres infectes qui procédoient de la suppuration de cet arrierefaix.

OBSERVATION CDLXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme, quoique la mere eût eu au second mois de sa grossesse une perte de sang durant quinze jours.

LE 16 Février 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & qui se portoit bien, quoique la mere eût eu au second mois de sa grossesse une médiocre perte de sang durant quinze jours, qui cessa ensuite de deux saignées du bras que je lui fis faire, à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre, lui recommandant aussi de garder un grand repos au lit, & de s'abstenir entierement du coït durant quelque tems, cette abstinence étant le principal repos qu'il faut recommander aux femmes grosses, à qui il arrive des pertes de sang de cette nature, ou quelqu'autre accident qui peut ébranler leur grossesse.

OBSERVATION CDLXIV.

De l'accouchement d'une femme, durant le long travail de laquelle l'enfant mourut, à cause du cordon de l'ombilic qui se présentoit au-devant de sa tête.

LE 20 Février 1687, je vis une femme qui étoit en travail depuis près de deux jours, dont l'enfant venoit dans la posture naturelle, mais avec une partie du cordon de l'ombilic qui se présentoit au-devant de la tête, depuis cinq ou six heures, à ce que me dit la Sagefemme; ce qui avoit tellement débilité l'enfant, qu'il en avoit déjà rendu tout son *meconium* dans le ventre de la mere, étant néanmoins encore vivant, comme il me parut par un foible battement que l'on sentoit encore en ce cordon, lorsque je fus appellé pour voir cette femme, que j'aurois accouchée sur l'heure même, pour tâcher de sauver la vie à son enfant, si j'eusse trouvé en elle assez de disposition pour en entreprendre l'opération; mais l'orifice interne de sa matrice me paroissant trop peu dilaté, & d'une substance trop dure, épaisse, & resserrée, je jugeai qu'il étoit plus à propos de commettre le tout à la nature, que de risquer la vie de la mere, pour l'accoucher en cette disposition; car il eût fallu dilater avec trop de violence l'orifice de la matrice, pour pouvoir retourner son enfant, afin de le tirer ensuite par les pieds: cela fit que considérant que l'on doit toujours préférer la vie de la mere à celle de l'enfant, lorsqu'on ne peut pas la sauver à tous deux, je me contentai de recommander à la Sagefemme de préparer un lavement à cette femme, afin de lui exciter des douleurs plus fortes que celles qu'elle avoit, & d'avoir soin de repousser toujours au-dedans de la matrice du mieux qu'elle pourroit, le cordon de l'ombilic qui se présentoit, pour empêcher qu'il ne se refroidît étant exposé à l'air; comme aussi de ne pas manquer d'ondoyer la tête de l'enfant aussitôt qu'elle le pourroit faire; ce qui réussit à l'égard de la mere, qui accoucha comme je l'avois fait espérer, assez heureusement six heures ensuite que je l'eus vûe; mais par malheur son enfant étoit mort en son ventre, sans avoir été ondoyé par la Sagefemme, qui négligea de le faire, quoique je lui eusse expressément recommandé.

OBSERVATION CDLXV.

D'une petite fille de huit ans qui étoit d'une figure très-monstrueuse.

LE 23 Février 1687, je vis à la Foire Saint Germain une petite fille Italienne, que l'on disoit n'être âgée que de huit ans, qui avoit toutes les parties supérieures du corps extraordinairement émaciées, n'ayant pas les bras plus gros que le pouce d'un homme, & qui avoit en même-tems les parties inférieures d'une prodigieuse grosseur, & principalement les deux pieds, qui étoient gros comme ceux d'un géant, & avoient chacun six doigts; & ces deux pieds, aussi-bien que les jambes & les cuisses, étoient, & avoient toujours été dès leur premiere conformation, d'une figure tout-à-fait irréguliere & monstrueuse. Cette fille avoit outre cela une partie de l'avant-bras & de la main gauche toute écailleuse, & me parut pour lors être d'une complexion si délicate, que je ne crus pas qu'elle pût encore vivre un an; la nature me paroissant témoigner en elle la grande répugnance qu'elle avoit de nourrir un enfant si monstrueux.

OBSERVATION CDLXVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme, quoiqu'elle eût eu une perte de sang vers le second mois de sa grossesse.

LE 28 Février 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme & se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang vers le second mois de sa grossesse, de laquelle elle doutoit, s'imaginant dans le commencement que cette perte de sang n'étoit que ses menstrues, qui après quelque retardement étoient revenues; mais l'ayant pour lors assurée qu'elle étoit grosse, & que bien que sa grossesse fût fort ébranlée par cette perte de sang, elle pouvoit néanmoins encore espérer qu'elle la pourroit conserver, si elle se faisoit saigner du bras, & qu'elle se tînt de repos au lit, & s'abstînt du coït durant quelque tems; ce qu'ayant fait, sa perte de sang cessa, & cette femme reconnut ensuite que je lui avois donné un très-bon conseil, qui lui fut salutaire & à son enfant, dont elle accoucha heureusement. Cependant elle avoit eu une extrême répugnance à se faire saigner du bras, comme je lui avois conseillé, prétendant que si cette perte de sang qu'elle avoit eue, n'eût été causée que par le simple retardement de ses menstrues, comme elle le croyoit, cette saignée du bras au lieu de lui être utile, pourroit lui être pernicieuse, en détournant la nature de faire cette évacuation salutaire;

pour lequel ſujet elle ſouhaitoit au contraire ſe faire ſaigner du pied, afin de contribuer à faire venir d'autant mieux, à ce qu'elle s'imaginoit, ſes menſtrues. J'ai vu beaucoup d'autres femmes, qui en ſemblable accident, ayant une pareille opinion, auroient détruit leur groſſeſſe en ſe faiſant ainſi ſaigner du pied, ſi je ne les en avois empêchées, comme je fis celle-ci, en l'aſſurant qu'après un retardement de ſes menſtrues de près de deux mois, la ſaignée du bras ne pouvoit pas lui porter aucun préjudice, quand elle n'auroit pas été groſſe; car nous voyons ſouvent par expérience, que la trop grande plénitude de vaiſſeaux ayant été diminuée par la ſaignée du bras, qui donne un peu d'air à toute la maſſe du ſang, la nature en fait plus facilement dans la ſuite l'évacuation des menſtrues qui avoient été ſupprimées; de même que nous voyons ordinairement, que lorſqu'on a donné un peu d'air par le haut d'un muid, la liqueur qu'il contient coule après avec plus de facilité par la canelle qui eſt au bas de ce même muid.

OBSERVATION CDLXVII.

De l'accouchement d'une femme qui, quinze jours auparavant, avoit l'orifice interne dilaté à y introduire facilement le doigt.

LE premier Mars 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, laquelle m'avoit envoyé querir quinze jours auparavant, ſentant dès-lors des douleurs de ventre, qui lui firent croire qu'elle alloit accoucher. Mais ce n'étoit que de fauſſes douleurs, qui ceſſerent par l'effet d'un ſimple lavement que je lui conſeillai de prendre; & quoique l'orifice de ſa matrice fût dès ce tems-là dilaté à introduire facilement le doigt, avec lequel on ſentoit manifeſtement la tête de ſon enfant à travers les membranes qui la revêtoient immédiatement, elle ne laiſſa pas de le porter encore durant quinze jours entiers, & d'en accoucher fort heureuſement; ce qui fait aſſez connoître que l'orifice interne de la matrice n'eſt pas toujours exactement fermé durant tout le tems de la groſſeſſe, comme auſſi que l'ouverture de ce même orifice n'eſt pas toujours un ſigne certain, que la femme groſſe qui ſent des douleurs dans le ventre, eſt effectivement en travail; car l'on ne doit pas croire que le travail ſoit véritablement déclaré, que l'on ne ſente les eaux de l'enfant ſe préparer, c'eſt-à-dire, répondre ſur le doigt par la tenſion de leurs membranes dans le tems de l'impulſion de la douleur; de ſorte que ſi l'on ne prenoit bien garde à cette circonſtance, on contribueroit ſouvent à faire accoucher des femmes en pareille occaſion devant le véritable tems: ce qui leur pourroit cauſer un grand préjudice & à leurs enfans, en accélerant leur naiſſance devant leur entiere maturité.

OBSERVATION CDLXVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le cul devant.

LE 9 Mars 1687, j'ai accouché une femme d'un garçon qui présentoit le cul devant; mais comme cet enfant me parut fort gros, & que la mere n'avoit que de foibles & mauvaises douleurs, qui rejailliſſoient dans le ventre & vers les reins, ce qui prolongeant de beaucoup son travail, auroit pû faire périr l'enfant en cette mauvaise situation, je jugeai plus à propos de dégager ses pieds en les tirant l'un après l'autre hors du passage, pour achever en même-tems l'extraction que je fis de cet enfant, de la même maniere que s'il eût présenté les pieds devant, plutôt que d'en commettre l'expulsion en cette posture à la seule nature, comme l'on peut bien faire lorsque l'enfant est petit, ou de médiocre grosseur, & que la mere a d'assez bonnes douleurs pour le pouvoir mettre dehors en cette mauvaise situation, ainsi qu'il arrive assez souvent sans aucun risque de la mere ni de l'enfant.

OBSERVATION CDLXIX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, à cause d'une grande peur qu'elle avoit eue quinze jours auparavant.

LE 10 Mars 1687, j'ai délivré une femme d'un enfant de quatre mois & demi; laquelle avoit vuidé depuis deux jours entiers toutes les eaux de cet enfant sans douleurs; & quoique ce même enfant fût mort lorsque j'en délivrai la mere, il m'avoit néanmoins paru être encore vivant le jour précédent, par le battement que je sentis au cordon de son ombilic qui étoit sorti; mais comme la matrice n'étoit pas pour lors assez dilatée pour la délivrer de cet enfant sans risquer de faire une trop grande violence à la mere, & que l'enfant même, qui étoit d'ailleurs très-foible, auroit certainement péri dans l'opération, je fus obligé de différer à le tirer, jusqu'à ce qu'il fût venu à la mere d'assez bonnes douleurs, qui dilaterent sa matrice suffisamment pour faciliter l'extraction de l'enfant. L'avortement que cette femme fit ainsi, n'avoit pas eu d'autre cause manifeste qu'une très-grande peur qu'elle avoit eue quinze jours auparavant, de ce qu'étant en carrosse les chevaux avoient pris le mors aux dents. Cet exemple fait bien connoître que les grandes agitations de l'esprit, & principalement la peur subite & la colere, ne sont pas moins capables de causer aux femmes grosses qui en sont surprises, des avortemens de la sorte, que les violentes commotions du corps. Cette femme nonobstant cet accident se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée.

OBSERVATION CDLXX.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, à cause d'un grand chagrin qu'elle avoit eu d'un vol domestique qui lui avoit été fait.

LE 21 Mars 1687, j'ai délivré une jeune femme âgée de 20 ans, d'un enfant mort en son ventre au terme de quatre mois de sa premiere grossesse, lequel je tirai étant encore tout enveloppé de son arrierefaix & de ses membranes. Ce fâcheux accident lui étoit arrivé par le grand chagrin qu'elle avoit eu huit jours auparavant, d'un vol qui lui avoit été fait par quelqu'un de ses domestiques ; ce qui joint à l'agitation d'esprit qu'elle eut pour ce sujet, avoit été cause qu'elle s'étoit beaucoup fatiguée le corps, sans y faire réflexion, à monter & descendre par plusieurs fois, avec grande promptitude, l'escalier de son logis, pour tâcher de découvrir lequel de ses domestiques lui avoit fait le larcin. La corruption du corps de cet avorton faisoit assez connoître qu'il étoit mort dès ce tems-là au ventre de sa mere, qui nonobstant ce fâcheux accident se porta aussi-bien, après que je l'eus délivrée, que si elle eût accouché naturellement à terme, d'un enfant vivant.

OBSERVATION CDLXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eût pris beaucoup de violens remedes, & qu'elle eût été saignée du pied plusieurs fois dans le commencement de sa grossesse.

LE 29 Mars 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint heureusement à terme, & se portoit bien nonobstant beaucoup de violens remedes qu'elle avoit pris dans le commencement de sa grossesse, & plusieurs saignées du pied que son Médecin, à qui sa grossesse n'étoit point connue, lui avoit fait faire très-mal à propos, attribuant toutes les incommodités dont elle se plaignoit, à une simple suppression de ses menstrues, à laquelle il prétendoit remédier. J'ai vû beaucoup d'autres exemples semblables à celui-ci, où la nature ayant ainsi résisté aux mauvais remedes, aussi-bien qu'à la maladie, les femmes sont accouchées contre leur espérance assez heureusement à terme, d'enfans vivans.

OBSERVATION CDLXXII.

D'une femme qui mourut après être avortée d'un enfant mort au terme de quatre mois.

LE 30 Mars 1687, j'ai vu une femme réduite à l'extrémité qui étoit avortée depuis six jours d'un enfant, mort au terme de quatre mois, ayant pour lors une fièvre continue avec fluxion sur la poitrine & crachement de sang, sa Sagefemme l'ayant délivrée avec grande peine, & lui ayant même laissé dans la matrice quelque portion de l'arrierefaix, qui ne vint dans la suite qu'en suppuration, comme il me parut en présence de son Médecin qui m'avoit mandé pour joindre mon conseil au sien. Mais je trouvai la malade en si mauvais état, qu'il n'y avoit plus d'espérance qu'elle pût jamais échapper, & que son plus grand mal venoit plutôt de sa fièvre & de sa fluxion de poitrine, que de quelque petite partie de l'arrierefaix restée en sa matrice, dont la nature se seroit bien délivrée, si elle n'eût pas été pour lors accablée de la grandeur de cette pernicieuse maladie, qui fit mourir cette femme quelques jours après que je l'eus vûe, comme je l'avois bien prédit; l'expérience m'ayant fait connoître, que presque toutes les femmes qui ont, lorsqu'elles accouchent & qu'elles avortent ainsi, une fièvre continue avec fluxion de poitrine, ne manquent pas de mourir peu de tems ensuite, par l'augmentation que cette funeste maladie reçoit de la suppression des vuidanges, qui arrive ordinairement dans ce mauvais état, de sorte que toutes les humeurs retenues, refluant vers la poitrine échauffée & mal affectée, y font pour lors un surcroît d'engagement qui acheve de suffoquer la malade.

OBSERVATION CDLXXIII.

D'une femme à qui il arriva une disposition inflammatoire de la matrice, à cause de la violence que la Sagefemme lui avoit faite pour la délivrer en l'accouchant.

LE même jour 30 Mars 1687, je vis une femme accouchée depuis huit jours par une ignorante Sagefemme, qui lui ayant fait beaucoup de violence pour la délivrer, avoit été cause qu'au troisieme jour de sa couche il lui étoit survenu une disposition inflammatoire de la matrice, avec grande douleur & tension de tout le ventre, qui l'auroit mise en grand danger de la vie, si je ne l'eusse fait saigner deux fois du bras, recommandant aussi de lui mettre sur le ventre des linges trempés en une décoction d'herbes émollientes, pour lui servir de fomentation sur la région

région de la matrice. Mais comme à raison de la disposition inflammatoire de cette partie, ses vuidanges étoient presque supprimées, cette femme répugnoit grandement pour ce sujet de se faire saigner du bras, comme je lui avois conseillé, croyant que la saignée du bras étoit pernicieuse aux femmes en couche, ainsi que la plupart des femmes le croyent: c'est pourquoi elle auroit plutôt desiré être saignée du pied. Mais comme je lui eus fait entendre qu'à cause de la disposition inflammatoire qui étoit à sa matrice, & de la très-grande douleur qu'elle sentoit en cette partie, il y avoit pour lors plus de sureté de la saigner du bras que du pied, parce que la saignée du bras diminuant la plénitude, détourneroit les humeurs de se porter sur la partie affligée, mais qu'au contraire la saignée du pied augmenteroit encore la fluxion sur cette même partie; ayant écouté mes raisons, elle suivit mon conseil, mais avec quelque répugnance, à cause de cette commune opinion qu'on a, que la saignée du bras détournant les vuidanges de la matrice, ne convient point aux femmes accouchées, la plupart des femmes étant si préoccupées de cette opinion, que quelque maladie qu'une femme en couche ait, si elle vient à mourir après avoir été saignée du bras, elles ne manquent pas de dire que c'est cette saignée qui l'a tuée, attribuant avec injustice au remede, le mauvais événement causé par la grandeur de la maladie. Mais cette femme fut bien désabusée de cette vieille erreur, & reconnut par sa propre expérience que la saignée du bras est quelquefois plus salutaire aux femmes en couche, comme elle lui fut, que la saignée du pied, qui ne convient point lorsque la matrice, après avoir été violentée, souffre une très-grande douleur, causée par une disposition inflammatoire, comme il étoit arrivé à cette femme.

OBSERVATION CDLXXIV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, fut grièvement malade, à cause de la rétention de l'arrierefaix dans la matrice, dont il ne fut expulsé qu'en suppuration.

LE 4 Avril 1687, je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extrémité, étant pour lors au troisieme jour d'un avortement qu'elle avoit eu d'un enfant de quatre mois, dont l'arrierefaix étoit resté tout entier dans la matrice, sa Sagefemme n'ayant pas pû l'en délivrer, pour la grande difficulté qu'elle y avoit trouvée, à ce qu'elle me dit: ce qui fit que cet arrierefaix étant ainsi resté durant ces trois premiers jours, lui avoit causé une grande perte de sang; & comme la nature n'avoit pas pû expulser ce corps étrange, & qu'il n'y avoit plus lieu de le tirer dehors sans violence, parce que la matrice étoit tout-à-fait fermée lorsque je vis cette femme, il se convertit dans la suite en pourriture fort infecte, qui causa une grosse fiévre continue à la malade, avec deux ou trois

redoublemens chaque jour, accompagnés de grandes foiblesses, & autres accidens qui arrivent ordinairement en ces occasions ; nonobstant tous lesquels accidens, & un flux de ventre assez fâcheux, elle ne laissa pas de se bien porter, après avoir été ainsi grievement malade durant cinq semaines entieres. J'avois déjà vû cette même femme quelques années auparavant extrêmement malade de la même maniere, ensuite d'un autre avortement, où l'arrierefaix étant aussi resté en sa matrice, sans que sa Sage-femme l'en pût délivrer, n'avoit été expulsé qu'en suppuration comme cette derniere fois. Mais il faut remarquer que quoique les accidens que cause l'arrierefaix retenu en la matrice après des avortemens de la sorte, soient assez fâcheux, ils ne sont pas néanmoins si dangereux, que ceux qui arriveroient ensuite d'une inflammation de matrice, causée par la trop grande violence qu'on auroit faite à cette partie, pour en tirer l'arrierefaix qui y étoit resté ; & comme de deux maux il faut toujours, autant que l'on peut, éviter le pire, l'on fait quelquefois prudemment de commettre à la nature l'expulsion des corps étrangers restés en la matrice, quand on ne peut pas les tirer dehors, sans faire une grande violence à cette partie, pour la dilater suffisamment lorsqu'elle est trop fermée.

Observation CDLXXV.

D'une femme qui étant grosse de sept mois & demi, eut une très-grande érésipelle à toute la tête, avec une fièvre continue durant dix jours, nonobstant qu'elle accoucha heureusement à terme.

Le 9 Avril 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint à terme, & se portoit bien, quoique la mere étant grosse de sept mois & demi, fût surprise d'une grande érésipelle au visage & à toute la tête, accompagnée d'une fièvre continue avec redoublement durant dix jours ; pour lequel sujet je la fis saigner trois fois du bras en différens jours, après quoi elle se porta bien durant le reste du tems de sa grossesse, & accoucha très-heureusement ; nonobstant cet accident, qui lui étoit arrivé au milieu du huitieme mois de sa grossesse, & les trois saignées que je lui fis faire avec grande raison en ce tems, pour empêcher que la grandeur de sa maladie ne la fît accoucher prématurément. De sorte que l'on voit par cet exemple, que tant s'en faut que la saignée faite au huitieme mois de la grossesse, fasse accoucher les femmes devant le terme naturel, comme beaucoup de personnes se l'imaginent ; au contraire elle les empêche assez souvent d'accoucher prématurément, en remédiant aux accidens qui pourroient les faire accoucher devant le véritable tems, comme cette femme auroit pû faire, si je ne l'eusse fait ainsi saigner par trois fois, quoiqu'elle fût dans le huitieme mois de sa grossesse : car c'est un abus qui est aussi grand qu'il est commun, de croire qu'il est

plus dangereux à une femme d'accoucher à huit mois qu'à sept mois. Cette opinion choque tout-à-fait le bon sens, qui nous fait assez connoître que l'enfant peut d'autant mieux vivre, que sa naissance approche plus du terme le plus parfait, qui est la fin du neuvieme mois; & que pour cette raison, la saignée qui seroit faite par précaution ou par nécessité au huitieme mois de la grossesse, seroit encore moins dangereuse que celle qui se fait ordinairement au septieme mois, parce que l'enfant est bien plus fort & plus mûr à huit mois qu'il n'étoit à sept mois.

OBSERVATION CDLXXVI.

D'une femme qui étant accouchée de son premier enfant, dans le tems que sa poitrine étoit travaillée d'un fâcheux rhume, mourut douze jours après être accouchée.

LE 18 Avril 1687, je vis une jeune femme accouchée depuis six jours pour la premiere fois; mais bien plus heureusement pour son enfant qui se portoit assez bien, à ce que l'on me dit, que pour elle, qui avoit une fluxion de poitrine, qui ayant été précédée d'un rhume avec toux, dont cette femme étoit travaillée devant le tems de son accouchement, s'étoit tellement augmentée le troisieme jour après qu'elle fut accouchée, dans le tems de la fiévre de son lait, comme il arrive ordinairement aux femmes qui sont affligées de cette maladie, que sa fiévre en étant fortement redoublée, & devenue continue avec grande difficulté de respirer, & suppression des vuidanges de la couche, on avoit été obligé de la saigner une fois du pied & trois fois du bras; lesquelles saignées ayant été faites fort à propos, à ce que je crus, causerent un soulagement assez manifeste à la malade, comme il me parut lorsque je fus appellé pour la voir; auquel tems je trouvai que les vuidanges de sa couche qui avoient été supprimées, avoient recommencé à paroître dès la nuit précédente assez bien conditionnées, tant pour leur qualité, que pour leur quantité, & qu'elle avoit pour lors peu de fiévre, & tout le bas-ventre en assez bon état; ce qui me donna lieu d'espérer qu'elle pourroit réchapper; mais nonobstant ces bons signes, sa fluxion de poitrine s'étant augmentée dans la suite, elle mourut cinq ou six jours après que je l'eus vûe en cet état. Cet exemple fait manifestement connoître qu'il est très-dangereux aux femmes d'accoucher dans le tems que leur poitrine est travaillée de fluxion, & d'autant plus encore que leur travail est laborieux, comme il a presque toujours coutume d'être, aux femmes qui accouchent de leur premier enfant; parce que les douleurs de l'accouchement échauffent extraordinairement le sang, & lui donnant pour lors un impétueux mouvement, il se porte en trop grande abondance vers la poitrine, qui étoit déjà affligée de fluxion avant l'accouchement.

OBSERVATION CDLXXVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois, après une perte de sang durant dix ou douze jours.

LE 22 Avril 1687, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mâle vivant, dont elle avorta étant grosse de quatre mois, qui avoit environ huit pouces de long, & une grosseur proportionnée à la grandeur de son corps. Cette femme s'étoit blessée, comme je lui avois bien prédit, en allant à *Versailles* dans un carrosse de voiture qui étoit très-rude; la grande agitation qu'elle reçut en ce voyage lui ayant causé, depuis dix ou douze jours, une petite perte de sang, qui ayant recommencé par plusieurs fois, continua jusqu'au jour qu'elle avorta de ce petit enfant, sans aucun autre accident que celui de le voir malheureusement périr aussitôt qu'il fut né prématurément par l'imprudence de sa mere, qui n'ayant pas voulu suivre le bon conseil que je lui avois donné de s'abstenir de ce voyage, où elle s'étoit ainsi blessée, fut elle-même, s'il faut ainsi dire, l'homicide de son propre enfant.

OBSERVATION CDLXXVIII.

D'une femme qui se délivra elle-même d'un faux germe, qui lui avoit causé deux jours auparavant une perte de sang assez considérable.

LE 29 Avril 1687, j'ai vu une femme qui venoit de vuider un faux-germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, après deux mois & demi de soupçon de grossesse. Il y avoit huit ou dix jours que cette femme avoit commencé à vuider quelques serosités roussâtres de la matrice, ce qui est ordinairement un vrai signe avant-coureur de ces sortes de fausses couches; mais deux jours devant que de vuider ce faux-germe, elle avoit eu une perte de sang assez considérable; pour remédier à laquelle je lui aurois tiré dès ce tems-là ce corps étrange que je sentois se présenter à l'orifice de la matrice; mais la malade n'ayant pas voulu le permettre, quoique je l'assurasse qu'il étoit facile de l'en délivrer sans lui faire aucune violence, elle aima mieux en commettre l'expulsion à la seule nature, qui en vint à bout à l'aide d'un clystere que je lui avois conseillé de prendre, qui lui fit rendre ce corps étrange dans le bassin, en rendant ce remede. Mais quoiqu'il arrive assez souvent que beaucoup de femmes rendent ainsi d'elles-mêmes ces faux-germes, on en voit d'autres qui ont une très-grande peine à s'en délivrer, & à qui il arrive auparavant des pertes de sang si excessives, qu'elles courroient risque de la vie, si on ne leur

tiroit de la matrice ces corps étranges qui les excitent. C'est pourquoi quand on le peut faire sans aucune violence, il est plus sûr de les en délivrer, & on n'en doit commettre entierement l'expulsion à la nature, que lorsque la matrice n'est pas assez ouverte pour les pouvoir facilement tirer dehors.

OBSERVATION CDLXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui eut une perte de sang dans le commencement de son travail, & qui en avoit eu une autre vers les premiers mois de sa grossesse.

LE 5 Mai 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement; cependant la mere fut fort alarmée dans le commencement de son travail, à cause qu'elle avoit été surprise d'une petite perte de sang; mais ayant rompu les membranes de ses eaux, je la garantis de l'augmentation de cet accident, qui lui causoit une grande appréhension, donnant lieu par ce moyen à son enfant d'être poussé dehors, sans faire détacher davantage son arrierefaix, comme il seroit arrivé, si les eaux de l'enfant, continuant d'agiter & pousser fortement les membranes dans le tems des douleurs du travail, je n'en eusse procuré l'écoulement par la rupture de leurs membranes, comme on doit toujours faire en semblable accident. Cette femme croyoit pour lors n'être grosse que de huit mois; mais par toutes les proportions du corps de son enfant qui étoit fort gros, je crus avec raison qu'elle étoit véritablement grosse de neuf mois achevés, & qu'elle s'étoit assurément trompée à la supputation du tems précis de sa grossesse, qui ne lui avoit pas été connue dès le commencement, à cause que vers les premiers mois elle avoit eu quelque petite perte de sang, qu'elle avoit cru n'être qu'une simple évacuation de ses menstrues. C'est ainsi que l'on voit souvent des femmes être trompées, qui croyant ou feignant pour certaines raisons, être accouchées à sept ou huit mois, sont précisément accouchées au terme de neuf mois complet, comme on le peut assez facilement reconnoître par la juste proportion du corps de leurs enfans.

OBSERVATION CDLXXX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant une perte de sang, causée par un violent faux pas qu'elle avoit fait, nonobstant quoi son enfant n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite.

LE 13 Mai 1687, j'ai accouché une jeune femme âgée de dix-huit ans, au terme de huit mois, de son premier enfant, qui étoit une fille vivante; le travail de la mere étant accompagné d'une perte de sang assez considérable pour en craindre une mauvaise issue; d'autant qu'elle procédoit d'un violent faux-pas qu'elle avoit fait quelques jours auparavant, qui avoit fait détacher l'arrierefaix en partie, ce qui m'obligea de percer les membranes des eaux de l'enfant aussitôt que je le sentis préparer; afin que n'étant pas poussées dans le tems des douleurs, elles ne fissent pas détacher davantage l'arrierefaix, auquel après l'avoir tiré ensuite de la sortie de l'enfant, je trouvai plus gros que le poing de caillots de sang endurcis, & fortement attachés du côté où il avoit commencé à se détacher de la matrice, par la secousse du faux-pas que la mere avoit fait. Cet enfant n'étoit proportionné en grosseur que comme les enfans de ce terme ont coutume d'être; c'est-à-dire, un tiers plus petit qu'un enfant de neuf mois; mais aussi un tiers plus gros qu'un enfant de sept mois: cependant bien qu'il fût né justement à huit mois, & que sa naissance eût été ainsi accélérée d'un mois entier, il n'a pas laissé de vivre & de se bien porter dans la suite, son exemple me confirmant bien que les enfans de huit mois sont toujours beaucoup plus forts, & qu'ils vivent incomparablement mieux que les enfans de sept mois, qui pour leur petitesse & leur foiblesse, meurent presque tous, peu d'heures, ou très-peu de jours après être nés si prématurément.

OBSERVATION CDLXXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans qui vinrent tous deux naturellement; mais les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours avant que la mere eût senti aucune douleur, & le second avoit la face en-dessus.

LE 16 Mai 1687, j'ai accouché une jeune femme âgée de dix-neuf ans, de deux gros garçons pour sa premiere grossesse, qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Ils vinrent tous deux naturellement la tête la premiere; mais le second avoit la face en-dessus,

& les eaux du premier s'étoient écoulées deux jours devant que la mere eut senti aucune douleur ; & lorsque les douleurs lui survinrent, elles furent fort entrecoupées durant seize heures entieres, rejailliſſant toujours durant tout ce tems vers les reins, avec grande incommodité pour la mere ; ce qui venoit de ce qu'y ayant deux enfans qui étoient situés chacun en différent côté du ventre, l'impulsion des douleurs ne pouvoit se faire si directement en bas, que lorsqu'il n'y en a qu'un, & particulierement en cette occasion où l'un de ces enfans, qui étoit le second, avoit la face en-dessus ; ce qui faisoit que le mouvement impulsif des douleurs, qui comprimoit le ventre de la mere sur les inégalités des bras & des jambes de l'enfant qui étoient en-devant, en étoit intercepté, ne pouvant pas agir si facilement que si l'enfant avoit été dans la situation ordinaire, qui est d'avoir la face en-dessous ; car dans cette derniere situation les mouvemens de la douleur pressant le ventre de la mere sur le dos de l'enfant qui a une superficie égale, il en est bien plus aisément expulsé. Je remarquai en cette femme deux choses qui ne sont pas ordinaires aux femmes qui sont grosses de deux enfans, qui sont, qu'elle porta les siens jusqu'au terme de neuf mois entiers, & qu'elle n'avoit aucunement les jambes enflées, comme les ont ordinairement les autres femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ; car elles ont presque toujours les pieds & les jambes fort tuméfiés durant le dernier mois de leur grossesse, & accouchent aussi toujours douze ou quinze jours devant la fin du neuvieme mois.

OBSERVATION CDLXXXII.

D'une femme qui s'étant trompée à la supputation du tems de sa grossesse, & croyant être grosse de huit mois, vuida une espece de faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit fœtus *de la grosseur d'une médiocre mouche.*

LE 21 Mai 1687, j'ai vu une femme qui croyant être grosse de huit mois, avoit été surprise d'une médiocre perte de sang, après avoir senti de grandes douleurs dans le ventre, comme si elle eût été en travail : l'ayant touchée pour examiner l'état où elle étoit, je trouvai un caillot de sang endurci, qui sortoit de l'orifice interne de la matrice de la grosseur du doigt ; ce qui faisoit connoître que cette perte de sang venoit du dedans de la matrice ; mais comme cette femme me dit qu'elle avoit eu une petite perte de sang presque continuelle, qui lui avoit duré jusqu'au cinquieme mois de cette prétendue grossesse, & qu'il n'y avoit que trois mois que cette perte de sang avoit cessé, & que son ventre me parut très-peu tuméfié, je crus avec raison qu'elle s'étoit grandement trompée en la supputation du tems de sa grossesse, & qu'elle ne pouvoit être grosse que de trois mois tout au plus ; & sur ce que je sentois une

espece de corps étrange se présenter à l'orifice interne de sa matrice, je préjugeai qu'elle vuideroit seulement quelque espece de faux-germe, comme il arriva le jour ensuite ; ayant rendu, comme j'avois prédit, un faux-germe, en rendant un lavement que je lui avois conseillé de prendre, dans le milieu duquel prétendu faux-germe je trouvai un petit *fœtus* pas plus gros qu'une médiocre mouche ; ce qui fit manifestement connoître que cette femme s'étoit grandement trompée dans la supputation du véritable tems de sa grossesse, qu'elle croyoit être dès avant cette premiere perte de sang qui lui avoit duré cinq mois ; car elle ne l'étoit devenue qu'après, & même par la proportion du corps de ce petit *fœtus*, on ne l'auroit pas crue être grosse de plus de trois semaines ou environ. Mais le principe de vie ayant été vraisemblablement détruit de bonne heure en ce petit fruit par quelque accident, cela avoit été cause qu'il s'étoit flétri au lieu de grossir. Cependant cette femme soutenoit qu'elle étoit grosse de huit mois, comme elle le croyoit, parce qu'elle avoit senti remuer en son ventre depuis plus de trois mois, à ce qu'elle s'imaginoit : mais il falloit croire que ce n'avoit été que de simples tressaillemens de matrice qu'elle avoit sentis, & non pas de véritables mouvemens de son enfant, qui dans la petitesse dont il étoit, n'auroit pas pû avoir des mouvemens manifestement sensibles à la mere, son corps ne pesant qu'un seul grain, au lieu de sept ou huit livres qu'il auroit dû peser, s'il avoit eu la proportion ordinaire du corps des enfans de huit mois.

OBSERVATION CDLXXXIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit porté son enfant mort en son ventre durant deux mois entiers.

LE 25 Mai 1687, j'ai accouché une femme d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre durant deux mois entiers, après une très-violente toux, dont elle avoit été fort travaillée ; depuis tout lequel tems elle n'avoit point du tout senti remuer cet enfant, qui vraisemblablement étoit mort dès ce tems-là, & quoiqu'il fût presque tout dépouillé de son épiderme, lorsque je le tirai du ventre de sa mere, il n'avoit aucune féteur considérable, s'étant ainsi conservé dans ses propres eaux sans pourriture cadavéreuse, & la mere l'avoit même porté jusqu'à la fin du neuvieme mois de sa grossesse, ou à peu près, sans aucune incommodité considérable ; de sorte qu'après que je l'en eus délivrée, elle se porta parfaitement bien. Cet exemple nous fait manifestement connoître, qu'outre l'usage particulier que les membranes de l'enfant ont de contenir ses eaux, elles en ont encore un autre fort nécessaire, qui est d'empêcher par leur interposition, que l'infection de l'enfant mort en la matrice ne se communique à cette partie.

OBSERVATION

OBSERVATION CDLXXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, & qui mourut au douzieme jour d'un flux de ventre, avec une fiévre continue.

LE 26 Mai 1687, j'ai accouché une femme grosse de huit mois & demi, qui étoit presque réduite à l'extrémité, par une très-grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier, ce qui m'obligea de retourner l'enfant, & de le tirer dehors au plutôt, pour tâcher de sauver la vie à la mere, autant qu'il étoit possible; après quoi sa perte de sang cessa; mais lui étant survenu un fâcheux flux de ventre, & une grosse fiévre continue avec deux ou trois redoublemens par jour, elle mourut le douzieme jour de sa couche, sans lesquels mauvais accidens cette femme seroit indubitablement échappée; car toute autre qui n'auroit pas eu de perte de sang, seroit aussi-bien morte que celle-ci d'une pareille fiévre avec flux de ventre; de sorte que si elle n'échappa pas, ce ne fut pas le défaut de l'opération qui fut bien & dûement faite, mais seulement par la mauvaise disposition du sujet; cependant cette opération, quoiqu'inutile à l'enfant, qui se trouva mort, à cause de la grandeur de la perte de sang qui l'avoit fait périr, ne laissa pas de prolonger la vie à la mere durant douze jours qu'elle survécut à son accouchement.

OBSERVATION CDLXXXV.

D'une femme qui vuida un faux germe, dans le milieu duquel il y avoit un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un grain de chénevi, qui auroit dû former le fœtus.

LE 30 Mai 1687, je vis une femme qui ayant soupçon d'être grosse de deux mois & demi, vuida en ma présence un faux-germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, avec une médiocre perte de sang, ainsi qu'il lui étoit déjà arrivé une autre fois, il y avoit environ six mois: ayant ouvert ce dernier faux-germe, je trouvai dans son milieu un petit globe de matiere blanche de la grosseur d'un grain de chénevi, que je conjecturai être la matiere qui auroit dû former le corps du *fœtus*, si l'esprit de vie n'en eût pas été dissipé dès les premiers jours de la conception, comme il arrive dans tous les autres prétendus faux-germes, qui ne sont proprement que de petits arrierefaix, au milieu desquels on remarque presque toujours, si l'on y prend bien garde, semblables petits

globes de matiere blanche. Lorsque cet accident arriva à cette femme elle m'en parut très-affligée, aussi-bien que son mari, qui désespéroit que sa femme qui commençoit à être un peu âgée, & qui n'avoit pas encore eu d'enfans, en pût jamais avoir, comme l'un & l'autre desiroient passionnément; mais cette femme ayant suivi les bons conseils que je lui donnai pour rendre la conception en elle meilleure, & plus stable que n'avoient été ses deux précédentes qui s'étoient converties en faux-germes, elle devint grosse quelque tems ensuite, & accoucha très-heureusement à terme d'un enfant vivant, comme je lui avois fait espérer, en l'assurant que toute femme qui étoit capable d'engendrer un faux-germe semblable au dernier qu'elle avoit fait, pouvoit bien engendrer un enfant.

OBSERVATION CDLXXXVI.

De l'accouchement de deux femmes, dont l'une fit un gros garçon & eut un travail fort long; & l'autre qui n'avoit fait qu'une fille en accoucha en une petite heure.

LE 7 Juin 1687, j'ai accouché une femme d'un des plus gros garçons que j'aie reçû de ma vie: la mere eut de fausses douleurs durant deux ou trois heures, dix jours devant que d'accoucher, & le jour qu'elle accoucha, son travail commença par des douleurs lentes & fatiguantes, qu'elle eut durant douze heures entieres, avant qu'il lui en vînt d'assez bonnes pour pouvoir pousser dehors son enfant, dont la grosseur avoit beaucoup contribué à prolonger le travail de la mere par ces douleurs lentes & pénibles, qui procédoient de la difficulté que ce gros enfant avoit à descendre au passage. Et le même jour j'accouchai une autre femme d'une très-petite fille assez foible, dont la mere ne fut qu'une petite heure en travail, & n'eut que trois ou quatre douleurs qui la firent promptement accoucher. Ces deux différens exemples peuvent bien prouver que la facilité & la difficulté de l'accouchement ne dépendent pas de la force ou de la foiblesse des enfans, comme de la grosseur & de la petitesse de leur corps: car il en arrive de même que nous le voyons ordinairement en deux bateaux de différente grandeur, qui passent par-dessous l'arche d'un pont; celui qui est si gros qu'il emplit toute la largeur & la hauteur de l'arche du pont, comme font ces gros bateaux chargés de foin, n'y passe que lentement & avec difficulté; mais le petit au contraire y passe facilement au milieu du courant de l'eau qui le pousse avec célérité. C'est ainsi que le gros enfant de cette premiere femme, quoique très-fort & robuste, prolongea de beaucoup, comme j'ai dit, le travail de la mere, & qu'il ne fut poussé dehors qu'avec grande difficulté, sa force ne lui servant non plus que celle du gros bateau; & que la petite fille de la derniere de ces femmes, quoique foible, semblable au petit bateau qui passe avec célérité au milieu du courant de l'eau, fut promp-

tement expulsé dans le même tems de l'écoulement de ses eaux, à cause de la petitesse de son corps.

OBSERVATION CDLXXXVII.

D'une femme qui mourut d'un cancer *ulcéré de la mammelle.*

LE même jour 7 Juin 1687, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, accouchée de son dernier enfant depuis un an, laquelle avoit un *cancer* ulcéré à la mammelle gauche, fort adhérent aux côtes, qui avoit commencé, à ce qu'elle me dit, par une petite dureté qui lui étoit survenue après s'être blessée en se heurtant contre cette partie deux mois devant que d'accoucher; laquelle dureté avoit toujours augmenté dans la suite, & s'étoit enfin ulcérée depuis trois mois, à quoi la suppression de ses menstrues depuis sept mois avoit beaucoup contribué; ce qui avoit tellement augmenté la malignité de sa maladie, que je crus pour lors que cette femme en mourroit certainement dans cinq ou six mois au plus tard, comme il arriva; car il faut remarquer que le *cancer* ulcéré de la mammelle, qui est fort adhérent aux côtes, comme étoit celui-là, en une femme qui est privée de l'évacuation menstruelle, n'est pas moins incurable que le *cancer* ulcéré de la matrice.

OBSERVATION CDLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit un flux dysentérique, qui la fit mourir quinze jours ensuite.

LE 14 Juin 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui se portoit assez bien; mais la mere étoit pour lors travaillée depuis huit jours d'un flux de ventre qui étoit devenu dysentérique, dont les matieres étoient fort puantes, lequel flux ayant continué après son accouchement la fit mourir quinze jours ensuite, comme je l'avois bien prédit aux Médecins qui traitoient cette femme; lesquels l'ayant voulu purger dès le dixieme jour de sa couche contre mon sentiment, & lui faisant aussi donner tous les jours des lavemens purgatifs avec le miel & le catholicon, exciterent une sédition qu'ils ne purent pas appaiser; au lieu que l'usage du lait tant en aliment qu'en lavement auroit pû lui être aussi salutaire, s'ils avoient crû mon avis, qu'à beaucoup d'autres femmes, qui étant travaillées d'une semblable maladie, & n'ayant pas d'autre Médecin que moi qui les avois accouchées, ont été guéries par ce simple remede que je leur avois conseillé.

OBSERVATION CDLXXXIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçu sans introduction du membre viril, comme il paroissoit manifestement à son hymen.

LE 20 Juin 1687, j'ai vu une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit en travail de son premier enfant, depuis vingt-quatre heures que ses eaux étoient écoulées; ce qui rendoit son travail plus difficile & laborieux; laquelle difficulté étoit encore augmentée par son *hymen* qui me parut tout entier, à l'entrée du col de sa matrice, & si peu perforé, qu'on ne pouvoit pas y introduire seulement l'extrémité du petit doigt; ce qui me fit connoître une vérité dont cette femme m'assura, qui étoit qu'ayant épousé un homme fort vieux, qui par sa foiblesse n'avoit pas pû, en forçant son *hymen*, faire aucune introduction de sa verge dans le col de sa matrice, elle n'avoit pas laissé de devenir grosse, à son grand étonnement; mais comme la membrane de cet *hymen* étoit assez mince, je ne crus pas qu'elle pût apporter un grand obstacle à l'accouchement de cette femme; préjugeant bien que cette foible membrane céderoit facilement à la violente impulsion de la tête de l'enfant, lorsqu'elle auroit été tout-à-fait poussée au passage, comme il arriva six heures après que j'eus vu cette femme, ayant été aidée suivant mon conseil par la Sagefemme de la maniere que je lui avois prescrite, qui étoit de forcer la membrane de cet *hymen* avec les doigts, comme elle le pourroit facilement à cause de son peu d'épaisseur, lorsque la tête de l'enfant seroit au passage, afin qu'elle ne lui servît pas comme d'un bandeau qui l'auroit pû empêcher d'être poussée dehors par les douleurs de la mere. Cet exemple nous fait manifestement connoître qu'une femme peut bien concevoir sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit certainement fait, la semence de son mari ayant été reçue en sa matrice à travers le simple petit trou, dont son *hymen* étoit perforé, quoique cette semence n'y eût été dardée qu'avec la molle impétuosité dont son mari, qui étoit presque septuagénaire, pouvoit être capable.

OBSERVATION CDXC.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint le cul devant.

LE 25 Juin 1687, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon qui venoit le cul devant, & comme la mere qui étoit jeune, avoit d'assez bonnes douleurs, & que l'enfant qui étoit de médiocre grosseur, étoit déjà engagé dans le passage, je le laissai venir en

cette posture, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à l'un & à l'autre pour lui en donner une meilleure, jugeant bien qu'ils auroient tous deux plus souffert en l'opération, qu'ils ne firent, en laissant agir la nature jusqu'à ce qu'elle eût poussé les fesses de l'enfant dehors, comme elle fit assez facilement, lui aidant en glissant un doigt de chacune de mes mains dans le pli des aînes de l'enfant; après quoi lui ayant entierement dégagé les jambes l'une après l'autre hors du passage, j'achevai de le tirer par les pieds, comme on le doit faire en pareille occasion, lorsqu'on voit que la nature peut d'elle-même contribuer beaucoup à la facilité de l'opération par les bonnes conditions que j'ai marquées, qui sont la jeunesse & les bonnes douleurs de la mere, & la médiocre grosseur de l'enfant.

OBSERVATION CDXCI.

D'une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par un faux germe.

LE 30 Juin 1687, j'ai délivré une femme d'un faux-germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée quatre ou cinq fois en grande foiblesse. Cette femme croyoit s'être blessée par une chûte qu'elle avoit faite sur les genoux depuis huit jours, ayant pour lors soupçon d'être grosse de deux mois & demi. Après que je l'eus délivrée de ce faux-germe qui étoit de la grosseur d'un œuf de poule, la perte de sang qui en avoit été excitée cessa; cependant la malade fut extrêmement incommodée durant cinq ou six jours d'un mal de tête, à quoi elle étoit ordinairement sujette auparavant; mais elle se porta bien dans la suite. Je trouvai dans le milieu de ce faux-germe un petit globe de matiere blanche, de la grosseur d'un petit grain de chénevi, qui étoit vraisemblablement un petit *fœtus* qui étoit flétri, non pas seulement depuis les huit jours de la chûte que cette femme avoit faite, mais bien dès les premiers jours de sa conception, par quelqu'autre cause précédente; car si le principe de vie n'eût été détruit que depuis cette chûte, le *fœtus* auroit paru tout formé, & auroit été au moins de la longueur du petit doigt, de sorte que l'on pouvoit croire que cette chûte n'avoit fait seulement qu'accélérer de quelques jours la sortie de ce faux-germe, que la nature n'auroit pas manqué de tenter d'expulser dans peu de tems, comme elle a presque toujours coutume de faire environ le même tems, ou vers la fin du troisieme mois de ces sortes de mauvaises grossesses.

OBSERVATION CDXCII.

De l'accouchement d'une femme qui eut un travail très-long, parce que son enfant avoit le col & le bras embarrassés du cordon de son nombril.

LE 15 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint naturellement, sinon qu'il avoit le col & le bras embarrassés du cordon de son nombril; ce qui fit que la mere devant que d'accoucher eut des méchantes douleurs coupées, qui la fatiguerent beaucoup durant deux jours entiers; parce que l'enfant étant ainsi bridé & arrêté par son cordon accourci, au moyen de ces contours, ne put que très-difficilement être poussé au passage. Les parentes de cette femme qui étoient présentes à son accouchement, crurent que ce qui contribuoit à prolonger son travail, étoit le grand chagrin qu'elle avoit eu de la mort de son mari, qui l'avoit laissée grosse seulement de quatre semaines lorsqu'il vint à décéder; mais la seule disposition du cordon de son enfant en étoit la véritable cause, comme je le fis connoître.

OBSERVATION CDXCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit l'épaule.

LE 17 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'un gros garçon qui présentoit l'épaule; ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds: la mere avoit eu il y avoit environ trois semaines une très-grande frayeur subite, de ce que la roue du carrosse dans lequel elle étoit, avoit passé sur le corps d'un enfant; ce qui avoit été cause que son enfant s'étoit ainsi mal tourné: cependant nonobstant un si fâcheux accident, qui rendit le travail de la mere fort laborieux, tant à cause de la mauvaise situation de son enfant, qu'à cause de la grosseur du même enfant, ils se porterent tous deux bien après que je les eus ainsi secourus.

OBSERVATION CDXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieues.

LE 19 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, qui étoit pour lors encore vivant, la mere s'étant blessée par l'agitation d'un voyage de cent cinquante lieues qu'elle avoit fait

avec précipitation, n'étant grosse que de deux mois & demi ; ce qui lui avoit excité en ce tems quelque écoulement de sérosité roussâtre de la matrice, avec quelque teinture de sang par intervalle durant quinze jours ; après quoi s'étant un peu mieux portée, & sentant même remuer manifestement son enfant depuis, elle ne laissa pas d'en avorter, comme je lui avois bien prédit quatre jours auparavant ; voyant qu'elle commençoit à négliger de garder exactement le repos qui lui étoit nécessaire pour conserver sa grossesse, & qu'elle avoit vuidé beaucoup d'eaux qui me parurent être celles de l'enfant. On voit par cet exemple que les neuf jours de repos qu'ont coutume de garder les femmes grosses, qui ont peur de s'être blessées par quelque considérable agitation du corps, ne suffisent pas quelquefois pour raffermir leur grossesse ébranlée, puisque celle-ci ne put pas par le repos de deux mois entiers s'empêcher d'avorter comme elle fit.

OBSERVATION CDXCV.

D'une femme qui de stérile qu'elle avoit toujours été, n'étant point perforée, fut rendue féconde par une opération convenable.

LE 21 Juillet 1687, je vis avec un Chirurgien de mes Confreres une femme âgée de vingt-cinq ans, dont le mari prétendoit avoir sujet de se séparer entierement, sous prétexte de sa stérilité. Mais la femme étoit d'un sentiment bien contraire ; car elle me témoigna ingénuement qu'elle avoit soupçon d'être grosse, à cause d'une tumeur assez considérable qui lui paroissoit au bas ventre depuis cinq ou six mois, de figure oblique & inégale, & de quelque espece de mouvement qu'elle disoit y sentir. Ayant visité cette femme, je la trouvai en effet inconteſtablement stérile ; car elle n'étoit aucunement perforée : mais je lui dis & à son mari qui étoit présent, que sa stérilité étoit guérissable par une opération qu'il étoit nécessaire de lui faire, au moyen de laquelle je la rendrois capable de conception dans la suite ; & que cette tumeur qui lui paroissoit au bas du ventre, n'étoit causée que par la seule rétention des menstrues, dont elle n'avoit jamais pû avoir aucune évacuation à l'extérieur, parce qu'elle n'étoit point du tout perforée ; ce qui faisoit que leur matiere étant retenue en dedans en abondance, poussoit encore jusques à l'extérieur une autre tumeur particuliere assez considérable, qui paroissoit au-dessous du conduit de l'urine, à l'endroit où le col de la matrice auroit dû être naturellement ouvert ; auquel lieu ayant dans le même tems fait une suffisante ouverture de cette tumeur avec la lancette, il en sortit aussi-tôt plus de deux pintes d'une matiere semblable en couleur à la lie de gros vin, de consistance visqueuse ; par laquelle ouverture il s'en écoula bien encore une autre pinte peu à peu le même jour. Cette femme avant cela ressentoit de tems en tems des douleurs insupportables dans le ventre, avec

des efforts plus violens que si elle eût eu une pierre en la vessie, ou que si elle eût été dans les plus grandes douleurs de l'enfantement, qui l'avoient rendue presque moribonde. Mais aussi-tôt que je lui eus fait cette opération, elle ne sentit plus aucune douleur, & fut tellement soulagée de tous ses maux, qu'elle reposa tranquillement durant toute la nuit, & guérit parfaitement en huit jours de tems; & de stérile qu'elle avoit été auparavant, elle fut aussi-tôt rendue féconde, & devint grosse deux mois après, d'un enfant mâle dont elle accoucha heureusement le 19 Juin de l'année suivante. Cet exemple nous fait connoître que comme il y a des stérilités qui se guérissent naturellement avec l'âge, par le seul changement du tempérament de la femme, il y en a d'autres auxquelles la nature ne peut remédier, & qui ont nécessairement besoin du secours de l'art, comme étoit la stérilité de cette femme dont je viens de faire le récit, dans lequel on doit remarquer une chose qui parut assez surprenante aux personnes en présence de qui je fis cette opération à cette femme, qui est que toute cette grande quantité de matiere de menstrues retenues, depuis les six mois que cette grosse tumeur inégale du ventre avoit commencé à paroître, ne s'étoit pas corrompue & étoit sans aucune infection. La raison en étoit, à ce que je crois, que ce sang qui étoit ainsi retenu dans toute la capacité de la matrice & de son col, dont il faisoit une grande distension, s'y conservoit en quelque façon sans infection, comme dans une espece de réceptacle, ou de vaisseau particulier, à cause que cette partie n'étant point perforée à l'extérieur, l'air qui auroit pû corrompre ce sang par l'entiere évaporation des esprits qui y pouvoient être renfermés, n'y avoit jamais été introduit; outre que ce peu d'esprits étoit de mois en mois revivifié en quelque façon par l'affluence de nouveau sang, qui ne pouvant s'écouler au dehors en cette femme qui n'étoit point perforée, ne laissoit pas de couler au dedans de la matrice, & d'y rester ainsi sans infection; lui causant néanmoins pour lors de très-grandes douleurs de ventre, par la violente distension que cette nouvelle affluence d'humeurs faisoit de cette partie qui étoit extraordinairement tuméfiée, d'où procédoient aussi certains mouvemens, ou plutôt tressaillemens qu'elle disoit y sentir. J'ai rapporté en l'observation XXIII. un autte exemple d'une fille de dix-sept ans à qui je fis une pareille opération.

OBSERVATION CDXCVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit le col si embarrassé du cordon de son nombril, qu'elle eut durant tout son travail des douleurs coupées & un commencement de perte de sang considérable.

LE 30 Juillet 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme; mais comme l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril, cela fut cause que la longueur de ce cordon étant

étant beaucoup accourcie, les douleurs de la mere furent coupées durant tout son travail, & qu'elle eut dans le commencement une perte de sang assez considérable, dont j'empêchai l'augmentation en rompant les membranes des eaux, aussi-tôt que je pus le faire, afin de donner lieu à l'enfant de pouvoir plus facilement être poussé dehors à travers la rupture de ces membranes, sans faire détacher davantage l'arrierefaix, comme il seroit arrivé par l'agitation que ces membranes auroient reçues par l'impulsion des douleurs, si je les eusse laissées plus long-tems entieres : car comme les membranes sont attachées dans toute la circonférence de l'arrierefaix, elles ne peuvent être agitées par la véhémente impulsion des douleurs du travail, sans tirailler en même-tems l'arrierefaix, dont le détachement cause ordinairement ces sortes de pertes de sang qui sont d'autant plus dangereuses à la mere & à l'enfant, que le terme de la grossesse est avancé.

OBSERVATION CDXCVII.

De l'accouchement d'une femme presque réduite à l'extrémité, dont l'enfant, quoiqu'il fût au milieu du huitieme mois, ne laissa pas que de vivre.

LE 4 Août 1687, j'ai accouché une femme au terme de sept mois & demi, d'un petit garçon qui se portoit assez bien pour un enfant de ce terme, quoique la mere fût pour lors presque réduite à l'extrémité, par une fiévre continue avec redoublement, procédant d'une fluxion de poitrine avec crachement de sang, dont elle avoit été fort travaillée il y avoit près de cinq mois, ce crachement de sang se renouvellant de tems en tems avec une toux violente ; lesquels fâcheux accidens l'ayant rendue phtisique & entierement étique, la firent mourir dix jours après être accouchée de ce petit enfant, qui nonobstant toutes les infirmités de la mere, & qu'il naquit au milieu du huitieme mois, ne laissa pas que de vivre. Cela fait voir que l'enfant ayant son principe de vie séparé en quelque façon de celui de la mere, rectifie quelquefois par la force de son tempérament particulier, la mauvaise nourriture qu'il en tire, ainsi que nous voyons que la greffe d'un arbre adoucit l'âpreté de la séve du sauvageon dont elle tire sa nourriture. Cet exemple fait aussi connoître très-manifestement que l'enfant qui naît au huitieme mois, vit beaucoup plus facilement que celui qui naît au terme de sept mois ; car les quinze jours que ce petit enfant avoit de plus que les sept mois, contribuerent à le faire vivre, quoiqu'il fût né d'une mere si infirme ; ce qu'il n'auroit jamais pû faire s'il fût venu au septieme mois, parce qu'en ce tems il auroit été trop petit, comme sont tous les enfans de ce terme, & beaucoup plus foible qu'il n'étoit au terme de sept mois & demi auquel il naquit.

OBSERVATION CDXCVIII.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers.

LE 11 Août 1687, j'ai délivré une femme d'un faux germe qui avoit été retenu en la matrice durant cinq mois entiers, ce qui est un peu extraordinaire ; car la nature a presque toujours coutume d'expulser ces sortes de corps étranges aux environs du troisieme mois. Cette femme étoit fort incommodée depuis trois mois d'un écoulement de sérosités roussâtres presque continuel, & de sang par intervalle, causé par ce faux germe que la nature avoit tenté d'expulser dès le deuxieme mois de sa conception, sans avoir pû en venir à bout. Ce corps étrange, qui étoit seulement de la grosseur d'une noix & d'une substance fort dure & compacte, ayant au dedans une membrane assez forte, n'avoit pas encore acquis une corruption considérable, nonobstant le long tems qu'il y avoit que la nature avoit tenté de l'expulser. La raison de sa petitesse étoit, que le volume de ce corps étrange ne s'étoit pas augmenté depuis les trois mois qu'il y avoit que cette femme souffroit un écoulement presque continuel de sérosités roussâtres ; & comme il avoit néanmoins toujours été adhérent à la matrice, & qu'il n'en avoit pas été entierement détaché que dans le tems que je le tirai dehors, cela avoit été cause que recevant toujours quelque peu de nourriture, par quelque vive racine qui l'avoit tenu attaché à la matrice, il ne s'étoit pas corrompu, comme je le fis voir manifestement au pere de cette femme, qui étoit un Chirurgien en la présence duquel je la délivrai de ce faux germe, l'obligeant pour lors d'avouer qu'il n'avoit pas eu de raison de soutenir avec opiniâtreté contre mon sentiment en une consultation où nous nous étions trouvés ensemble quelques jours auparavant, qu'il étoit impossible qu'un faux germe, ou entier, ou en partie, se pût conserver de la sorte sans corruption dans la matrice, après que la nature auroit ainsi tenté de l'expulser, s'imaginant qu'un écoulement pareil à celui que sa fille avoit eu durant un si long-tems par la matrice, ne pouvoit pas venir de la rétention d'un simple faux germe de cette nature.

OBSERVATION CDXCXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE même jour 11 Août 1687, j'ai accouché une femme d'une très-grosse fille, qui présentoit le bras avec sortie du cordon de l'ombilic: mais comme les eaux de cette femme étoient entierement écoulées, il y avoit plus de deux heures, lorsque je fus appellé pour la secourir, l'opération en fut un peu plus laborieuse pour la mere & pour l'enfant, qu'elle n'auroit pas été si j'eusse été présent quand les eaux avoient commencé à s'écouler: car pour lors j'aurois eu bien plus de facilité à retourner l'enfant dans le même moment, comme je fus obligé de faire ensuite avec beaucoup plus de peine; à cause de la sécheresse des parties; ce qui fut cause que l'enfant qui avoit déja beaucoup souffert, tant par sa mauvaise situation, que par la sortie du cordon de l'ombilic, vint si foible qu'il mourut demi-heure après que je l'eus tiré du ventre de sa mere; pour quoi faire je fus obligé de repousser le bras & le cordon de l'ombilic qui se présentoient, & de retourner entierement l'enfant pour le tirer par les pieds, de la même maniere que s'il les eût présentés les premiers: mais la mere nonobstant ce laborieux travail, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION D.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit une main sur la tête avec une partie du cordon de l'ombilic.

LE 23 Août 1687, j'ai accouché une femme d'une fille qui présentoit une main sur la tête, avec une partie du cordon de l'ombilic; ce qu'ayant reconnu, je repoussai la main de l'enfant & le cordon au derriere de sa tête; après quoi ces parties ne faisant plus d'obstacles, la mere ne laissa pas d'accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien; cependant le travail de la mere en fut bien plus long, ses douleurs étant fort entrecoupées, & rejaillissant vers les reins, au lieu de bien répondre en bas. Cette femme devant que d'accoucher paroissoit grosse comme si elle eût eu deux enfans dans le ventre; ce qui venoit de la grande abondance des eaux de son enfant, lesquelles en perçant avec impétuosité les membranes, emplirent tout d'un coup son lit, & comme pour lors j'étois assis tout proche pour lui aider en son accouchement, il coula en même-tems de ces eaux jusques dans ma poche, sans m'en ap-

percevoir qu'une heure ensuite ; auquel tems fouillant dans cette même poche, je la trouvai toute baignée de ces eaux, & trois clefs qui y étoient toutes rouillées ; ce qui marque bien qu'il y a dans les eaux de l'enfant un certain sel nitreux capable de produire cet effet, qui n'auroit pas pû être produit si promptement par l'eau commune. C'est, à ce que je crois, la qualité de ce même sel, qui fait que nous voyons quelquefois qu'un enfant mort dans le ventre de sa mere, s'y conserve des mois entiers sans grande corruption, quand les eaux n'en sont pas écoulées, & que l'air n'y a pas été introduit, ces eaux lui servant, pour ainsi dire, comme d'une espece de saumure qui le préserve de pourriture cadavéreuse, qui ne manque pas de lui arriver incontinent après leur écoulement, comme je l'ai fait connoître en plusieurs Observations.

Observation DI.

De l'heureux accouchement d'une femme qui n'avoit pas encore quatorze ans, dont l'enfant vint quinze jours devant le terme de neuf mois.

Le 5 Septembre 1687, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un garçon, qui vint naturellement ; mais sa naissance fut avancée de quinze jours entiers par le trop d'exercice que la mere avoit fait le jour précédent en marchant à pied, prétendant par cet exercice se procurer, suivant l'opinion de la plupart des femmes, un plus heureux accouchement. Mais ce ne fut que par accident, que le conseil qu'on avoit donné à cette jeune femme, qui n'avoit pas encore quatorze ans, de faire beaucoup d'exercice dans le neuvieme mois de sa grossesse, qui pouvoit lui être aussi pernicieux qu'à beaucoup d'autres, lui fut assez utile ; car son enfant étant bien plus petit qu'il n'auroit été, si elle l'eût porté jusqu'à la fin du neuvieme mois, elle en accoucha bien plus facilement, quoique ses eaux se fussent écoulées dès le commencent de son travail, qui ne dura en tout que quatre heures. Je ne rapporte pas néanmoins cet exemple pour être imité par les femmes grosses de leur premier enfant ; car il ne faut pas estimer les conseils par les événemens que la témérité rend quelquefois plus heureux, que la prudente conduite ne feroit pas, comme il arriva en cette femme, dont l'enfant étant plus petit, à cause de sa naissance prématurée, rendit pour cette raison par accident son accouchement plus facile qu'il n'auroit pas été, si son enfant eût été plus gros, comme il auroit été si elle l'eût porté jusqu'à la fin de son terme.

OBSERVATION DII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 6 Septembre 1687, j'ai accouché une femme d'un enfant de huit mois qui étoit encore vivant, quoique la mere eût eu depuis quinze jours une grande perte de sang, qui étoit devenue à la fin si excessive par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier, que si j'eusse tardé demi-heure à la secourir, elle seroit indubitablement morte & son enfant aussi, que je fus obligé de retourner pour le tirer promptement par les pieds, comme je fis; après quoi cette femme se porta bien, sinon qu'elle eut durant huit ou dix jours un grand mal de tête, comme il arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu de grandes pertes de sang de cette nature; à cause que le nouveau sang qui se rengendre à la place de celui qu'elles ont perdu en grande abondance, n'ayant pas toutes les bonnes qualités du premier, il s'en fait différentes fermentations, qui durent jusques à ce qu'il ait acquis la perfection nécessaire; par lesquelles fermentations ce nouveau sang semblable, pour ainsi dire, au vin nouveau pressuré, venant à s'échauffer, & se portant cependant en trop grande abondance vers les parties supérieures du corps, est cause de ces grandes douleurs de tête qui arrivent presque toujours en ces occasions. C'est pourquoi l'on doit remarquer que tant s'en faut que la saignée soit convenable aux douleurs de tête de cette nature, au contraire elle les augmente encore pour la raison que je viens d'expliquer.

OBSERVATION DIII.

De deux femmes stériles qui devinrent fécondes avec l'âge.

LE 30 Septembre 1687, j'ai accouché une femme âgée de trente-six ans, d'une fille dont elle n'étoit devenue grosse qu'après treize années de la naissance de son précédent enfant, ayant été stérile durant tout ce long intervalle de tems, sans aucune cause manifeste. Et le 4 Novembre de la même année 1687, j'ai encore accouché une autre femme âgée de trente-deux ans, d'une fille dont elle n'étoit pareillement devenue grosse qu'après neuf années de stérilité depuis la naissance de son précédent enfant, qui étoit son premier. Il y a des stérilités, qui bien qu'elles n'ayent aucune cause évidente, sont perpétuelles; mais il y en a d'autres qui ne durent que pendant un certain tems, comme il étoit arrivé à ces deux femmes, dont je viens de rapporter les exemples.

Observation DIV.

D'une femme qui mourut huit jours après son accouchement, n'ayant pu être délivrée de l'arrierefaix resté en la matrice.

Le 8 Octobre 1687, je fus appellé pour voir une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que trois heures, par un Chirurgien, qui quoique bien entendu en son art, ne l'avoit pas pû délivrer de son arrierefaix, qui lui étoit resté dans la matrice, qui s'étoit si exactement refermée après la sortie de l'enfant, à ce que me dit ce Chirurgien, qu'il n'avoit pas pû la dilater suffisamment pour pouvoir tirer l'arrierefaix ainsi resté, en ayant été empêché par une très-grande foiblesse qui étoit survenue à la malade, causée par une grande perte de sang que la rétention de cet arrierefaix avoit excitée; de sorte que la matrice s'étant encore ensuite fermée plus exactement qu'auparavant, cela fit qu'il ne put pas achever l'opération qu'il avoit entreprise. Etant arrivé chez la malade, & ayant examiné moi-même s'il n'y avoit pas moyen de la pouvoir délivrer, je la trouvai si foible, & sa matrice si close, qu'il n'y avoit pas lieu de la pouvoir dilater suffisamment, sans user d'une trop grande violence, qui jointe aux efforts inutiles que ce Chirurgien avoit déjà faits pour en venir à bout, auroit d'autant plus contribué à la faire mourir, comme elle fit sept ou huit jours ensuite, bien qu'elle eût rendu quelques jours auparavant l'arrierefaix qui avoit été ainsi retenu en la matrice, lequel y avoit causé une inflammation suivie de pernicieux accidens que j'avois bien prévus. Il faut néanmoins remarquer que cette inflammation de matrice qui lui survint, & qui fut cause de sa mort dans la suite, fut plutôt un effet de quelque violence que cette partie avoit soufferte dans le tems que ce Chirurgien avoit essayé inutilement d'en tirer l'arrierefaix, qu'elle ne fut causée par la présence de ce même corps étrange, qui y étant retenu, contribua aussi beaucoup à augmenter cette inflammation, & tous les funestes accidens qui la suivirent, qui furent une extrême douleur avec grande tension de tout le ventre, une grosse fiévre continue avec redoublemens, grande oppression de poitrine avec fréquentes syncopes, qui furent les signes avant-coureurs de la mort de cette femme, qui étoit néanmoins accouchée assez heureusement pour son enfant, qui étoit vivant; mais très-malheureusement pour elle, qui ne put pas être délivrée de son arrierefaix dans le tems de son accouchement. De sorte que l'on peut connoître par cet exemple, que le danger que cause la rétention des corps étrangers dans la matrice, est toujours d'autant plus grand, que l'on a fait de violence à cette partie pour les en tirer. C'est pourquoi pour éviter un remede qui seroit encore plus préjudiciable que la maladie, si l'on ne trouve pas la matrice disposée à permettre facilement l'extraction de ces corps étranges qui y sont retenus, il vaut mieux pour lors en commettre l'expulsion à la seule nature.

OBSERVATION DV.

D'une femme qui mourut vingt jours après son accouchement, par l'augmentation d'une fluxion de poitrine, dont elle étoit incommodée depuis plus d'un an.

LE 9 Octobre 1687, je vis une femme accouchée depuis quatre jours, qui avoit la fiévre avec une toux fréquente, & grande sécheresse de la gorge, procédant d'une fâcheuse fluxion de poitrine, dont elle étoit fort incommodée depuis plus d'un an ; & comme cette femme avoit outre cela un flux de ventre depuis près d'un mois, & qu'elle étoit fort émaciée, je la crus pour lors en grand danger de la vie, qu'elle perdit le vingtieme jour de sa couche, comme je l'avois bien prévu : car il faut remarquer que l'accouchement est ordinairement un très mauvais port, où viennent périr la plupart des femmes qui ont une aussi méchante poitrine que celle-ci avoit, après qu'elles ont été agitées de plusieurs tempêtes durant le dangereux tems de leur grossesse : parce que la nature qui étoit déjà bien affoiblie par une si fâcheuse maladie, ne pouvant pas bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, ces humeurs retenues ne manquent pas ensuite de refluer vers la poitrine, & d'augmenter en même-tems l'indispositon qu'elle souffroit avant l'accouchement.

OBSERVATION DVI.

De l'accouchement laborieux d'une femme dont l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril.

LE 14 Octobre 1687, j'ai accouché une femme âgée de vingt-huit ans, d'une habitude assez replete, qui fut deux jours entiers en un travail très-laborieux, quoique son enfant, qui étoit une grosse fille, vînt dans la situation naturelle. Elle eut durant trente heures des douleurs fort violentes & très-fréquentes, mais qui étoient de mauvaise espece, rejaillissantes vers les reins, à cause que son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son nombril ; & comme ses douleurs, après avoir été très-fortes, vinrent enfin à cesser tout d'un coup, & que toutes celles qu'elle avoit eues jusqu'alors, avoient très-peu avancé l'accouchement, nonobstant trois lavemens qu'elle avoit pris depuis deux jours, & une saignée que je lui avois fait faire dès le premier jour de son travail ; voyant que le tout ne produisoit aucun effet, je lui fis prendre l'infusion de deux drachmes de sené en peu de liqueur, y mêlant le jus

d'une orange, afin de réveiller par ce petit purgatif ses douleurs, & chasser par bas quantité de vents, qui s'engendrant continuellement dans son estomac, & se glissant dans les intestins sans pouvoir avoir issue, contribuoient à lui causer de méchantes douleurs coupées. Ayant pris ce remede, deux heures ensuite je la fis saigner une seconde fois du bras, pour éviter qu'étant par trop échauffée par la longueur de son laborieux travail, & par l'opération de ce remede purgatif, elle n'eût pas la poitrine assez libre, ou qu'elle ne fût surprise de quelque convulsion, à quoi elle me paroissoit avoir de la disposition; & demi-heure après cette seconde saignée, voyant que le purgatif qu'elle avoit pris commençoit à opérer & à réveiller les douleurs de l'accouchement comme je l'avois espéré, je fis prendre à la malade encore un lavement avec trois onces de miel mercurial, & un peu de sel dans la décoction, afin que la vertu de ces deux remedes agissant en même-tems, pût plus facilement produire l'effet que j'en attendois, joint à la situation de la malade que je fis tenir cependant sur sa chaise percée, jusqu'à ce que son enfant eût été entierement poussé au passage; après quoi l'ayant fait remettre dans son lit, je l'accouchai heureusement d'une très-grosse fille vivante, qui avoit de très larges épaules, & comme j'ai dit le col embarrassé de deux tours du cordon de son nombril. L'accouchement de cette femme fut aussi laborieux & aussi difficile, quoique ce fût son second, que si c'eût été son premier, parce que le premier enfant qu'elle avoit eu n'étant qu'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée l'année précédente, il n'avoit dilaté la matrice qu'à proportion de la petitesse de son corps; de sorte que ce second enfant étant à terme & fort gros, devoit être considéré comme si c'eût été le premier.

OBSERVATION DVII.

De l'accouchement d'une femme qui ayant été stérile durant quinze ans, devint féconde après la conception d'un faux germe.

LE 22 Novembre 1687, j'ai accouché une femme âgée de trente-trois ans de son premier enfant, qui étoit une fille dont elle n'étoit devenue grosse qu'après la quinzieme année de son mariage, ayant été stérile durant tout ce long-tems, sinon qu'environ deux années avant son accouchement, elle avoit seulement eu une fausse couche d'un faux-germe, qu'elle avoit vuidé après deux mois de soupçon de grossesse; ensuite de laquelle fausse couche il lui survint un squirre phlegmoneux de la matrice, dont elle fut fort incommodée durant plus de six mois, auquel accident contribua beaucoup l'imprudence d'un Médecin, qui contre mon sentiment lui fit prendre une médecine purgative dès le sixieme jour de sa fausse couche, prétendant par le moyen de ce remede, rendre cette femme plus disposée à devenir grosse, comme elle le desiroit

désiroit passionnément, aussi-bien que son mari. La stérilité de cette femme étoit semblable à celle dont j'ai parlé dans l'Observation CXCI. qui est suivie de la fécondité avec l'âge, par le changement de tempérament : & il faut remarquer en cet exemple, aussi bien que j'ai déjà fait considérer en cette autre Observation, que le faux-germe ne se pouvant engendrer, si la semence de l'homme n'est reçûe & retenue conjointement avec celle de la femme dans la matrice, c'est ordinairement une espece de signe avant-coureur de fécondité en la femme qui a été auparavant stérile. On doit encore remarquer ici une chose fort considérable, qui est que l'on ne doit jamais donner aucun purgatif à une femme durant que la matrice est en fluxion, soit dans le tems des menstrues ordinaires, soit dans celui de l'évacuation des vuidanges qui s'en écoulent après l'accouchement, ou après une fausse couche, comme fit ce Médecin fort mal-à-propos contre mon avis, quoique je lui eusse prédit l'accident qui en arriva à cette femme, lequel contribua beaucoup à prolonger encore sa stérilité durant plus d'une année.

OBSERVATION DVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, dont l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice, n'en fut expulsé qu'au douzieme jour.*

LE 24 Novembre 1687, j'ai vu une femme qui venoit d'avorter, au terme de deux mois & demi de sa grossesse, d'un petit *fœtus* qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel, que la nature avoit poussé dehors avec une perte de sang assez considérable, qui avoit été précédée d'un écoulement de sérosité roussâtre durant plusieurs jours. Lorsque je fus appellé pour la délivrer de l'arrierefaix de ce petit *fœtus*, je trouvai que sa matrice étoit entierement fermée, & que pour ce sujet, il n'y avoit pas moyen de l'en délivrer sans lui faire une violence qui lui auroit été plus préjudiciable, que je ne lui aurois apporté de soulagement par l'extraction forcée de ce petit arrierefaix. C'est pourquoi je jugeai plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, qui n'en vint à bout qu'au douzieme jour ; & ce corps étrange étant resté durant tout ce tems en la matrice, en fut expulsé à demi suppuré, après quoi cette femme se porta bien. La cause qui avoit le plus contribué à son avortement, fut, à ce que je crus, un si grand resserrement de son ventre dans le tems de sa grossesse, qu'elle étoit quelquefois quinze jours entiers sans aller à la selle ; de sorte que les grands efforts qu'elle faisoit pour rendre ces excrémens excessivement endurcis par un si long séjour, ne manquoient pas de faire en même-tems à la matrice une très-violente compression capable d'ébranler & d'expulser enfin le *fœtus* nouvellement

conçu, comme il lui étoit arrivé en plusieurs autres fausses couches qu'elle avoit déjà eues avant ce dernier avortement.

OBSERVATION DIX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu un flux de ventre presque continuel durant tout le tems de sa grossesse.

LE 18 Décembre 1687, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre depuis trois jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer : cette femme avoit été fort incommodée d'un flux de ventre presque continuel durant tout le cours de sa grossesse, & en avoit été travaillée beaucoup plus qu'à l'ordinaire depuis cinq ou six jours ; ce qui avoit enfin fait périr son enfant en son ventre. Lorsque je la délivrai de cet enfant mort, qui ne laissa pas néanmoins de se présenter dans la posture naturelle, je trouvai qu'il avoit le col embarrassé de deux tours du cordon de son ombilic qui étoient fort serrés, laquelle disposition avoit bien pû, à ce que je crus, contribuer en quelque façon à accélérer sa mort dans le ventre de sa mere, non pas en l'étranglant, comme pourroient s'imaginer ceux qui ne sçavent pas que l'enfant ne respire pas dans le ventre de la mere, mais en interceptant, ou retardant beaucoup le mouvement du sang, par la forte compression que les vaisseaux de ce cordon pouvoient souffrir, à cause de ces deux contours dont le col étoit embarrassé ; mais cette femme, qui étoit toute attenuée du flux de ventre dont elle avoit été incommodée durant presque tout le tems de sa grossesse, ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus ainsi accouchée de cet enfant mort, son foible estomac faisant pour lors beaucoup mieux la digestion des alimens que dans le tems de sa grossesse.

OBSERVATION DX.

D'une femme âgée de cinquante ans, qui avoit tout le corps glanduleux de la mammelle droite endurci.

LE 19 Décembre 1687, j'ai vu une femme âgée de cinquante ans, à qui ensuite de l'entiere privation de ses purgations menstruelles qu'elle avoit eues durant toute sa jeunesse en abondance, il étoit survenu une dureté à la mammelle droite, laquelle avoit été durant dix-huit mois au même état ; mais elle avoit tellement grossi depuis six mois, que tout le corps glanduleux de cette mammelle en étoit endurci, excédant la grosseur du poing, & occupant un peu plus le côté de l'ais-

selle ; mais avec mobilité de la tumeur dans toute sa base ; nonobstant quoi je crus que cette tumeur se convertiroit certainement en un *cancer* incurable dans l'âge avancé où étoit cette femme, qui étant privée de l'évacuation menstruelle, ne pouvoit pas jamais espérer pour cette raison aucune diminution de son mal, & encore moins la guérison.

OBSERVATION DXI.

D'une femme qui vuida une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel il y avoit un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

LE 17 Janvier 1688, j'ai vu une femme, qui après avoir eu durant un jour une médiocre perte de sang, venoit de vuider une espece de faux-germe, dont elle avoit déjà vuidé dès le jour précédent quelque léger fragment membraneux. Ce prétendu faux-germe étoit de la grosseur d'un gros œuf de pigeon, & de figure approchante de celle de la cavité de la matrice. L'ayant ouvert je trouvai en son milieu un petit *fœtus* avorté, qui bien que cette femme se crût être grosse de trois mois, n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment ; ce qui me fit connoître qu'il falloit que le principe de vie eût été détruit en ce petit *fœtus*, peu de tems après sa conception, & qu'à cause de cela, il n'avoit pas pris un plus grand accroissement. J'ai déjà fait remarquer en plusieurs autres Observations, que tous les prétendus faux-germes de cette nature ne sont proprement que de petits arrierefaix, auxquels la matrice donne la figure de sa cavité, en se contractant après que les eaux qui étoient contenues en leurs membranes s'en sont écoulées.

OBSERVATION DXII.

De deux différens accouchemens d'une femme qui étoit grosse à chaque fois de deux enfans.

LE 4 Février 1688, j'ai accouché une femme de deux enfans qui vinrent naturellement, & qui avoient chacun leur arrierefaix séparé. Le premier de ces enfans, qui étoit le plus gros, étoit une fille ; & le second étoit un garçon, qui étoit plus petit & plus foible. J'avois déjà accouché cette même femme le 4 Mars de l'année 1683, de deux autres enfans de sa premiere grossesse, qui étoient pareillement une fille & un garçon ; mais ces deux enfans n'avoient qu'un même arrierefaix qui leur étoit commun ; & la fille qui étoit venue aussi la premiere, étoit tout au contraire plus petite & plus foible que le garçon qui vint le dernier. La

variété de ces deux exemples fait voir que lorsqu'il y a deux enfans, que ce n'est pas toujours le plus fort qui se présente le premier pour sortir, ni le garçon devant la fille ; car cela dépend seulement de la situation des enfans. L'on voit aussi par ces deux mêmes exemples, que le nombre des arrierefaix ne correspond pas toujours à celui des enfans ; car quelquefois il n'y en a qu'un qui est commun à tous les deux enfans, quoiqu'ils soient de différent sexe ; & d'autres fois chaque enfant en a un qui lui est propre & particulier. Cette femme dans sa premiere grossesse ne porta ses deux enfans que huit mois ou environ, comme ont coutume de faire la plupart des femmes qui sont grosses de plusieurs enfans ; car elles accouchent presque toujours quinze jours ou trois semaines devant la fin du neuvieme mois ; mais elle porta ces deux derniers à deux jours près de la fin de ce terme, quoiqu'elle eût eu une petite perte de sang, lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, qui s'arrêta par une saignée du bras que je lui fis faire, & par le repos qu'elle garda durant quelque tems, s'abstenant cependant entiérement du coït, comme je lui avois conseillé. Mais ce qui me parut assez extraordinaire en cette femme, est qu'elle n'avoit point eu les jambes enflées dans les derniers mois de sa grossesse, comme ont ordinairement les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans.

Observation DXIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint à terme & se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang n'étant grosse que de deux mois.

Le 4 Mars 1688, j'ai accouché une femme d'un garçon qui vint à terme, & se portoit bien, quoique la mere étant grosse seulement de deux mois ou environ, eût eu durant quelques jours une perte de sang, s'étant pour-lors assez fortement heurté les reins contre une table, & que vers le septieme mois de sa grossesse elle eût encore eu une autre légere perte de sang ; lesquels accidens cesserent par deux saignées du bras, & par le repos avec l'abstinence du coït que je lui avois conseillés, cette abstinence étant le principal repos que doivent garder les femmes grosses qui ont quelque perte de sang par la matrice, de quelque cause qu'elle puisse venir. C'est pourquoi il ne suffit pas de conseiller à ces sortes de femmes de garder le lit, si on ne leur recommande en même tems de s'y tenir en repos, en s'abstenant entiérement de l'action du coït, qui pourroit entretenir & même augmenter leur perte de sang.

OBSERVATION DXIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit très-gros, présentoit la main & la tête, avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 6 Mars 1688, j'ai accouché une femme d'un très-gros garçon, qui présentoit la main & la tête, avec sortie du cordon de l'ombilic; mais comme cet enfant étoit fort gros, ainsi qu'il me parut à la grosseur de la main qu'il présentoit, & que la mere étoit très-délicate, je jugeai plus à propos de réduire la main & le cordon de l'ombilic derriere la tête de l'enfant, après l'avoir ondoyé, & de le laisser venir naturellement, que de risquer la vie de la mere, en retournant ce gros enfant pour le tirer par les pieds, dans laquelle opération, qui auroit été très-laborieuse pour la mere, il seroit certainement mort, parce qu'il étoit déja extrêmement foible, ainsi qu'il me parut par le peu de battement que l'on sentoit à grande peine à son cordon qui se présentoit : c'est pourquoi n'ayant pas pu garantir cet enfant de l'extrême péril où il étoit, il vint mort, comme je l'avois bien préjugé, tant à cause que le travail de la mere fut fort prolongé par la grosseur de l'enfant, qui excédoit de beaucoup celle des autres enfans qu'elle avoit eus, que parce que le cordon de l'ombilic se présentoit toujours à chaque douleur au côté de la tête, quoique je l'eusse réduit : de sorte que ce cordon étant fortement comprimé, lorsqu'elle eut été poussée au passage, où elle demeura durant près de deux heures, cela fut cause de la mort de l'enfant, le mouvement du sang qui lui étoit absolument nécessaire pour le vivifier, ayant été entiérement intercepté par l'exacte compression de ce cordon. Le pere & la mere de cet enfant, qui leur étoit unique, eurent un grand chagrin de le voir venir ainsi mort; mais leur en ayant fait connoître la véritable cause que je leur expliquai, ils approuverent fort la prudente conduite dont j'avois usé, qui fut salutaire à la mere, qui auroit couru risque de la vie si j'eusse agi autrement que je fis.

OBSERVATION DXV.

De l'accouchement d'une femme à qui un certain Abbé charlatan vouloit faire prendre un remede qu'il prétendoit avoir une vertu toute particuliere pour faire accoucher promptement.

LE même jour 6 Mars 1688, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement avec assez de facilité. Dans le tems que cette femme étoit en travail, un certain Abbé

la vint voir, qui, au-lieu de faire son véritable métier qui auroit dû être de prier Dieu, se mêloit de donner des remedes en charlatan, & prétendant en avoir un qu'il disoit être tout-à-fait spécifique pour faire accoucher promptement les femmes, il me proposa de le donner à cette femme pour accélerer son accouchement, m'assurant qu'elle ne manqueroit pas d'accoucher peu de tems après qu'on le lui auroit fait prendre ; & qu'il falloit, afin qu'il produisît le bon effet qu'il en promettoit, attendre à le donner qu'elle eût de bonnes douleurs. Mais comme je lui dis que cette femme m'ayant confié entiérement la conduite de son travail, je ne consentois pas qu'elle prît aucun remede qui ne me fût connu, il me répondit que c'étoit un remede particulier dont il ne vouloit pas enseigner le secret. A quoi je lui repliquai, qu'étant de profession Ecclésiastique, s'il savoit que son remede fût véritablement bon, il devoit le faire afficher publiquement pour le faire connoître charitablement à tout le monde, & que s'il n'avoit cet esprit de charité, il étoit indigne de sa profession ; & pour lui montrer que je connoissois bien sa charlatanerie, qui étoit de ne donner son prétendu remede que lorsque la femme seroit dans les fortes douleurs, je lui dis que je savois un bien meilleur remede que je lui donnerois dans ce même tems, dont je voulois bien lui enseigner le secret, qui étoit de la simple eau commune dont je lui ferois boire quelques gorgées par intervalles, & que j'étois très-certain qu'elle accoucheroit peu de tems après, non pas à la vérité par l'effet de cette simple eau, mais par celui des bonnes douleurs qu'elle auroit lorsque je lui ferois prendre cette eau, qui ne serviroit qu'à calmer un peu la trop grande altération que les femmes en travail ont dans le tems qu'elles ont de fortes douleurs : de sorte que je lui fis bien voir que je connoissois, comme j'ai dit, sa charlatanerie, qui étoit d'attribuer à son prétendu remede la facilité de l'accouchement, qui ne venoit que de l'effet des bonnes douleurs.

OBSERVATION DXVI.

D'une femme de vingt-trois ans, qui n'avoit encore jamais eu ses menstrues, ce qui la rendoit stérile, à quoi un Médecin & un Chirurgien prétendoient remédier, en dilatant l'orifice interne de la matrice.

LE 9 Mars 1688, je vis une femme âgée de ving-trois ans, mariée depuis trois ans, qui n'avoit jamais eu aucune évacuation menstruelle; ce qui la rendoit stérile, & lui causoit de tems en tems de grands étourdissemens & des douleurs de tête & de reins, avec des élancemens vers la région de la matrice. Elle vint chez moi avec sa mere, pour me consulter touchant l'état présent où elle étoit, sur ce qu'un Médecin & un Chirurgien avoient tenté ce même jour de lui dilater de force l'orifice interne de la matrice avec des instrumens d'ivoire en forme de fuseaux,

avec lesquels ils lui avoient fait souffrir une très-grande douleur, prétendant par cette dilatation lui procurer l'évacuation de ses menstrues qu'elle n'avoit jamais eues. Ayant touché cette femme, je lui trouvai la matrice d'une figure naturelle, l'empêchement de l'évacuation menstruelle ne procédant vraisemblablement que de l'obstruction & de la disposition des vaisseaux destinés à cet usage. On doit remarquer que ce Médecin & ce Chirurgien se trompoient fort, s'imaginant que leur violente opération étoit un sûr moyen de procurer à cette femme une libre évacuation de ses menstrues : car ainsi faisant, ils pouvoient facilement la blesser, & lui causer, comme ils avoient fait, une très-sensible douleur à la matrice, dont l'orifice interne pouvoit aisément, quelque petit qu'il fût, donner une libre évacuation au sens menstruel, si la nature l'eût pu dégorger des vaisseaux destinés à cet usage jusques dans la propre cavité de la matrice ; car le sang étant en liqueur, peut facilement s'écouler par la moindre petite ouverture.

OBSERVATION DXVII.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant jusqu'à dix mois entiers.

LE 12 Mars 1688, j'ai accouché une femme d'un gros garçon qui vint naturellement ; mais c'étoit un des plus puissans enfans que j'eusse de ma vie reçu, que la mere, selon sa supputation, pouvoit avoir porté en son ventre jusques à dix mois entiers, ou tout-au-moins neuf mois & demi ; car elle m'assura n'avoir point eu ses menstrues depuis le 28 Avril de l'année précédente : de sorte que quand elle ne seroit devenue grosse que vers le 28 Mai, qui étoit le tems auquel ses menstrues auroient dû lui revenir, elle auroit toujours très-assurément porté son enfant neuf mois & demi ; ce qui paroissoit bien vraisemblable par l'excessive grosseur de cet enfant : car il faut remarquer que les enfans sont toujours d'autant plus gros & plus forts, qu'ils font un plus long séjour au ventre de leur mere, & que, suivant cette vérité qui est très-constante (quoique contraire à l'opinion commune), les enfans qui naissent à huit mois vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent à sept mois, lesquels, pour leur petitesse & leur extrême foiblesse, périssent toujours peu de tems après leur naissance prématurée, qui les doit faire mettre plutôt au nombre des avortons, qu'à celui des enfans nés à terme.

*

OBSERVATION DXVIII.

D'une femme qui trois jours après une chûte, accoucha au terme de six mois d'un enfant, dont le cordon de l'ombilic n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire.

LE 15 Mars 1688, j'ai accouché une jeune femme au terme de six mois & demi de sa premiere grossesse, d'une petite fille proportionnée en grosseur au terme où elle étoit venue, la naissance de cet enfant ayant été avancée par une chûte que la mere avoit faite trois jours auparavant, à quoi avoit encore beaucoup contribué le peu de longueur qu'avoit le cordon du nombril de l'enfant; lequel cordon n'avoit pas plus d'un quartier d'aune de notre mesure de Paris, qui étoit seulement le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir; ce qui avoit été cause que l'arrierefaix avoit été beaucoup ébranlé par la chûte de la mere, l'enfant ne pouvant avoir souffert l'agitation de cette chûte sans tirailler en même tems l'arrierefaix, à cause du peu de longueur que son cordon avoit. Cet enfant mourut peu d'heures après être ainsi né trop prématurément; mais la mere se porta bien ensuite, & je l'ai accouchée depuis ce tems-là de deux autres enfans à terme qui se portoient bien, & qui avoient le cordon de leur nombril de la longueur qu'il devoit être.

OBSERVATION DXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort, avoit la tête au passage depuis deux jours entiers.

LE 30 Mars 1688, j'ai accouché une femme âgée de quarante-quatre ans de son premier enfant, dont la tête étoit restée au passage depuis deux jours entiers après les eaux écoulées; & comme lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, il n'y avoit plus aucune espérance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, & que son enfant étoit certainement mort en son ventre, comme il me parut, tant par la grande puanteur des excrétions de la matrice, & par les os de la tête de l'enfant que l'on sentoit être sans appui, & chevaucher beaucoup l'un sur l'autre, que parce qu'il y avoit trois jours entiers que la mere ne l'avoit point senti remuer depuis une chûte qu'elle avoit faite; je fis extraction de cet enfant avec l'instrument de mon invention, appellé *Tiretête*, me servant pour faire tout-d'un-coup une ouverture à la tête de cet enfant mort, suffisante à l'introduction de ce *Tiretête*, d'un autre instrument qui a la figure d'un fer de pique que j'ai encore inventé, lequel est extrêmement utile

utile pour faciliter cette opération. C'eſt pourquoi j'en ai fait repréſenter la figure avec celle de ce *Tiretête* dans mon Livre des Accouchemens, auquel lieu j'ai expliqué la maniere de ſe ſervir très-utilement de ces deux inſtrumens, avec leſquels je tirai cet enfant mort bien plus facilement que je n'euſſe pû faire avec les crochets ordinaires. La matrice de cette femme reſta durant pluſieurs jours après ſon accouchement de la groſſeur de la tête d'un enfant, tant à cauſe de la bleſſure qu'elle avoit reçue en la chûte que la femme avoit faite auparavant, qu'à cauſe de la grande fluxion d'humeurs qui s'étoit faite ſur cette partie, durant le trop long ſéjour de l'enfant mort; ce qui y avoit cauſé une diſpoſition inflammatoire avec une ſi grande tenſion du ventre, que je crus d'abord que cette femme en mourroit, joint à ce qu'elle avoit une groſſe fiévre, & qu'il lui ſurvint outre cela un flux de ventre: mais quelques jours enſuite tous ces accidens qui paroiſſoient être funeſtes, ceſſerent peu-à-peu par le moyen de trois ſaignées du bras & une du pied que je lui fis faire, après quoi elle ſe porta bien.

OBSERVATION DXX.

De l'accouchement d'une femme qui, après l'avortement d'un enfant de trois mois, étoit reſtée ſtérile durant quatorze ans.

LE 31 Mars 1688, j'ai accouché une femme de trente-trois ans d'une fille, dont elle n'étoit devenue groſſe qu'après ſeize années de ſon mariage, ayant été ſtérile durant ce long eſpace de tems, ſans aucune cauſe manifeſte, ſinon qu'elle me dit en l'accouchant, qu'étant devenue groſſe en la ſeconde année qu'elle fut mariée, & que ſon Médecin l'ayant fait ſaigner du pied & purger mal à propos, nonobſtant la répugnance qu'elle en avoit, elle étoit avortée par la violence des remedes qu'il lui ordonna d'un petit enfant de deux ou trois mois, ce Médecin n'ayant pas connu ſa groſſeſſe; depuis lequel tems cette femme avoit toujours eu une grande averſion pour lui, dans la croyance qu'elle avoit, avec quelque raiſon, que ſa longue ſtérilité ne procédoit que de ce premier avortement, qui avoit pu changer en elle la premiere diſpoſition de ſa matrice. J'ai ſouvent vu commettre de ſemblables fautes par d'autres Médecins, qui ne ſe connoiſſant pas bien en l'Art, & attribuant, comme fit celui-ci, à d'autres maladies les petites indiſpoſitions de la groſſeſſe, ſont cauſe de ſemblables avortemens par les remedes qu'ils ordonnent mal à propos, & indifféremment aux femmes mariées comme aux autres, ſans bien conſidérer qu'elles peuvent être groſſes.

OBSERVATION DXXI.

D'un enfant né depuis vingt-huit jours, qui avoit un abscès phlegmoneux entre les membranes propres du testicule, qui le fit mourir.

LE 18 Avril 1688, je vis un enfant mâle dont j'avois accouché la mere depuis vingt-huit jours, lequel avoit un abscès phlegmoneux, dont la matiere étoit contenue entre les membranes propres du testicule droit; & comme cet enfant se portoit parfaitement bien quand il vint au monde, & durant les quinze premiers jours, après lequel tems il lui étoit survenu presque subitement une enflure & une inflammation de ce testicule, je crus que cet accident pouvoit avoir été causé par une contusion, que quelque gros repli de la couche de l'enfant pouvoit avoir fait à cette partie délicate; de sorte que cette inflammation s'étant convertie en un abscès, l'on fut obligé d'en faire ouverture avec la lancette, pour faire sortir près d'une demi-palette de matiere purulente que l'on y trouva; & comme il est très-rare de voir des abscès de cette nature en cette partie aux enfans nouveaux-nés, je crus que celui-ci procédoit plutôt de la cause que je viens de dire, que d'un dépôt d'humeurs fait par cause interne. Trois jours ensuite de cette premiere ouverture, il survint encore un autre petit abscès à la partie inférieure du *scrotum* de cet enfant, que l'on fut aussi obligé d'ouvrir pour donner issue à la matiere qui y étoit contenue: mais nonobstant cette opération que l'on espéroit lui devoir être salutaire, il ne laissa pas de mourir quelques jours ensuite; & comme cet enfant depuis sa naissance avoit toujours été fort resserré du ventre, je crus que la mauvaise qualité du lait de la Nourrice avoit pu aussi contribuer à l'augmentation de cet accident qui le fit ainsi mourir.

OBSERVATION DXXII.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le second présentoit un pied & une main.

LE 30 Avril 1688, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle jumeau, qui présentoit un pied & une main; ce qui avoit été cause que la nature ne l'avoit pas pû pousser dehors, comme elle avoit fait un autre enfant, qui étoit une petite fille, que la Sagefemme de cette femme avoit reçue il y avoit déjà trois heures, lorsque je fus mandé pour la secourir, à cause de la mauvaise situation de ce second enfant, que je tirai aussi vivant & se portant bien, en le prenant par les pieds, après avoir repoussé la main qu'il présentoit; ensuite de quoi je délivrai cette

femme d'un très-gros arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Si la Sagefemme de cette femme eût été assez entendue en son art, elle l'auroit délivrée de ce second enfant immédiatement après avoir reçu le premier, & n'auroit pas laissé souffrir ainsi la mere & l'enfant durant trois heures entieres, nonobstant quoi l'un & l'autre ayant été aidés du secours que je leur donnai, se porterent bien ensuite.

OBSERVATION DXXIII.

D'un fameux Astrologue qui s'étoit trompé dans la prédiction du tems auquel sa femme devoit accoucher.

LE 4 Mai 1688, étant à l'accouchement d'une Dame, sa Garde me conta que depuis peu elle avoit gardé en couche de son premier enfant, la femme d'un fameux Astrologue, à laquelle son mari, devant même qu'elle fût grosse, revenant de l'Observatoire, la tête toute remplie de ce qu'il avoit remarqué par l'inspection des astres, avoit prédit qu'il lui feroit un enfant un tel jour, à une telle heure & tant de minutes, & que ce seroit un garçon dont elle accoucheroit certainement un tel jour, à une telle heure & tant de minutes: de sorte que ce jour étant arrivé, la femme de l'Astrologue toute préoccupée de la prédiction de son mari, crut aussi-bien que lui sentir les véritables douleurs de l'accouchement, & dans cette pensée elle envoya querir sa Sagefemme & sa Garde, croyant pour lors être en état d'accoucher, mais ce fut inutilement, car ces douleurs qui étoient fausses cesserent pour quatre ou cinq jours; & s'étant ensuite véritablement trouvée mal pour accoucher, elle renvoya querir une seconde fois la même Sagefemme & la Garde; mais son mari étant survenu, vouloit renvoyer la Sagefemme chez elle, la taxant de grande ignorance en son art, & lui disant qu'il avoit certainement connu par les astres, que sa femme n'étant pas accouchée la premiere fois, comme il l'avoit prédit, elle ne devoit assurément accoucher que quelques jours ensuite, à une telle heure & tant de minutes. Néanmoins ses douleurs s'étant augmentées de plus en plus, elle accoucha sur l'heure en sa présence, lorsqu'il vouloit à toute force renvoyer la Sagefemme; & comme sa femme accoucha d'un fils qu'il souhaitoit, le chagrin qu'il avoit que sa prédiction n'étoit pas arrivée justement comme il avoit dit, se passa par la possession du bien qu'il avoit desiré, ayant toutefois bien deviné pour le sexe de l'enfant, qui par hazard se trouva conforme à sa prédiction & à son souhait. Cet exemple, qui est très-véritable, nous fait manifestement connoître que les plus sçavans hommes ne laissent pas quelquefois d'être préoccupés d'opinions chimériques.

OBSERVATION DXXIV.

D'une femme de quarante-six ans, qui après dix années de stérilité, étoit devenue grosse contre l'opinion de plusieurs Médecins.

LE 5 Mai 1688, je vis une femme âgée de quarante-six ans, grosse pour lors de six mois, après avoir été depuis son dernier enfant stérile durant dix années. Ce qui fut cause, qu'étant devenue grosse cette derniere fois-ci dans un âge si avancé, & se sentant incommodée plus qu'à l'ordinaire après deux mois de suppression de ses menstrues, & croyant, à ce qu'elle me dit, qu'elle devoit perdre entierement cette évacuation naturelle, elle se fit saigner par plusieurs fois des bras & du pied, & se purgea fortement par le conseil des Médecins qu'elle consulta, sans que ses menstrues lui revinssent comme ils le prétendoient; mais enfin elle fut fort étonnée, que ne recevant pas de soulagement de ses incommodités, elle sentit manifestement mouvoir son enfant en son ventre, étant grosse de quatre mois, & en accoucha dans la suite fort heureusement à terme. Cet exemple nous fait connoître, comme je l'ai déjà dit en l'Observation DXX. que l'on doit bien prendre garde à ne pas traiter indifféremment les femmes mariées comme les autres, en attribuant à d'autres maladies les indispositions de la grossesse; car quoique cette femme ne laissât pas d'accoucher heureusement de son enfant à terme, nonobstant tous les remedes qu'elle avoit pris mal-à-propos, elle avoit néanmoins couru risque d'en avorter, comme il étoit arrivé à l'autre femme dont j'ai parlé dans la susdite observation.

OBSERVATION DXXV.

D'une femme stérile depuis neuf ans, à cause de l'évacuation surabondante de ses menstrues.

LE 7 Mai 1688, j'ai vu une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, avec grande douleur de matrice, accompagnée de quelque dureté & disposition inflammatoire de cette partie; ce qui lui étoit arrivé pour avoir été en carrosse à la campagne étant dans la fluxion de ses menstrues, qu'elle avoit toujours eues beaucoup plus abondamment que dans son état naturel, depuis neuf ans qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée à sept mois, après être tombée, & principalement, parce que six semaines après ce dernier accouchement, étant de même actuellement dans la fluxion de ses menstrues, elle avoit été encore beaucoup fatiguée par l'ébranlement de son carrosse, étant en

voyage ; de ſorte qu'ayant eu auſſi pour lors une perte de ſang, ou plutôt une évacuation ſurabondante de ſes menſtrues, & la même choſe lui ayant continué toutes les fois qu'elle avoit eu ſes ordinaires, cela l'avoit rendue ſtérile depuis tout ce tems-là, ſa ſtérilité accidentelle étant cauſée par une eſpece d'intempérie qui s'entretenoit continuellement en ſa matrice, débilitée par l'évacuation ſurabondante de ſes menſtrues.

OBSERVATION DXXVI.

De l'accouchement d'une femme dont le travail fut aſſez pénible.

LE 14 Mai 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, nonobſtant quoi le travail de la mere lui fut aſſez pénible, parce que l'enfant avoit le col embarraſſé de deux tours de ſon cordon ; ce qui faiſoit que la longueur de ce cordon en étant beaucoup accourcie, l'impulſion des douleurs en étoit toute entrecoupée, de ſorte que l'enfant ne pouvoit pas être pouſſé au paſſage ſans tirailler en même-tems l'arriere-faix ; ce qui faiſant rejaillir les douleurs vers les reins, au lieu de répondre en bas, prolongea beaucoup le travail de cette femme, qui outre cela fut encore fort difficile à délivrer de ſon arrierefaix, à cauſe de la grande épaiſſeur qu'il avoit, comme il arrive ordinairement aux femmes dont l'arrierefaix eſt de la ſorte, qui ſont toujours bien plus difficiles à délivrer que les autres : parce que la grande épaiſſeur de leur arrierefaix empêche qu'il ne ſorte ſi facilement de l'orifice interne de la matrice, que font les arrieresfaix qui n'ont qu'une médiocre épaiſſeur, qui leur permet de s'allonger, en ſe repliant un peu vers le milieu de leur corps, où le cordon avec lequel on les tire eſt attaché, & de s'enfiler par ce moyen plus facilement dans le paſſage de l'orifice interne, qui commençant à ſe refermer immédiatement après la ſortie de l'enfant, rend ſouvent la ſortie des gros arrierefaix très-difficile, & principalement ſi le cordon vient à ſe rompre, comme il arrive quelquefois.

OBSERVATION DXXVII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant ſe portoit aſſez bien, nonobſtant toutes les grandes infirmités de la mere.

LE 16 Mai 1688, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'une fille qui ſe portoit aſſez bien, quoique la mere eût été indiſpoſée durant tout le tems de ſa groſſeſſe, d'une très-violente toux, avec un preſque continuel crachement de ſang, & de fréquens vomiſſemens, ayant été outre cela fort travaillée d'une fiévre continue avec des

redoublemens durant plus de quatre mois : mais s'étant mieux portée contre toute espérance durant les trois dernieres semaines de sa grossesse, elle accoucha ainsi assez heureusement ; à quoi contribuerent beaucoup deux saignées du bras que je lui fis faire, & l'usage du seul lait de vache tout récemment trait, avec un peu de pain mollet pour toute nourriture, que je lui avois conseillé contre le sentiment du Médecin ordinaire de cette femme, qui ne vouloit pas qu'elle prît du lait, parce qu'il croyoit qu'il ne convenoit point aux personnes qui ont la fiévre. Mais il connut bien par le bon effet que ce doux aliment produisit en cette femme, que la fiévre accidentelle qu'elle avoit, qui ne procédoit que de la continuelle fluxion de poitrine dont elle étoit travaillée, ne devoit pas empêcher l'usage de ce remede alimenteux, qui fut très-salutaire à la mere & a l'enfant. Mais il faut remarquer qu'outre les deux saignées du bras que j'avois fait faire à cette femme avant l'usage du lait que je lui avois ainsi conseillé, je lui en fis faire une autre dans le tems de son travail, pour éviter que son crachement de sang ne vînt à se renouveller par les efforts de son accouchement, après lequel je lui fis encore continuer durant quelques mois l'usage du même lait, qui contribua beaucoup au rétablissement de sa santé.

OBSERVATION DXXVIII.

D'une femme qui accoucha au terme de six mois & demi de deux filles, dont l'une étoit vivante, & l'autre étoit morte depuis un très-long tems.

LE 2 Juin 1688, j'ai accouché une femme de deux filles, au terme de six mois & demi de sa grossesse, l'une desquelles étoit vivante, mais si foible qu'elle mourut un quart d'heure après être venue au monde ; & l'autre étoit morte au ventre de la mere depuis un très-long-tems, comme il paroissoit manifestement par la corruption de son corps, dont la grosseur n'égaloit qu'à peine celle d'un enfant de quatre mois. Cet enfant étoit si petit, que je le tirai tout enveloppé de ses membranes avec l'arrierefaix qui étoit commun à ces deux enfans. Le travail de la mere avoit commencé par l'entier écoulement des eaux de cet enfant mort ; & comme je m'apperçus que nonobstant le premier écoulement de ces eaux, il y avoit encore d'autres eaux qui se présentoient dans leurs membranes au passage, je connus bien par-là que cette femme étoit grosse de deux enfans ; & sur ce que la mere avoit été beaucoup plus incommodée durant tout le tems de cette grossesse que dans les autres précédentes, je crus que ces indispositions avoient causé la mort à ce second enfant en son ventre, & que la corruption de ce même enfant mort, avoit enfin obligé la nature à l'expulser ; ce qu'elle n'avoit pas pû faire sans mettre dehors en même-tems l'autre enfant qui étoit encore vivant, mais si foible

qu'il expira comme j'ai dit, un quart d'heure après être né si prématurément : car quand il y a deux enfans dans la matrice, soit qu'ils ayent été conçus en même-tems, comme ils sont toujours, à ce que que je crois, ou qu'il y en ait un des deux qui ait été engendré par une prétendue superfétation, si elle se peut faire, ce que je ne crois pas, il est impossible que la matrice, en ayant expulsé un prématurément, retienne l'autre jusques à terme, ou qu'ayant expulsé un de ces enfans qui seroit mort, elle puisse encore retenir l'autre qui seroit vivant. C'est pourquoi je tiens pour fabuleuses toutes les histoires que quelques Auteurs nous ont rapportées de semblables événemens, à l'imitation de *Pline*, sur des fausses relations qui leur en avoient été faites. Cette femme se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée de ces deux enfans, nonobstant qu'elle en eût porté un mort en son ventre durant un très-long-tems, comme j'ai dit, l'autre ne laissant pas cependant d'être encore vivant, parce qu'il avoit son principe de vie particulier, & étoit entierement séparé de cet enfant mort par ses eaux, & par ses membranes propres, qui le préservoient de l'infection, quoique ces deux enfans n'eussent qu'un arrierefaix commun, la partie de ce même arrierefaix, où les vaisseaux du cordon de l'enfant vivant étoient insérés, étant restée saine, nonobant l'altération qui paroissoit en l'autre partie où étoient les vaisseaux du cordon de l'autre qui étoit mort.

OBSERVATION DXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en-dessus & le front devant.

LE 8 Juin 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en-dessus, & le front devant ; ce qui faisant renverser la tête en arriere, augmentoit encore d'autant plus la difficulté de l'accouchement. La mere avoit vuidé toutes les eaux de son enfant durant trois jours, & eut ensuite durant quinze heures de méchantes douleurs entrecoupées, qui quoique médiocres, auroient néanmoins été plus que suffisantes à pousser son enfant dehors, s'il n'eût pas été dans une si mauvaise situation, qui empêchoit la nature d'en pouvoir venir à bout ; à quoi je remédiai en introduisant la main applatie au-derriere de la tête de l'enfant, un peu devant le mouvement de la douleur, afin de redresser cette tête qui se renversoit en arriere, & de la tirer avec cette même main, dans le tems que l'impulsion de la douleur produisoit son enfant ; & par ce moyen ayant conduit la tête de l'enfant entierement hors du passage, je tirai facilement ensuite le reste de son corps. Toute la face de cet enfant étoit si tuméfiée & si livide, à cause du long séjour qu'elle avoit fait au passage en cette mauvaise situation, qu'elle en paroissoit monstrueuse ; mais après quelques heures, elle reprit sa figure & sa couleur naturelle, & l'enfant

se porta bien ensuite & la mere aussi, que j'ai encore accouchée le 7 Août de l'année suivante, d'un autre enfant qui étoit un garçon, qui venant aussi la face devant & en-dessus de même que l'autre, qui étoit une fille, faisoit la même difficulté de l'accouchement, à laquelle je remédiai de la même maniere. Il faut remarquer que la véritable posture naturelle des enfans qui viennent au monde, tant aux garçons qu'aux filles, est d'avoir toujours la face en-dessous, & non pas en-dessus, qui est une posture extraordinaire aussi-bien aux garçons qu'aux filles, laquelle n'étant pas naturelle, prolonge toujours beaucoup l'accouchement, & le rend très-difficile; car pour lors, comme j'ai déja dit dans d'autres Observations, le ventre de la mere & la matrice se comprimant dans le tems des douleurs du travail, sur les inégalités des bras & des jambes de l'enfant qui sont en-dessus, aussi bien que sa face, ne le peuvent pas pousser si aisément que dehors, que lorsque cette compression se fait sur le dos, qui ayant une convexité pleine & égale par-tout, contribue à la facilité de l'expulsion.

Observation DXXX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit fort sain & net, quoique la mere eût depuis trois mois le corps tout couvert d'une gratelle, qui lui causoit une insomnie presque continuelle.

Le 23 Juin 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, sinon qu'elle avoit le col embarrassé de son cordon, ce qui fit que le travail de la mere en fut un peu prolongé, comme il arrive presque toujours en pareille disposition; parce que la longueur du cordon étant pour lors beaucoup accourcie, cela fait que l'enfant qui en est ainsi bridé, ne peut pas être poussé au passage, sans tirailler en même tems l'arrierefaix où ce cordon est attaché; ce qui fait que le mouvement impulsif de la douleur qui en est intercepté, rejaillit aussi-tôt vers les reins, ou dans le ventre, au lieu de se terminer en bas. Les bonnes femmes croyent ordinairement que l'enfant s'embarrasse ainsi de son cordon, lorsque la femme étant grosse vient à devider du fil; mais cette cause est entierement imaginaire; car ce ne sont que les mouvemens irréguliers que l'enfant fait quelquefois, qui sont cause qu'il s'embaraſſa de la sorte le col avec son cordon, ou quelqu'autre partie, à quoi contribue beaucoup la longueur de ce cordon, qui le fait flotter au milieu des eaux de l'enfant. Lorsque j'accouchai cette femme, elle avoit depuis trois mois tout le corps couvert d'une gratelle qui lui causoit des demangeaisons si extraordinaires, qu'elle en avoit une insomnie presque continuelle; cependant son enfant étoit fort net & très-sain, aussi-bien que son arrierefaix; ce qui fait bien connoître que l'enfant qui est au ventre de la mere,

mere, ayant son principe de vie particulier, purifie assez souvent le mauvais sang qu'il en reçoit pour sa nourriture ; comme nous voyons que la branche d'un arbre, ainsi que je l'ai déjà fait remarquer en d'autres Observations, adoucit l'âpreté de la séve qu'elle tire de l'arbre sauvage sur lequel elle est entée.

OBSERVATION DXXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui présentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic, étoit mort, faute d'avoir été secouru par la Sagefemme.

LE 7 Juillet 1688, j'ai accouché une femme d'un enfant qui étoit mort en son ventre, ainsi qu'il me parut au cordon de son nombril, qui étoit sorti avec un des pieds de l'enfant, étant déja tout froid & flétri, & sans aucun battement lorsque je fus appellé pour secourir cette femme. Mais si j'eusse été mandé dès le commencement de son travail, j'aurois indubitablement sauvé son enfant qui étoit alors vivant ; & comme cet enfant avoit d'abord présenté ce même pied que je trouvai hors du passage avec ce cordon, je connus bien que l'impéritie de la Sagefemme qui étoit près de cette femme, avoit été cause de la mort de l'enfant, ne lui ayant pas donné le secours nécessaire, qui étoit de le tirer promptement par les pieds, comme je fis en sa présence avec assez de facilité. Cet exemple fait assez connoître que c'est avec grande raison que les femmes, sans blesser la pudeur de leur sexe, ont présentement plus de confiance aux Chirurgiens expérimentés pour les accoucher, qu'à de simples Sagefemmes, qui perdent assez souvent le jugement à la moindre difficulté qui se rencontre dans l'accouchement : car, quoique de tous les accouchemens contre nature que la mauvaise situation de l'enfant cause, il n'y en ait point de plus facile à faire que celui où l'enfant présente les pieds, néanmoins la Sagefemme de cette femme laissa ainsi périr son enfant, qu'elle auroit facilement sauvé, si elle eût été assez entendue en son art.

OBSERVATION DXXXII.

De l'accouchement d'une femme moribonde, qui avoit une excessive perte de sang qui fut cause qu'elle expira deux heures ensuite.

LE 10 Juillet 1688, j'ai accouché une femme qui étoit toute moribonde lorsque je fus appellé pour la secourir, à cause d'une excessive perte de sang qu'elle avoit depuis neuf ou dix heures, venant vrai-

semblablement de la grande agitation du corps & de l'esprit qu'elle avoit eu sept ou huit jours auparavant, lorsqu'étant dans son carrosse, elle s'étoit trouvée dans un grand embarras causé par un autre carrosse, les Laquais & les Cochers de part & d'autre en étant venus aux mains, & les Maîtres ayant mis l'épée à la main pour défendre chacun ses gens ; de sorte que le mari de cette femme s'étant mis de la querelle, elle en avoit eu une si grande frayeur, & s'étoit tellement agitée dans ce tems, qu'elle en tomba en grande foiblesse, & fut ramenée en cet état chez elle ; & sept ou huit jours ensuite, elle fut surprise de cette grande perte de sang, ayant eu dans le commencement qu'elle parut, à ce que me dit la Sage-femme qui étoit auprès d'elle, quelques petites douleurs de l'accouchement, qui cesserent aussi-tôt que la perte eût augmenté jusqu'à lui causer plusieurs grandes foiblesses. Je la trouvai en cette mauvaise disposition, lorsque j'arrivai dans sa chambre, ayant le visage d'une personne mourante, & une contenance toute inquiete, s'agitant à chaque moment de côté & d'autre, ayant un pouls petit & languissant qui présageoit une mort prochaine, comme je le fis assez connoître au Médecin de cette femme qui étoit présent, lequel conseilloit de la faire saigner du bras, dans le déplorable état où cette grande perte de sang l'avoit réduite. Mais je ne fus pas de son sentiment, n'approuvant point la saignée dans les pertes de sang aussi excessives qu'étoit celle de cette femme, ce remede n'étant convenable qu'à celles qui sont petites ou médiocres : & comme la malade avoit encore quelques petites douleurs, qui me firent espérer que secondant la nature elle pourroit accoucher d'elle-même, je lui fis donner un simple lavement, qui produisant l'effet que j'en espérois, la fit accoucher sans aucune violence une heure après d'un gros enfant qui étoit mort en son ventre, parce que cette perte de sang venoit de l'entier détachement de l'arrierefaix : mais tous mes soins furent inutiles à la pauvre malade, qui ne laissa pas de mourir deux heures après être accouchée : & comme en Médecine, aussi-bien qu'en Guerre, ainsi que j'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, on nous attribue sans justice les mauvais évenemens, l'on m'a dit que le Médecin de cette femme ayant vu que je n'avois pas approuvé la saignée qu'il vouloit lui faire faire dans l'extrême foiblesse où elle étoit lorsque je fus appellé pour la secourir, s'étoit servi malicieusement de l'occasion de sa mort pour me blâmer, prétextant que cette saignée auroit pu lui être salutaire. Mais il sait le contraire en conscience, ou s'il ne le sait pas, qu'il se souvienne de la raison que je lui alléguai, qui étoit que la saignée est bonne, comme j'ai dit, aux petites pertes de sang & aux médiocres ; mais qu'elle est pernicieuse à celles qui sont excessives, comme étoit celle de cette femme, dont elle avoit été déja si affoiblie, que je suis très-certain que si on l'eût saignée, elle n'auroit pas manqué de mourir encore plutôt qu'elle ne fit, & que le mauvais évenement doit être attribué à la seule grandeur de sa funeste maladie, & non pas à mon bon conseil, & à la grande assistance que je lui donnai dans cette extrémité en son accouchement, aidant autant qu'il étoit humainement possible, la nature qui succomboit.

OBSERVATION DXXXIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre au treizieme jour de son accouchement.

LE 15 Juillet 1688, je vis une femme accouchée depuis deux jours assez heureusement pour son enfant, qui étoit son premier, lequel se portoit bien, quoique la mere eût un fâcheux flux de ventre, dont elle avoit été déja beaucoup travaillée durant quinze jours avant son accouchement, & qui ayant continué ensuite la fit mourir le treizieme jour, à quoi contribua un peu, si je ne me trompe, une médecine purgative qu'on lui donna, contre mon sentiment, dès le neuvieme jour de sa couche, au-lieu de lui faire prendre du lait sans la purger, comme je l'avois conseillé, pour ne pas irriter davantage son mal, laquelle purgation trop prématurée augmenta tellement la maladie de cette femme, qu'elle mourut peu de jours ensuite, comme je l'avois bien préjugé, ayant souvent remarqué que toutes les médecines purgatives causent ordinairement plus de mal qu'elles n'apportent de soulagement aux femmes accouchées, si elles en usent devant le vingtieme jour, & principalement à celles qui ont des flux de ventre de cette nature, & à celles qui ont quelque fluxion de poitrine.

OBSERVATION DXXXIV.

D'une femme qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 6 Août 1688, j'ai vu une femme âgée de quarante cinq ans, qui, après avoir senti, à ce qu'elle me dit, beaucoup d'agitation & de tiraillement lorsque la Sagefemme l'avoit délivrée de l'arrierefaix en son dernier accouchement il y avoit cinq ans, ressentoit depuis tout ce tems-là des douleurs extraordinaires en la matrice toutes les fois qu'elle avoit ses menstrues, vuidant même souvent quelques caillots de sang, ce qui l'avoit obligée d'avoir recours à plusieurs Médecins, qui, au-lieu de la faire saigner du bras de tems en tems & de lui conseiller l'usage du lait, comme j'aurois fait, l'avoient très souvent purgée, & lui avoient enfin ordonné fort mal à propos l'usage des eaux de *Bourbon*, avec d'autres purgatifs souvent réïtérés; qui ayant encore augmenté son mal par une nouvelle fluxion d'humeurs sur la matrice, furent cause qu'il lui survint enfin un ulcere carcinomateux en cette partie quinze jours après l'usage de ces eaux, qui, quoique salutaires pour beaucoup d'autres maladies, n'étoient point du tout convenables à son indisposition, non plus que

tous les purgatifs qu'elle avoit pris par le conseil de ses Médecins, qui lui dirent enfin, mais trop tard, qu'elle me devoit consulter sur l'état de sa maladie que je trouvai être entierement incurable lorsque je la vis, & la devoir faire mourir certainement dans peu de mois, comme il arriva.

OBSERVATION DXXXV.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie.

LE 10 Août 1688, je vis une femme accouchée seulement depuis quatre mois, qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice, qui occupoit aussi tout le col de la vessie, & lui causoit une continuelle issue involontaire de l'urine. Je jugeai que cette maladie la devoit faire certainement mourir dans peu ; & comme cette femme me dit que durant sa derniere grossesse elle avoit eu un fréquent écoulement de vilaine matiere séreuse & purulente, cela me fit croire que cet ulcere carcinomateux s'étoit formé dans le tems même de cette grossesse, ensuite de quelque gonorrhée virulente dont elle pouvoit avoir été infectée en ce tems, & dont la cause maligne avoit rendu sa maladie d'autant plus incurable, joint à la violence de cette partie qui étoit déja ulcerée, avoit reçue dans le tems de l'accouchement.

OBSERVATION DXXXVI.

D'une femme qui avorta au terme de six mois d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines ensuite de la petite vérole qu'elle avoit eue.

LE même jour 10 Août 1688, je vis une femme qui venoit d'avorter au terme de six mois, d'un enfant qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines entieres, depuis tout lequel tems elle ne l'avoit point senti remuer, ensuite de la petite-vérole qu'elle avoit eue, n'étant grosse que de quatre mois, lorsqu'elle fut surprise de cette dangereuse maladie, dont elle étoit néanmoins bien guérie. Elle eut avant cet avortement une petite perte de sang, qui en fut le signe avant-coureur durant cinq ou six jours ; mais elle se porta bien après que la nature eut ainsi expulsé d'elle-même cet enfant mort, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi, qui étoit environ le tems auquel il étoit mort au ventre de sa mere.

OBSERVATION DXXXVII.

De l'accouchement d'une petite femme qui étoit grosse de trois enfans, dont le second présentoit le bras, & le troisieme les pieds.

LE 24 Août 1668, j'ai accouché une pauvre femme grosse de trois enfans au terme de huit mois. C'étoit une petite femme toute émaciée & presque moribonde, qui avoit été très-extraordinairement incommodée durant tout le cours de sa grossesse, & principalement vers la fin, ayant eu les jambes & les cuisses extrêmement tuméfiées, & même les deux levres de la partie honteuse, auxquelles un Chirurgien de mes Confreres avoit fait fort à propos quelques jours auparavant plusieurs scarifications avec la lancette pour donner issue aux eaux qui en faisoient une grande distension. Lorsque je fus appellé pour secourir cette femme dans le mauvais état où je la trouvai, il y avoit une heure & demie qu'elle étoit accouchée naturellement du premier des trois enfans dont elle étoit grosse, qui étoit une fille vivante que sa Sagefemme avoit reçue ; mais je la délivrai des deux autres, dont l'un étoit une autre fille qui étoit aussi vivante, laquelle présentoit le bras, étant encore enveloppée de ses eaux, dont je rompis les membranes pour la tirer par les pieds, après l'avoir retournée ; ensuite de quoi je tirai le troisieme de ces enfans aussi par les pieds qu'il présentoit. Ce dernier enfant étoit un garçon, qui étoit mort au ventre de la mere depuis plus de quinze jours ou trois semaines, comme il paroissoit manifestement à sa corruption. Je reconnus bien d'abord en accouchant cette femme de ce second enfant, qu'elle en avoit encore un troisieme en son ventre ; car ayant dégagé un des pieds de l'enfant, & voulant chercher & dégager le second pied de ce même enfant pour le tirer plus facilement, je trouvai un des pieds du troisieme enfant qui se présentoit ; & comme ce pied étoit beaucoup plus petit que celui que j'avois premierement dégagé, quoique de différent côté, cela me fit bien voir que ce dernier pied étoit certainement de ce troisieme enfant. Tous ces trois enfans avoient chacun leur arrierefaix très-bien figuré, & ces arrierefaix étoient aussi distinctement séparés l'un de l'autre, tant de leurs corps que de leurs membranes, que s'il n'y avoit eu qu'un seul enfant. C'est ce qui fit que je ne tirai ces trois arrierefaix que l'un après l'autre, & qu'étant tous trois ainsi entiérement séparés, l'attraction du premier ne servoit de rien à faire sortir les autres, que je fus obligé de tirer aussi séparément, après toutefois avoir tiré auparavant tous les enfans, comme l'on doit toujours faire quand il y en a plusieurs. Ces enfans paroissoient à leur proportion être du terme que la mere croyoit être grosse, à l'exception du troisieme qui étant mort depuis quelque tems en son ventre, étoit plus petit d'un quart que les deux premiers qui étoient vivans, mais si foibles, qu'ils ne vécurent que peu de jours. Cependant la mere, qui

étoit presque moribonde lorsque je l'accouchai, ne laissa pas de se bien porter ensuite.

OBSERVATION DXXXVIII.

D'une femme qui fut surprise de la petite vérole dès le lendemain qu'elle fut accouchée.

LE 30 Août 1688, j'ai délivré une femme de son arrierefaix qui étoit resté en la matrice, son enfant, qui étoit un garçon à terme qui se portoit bien, étant venu tout seul par la simple opération de la nature, qui l'avoit mis dehors avant que je fusse arrivé pour la secourir. Cette femme avoit eu dans les deux précédens jours des accès de fièvre assez considérables, & fut surprise dès le lendemain de son accouchement de la petite-vérole, dont elle guérit néanmoins heureusement sans aucun fâcheux accident, la nature s'étant parfaitement bien dégagée par l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la moindre suppression auroit pu lui être mortelle dans le tems de cette dangereuse maladie.

OBSERVATION DXXXIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant, laquelle avoit outre cela une grande perte de sang.

LE 6 Septembre 1688, j'ai accouché une femme au terme de huit mois d'un enfant qui venoit le cul devant, & étoit mort au ventre de sa mere par une grande perte de sang, dont elle avoit été surprise tout-d'un-coup, sans aucune cause manifeste, il y avoit sept ou huit heures; mais comme nonobstant cette grande perte de sang elle avoit quelques douleurs, qui me firent espérer qu'avec un peu d'aide elle pourroit accoucher d'elle-même, sans qu'on fût obligé de précipiter l'extraction de son enfant, & de faire trop de violence à la mere, je commis une partie de l'opération à la nature, ayant seulement aidé à percer les membranes des eaux, & à dégager l'enfant du passage; moyennant quoi cette femme accoucha assez heureusement, vu la grandeur de l'accident, & elle se porta bien ensuite, sinon qu'elle fut travaillée durant le premier jour de très-violentes tranchées causées par un gros caillot de sang noirâtre de la grosseur du poing qu'elle vuida le jour suivant, lequel caillot de sang parut au mari de cette femme, qui étoit un assez célebre Médecin, être un gros faux-germe, à ce qu'il me dit en me le montrant; mais je lui fis voir manifestement qu'il s'étoit trompé, & que ce n'étoit en tout son corps qu'un pur caillot de sang endurci par la contraction de la matrice qui en avoit exprimé toute la sérosité; de sorte que le plus grossier du sang dont

ce caillot s'étoit formé, étant retenu en elle, avoit causé à la mere de si douloureuses tranchées, que son estomach compâtissant à ces mêmes douleurs, avoit été en continuel vomissement de tout ce qu'on lui fit prendre durant douze heures entieres. Ce sont ces sortes de caillots de sang qui causent ordinairement les douloureuses tranchées que la plûpart des femmes accouchées sentent dès le premier jour, lesquels caillots se forment ainsi par le sang des vuidanges qui ne sortant pas en liqueur hors de la matrice aussi-tôt qu'il s'est écoulé de ses vaisseaux, s'accumule peu-à-peu en la cavité de cette partie, dont l'orifice se referme après l'accouchement; de sorte que ce caillot grossissant de plus en plus, fait pour lors une douloureuse distension de la matrice, qui, en tâchant de se refermer, fait en se contractant de violens efforts pour repousser ce corps étrange. Mais si les Médecins eux-mêmes, comme l'on voit par cet exemple, prennent quelquefois par inadvertance des caillots de sang de cette nature pour des faux-germes, on voit encore bien plus souvent des Gardes d'accouchées & des Sagefemmes s'abuser de la même maniere.

OBSERVATION DXL.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit la main avec la tête.

LE 13 Septembre 1688, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse de deux filles, qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. La premiere de ces filles vint naturellement, & se portoit fort bien; mais la seconde passoit la main avec la tête, & étoit si foible quand elle vint au monde, qu'elle expira une heure ensuite, quoiqu'elle n'eût souffert aucune violence dans l'opération que je fis pour donner lieu à la nature de pousser dehors ce second enfant, comme elle avoit fait le premier, qui fut de réduire la main de ce second enfant au derriere de sa tête; ce qu'ayant fait assez facilement, le passage étant suffisamment dilaté par la sortie du premier enfant, ce second fut aussi-tôt expulsé sans beaucoup de peine pour la mere, qui avoit eu les jambes & les pieds fort enflés durant les derniers mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes qui sont grosses de plusieurs enfans, lesquelles accouchent aussi toujours quinze jours ou trois semaines devant la fin du neuvieme mois, la trop grande distension de leur ventre ne permettant pas qu'elles puissent porter leurs enfans jusqu'au terme de neuf mois complets.

OBSERVATION DXLI.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang au sixieme mois de sa grossesse.

LE 17 Septembre 1688, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang durant trois ou quatre jours au sixieme mois de sa grossesse, s'étant blessée par le renversement de son carrosse, nonobstant quoi elle porta son enfant jusques à terme, & en accoucha heureusement, à quoi contribuerent beaucoup une saignée du bras que je lui fis faire incontinent après la blessure, & le repos que je lui fis garder avec l'abstinence du coït, que je lui conseillai durant un mois entier, afin de laisser raffermir sa grossesse qui avoit été ébranlée par cette blessure; & sur ce que cette femme me demanda dans le commencement, s'il ne suffisoit pas qu'elle demeurât ainsi en repos durant les neuf jours de sa blessure, je lui fis entendre que le terme de neuf jours n'avoit rien en soi de considérable, sinon que son étendue étoit assez grande pour faire connoître le degré de la blessure par les accidens qui pouvoient survenir avant la fin du neuvieme jour; mais que comme il y avoit des blessures à toutes sortes de degrés, il y en avoit de petites, que neuf heures de repos suffisoient pour y remédier, & d'autres si grandes, qu'il falloit quelquefois plus de neuf jours, pour bien raffermir la grossesse qui en avoit été violemment ébranlée: de sorte que persuadée de cette raison, & ayant suivi exactement mon conseil, elle évita le grand danger où elle étoit d'accoucher prématurément; ce qui lui fut salutaire & à son enfant, qu'elle porta, comme j'ai dit, jusques à terme, & en accoucha heureusement.

OBSERVATION DXLII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang depuis trois semaines, & dont l'enfant venoit les pieds devant.

LE 19 Septembre 1688, j'ai accouché une femme au terme de sept mois, d'une petite fille vivante qui venoit les pieds devant; & comme la mere avoit depuis trois semaines entieres une perte de sang assez abondante, qui s'étoit tellement augmentée, qu'elle étoit en danger d'en perdre la vie, & son enfant aussi, je fus obligé de rompre les membranes des eaux de l'enfant pour accélérer l'accouchement, en le tirant aussitôt par les pieds qu'il présentoit, sans lequel secours la mere & l'enfant seroient indubitablement morts dans peu d'heures; & comme cet enfant étoit fort petit & foible, tant à cause de sa naissance prématurée de deux

mois

mois entiers, qu'à cause de la grande perte de sang de la mere, il ne vécut que deux jours ; mais la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée.

OBSERVATION DXLIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis six jours entiers.

LE 12 Octobre 1688, j'ai accouché une pauvre femme, qui, lorsque je fus appellé pour la secourir, étoit réduite à l'agonie, étant en travail depuis six jours entiers, sans pouvoir accoucher de son premier enfant, qui étoit resté au passage, à cause de son extraordinaire grosseur, ses eaux s'étant entierement écoulées dès le premier jour de ce laborieux travail ; quoique cette femme, qui étoit des plus petites, & âgée de plus de quarante-deux ans, fût déjà à l'agonie, comme j'ai dit, je ne laissai pas de lui tirer du ventre son enfant, qui par sa grande corruption me parut être mort depuis plus de trois jours. C'étoit à la vérité bien profaner le remede, que d'entreprendre une opération de cette nature, vû qu'il n'y avoit plus pour lors aucune espérance de pouvoir sauver, ni la mere qui étoit tout-à-fait moribonde, ni l'enfant qui étoit très-certainement mort, comme il paroissoit par beaucoup de signes qui le faisoient manifestement connoître. Mais j'y fus obligé par la très-instante priere qu'une Dame de la premiere qualité m'en fit, me disant que bien qu'il n'y eût plus d'espérance, comme je lui avois fait connoître, de pouvoir sauver par ce secours la vie à cette pauvre femme, à cause de l'extrémité où elle étoit réduite, on pourroit néanmoins peut-être la lui prolonger de quelques jours ; de quoi étant demeuré d'accord, elle me répliqua aussi-tôt pour m'y faire résoudre, que selon Dieu on n'étoit pas moins obligé de prolonger la vie d'une personne, que de la lui sauver, quand on le pouvoit, & enfin que je l'obligerois autant, si je voulois accoucher charitablement cette pauvre femme, que si je la secourois elle-même dans une pareille nécessité. Après une si forte instance de cette Dame, j'entrepris donc cette opération, qui pour l'énorme grosseur de cet enfant mort, l'extrême petitesse de la mere, & le déplorable état où elle étoit réduite, fut une des plus laborieuses que l'on puisse faire, ayant été obligé de me servir d'un instrument de mon invention, nommé *Tiretête*, afin de faire plus facilement l'extraction de la tête de cet enfant, qui étoit fortement engagée au passage. La corruption de ce gros enfant étoit si grande, que lorsque je l'eus tiré du ventre de la mere, toute sa chambre en fut aussitôt si infectée, que l'on n'y pouvoit pas durer. Cependant cette pauvre femme, toute moribonde qu'elle étoit pour lors, ne laissa pas de vivre encore trois jours, à la fin desquels elle expira, avec beaucoup plus de tranquilité qu'elle n'auroit pas fait, si je l'eusse laissée mourir avec son

enfant dans le ventre ; mais on lui auroit certainement sauvé la vie, si on n'eût pas attendu trop tard à la faire secourir.

OBSERVATION DXLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit une tumeur phlegmatique à la tête, vers le haut de l'os pariétal.

LE 13 Octobre 1688, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon, qui en venant au monde, avoit une tumeur phlegmatique à la tête vers le haut de l'os pariétal, de la grosseur de la moitié d'un gros œuf de poule, laquelle tumeur se termina peu-à-peu fort heureusement par résolution ; mais ce ne fut qu'après y avoir appliqué durant trois semaines une compresse trempée en eau-de-vie. Ce n'étoit qu'un phlegme ondoyant qui étoit contenu en cette tumeur, qui étoit tout-à-fait indolente, & dont la peau n'avoit aucun changement de couleur, comme ont souvent ces autres sortes de tumeurs contuses, qui paroissent ordinairement au-dessus de la tête des enfans nouveaux-nés, quand elle est demeurée trop long-tems arrêtée au passage, de sorte que l'on pouvoit dire que cette tumeur phlegmatique étoit une espece de petit *Hydrocephale* particulier, dont la matiere étoit seulement contenue sous le cuir chevelu, ce qui fit que la santé de l'enfant n'en fut aucunement altérée, ni dans tout le tems que cette tumeur parut, ni dans la suite après qu'elle eut été dissipée, comme j'ai dit, par le moyen de l'application d'une simple compresse trempée dans de l'eau-de-vie.

OBSERVATION DXLV.

D'une femme qui ayant eu vers le second mois de sa grossesse une perte de sang, ne laissa pas d'accoucher heureusement au terme de neuf mois.

LE 14 Octobre 1688, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois, comme il paroissoit bien par la proportion du corps de cet enfant, quoique la mere eût eu une petite perte de sang durant quelques jours vers le second mois de sa grossesse ; laquelle perte de sang elle croyoit en ce tems-là n'être qu'une simple évacuation menstruelle ; ce qui faisoit qu'elle doutoit pour lors de sa grossesse, & auroit cru être accouchée justement à sept mois de cet enfant, qu'elle avoit effectivement porté neuf mois entiers, comme il me parut manifestement, tant par les signes qui me firent connoître qu'elle étoit certainement grosse de deux mois, ou environ, dans le tems que cette

petite perte de sang lui arriva, comme je l'en avois assurée, que par toutes les proportions du corps que son enfant avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DXLVI.

D'une femme qui accoucha très-heureusement deux heures après avoir fait une violente chûte dans l'escalier de son logis.

AU mois de Février de l'année 1689, lorsque je n'étois encore qu'à peine remis d'une cruelle & dangereuse maladie qui m'avoit détenu au lit durant trois mois entiers, l'on me vint querir pour aller secourir une femme grosse, qui venoit de faire une si violente chûte dans l'escalier de son logis, que l'on craignoit qu'elle en mourût & son enfant aussi. Cette femme croyoit pour lors n'être grosse que de sept mois, & que les douleurs de l'accouchement qu'elle ressentoit n'avoient été provoquées que par cette furieuse chûte qu'elle venoit de faire, en ayant été surprise immédiatement après la grande commotion que tout son corps avoit reçue. Cependant je l'accouchai fort heureusement, deux heures après, d'un enfant qui vint naturellement, & qui se portoit fort bien, & paroissoit par la juste proportion de tout son corps être venu au terme de neuf mois, ce qui me fit croire que la mere s'étoit assurément trompée dans la supputation du véritable tems de sa grossesse, qu'elle pouvoit avoir ignorée dans le commencement à cause qu'elle n'étoit pas ordinairement bien réglée dans l'évacuation de ses mois, ainsi qu'elle me dit. C'est ce qui me fit croire que son accouchement n'avoit été vrai-semblablement accéléré par la chûte qu'elle avoit faite, que de quelque peu de jours seulement, & non pas de deux mois entiers, comme elle le croyoit; de sorte que cette femme ayant ainsi évité le grand danger de la vie, où l'on croyoit que cette chûte précipitée l'avoit mise, ne laissa pas de se porter aussi-bien après être accouchée, & son enfant pareillement, que si ce perilleux accident ne lui fut pas arrivé.

OBSERVATION DXLVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui venoit le cul devant.

LE 8 Mars 1689, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois qui vint le cul devant, & qui étoit encore vivant, quoique la mere eût auparavant vuidé continuellement durant trois semaines une très-grande abondance d'eaux teintes de sang, qui fut le signe avant-coureur certain de son avortement. Car il faut remarquer que quoique l'on voye quelquefois des femmes conserver leur grossesse, après avoir vuidé

de simples eaux par la matrice en assez grande abondance, il n'en est pas de même quand ces eaux sont teintes de sang ; car pour lors c'est un signe certain que la matrice commence à s'ouvrir plus considérablement, & qu'elle ne peut plus retenir l'enfant, à quelque terme qu'il soit, après un grand écoulement d'eau de cette nature. Cette femme se porta néanmoins bien après être ainsi avortée de ce petit enfant qui resta encore en vie durant une heure.

OBSERVATION DXLVIII.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, par le mauvais effet de beaucoup de remedes que des Médecins qui ignoroient sa grossesse, lui avoient ordonnés mal-à-propos.

LE 15 Mars 1689, je vis une femme grosse de quatre mois, que deux très-célébres Médecins avoient fait saigner du pied dans le commencement de sa grossesse qu'ils ignoroient, & lui avoient fait prendre ensuite très-mal à-propos beaucoup de remedes, qui à force de la tourmenter, la firent avorter d'un enfant qui expira aussi-tôt qu'il fut né si prématurément, quelques jours après que je l'eus vue au mauvais état où tous ces remedes ordonnés sans raison l'avoient réduite, ayant pour lors un écoulement de férosité sanglante qui s'étoit renouvellé par plusieurs fois, ce qui me fit connoître qu'elle étoit en grand danger d'avorter dans peu, de l'enfant dont je l'assurai qu'elle étoit grosse, nonobstant le sentiment contraire de ces deux fameux Médecins, qui ne pouvoient pas se le persuader, ayant toujours attribué les incommodités que la grossesse de cette femme lui causoit, à une simple suppression de ses menstrues, dont ils avoient prétendu lui procurer l'évacuation par quantité de remedes qu'ils lui avoient fait prendre, qui ne convenoient point à une femme grosse, comme elle étoit contre leur opinion. La cause de l'erreur de ces Médecins fut de n'avoir pas bien considéré, comme ils devoient faire, qu'il ne faut pas traiter une femme mariée qui a une suppression de ses menstrues, comme on traiteroit une fille. Mais je crois que cet exemple les a dû rendre plus prudens en d'autres occasions qu'ils ne furent en celle-ci, où ils négligerent fort malheureusement pour le pauvre enfant dont cette femme avorta, de bien examiner le véritable état où elle étoit.

OBSERVATION DXLIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant mourut de convulsions causées par de douloureuses tranchées dès le second jour.

LE 17 Avril 1689, j'ai accouché une femme d'une fille, qui quoiqu'elle fût assez forte, & qu'elle se portât parfaitement bien lorsqu'elle vint au monde, mourut deux jours ensuite, ayant eu auparavant quelques mouvemens convulsifs, causés par la violence de la douleur des tranchées dont les enfans nouveaux-nés sont quelquefois fort tourmentés, pour l'une des deux causes qui suivent : l'une par le *meconium* qui est contenu dans leurs intestins, dont leur ventre ne peut pas bien se dégager ; & l'autre par la faute des nourrices, qui voyant crier les enfans nouveaux-nés, leur donnent dès les premiers jours de la boulie, prétendant fortifier leur petit estomac par cet aliment grossier, qui au contraire leur cause assez souvent dans ces premiers jours de si douloureuses tranchées, qu'il leur en arrive des convulsions mortelles. Lorsque je reçus cet enfant, je m'apperçus que le cordon de son nombril n'avoit que le tiers de la longueur ordinaire qu'il auroit dû avoir, ce qui avoit été cause que la mere avoit été extrêmement incommodée durant toute sa grossesse ; car ce cordon par trop court faisoit que l'enfant n'avoit pas la liberté de se mouvoir sans agiter & tirailler en même tems l'arriere-faix où il étoit attaché : cela fut aussi la cause pour laquelle la mere eut durant quelques heures, quinze jours devant que d'accoucher, de fausses douleurs, qui ne venoient apparemment que de l'extrême brieveté du cordon de l'enfant, qui ne lui avoit pas permis de se tourner comme les enfans ont coutume de faire quelque tems avant l'accouchement, sans agiter beaucoup en même tems l'arriere-faix, ainsi que j'ai dit.

OBSERVATION DL.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois & demi, après avoir eu une perte de sang presque continuelle durant deux mois.

LE 19 Avril 1687, j'ai accouché une femme d'un petit enfant mâle de cinq mois & demi, qui étoit encore vivant, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang, presque continuelle durant deux mois entiers, qui s'étant renouvellée, augmenta de telle sorte, que l'avortement en fut provoqué à cette femme, qui nonobstant le mauvais état où elle étoit, n'avoit pas laissé d'aller en carrosse, ayant négligé de suivre le bon conseil que je lui avois donné, qui étoit de garder le repos en

son lit, ou à tout le moins dans sa chambre, par le moyen de quoi elle auroit peut-être conservé jusques à terme sa grossesse, qui se termina ainsi malheureusement pour son enfant, qui expira une demi-heure après sa naissance si prématurée. Cependant la mere se porta aussi-bien, après que je l'eus délivrée de ce petit avorton, que si elle eût accouché naturellement à terme.

Observation DLI.

D'une femme à qui l'arrierefaix demeura dans la matrice après être avortée d'un enfant de quatre mois.

Le même jour 19 Avril 1689, je vis une femme qui étoit avortée il y avoit vingt-sept jours, d'un enfant de quatre mois, en la présence d'un Chirurgien, qui n'ayant pas pu la délivrer de l'arrierefaix qui étoit resté dans la matrice, en avoit commis l'entiere expulsion à la seule nature, ce qui fit que cet arrierefaix ainsi retenu s'étant putréfié, avoit causé à cette femme tous les accidens qui ont coutume d'arriver en pareille occasion, qui font une grande pesanteur & douleur dans le ventre, fiévre continue avec plusieurs redoublemens par jour, des fréquentes foiblesses, grande douleur de tête, & de continuelles excrétions purulentes de très-mauvaise odeur. Je trouvai cette femme en ce mauvais état quand je fus appellé pour la voir, & l'on me dit qu'elle avoit même encore vuidé, il n'y avoit que deux jours, quelque portion suppurée de cet arrierefaix de la grosseur du petit doigt; mais comme je lui trouvai pour lors le ventre assez mollet, & sans douleurs vers la région de la matrice, & que sa fievre étoit peu considérable, & sa respiration assez libre, je la crus entierement hors du danger de la vie, que son mari & tous ses parens craignoient fort qu'elle ne perdît, vû le mauvais état où ils l'avoient vûe depuis un si long tems; cependant je recommandai bien qu'on lui fît des injections dans la matrice, pour nettoyer les matieres purulentes, & qu'on ne lui donnât aucune médecine purgative, comme son Médecin lui en avoit fait prendre une assez mal-à-propos peu de jours après son avortement, croyant procurer l'expulsion de l'arrierefaix par ce remede, qui au contraire ayant causé une disposition inflammatoire à la matrice, qui étoit déja fort irritée par la présence du corps étrange qui y étoit retenu, fit que cette partie en se tuméfiant, au lieu de se relâcher, s'étoit refermée encore plus fortement qu'elle n'avoit fait auparavant, ce qui fut cause qu'elle fut après cela moins capable d'expulser cet arrierefaix, qui ne sortit ensuite qu'en une suppuration qui fut si extraordinairement longue, que la malade me dit quelque tems ensuite qu'elle avoit vuidé durant près de quarante jours de petites portions de cet arrierefaix; & qu'après cela elle avoit encore continué à vuider toujours quelques férosités, jusqu'au tems que ces menstrues étoient revenues à l'ordinaire,

qui fut six semaines après que je l'eus vue la premiere fois. Cependant, quoique la matrice de cette femme eût été grandement débilitée durant une si longue suppuration, elle ne laissa pas, après quelque tems, de devenir grosse d'une des plus puissantes filles que l'on puisse voir, dont je l'ai accouchée heureusement au mois de Novembre de l'année suivante, laquelle fille elle avoit portée en son ventre dix jours plus que le terme de neuf mois entiers. Cet enfant me parut si extraordinairement gros, qu'ayant eu la curiosité de le peser dans des balances, je trouvai qu'il pesoit plus de treize livres de seize onces chacune, sans y comprendre l'arrierefaix, qui étoit proportionné à la grosseur de l'enfant.

OBSERVATION DLII.

D'une femme qui huit jours après être accouchée, fut surprise de convulsions qui la firent mourir.

LE 22 Mai 1689, j'ai vu une femme qui nonobstant qu'elle fût accouchée assez heureusement il y avoit déjà huit jours, & qu'elle eût presque toujours depuis ce tems-là un flux de ventre, avoit été surprise d'une forte convulsion durant une demi-heure, dont elle étoit à peine revenue lorsque je fus appellé pour la voir. L'ayant trouvée en ce mauvais état, je conseillai à son mari de la faire saigner au plutôt du bras, afin de pouvoir plus promptement par cette saignée du bras, que par celle du pied, dégager sa tête qui étoit fort embarrassée : mais comme nonobstant cette saignée elle eut encore quelques heures ensuite une autre violente convulsion, & que cette femme, à ce que l'on me dit, étoit dès avant sa grossesse sujette à être surprise de tems en tems de vapeurs épileptiques, qui lui causoient des convulsions, je crus qu'elle mourroit dans peu, ainsi qu'il arriva ; la saignée que je lui avois fait faire en cette urgente nécessité, & le flux de ventre qu'elle avoit eu depuis sa couche n'ayant pas pû, en faisant diversion des humeurs, remédier à la mauvaise disposition qui étoit depuis long-tems à son cerveau, laquelle s'étant augmentée après l'accouchement la fit ainsi mourir.

OBSERVATION DLIII.

D'une femme grosse de cinq ou six mois, à qui son Médecin avoit fait faire beaucoup de remedes mal-à-propos, ne la croyant pas grosse.

LE 4 Juin 1689, je vis une femme grosse de cinq ou six mois, que son Médecin avoit fait saigner du pied & baigner, & à laquelle il avoit aussi fait prendre des eaux minérales & beaucoup d'autres remedes, at-

tribuant à une simple suppression de ses menstrues toutes les incommodités qu'elle ressentoit, qui n'étoient causées que par sa grossesse qu'elle ne lui avoit pas déclarée, soit qu'elle ne la connût pas elle-même, ou qu'elle eût voulu pour quelque raison la lui celer, comme elle tâchoit de me faire, lorsque je la visitai, en me disant qu'il étoit impossible qu'elle fût grosse, comme je l'en assurois, parce qu'elle étoit très-certaine qu'elle n'avoit pas couché avec son mari. Cependant nonobstant cette raison, qui ne me fit pas changer de sentiment, vu la certitude que j'avois de sa grossesse, je lui dis que quoiqu'elle ne se souvînt pas d'avoir couché avec son mari, je lui conseillai néanmoins de ne pas continuer à parler de la sorte, de crainte qu'elle ne donnât elle-même occasion de la soupçonner d'avoir dérobé l'enfant dont elle étoit certainement grosse, lequel ayant été beaucoup débilité, tant par les remedes qu'elle avoit pris très-mal-à-propos, que par un long voyage qu'elle fit après cela contre mon sentiment, mourut dans son ventre quelque tems avant qu'elle en accouchât; qui fut environ six semaines après que je l'eus vue. Ces sortes d'exemples & beaucoup d'autres semblables que j'ai vus, doivent bien apprendre aux Médecins, qu'en traitant les maladies des femmes, ils ne doivent pas se fier entierement à ce qu'elles leur disent, sans bien examiner le véritable état où elles sont, quand il y a le moindre soupçon de grossesse; car comme il se rencontre souvent des femmes qui ne connoissent pas elles-mêmes si elles sont grosses ou non, il y en a d'autres aussi qui quoiqu'elles le sçachent bien, trompent leur Médecin en lui celant leur grossesse. Je veux croire néanmoins pour l'honneur de celle dont je viens de parler, qu'elle étoit du nombre des premieres, & non pas de celui des dernieres.

OBSERVATION DLIV.

D'un enfant nouveau-né qui avoit une hernie ventrale au droit du nombril, de la grosseur du poing d'un homme.

LE 13 Juin 1689, j'ai vu un enfant mâle, né le jour précédent, qui avoit un grand *exomphale*, ou plutôt une hernie ventrale au droit du nombril, de la grosseur du poing d'un homme, dans laquelle grosse tumeur la plus grande partie des intestins du mezentere de cet enfant étoient contenus; & quoique la dilatation intérieure de cette tumeur fût fort large, on ne pouvoit pas néanmoins faire la réduction des intestins dans la capacité du ventre qui étoit si petite & si resserrée, qu'elle ne pouvoit pas le permettre. Tout l'extérieur de cette tumeur étoit de même substance que l'enveloppe naturelle du cordon de l'ombilic qui étoit dilaté de la sorte; & comme la nature de cette tumeur ne permettoit pas qu'on en fît ouverture, parce que les boyaux de l'enfant seroient entierement sortis, si on l'eût faite, je jugeai cette maladie être entierement incurable, & devoir

devoir certainement faire mourir l'enfant dans peu, comme il arriva quelques jours ensuite de la corruption de cette tumeur. La mere croyoit avec quelque raison que cette mauvaise conformation étoit arrivée à son enfant, parce qu'elle avoit regardé avec trop d'application dans le commencement de sa grossesse un pauvre, qui en demandant l'aumône montroit à découvert une grosse hernie ventrale qu'il avoit. J'avois déjà vu il y avoit près de trois ans un *exomphale* à-peu-près semblable, en l'enfant d'une femme que j'avois accouchée le 7 Août 1686, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CDXLVIII.

OBSERVATION DLV.

D'une femme grosse de deux enfans au terme de six mois, laquelle étant accouchée du premier, ne fut délivrée du second que le lendemain.

LE 16 Juillet 1689, je vis une femme qui étoit accouchée le jour précédent au terme de six mois, par les mains de sa Sagefemme, d'un enfant jumeau vivant, à laquelle femme il étoit resté encore un autre enfant dans le ventre, la Sagefemme ayant manqué de prendre l'occasion de l'accoucher de ce second enfant qui se présentoit par les pieds, comme elle la devoit prendre incontinent après la sortie du premier, qui avoit alors suffisamment dilaté le passage; mais comme lorsque je fus mandé pour la secourir en l'accouchant de cet autre enfant, si j'y trouvois une disposition suffisante, ou pour donner au-moins mon avis à sa Sagefemme sur ce qu'elle devoit faire, je trouvai sa matrice trop refermée pour tenter en ce tems l'extraction de ce second enfant; je jugeai qu'il étoit plus à propos de la différer un peu, par la considération de la petitesse de l'enfant, qui quoiqu'en mauvaise situation, pouvoit même être expulsé par la seule nature, en cette femme qui avoit déjà eu plusieurs autres enfans à terme, deux fois plus gros que ce dernier ne paroissoit être par la petitesse de ses pieds qu'il présentoit, & qui d'ailleurs n'avoit lorsque je la vis en cet état, aucun accident qui m'obligeât d'en accélérer l'opération, qu'on n'auroit pas pû entreprendre pour lors, à cause du trop grand resserrement de la matrice, sans lui faire une trop grande violence, qui auroit pu lui être très-préjudiciable. C'est pourquoi je me contentai d'instruire sa Sagefemme de ce qu'elle devoit faire lorsqu'elle verroit la matrice disposée à permettre l'extraction de l'enfant, lui conseillant outre cela de donner un lavement à cette femme, afin de lui procurer par ce remede quelques douleurs qui pussent contribuer à faire dilater suffisamment sa matrice; ce qui ayant été fait, comme je l'avois conseillé, cette femme accoucha assez heureusement de ce second enfant, avec l'aide de sa Sagefemme quelques heures ensuite, ainsi que je l'avois prédit.

OBSERVATION DLVI.

De l'accouchement d'une femme qui croyoit avoir porté son enfant durant onze mois entiers.

LE 23 Juillet 1689, j'ai accouchai une femme d'une très-grosse fille qui vint naturellement, qu'elle croyoit avoir portée en son ventre durant onze mois entiers, à cause qu'elle n'avoit pas eu ses menstrues depuis le 5 Août de l'année précédente. Mais comme l'expérience m'a souvent fait connoître qu'entre les femmes qui passent le terme ordinaire de neuf mois, il y en a très-peu qui le passent de douze ou quinze jours au plus, je crois que cette femme, qui pour l'ordinaire n'étoit pas bien reglée dans l'évacuation de ses menstrues, n'étoit devenue grosse que six semaines, ou près de deux mois après la derniere fois qu'elle avoit eu cette évacuation naturelle. Cela étant ainsi, comme je le crois, l'on ne doit pas se servir de cet exemple pour prouver qu'une femme puisse porter quelquefois son enfant en son ventre jusqu'à onze mois entiers, comme cette femme croyoit avoir fait, fondé seulement sur le signe que j'ai rapporté.

OBSERVATION DLVII.

D'une femme qui commençoit à sentir les douleurs de l'accouchement, & qui avoit l'orifice interne de la matrice tout-carcinomateux.

LE 5 Août 1689, je vis une femme qui commençoit d'avoir quelques petites douleurs de l'accouchement, vuidant depuis deux ou trois jours beaucoup de serosités roussâtres de très-mauvaise odeur, qui furent le sujet pour lequel la Sagefemme qui l'assistoit m'avoit fait appeller, pour lui donner mon conseil. Ayant touché cette femme, je trouvai que tout l'orifice interne de sa matrice étoit carcinomateux ; & comme on me dit qu'elle avoit vuidé quantité de pareilles serosités durant sa grossesse, après avoir eu beaucoup de vilaines fleurs blanches, je crus qu'il y avoit de la malignité vénérienne en cet ulcere carcinomateux ; & ce qui aida d'autant plus à me le persuader fut que j'apperçus que son mari avoit pour lors une gale de très-mauvaise nature à la levre : mais comme la conception n'auroit pas pû se faire en une matrice affligée d'un pareil ulcere, je crus que celui-ci ne s'étoit formé que depuis la conception de l'enfant, & que cette femme mourroit très-certainement peu de tems après qu'elle seroit accouchée, comme j'avois vu arriver à une autre femme qui avoit un semblable ulcere, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation

CCLXV. Ayant fait ce pronostic je laissai toute la conduite de l'accouchement de cette femme à sa Sagefemme, après lui avoir donné le conseil que je jugeai lui être nécessaire.

OBSERVATION DLVIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, étant grosse de deux mois & une semaine.*

LE 11 Août 1689, j'ai vu une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus*, qu'elle avoit vuidé tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, croyant pour lors être grosse de deux mois & une semaine; mais ce petit avorton n'étoit pas plus gros qu'une grosse féve d'haricot, ce qui faisoit connoître qu'il n'avoit pas pris accroissement durant tout ce tems, n'étant pas plus grand que s'il n'avoit eu qu'un mois; & comme il n'étoit point corrompu, & que la mere me dit qu'elle avoit été fort rudement cahotée en allant en carosse cinq semaines auparavant, je crus que depuis cette violente agitation qu'elle avoit ressentie, son enfant n'avoit conservé qu'une vie languissante, qui l'avoit empêché de croître, ou même que cet enfant ayant cessé de vivre dès ce tems-là, il s'étoit néanmoins conservé sans corruption dans ses eaux, jusqu'au moment que la nature l'expulsa tout enveloppé, comme j'ai dit, de ses membranes & de ses propres eaux.

OBSERVATION DLIX.

D'une femme qui accoucha à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang assez considérable, n'étant grosse que de six ou sept semaines.

LE 16 Août 1689, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement à terme, & étoit en très-bonne santé, quoique la mere eût eu une perte de sang assez considérable durant plusieurs jours, lorsqu'elle n'étoit grosse que de six ou sept semaines, laquelle cessa par le moyen d'une saignée du bras que je fis faire à cette femme, & par le repos que je lui conseillai de garder au lit durant quelque tems, avec une abstinence entiere du coït, cette abstinence étant le plus salutaire remede dont puissent user les femmes grosses à qui il arrive quelque perte de sang. C'est pourquoi il ne suffit pas en semblable accident de leur conseiller de garder le lit, si on ne leur fait entendre que cette abstinence du coït est le principal repos qu'elles y doivent garder; car autrement le lit qui pourroit raffermir leur grossesse ébranlée, ne serviroit que d'occasion pour l'é-

branler davantage, si elles ne se tenoient en repos de la maniere que je viens de dire.

OBSERVATION DLX.

D'une femme qui étant grosse de six ou sept mois, avorta d'un enfant mort, qui n'étoit pas plus gros qu'un enfant de deux ou trois mois.

LE 22 Août 1689, j'ai délivré une femme d'un enfant mort en son ventre depuis un très-long-tems, selon l'apparence, lequel étoit si petit, que je le tirai tout enveloppé de son arrierefaix, de ses membranes, & de ses eaux. Cette femme croyoit pour lors être grosse de six ou sept mois, quoique ce petit avorton qu'elle n'avoit jamais senti remuer, ne fût pas plus gros qu'un enfant de deux mois & demi, ou de trois mois au plus; & lorsque je la délivrai ainsi de cet enfant mort, elle avoit une perte de sang si abondante, qu'elle lui avoit déjà causé plusieurs foiblesses réitérées, qui l'auroient mise en grand danger de la vie, si je ne l'eusse promptement secourue, comme je fis, pour remédier à cette grande perte de sang, qui cessa aussi-tôt que j'eus tiré hors de la matrice ce corps étrange qui l'entretenoit, après quoi cette femme qui avoit été toute languissante durant un très-long-tems, se porta très-bien.

OBSERVATION DLXI.

D'un enfant né depuis seize jours, qui mourut d'une grande inflammation de tout le bas-ventre avec une très-grande dureté.

LE 16 Septembre 1689, je vis un enfant mâle né depuis seize jours seulement, qui avoit une si grande inflammation de tout le bas-ventre, avec une très-grande dureté qui se communiquoit jusqu'aux bourses & aux cuisses de l'enfant, que je crus qu'il mourroit certainement dans peu, comme il arriva dix heures après que je l'eus vu en ce mauvais état. Cet enfant me parut très-fort & très-sain, lorsque j'en accouchai la mere, cette indisposition qui le fit ainsi mourir ne lui étant venue, à ce que me dit sa nourrice, que depuis deux ou trois jours, à quoi pouvoient bien avoir contribué les continuelles tranchées qu'il avoit eu depuis sa naissance, & la grande constipation du ventre de l'enfant, qui pouvoit peut-être venir de la mauvaise qualité du lait de la nourrice, quoiqu'elle eût toute l'apparence extérieure d'être bonne nourrice, ainsi que je l'ai vu arriver en beaucoup d'autres, dont le lait ne manquoit pas de constiper tous les enfans qui les tettoient; & comme les petits enfans pour se bien porter, doivent avoir naturellement le ventre humide & lâche, ceux

qui l'ont resserré en sont toujours d'autant plus incommodés. C'est pourquoi l'on doit changer ces sortes de nourrices pour en donner d'autres, dont le lait soit plus convenable aux enfans qui sont ainsi constipés dès les premiers jours de leur naissance, afin de prévenir les fâcheux accidens qui leur en peuvent arriver, comme des douloureuses tranchées, des convulsions, & la mort même, ainsi qu'il arriva à cet enfant dont je viens de rapporter l'exemple. Quelque tems auparavant j'avois vu un autre enfant qui avoit le même accident dans les premiers jours de sa naissance; mais l'accident étant plus médiocre il en échappa, & se porta bien dans la suite.

OBSERVATION DLXII.

*De deux femmes nouvellement accouchées, qui avoient la partie inférieure de la vulve déchirée jusqu'à l'*anus.

LE 1 Octobre 1689, je vis deux jeunes femmes accouchées depuis deux ou trois jours de leur premier enfant, lesquelles avoient toutes deux la partie inférieure de la vulve déchirée jusqu'à l'*anus*, cet accident leur ayant été causé par la seule grosseur de la tête de leur enfant, ou par l'impéritie de leur Sagefemme, ainsi qu'elles le croyoient: mais comme en l'une & en l'autre le bord de l'*anus* n'étoit point intéressé par cette déchirure, & que ces deux femmes, qui étoient du commun, n'avoient pas bien besoin de la décoration de cette partie qui ne leur devoit servir que pour faire des enfans, & qu'elles se plaignoient beaucoup de l'extrême difficulté qu'elles avoient eue d'accoucher, causée par la grosseur de leur enfant, je ne jugeai pas à propos de faire la réunion de la partie qui s'étoit ainsi déchirée, laquelle n'auroit pas manqué de se redéchirer en leur accouchement suivant; après quoi il auroit encore fallu recommencer inutilement la même opération à chaque enfant qu'elles auroient fait: de sorte que ces deux femmes préférant, comme je leur conseillai, la facilité de l'accouchement à la simple décoration de cette partie, elles aimerent mieux la laisser en l'état qu'elle étoit, que de s'exposer à souffrir la douleur qu'il eût fallu leur faire, pour en procurer la réunion par la suture convenable à ces sortes de déchirures.

OBSERVATION DLXIII.

D'une femme accouchée depuis trois jours par un Chirurgien qui lui avoit fait donner mal-à-propos un lavement avec du gros vin pur, pour arrêter un flux de ventre dès le second jour.

LE 4 Octobre 1689, je vis une femme accouchée assez heureusement depuis trois jours, à ce que me dit le Chirurgien qui l'avoit accouchée, nonobstant quoi cette femme avoit senti dès le second jour après son accouchement de très-grandes coliques dans le ventre & vers les reins, avec fiévre & disposition à transport au cerveau, à quoi avoit succédé un flux de ventre ; & pour y remédier, ce Chirurgien lui avoit fait donner fort mal à propos, à ce que je crus, un lavement de gros vin pur, prétendant, à ce qu'il pensoit, que les intestins étant fortifiés par ce gros vin, il arrêteroit ce flux de ventre, dont il appréhendoit la suite sans beaucoup de sujet ; car, comme je lui fis entendre, ce gros vin pur au contraire étoit capable par son piquotement d'irriter fortement les intestins, & d'y causer des épreintes douloureuses qui pouvoient exciter une disposition inflammatoire à la matrice de cette femme si nouvellement accouchée, à qui des lavemens anodins auroient été pour lors bien plus convenables que celui de ce gros vin astringent qu'il lui avoit fait donner ; & bien loin d'appréhender une mauvaise suite de ce petit flux de ventre, comme faisoit ce Chirurgien, je crus au contraire qu'il seroit certainement salutaire à la malade, comme il fut, vu l'état auquel je la trouvai lorsque je fus mandé pour la voir ; car elle étoit sans fiévre, sans douleur ni tension de ventre, & sans aucun autre accident considérable, ayant été entiérement soulagée depuis quelques heures par le dégagement de son ventre qui s'étoit purgé d'une bile qui ayant été un peu agitée & échauffée, avoit été cause des grandes coliques que cette femme avoit ainsi senties dans le ventre, & de cette petite disposition à transport au cerveau qui lui étoit arrivée en même tems, comme il en arrive quelquefois aux femmes vers le troisieme jour de leur accouchement par l'ardeur de la fiévre de leur lait.

OBSERVATION DLXIV.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois, qui étoit mort en son ventre depuis un mois entier.

LE 12 Octobre 1689, j'ai délivré une femme d'un enfant de quatre mois qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, qu'elle avoit fait un voyage à la campagne dont elle avoit été fort fatiguée. Ce

petit enfant étoit tout flétri, sans néanmoins aucune corruption cadavéreuse, s'étant ainsi conservé durant tout ce tems dans ses propres eaux, qui ne s'étoient écoulées que le jour avant que la mere en avortât, comme elle fit sans aucun accident considérable ; après quoi elle se porta aussi bien que si elle eût accouché naturellement à terme d'un enfant vivant, à quoi contribua beaucoup le bon conseil que je lui avois donné de ne point procurer l'expulsion de cet enfant mort en son ventre par des remedes purgatifs, comme quelques Médecins lui avoient proposé devant que la nature eût elle-même tenté de le mettre dehors ; car ces sortes de remedes ne la font qu'irriter en vain, si on les donne devant qu'elle ait commencé son opération ; ce que l'on reconnoît bien par les douleurs de l'accouchement que la femme ne laisse pas de sentir, lorsque la nature tâche de se délivrer d'un enfant mort, semblables à celles qui arrivent quand elle s'efforce de mettre dehors un enfant vivant.

OBSERVATION DLXV.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit l'épaule.

LE 26 Novembre 1689, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans qui n'avoient qu'un seul arrierefaix qui leur étoit commun. Le premier de ces enfans vint naturellement ; mais le second présentoit l'épaule, ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds incontinent après avoir rompu les membranes de ses eaux ; ce que je fis immédiatement après la sortie du premier enfant. C'étoit la premiere grossesse de cette femme, qui étoit de très-petite taille & d'une très-foible complexion : elle eut durant trois jours entiers avant que d'accoucher de très-méchantes douleurs fatiguantes, qui ne répondoient qu'obliquement à cause de la mauvaise situation de l'un de ces enfans, qui étoient tous deux assez gros, parce que la mere les avoit portés quasi jusqu'à la fin du terme de neuf mois, ce qui n'arrive que très-rarement aux femmes qui ont plusieurs enfans ; car elles accouchent presque toujours douze ou quinze jours au-moins devant la fin du neuvieme mois, & ont aussi toujours les jambes fort enflées, comme cette femme avoit eu durant le dernier mois de sa grossesse.

OBSERVATION DLXVI.

De deux femmes qui avoient été entretenues durant un très-long tems dans la fausse opinion qu'elles avoient d'être grosses d'enfant.

LE 29 Novembre 1689, je vis une femme âgée de quarante-quatre ans ou environ, qui croyant être grosse de huit mois, gardoit fort exactement le lit, dans la grande appréhension qu'elle avoit d'accoucher dans le huitieme mois de la grossesse, à cause d'une chûte qu'elle avoit faite depuis six jours, sentant, à ce qu'elle croyoit, remuer son enfant en son ventre depuis plus de quatre mois, comme les femmes grosses ont coutume de le sentir. Mais l'ayant examinée, je trouvai qu'elle n'étoit point grosse d'enfant, & qu'elle s'étoit grandement trompée, croyant que les mouvemens qu'elle disoit sentir dans le ventre, qui n'étoient que certains tressaillemens de la matrice, causés par la suppression de ses menstrues, fussent des véritables mouvemens d'un enfant. Elle avoit pour lors le nombril fort enfoncé, beaucoup de graisse au ventre qui en faisoit l'éminence, & l'orifice interne de la matrice petit, comme il a coutume d'être hors du tems de la grossesse; toutes lesquelles dispositions m'ayant fait connoître qu'elle n'étoit point véritablement grosse, comme elle avoit cru jusqu'alors, je lui dis que si elle ne gardoit le lit que dans l'intention de pouvoir mieux conserver sa prétendue grossesse, elle pouvoit se lever en toute sûreté, & agir en ses affaires comme à l'ordinaire: de sorte que l'ayant entierement désabusée de l'erreur où elle étoit, elle prit aussi-tôt sa robe-de-chambre, & sortit du lit dès ce moment en ma présence, & en celle de son mari, qui fut tout surpris de la grande erreur où elle avoit été durant un si long-tems, qui étoit d'autant plus considérable que cette femme ayant eu auparavant jusqu'à dix enfans, il sembloit qu'elle n'auroit pas dû se tromper comme elle avoit fait, croyant ainsi être effectivement grosse d'enfant depuis huit mois, de quoi sa Sagefemme l'avoit toujours assûrée, l'entrenant par son ignorance dans cette erreur, au-lieu de l'en désabuser comme je fis. L'erreur de cette femme qui avoit eu dix enfans, comme je viens de dire, n'étoit pas moins grande que celle dans laquelle un Chirurgien de mes plus anciens Confreres entretint durant plus d'un an entier, dans une fausse espérance de grossesse d'enfant, une jeune femme âgée de vingt-deux ans, qui n'avoit pas encore eu aucun enfant, mais qui en desiroit très-passionnément, aussi-bien que son mari, laquelle j'avois vue le 14 Juin de cette même année 1689, & l'avois alors assurée très-positivement, comme aussi son mari, qu'elle n'étoit point grosse, quoiqu'elle le crût être dès ce tems-là de sept mois & demi, & qu'elle assurât sentir remuer depuis plus de trois mois son enfant en son ventre. Cette femme étoit d'un tempérament sanguin & d'une habitude assez réplete; elle avoit réglément

tous

tous les mois ses menstrues, mais bien moins qu'à l'ordinaire, & avoit beaucoup de graisse au ventre qui en faisoit toute l'éminence ; son nombril étoit fort enfoncé, & l'orifice de sa matrice petit, comme il a coutume d'être aux femmes qui n'ont pas encore eu aucun enfant, & qui ne sont pas grosses ; lesquelles deux dernieres marques me firent certainement connoître que cette femme n'étoit point du tout grosse d'enfant, comme je l'en assurois, contre le sentiment de cet ancien Chirurgien qui se trompa si lourdement en cette occasion, où ayant été mandé après moi, il continua encore durant un fort long-tems d'entretenir cette femme dans l'erreur où elle étoit. Mais enfin après toutes les fausses espérances qu'il lui avoit données plusieurs fois d'un prochain accouchement, elle reconnut manifestement elle-même, aussi-bien que son mari, la faute qu'elle avoit faite d'avoir ajouté foi au dire de ce même Chirurgien qui s'étoit trompé, aussi-bien qu'elle, en la croyant grosse contre mon sentiment, & qui, pour faire ajouter plus de foi à toutes les assurances qu'il lui en donnoit, lui disoit qu'il étoit mon Ancien, prétendant prouver par-là qu'il en étoit d'autant plus expérimenté en son Art, dont je lui ai donné par mes instructions publiques, aussi-bien qu'à beaucoup d'autres, les meilleures connoissances qu'ils en peuvent avoir, comme l'avouent assez ingénuement ceux qui ne sont pas si glorieux, ni si méconnoissans que lui.

OBSERVATION DLXVII.

D'un enfant qui en naissant avoit le cordon de l'ombilic noué d'un véritable nœud.

LE 18 Décembre 1689, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle qui vint naturellement, auquel je trouvai le cordon de l'ombilic extraordinairement long, & noué d'un véritable nœud au milieu de sa longueur, ce qui ne s'étoit pu faire, que parce que ce cordon qui étoit d'une longueur excessive, avoit fait un cercle en flottant au milieu des eaux de l'enfant, dans lequel il falloit de nécessité qu'il eût passé dans le tems qu'il s'étoit retourné dans le ventre de la mere, pour se disposer à venir dans la posture naturelle, qui est la tête la premiere. J'ai encore vu depuis ce tems-là plusieurs autres enfans qui avoient leur cordon noué de la sorte, pour la même raison que j'ai expliquée plus particulierement en l'Observation CXXXIII.

OBSERVATION DLXVIII.

D'une femme qui douze heures après être accouchée, perdit entiérement la vue durant deux jours.

AU même mois de Décembre 1689, je vis une femme accouchée assez heureusement depuis un jour & demi, laquelle avoit entiérement perdu la vue douze heures après être ainsi accouchée. Comme cette femme étoit fort replete, & qu'elle n'avoit guere vuidé en accouchant, à ce que me dit sa Sagefemme, & qu'elle ne vuidoit encore que très-peu, & avoit une fort grande douleur de tête, je la fis saigner du pied aussitôt que je l'eus vue en cet état. Ce remede fait fort à propos dans cette urgente nécessité, lui fut si salutaire, que son cerveau ayant été dégagé de la trop grande plénitude qui lui avoit causé ce surprenant accident, elle recouvra la vue dès le lendemain. Cette femme me dit qu'un mois devant que d'accoucher elle avoit été travaillée de quelques mouvemens convulsifs, ce qui l'avoit apparemment rendue plus disposée à ce dernier accident, dont elle fut entiérement délivrée par cette seule saignée du pied que je lui fis faire. Mais treize mois ensuite étant redevenue grosse une autre fois, je la fis saigner trois fois du bras durant le tems de sa grossesse, & encore une autre fois durant le tems de son travail; de sorte que l'ayant entiérement préservée par la précaution de ces saignées de la récidive de ces fâcheux accidens, je l'accouchai heureusement le 12 Octobre 1691 d'un gros enfant mâle qui vint naturellement.

OBSERVATION DLXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant eu auparavant plusieurs accès de fiévre qui l'avoient obligée de prendre du quinquina.

LE 21 Octobre 1690, j'ai accouché une femme d'un petit enfant mâle de huit mois, dont la naissance avoit été accélérée d'un mois entier, par plusieurs accès de fiévre que la mere avoit eus quelque tems auparavant; pour la guérison de laquelle fiévre elle avoit été obligée de prendre du *quinquina*. Ce petit enfant n'avoit que la proportion ordinaire des enfans de ce terme, qui est d'être un tiers plus petit que les enfans de neuf mois. Il ne vécut que peu de jours, non pas à cause qu'il étoit venu au terme de huit mois, auquel on croit abusivement que les enfans ne peuvent pas vivre, mais parce qu'après avoir été déja beaucoup débilité par la maladie que la mere avoit eue, sa naissance avoit été avancée d'un

mois entier : car il est très-certain, comme je l'ai toujours connu par expérience, que les enfans qui naissent à huit mois, vivent incomparablement mieux que ceux qui viennent au terme de sept mois, qui, pour être encore bien plus prématuré que le terme de huit mois, est toujours si funeste à ceux qui y naissent véritablement, qu'à grande peine y en a-t-il un seul de mille qui puisse vivre. Je dis à ceux qui y naissent véritablement ; car souvent les femmes se trompent à la supputation du tems de leur grossesse, & croient accoucher à sept mois, ou le veulent faire croire quelquefois, quoiqu'elles soient pour lors grosses de huit ou neuf mois.

OBSERVATION DLXX.

Du laborieux accouchement d'une femme grosse de deux enfans, à laquelle sa Sagefemme ignorante avoit laissé l'arrierefaix du second enfant dans la matrice.

LE 2 Février 1680, je vis une femme accouchée depuis deux jours de deux filles vivantes, qui étoit fort fatiguée du mauvais traitement qu'elle avoit reçu de sa Sagefemme dans le tems de son accouchement, laquelle Sagefemme, après avoir reçu la premiere de ces filles, n'ayant pas reconnu que cette femme avoit encore un autre enfant dans le ventre, lui avoit fait faire durant plus d'une heure & demie de violens efforts pour vomir, lui fourant un poreau jusqu'au fond de la gorge, prétendant seulement par ce moyen la délivrer plus facilement de son arrierefaix ; mais enfin voyant qu'elle ne la pouvoit délivrer, comme elle le vouloit, l'autre enfant se présentant de soi-même pour sortir, lui fit connoître qu'elle s'étoit trompée ; & après que ce second enfant eut été poussé dehors par la nature, cette ignorante Sagefemme ayant tiré l'arrierefaix d'un de ces enfans, & croyant alors avoir tout fait & avoir bien délivré cette femme, la laissa en cet état, ressentant encore de grandes douleurs dans le ventre, qui lui firent vuider au bout d'une heure le second arrierefaix dont la nature se délivra d'elle-meme, cette Sagefemme n'ayant pas eu le jugement de considérer que si ces deux enfans n'avoient eu qu'un seul arrierefaix qui leur eût été commun, comme il arrive assez souvent, cet arrierefaix auroit eu deux cordons. Cependant cette même Sagefemme, avec toute son ignorance, s'étoit fort souvent assez témérairement vantée à cette femme avant que de l'accoucher, qu'elle étoit plus capable en son art que le plus habile de tous les Chirurgiens qui en font profession. Mais cette femme ayant bien connu le contraire par sa propre expérience, a eu depuis ce tems-là recours à mon assistance dans ses autres accouchemens, afin d'y être mieux secourue qu'elle n'avoit été dans ses précédens par sa présomptueuse Sagefemme.

OBSERVATION DLXXI.

D'une femme grosse de près de trois mois, qui avorta d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel.*

LE 12 Février 1690, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus*, qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoiqu'elle crût être grosse de près de trois mois. Cette femme avoit eu il y avoit quatre ou cinq jours quelque petite perte de sang, qui pouvoit venir d'un faux pas qu'elle me dit avoir fait quelques jours auparavant, joint à quelque mouvement de colere: mais comme ce *fœtus* avorton n'avoit que la proportion que pourroit avoir un *fœtus* de quinze jours seulement, il est vraisemblable qu'ayant si peu profité depuis sa conception, la mere en auroit avorté dans la suite, quand elle n'auroit pas fait ce faux pas, à cause de la foiblesse de ce petit enfant, dont le principe de vie pouvoit même avoir été détruit depuis long-tems par quelqu'autre cause qui n'avoit pas été connue à la mere.

OBSERVATION DLXXII.

D'une femme qui quinze jours après être accouchée, eut un abscès à la mammelle, pour avoir trop agi des bras en jouant aux cartes.

LE 15 Février 1690, j'accouchai une femme qui après s'être bien portée durant les quinze premiers jours de sa couche, se fit venir mal au sein pour ne s'être pas tenue en repos, comme je lui avois conseillé, pour prévenir cet accident, qui lui arriva pour avoir trop agi des bras en jouant aux cartes, ce qui fut cause qu'il lui survint une inflammation à l'une de ses mammelles, qui vint ensuite à suppuration ; car il faut remarquer qu'aux femmes accouchées qui ne nourrissent pas leur enfant, le lait séjournant long-tems dans leurs mammelles, les rend pour ce sujet plus douloureuses ; de sorte que ces parties qui auroient besoin de repos, venant pour lors à être agitées par quelqu'action de bras qui les violente, à cause que le grand pectoral, qui est le principal de tous les muscles qui font mouvoir le bras, est justement situé sous la mammelle, il leur arrive ensuite une plus grande fluxion d'humeurs, qui s'échauffant & se corrompant par un trop long séjour dans toutes les glandes de ces parties, y causent après cela des abscès, comme il arriva à cette femme pour n'avoir pas suivi le bon conseil que je donne toujours aux femmes nouvellement accouchées, qui est de se tenir le sein bien clos & couvert, & les bras en très-grand repos, jusqu'à ce que leur lait soit entierement évadé, quand elles ne veulent pas être nourrices.

OBSERVATION DLXXIII.

D'une femme qui eut des convulsions incontinent après qu'elle fut accouchée, nonobstant quoi elle se porta bien quelque tems ensuite.

LE même jour 15 Février 1690, je vis une femme qu'un de mes Confreres avoit accouchée de son premier enfant, laquelle avoit été surprise d'une violente convulsion incontinent après qu'elle eût été heureusement délivrée, ainsi qu'il me dit. La grandeur de cet accident nous obligea de la faire saigner d'abord du bras, afin de dégager plus promptement sa tête, & encore du pied dès le lendemain, afin d'en prévenir mieux la récidive. Mais nonobstant la précaution de ce remede, elle retomba encore en d'autres convulsions par sept ou huit fois, durant les vingt-quatre heures qui suivirent son accouchement; après quoi ces convulsions étant cessées, elle resta durant un jour sans aucune connoissance, & quelques jours ensuite elle eut un très-grand transport au cerveau, dont il y avoit lieu de craindre une très-mauvaise issue pour la malade, qui néanmoins se porta bien quelque tems après. Ces sortes de convulsions étant causées par un sang extraordinairement échauffé par la grande agitation du travail, qui se porte en trop grande abondance au cerveau, il n'y a pas de meilleur remede pour en prévenir l'accident, que de saigner du bras les femmes dans le tems même qu'elles sont en travail, si l'on voit en elles quelque marque de plénitude, & principalement celles dont le travail est laborieux, comme il est ordinairement à celles qui accouchent pour la premiere fois.

OBSERVATION DLXXIV.

De l'heureux accouchement d'une femme qui avoit eu auparavant une fiévre double-tierce continue durant dix ou douze jours.

LE 16 Février 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui se portoit fort bien, quoique la mere eût eu, devant que d'accoucher, une fiévre double tierce continue durant dix ou douze jours, pour raison de quoi elle avoit été saignée deux fois, & avoit pris par mon conseil du *quinquina* depuis un jour. Mais lorsqu'elle accoucha, elle étoit par bonheur sans fiévre, soit que ce fût par le bon effet du *quinquina* qu'elle avoit pris, ou par la disposition qu'elle avoit à l'entiere cessation de sa fiévre, dont les accès étoient considérablement diminués depuis deux jours; & comme je craignois beaucoup pour cette femme, si elle fût accouchée dans le tems de cette fiévre, qui n'auroit pas manqué de redoubler en-

suite, ainsi qu'il arrive assez ordinairement, je la crus entierement hors de danger, la voyant sans fiévre le même jour que son travail se déclara; & en effet elle se porta très-bien ensuite : car il faut remarquer que tant s'en faut qu'il soit utile de procurer l'accouchement à une femme qui, étant bien prête de la fin de son terme, est travaillée de quelque maladie considérable, il faut au contraire faire tout son possible pour le retarder jusques après sa guérison, parce que la nature étant déjà beaucoup affoiblie par la maladie, ne peut pas bien conduire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression ne manque pas ordinairement d'augmenter cette même maladie, par le reflux des humeurs sur les parties principales qui l'avoient causée.

OBSERVATION DLXXV.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant mort en son ventre depuis douze jours entiers.

LE 21 Février 1690, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, au terme de huit mois, qui étoit mort en son ventre, selon l'apparence, depuis douze jours entiers qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement ensuite d'une grande frayeur qu'elle avoit eue: de sorte que cette violente passion de l'ame ayant en même tems causé une grande agitation du corps à la mere, & beaucoup de déréglement dans les mouvemens de son cœur, & par conséquent dans le moment du sang qui étoit porté à l'enfant, il en fut privé de la vie, soit pour n'en pas avoir reçu dans le tems de cette grande frayeur de la mere, une suffisante quantité pour le vivifier à l'ordinaire, ou soit au contraire, pour en avoir peut-être reçu dans ce même tems une trop grande abondance, dont il avoit été suffoqué. Cette femme néanmoins se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée de cet enfant mort.

OBSERVATION DLXXVI.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoiqu'elle eût été griévement malade de la petite vérole au cinquieme mois de sa grossesse.

LE 23 Février 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint au terme de neuf mois entiers, la mere se portant très-bien pour lors, & son enfant aussi, quoiqu'elle eût été griévement malade de la petite vérole au cinquieme mois de sa grossesse, & qu'elle eût été saignée

quatre fois du bras durant cette maladie, dont il ne paroissoit aucune marque sur le corps de l'enfant qui pût témoigner qu'il en eût été aussi lui-même infecté dans le ventre de sa mere, comme j'en ai vu de très-manifestes en un autre enfant, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DC. la mere duquel enfant avoit aussi eu dans le tems de sa grossesse la même maladie, qui, quoique contagieuse, ne se communique pas toujours au corps de l'enfant, bien qu'il n'ait pas pour lors d'autre nourriture que le sang de la mere, en étant préservé par son principe de vie particulier, qui purifie ce sang infecté qu'il en reçoit.

OBSERVATION DLXXVII.

D'une femme qui avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine depuis deux mois qu'elle étoit accouchée de son premier enfant.

LE 28 Février 1690, je vis une femme accouchée depuis deux mois de son premier enfant, par les mains d'une Sagefemme, dont elle croyoit avoir été blessée dans le tems de son accouchement. Cette femme avoit un continuel écoulement involontaire de l'urine, qui venoit d'une fistule qui lui étoit restée après la suppuration d'une partie du col de la vessie, où il y avoit un trou à y introduire le petit doigt, ce qui lui étoit arrivé tant à cause de la mauvaise conformation de son corps (car c'étoit une femme extraordinairement petite) que pour la grosseur de la tête de son enfant, qui avoit demeuré trop long-tems au passage, à quoi pouvoit peut-être aussi avoir contribué la violence que la Sagefemme avoit faite aux parties, ainsi que cette femme le croyoit. Je tâchai néanmoins de la desabuser de cette croyance, de crainte qu'elle ne continuât d'attribuer peut-être injustement la cause de son incommodité à sa Sagefemme, qui pouvoit en être innocente, cet accident ne lui étant vrai-semblablement arrivé que par la mauvaise conformation de son corps, & par la grosseur de la tête de son enfant, qui ayant, comme j'ai dit, demeuré trop long-tems au passage, & fait cependant une très-violente compression du col de la vessie, il y étoit survenu une inflammation, qui fut suivie d'une pourriture, qui ayant causé une grande perte de substance en cette partie, y avoit fait en même tems cette fistule, que je jugeai être entierement incurable à cause de sa grandeur.

OBSERVATION DLXXVIII.

D'une femme qui mourut neuf jours après être avortée d'un enfant de quatre ou cinq mois, la plus grande partie de l'arrierefaix étant restée dans la matrice.

LE 29 Février 1690, je vis une femme qui étoit presque réduite à l'extrémité, étant avortée depuis sept jours d'un enfant de quatre ou cinq mois, sans avoir pu être délivrée par sa Sagefemme, qui ayant rompu le cordon de l'arrierefaix, travailla beaucoup la malade durant une heure, sans lui pouvoir tirer que quelques portions de cet arrierefaix, dont la plus grande partie étant restée dans la matrice, causa dans la suite de grandes pertes de sang, & une abondante excrétion de vuidanges très-puantes, avec une grosse fièvre continue qui avoit plusieurs redoublemens par jour, grande tension du ventre, plusieurs foiblesses, & autres accidens qui firent mourir la malade deux jours après que je l'eus vue en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, plus par la considération de la violence que la matrice avoit soufferte dans le tems que la Sagefemme de cette femme l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, que par celle de la seule rétention de ce corps étrange : car il faut remarquer qu'il n'y auroit pas même tant de danger de commettre entierement à la nature l'expulsion de l'arrierefaix ainsi resté dans la matrice, que de faire une violence trop considérable à cette partie pour l'en tirer, qui ne manque pas d'y causer ensuite une inflammation, qui est d'autant plus mortelle, qu'elle est encore augmentée par la présence de quelque partie du corps étrange que l'on y a laissée.

OBSERVATION DLXXIX.

D'une femme qui avoit une fausse opinion d'être grosse d'enfant.

LE 19 Mars 1690, je vis une femme âgée de trente-deux ans, fort couperosée de visage, laquelle étant seulement mariée depuis huit mois, croyoit être grosse de six ou sept mois, ayant le ventre assez gros pour le croire, & y sentant même, à ce qu'elle disoit, des mouvemens qui l'en persuadoient ; mais l'ayant examinée, je lui trouvai le nombril assez enfoncé, & l'orifice interne de la matrice très-petit & court, par lesquelles marques je reconnus bien certainement qu'elle n'étoit point grosse d'enfant, comme elle le croyoit ; & ce qui me le confirma d'autant plus, est qu'elle me dit qu'elle n'avoit jamais manqué d'avoir tous les mois ses menstrues, & qu'elle les avoit même eues plus abondamment, & mieux

mieux qu'elle n'avoit accoutumé avant son mariage ; auquel tems elle en avoit quelquefois eu des suppressions durant trois ou quatre mois. C'est pourquoi je crus qu'il falloit attribuer les mouvemens que cette femme disoit sentir quelquefois en son ventre, à certains tressaillemens de la matrice ou du mezentere, & non pas à un enfant dont elle croyoit être grosse ; & je lui conseillai de se faire saigner une fois du bras, & une autre fois du pied, & d'user ensuite durant quelque tems du bain d'eau tiéde, & de quelque purgation, afin de dégager plus facilement l'embarras d'humeurs dont son mezentere étoit, selon l'apparence, assez gonflé, pour causer la grosseur extraordinaire de son ventre, qui lui avoit donné occasion de croire ainsi faussement qu'elle étoit grosse d'enfant.

OBSERVATION DLXXX.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoique n'étant grosse que de trois mois & demi, elle eût été griévement malade d'une fiévre continue, dont elle guérit par l'usage du quinquina.

LE 20 Mars 1690, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui se portoit parfaitement bien, quoique la mere étant grosse de trois mois & demi, eût eu durant douze ou quinze jours une très-violente fiévre continue avec des redoublemens léthargiques, & autres accidens si fâcheux, qu'il est rare de voir une femme si griévement malade en l'état de grossesse où elle étoit, sans en mourir. Mais après avoir été saignée quatre fois du bras, on fut obligé de lui donner du *quinquina ;* & bien que les redoublemens de sa fiévre qui l'avoit presque réduite à l'extrémité, ne fussent précédés d'aucun frisson, elle ne laissa pas d'en guérir parfaitement par l'usage de ce seul remede, contre l'espérance de son Médecin, qui vouloit encore la faire saigner, au lieu de lui faire prendre ce salutaire remede que je lui avois conseillé ; ce Médecin n'ayant pas pu se persuader que le *quinquina* convînt à la maladie de cette femme, qui étoit d'une très-délicate complexion, qu'après qu'il eut vu le bon effet qu'il produisit, en faisant cesser cette furieuse fiévre dès le lendemain qu'elle eut pris de ce remede.

OBSERVATION DLXXXI.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, fut surprise dès le lendemain de trois convulsions assez fortes, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite.

LE 23 Mars 1690, j'ai accouché une jeune femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, mais quoiqu'elle fût accouchée fort heureusement, elle fut surprise le lendemain de trois convulsions assez fortes, ce qui m'obligea de la faire saigner du pied, après quoi elle se porta bien, la langue lui restant seulement épaisse, & un peu paralitique durant quelques jours. Cette femme étoit naturellement sujette à des douleurs de tête, dont elle étoit fort incommodée de tems en tems, lesquelles contribuerent beaucoup à lui causer les convulsions dont elle fut surprise après son accouchement, par le transport qui se fit à son cerveau, qui étoit naturellement débile, d'un sang plus échauffé qu'à l'ordinaire par l'agitation du travail.

OBSERVATION DLXXXII.

D'une femme qui mourut par la violence des convulsions qui précéderent & suivirent l'extraction de son enfant mort en son ventre, après un très-laborieux travail durant cinq jours.

LE 27 Mars 1690, j'ai accouché en présence de deux Médecins & d'un Chirurgien de mes confreres, une femme âgée de plus de quarante-quatre ans, de son premier enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois jours entiers, comme il nous parut par sa grande corruption, étant resté au passage durant tout ce tems, sans que la nature l'eût pu pousser dehors, nonobstant toute la bonne conduite dont sa Sagefemme avoit usé pour la bien assister durant tout son travail. Mais outre l'âge par trop avancé de cette femme, & l'extrême grosseur de son enfant mort, qui faisoient la grande difficulté de son accouchement, c'étoit une femme d'une habitude excessivement replete, & qui avoit été surprise dès le jour précédent d'une très-violente convulsion, étant d'ailleurs sujette par sa disposition naturelle, à tomber assez souvent dans cet accident dès avant sa grossesse, & comme on avoit essayé durant cinq jours qu'elle fut en travail, toutes sortes de remedes, pour lui procurer un accouchement naturel, jusques à la saigner trois fois du bras, à cause de son extrême plénitude, & à lui faire prendre même un léger purgatif, & qu'il n'y avoit plus aucun lieu d'espérer qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même,

je fus obligé, à l'instante priere de son mari & de tous les assistans, de lui tirer du ventre ce gros enfant mort, m'étant servi pour ce faire, de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, avec lequel je le tirai bien plus facilement qu'on n'auroit pas pu faire avec les crochets ordinaires; mais cette opération, quoique faite sans causer aucune violence à la mere, lui fut inutile, comme je l'avois bien prédit à tous les assistans, qui m'avoient obligé par leurs grandes instances de l'entreprendre; car elle ne laissa pas de mourir une heure après que je l'eus ainsi accouchée, lui étant encore survenu pour lors une autre convulsion. C'est ainsi que meurent presque toutes les femmes dont la corruption de l'enfant mort en leur ventre, contribue à rendre la convulsion qui leur arrive beaucoup plus maligne & funeste.

OBSERVATION DLXXXIII.

D'une jeune femme qui, quoique son hymen *ne fût perforé que d'un petit trou de la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, n'avoit pas laissé de concevoir sans introduction du membre viril.*

LE 30 Mars 1690, j'ai vu une jeune femme mariée seulement depuis deux mois & demi, qui étoit grosse depuis ce tems-là, ainsi qu'il me parut par plusieurs signes qui le faisoient manifestement connoître, quoique son *hymen*, ou clôture virginale, ne fût ouvert que d'un simple petit trou proportionné à la grosseur d'un tuyau de plume à écrire, à travers laquelle ouverture cette femme avoit conçu, sans aucune introduction du membre viril. Sa Sagefemme qui étoit présente, lorsque je l'examinai, n'ayant pas pu, faute de capacité suffisante, reconnoître cette disposition, avoit dit à son mari qu'elle n'auroit jamais d'enfans, dont je la désabusai, en l'assurant que sa femme étoit véritablement grosse, de quoi je le persuadai facilement, en lui faisant entendre qu'il suffisoit pour la conception que la semence eût été déchargée au droit du petit trou de l'*hymen*, quoiqu'il n'y eût eu aucune introduction du membre viril, & qu'au reste il étoit facile d'ouvrir la clôture virginale de sa femme par l'incision de la simple membrane qui en fermoit l'entrée, afin qu'il pût ensuite accomplir plus facilement l'action du coït avec elle. Mais je lui conseillai d'attendre pour lui faire cette opération qu'elle fût grosse de quatre mois accomplis, afin qu'ayant passé le terme le plus ordinaire des fausse-couches, qui est environ le troisieme mois, sa grossesse étant plus stable, elle fût pour lors moins ébranlée par la douleur qu'elle pourroit souffrir en cette opération. Cet exemple nous fait connoître qu'une femme peut bien concevoir, ainsi que j'ai dit, sans aucune introduction du membre viril, comme celle-ci avoit très-certainement fait, aussi bien qu'une autre femme dont j'ai parlé en l'Observation CDLXXXIX.

OBSERVATION DLXXXIV.

D'un enfant vivant qui fut malheureusement tiré du ventre de la mere avec les crochets.

LE 12 Avril 1690, je vis une femme qui avoit été accouchée il n'y avoit que quatre jours, par un Chirurgien qui ayant cru que son enfant étoit mort en son ventre, & s'étant malheureusement trompé, l'avoit tiré avec des crochets, ce qui fut cause de la mort de ce pauvre enfant, qui vécut encore un jour après avoir été tiré de la sorte avec trop de précipitation, parce que cette femme avoit eu auparavant, à ce que l'on me dit, un accès de convulsion; mais comme il n'y avoit pas un jour qu'elle étoit en travail, & que c'étoit son quatrieme enfant, & qu'il venoit naturellement, je crus autant que j'en pus juger par le récit qui m'en fut fait, qu'elle auroit bien pu en accoucher d'elle-même sans la cruelle précipitation qu'eut ce Chirurgien de lui tirer ainsi son enfant du ventre. Lorsque je fus appellé pour voir cette femme, je la trouvai ayant une fiévre continue avec une grande oppression & un petit pouls fort fréquent, pour lesquels accidens son Médecin l'avoit fait saigner depuis les quatre jours qu'il y avoit qu'elle étoit accouchée, quatre fois du bras, & deux fois du pied: mais nonobstant le mauvais état où elle étoit, qui donnoit lieu de croire qu'elle étoit en très-grand danger de la vie, elle ne laissa pas de réchapper & de se bien porter dans la suite. Le cruel & malheureux exemple de cet enfant fait bien voir que l'on ne peut apporter trop de précaution, pour connoître certainement si un enfant est mort au ventre de la mere avant que de se servir d'instrumens pour l'en tirer, afin de ne pas traiter comme mort celui qui est vivant; car quel horrible spectacle aux yeux de tout le monde de voir ce pauvre enfant vivant, à qui cet imprudent Chirurgien avoit fracassé toute la tête avec les crochets dont il s'étoit si malheureusement servi, pour le tirer du ventre de sa mere en un état aussi affreux qu'il étoit pitoyable!

OBSERVATION DLXXXV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang.

LE 22 Avril 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere fut surprise dès le commencement de son travail d'une assez grande perte de sang, pour donner sujet d'en craindre un fâcheux événement; laquelle perte de sang venoit de ce que l'enfant avoit le col embarrassé du cordon de l'ombilic; ce qui ayant beaucoup accourci la longueur de ce cordon, avoit commencé à faire détacher

l'arrierefaix, & avoit été ainsi cause de cette perte de sang ; à quoi avoit encore fort contribué le grand ébranlement que cette femme avoit souffert en allant par trop en carrosse durant tous les jours précédens, ce qui avoit été cause que son enfant s'étoit ainsi embarrassé de son cordon, qui, outre le tour qu'il faisoit au col, repassoit encore par-dessous le bras de l'enfant : cependant cette femme qui avoit été ainsi sur le point d'avoir un très-dangereux accouchement, à cause de cette perte de sang, qui commençoit déja à être fort considérable, ne laissa pas d'accoucher assez heureusement, & de se bien porter ensuite, & son enfant aussi, à quoi j'aidai beaucoup, en rompant les membranes des eaux de l'enfant aussitôt qu'elles commencerent à se préparer, afin de donner lieu à la tête de l'enfant d'être plus facilement & plus promptement poussée au passage à travers la rupture de ses membranes, sans faire détacher davantage l'arrierefaix avant la sortie de l'enfant, comme elles auroient pu faire si je les eusse laissées entieres, étant continuellement agitées par la forte impulsion des douleurs du travail.

OBSERVATION DLXXXVI.

D'une femme qui avoit depuis trois ans de grandes pertes de sang, & un squirre carcinomateux de tout le corps de la matrice.

LE 30 Mai 1690, je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui, depuis trois ou quatre ans, étoit fort incommodée de grandes pertes de sang, & d'un squirrhe carcinomateux de tout le corps de la matrice, qui excédoit la grosseur de deux poings ; & quoique son orifice interne qui participoit aussi de cette dureté squirrheuse, ne me parût pas ulceré, je crus néanmoins que cette femme mourroit très-certainement de cette maladie, qui me parut être d'autant plus incurable, qu'elle étoit devenue habituelle depuis un si long-tems, & qu'elle lui étoit arrivée dans le plus mauvais âge des femmes, qui est celui de quarante-cinq ans, où elle étoit, auquel âge la nature commence ordinairement à être tout-à-fait déréglée dans l'évacuation des menstrues.

OBSERVATION DLXXXVII.

D'une femme stérile à cause de l'extrême petitesse de l'orifice interne de sa matrice.

LE 3 Juin 1690, une femme âgée de vingt-quatre ans, vint chez moi me consulter au sujet de sa stérilité étant mariée depuis six ans sans avoir pu devenir grosse, comme elle auroit fort desiré. L'ayant exami-

née, je trouvai l'orifice interne de sa matrice extrêmement petit, de la figure d'un bout de fuseau, ce qui étoit cause que cet orifice ne se pouvant pas assez dilater pour recevoir la semence de son mari, cette femme en étoit rendue stérile ; à quoi contribuoit encore beaucoup l'évacuation de ses mois qui étoit toujours très-petite, à ce qu'elle me dit.

OBSERVATION DLXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant se portoit assez bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang, n'étant grosse que de deux mois.

LE 6 Juin 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, & qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une perte de sang lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, & qu'elle eût encore eu vers le huitieme mois de sa grossesse un flux de ventre durant deux ou trois jours qui l'avoit beaucoup fatiguée, nonobstant quoi elle accoucha assez heureusement ; mais elle anticipa la fin de son neuvieme mois de neuf ou dix jours, comme il paroissoit à la médiocre grosseur de son enfant, qui étoit justement proportionné au terme dont la mere étoit grosse ; car l'on doit remarquer que l'enfant profite & grossit toujours à proportion du long séjour qu'il fait dans le ventre de la mere : c'est ce qui fait que l'on voit que tous les enfans qui passent le terme ordinaire de l'accouchement, qui est la fin du neuvieme mois, sont toujours d'autant plus gros que leur naissance est différée d'un plus grand nombre de jours par de-là ce terme.

OBSERVATION DLXXXIX.

D'une femme qui portoit sa matrice tout-à-fait précipitée depuis six mois entiers qu'elle lui pendoit jusqu'au milieu des cuisses.

LE 26 Juin 1690, je réduisis une descente de matrice à une pauvre femme, qu'elle n'avoit jamais pu remettre depuis six mois entiers qu'elle la portoit tout-à-fait précipitée, lui pendant d'une grosseur extraordinaire jusques au milieu des cuisses, avec de très-grandes incommodités, dont elle fut entiérement soulagée aussitôt que je lui eus réduit cette partie en sa situation naturelle, & que je lui eus mis un pessaire dans le col de la matrice pour empêcher la récidive de sa chûte. Ce qui avoit rendu la réduction de la matrice de cette femme si difficile, qu'elle n'avoit jamais pu venir à bout de la remettre, étoit l'extrême grosseur de cette partie, causée par la continuelle fluxion d'humeurs qui s'y portoient durant qu'elle étoit au-dehors, étant ainsi tombée.

OBSERVATION DXC.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, dont le premier vint naturellement, & le second présentoit l'épaule.

LE 29 Juin 1690, j'ai accouché une femme de deux enfans mâles vivans, dont le premier vint naturellement ; mais comme le second se présentoit par l'épaule, cette mauvaise situation qui ne permettoit pas qu'il pût être poussé dehors en cette posture, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis immédiatement après la sortie du premier. Ces deux enfans n'avoient qu'un seul délivre qui leur étoit commun, & la mere accoucha quinze jours avant la fin du neuvieme mois, & avoit eu les jambes fort enflées vers la fin de sa grossesse, comme il arrive presque toujours aux femmes qui sont grosses de plusieurs enfans. Cette enflure des jambes & des pieds leur arrivant, à cause de l'extrême compression que les grosses veines *iliaques* reçoivent par la grande étendue de la matrice, qui fait que le mouvement du retour du sang ne se faisant pas pour lors si facilement qu'à l'ordinaire dans ses veines, les parties inférieures du corps les plus éloignées, qui sont les pieds & les jambes, deviennent toutes tuméfiées, à cause du trop long séjour des humeurs superflues qui s'amassent en ces parties, qui ne peuvent que difficilement renvoyer par les veines tout le sang qu'elles ont facilement reçu par l'impulsion des arteres.

OBSERVATION DXCI.

D'une femme qui mourut d'une grande perte de sang, n'ayant soupçon de grossesse que de deux mois & demi.

LE 14 Juillet 1690, je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse depuis deux mois & demi, fut surprise d'une si grande perte de sang, qu'elle en tomba plusieurs fois en foiblesse, & avoit même eu des mouvemens convulsifs avant que je fus appellé pour la voir : je la trouvai presque réduite à l'extrémité, & une si grande foiblesse, que je crus qu'elle mourroit dans peu, comme il arriva une heure après que je l'eus vue en ce mauvais état, les convulsions qui étoient survenues à sa grande perte de sang m'ayant paru être un très-funeste présage : il est néanmoins si rare de voir mourir des femmes par de semblables pertes de sang dans un soupçon de grossesse aussi peu avancée, que je n'ai jamais vu que celle-là qui en ait perdu la vie, les pertes de sang qui arrivent dans le tems de la grossesse, étant ordinairement d'autant moins dangereuses, que la grossesse

est moins avancée, quoique ce même accident soit assez souvent funeste aux femmes qui en sont surprises dans les derniers mois de leur grossesse. Le mari de cette femme me dit qu'un Chirurgien qui l'avoit vu le même jour avant moi, avoit voulu tenter de la délivrer d'un faux germe qui étoit retenu en sa matrice, mais qu'il n'avoit pas pu en venir à bout, à quoi je ne trouvai aussi aucune disposition, l'orifice interne de la matrice ne m'ayant pas paru assez ouvert pour pouvoir faire extraction de ce corps étrange sans une trop grande violence. Cela me fit juger que les convulsions dont cette femme avoit été surprise, qui contribuerent beaucoup à la faire ainsi mourir, pouvoit bien peut-être avoir été causées par quelque violence que ce Chirurgien avoit faite à cette femme, pour tâcher à la délivrer de ce faux germe qui fut trouvé dans sa matrice en faisant ouverture de son corps après sa mort.

OBSERVATION DXCII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis plus de dix jours.

LE 20 Juillet 1690, j'ai accouché une femme au terme de six mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qui étoit mort en son ventre depuis plus de dix jours, ainsi qu'il me parut par sa corruption, la mere ayant eu il y avoit un mois une grande frayeur d'une blessure qu'un autre enfant qu'elle avoit s'étoit faite; laquelle frayeur ayant vraisemblablement débilité celui dont elle étoit grosse, avoit beaucoup contribué à le faire mourir d'autant plutôt dans la suite, par un coup qu'elle se donna elle-même sur le ventre, en laçant le corps de robe de son enfant dont le lacet échappa subitement en se rompant en sa main. Cette femme nonobstant cet accident qui pouvoit lui être funeste, à cause de la contusion que la matrice pouvoit avoir reçue par le coup qu'elle-même s'étoit ainsi donné sur le ventre, se porta bien après que je l'eus délivrée de cet enfant mort.

OBSERVATION DXCIII.

D'une femme grosse de six mois & demi, qui mourut avec son enfant mort en son ventre, par une fièvre continue avec une esquinancie.

LE 13 Juillet 1690, je fus appellé pour secourir, s'il eût été possible, une femme grosse de six mois, que je trouvai pour lors réduite à l'extrémité par une fievre continue, avec une esquinancie mortelle, ayant déja eu il y avoit un an, à ce que me dit son Médecin, un crachement de sang, avec une grande oppression de poitrine; mais comme le mauvais état

état présent de la malade, qui étoit agonisante, ne permettoit pas d'avoir aucune espérance qu'elle pût jamais échapper, & qu'elle n'étoit pas en travail, je me contentai de faire le prognostic que je devois sur son état moribond, qui fut qu'elle ne passeroit pas la journée sans mourir, comme il arriva effectivement, étant expirée une heure ensuite avec son enfant dans le ventre, d'où il fut tiré immédiatement après la mort de la mere, ayant encore alors quelque petit reste de vie, comme on le reconnut par quelque légere palpitation vers la région de son cœur. On doit remarquer que comme l'état de grossesse est ordinairement valétudinaire aux femmes même qui sont du meilleur tempérament, celles qui d'ailleurs étoient sujettes avant leur grossesse à quelque infirmité considérable, comme cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, qui étoit sujette à une grande oppression de poitrine, ne manquent pas d'en être encore beaucoup plus incommodées dans cet état qu'elles n'étoient auparavant: de sorte qu'elles y sont pour lors d'autant plus en danger de vie, que l'on ne peut pas dans le tems de la grossesse leur faire si facilement tous les remedes qui leur conviennent en un autre tems.

OBSERVATION DXCIV.

D'une femme qui mourut le sixieme jour après son accouchement, par une inflammation de la matrice qui lui causa des convulsions.

LE même jour 31 Juillet 1690, je vis une femme accouchée depuis quatre jours d'un enfant qui venant le cul devant étoit péri en cette posture, par le peu d'industrie qu'eut la Sagefemme à le dégager aussi promptement du passage qu'elle auroit dû faire pour le sauver. Après que cette femme eut été ainsi accouchée par sa Sagefemme, son ventre resta presque aussi gros que si elle eût eu encore un enfant dedans, ayant même une dureté fort considérable vers le côté gauche de la matrice, avec inflammation de cette partie, où elle sentoit une très-grande douleur, ayant de plus une grosse fiévre avec une grande difficulté de respirer; outre lesquels accidens il étoit encore survenu à cette femme au quatrieme jour une forte convulsion qui fut suivie de plusieurs autres durant deux jours, qui la firent enfin mourir le sixieme jour après son accouchement, comme je l'avois bien prédit, en la voyant en un si mauvais état; à quoi pouvoit peut-être avoir beaucoup contribué la violence que la Sagefemme pouvoit avoir faite à la matrice par son peu de dextérité, en accouchant cette femme de son enfant qui s'étoit présenté en mauvaise posture.

*

OBSERVATION DXCV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit eu une perte de sang presque continuelle durant les quatre premiers mois de sa grossesse.

LE 1 Août 1690, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre seulement depuis dix-huit ou vingt heures, comme il me parut par le battement que je sentis au cordon de cet enfant, qui étoit tombé hors de la matrice dès le jour précédent, sans que j'eusse pu le contenir réduit, après l'avoir tenté plusieurs fois inutilement, parce que la matrice n'étoit alors dilatée que pour le seul passage de ce cordon, qui étoit continuellement poussé au-dehors à chaque douleur que la mere avoit. Cette femme avoit eu une petite perte de sang presque continuelle durant les quatre premiers mois de sa grossesse; après quoi s'étant assez bien portée, elle eut tout d'un coup un écoulement d'une grande abondance d'eau par la matrice, accompagné d'une médiocre perte de sang durant cinq ou six jours, ensuite de quoi le cordon du nombril de son enfant fut poussé dehors, comme j'ai dit. Mais quoique dans le commencement que ce cordon sortit, j'y sentisse un battement qui me faisoit manifestement connoître que cet enfant étoit vivant, je jugeai plus à propos de le laisser au danger où il étoit de mourir, que de risquer certainement la vie de la mere, comme il auroit fallu faire pour dilater de force la matrice pour en tirer l'enfant, qui d'ailleurs seroit indubitablement mort par la violence qu'il auroit soufferte dans cette opération. C'est pourquoi je patientai jusqu'à ce que sa mere eût eu des douleurs suffisantes à la faire accoucher naturellement, ce qui n'arriva que le lendemain matin. Son enfant qui étoit mort, comme j'ai dit, commençoit déjà quand je le tirai, à se corrompre à un tel degré, que l'épiderme du *scrotum* s'en séparoit facilement; mais la mere nonobstant sa délicatesse & tous les accidens qui lui étoient arrivés dans le tems de sa grossesse & de son accouchement, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe dans lequel il y avoit un petit fœtus, *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment.*

LE 17 Août 1690, j'ai délivré une femme d'un faux germe qui lui avoit causé une grande perte de sang, dans lequel je trouvai un petit *fœtus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de froment; ce qui fai-

soit manifestement connoître que toutes ces sortes de prétendus faux germes ne sont véritablement que des arrierefaix de *fœtus* avortons de cette nature. Cette femme croyoit pour lors être grosse de deux mois & demi ou environ, & me dit qu'elle avoit été fort agitée par le rude ébranlement d'un carosse de voiture il y avoit trois semaines; ce qui ayant apparemment détruit le principe de vie de ce petit *fœtus* dès ce tems-là, avoit été cause de son avortement dans la suite, joint à la foiblesse naturelle de ce même *fœtus*, qui auroit dû être bien plus grand, s'il avoit été vigoureux dès le tems de sa conception.

OBSERVATION DXCVII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi, après avoir pris mal-à-propos un remede purgatif.

LE 28 Août 1690, je vis une femme qui étoit avortée il n'y avoit qu'une heure, d'un petit enfant de trois mois & demi, dont le cœur palpitoit encore assez manifestement; lequel accident étoit arrivé à cette femme par un remede purgatif qu'elle avoit pris ce même jour par le mauvais conseil de son Médecin, qui prétendoit purger son estomac d'une bile qui lui causoit des dégoûts dont elle se plaignoit, ne prenant pas garde que ces sortes de dégoûts sont ordinaires dans le tems de la grossesse, outre que tous les remedes purgatifs ne convenoient point à cette femme en l'état où elle étoit, ayant pour lors une petite perte de sang depuis cinq ou six jours; de sorte que sa grossesse qui, quoiqu'ébranlée par cette petite perte de sang, auroit néanmoins pu se rétablir, vu la vigueur qu'avoit ce petit *fœtus* dont elle avorta, il fut entiérement détruit par ce purgatif ordonné si mal-à-propos par ce Médecin, qui n'avoit pas pu croire que cette femme fût grosse d'enfant, comme je l'en avois assuré, s'imaginant qu'elle ne pouvoit pas être grosse que de quelque faux germe que la nature avoit même tenté d'expulser par cette petite perte de sang qui avoit paru. Cette femme étant ainsi avortée de ce petit *fœtus* vivant, l'arrierefaix resta dans la matrice, qui s'étant fermée incontinent après l'expulsion de l'enfant, ne permettoit pas qu'on l'en pût tirer sans faire une trop grande violence à cette partie, qui lui auroit été plus préjudiciable que le remede ne lui eût été salutaire. C'est pourquoi je jugeai qu'il étoit plus à propos d'en commettre en ce tems l'opération à la nature. Mais cet arrierefaix ainsi resté lui causa trois jours ensuite une si grande perte de sang, qu'elle en tomba en de très-grandes foiblesses, qui m'obligerent de lui tirer ce corps étrange, ayant trouvé pour lors la matrice assez dilatée pour le faire sans violence, après quoi cette femme revint peu-à-peu en convalescence; mais elle eut un très-sensible regret de n'avoir pas suivi le salutaire conseil que je lui avois donné avant son avortement, qui étoit de se contenter pour

tout remede du seul repos & d'une saignée du bras que je lui avois fait faire, à cause de la petite perte de sang qu'elle avoit.

OBSERVATION DXCVIII.

D'une femme qui deux jours après être heureusement accouchée, eut un flux de ventre accompagné de fiévre & de petits mouvemens convulsifs des mains.

LE même jour 28 Août 1690, je vis une femme qui étoit accouchée heureusement il y avoit cinq jours, & s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours; mais il lui étoit survenu ensuite un flux de ventre accompagné de fiévre, qui l'ayant beaucoup affoiblie, donnoit lieu d'en craindre une mauvaise issue, & d'autant plus qu'elle avoit pour lors de tems en tems certains tressaillemens en maniere de petits mouvemens convulsifs des mains, avec une très-grande douleur de tête, qui étoit encore augmentée par la forte imagination qu'elle avoit que son mal venoit de ce que n'ayant pas pu mouvoir pour la secourir dans ce dernier accouchement, comme j'avois fait dans tous ses précédens, elle avoit été obligée, à mon défaut, d'avoir recours à un autre Chirurgien de mes Confreres; dont elle croyoit n'avoir pas été bien accouchée, mais sans sujet, puisqu'elle s'étoit assez bien portée durant les deux premiers jours, & que les accidens qui lui étoient arrivés ensuite, n'avoient rien qui pût faire croire ce qu'elle s'étoit imaginée; de sorte qu'il étoit nécessaire, lorsque je la vis en cet état, de lui guérir en même tems l'esprit & le corps. Je commençai d'abord par l'esprit, en la persuadant qu'elle avoit été bien accouchée par ce Chirurgien; & après cela, l'ayant fait saigner une fois du pied pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, & encore une autre fois du bras, son flux de ventre & la fiévre & tous les autres accidens cesserent au bout de cinq ou six jours, après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION DXCIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois, ayant une fiévre double-tierce continue.

LE 9 Septembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un petit enfant mâle vivant, dont la naissance avoit été accélérée d'un mois entier par une fiévre double-tierce continue, dont la mere étoit malade depuis sept ou huit jours, pour laquelle on l'avoit saignée deux fois du bras; elle accoucha néanmoins

aſſez heureuſement, vu l'état de ſa maladie ; mais après cela ſa fiévre s'étant encore redoublée durant deux ou trois jours, je fus obligé de la faire ſaigner du pied, pour ſuppléer au défaut de l'évacuation de ſes vuidanges, enſuite de quoi elle ſe porta bien, ce ſimple remede ayant beaucoup contribué à la guérir entiérement de ſa maladie, qui avoit donné ſujet de craindre que s'étant encore augmentée après ſon accouchement, elle n'en mourût peu de tems enſuite, comme on le voit aſſez ſouvent arriver en d'autres femmes pour de ſemblables maladies, & principalement en celles qui ont la poitrine mauvaiſe.

OBSERVATION DC.

D'une femme qui ayant eu la petite vérole il y avoit deux mois, accoucha au terme de ſix mois & demi d'un enfant mort qui avoit plus d'une vingtaine de puſtules de cette même maladie.

LE 15 Septembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de ſix mois & demi de ſa premiere groſſeſſe, d'un enfant qui préſentoit les pieds, mort en ſon ventre depuis deux ou trois jours que la mere avoit ſouffert une violente contorſion des reins, qui ayant fait détacher en partie ſon arrierefaix, lui avoit cauſé une perte de ſang qui parut dès le commencement de ſon travail. Il y avoit pour lors deux mois que cette femme avoit eu la petite vérole; & quoiqu'elle en fût bien guérie depuis tout ce tems il paroiſſoit néanmoins au corps de ſon enfant plus d'une vingtaine de véritables puſtules de cette maladie, d'où l'épiderme s'enlevoit facilement en les touchant légérement du bout du doigt. Cela faiſoit voir manifeſtement que la maladie de la mere s'étoit communiquée à l'enfant, ce qui n'arrive pas toujours ; car j'ai vu d'autres enfans auxquels il ne paroiſſoit aucune marque de cette maladie que leur mere avoit eue auſſi dans le tems de la groſſeſſe. J'en ai rapporté un exemple en l'Obſervation DLXXVI. où j'ai dit que cette maladie contagieuſe ne ſe communique pas toujours de la mere à l'enfant, qui en eſt préſervé par ſon principe de vie particulier, qui purifie le ſang infecté qu'il reçoit de ſa mere pour ſa nourriture.

OBSERVATION DCI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort depuis huit jours préſentoit le cul devant.

LE 5 Octobre 1690, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qui préſentoit le cul devant, & qui étoit mort en ſon ventre depuis huit ou neuf jours qu'elle ne l'a-

voit point senti remuer après avoir reçu un coup de poing qu'un autre petit enfant de quatre ans lui donna par inadvertance sur le ventre; & comme le cordon du nombril de cet enfant mort étoit fort corrompu, il se rompit en la voulant délivrer de son arrierefaix, qui étant d'ailleurs d'une substance squirreuse, fut cause que j'eus d'autant plus de difficulté à le tirer de la matrice, après que le cordon en eut été ainsi rompu. C'étoit de ces sortes d'arrierefaix épais & durs, qui ont comme un cercle graisseux au milieu de leur surface, qui font toujours plus de peine à tirer de la matrice que les autres, parce qu'ils ne s'enfilent pas si facilement dans le passage, quand on en tire le cordon, que les arrierefaix qui sont moins épais & d'une substance plus molle & pliable. Ayant ainsi délivré cette femme de son enfant mort & de son arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu, elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCII.

De l'accouchement d'une femme qui, après avoir été bien délivrée de son arrierefaix, vuida encore le jour ensuite un petit corps de la grosseur d'une moitié de noix, avec une petite portion de membrane.

LE 31 Octobre 1690, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement; mais la mere avoit eu un mois auparavant des douleurs réglées durant cinq ou six heures, comme si elle eût été dès-lors en travail, lesquelles douleurs ne venoient que de l'agitation de son enfant, qui s'étoit tourné dès ce tems-là; & le lendemain que j'eus accouché & délivré cette femme, elle vuida encore une petite portion de membranes & un petit corps isolé de la grosseur d'une moitié de noix, de substance un peu plus ferme que celle de l'arrierefaix, qui paroissoit avoir été formé hors de la circonscription du véritable corps de l'arrierefaix, & qui s'étant trouvé un peu plus adhérent à la matrice, n'en avoit pas été tiré avec l'arrierefaix, dont il avoit été pour lors séparé avec la petite portion de membranes qui l'y joignoient auparavant. Ce sont de ces sortes de corps ainsi séparés de la circonscription du propre corps de l'arrierefaix que l'on prend quelquefois, mais abusivement pour des faux germes.

OBSERVATION DCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant par la grosseur extraordinaire de sa tête, étoit resté durant trois jours au passage où il étoit mort.

LE 4 Novembre 1690, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui pour la grosseur extraordinaire de sa tête, étoit resté durant trois jours au passage, & y étant mort sans que la mere en pût accoucher, m'obligea de le tirer avec l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, par le moyen de quoi je sauvai la vie à cette femme, qui seroit indubitablement morte dans peu, si je ne lui eusse donné ce secours qui lui fut salutaire. Mais comme la tête de son enfant avoit très-fortement comprimé le col de la vessie, durant le long tems qu'elle étoit demeurée arrêtée au passage, cette femme eut après être accouchée une issue involontaire de son urine durant cinq ou six jours; mais elle se porta bien ensuite & urina volontairement sans aucune incommodité. Il faut remarquer qu'après ces sortes d'accouchemens fâcheux, où l'enfant a demeuré durant un trop long tems au passage, le col de la vessie qui en a été trop violemment comprimé, venant à s'enflammer dans la suite, il y survient quelquefois une pourriture gangreneuse, qui est cause qu'il s'y fait une fistule incurable, qui succede à la perte de substance de cette partie, comme il étoit arrivé à deux femmes, dont j'ai rapporté les exemples dans les Observations LXXVI. & DLXXVII. Mais lorsque l'issue involontaire de l'urine ne vient que d'une simple débilité de cette même partie, pour avoir seulement souffert une trop violente compression, & qu'il n'y est arrivé aucune pourriture après l'accouchement, cette incommodité n'est que passagere, comme elle fut en la femme dont je viens de rapporter l'exemple.

OBSERVATION DCIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras replié & le cordon de l'ombilic.

LE 18 Novembre 1690, je fus appellé pour secourir une femme qui étoit en un laborieux travail, dont l'enfant présentoit le bras replié & le cordon de l'ombilic qui ne sortoit pas néanmoins dehors; mais l'un & l'autre étant restés au passage, & le cordon de l'ombilic n'étant pas refroidi, & ayant encore un battement très-sensible, qui marquoit que l'enfant étoit vivant. Lorsque j'eus connu les choses en cet

état, je repoussai entiérement ce bras, aussi-bien que le cordon de l'ombilic, jusqu'au derriere de la tête de l'enfant qui étoit assez proche du passage, où je la laissai bien située, après quoi je commis le reste de l'opération à la nature, assurant la Sagefemme qui m'avoit fait appeller pour secourir cette femme, qu'elle accoucheroit naturellement, ayant remédié, comme je viens de dire, à l'empêchement qui y étoit auparavant, ce qui arriva une heure ensuite, ainsi que je lui avois dit, la mere & l'enfant se portant bien tous deux.

OBSERVATION DCV.

D'une femme qui après être accouchée assez heureusement, eut au troisieme jour une grande oppression avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre.

LE 29 Novembre 1690, je vis une femme qui étoit accouchée assez heureusement depuis six jours, nonobstant quoi il lui étoit survenu au troisieme jour une grande oppression de poitrine, avec un transport au cerveau qui se termina par un flux de ventre, qui lui étant venu depuis un jour, avoit détourné & évacué une partie des humeurs qui avoient causé le transport au cerveau; mais l'oppression de poitrine restoit toujours assez grande avec un petit pouls fréquent, pour laquelle oppression je la fis saigner du pied, afin de prévenir le danger où je la voyois, qui étoit d'autant plus grand, que cette femme avoit très-mauvaise poitrine, ayant craché du sang par plusieurs fois dans le tems de sa précédente grossesse: & comme j'avois assisté cette femme dans tous ses autres accouchemens, ensuite desquels elle s'étoit toujours assez bien portée; & que ne m'ayant pas pu avoir dans le tems de ce dernier comme elle avoit desiré, pour lui donner le même secours, elle avoit été obligée à mon défaut de se servir de l'assistance d'une Sagefemme, qui l'avoit néanmoins accouchée fort heureusement: elle s'étoit imaginée qu'elle n'en avoit pas été bien délivrée; de sorte que cette pensée qu'elle s'étoit très-fortement imprimée dans l'esprit, avoit beaucoup contribué à lui causer le transport au cerveau, qui lui étoit arrivé dans le tems de la fiévre de son lait; & son oppression de poitrine ne venoit que de la mauvaise disposition qui étoit en elle dès avant son accouchement: cependant cette femme, nonobstant ces fâcheux accidens, ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus fait saigner du pied, ainsi que j'ai dit, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, qui étant très-petites, avoit beaucoup contribué à son oppression de poitrine & au transport au cerveau qui lui étoient arrivés au troisieme jour après son accouchement.

OBSERVATION DCVI.

De l'accouchement d'une femme au terme de neuf mois, dont l'enfant se portoit bien, quoiqu'elle eût eu une perte de sang durant quinze jours vers le commencement du second mois de sa grossesse.

LE même jour 29 Novembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois entiers, d'une fille qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu durant quinze jours une perte de sang vers le commencement du second mois de sa grossesse; laquelle perte de sang lui étant arrivée à peu près dans le tems que l'évacuation de ses menstrues devoit se faire, si elle n'eût pas été grosse, donnoit quelque lieu pour lors de douter de sa grossesse, & pouvoit faire croire ensuite que cette femme ne seroit devenue grosse qu'après cette perte de sang qui avoit duré quinze jours, & que cela étant, elle seroit accouchée justement à sept mois & demi, & non pas au terme de neuf mois entiers comme j'ai dit: mais la grosseur de son enfant qui avoit toutes les proportions d'un enfant parfaitement à terme, prouvoit bien manifestement que cette femme étoit déja grosse d'un mois lorsque cette perte de sang lui arriva, outre qu'elle avoit déja eu auparavant les dégoûts, les vomissemens, & tous les autres signes qu'elle avoit eus dans le commencement de ses autres précédentes grossesses. C'est pourquoi l'ayant jugée grosse dès avant le tems de cette perte de sang, je la fis saigner du bras, & lui conseillai le repos au lit, avec une abstinence entiere du coït durant quelque tems, même après que sa perte de sang fut cessée, afin d'éviter mieux par cette longue abstinence la récidive de cet accident; moyennant quoi elle fut préservée du grand danger où elle étoit pour lors d'avorter dès le commencement du second mois de sa grossesse, qui fut ainsi préservée salutairement pour la mere & pour l'enfant jusqu'à terme.

OBSERVATION DCVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, son enfant se présentant outre cela par l'épaule.

LE 9 Décembre 1690, j'ai accouché une femme au terme de sept mois, laquelle étoit en grande perte de sang, causée par le détachement de son arrierefaix qui se présentoit le premier au passage, l'enfant se présentant outre cela par l'épaule, ce qui m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis, afin de remédier à cette perte de sang qui commençoit à devenir excessive. J'exemptai par ce salutaire secours

la mere du grand danger où elle étoit, & je tirai ſon enfant vivant, qui autrement auroit péri ſans baptême dans le ventre de ſa mere, tant à cauſe de cette grande perte de ſang qu'elle avoit, qu'à cauſe de la mauvaiſe ſituation en laquelle il ſe préſentoit.

OBSERVATION DCVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme qui étoit en travail depuis ſept jours entiers, ſon enfant étant reſté mort au paſſage.

LE 25 Décembre 1690, j'ai accouché une femme qui étoit en travail de ſon premier enfant depuis ſept jours entiers, ſans pouvoir accoucher. L'âge avancé de cette femme qui avoit plus de quarante ans, la groſſeur de ſon enfant qui étoit ſon premier, & les mauvaiſes douleurs qu'elle avoit toujours eues, avoient été cauſe que ſon enfant étoit reſté au paſſage, & y étoit mort depuis pluſieurs jours, nonobſtant toute la bonne conduite dont la Sagefemme de cette femme avoit uſé durant tout ſon travail; de ſorte que n'y ayant plus aucune eſpérance qu'elle pût jamais accoucher d'elle-même, je fus obligé de lui tirer ſon enfant mort, m'étant ſervi pour faire plus facilement cette laborieuſe opération, de l'inſtrument de mon invention nommé *Tiretête*; ſans lequel ſecours, qui fut tout-à-fait ſalutaire à cette femme, elle ſeroit indubitablement morte dans peu. Ayant été appellé pour voir cette femme quelques jours devant que de l'accoucher, j'avois bien prévu la difficulté de ſon accouchement, tant à cauſe de ſon âge trop avancé pour un premier accouchement, que par la conſidération de l'extrême groſſeur de la tête & de la largeur des épaules de ſon mari, qui me faiſoient conjecturer que l'enfant qui en avoit été engendré, reſſemblant par la groſſeur de ces mêmes parties à ſon pere, ne manqueroit pas, comme il arrive ordinairement aux enfans de tels peres, de rendre l'accouchement de ſa mere des plus laborieux & difficiles.

OBSERVATION DCIX.

D'une femme qui eut un très-laborieux travail de ſon premier enfant qui préſentoit le bras avec la tête.

LE 31 Janvier 1691, j'ai accouché une jeune femme âgée de vingt ans, de ſon premier enfant qui étoit un garçon, qui préſentoit le bras avec la tête, ſes eaux s'étant écoulées dès le commencement du travail, ce qui fut cauſe qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repouſſai le bras de l'enfant juſques au derriere de ſa tête, auſſitôt que je le

pus faire, afin de lui donner lieu de venir naturellement, comme il vint en effet; mais ce ne fut qu'après que la tête eut demeuré au passage près de deux jours entiers, nonobstant quoi il vint vivant; mais étant pour lors très-foible, & ayant une fort grosse tumeur au-dessus de la tête causée par la grande compression que cette partie avoit reçue durant toute la longueur du tems qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du passage de la mere, laquelle compression avoit été si extrême, que le cuir chevelu se mortifia entierement en deux endroits, vers les deux côtés de la tête à l'opposite l'un de l'autre, de la largeur du bout du doigt, jusqu'à découvrir l'os même d'un côté de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet enfant revint néanmoins de la grande foiblesse en laquelle il étoit, par les bons soins que j'en eus, & la grosse tumeur du dessus de sa tête que cette grande compression y avoit causée, se dissipa peu à peu dès le jour même, comme il arrive assez ordinairement; & les escarres de ces deux endroits du cuir chevelu qui avoient été mortifiés, en étant tombés, les deux petits ulceres qui resterent en ces mêmes endroits guérirent après quelque tems, l'un en dix ou douze jours, & l'autre en trente-cinq jours seulement, à cause de l'os qui s'étoit découvert; après quoi ce même enfant qui avoit couru un si grand risque de la vie, en demeurant si long-tems la tête arrêtée au passage, se porta parfaitement bien & la mere aussi.

OBSERVATION DCX.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort sept jours après l'écoulement de ses eaux.

LE 1 Février 1691, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon, dont les eaux s'étoient écoulées depuis sept jours sans aucune douleur: la mere ayant fait une chûte sur les genoux un jour avant l'écoulement de ses eaux, & ayant négligé de garder le repos qui lui étoit nécessaire après cette chûte, cet enfant vint mort; le travail de la mere, qui dura dix-huit heures, ayant été fort laborieux, nonobstant quoi j'espérois qu'il viendroit vivant; car une heure devant que la mere accouchât, je sentois mouvoir manifestement la tête de cet enfant au passage, laquelle ayant, selon l'apparence, fortement comprimé le cordon de l'ombilic, qui s'étoit peut-être glissé intérieurement à côté d'elle durant cette derniere heure qu'elle resta fort engagée dans le passage, avoit été cause de la mort de l'enfant, comme je l'ai vu arriver en d'autres semblables occasions; parce que l'enfant ne peut pas vivre un seul quart d'heure dans le ventre de la mere, lorsque le mouvement du sang qui est destiné à le vivifier durant tout le tems qu'il y séjourne, vient à être entierement intercepté par une exacte compression du cordon de l'ombilic, dans les vaisseaux duquel ce sang doit avoir nécessairement un libre cours, jusqu'à ce que l'enfant

ayant été mis hors de la matrice, puisse au défaut de ce sang être vivifié d'une autre maniere, par l'air qu'il vient à respirer incontinent après qu'il est né ; de sorte qu'étant privé du premier, il a nécessairement besoin de l'autre; & n'en pouvant jouir durant qu'il est encore au ventre de la mere, il suffoque aussitôt qu'il vient à être privé des deux en même-tems.

OBSERVATION DCXI.

De l'accouchement d'une femme dont les eaux se préparerent & percerent comme à l'ordinaire, quoiqu'elle en eût vuidé tout d'un coup une très-grande abondance deux jours auparavant.

LE 4 Février 1691, j'ai accouché une femme d'un très-gros garçon qui vint naturellement, dont les eaux se préparerent, & les membranes se percerent comme à l'ordinaire, un seul demi-quart d'heure devant qu'elle accouchât, quoiqu'elle eût déja vuidé une grande abondance d'eau tout d'un coup sans douleur deux jours auparavant ; de sorte qu'on auroit pu croire que cette premiere abondance d'eau qu'elle avoit vuidée, venoit d'une espece d'hydropisie de matrice séparée des véritables eaux de l'enfant : mais j'ai de la peine à être persuadé qu'il se fasse jamais dans la matrice dans le tems de la grossesse, aucune hydropisie particuliere hors des membranes de l'enfant ; car si l'on voit quelquefois des femmes vuider beaucoup d'eau plusieurs jours devant que d'être en travail, ces premieres eaux ne viennent ordinairement que d'une rupture qui se fait aux membranes qui les contiennent, en un endroit plus supérieur & plus foible que celui qui correspond justement à l'orifice interne de la matrice, comme il étoit arrivé à cette femme dont je viens de parler.

OBSERVATION DCXII.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un gros enfant à terme, quoiqu'elle eût eu une perte de sang, n'étant grosse que de six semaines, qui lui dura près de trois mois.

LE 15 Février 1691, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui vint naturellement, & qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de sang, qui lui arriva n'étant grosse que de six semaines, & lui dura près de trois mois sans discontinuer, que quelquefois quatre ou cinq jours, jusqu'à ce qu'étant grosse de quatre mois & demi, cette perte de sang cessa pour lors tout-à-fait, & cette

femme se porta assez bien ensuite, sinon qu'elle fut fort incommodée de douleurs de reins & dans le ventre durant tout le cours de sa grossesse, à cause que le cordon de l'ombilic de son enfant étoit de la moitié plus court qu'il ne devoit être, ce qui faisoit que l'enfant ne pouvant pas se remuer avec une entiere liberté, tirailloit en se remuant, l'arriere-faix attaché au fond de la matrice. Cette femme ne pouvoit pas se persuader dans le commencement que cette perte de sang lui arriva, qu'elle fût grosse comme je l'en assurois, & eut encore bien plus de peine à le croire quand elle vit cette même perte de sang lui durer si long-tems; de sorte qu'elle s'imaginoit qu'il étoit entierement impossible qu'une grossesse aussi ébranlée qu'étoit la sienne, qu'elle croyoit pour lors n'être qu'une fausse grossesse, pût jamais se rétablir, comme je lui en donnois l'espérance, pourvu qu'elle suivît le conseil que je lui donnai, qui fut de se faire saigner deux fois du bras, & de se tenir en grand repos au lit durant tout le tems de cette perte de sang, & de s'abstenir entierement du coït encore quelque tems après que sa perte de sang fut cessée, pour éviter qu'elle ne vînt nouvellement à être excitée par cette action; ce qu'ayant fait fort exactement comme je lui avois conseillé, elle conserva sa grossesse jusqu'à terme, & accoucha enfin heureusement de cet enfant mâle, dont elle eut une joie d'autant plus grande, qu'ayant plusieurs autres enfans qui n'étoient que des filles, elle avoit passionnément desiré, aussi-bien que son mari, d'avoir ce garçon, qui la consola de la grande contrainte qu'elle avoit eue de se tenir en repos au lit durant un si long-tems.

OBSERVATION DCXIII.

D'un enfant de deux ans qui avoit de fréquens mouvemens convulsifs causés par la douleur de ses deux grosses dents.

LE 13 Mars 1691, je fis ouverture des gencives d'un enfant âgé de deux ans, qui avoit depuis deux ou trois jours de fréquens mouvemens convulsifs, avec une grosse fievre, causés par la grande douleur que lui faisoient ses deux grosses dents supérieures, qui ayant eu jour par la petite incision que je fis sur la gencive, sortirent facilement; après quoi les accidens qui n'étoient causés que par la trop grande distension douloureuse des gencives enflammées, cesserent aussitôt, & l'enfant se porta bien ensuite, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs autres enfans, à qui j'ai fait la même opération en pareille nécessité.

OBSERVATION DCXIV.

D'une femme qui avoit une excessive perte de sang, causée par la rétention de l'arrierefaix d'un enfant de trois mois, dont elle étoit avortée.

LE 16 Mars 1691, je délivrai une femme qui étoit avortée depuis deux heures d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis huit ou dix jours, comme il paroissoit à sa corruption; sa Sagefemme faute de suffisante capacité en son art, ne l'ayant pas pu délivrer de l'arrierefaix, qui étant retenu en la matrice, lui avoit causé une si excessive perte de sang, qu'elle couroit un grand risque d'en perdre la vie, si je ne l'eusse promptement délivrée de cet arrierefaix, comme je fis, après quoi cette perte de sang cessa, & cette femme se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCXV.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *de la grosseur d'une mouche à miel, comme il lui étoit déjà arrivé quatre autres fois depuis deux ans.*

LE 23 Avril 1691, j'ai vu une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus*, de la grosseur d'une mouche à miel, que la nature avoit expulsé d'elle-même, sans aucun accident considérable, cette femme ayant pour lors soupçon d'être grosse de deux mois & demi. C'étoit le cinquieme avortement qu'elle avoit eu de cette nature depuis deux ans à ce même terme ou environ. Cet exemple fait voir qu'il y a certaines femmes qui avortent aussi facilement qu'elles conçoivent; mais le meilleur conseil que l'on puisse donner à ces sortes de femmes, pour les préserver de si fréquens avortemens, est qu'elles s'abstiennent entierement du coït durant cinq ou six mois entiers, afin que leur matrice étant fortifiée par le repos durant tout ce tems, elle puisse mieux retenir la conception qui s'y fait ensuite: il est bon aussi qu'elles s'abstiennent d'aller en carrosse dans le tems de leur grossesse, & encore plus dans d'autres voitures plus secouantes; & il est même quelquefois nécessaire pour une plus grande précaution, qu'elles se tiennent au lit, & qu'elles évitent le coït, pour ne pas trop ébranler par cette ardente action leur débile grossesse. Cependant il se rencontre peu de femmes qui veuillent suivre sans répugnance ce salutaire conseil, pour conserver avec plus de sûreté leur grossesse.

OBSERVATION DCXVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe qui renfermoit des eaux glaireuses, au milieu desquelles il y avoit comme un petit fœtus *avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de millet.*

LE 24 Avril 1691, j'ai délivré une femme d'un faux germe, laquelle avoit pour lors soupçon d'être grosse de près de trois mois. Je lui tirai ce faux germe tout entier, contenant encore dans ses membranes des eaux glaireuses, au milieu desquelles on voyoit comme le corps d'un petit *fœtus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un gros grain de millet; & comme cette femme avoit eu un dévoyement presque continuel depuis le tems qu'elle croyoit avoir conçu, il y avoit apparence que le principe de vie ayant été détruit en ce *fœtus* dès les premiers jours de sa conception, à cause de ce dévoyement, il étoit resté de la petitesse qu'il pouvoit être en ce tems-là; de sorte que de vrai germe qu'il avoit été dans le commencement, il étoit devenu ensuite ce que l'on appelle ordinairement un faux germe, en y comprenant cette membrane charnue qui n'est véritablement qu'une espece d'arrierefaix, dont une conception avortée de la sorte, est enveloppée.

OBSERVATION DCXVII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit commencé à vuider les eaux de son enfant sept jours auparavant sans aucune douleur.

LE 22 Mai 1691, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement à terme, & se portoit parfaitement bien, dont elle avoit commencé de vuider les eaux sept jours auparavant sans aucune douleur, ayant toujours continué d'en vuider jusques au jour de son accouchement, qui ne laissa pas nonobstant cela d'être fort heureux. Il faut remarquer que lorsque l'on voit une femme vuider ainsi des eaux de la matrice sans douleur & sans aucune considérable ouverture de cette partie, l'on ne doit pas toujours croire pour cela qu'elle soit en travail; car le véritable travail ne commence que lorsque les douleurs surviennent après l'entier écoulement de ces eaux; ce qui arrive ordinairement en ces sortes d'occasions après dix-huit ou vingt heures de tems, quand la femme est véritablement à la fin du terme de sa grossesse: car si elle n'y est pas, l'accouchement peut bien être différé sept jours entiers après un pareil écoulement d'eaux, comme en cette femme dont je viens de rapporter l'exemple, mais même encore bien plus long-tems, comme je l'ai vu arriver en plusieurs autres.

OBSERVATION DCXVIII.

*D'une femme grosse à qui un Chirurgien avoit fait fort à contre-tems l'opération de la fistule à l'*anus*, qui la fit accoucher au terme de huit mois, & mourir trois jours ensuite.*

LE 13 Juin 1691, je vis une jeune femme accouchée depuis deux jours de son premier enfant, au terme de huit mois, à laquelle un Chirurgien avoit fait fort à contre-tems depuis trois semaines l'opération de la fistule à l'*anus*, avec des incisions vers une des fesses de la longueur de la paume de la main, & de profondeur de trois travers de doigt. Si j'eusse été appellé devant que de faire une si grande opération à cette femme, j'aurois été du sentiment de lui faire seulement une simple ponction avec la lancette, pour donner issue à la matiere de l'abscès qui s'étoit formé en cette partie, & de différer cette dangereuse opération jusques après son accouchement, qui ayant été accéléré par les cruelles douleurs que cette femme souffroit journellement en pansant son énorme plaie, & étant arrivé dans une disposition fiévreuse où elle étoit pour lors, la mit en un très-évident péril de la mort, que je crus lui devoir certainement arriver dans peu lorsque je la vis, ainsi que je le connus par la grande tension douloureuse de son ventre, par la fiévre maligne, avec une grande oppression dont elle étoit travaillée, ayant un petit pouls dur & très-fréquent, & de grandes foiblesses, avec une entiere suppression de ses vuidanges; de sorte que l'on pouvoit manifestement connoître en ce tems que cette opération lui avoit été un remede beaucoup plus préjudiciable que sa maladie, comme je l'avois bien dit à un de mes Confreres avec lequel j'avois déja vu cette femme douze ou quinze jours avant son accouchement. Elle mourut un jour après que je l'eus vue cette derniere fois en un si mauvais état. Cet exemple prouve bien qu'on ne doit pas traiter que palliativement ces sortes de maladies aux femmes grosses, & les autres qui demandent des opérations trop considérables, que l'on ne peut entreprendre qu'avec un très-grand danger dans le tems de la grossesse.

OBSERVATION DCXIX.

D'une femme qui, après une perte de sang durant six semaines, avorta d'un enfant de cinq mois, ayant vuidé quelques jours auparavant plusieurs caillots de sang endurcis.

LE 16 Juin 1691, je vis une femme qui étoit accouchée toute seule le jour précédent, d'un enfant de cinq mois ou environ, qui vint mort, quoique la mere l'eût senti mouvoir un jour auparavant. La cause de cet avortement venoit de ce que cette femme étant grosse de deux mois seulement, avoit été blessée par un homme de ses amis, qui ne la croyant pas grosse, l'avoit fortement embrassée par le corps pour la faire sauter par divertissement, ce qui lui causa dans ce moment une grande douleur dans le ventre, & lui fit vuider dès le lendemain beaucoup d'eau tout-d'un-coup par la matrice, sans rendre aucune autre chose en ce tems; mais un mois ensuite elle eut une perte de sang qui lui dura près de six semaines, avec quelque interruption par intervalles, ayant même vuidé en un jour plusieurs caillots de sang endurcis, qu'un Médecin de ses proches parens, & un Chirurgien de mes Confreres avoient pris par inadvertance pour de véritables morceaux de chair membraneuse, ce qui leur faisoit croire que cette femme n'étoit point grosse d'enfant, quoique je leur certifiasse le contraire, en leur faisant voir manifestement à l'un & à l'autre que ces prétendus morceaux de chair que cette femme avoit vuidés, n'étoient que de purs caillots de sang, qu'ils avoient pris pour des parties de quelque corps étrange en maniere de *Môle* ou faux germe, les assurant au surplus, comme j'avois fait auparavant, qu'elle étoit encore grosse d'enfant, nonobstant qu'elle eût vuidé ces prétendus corps étranges; ce qu'ils ne voulurent pas croire, tant ils furent préoccupés de leur erreur, jusqu'à ce que cette femme fût accouchée, ainsi que j'ai dit, de cet enfant quelques jours ensuite de notre conférence, comme je leur avois prédit. Cet exemple fait voir qu'il n'y a pas lieu de s'étonner grandement si des Gardes d'accouchées, & des Sagefemmes se trompent assez souvent, en prenant des caillots de sang pour des faux germes, puisque des Médecins & des Chirurgiens s'y trompent aussi quelquefois. Mais à la vérité je fus fort surpris de voir que ce Chirurgien, qui faisoit une particuliere profession des accouchemens depuis un très-long tems, s'étoit si lourdement trompé, à ne pas reconnoître la grossesse de cette femme, & à prendre les simples caillots de sang qu'elle avoit vuidés quelques jours avant l'avortement de son enfant, pour des corps étranges, dont il croyoit que la matrice s'étoit entierement délivrée sans que cet enfant y eût resté, comme il avoit fait, aussi-bien que son arrierefaix entier.

OBSERVATION DCXX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang assez considérable, & qui dix-huit jours ensuite fut surprise d'une forte convulsion.

LE 18 Juin 1691, j'ai accouché une femme qui avoit une perte de sang assez considérable. Je l'avois vue dix heures avant qu'elle eût été surprise de cet accident; auquel tems je lui avois conseillé, pour le prévenir, de se faire saigner du bras, comme elle auroit fait le jour ensuite, si son travail ne s'étoit pas déclaré: elle témoignoit néanmoins avoir quelque répugnance à ce remede, à cause de la crainte qu'elle avoit que n'étant seulement grosse que de huit mois moins quelques jours, il ne la fît accoucher avant terme, comme elle disoit lui être arrivé en sa premiere grossesse, où elle étoit accouchée au même terme d'un enfant mort, après avoir été saignée, attribuant sans sujet au remede le mauvais événement qu'il n'avoit point causé, lequel ne provenoit que de la mauvaise disposition qui étoit en elle; de sorte que n'ayant pas été saignée cette derniere fois comme à la premiere, elle connut bien qu'elle n'avoit pas eu raison en son premier sentiment. Ce dernier enfant dont j'accouchai cette femme, étoit un très petit garçon, qui à cause de sa naissance prématurée de près de cinq semaines, ne vécut que quinze jours, & la mere, qui d'ailleurs étoit d'une assez mauvaise complexion, fut surprise au dix-huitieme jour de son accouchement d'une forte convulsion, qui avoit été précédée durant quelques jours d'un très-grand mal de tête; laquelle convulsion m'obligea de la faire saigner deux fois du pied, après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION DCXXI.

D'une femme qui eut une considérable perte de sang, causée par un faux germe que la nature tentoit d'expulser, & dont elle ne se délivra que par la suppuration.

LE 23 Juin 1691, je vis une femme qui ayant un soupçon de grossesse de près de trois mois, fut surprise d'une perte de sang assez considérable, causée par un faux germe que la nature tentoit d'expulser; mais la matrice ne s'étant pas ouverte dans ce premier effort à proportion de la grosseur de ce corps étrange, comme je ne trouvai pas lieu pour lors de le tirer par l'opération de la main, & que la perte de sang commençoit à cesser, je jugeai plus à propos d'en commettre entierement l'expulsion

à la nature, qui ne s'en délivra que par la suppuration qui s'en fit durant quinze jours entiers. Cette femme ayant eu pendant tout ce tems des excrétions purulentes de la matrice, qui avoient une odeur très-fétide, comme il arrive ordinairement en ces occasions, ne laissa pas de se bien porter ensuite, sans que la rétention de ce corps étrangé lui eût causé aucun autre accident que celui de la puanteur de ces excrétions de la matrice, qui étant à la fin devenues saines, & sans mauvaise odeur, & d'une couleur naturelle, firent connoître que la nature avoit entierement achevé son opération avec plus de sureté, que si l'on eût fait quelque violence à la matrice pour la dilater suffisamment, afin d'en tirer ce corps étrange par l'opération de la main, que l'on ne doit entreprendre, s'il n'y a pas d'accident trop pressant, que lorsque la matrice est assez dilatée pour la pouvoir souffrir sans violence.

OBSERVATION DCXXII.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût eu les fiévres durant la plus grande partie du tems de sa grossesse.

LE 26 Juin 1691, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant la plus grande partie du tems de sa grossesse; mais elle étoit en assez bonne santé, & n'avoit plus de fiévre depuis quinze jours lorsque je l'accouchai, ce qui fit qu'elle porta son enfant jusqu'à la fin du neuvieme mois, & qu'elle évita le danger qu'elle auroit couru après son accouchement, s'il fût arrivé prématurément dans le tems qu'elle avoit la fiévre; & comme son enfant ne se ressentoit point de la foiblesse de sa mere, ni de l'état valétudinaire où elle avoit été durant un si long tems, cela faisoit voir que cet enfant, par la vigueur particuliere de son principe de vie séparé de celui de sa mere, ayant purifié le sang corrompu qu'il en avoit reçu pour sa nourriture, durant tout le tems de la maladie qu'elle avoit eue, n'avoit pas laissé cependant de prendre tout son accroissement, & de se porter aussi bien que si elle n'eût pas été malade, comme il paroissoit manifestement par la grosseur & par la force qu'il avoit quand il vint au monde.

OBSERVATION DCXXIII.

D'une femme à qui l'on fit fort mal-à-propos la ponction du ventre, prétendant la guérir de l'hydropisie qui lui étoit survenue depuis quatre mois qu'elle étoit avortée d'un enfant mort au cinquieme mois de sa grossesse.

LE 11 Juillet 1691, j'ai vu une femme âgée de vingt-deux ans, qui étoit avortée depuis quatre mois de son premier enfant, mort en son ventre au cinquieme mois de sa grossesse, sans aucune cause manifeste, sinon qu'elle avoit eu un mois auparavant beaucoup de fatigue durant une maladie qui étoit survenue à son mari, le ventre de cette femme ayant commencé à se tuméfier extraordinairement douze ou quinze jours avant qu'elle se délivrât de cet enfant mort, urinant très-peu pour lors; de sorte que cet avortement lui étant arrivé en cet état, elle eut ensuite très-peu de vuidanges, son ventre restant toujours beaucoup enflé durant un mois entier; après quoi il devint presqu'à l'ordinaire, cette femme ayant pris par l'ordonnance des plus habiles Médecins de la Bretagne, où elle étoit alors, beaucoup de remedes pour le faire défenfler; mais elle demeura peu de tems en cet état; car huit jours ensuite son ventre recommença à se tuméfier de jour en jour, jusqu'à devenir au point où il étoit lorsque je la vis; étant aussi enflé que si elle eût été grosse de sept mois entiers: mais cette enflure ne venoit que d'une simple hydropisie du ventre. Cependant comme cette femme n'avoit pas eu ses menstrues depuis son avortement, on pouvoit soupçonner qu'avec cette hydropisie du ventre elle auroit pu être grosse, comme j'en ai vu plusieurs exemples, & l'être devenue depuis trois mois, dans le tems que son ventre étoit revenu en son état naturel, qui étoit un mois après l'avortement qu'elle avoit eu: mais l'ayant examinée, je ne trouvai aucune disposition en sa matrice qui pût me faire soupçonner qu'elle fût grosse. C'est pourquoi je l'assurai que l'éminence de son ventre n'étoit causée que par une véritable hydropisie. Trois célebres Médecins qui la virent avec moi dans le même tems, lui conseillerent l'opération de la ponction du ventre, comme le plus sûr moyen de la guérir de son hydropisie, à ce qu'ils prétendoient; mais je fis mon possible pour l'en dissuader, lui conseillant de se faire saigner pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses menstrues, dont la suppression avoit beaucoup contribué à lui causer cette hydropisie, réfutant l'erreur de ceux qui répugnoient à ce remede, pour la croyance qu'ils avoient qu'il pourroit encore augmenter l'hydropisie, en leur faisant connoître que toutes les expériences journalieres faisoient assez voir que les femmes ne deviennent jamais hydropiques, pour quelques fréquentes saignées qu'on leur fasse, & quelques abondantes pertes de sang qu'elles ayent; & que celles à qui cette

maladie arrive, sont celles qui ont une suppression, ou une notable diminution de leur menstrues ; & comme je crus que la grande obstruction des reins de cette femme avoit pu contribuer avec la suppression de ses mois, à lui causer son hydropisie du ventre, je lui conseillai encore d'user du bain d'eau tiéde & des eaux minérales, afin que l'obstruction des reins & de la matrice pût facilement être dégagée par ces remedes. Mais le conseil de ces trois Médecins contraire au mien fut suivi, leurs voix ayant été comptées, sans peser la mienne appuyée de mes raisons ; ce qui fut cause du malheur de cette femme, à qui ils firent faire quelques jours ensuite la ponction du ventre par un Chirurgien de mes confreres, qui conjointement avec ces Médecins donna à cette femme une espérance d'autant plus grande & certaine, à ce qu'il prétendoit, de la réussite de cette opération, que son hydropisie étoit récente : de sorte qu'étant remplie de cette vaine espérance, elle souffrit que ce Chirurgien lui fît une ponction au ventre, par laquelle lui ayant tiré une assez grande abondance d'eau, elle en parut d'abord soulagée durant le premier jour ; mais quelques jours ensuite elle se trouva plus mal qu'à l'ordinaire, & ses jambes qui n'étoient pas enflées avant cette opération, se tuméfierent beaucoup, ce qui étoit un très-mavais préfage ; & son ventre s'étant ensuite renflé par de nouvelles eaux, on lui réitéra encore par plusieurs fois la même ponction, mais fort inutilement ; car elle mourut enfin quelques mois ensuite à la campagne, où ses Médecins lui avoient conseillé de s'en retourner toute moribonde qu'elle étoit, pour éviter les justes reproches qu'elle avoit sujet de leur faire, de lui avoir conseillé un remede qui lui fut plus funeste que sa maladie n'étoit d'elle-même : car étant aussi récente qu'elle étoit en une jeune femme de son âge, qui n'avoit pas d'autre incommodité de son hydropisie que l'oppression qu'elle lui causoit par intervalles, il y avoit apparence qu'elle en auroit guéri, si elle eût suivi le bon conseil que je lui avois donné.

OBSERVATION DCXXIV.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une grande perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix.

LE 20 Juillet 1691, j'ai accouché une femme au huitieme mois de sa grossesse, d'un enfant mort en son ventre, par une grande perte de sang dont elle fut surprise, laquelle venoit du détachement de l'arrierefaix, comme il parut par plusieurs gros caillots de sang noir qui étoient fortement adhérens à la moitié de la face interne de cet arrierefaix, qui s'étoit prématurément détaché de la matrice avant la sortie de l'enfant, ce qui avoit été cause de sa mort au ventre de la mere. Comme cette perte de sang, quoique très-abondante, n'avoit pas encore été jusqu'à causer des foiblesses à cette femme, & qu'elle avoit des douleurs, qui

quoique de mauvaise espece, ne laissoient pas de donner espérance qu'elle pourroit accoucher de cet enfant qui se présentoit naturellement, je jugeai qu'il étoit plus à propos d'en commettre l'expulsion à la nature, en lui aidant par la rupture des membranes des eaux, lorsqu'elles seroient en état de les pouvoir percer, que de risquer de faire trop de violence à la mere, pour précipiter l'extraction de cet enfant mort; ce qui réussit comme je l'avois préjugé, aussitôt que j'eus rompu les membranes des eaux, donnant lieu par ce moyen à la tête de l'enfant d'être poussée dehors avec moins de difficulté. Un mois avant que j'accouchasse cette femme, il lui avoit paru un petit commencement de cette perte de sang durant deux jours, qui avoit néanmoins entierement cessé par une saignée du bras que je lui fis faire pour lors, & par le repos qu'elle garda durant dix ou douze jours: mais comme son enfant avoit le col embarrassé du cordon de son ombilic, dont la longueur étoit pour ce sujet fort accourcie, cela fut cause que cet enfant ne pouvant pas se mouvoir librement, sans tirailler en même tems l'arriere-faix, il s'en fit dans la suite un détachement prématuré, qui excita enfin cette grande perte de sang, qui fit périr l'enfant dans le ventre de sa mere, qui par le secours que je lui donnai en son accouchement, évita le péril où cette grande perte de sang la pouvoit mettre.

Observation DCXXV.

D'une femme qui ayant la cuisse & la jambe droite paralytiques, étoit devenue grosse d'un enfant dont elle avorta au quatrieme mois, sa grossesse ayant été toujours ignorée jusqu'à ce tems-là.

Le 21 Juillet 1691, je vis une femme âgée de vingt-cinq ans, nouvellement revenue de *Bourbon*, où elle avoit été prendre les eaux minérales, pour une paralysie de toute la cuisse & de la jambe droite, qui lui étoit restée d'une espece d'apoplexie où elle étoit tombée, qui fut suivie de la paralysie de la moitié du corps du même côté droit, mais qui s'étoit dissipée, à l'exception de la paralysie de la cuisse & de la jambe, qui étoit toujours demeurée depuis le dernier accouchement que cette femme avoit eu à terme, il y avoit un an & demi: & comme, après avoir fait beaucoup de remedes pour cette paralysie de la cuisse, on lui avoit enfin conseillé d'aller prendre les eaux de *Bourbon*; s'étant mise en chemin avec son mari qui la conduisoit, elle devint grosse dans ce voyage; ensuite de quoi s'étant trouvée mal, & étant fort travaillée de suffocations de matrice qui étoient convulsifs; mais croyant que toutes les incommodités que sa conception récente lui causoit, ne venoient que de la fatigue qu'elle avoit eue dans son voyage, elle ne laissa pas de prendre les eaux de *Bourbon*, & de se faire donner la douche avec ces eaux sur la cuisse, & d'user des bains & de la saignée du pied, & de beaucoup d'au-

tres remedes qu'on lui fit ensuite dans l'ignorance de sa grossesse, lesquels la firent enfin avorter d'un enfant de quatre mois, mort en son ventre depuis long-tems, ainsi qu'il parut par sa corruption. Mais étant ainsi avortée de cet enfant, elle ne fut pas délivrée en même tems de l'arrierefaix qui étant resté dans la matrice, lui causa des suffocations convulsives, qui obligerent un Chirurgien de tenter à la délivrer de cet arrierefaix retenu ; ce qu'il fit seulement six heures après cet avortement, & avec beaucoup de peine, n'étant pas bien expert en ces opérations, ce qui a pu contribuer dans la suite à une tumeur extrêmement douloureuse que cette femme avoit vers la région *iliaque* gauche, qui se communiquoit à la partie latérale de la matrice de ce même côté, qui étoit opposite à celui de la cuisse paralytique. Cette tumeur douloureuse que l'on ne sentoit que dans le profond, ne venoit que de la fluxion qui se renouvelloit de tems en tems vers ce côté là, l'autre côté de la matrice, qui étoit celui de la cuisse paralytique, n'étant aucunement sensible, & étant plutôt déprimé que tuméfié. Mais ces accidens venoient principalement de ce que cette femme depuis dix mois qu'elle étoit ainsi avortée, n'avoit pas eu l'évacuation de ses menstrues aussi abondante qu'elle avoit coutume auparavant, ce qui étoit cause que depuis tout ce tems elle étoit sujette à une excrétion continuelle de fleurs blanches, dont l'acrimonie l'incommodoit beaucoup, & lui donnoit lieu de craindre que ces fleurs blanches ne vinssent de quelque disposition ulcereuse de la matrice. Cependant je ne trouvai pas pour lors aucun ulcere formé en sa matrice qui fût manifeste au toucher ; mais elle y avoit un sentiment si douloureux vers le côté gauche, qui étoit celui de cette tumeur, que je crus qu'il y avoit une grande communication de l'un à l'autre, & que cette continuelle excrétion de fleurs blanches dont cette femme étoit fort incommodée, n'étoit qu'une espece d'excrétion purulente de quelque ulcere, qui étant en la partie intérieure de la matrice, ne pouvoit pas être sensible au toucher ; & comme cette femme, qui étoit venue expressément à *Paris* pour me consulter sur ses indispositions, s'en retourna à la campagne dans son séjour ordinaire, après que je lui eus donné conseil sur le mauvais état où elle étoit quand je la vis, je n'ai point sçu ce qui lui est arrivé depuis ce tems-là ; mais je crus pour lors qu'elle ne passeroit pas un an sans mourir.

OBSERVATION DCXXVI.

D'une femme qui avorta d'un enfant de quatre mois & demi, qui présentoit un pied avec sortie du cordon de l'ombilic.

Le 22 Juillet 1691, j'ai délivré une jeune femme qui venoit d'avorter d'un enfant de quatre mois & demi, que sa Sagefemme avoit reçu sans la pouvoir délivrer de l'arrierefaix, dont le cordon s'étoit rompu.

Cette femme étoit tombée sur les genoux il y avoit douze jours ; & au-lieu de se tenir en repos après cette chûte, elle n'avoit pas laissé d'aller le jour même en carrosse, ce qui fut cause qu'elle fut surprise de grandes douleurs dans le ventre dès le lendemain ; pour raison de quoi m'ayant consulté, je lui conseillai de se faire saigner du bras, & de se tenir au lit ; ce qu'ayant fait, ses douleurs se calmerent entiérement ; mais quelques jours après lui étant survenu un flux de ventre durant trois jours, ce nouvel accident ayant renouvellé ces douleurs, la fit avorter de cet enfant, qui fut ondoyé par la Sagefemme, sur un pied qu'il présenta d'abord que les membranes des eaux eurent été percées, ce qui étoit arrivé dès le jour précédent, ce pied étant sorti avec le cordon de l'ombilic, au battement duquel l'on connoissoit manifestement que l'enfant étoit vivant : mais comme c'étoit le premier enfant de cette femme, & que la matrice n'étoit pour lors que très-peu dilatée, joint à ce que cet enfant qui n'étoit qu'un avorton, avoit été ondoyé comme j'ai dit, je conseillai à sa Sagefemme d'attendre à en faire extraction que la matrice fût passablement dilatée, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à la mere qui auroit pu lui être préjudiciable, sans pouvoir être utile à cet enfant avorton, dont le foible & tendre corps auroit pu se démembrer, si on se fût efforcé de le tirer devant que la matrice eût été suffisamment ouverte.

OBSERVATION DCXXVII.

D'une femme qui, quoique féconde, ayant été volontairement stérile durant plusieurs années, étoit enfin devenue véritablement stérile à son grand regret.

LE 28 Juillet 1691, j'ai délivré une femme âgée de trente-cinq ans d'un simple faux-germe, laquelle croyoit être grosse de trois mois ou environ. D'abord que cette femme se sentit mal pour cette fausse-couche, elle fut fort chagrine, parce qu'ayant espéré qu'étant grosse elle auroit pu avoir un garçon, comme elle auroit bien desiré, elle se voyoit par cet accident frustrée de cette espérance, ayant changé de sentiment avec le tems ; car comme elle n'avoit jamais eu que deux filles, de la derniere desquelles je l'avois accouché il y avoit plus de treize ans, elle avoit été depuis ce tems-là durant plusieurs années du nombre de ces femmes qui, pour conserver leur embonpoint & ne pas souffrir les incommodités de la grossesse & les douleurs de l'accouchement, sont volontairement stériles, s'abstenant pour ce sujet de coucher avec leur mari ; durant lequel tems étantdevenue fort grasse, de stérile qu'elle avoit été volontairement, elle étoit en l'état présent stérile à son grand regret.

OBSERVATION DCXXVIII.

D'une femme grosse de trois mois, qui avorta d'un enfant mort en son ventre par la grande frayeur qu'elle avoit eue du tonnerre.

LE 9 Août 1691, j'ai vu une femme qui étoit avortée il n'y avoit que deux jours, d'un enfant de trois mois, mort en son ventre depuis sept ou huit jours, par une grande & subite frayeur qu'elle avoit eue d'un grand éclat de tonnerre, étant restée pour lors presque évanouie, & ayant eu dès le lendemain de cette grande frayeur un commencement de perte de sang, qui lui causa enfin cet avortement; cette seule violente agitation de l'esprit ayant produit en elle le même accident, que la trop grande agitation du corps cause assez souvent en d'autres.

OBSERVATION DCXXIX.

D'une femme très-infirme qui accoucha d'un enfant qui étoit très-fort, quoiqu'elle eût eu une perte de sang qui lui avoit duré plus de six semaines, lorsqu'elle n'étoit grosse que deux mois.

LE 12 Août 1691, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint naturellement, & qui étoit très-fort, nonobstant l'extrême délicatesse & la grande infirmité de sa mere, qui en accoucha même dix-huit jours devant le terme complet de neuf mois, étant bien certaine, à ce qu'elle me dit, qu'elle ne pouvoit être devenue grosse, à cause de l'absence de son mari, que du premier jour de Décembre précédent, de sorte qu'elle n'avoit porté cet enfant que huit mois & douze jours : mais outre cela, lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, elle avoit eu une perte de sang qui lui avoit duré plus de six semaines, sans discontinuer que de trois ou quatre jours de fois à autre ; ce qui fut cause qu'elle eut de la peine à croire qu'elle fût grosse, que lorsqu'elle sentit remuer son enfant vers le quatrieme mois ; & elle étoit encore si sujette à un crachement de sang, qu'elle étoit obligée à ne vivre pour toute nourriture que de lait de vache, & de pain trempé dedans, dont elle étoit plus soulagée que de tout autre aliment. La perte de sang qu'elle avoit eue dans les premiers mois de sa grossesse, & le crachement de sang auquel elle étoit ordinairement sujette, m'obligerent à la faire saigner quatre ou cinq fois durant le cours de sa grossesse, & encore une autre fois dans le tems même de son travail, pour éviter que son sang venant à être plus échauffé par les douleurs de son accouchement, il ne s'en fît un trop impétueux mouvement vers sa

poitrine ; toutes lesquelles saignées lui ayant été faites fort à propos, furent aussi salutaires à l'enfant qu'à la mere, qui se porta bien après que je l'eus accouchée.

OBSERVATION DCXXX.

D'une femme qui vuida de la matrice un petit corps étrange qu'elle croyoit être un reste de prétendue môle *qu'elle avoit vuidée il y avoit deux mois, après être avortée d'un enfant de trois mois.*

LE 29 Août 1691, je vis une femme qui, le jour précédent, avoit vuidé de la matrice un petit corps étrange de consistance charnue de la largeur d'un double, qu'elle me fit voir, me disant qu'elle étoit avortée il y avoit deux mois, d'un enfant de trois mois ou environ, & que n'ayant pas été délivrée de l'arrierefaix dans le tems de cet avortement qui lui étoit arrivé à la campagne, sans être assistée par personnes entendues en l'art des accouchemens, elle avoit vuidé quatre ou cinq jours ensuite une espece de *môle*, à ce qu'elle croyoit, grosse & longue comme la main (mais ce n'étoit véritablement que l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice), après quoi elle n'avoit plus rien vuidé, ni eu même depuis aucun écoulement de vuidanges, s'étant au reste assez bien portée ensuite, & ses menstrues étant venues au bout du mois à l'ordinaire, elle avoit vuidé quinze jours après ce petit corps étrange qu'elle me montra, avant la sortie duquel elle avoit vuidé quelque peu d'eau claire, ce qui l'avoit obligée de me demander, dans la croyance qu'elle avoit que ce dernier petit corps étrange étoit quelque portion de cette prétendue *môle* qu'elle avoit vuidée après son avortement, qui lui étoit restée en la matrice ; mais comme elle n'avoit point eu aucune excrétion durant ce long intervalle de tems, & qu'elle avoit eu ensuite ses menstrues à l'ordinaire, je l'assurai que ce dernier petit corps étrange venoit d'une nouvelle conception qui s'étoit faite seulement depuis les quinze jours qu'il y avoit que l'évacuation de ses menstrues s'étoit faite ; laquelle récente conception avoit été détruite par un flux de ventre que cette femme avoit eu durant trois ou quatre jours.

OBSERVATION DCXXXI.

D'une femme qui accoucha heureusement d'un enfant qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût eu une fiévre double-tierce continue fort violente durant douze jours, dont elle fut guérie par le quinquina.

LE 12 Septembre 1691., j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement, & se portoit très-bien, quoique la mere eût eu il n'y avoit que trois semaines, une fiévre double tierce continue fort violente durant douze jours, pour raison de quoi je l'avois fait saigner deux fois du bras, & lui avois fait prendre ensuite du *quinquina*, par l'usage duquel elle avoit été parfaitement guérie de sa fiévre, après quoi elle accoucha très-heureusement de cette fille; la mere & l'enfant étant pour lors en bonne santé, & ayant évité par le moyen de ce salutaire remede, le péril que l'un & l'autre auroient couru, si cette fiévre, dont les redoublemens étoient très-violens, avoit continué jusqu'au tems de l'accouchement; car la nature beaucoup affoiblie dans cet état maladif, n'auroit pas pu bien faire l'évacuation des vuidanges de la couche, dont la suppression auroit pu être mortelle à la mere, comme on le voit arriver assez souvent aux femmes qui accouchent malheureusement dans le tems qu'elles sont affligées d'une aussi dangereuse maladie.

OBSERVATION DCXXXII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant qui étoit mort présentoit le cul devant, & avoit un arrierefaix tout squirreux.

LE 3 Octobre 1691, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit le cul devant, & étoit mort en son ventre depuis plus de huit jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Cette femme étoit extrêmement valétudinaire, & avoit pour lors les deux jambes fort enflées; elle me dit qu'elle n'avoit point eu d'enfans depuis dix ans; durant tout lequel tems elle avoit été volontairement stérile, ne couchant pas avec son mari, pour éviter de devenir grosse, dans la crainte qu'elle avoit toujours eue de mourir en couche, à cause de la difficulté qui se rencontroit ordinairement en ses accouchemens. Cependant elle ne laissa pas de se bien porter, après que je l'eus ainsi délivrée de cet enfant mort & de son arrierefaix; qui étant tout squirrheux, me parut avoir été la principale cause qui avoit contribué à le faire mourir au ventre de la mere, ce même arrierefaix

n'ayant pas pu, à cause de la dureté squirrheuse de toute sa substance, purifier le sang dont il avoit besoin, ni lui en fournir suffisamment pour sa nourriture au terme avancé où il étoit, comme il avoit fait auparavant, quoiqu'avec assez de peine, à cause de l'obstruction de ses vaisseaux.

OBSERVATION DCXXXIII.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre par une perte de sang qui avoit été précédée d'un flux de ventre.

LE 17 Novembre 1691, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois ou environ, mort en son ventre depuis deux ou trois jours, durant lesquels elle eut des douleurs presque continuelles dans le ventre, sans aucune déclaration de véritable travail; après quoi il lui parut une perte de sang, qui bien qu'elle ne fût que médiocre dans l'apparence extérieure, étoit néaumoins très-grande au-dedans, ainsi que je le reconnus par la grande quantité de gros caillots de sang qui sortirent de la matrice aussitôt que j'eus délivré cette femme de son arrierefaix, & par l'extrême foiblesse où elle étoit avant que d'accoucher, qui m'obligea de rompre les membranes des eaux dès qu'elles furent un peu préparées, afin d'accélerer l'expulsion de cet enfant mort, & d'empêcher par ce moyen l'augmentation de cette perte de sang qui la mettoit au risque de la vie, qu'elle auroit pu perdre sans le salutaire secours que je lui donnai. Cette perte de sang n'avoit pas été précédée d'aucune cause manifeste, sinon d'un flux de ventre dont cette femme avoit été travaillée durant deux ou trois jours avant que cet accident lui eût paru, lequel ne fut funeste qu'à l'enfant, car la mere se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée, quoiqu'elle fût d'ailleurs d'une mauvaise constitution, & très-sujette à un crachement de sang, sa poitrine ayant été par accident préservée de nouvelle fluxion, par la grande diversion d'humeurs qu'avoient fait le flux de ventre & la perte de sang qui avoient précédé.

OBSERVATION DCXXXIV.

D'un enfant d'un an qui avoit une petite tumeur squirreuse au bout resté du cordon de l'ombilic, laquelle fut retranchée par une simple ligature.

LE 21 Novembre 1691, je fis une ligature au bout superflu resté au cordon de l'ombilic d'un enfant mâle d'un an, pour en retrancher une petite tumeur squirrheuse de la grosseur d'une noix, qui s'étoit en-

gendrée à l'extrémité de ce cordon, après que la partie qui excédoit la ligature que l'on y avoit faite, en fut tombée à l'ordinaire peu de jours ensuite de la naissance de cet enfant. Un Chirurgien qui en avoit accouché la mere, attribuoit la naissance de cette tumeur à la faute de la nourrice, l'accusant de n'avoir pas bien bandé le ventre de l'enfant; mais la nourrice au contraire la rejettoit sur ce même Chirurgien, disant qu'il avoit mal lié ce cordon, ce qui avoit été cause qu'il s'en étoit écoulé des sérosités purulentes durant près de six mois; au bout duquel tems il s'y étoit engendré une excroissance de chair qui étoit devenue squirrheuse, dont je fis la ligature vers sa base qui étoit étroite, & où il restoit encore un petit bout de l'ancien cordon, lequel fut entierement retranché par cette simple ligature, qui ayant fait tomber au bout de huit jours tout ce qui en étoit superflu, réduisit l'ombilic de l'enfant en un état naturel; ce qui fit bien connoître à la mere le peu de capacité de ce Chirurgien, qui au lieu de faire à cet enfant la simple opération que je lui fis, dont un apprentif en l'art auroit été capable, avoit été un an entier à lui faire mettre inutilement des emplâtres, des compresses, & une petite plaque de plomb sur le ventre, dans l'espérance de pouvoir guérir cette tumeur squirrheuse qui étoit à l'extrêmité de ce petit bout de cordon resté, laquelle au lieu de la diminuer, avoit pris de jour en jour un plus grand accroissement.

OBSERVATION DCXXXV.

D'une femme qui étant accouchée très-heureusement, mourut le quatorzieme jour ensuite, ayant été surprise dès le sixieme jour d'une fiévre continue avec transport au cerveau, à quoi avoit contribué le grand chagrin qu'elle eut d'une mauvaise nouvelle.

LE 10 Décembre 1691, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle; qui vint naturellement. Mais quoique cette femme fût accouchée très-heureusement de cet enfant qui étoit fort sain, & que je l'eusse bien délivrée de son arrierefaix qui étoit aussi très-sain & entier, & que le cinquieme jour de son accouchement je l'eusse trouvée sans aucune fiévre, ayant bien reposé durant toute la nuit, elle fut le jour ensuite surprise d'une fiévre continue, avec des redoublemens précédés de frisson, & accompagnés de transport au cerveau, & d'inégalité du pouls, ce qui marquoit la malignité de cette fiévre, qui la fit mourir au quatorzieme jour de son accouchement. Lorsque cette femme fut surprise de cette fiévre qui supprima ses vuidanges, je tombai malade par malheur pour elle, & pour moi le même jour, ce qui fut cause que la saignée du pied que j'avois conseillé de lui faire, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges, fut différée plus de quatre ou

cinq jours, soit par la négligence de ceux qui la virent en mon absence, qui n'insisterent peut-être pas assez fortement, pour faire connoître la nécesité qu'il y avoit de faire ce remede en cette occasion, pour détourner ce transport au cerveau, soit par la répugnance que les parens de la malade pouvoient avoir à cette saignée, qui auroient pu lui être salutaire, si elle eût été faite suivant mon conseil dès le commencement. Par l'ouverture du corps de cette femme après son décès, on trouva sa matrice très-saine; de sorte que l'on ne put attribuer sa mort qu'à un très-sensible chagrin qu'elle avoit eu d'une mauvaise nouvelle qu'on lui avoit dite avant qu'elle fût surprise de cette fiévre & de ce transport au cerveau, & à la forte opinion qu'elle s'étoit mise en tête durant tout le cours de sa grossesse, qu'elle mourroit certainement de cette couche comme il lui arriva par cas fortuit, sa malheureuse prédiction ayant été plus vraie en ce dernier accouchement, qu'elle n'avoit été dans le précédent, où je l'avois déjà vue dans la même opinion, qui s'étant trouvée fausse cette premiere fois, auroit néanmoins pu être aussi véritable que cette derniere, si la même cause de ce trop sensible chagrin qu'elle avoit eu, y eût pareillement contribué; car le chagrin n'est jamais plus pernicieux aux femmes que dans le tems de leurs couches.

OBSERVATION DCXXXVI.

D'une femme âgée de soixante-huit ans, qui mourut d'un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 29 Décembre 1691, je vis une femme âgée de soixante-huit ans à laquelle après une entiere cessation de ses menstrues durant vingt-années, il étoit arrivé subitement il y avoit deux ans une perte de sang, qui se renouvelloit de tems en tems, avec excrétion de caillots, & un continuel écoulement de matiere purulente très-fétide, procedant d'un ulcere carcinomateux de la matrice, que je crus la devoir faire mourir dans peu, comme il arriva quelque mois ensuite que je l'eus vue en ce mauvais état: de sorte que l'on doit toujours considérer ces sortes de pertes de sang qui arrivent aux femmes de cet âge, après une longue cessation de leurs menstrues, comme un signe avantcoureur de leur mort certaine.

OBSERVATION DCXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui fut préservée de tomber en convulsion, comme il lui étoit arrivé en son précédent accouchement.

LE 6 Janvier 1692, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans ou environ, d'une fille qui vint naturellement, & se portoit assez bien, nonobstant les continuelles appréhensions que la mere avoit eues durant tout le cours de sa grossesse, d'avoir une aussi grande difficulté dans ce dernier accouchement, que celle qui s'étoit rencontrée dans son précédent il y avoit douze ans, à cause de plusieurs violentes convulsions dont elle fut surprise qui faillirent à la faire mourir, étant pour lors accouchée avec une très-grande peine d'un enfant mort. Et comme cette femme étoit extrêmement boiteuse, par la mauvaise disposition de l'articulation de ses cuisses avec ses hanches, elle croyoit que c'étoit ce vice de conformation qui lui avoit causé la grande difficulté qu'elle avoit eue en son précédent accouchement; mais étant bien conformée de la part de la matrice, je crus que ce qui avoit véritablement contribué à lui causer les convulsions dont elle avoit été surprise en ce précédent accouchement, étoit plutôt la grosseur de la tête de cette femme, qui étant d'ailleurs d'un tempérament assez sanguin & pituiteux, avoit le cerveau extrêmement humide: & ce qui me confirma dans cette croyance fut qu'environ quinze jours devant que je l'accouchasse de ce dernier enfant, elle avoit été surprise tout d'un coup d'un si grand débordement de pituite du cerveau sur la gorge, avec une grande oppression, qu'elle auroit pu en tomber en apoplexie, si la nature n'eût été promptement dégagée par deux saignées du bras qu'on lui fit par mon conseil; après quoi elle se porta assez bien jusqu'au tems de son accouchement, auquel je la fis saigner encore une autre fois dès qu'elle commença d'être en travail, pour éviter avec plus de sûreté qu'il ne lui arrivât quelque convulsion; de sorte qu'étant ainsi accouchée fort heureusement, elle se porta très-bien ensuite, & son enfant pareillement.

OBSERVATION DCXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme qui avoit été stérile durant quatre ans, par la trop petite évacuation de ses menstrues.

LE 16 Janvier 1692, j'ai accouché une femme âgée de trente-deux ans, de son premier enfant, qui étoit une fille, dont elle n'étoit devenue grosse qu'après la quatrieme année de son mariage, & presque

contre son espérance ; à cause qu'étant une assez grande femme, elle n'avoit jamais eu ses menstrues que durant un seul jour, & très-petitement. On doit remarquer que l'entiere privation de l'évacuation menstruelle est bien une véritable cause de la stérilité des femmes, mais que la paucité de cette évacuation rend seulement la conception plus difficile, comme il étoit arrivé à cette femme, qui bien qu'elle fût dans la plus grande vigueur de son âge, ne devint grosse qu'après la quatrieme année de son mariage.

OBSERVATION DCXXXIX.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrierefaix qui étoit resté en sa matrice, après qu'elle eut avorté d'un petit enfant de trois mois.

LE 3 Février 1692, je fus appellé pour délivrer une femme qui étoit avortée le jour précédent d'un petit *fœtus* de trois mois. Je lui tirai de la matrice un petit arrierefaix tout endurci, dont la nature n'avoit pas pu se dégager, lequel étant retenu avoit causé à cette femme une si excessive perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en de très-grandes foiblesses ; & comme lorsque je la délivrai ainsi, elle avoit un petit pouls très-fréquent, avec une très-grande altération, qui venoit non-seulement de la fiévre qu'elle avoit depuis trois semaines, mais aussi des potions de *sabine & d'armoise*, & d'autres remedes échauffans qu'on lui avoit fait prendre inutilement, pour procurer, à ce que l'on prétendoit, l'expulsion de cet arrierefaix, je doutai fort si elle échapperoit, quoique je l'eusse ainsi délivrée sans aucune violence : néanmoins elle se porta assez bien dans la suite, le secours que je lui donnai en lui tirant de la matrice cet arrierefaix, lui ayant été beaucoup plus salutaire que toutes les potions diurétiques & purgatives qu'elle avoit prises, qui n'ayant pas produit l'effet qu'on en avoit vainement espéré, n'avoient servi qu'à lui augmenter encore davantage sa perte de sang.

OBSERVATION DCXL.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois d'une petite fille qui avoit l'avant-bras tout contrefait, & le cordon de l'ombilic extraordinairement court.

LE 7 Février 1692, j'ai accouché une femme au terme de huit mois, d'une petite fille qui avoit l'avant-bras tout contrefait, aussi-bien que la main, qui n'avoit point de pouce. Cet enfant avoit outre cela le plus court cordon de l'ombilic que j'aye jamais vu, toute sa longueur n'excédant

n'excédant pas celle d'un demi pied ; & il étoit si foible, qu'il expira un quart-d'heure après être né. On pouvoit douter si le vice de conformation du bras & de la main de cet enfant procédoit de l'extrême briéveté de son cordon, qui n'ayant pas laissé la liberté entiere à ce bras, qui en avoit été contraint, l'avoit ainsi défiguré peu à peu : mais comme le pouce manquoit à cette main, il est plus vraisemblable que ce défaut de figure venoit d'une autre cause, & peut-être de quelque forte imagination que la mere pouvoit avoir eue dans le commencement de la conception de cet enfant.

OBSERVATION DCXLI.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois & demi d'une petite fille très-foible, dont la naissance avoit été accélérée par un flux de ventre que la mere avoit eu durant deux jours.

LE 10 Mars 1692, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une petite-fille, qui vint au terme de sept mois & demi, sa naissance été ayant accélérée de six semaines entieres, par un flux de ventre dont la mere avoit été travaillée durant deux jours. Cet enfant qui n'avoit le corps & la force qu'à proportion du terme prématuré auquel il étoit venu, étoit si petit & si foible, qu'il ne me parut pas pouvoir vivre, comme en effet ne vécut-il que six ou sept jours, non pas parce qu'il étoit né dans le huitieme mois de la grossesse de sa mere, comme elle le croyoit, s'imaginant que s'il fût venu justement à la fin du septieme mois, il auroit pu vivre plus facilement. Mais je lui fis manifestement connoître par la démonstration du corps de son enfant, que c'étoit une grande erreur de croire qu'un enfant fût plus vital au septieme mois qu'au huitieme, en lui représentant que si son enfant qui étoit très-petit, fût venu au monde quinze jours plutôt qu'il n'avoit fait, étant alors encore plus petit & plus foible, comme on n'en pouvoit pas douter, il auroit été pour cette raison bien moins capable de vivre, ainsi que toutes les expériences journalieres nous le font assez connoître.

OBSERVATION DCXLII.

De deux femmes dont la grossesse n'avoit pas été connue, lesquelles avoient été traitées comme si elles eussent été hydropiques.

LE 22 Avril 1692, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois. Cette femme avoit été traitée durant les trois derniers mois de sa grossesse, comme si

elle eût été hydropique, par un Médecin qui attribuant l'enflure de son ventre, & les indispositions de sa grossesse à cette maladie, lui fit prendre mal à propos plusieurs violens remedes, ne la croyant pas grosse pour lors, sur la simple relation d'une Sagefemme ignorante, qui ne s'y connoissant pas mieux que lui, étoit de ce même sentiment. Mais comme cette femme vit qu'elle ne recevoit aucun soulagement de tous les remedes que son Médecin lui faisoit prendre, elle fut conseillée par bonheur pour elle & pour son enfant, de me consulter sur l'état où elle pouvoit être; de sorte que m'ayant mandé chez elle, je l'assurai pour lors, après l'avoir examinée, qu'elle étoit certainement grosse de trois mois ou environ, & qu'elle n'avoit besoin que d'une saignée du bras, afin de tempérer une grande chaleur que lui avoit causé plusieurs remedes purgatifs & diurétiques qu'on lui avoit fait prendre très-mal à propos, dans la croyance qu'elle n'étoit pas grosse. Ayant suivi avec confiance le salutaire conseil que je lui donnai, elle se porta assez bien durant tout le reste du tems de sa grossesse, & je l'accouchai ensuite très-heureusement, comme j'ai dit, d'un garçon qui se portoit fort bien. Lorsque j'eus ainsi accouché cette femme, se ressouvenant de l'erreur de son Médecin, qui l'avoit traitée dans le commencement de sa grossesse comme si elle eût été hydropique, elle me dit que sans le bon conseil qu'on lui avoit donné de me consulter, elle couroit grand risque d'être aussi malheureuse que l'avoit été depuis peu une femme de sa connoissance, âgée de vingt-huit ans, qui étoit morte deux ou trois jours après être accouchée d'un enfant mort, ensuite d'un violent purgatif au sixieme mois de sa grossesse; laquelle femme avoit été traitée durant tout le tems de cette grossesse par son Médecin & par son Chirurgien, comme si elle eût eu un squirrhe ou une hydropisie de matrice, le Médecin en rejettant avec quelque raison toute la faute sur l'ignorance du Chirurgien, qui quoiqu'il fît une profession particuliere de l'art des accouchemens, & qu'il eût même accouché cette femme des autres enfans qu'elle avoit eus, n'avoit pas reconnu sa grossesse. Mais l'on vit bien en ces deux occasions que comme lorsqu'un aveugle en conduit un autre, ils sont tous deux en danger de tomber dans la fosse qui se rencontre en leur chemin; un ignorant en conduisant un autre aussi peu éclairé, le fait tomber dans la même erreur.

OBSERVATION DCXLIII.

D'une femme qui avorta d'un fœtus *mort, dont la petitesse & la corruption faisoient douter du véritable tems auquel il avoit été conçu.*

LE 12 Mai 1692, une Dame me manda chez elle, pour me montrer un petit *fœtus* avorton & son arrierefaix, qui étoient tout flétris & corrompus, l'un & l'autre étant néanmoins sans fœteur. Elle me demanda

de quel terme je croyois que pouvoit être ce petit enfant, qui étoit de la longueur du plus grand doigt de la main. Je lui dis qu'à sa grandeur il ne paroissoit pas avoir été vivant au ventre de sa mere plus de deux mois, ou environ ; mais qu'il pouvoit s'y être conservé encore autant de tems après sa mort, ses eaux ne s'étant pas écoulées devant le tems de l'avortement, & peut-être même davantage. Sur cela elle me dit que c'étoit une de ses femmes domestiques qui étoit avortée ce même jour de cet enfant ; & que comme le mari de cette femme étoit absent durant quatre mois & demi, elle croyoit, voyant cet enfant si petit, que c'étoit un autre homme qui lui avoit fait. Mais pour moi, de crainte d'imputer dans ce doute un crime à cette femme, dont elle étoit peut-être innocente, je laissai la question indécise, ne pouvant pas avoir une entiere certitude par l'inspection de cet avorton, du véritable tems de sa conception, en ayant vu d'aussi petits, dont les femmes ne se sont délivrées qu'après cinq mois de leur conception, les ayant portés morts deux ou trois mois en leur ventre, où ils s'étoient conservés sans grande corruption dans leurs propres eaux, comme font certains fruits dans une saumure convenable ; de sorte qu'ils n'étoient que de la grosseur qu'ils pouvoient avoir lorsque leur principe de vie avoit été détruit.

OBSERVATION DCXLIV.

D'une femme grosse de six mois, à qui on avoit fait fort mal-à-propos beaucoup de remedes, comme si elle eût eu un squirre de matrice.

LE 15 Juin 1692, j'ai accouché une jeune femme d'un enfant qui vint naturellement, & en l'accouchement de laquelle je ne remarquai rien de plus extraordinaire que le récit que me fit pour lors la propre mere de cette femme, qui me dit qu'elle avoit été elle-même traitée autrefois comme si elle eût eu un squirre de matrice, étant grosse de six mois, & que le plus renommé de tous les Chirurgiens qui pratiquoient alors les accouchemens dans cette ville de Paris, dont elle se servoit ordinairement, assuroit sur sa vie qu'elle n'étoit pas grosse ; de sorte que plusieurs célebres Médecins qui la voyoient journellement en ce tems, attribuant sur la fausse assurance de ce fameux Chirurgien, toutes les incommodités de sa grossesse à une autre maladie, la firent saigner dix fois du pied, à ce qu'elle me dit, & la firent baigner durant un très-long tems, & lui donnerent plusieurs violens remedes, prétendant lui faire venir ses menstrues, qui n'étoient supprimées qu'à cause de sa grossesse qui leur étoit inconnue, nonobstant quoi elle ne laissa pas d'accoucher à terme d'un fils qui se portoit très-bien. Cet exemple nous fait bien connoître que ceux qui ont la plus grande réputation en leur art, ne sont pas toujours les plus capables. Mais je ne prétends pas qu'on

se serve de ce même exemple, pour prouver que l'on peut bien avec toute sûreté saigner du pied les femmes grosses, puisque celle-ci l'ayant été par dix fois dans le tems de sa grossesse, ne laissa pas de porter son enfant jusqu'à terme, & d'en accoucher très-heureusement; car ce raisonnement seroit aussi faux, que de soutenir qu'il n'y auroit point de danger pour un homme d'aller à la guerre, & de monter à l'assaut d'une ville assiégée, à cause qu'on en voit quelques-uns qui y ont été durant vingt années consécutives sans y être tués, ni même blessés.

OBSERVATION DCXLV.

D'une femme qui étoit accouchée au septieme mois de sa grossesse, par une extrême peur que lui fit une souris, après quoi elle eut une entiere aliénation d'esprit qui se convertit en une vraie phrénésie.

LE même jour 15 Juin 1692, je vis une femme accouchée depuis dix jours au septieme mois de sa grossesse, deux jours après une extrême peur que lui fit une simple souris, qui étant dans le tiroir d'une armoire où cette femme l'avoit entendue grater, sauta subitement sur elle, comme elle s'étoit relevée de son lit dans l'obscurité de la nuit, aussitôt qu'elle toucha au tiroir de cette armoire, qui étant pour lors à demi-ouvert, donna lieu à l'évasion précipitée de cette souris; de sorte que cette femme en eut une si grande frayeur, qu'elle fut surprise dès le même jour d'une grosse fiévre qui la fit accoucher le jour ensuite, & qui s'étant redoublée après son accouchement, lui causa une aliénation d'esprit, qui ayant commencé dès le quatrieme jour, se convertit en une vraie phrénésie, dont elle étoit fort travaillée lorsque je la vis, & qui lui continua durant trois semaines, après quoi elle commença à revenir dans son bon sens, & se porta bien dans la suite, nonobstant ce fâcheux accident qui l'avoit mise en très-grand danger de la vie, dont elle fut préservée par deux saignées du pied que je lui fis faire, & par quelques grains de *laudanum* que je conseillai de lui faire prendre.

OBSERVATION DCXLVI.

D'une petite femme très-délicate qui accoucha au terme de huit mois de deux enfans mâles qui se portoient bien, laquelle femme eut ensuite une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de grandes foiblesses.

LE 26 Juin 1692, je vis une petite femme âgée de trente-cinq ans, d'une complexion très-délicate, qui venoit d'accoucher de deux enfans mâles qui se portoient assez bien, & avoient toute l'apparence

de pouvoir vivre, quoiqu'ils fussent venus au terme de huit mois de la premiere grossesse de leur mere, qui avoit été si incommodée d'une douleur de côté vers la région de la rate, durant dix ou douze jours devant que d'accoucher, qu'on avoit été obligé de la saigner deux fois du bras; & incontinent après qu'elle fut accouchée de ces deux enfans qui n'avoient qu'un gros arrierefaix qui leur etoit commun, elle eut une si abondante évacuation de vuidanges, qu'elle en tomba en de si grandes foiblesses durant deux ou trois heures, que je crus qu'elle en mourroit. Je la vis néanmoins le lendemain en assez bonne santé, à l'exception d'une grande douleur de tête dont elle se plaignoit seulement; lequel accident arrive ordinairement à toutes les femmes qui ont eu des pertes de sang surabondantes, à cause que le sang nouvellement engendré, n'ayant pas encore toutes les bonnes qualités du premier, il s'en fait une fermentation semblable à celle qui se fait au vin nouvellement pressuré, qui l'échauffant extraordinairement, & le poussant en même tems avec plus d'impétuosité vers les parties supérieures du corps, & principalement vers la tête, y cause une très-grande douleur, qui ne cesse qu'à mesure que le bouillonnement de ce nouveau sang vient à diminuer peu-à-peu, à proportion qu'il se perfectionne en se purifiant.

OBSERVATION DCXLVII.

D'une femme qui avoit vuidé une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fœtus *de la grosseur d'une simple mouche à miel.*

LE 4 Juillet 1692, je vis une femme qui venoit de vuider un reste de membrane charnue qui étoit demeuré dans la matrice, s'étant détaché d'une autre plus grande portion de pareille nature, qu'elle avoit vuidée deux jours auparavant, avec une médiocre perte de sang, croyant pour lors être grosse de deux mois & demi ou environ, dans laquelle premiere portion de membrane, qui étoit semblable à ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, il y avoit un petit *fœtus* corrompu, de la grosseur d'une simple mouche à miel, qui n'avoit pas pris aucun accroissement depuis plus d'un mois que cette femme s'étoit blessée en faisant un effort. L'on connoissoit bien par-là que tous ces prétendus faux germes ne sont véritablement que des arrierefaix de petits *fœtus* avortons de cette nature, auxquels la matrice, en se contractant après que les eaux qui étoient contenues en leurs membranes, s'en sont écoulées, change la figure naturelle qu'ils avoient auparavant, en leur donnant ordinairement celle de sa propre cavité, qui est ronde & oblongue.

OBSERVATION DCXLVIII.

D'une femme qui mourut d'un flux de ventre le dix-huitieme jour après son accouchement.

LE 5 Juillet 1692, je vis une femme accouchée depuis quelques jours, qui étoit fort travaillée d'un fâcheux flux de ventre, dont les excrétions étoient toutes verdâtres, qui la fit mourir au dix-huitieme jour, à quoi contribua beaucoup un remede purgatif qu'on lui fit prendre fort mal à-propos, prétendant la purger de la bile qui lui avoit causé cette maladie; mais ce mauvais remede ayant renouvellé son flux de ventre, qui étoit quasi cessé par l'usage du lait que je lui avois conseillé, la fit mourir le jour ensuite, comme je l'avois bien prédit, en avertissant le mari de cette femme qu'on ne manqueroit pas en la purgeant en l'état où elle étoit, d'exciter une sédition qu'on auroit bien de la peine à appaiser.

OBSERVATION DCXLIX.

D'une femme âgée de quarante-six ans, qui avoit un squirre de la grosseur de la tête d'un enfant, vers la région latérale de la matrice.

LE 6 Juillet 1692, je vis une femme âgée de quarante-six ans, de complexion maigre & seche, qui après avoir été de tout tems stérile, avoit un squirre de la grosseur de la tête d'un enfant, vers la région latérale de la matrice, qui lui étoit arrivé après l'entiere privation de ses menstrues depuis un an. L'ayant touchée, je trouvai néanmoins l'orifice interne de sa matrice en assez bonne disposition, pour juger que la grosse tumeur de son ventre, qui étoit un peu plus du côté gauche que du droit, venoit plutôt des parties voisines de la matrice, comme des testicules, ou de quelque autre partie, que du propre corps de la matrice, & que cette tumeur squirreuse feroit indubitablement mourir cette femme dans la suite, comme je l'avois vu arriver en une femme dont j'ai parlé en l'Observation CCCLXXXIII.

OBSERVATION DCL.

D'une femme qui accoucha au terme de sept mois & demi, d'un enfant mort en son ventre, par une perte de sang, causée par le détachement de l'arrierefaix.

LE 14 Juillet 1692, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois & demi, mort en son ventre depuis douze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, ayant eu dès ce tems-là une perte de sang assez considérable, mais qui n'ayant continué qu'un jour, ne fut d'aucune conséquence pour la mere qui se porta bien après que je l'eus délivrée de cet enfant que cette perte de sang causée par le détachement prématuré d'une partie de l'arrierefaix, avoit fait mourir, ainsi qu'il me parut par plusieurs caillots de sang noir qui étoient fortement adhérens à cet arrierefaix, lorsque j'en délivrai cette femme.

OBSERVATION DCLI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier.

LE 2 Août 1692, j'ai accouché une femme grosse de six mois, qui étoit en une très-grande perte de sang, causée par l'entier détachement de l'arrierefaix qui se présentoit le premier. Elle étoit déja tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, & couroit grand risque de perdre la vie dans peu d'heures, si je ne lui eusse au plutôt tiré du ventre son enfant qui étoit déjà mort, à cause de l'excès de cette perte de sang qui cessa aussitôt que je l'eus accouchée. Pour quoi faire je fus obligé, dans le doute que j'avois que son enfant pouvoit être encore vivant, de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. L'opération fut néanmoins inutile à l'enfant qui étoit déjà mort, comme j'ai dit; mais elle fut salutaire à la mere qui se porta bien ensuite. Il faut remarquer que dans ces sortes d'occasions où l'arrierefaix se présente ainsi le premier au passage, il ne faut pas jamais espérer que la nature qui est extrêmement affoiblie par l'excessive perte de sang qui accompagne toujours cette disposition, puisse d'elle-même pousser l'enfant dehors. C'est pourquoi il faut le tirer au plutôt du ventre de la mere, si on la veut garantir de la mort, & son enfant aussi quand il est encore vivant; car si on ne leur donne promptement ce secours salutaire, l'un & l'autre tardent peu à mourir, à cause de la grandeur de la perte de sang, qui ne peut pas

cesser, si la matrice n'est entiérement délivrée de l'enfant & de l'arrierefaix.

OBSERVATION DCLII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le côté de la hanche, la mere ayant vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours.

LE 18 Août 1692, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qui présentoit le côté de la hanche. Je le tirai vivant & se portant assez bien, quoique la mere eût vuidé toutes ses eaux depuis huit ou neuf jours; mais pour faire plus facilement cette opération, qui à cause de la sécheresse des parties, pouvoit être très-laborieuse à la mere & à l'enfant, ayant oint toute ma main de beurre, & l'ayant introduite en la matrice, j'allai chercher les pieds de l'enfant, & les ayant amenés tous deux l'un après l'autre hors du passage, j'achevai incontinent après de tirer l'enfant de la même maniere que s'il les eût présentés les premiers. Le secours que je donnai en cette occasion à la mere & à l'enfant, dont ils avoient également besoin, leur fut à tous deux très-salutaire.

OBSERVATION DCLIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit le cul devant.

LE 26 Août 1692, j'ai accouché une jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon qui venoit le cul devant; & comme il étoit déjà tellement engagé dans le passage, qu'on le pouvoit voir lorsque je fus mandé pour la secourir, je fus obligé de le laisser venir en cette posture, pour ne pas risquer la vie de la mere, par les efforts qu'il lui eût fallu faire pour repousser cet enfant, qui étant déjà très-foible pour avoir été depuis deux jours entiers que la mere étoit en travail, dans cette mauvaise situation, n'auroit pas manqué de périr avant que je l'eusse pu achever, joint que la mere avoit pour lors de très-fortes douleurs qui donnoient tout lieu d'espérer que la nature pourroit bien dans peu pousser l'enfant dehors, comme elle fit un quart-d'heure après, l'ayant aidée cependant en glissant un doigt de chaque main dans le pli des aînes de l'enfant de chaque côté, aussitôt qu'il y eut lieu de le faire, pour aider en le tirant à dégager ensuite plus facilement ses cuisses & ses jambes hors du passage; ce qu'ayant fait, j'achevai de le tirer, en lui prenant les deux pieds joints ensemble, comme s'il les eût présentés les premiers.

premiers. La Sagefemme qui avoit été auprès de cette femme depuis deux jours qu'elle étoit en travail sans la secourir, ni la faire secourir dans le tems qu'elle devoit le faire, voyant que j'avois laissé venir cet enfant le cul devant, comme il étoit, quand je fus mandé pour l'assister, me dit que si elle eût cru que je ne l'eusse point retourné, qu'elle ne m'auroit pas envoyé querir; mais je lui fis connoître qu'elle-même en avoit laissé passer l'occasion, qu'elle devoit prendre dans le même tems que les eaux de l'enfant s'étoient écoulées, & devant qu'il eût été entiérement pousse au passage, où je l'avois trouvé trop fortement engagé & trop avancé pour le pouvoir repousser, sans risquer la vie de la mere & celle de l'enfant, qui étant déjà si foible, qu'il ne vécut qu'un seul quart-d'heure après que je l'eus tiré, auroit indubitablement péri dans le tems même de l'opération.

OBSERVATION DCLIV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis quatre jours par une grande perte de sang.

LE 11 Septembre 1692, j'ai accouché une jeune femme au terme de 8 mois de sa premiere grossesse, d'un enfant mâle mort en son ventre depuis quatre jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après l'avoir senti s'agiter extraordinairement, ayant été surprise d'une assez grande perte de sang, sans s'être blessée par aucune cause manifeste. Elle vuida d'abord cinq ou six palettes de sang tout clair en quatre ou cinq heures de tems; mais après lui avoir fait faire une petite saignée du bras, cette perte de sang s'arrêta, ne coulant plus au-dehors que quelque peu de sérosité. Cette femme eut durant ces quatre jours de fausses douleurs dans le ventre & vers les reins, qui ne répondoient point du tout en bas; après quoi il lui en vint d'assez bonnes, qui avec le secours que je lui donnai, la firent accoucher heureusement pour elle de cet enfant mort; & en la délivrant de son arrierefaix, il sortit en même tems de la matrice un caillot de sang noir plus gros que les deux poings, qui étoit le résidu de celui qui étoit resté au-dedans après cette perte de sang qui venoit de ce que l'arrierefaix s'étoit un peu détaché de la matrice, comme il paroissoit manifestement par plusieurs grumeaux de sang noir qui étoient collés contre l'endroit de ce même arrierefaix qui s'étoit prématurément détaché. Cette femme nonobstant ce fâcheux accident qui pouvoit la mettre en grand péril de la vie, se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée.

OBSERVATION DCLV.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le derriere de l'épaule.

LE 14 Septembre 1692, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois, d'un enfant qui présentoit le derriere de l'épaule, avec sortie du cordon de l'ombilic, auquel sentant un battement manifeste, je connus que cet enfant étant certainement vivant, avoit besoin du prompt secours que je lui donnai, en le tirant par les pieds immédiatement après l'avoir retourné, ayant auparavant repoussé au-dedans le cordon de l'ombilic qui étoit sorti. Je sauvai par ce moyen la vie à cet enfant qui alloit la perdre; & la mere ayant été ainsi secourue assez à tems, se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION DCLVI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se portoit bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant plus de trois mois dans le tems de sa grossesse, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina *en poudre.*

LE 4 Octobre 1692, j'ai accouché une femme de son premier enfant qui vint naturellement & se portoit très-bien, quoique la mere eût eu les fiévres durant plus de trois mois dans le tems de sa grosseſſe, dont elle n'avoit été guérie que depuis un mois par l'usage du quinquina que je lui fis prendre en poudre délayée dans de l'eau simple toute froide, lui faisant avaler un peu de bouillon à la vainde bien chaud, immédiatement après chaque prise de ce remede, qui étoit d'une demi-drachme. Elle n'en eut pas plutôt pris de cette maniere durant deux jours quatre ou cinq fois à chaque jour à quatre heures d'intervalle l'une de l'autre, qu'elle fut entiérement délivrée de sa fiévre, qui n'avoit pu céder à tous les autres remedes dont elle avoit usé, ni même à celui-là lorsqu'elle l'avoit pris par le conseil de son Médecin d'une autre façon, soit infusé dans le vin, soit mêlé en opiate; ce qui est une preuve évidente que toutes les préparations de ce remede n'en font qu'affoiblir la vertu fébrifuge, au lieu de l'augmenter. C'est ce qui avoit fait que cette femme qui étoit d'un tempérament bilieux, ayant pris durant un fort long tems de ce même remede infusé dans le vin, n'en avoit reçu aucun soulagement, non plus que de celui qu'elle avoit aussi pris en opiate; car le remede demeurant tout en corps enveloppé en la masse des pi-

lules de cet opiate, après les avoir avalées, & s'échappant de l'estomac dans les intestins, devant que la masse de ces pilules fût tout-à-fait développée, ne produisoit point son effet, c'est ce qui m'obligea de lui conseiller de le prendre de la maniere que je viens de dire, laquelle j'ai toujours trouvée être la plus efficace & la plus salutaire, aussi-bien aux femmes grosses qu'aux autres femmes.

OBSERVATION DCLVII.

D'une femme qui avoit un fongus *en la matrice, lequel venoit d'un ulcere carcinomateux de cette partie.*

LE 5 Octobre 1692, je vis une femme âgée de quarante-cinq ans, qui avoit une continuelle évacuation de fleurs blanches, qui n'avoient pas, à ce qu'elle me dit, aucune féteur. L'ayant touchée, je ne trouvai pour lors autre chose qu'une petite inégalité vers le dessus de l'orifice interne de la matrice du côté gauche, qui me parut comme une espece de verrue, d'où je ne crus pas que pût venir une si abondante excrétion de fleurs blanches, préjugeant bien qu'elles s'écouloient certainement du fond de la matrice, où il y avoit quelque disposition ulcéreuse; ce que je reconnus bien manifestement, ayant vu cette même femme six mois ensuite, qui avoit pour lors un *fongus* en la matrice, que l'on sentoit s'avancer au milieu de son orifice interne; & comme ce *fongus* venoit certainement d'un ulcere carcinomateux qui étoit au-dedans du fond de la matrice, je crus que cette femme ne passeroit pas l'année sans mourir, quelque remede qu'on lui pût faire pour tâcher de l'en préserver.

OBSERVATION DCLVIII.

D'une femme qui mourut dès le même jour qu'elle fut accouchée, sa Sagefemme lui ayant fait trop de violence pour la délivrer de l'arrierefaix resté en sa matrice.

LE 14 Octobre 1692, je vis une femme qui étoit réduite à l'agonie, étant accouchée le même jour d'un enfant de sept mois. Sa Sagefemme ne l'ayant pas pu délivrer de l'arrierefaix, lui avoit fait beaucoup de violence durant plus d'une heure, sans en avoir pu tirer que quelques petites portions toutes déchirées; & en ayant laissé dans la matrice la plus grande partie qui avoit causé à cette femme, qui d'ailleurs étoit d'une foible complexion, une si grande perte de sang, qu'elle étoit prête d'expirer, lorsque je fus appellé pour la secourir;

de sorte que l'ayant vue en un si déplorable état, qu'elle en étoit réduite à l'extrémité, je ne voulus pas tenter de lui tirer ce qui lui étoit resté de l'arrierefaix dans la matrice, parce que cette partie avoit été par trop irritée, & que les forces de cette femme n'étoient plus suffisantes pour en souffrir l'opération, qui n'auroit fait qu'accélérer sa mort qui arriva quelques heures ensuite, comme je l'avois prédit à son mari, plutôt par la considération de la violence que la Sagefemme de cette femme lui avoit faite en s'efforçant de la délivrer, que par la simple rétention de l'arrierefaix dans la matrice; car il faut remarquer qu'il y auroit eu bien moins de danger, si elle en eût commis entiérement l'expulsion à la nature, que de faire comme elle avoit fait, une trop grande violence pour le tirer, sans en pouvoir venir à bout.

OBSERVATION DCLIX.

D'une femme qui ayant porté son enfant mort en son ventre durant dix jours, fut surprise d'une forte convulsion, qui la fit mourir quatre heures après être accouchée.

LE 17 Octobre 1692, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois mort en son ventre depuis dix jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir enduré des douleurs comme si elle eût été effectivement en travail, qui cesserent néanmoins après quelques heures; de sorte qu'ayant encore porté cet enfant mort en son ventre durant ces dix jours, il lui vint après cela de foibles douleurs qui tendoient à l'accouchement; mais il lui survint en même tems une forte convulsion, qui m'obligea de lui tirer du ventre cet enfant mort; ce que je fis sans user d'aucune violence, nonobstant quoi elle ne laissa pas que de mourir quatre heures ensuite. C'étoit une femme de très-mauvaise complexion, qui avoit déjà eu trois ou quatre enfans morts, dont elle étoit toujours avortée environ au même terme; & comme elle avoit souvent craché du sang, je crus que dans le même tems qu'elle fut surprise de cette mortelle convulsion, il s'étoit ouvert quelque vaisseau dans sa poitrine, par les efforts des douleurs de l'accouchement, qui avoit contribué à la faire mourir ainsi subitement; & ce qui me le fit croire, est qu'elle rendoit par la bouche des excrétions qui paroissoient toutes sanglantes.

OBSERVATION DCLX.

D'une femme qui accoucha heureusement de son premier enfant mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

LE 22 Octobre 1692, j'ai accouché une femme de son premier enfant mort en son ventre depuis plus de quinze jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après avoir eu une grande colique & des douleurs d'estomac, dont elle avoit été beaucoup travaillée durant douze ou quinze jours, ne sentant son enfant que très-foiblement durant cette colique; mais outre cette derniere cause, il y en avoit encore plusieurs autres qui avoient déjà beaucoup contribué à rendre cet enfant très-foible; car cette femme avoit fait dans le commencement de sa grossesse un voyage de cent lieues; & peu de tems après qu'elle fut revenue de ce voyage, elle avoit reçu la mauvaise nouvelle que son mari étoit presque à l'extrémité, par une blessure pour laquelle il avoit été trépané; & sa belle-mere & sa belle-sœur avec lesquelles elle demeuroit ayant eu toutes deux la petite vérole, l'avoient obligée de changer de logis, pour éviter qu'elle ne fût attaquée de la même maladie qu'elle craignoit extrêmement, toutes lesquelles causes contribuerent beaucoup à faire ainsi mourir son enfant en son ventre, dont elle accoucha néanmoins assez heureusement, & se porta très-bien ensuite que je l'en eus délivrée.

OBSERVATION DCLXI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée plusieurs fois en grande foiblesse.

LE 2 Novembre 1692, je délivrai une femme de ce qu'on appelle ordinairement un faux germe, qui lui avoit causé une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée plusieurs fois en de grandes foiblesses, laquelle perte de sang cessa aussitôt que je lui eus tiré ce corps étranger de la matrice, que la nature n'en avoit pas pu expulser. Je trouvai dans ce faux germe qui étoit de la grosseur d'un œuf de pigeon, ce qui se rencontre ordinairement dans la plupart des autres, qui est un petit point de matiere blanche de la grosseur d'un grain de millet, qui étoit vraisemblablement un *fœtus* avorté dès les premiers jours qu'il avoit été conçu. C'étoit là le troisieme faux germe de cette nature que cette femme avoit rendu, avec une semblable perte de sang surabondante depuis treize

mois, après avoir eu à chaque fois un soupçon de grossesse de deux mois ; & comme il est certain que c'est assez souvent la seule abondance de sang, qui noyant la conception, en détruit le principe de vie dès les premiers jours, & que cette femme étoit très-sanguine & d'une constitution assez replete, je lui conseillai d'ajouter encore à l'évacuation naturelle de ses menstrues finie, une saignée du bras, afin que toute l'habitude de son corps étant mieux épuisée de la surabondance du sang, elle pût ensuite conserver plus facilement sa conception, & empêcher par ce moyen qu'il ne lui arrivât encore une quatrieme fausse couche.

OBSERVATION DCLXII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit en travail depuit cinq jours entiers.

LE 4 Novembre 1692, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle mort en son ventre selon l'apparence, depuis un jour qu'elle ne l'avoit point senti remuer. Il y avoit cinq jours entiers que cette femme étoit en travail de cet enfant, n'étant assistée que de sa Sagefemme, qui quoiqu'elle fût ancienne, & qu'elle lui eût déjà reçu dix-neuf autres enfans, n'en étoit pas pour cela plus habile. J'avois vu cette même femme deux jours auparavant, qui seroit indubitablement accouchée, si en l'état où je la trouvai, sa Sagefemme eût rompu les membranes de ses eaux, comme je lui avois recommandé de faire d'abord qu'elles seroient un peu plus préparées qu'elles n'étoient alors ; ce qu'ayant négligé, & les membranes étant très-fortes & les douleurs petites, elle laissa encore languir inutilement cette femme sans la secourir, comme je lui avois conseillé, ce qui fit périr l'enfant à force de demeurer trop long-tems près du passage dans une situation fort contrainte ; lequel enfant cette Sagefemme auroit indubitablement sauvé, si elle eût exécuté ce que je lui avois bien expressément recommandé. Mais cette femme lassée enfin de la longueur de son travail, m'ayant renvoyé querir, je rompis aussitôt moi-même les membranes de ses eaux, & je l'accouchai un quart d'heure ensuite de ce gros enfant mort, dont la briéveté du cordon avoit pu aussi contribuer à rendre toutes les douleurs du travail de la mere très-lentes & toutes entre-coupées. Cette femme, nonobstant toute la longueur de son travail qui l'avoit extrêmement fatiguée, se porta bien après que je l'eus ainsi délivrée de ce gros enfant mort.

OBSERVATION DCLXIII.

D'une femme qui fut délivrée de l'arrierefaix cinq heures après être avortée d'un petit enfant de trois mois & demi mort en son ventre depuis dix ou douze jours.

LE 15 Novembre 1692, j'ai délivré une femme qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois & demi, avec une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en foiblesse; & comme cet avorton étoit mort en son ventre depuis dix ou douze jours, ainsi qu'il paroissoit à sa flétrissure, & qu'il n'avoit fait d'ouverture à la matrice qu'à proportion de la petitesse & du peu de solidité de son corps, je ne trouvai pas lieu de la pouvoir délivrer de l'arrierefaix qui étoit resté en la matrice, que cinq heures ensuite. Cette femme avoit eu plusieurs accès de fièvre quelque tems avant cet avortement, & avoit aussi fait un effort le jour précédent, en attachant elle-même la tringle d'un rideau, lequel effort elle croyoit avoir été la véritable cause de l'avortement qui lui étoit arrivé; mais comme ce petit enfant qu'elle avoit rendu, étoit tout flétri, & qu'il paroissoit être mort en son ventre depuis un bien plus long tems, on pouvoit facilement connoître que cette derniere cause avoit seulement coopéré à la plus prompte expulsion de ce *fœtus* avorton, que la premiere, qui étoit la fièvre que cette femme avoit eue auparavant, avoit déjà privé de la vie il y avoit au moins dix ou douze jours. Aussitôt que je l'eus ainsi délivrée de son arrierefaix, la grande perte de sang qu'elle avoit cessa, & elle se porta bien dans la suite; ce qui ne seroit pas arrivé avec autant de sûreté pour elle, si j'eusse fait quelque violence à la matrice immédiatement après que la nature eût expulsé cet avorton, dont la grosseur n'égaloit pas le tiers de celle de cet arrierefaix, dont je la délivrai lorsque la matrice eut été suffisamment dilatée pour le pouvoir faire sans violence; à quoi contribua beaucoup par accident cette perte de sang, qui ayant relâché & humecté cette partie, me donna lieu d'en tirer plus facilement ce corps étrange, qui y étant resté l'avoit causée.

OBSERVATION DCLXIV.

De l'accouchement d'une femme grosse de six mois, dont l'enfant présentoit les pieds devant, laquelle avoit une perte de sang assez considérable.

LE 26 Novembre 1692, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de six mois, qui présentoit les pieds devant, lequel ne vécut que deux jours, sa naissance ayant été accélérée par une perte de sang assez considérable, dont la mere fut surprise trois jours auparavant, à laquelle avoit pu contribuer un voyage de cent lieues qu'elle avoit fait il y avoit cinq semaines, comme aussi la fatigue qu'elle s'étoit donnée depuis ce tems-là à s'emménager dans un nouveau logis, cette derniere cause ayant achevé d'ébranler entiérement & de détruire la grossesse de cette femme, qui auroit pu conserver son enfant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement, si après le retour d'un si grand voyage, elle s'étoit tenue en repos durant le reste de sa grossesse, comme je lui avois conseillé, pour éviter l'accident qui lui arriva, lequel fut funeste à son enfant, à cause de sa naissance si prématurée; cependant cette femme se porta bien après que je l'eus ainsi accouchée.

OBSERVATION DCLXV.

D'une femme qui étant avortée d'un enfant de quatre mois, ne vuida l'arrierefaix que quatre jours ensuite.

LE 24 Décembre 1692, je vis une femme qui étoit avortée il y avoit quatre jours, d'un enfant de quatre mois, & à laquelle l'arrierefaix étoit resté durant ces quatre jours dans la matrice, qui s'étoit refermée incontinent après la sortie de l'enfant. Sa Sagefemme ne l'en ayant pas pu délivrer pour lors, avoit été obligée d'en commettre l'expulsion à la nature, pour éviter la violence qu'il eût fallu faire à cette femme pour lui tirer cet arrierefaix qu'elle venoit de vuider d'elle-même avec une grande perte de sang qu'il lui avoit causée, lorsque je la vis; mais comme cette perte de sang n'avoit été excitée que par la rétention de ce corps étrange dans la matrice, elle cessa aussitôt que la nature l'eut mis dehors; & cette femme étant revenue de la grande foiblesse que cette perte de sang lui avoit causée, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXVI.

D'une femme qui avoit un ulcere carcinomateux à la matrice & au col de la vessie, où elle avoit une fistule qui lui causoit une continuelle issue involontaire de l'urine.

LE 3 Janvier 1693, j'ai vu une femme âgée de plus de soixante ans, qui après avoir eu une cessation entiere de ses menstrues durant douze années, avoit été surprise inopinément d'une perte de sang par la matrice, qui lui causa ensuite un ulcere carcinomateux en cette partie, qui se communiquant au col de la vessie, lui avoit aussi causé une telle difficulté de rendre son urine durant cinq mois entiers, qu'elle n'avoit pas pu uriner en tout ce tems qu'avec une très-grande douleur, & par l'aide de la sonde; ensuite de quoi cet ulcere s'étant augmenté, avoit fait enfin une fistule au col de la vessie, par l'érosion que cet ulcere y avoit faite, qui étoit cause que cette femme rendoit, lorsque je la vis, son urine involontairement, cet ulcere s'étant même communiqué dans toute la circonférence intérieure du col de la matrice qui en étoit toute endurcie; ce qui me fit croire que cette femme, après avoir traîné une vie languissante, ne passeroit pas six mois sans mourir, comme il est arrivé, ces sortes de perte de sang & les ulceres carcinomateux de cette nature, dont elles sont suivies, étant toujours les signes avant-coureurs d'une mort très-certaine aux femmes à qui ces fâcheux accidens arrivent.

OBSERVATION DCLXVII.

D'une jeune femme de quatorze ans, qui après avoir eu les fiévres durant un assez long tems, accoucha heureusement; mais six jours ensuite elle fut surprise de beaucoup de fâcheux accidens qui la mirent en danger.

LE 6 Janvier 1693, j'ai accouché une jeune femme âgée seulement de quatorze ans & deux mois, de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement à terme, quoique la mere qui étoit pour lors d'une très-délicate complexion, eût eu les fiévres durant un assez long tems vers les derniers mois de sa grossesse; elle se portoit néanmoins mieux qu'à l'ordinaire, & n'avoit plus de fiévre quinze jours avant son accouchement; mais le sixieme jour ensuite elle fut surprise d'une fiévre continue avec redoublemens & un flux de ventre assez fâcheux; & comme les vuidanges de la matrice furent en même tems

supprimées, je la fis saigner du pied, dont n'ayant reçu que quelque petit soulagement durant un jour, & la maladie persévérant, je conseillai de réitérer le même remede ; mais tous ses parens avoient une si grande répugnance pour cette seconde saignée, que je jugeois être très-nécessaire, à cause de la suppression des vuidanges, qu'ils ne voulurent pas suivre mon conseil, quoique ce fût le plus salutaire que l'on pût donner pour lors à cette jeune femme, qui avoit une entiere suppression de ses vuidanges, avec un transport au cerveau dans tous les tems des redoublemens de sa fiévre, & même certains tressaillemens des mains en maniere de petits mouvemens convulsifs, & plusieurs autres accidens fâcheux, qui ayant persévéré jusqu'au cinquieme jour de sa couche, me faisoient craindre avec grand sujet qu'elle n'en mourût, comme elle en eût couru grand risque, si elle n'eût pris par mon conseil un grain de *laudanum*, qui produisit un si bon effet en elle, qu'ayant reposé durant toute la nuit après qu'elle eut pris ce remede, son transport au cerveau cessa de revenir, & son flux de ventre & sa fiévre étant en même tems très-considérablement diminués, elle se porta mieux de jour en jour, & revint ensuite en très-bonne santé.

OBSERVATION DCLXVIII.

D'une femme qui étant grosse de cinq mois, avorta d'un petit enfant tout corrompu qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines.

LE 12 Janvier 1693, je vis une jeune femme, qui étant grosse de près de cinq mois pour la premiere fois, venoit d'avorter d'un petit enfant tout corrompu, qu'elle avoit porté mort en son ventre plus de six semaines, comme il y avoit bien de l'apparence ; car il n'avoit que la proportion d'un enfant de trois mois ; & comme cette femme me dit qu'environ ce tems de sa grossesse, elle avoit été extraordinairement travaillée durant quelques jours d'un très-violent vomissement, je crus que les efforts de ce vomissement avoient beaucoup plus contribué à la blesser, & à faire périr ainsi son enfant en son ventre en ce tems-là, qu'un assez long voyage qu'elle avoit fait auparavant, dont elle étoit revenue en une assez bonne santé, qu'elle avoit encore conservée durant quinze jours, devant qu'elle eût été surprise de ce violent vomissement, auquel on devoit d'autant plus attribuer la véritable cause de cet avortement, qu'elle avoit toujours été assez valétudinaire, depuis le tems de ce même vomissement, jusqu'au jour qu'elle se délivra ainsi de ce petit enfant que la nature expulsa d'elle-même, après quoi cette femme revint en parfaite santé.

OBSERVATION DCLXIX.

De l'accouchement d'une femme qui sept ou huit jours auparavant avoit eu un fâcheux flux de ventre, dont elle fut guérie en prenant un peu de laudanum.

LE 15 Janvier 1693, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme, la mere & l'enfant se portant alors très-bien; mais sept ou huit jours avant que j'accouchasse cette femme, elle avoit eu durant quatre ou cinq jours un fâcheux flux de ventre, qui étant presque dysentérique, m'obligea, après l'avoir fait saigner une fois du bras, de lui faire prendre par deux fois un peu de *laudanum*, qui ayant produit le salutaire effet que j'en avois espéré, fit cesser ce fâcheux flux de ventre, & garantit cette femme du grand péril qu'elle auroit couru, si elle eût accoûché dans le tems de cette maladie.

OBSERVATION DCLXX.

D'une femme accouchée très-heureusement depuis huit jours, qui fut surprise de trois accès de convulsion, nonobstant quoi elle se porta bien dans la suite.

LE 5 Février 1693, je vis une femme que j'avois accouchée très-heureusement il y avoit huit jours, laquelle après s'être assez bien portée durant ce tems, avoit été surprise depuis quelques heures de deux accès de convulsion, étant restée assoupie dans l'intervalle de ces accès, avec plus grande léſion de la mémoire que du jugement. L'ayant trouvée en cet état, & ayant remarqué que les vuidanges de sa couche étoient supprimées, je la fis aussi-tôt saigner du pied, nonobstant quoi il lui survint encore une autre convulsion; mais quelque tems ensuite elle se porta bien.

OBSERVATION DCLXXI.

De l'accouchement d'une femme presque réduite à l'extrémité, qui étoit en travail depuis six jours de son premier enfant qui étoit mort en son ventre.

LE 21 Février 1693, j'ai accouché une femme, qui lorsque je fus mandé pour la secourir, étoit presque réduite à l'extrémité depuis six jours qu'elle étoit en travail de son premier enfant qui étoit demeuré au passage depuis plus de trois jours, & y étoit mort, comme il me parut par sa grande corruption, qui étoit cause que son cerveau n'ayant plus de fermeté, les os de sa tête chevauchoient beaucoup les uns sur les autres, & par plusieurs autres signes qui le dénotoient manifestement; ce qui me fit résoudre à faire extraction de cet enfant, me servant pour cela de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, avec lequel je le tirai facilement, quoiqu'il présentât la face en-dessus, laquelle mauvaise situation jointe à la grosseur extraordinaire de cet enfant, avoit beaucoup contribué à le faire rester & périr ainsi au passage. Il étoit déjà si corrompu, & son infection étoit si grande, que lorsque je l'eus tiré du ventre de la mere, il en sortit incontinent après beaucoup d'humeurs cadavéreuses d'une si puante odeur, que toute la chambre en fut infectée; mais quoiqu'il y eût lieu pour ce sujet de craindre beaucoup pour la vie de la mere, le secours que je lui donnai en cette extrémité où elle étoit réduite, ne laissa pas de lui être entiérement salutaire.

OBSERVATION DCLXXII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de cinq mois, qui présentoit le bras au-devant de sa tête, avec sortie de cordon de l'ombilic.

LE 8 Mars 1693, j'ai accouché une femme d'un petit enfant de cinq mois, dont elle avorta sans cause manifeste, sinon que l'arrierefaix de ce petit enfant avoit commencé à se détacher, à cause que l'enfant qui présentoit le bras au-devant de sa tête avec sortie du cordon de l'ombilic, s'étoit tellement embarrassé dans ce même cordon, que l'arrierefaix en avoit été tout ébranlé, comme il me parut par quelques caillots de sang noir que l'on voyoit fortement adhérens à l'endroit de cet arrierefaix, qui s'étoit prématurément détaché d'avec la matrice. Cet enfant étoit encore vivant deux heures avant que je le ti-

rasse du ventre de la mere, comme je reconnus par le battement que je sentis à son cordon qui sortoit; ce qui fit que je l'ondoyai pour lors sur la main qu'il présentoit aussi, pour éviter qu'il ne périt sans baptême; car comme la matrice étoit trop peu ouverte pour en pouvoir tirer l'enfant en ce tems, sans le démembrer, je fus obligé d'attendre qu'elle eût été assez dilatée pour le pouvoir permettre sans violence. C'est pourquoi je fis donner à cette femme un clystere, qui ayant augmenté les foibles douleurs qu'elle avoit, contribua beaucoup à faire dilater la matrice suffisamment pour faciliter l'extraction de cet enfant, dont la mere avoit vuidé toutes les eaux deux heures avant que j'eusse été appellé pour la secourir comme je fis; & quoiqu'elle fût d'une complexion très-délicate, elle ne laissa pas de se bien porter après que je l'eus délivrée de cet avorton.

OBSERVATION DCLXXIII.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain d'orge, qu'elle vuida tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux.*

LE 30 Mars 1693, je vis une femme, qui après une perte de sang qui lui avoit paru depuis deux jours, venoit d'avorter d'un petit *fœtus* qui n'étoit pas plus gros qu'un grain d'orge, & étoit encore tout enveloppé de ses eaux & de ses membranes, lorsque la mere le vuida, croyant pour lors être grosse de deux mois passés, & ayant dans la pensée, à ce que me dit son mari, que cet avortement pouvoit lui avoir été causé par la trop grande attention qu'elle avoit eue à l'affreux récit qu'on lui avoit fait depuis quelques jours d'une femme de sa connoissance à qui on avoit coupé la cuisse, ou pour avoir passé & marché, étant dans un jardin, sur une plante de sabine, laquelle on croit avoir la propriété de faire venir les menstrues aux femmes. Mais la petitesse de cet enfant qu'elle avoit vuidé, marquoit bien que la véritable cause de cet avortement venoit plutôt d'une violente chûte qu'elle avoit faite six semaines auparavant, qui ayant dès-lors détruit le principe de vie en ce petit *fœtus*, l'avoit fait rester de la même petitesse qu'il pouvoit être en ce tems-là, s'étant ainsi conservé dans ses eaux & dans ses membranes, que cette femme rendit toutes entieres dans le tems de son avortement, le tout ayant la figure & la grosseur d'un de ces œufs de poule qui n'ont point de coquille; & comme cet avortement ne fut accompagné d'aucun autre accident que celui d'une médiocre perte de sang, elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCLXXIV.

D'une femme qui avorta au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier, à l'issue de la petite vérole qu'elle avoit eue.

LE 1 Avril 1693, j'ai accouché une femme au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis un mois entier qu'elle ne l'avoit point senti remuer, après une troisieme médecine que son Médecin lui avoit fait prendre, dont elle avoit été trop fortement purgée. Cette femme n'étant grosse que de trois mois, avoit eu la petite vérole, dont elle étoit néanmoins bien guérie, sentant même après sa guérison très-bien remuer son enfant durant quinze jours, jusqu'à ce qu'ayant été trop agité par cette derniere médecine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que la mere ne le sentit plus du tout remuer ensuite, & que quinze jours devant que d'avorter de cet enfant mort, elle fut surprise d'une perte de sang assez abondante, qui ayant continué durant tout ce tems, provoqua enfin l'expulsion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la proportion d'un enfant de quatre mois; son corps étoit si corrompu, qu'il étoit tout dépouillé de son épiderme : mais il n'avoit aucun vestige de la petite vérole que sa mere avoit eue, comme j'en ai vu en quelques autres enfans, de qui les meres avoient été affligées de la même maladie dans le tems de leur grossesse, dont j'ai rapporté un exemple en l'Observation DC. L'arrierefaix de cet enfant étoit aussi gros que celui d'un enfant à terme; ce qui fit que j'eus un peu de peine à le tirer, parce que la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse du corps de l'enfant. Mais cet arrierefaix ne participoit pas de la corruption qui paroissoit en cet enfant avorton, dont la mere ayant été ainsi fort heureusement délivrée, se porta si bien ensuite, que je crois même que si son Médecin ne lui eût pas fait ainsi prendre malheureusement cette troisieme médecine, prétendant la purger entiérement des mauvaises humeurs qu'il supposoit pouvoir être restées dans ses entrailles après la petite vérole, dont elle étoit néanmoins fort bien guérie, elle auroit pu porter son enfant vivant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement.

OBSERVATION DCLXXV.

D'une jeune femme qui avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines, & que l'on entretenoit dans un soupçon de grossesse sans raison.

LE 20 Avril 1693, je vis une femme qu'un Chirurgien de mes Confreres entretenoit dans un soupçon de grossesse depuis près de deux mois, que je trouvai être très-mal fondé, ne l'étant que sur ce qu'elle avoit une petite perte de sang depuis cinq semaines entieres, après avoir été bien réglée en l'évacuation de ses menstrues les quatre précédens mois, ayant même anticipé au dernier mois de huit jours le tems ordinaire de cette évacuation, & n'ayant au reste aucun des signes qu'elle avoit eus en sa premiere grossesse; sur quoi je dis à cette femme en présence de ce Chirurgien, que ce soupçon de prétendue grossesse auroit été bien mieux fondé, si au lieu que ses menstrues lui étoient venues la derniere fois huit jours avant le tems ordinaire, elles eussent au contraire retardé d'autant de jours, lui faisant entendre que si elle eût conçu après la derniere évacuation réglée de ses menstrues, avant cette perte de sang, une conception si récente auroit été certainement détruite par cette même perte de sang qui lui duroit depuis cinq semaines entieres, & qui ne venoit que de ce qu'ayant ses menstrues, qui étoient venues, comme j'ai dit, avant le tems accoutumé, elle avoit fait un voyage de huit lieues deux ou trois jours ensuite, durant qu'elle étoit encore actuellement dans cette évacuation, par lequel voyage ayant été beaucoup fatiguée, la fluxion de ses menstrues s'étoit augmentée, & avoit été ensuite ainsi prolongée pour cette cause évidente; & sur ce que cette femme avoit eu durant quelque tems des douleurs de reins avec une pesanteur en bas, comme si la nature eût voulu expulser quelque chose de la matrice, qui avoient donné occasion à ce faux soupçon de grossesse, je lui dis que ces accidens ne venoient que de l'excès de la fluxion qui avoit été sur cette même partie, qui ne demandoit pour tout remede qu'un grand repos avec une saignée du bras que je lui conseillai, pour détourner le cours du sang qui s'y portoit continuellement depuis un si long tems, lui recommandant outre cela une entiere abstinence du coït durant quelque tems; ce qu'ayant exécuté, elle se porta bien dans la suite, reconnoissant pour lors que son soupçon de grossesse n'avoit pas été bien fondé, & que la perte de sang qu'elle avoit eue, ne venoit que de la cause que je lui avois fait entendre.

OBSERVATION DCLXXVI.

De l'accouchement d'une femme qui avoit conçu son enfant dans le tems qu'elle étoit encore dans la fluxion de ses menstrues.

LE 23 Avril 1693, j'ai accouché une femme âgée de quarante-quatre ans ou environ, d'un enfant mâle qui se portoit très-bien, & qu'elle avoit même porté trois jours plus que les neuf mois complets, quoiqu'elle l'eût conçu, à ce que m'assura son mari, dans le tems qu'elle étoit encore dans la fluxion de ses menstrues. Ils avoient été l'un & l'autre depuis onze ou douze ans de ces stériles volontaires, qui ne couchent pas ordinairement ensemble, de crainte de faire des enfans, & d'en avoir la charge; de sorte que le mari de cette femme fut fort étonné voyant sa femme grosse, & fâché en même tems aussi-bien qu'elle, de ce qu'ils seroient condamnés aux dépens, pour n'avoir pas cru qu'une femme pouvoit concevoir, comme elle avoit fait dans le tems même de l'évacuation de ses menstrues, & ils craignoient outre cela que cet enfant ayant été certainement conçu, comme ils en étoient bien assurés, dans un tems si peu convenable, ne fût sujet à plusieurs infirmités, pour avoir été infecté dès le commencement de sa génération des superfluités menstruelles de sa mere. Cependant il vint au monde étant en aussi parfaite santé, que s'il eût été conçu dans un tems plus propre à la génération.

OBSERVATION DCLXXVII.

D'une femme qui accoucha d'un fille qui avoit le pied tout contrefait.

LE 30 Avril 1693, j'ai accouché une femme d'une fille qui avoit le pied tout contrefait du côté gauche, par le défaut de l'articulation de ce pied, qui étoit si fort en-dedans, que sa position ne se pouvoit faire que du côté extérieur; & comme la mere me dit qu'elle avoit senti durant sa grossesse une douleur extraordinaire d'un côté du ventre, il y avoit apparence que ce pied ayant été durant un très-long tems dans une situation fort contrainte, sa figure s'étoit ainsi viciée peu-à-peu, le reste du corps de cet enfant qui se portoit très-bien, étant d'une figure naturelle.

OBSERVATION DCLXXVIII.

D'une femme grosse de cinq mois, qui avoit une continuelle perte de sang depuis cinq semaines.

LE 26 Mai 1693, je vis une femme grosse de cinq mois & demi ou environ, qui avoit une continuelle perte de sang depuis cinq semaines, laquelle étoit devenue assez abondante depuis quinze jours, & principalement depuis deux ou trois jours; cependant elle sentoit toujours bien remuer son enfant. Son Médecin & sa Sagefemme avec lesquels je la vis, me dirent tous deux qu'elle avoit vuidé de la matrice il y avoit huit jours quelques corps membraneux & charnus, ce qui faisoit qu'ils désespéroient entiérement qu'elle pût conserver davantage sa grossesse; mais je leur fis connoître qu'il falloit qu'ils se fussent trompés, parce que si cela eût été, comme ils le disoient, les eaux de l'enfant de cette femme se seroient indubitablement écoulées dès ce tems-là, par la rupture qui se seroit faite à leurs membranes, au même lieu d'où ces prétendus corps membraneux qu'ils croyoient qu'elle avoit vuidés, auroient été détachés. C'est pourquoi je les assurai que ce n'étoit certainement que des purs caillots de sang glacé & endurci, qu'ils avoient ainsi pris par inadvertence pour des corps membraneux & charnus, comme il étoit arrivé à un autre Médecin & à un Chirurgien dont j'ai fait mention par un semblable exemple en l'Observation DCXIX. & les ayant tous deux désabusés de l'erreur où ils avoient été, je leur dis que comme je trouvois la matrice de cette femme exactement fermée, & qu'elle sentoit bien remuer son enfant à l'ordinaire, il y avoit encore espérance qu'elle pourroit conserver sa grossesse, en se tenant en grand repos dans le lit, lui conseillant outre cela de se faire saigner une fois du bras, & de s'abstenir entiérement du coït durant tout le reste du tems de sa grossesse.

OBSERVATION DCLXXIX.

D'une femme qui accoucha au terme de huit mois & demi, d'un enfant qui se portoit bien, laquelle n'avoit jamais cru être grosse.

LE 27 Mai 1693, j'ai accouché une femme âgée de trente-quatre ans ou environ, d'une habitude assez replete, au terme de huit mois & demi de sa premiere grossesse, d'un petit enfant mâle qui se portoit assez bien, ses eaux s'étant écoulées un jour auparavant sans aucune douleur; ce qui faisoit que cette femme qui avoit toujours douté de sa

grossesse, à cause qu'elle n'avoit jamais senti, à ce qu'elle disoit, remuer manifestement son enfant en son ventre, comme font toutes les autres femmes, en doutoit encore pour lors, s'imaginant que les eaux qu'elle vuidoit ainsi sans douleur, ne venoient que d'une simple hydropisie de matrice qui avoit fait toute sa grossesse; de sorte que j'eus même de la peine à la persuader, lorsque son travail fut pleinement déclaré par les véritables douleurs de l'accouchement, qu'elle étoit effectivement grosse, ce qu'elle ne voulut pas croire jusqu'à ce que l'ayant accouchée de cet enfant, elle l'entendit crier aussitôt que je l'eus tiré de son ventre. Cette femme étoit toute opposée à une autre qui étoit de sa connoissance, dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation DLXVI. car cette autre femme s'étoit imaginée être véritablement grosse d'enfant durant plus d'un an entier, sur ce qu'elle sentoit des mouvemens dans son ventre, quoiqu'elle ne le fût point en tout; & celle-ci au contraire ayant effectivement un enfant vivant dans le ventre, & ne s'en étant jamais apperçue par aucun sensible mouvement, avoit toujours douté de sa grossesse. Ces deux exemples ainsi entiérement opposés font bien voir qu'il ne faut pas toujours croire la relation des femmes mêmes pour juger si elles sont grosses ou non, car il s'en rencontre par fois quelques-unes qui croyent être grosses, & ne le sont pas, & d'autres qui le sont, & ne le croyent pas être.

OBSERVATION DCLXXX.

Du laborieux accouchement d'une femme qui avoit été abandonnée dans un très-pitoyable état par un Chirurgien qui ayant entrepris de lui tirer son enfant du ventre, n'en avoit pas pu venir à bout.

LE 14 Juin 1693, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant qui étoit une très-grosse fille, dont elle étoit en travail depuis deux ou trois jours. Mais lorsque je fus appellé pour secourir cette femme, je la trouvai elle & son enfant dans le plus déplorable état que l'on puisse jamais voir, la mere étant presque réduite à l'agonie, & l'enfant étant mort par les instrumens dont un Chirurgien s'étoit malheureusement servi pour le tirer du ventre de cette femme, sans avoir pu en venir à bout, y ayant travaillé inutilement durant trois heures entieres; & s'étant si fatigué dans cette pénible & laborieuse opération, qu'après s'être reposé par plusieurs intervalles, il fut enfin obligé de l'abandonner, quoiqu'il eût bien tiré tout le corps de l'enfant hors du ventre de la mere, à l'exception de la seule tête, qui étoit restée si enchâssée entre les os du passage, qu'il ne put jamais l'en faire sortir, quoiqu'il se fût servi de crochets pour en faciliter l'extraction; de sorte qu'ayant épuisé en vain toutes ses forces & toute son industrie, il laissa cette pauvre femme en cet état pitoyable, & s'en re-

tourna chez lui, pour se reposer de l'extrême fatigue que cette laborieuse opération lui avoit causée ; après quoi on me vint querir pour la secourir, comme je fis aussitôt que je fus arrivé chez elle, en achevant promptement & très-facilement de lui tirer du ventre avec mes seules mains son enfant sans aucune violence. Beaucoup de personnes qui étoient présentes, lorsque je délivrai ainsi cette femme, furent tout étonnées de la facilité avec laquelle elles me virent tirer cet enfant, sans me servir d'aucun instrument que de mes mains conduites avec jugement, ayant vu auparavant l'extrême difficulté que ce premier Chirurgien y avoit rencontrée. Mais je leur fis entendre que ce qui avoit rendu cette opération difficile, étoit qu'il s'étoit d'abord lassé & fatigué à tenter de retourner cet enfant pour le tirer par les pieds, quoiqu'il se fût présenté en la posture naturelle, croyant accélérer par ce moyen l'accouchement, & qu'après avoir ainsi épuisé toutes ses forces, il n'avoit plus été capable d'achever avec jugement cette laborieuse opération. Cependant nonobstant un si long & si rude travail, cette femme seroit indubitablement échappée, si ce n'eût été un très-fâcheux & continuel flux de ventre qu'elle eut avec une grosse fiévre, qui la fit enfin mourir le treizieme jour après un si violent accouchement, qui fut semblable à ces laborieux accouchemens, où *Fabrice d'Aquapendente* dit s'être toujours tant lassé & fatigué en les voulant entreprendre, qu'il avoit été souvent obligé de les laisser achever à d'autres, comme avoit fait ce Chirurgien, que je ne blâmerois pas pour avoir imité en cela ce célebre Auteur, s'il m'avoit lui-même mandé ou quelqu'autre Chirurgien, pour secourir cette femme dans une si urgente nécessité, comme il devoit faire, sans l'abandonner entiérement, ainsi qu'il avoit fait dans le déplorable état où il l'avoit mise, dont il fut grandement blâmé par beaucoup de personnes qui étoient présentes, nonobstant tout ce que je leur pus dire pour tâcher de l'excuser autant qu'il me fut possible en une si mauvaise cause.

OBSERVATION DCLXXXI.

D'une femme qui fut délivrée d'une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chenevis.*

LE 15 Juin 1693, je délivrai une femme d'une espece de faux germe de la grosseur d'un œuf de pigeon, dans lequel je trouvai des eaux & un petit *fœtus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un grain de chenevis. Cette femme avoit pour lors une médiocre perte de sang depuis plus de quinze jours, & croyoit être grosse de deux mois & demi, ce qui faisoit manifestement connoître que le principe de vie avoit été détruit en ce *fœtus* dès les premiers jours de sa conception : & ce même

avorton faisoit bien voir que tous ces corps étranges que l'on prend ordinairement pour de simples faux germes, ne sont véritablement que des arrierefaix, quoiqu'ils n'en ayent plus la figure, après que la matrice en se contractant leur a donné celle de la capacité, quand les eaux qui étoient contenues dans ces prétendus faux germes s'en sont écoulées par la rupture de leurs foibles membranes.

OBSERVATION DCLXXXII.

Du laborieux accouchement d'une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit en travail depuis trois jours entiers.

LE 20 Juin 1693, je vis avec un Médecin & un Chirurgien de mes Confreres, une femme âgée de trente-cinq ans, qui étoit en un très-laborieux travail de son premier enfant depuis trois jours entiers, ses eaux étant écoulées depuis deux jours, & la tête de son enfant étant si fort avancée dans le passage, que je crus que cette femme ne manqueroit pas d'accoucher d'elle-même, pour le peu qu'il lui survînt des douleurs, comme il arriva le même jour. Mais elle avoit les deux levres de la vulve fort tuméfiées, & la vessie si pleine de l'urine qui avoit été supprimée par la grande compression que son col recevoit de la tête de l'enfant, qu'elle faisoit une tumeur fort manifeste au-dessus du *pubis*. J'avois été mandé pour donner mon conseil à cette femme en l'état où elle étoit; & pour sçavoir de moi si j'approuvois qu'on la saignât une seconde fois, l'ayant déjà été une fois le jour précédent, & si ce seroit du bras ou du pied qu'il faudroit lui tirer du sang. Je lui conseillai de préférer la saignée du bras, afin de lui donner, en dégageant sa poitrine par cette saignée, une plus grande facilité de respirer, & ne consentis pas à celle du pied, pour ne pas attirer sur les parties inférieures la fluxion d'humeurs qui n'y étoit déjà que trop grande.

OBSERVATION DCLXXXIII.

D'un autre très-laborieux accouchement d'une femme qui étoit en travail de son premier enfant depuis quatre jours.

LE 29 Juin 1693, je vis avec trois de mes Confreres une femme qui étoit en travail depuis quatre jours entiers de son premier enfant, ses eaux étant écoulées depuis trois jours, & son travail ayant été très-laborieux par les mauvaises douleurs qu'elle avoit toujours eues jusqu'alors, à cause de la situation du corps de son enfant, qui étant tout du côté droit & un peu obliquement, empêchoit que l'impulsion

des douleurs ne se fît directement, outre que c'étoit une petite femme boiteuse; de sorte que considérant que ses douleurs étoient tout-à-fait ralenties, je conseillai de lui faire prendre au plutôt l'infusion de deux drachmes de séné avec le jus d'une orange, qui les lui ayant renouvellées, la fit accoucher assez heureusement six heures ensuite d'un gros enfant mort qu'on auroit été obligé de tirer avec les instrumens, si ce remede n'eût produit le bon effet que nous en avions espéré.

OBSERVATION DCLXXXIV.

D'une femme qui avorta d'un enfant mort en son ventre depuis plus de douze jours.

LE 1 Juillet 1693, j'ai accouché une femme d'un enfant de cinq mois, mort en son ventre depuis plus de douze jours, comme il me parut par sa corruption; mais comme le cordon de son arrierefaix étoit très-foible & pareillement corrompu, il se rompit, ce qui fit que tout le corps de cet arrierefaix qui étoit fort gros & comme squirreux, resta dans la matrice, qui s'étant refermée immédiatement après, ne me laissa pas lieu de le tirer qu'une demi-heure ensuite, lorsque son orifice interne se fut relâché suffisamment pour pouvoir permettre sans violence l'extraction que j'en fis avec ma main portée seulement à l'entrée de cet orifice interne, pour en prendre le corps de l'arrierefaix qui s'y présentoit. Cette femme avoit eu auparavant durant dix ou douze jours une fiévre continue avec redoublement, qui avoit fait mourir son enfant en son ventre, dont elle étoit néanmoins heureusement guérie depuis cinq ou six jours lorsqu'elle en avorta; ce qui contribua beaucoup à l'exempter du grand péril de la vie où elle auroit été, si cet avortement lui fût arrivé dans le tems de cette maladie, qui n'auroit pas manqué de s'augmenter ensuite, comme il arrive ordinairement, quand la nature est affoiblie par une si dangereuse maladie.

OBSERVATION DCLXXXV.

D'une femme qui avoit le fond de la matrice entiérement renversé.

LE 5 Juillet 1693, je vis avec un de mes Confreres une femme accouchée depuis deux jours, qui avoit un entier renversement du fond de la matrice, qui lui étoit arrivé dans le tems que sa Sagefemme l'avoit voulu délivrer de son arrierefaix, sans qu'elle eût usé d'aucune violence, à ce qu'elle nous dit. Cependant il me parut que si cette Sagefemme n'avoit point fait la faute de causer ce renversement, elle avoit

du moins fait celle de ne pas réduire elle-même le fond de la matrice, en le repoussant au-dedans aussitôt qu'elle s'apperçut qu'il s'étoit ainsi renversé. Mais n'ayant peut-être pas connu d'abord la chose comme elle étoit, cela fut cause qu'ayant laissé passer l'occasion de faire cette réduction dès le commencement, on ne pouvoit plus y remédier dans le tems que je fus appellé; car pour lors je trouvai le fond de la matrice extrêmement tuméfié, à cause du fort étranglement que l'orifice interne faisoit en maniere de *paraphimosis* au-dessus de ce fond renversé, lequel étranglement rendoit la réduction de ce fond ainsi tuméfié entiérement impossible; ce qui me fit juger que cette femme mourroit certainement dans la suite, comme j'ai vu arriver à deux autres femmes, après avoir traîné durant quelque tems une vie languissante & pleine de douleurs, à cause de la continuelle perte de sang & fluxion d'humeurs qui accompagne toujours cette fâcheuse maladie, à laquelle on ne peut remédier, comme j'ai dit, si on laisse passer l'occasion de le faire dès le commencement qu'elle paroît, durant que le fond de la matrice n'est pas encore tuméfié ni endurci, comme il devient dans la suite, dont j'ai rapporté un autre exemple en l'Observation CCCLV. On doit remarquer que le renversement du fond de la matrice, qui ne se fait jamais de la sorte, si ce n'est immédiatement après l'accouchement, cause assez souvent une mort subite à la femme, pour la grandeur de la perte de sang qui lui arrive toujours pour lors, & que celles qui évitent cette mort soudaine, ne manquent pas, quoiqu'elles ayent échappé ce premier danger, de périr dans la suite du tems.

OBSERVATION DCLXXXVI.

De l'extraction d'un enfant mort au ventre de sa mere.

LE 9 Juillet 1693, j'ai accouché une femme âgée de trente-cinq ans, de son premier enfant qui étoit mort en son ventre, ayant la tête au passage depuis trois jours entiers après l'écoulement de ses eaux. Lorsque je fus appellé pour la secourir, je la trouvai presque moribonde; mais comme il y avoit encore quelque petite espérance de la pouvoir sauver en la délivrant de cet enfant mort, j'en fis l'extraction par le moyen de l'instrument de mon invention appellé *Tiretête*, qui est beaucoup plus commode & plus sûr pour une opération de cette nature, que les crochets dont on se sert ordinairement. Ayant ainsi accouché cette femme dans le déplorable état où elle étoit, elle se porta mieux de jour en jour & très-bien dans la suite. Il faut remarquer que comme il arrive souvent que dans le premier accouchement des femmes avancées en âge, leur enfant demeurant ainsi trop long-tems la tête arrêtée au passage, y meure, on ne voit presque jamais cet accident arriver dans les accouchemens suivans aux femmes même les plus âgées, si leur pre-

mier enfant a été d'une juste proportion; car autrement si ce premier enfant n'avoit été qu'un petit avorton, le second étant beaucoup plus gros, pourroit causer la même difficulté que si c'étoit le premier.

OBSERVATION DCLXXXVII.

De l'accouchement d'une femme qui eut un travail très-long, à cause de l'extrême briéveté du cordon de son enfant.

LE 26 Juillet 1693, j'ai accouché une femme d'une petite fille, au terme de huit mois & une semaine ou environ, qui avoit le col embarrassé d'un tour de son cordon, qui étant de soi naturellement très-court, avoit été cause que la mere, nonobstant la petitesse de son enfant, eut un travail très-long & fort laborieux, par la mauvaise qualité de ses douleurs qui furent toutes entre-coupées durant plus de vingt-quatre heures, leur mouvement rejaillissant toujours vers les reins & dans le ventre en maniere de barre, au lieu de répondre en bas, comme les bonnes douleurs font ordinairement; & comme l'extrême briéveté de ce cordon ne pouvoit pas permettre à l'enfant d'être poussé au passage sans tirailler en même tems l'arrierefaix, cette disposition avoit été cause que cet arrierefaix s'étant en partie détaché dès le commencement du travail de cette femme, elle avoit eu une perte de sang qui, quoiqu'elle ne parût que petite au-dehors, avoit néanmoins été assez considérable au-dedans, comme je m'en apperçus par plusieurs gros caillots de sang noir & recuit, qui sortirent de la matrice dans le même tems que je la délivrai de l'arrierefaix; ce qui avoit tellement affoibli l'enfant, qu'il mourut le jour ensuite. Il faut remarquer que ce qui avoit accéléré de trois semaines entieres la naissance de cet enfant, étoit la même briéveté de ce cordon, qui ne lui avoit pas laissé une entiere liberté de se tourner la tête en bas, comme tous les enfans ont coutume de faire vers le dernier mois de la grossesse, sans tirailler en même tems l'arrierefaix, comme j'ai dit.

OBSERVATION DCLXXXVIII.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût vuidé beaucoup d'eaux par la matrice durant près de deux mois.

LE 1 Août 1693, je vis une femme qui m'avoit mandé pour l'accoucher, laquelle eut un si prompt travail, que je la trouvai en arrivant chez elle accouchée toute seule au terme de neuf mois d'une fille

qui se portoit très-bien, quoique la mere eût vuidé par la matrice plus d'une pinte d'eau en un seul jour il y avoit près de deux mois; depuis lequel tems elle avoit toujours continué d'en vuider assez considérablement par intervalles. On peut douter si toutes les eaux que cette femme avoit ainsi vuidées, venoient d'une espece d'hydropisie de matrice, ou si c'étoient les véritables eaux de l'enfant; & l'on pourroit soutenir qu'elles ne pouvoient procéder que d'une hydropisie de matrice, sur ce que si elles eussent été des véritables eaux de l'enfant, il semble que cette femme en ayant vuidé tout d'un coup plus d'une pinte la premiere fois, deux mois avant que d'accoucher, son travail se seroit déclaré dès-lors, parce que son enfant n'auroit pas pu demeurer dans la matrice après un si grand écoulement de ses propres eaux. Néanmoins je crois que ce n'étoit qu'une partie des véritables eaux de l'enfant, qui s'étoient ainsi écoulées par quelque rupture qui s'étoit faite à leurs membranes en quelque endroit supérieur, qui ne répondant pas directement à l'orifice interne, faisoit que ces eaux ne s'écouloient jamais entiérement, & qu'y en restant toujours une partie de retenue, cela faisoit que l'accouchement n'en étoit point provoqué, comme il auroit été indubitablement, si elles se fussent entiérement écoulées dès la premiere fois qu'elle en vuida.

Observation DCLXXXIX.

D'une petite fille née depuis quatre jours, qui avoit une inflammation des deux mammelles.

Le même jour 1 Août 1693, j'ai vu une petite fille née depuis quatre jours, à qui une Garde d'accouchée avoit fait venir une inflammation très-douloureuse des deux mammelles, en lui pressant & suçant les deux bouts, prétendant en faire sortir le lait, ou plutôt quelques gouttes de simple sérosité qui y étoit contenue, & lui rendre par le moyen de ce sucement les bouts mieux faits. Mais c'est une très-mauvaise méthode dont plusieurs autres Gardes d'accouchées ont coutume de se servir, laquelle on ne doit point suivre; car en comprimant ainsi les mammelles des enfans nouveaux-nés, pour une goutte de simple sérosité qu'on en fait sortir, on attire six fois plus d'autres humeurs sur la partie, qui y causent ensuite des inflammations douloureuses de cette nature, qui se dissipent néanmoins peu de tems ensuite, si on s'abstient de leur presser & sucer ainsi les mammelles, y mettant dessus un simple petit linge trempé en huile d'amandes douces & vin mêlés ensemble, & prenant garde que l'enfant ne soit point trop serré vers cette partie dans son maillot.

OBSERVATION DCXC.

De l'accouchement d'une femme dont la grossesse avoit été ignorée dans le commencement.

LE même jour 1 Août 1693, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois entiers & cinq jours de plus, d'un gros enfant mâle qui se portoit très-bien, quoique la mere, à ce qu'elle me dit, eût été traitée, n'étant grosse que de six semaines, comme si elle eût eu seulement un simple retardement de ses menstrues, ayant eu en ce tems une très-légere perte de sang qui fit que son Médecin attribuant les incommodités de sa grossesse à ce prétendu retardement & à la diminution de ses menstrues, la fit saigner du pied, & lui fit prendre ensuite plusieurs remedes diurétiques & purgatifs, nonobstant quoi elle ne laissa pas de conserver son enfant & d'en accoucher heureusement à terme, comme j'ai dit, la nature ayant résisté en elle aux mauvais effets que ces remedes ordonnés aussi mal-à-propos auroient pu produire en une autre femme qui n'auroit pas été d'une si bonne complexion qu'elle étoit.

OBSERVATION DCXCI.

D'une femme qui avoit depuis deux ans un grand écoulement de fleurs blanches malignes qui lui avoient causé un ulcere carcinomateux de la matrice.

LE 10 Août 1693, je vis une femme âgée de trente-cinq ans, qui avoit, à ce qu'elle me dit, un continuel écoulement de fleurs blanches depuis deux ans, avec des pertes de sang, qui se renouvellant de tems en tems depuis six mois, lui faisoient vuider plusieurs gros caillots; ce qui venoit d'un ulcere carcinomateux qu'elle avoit en la marrice, que je crus procéder originairement de quelque gonorrhée virulente, dont elle auroit pu être infectée, & la devoir faire mourir certainement avant un an; car il est à noter que ces sortes d'ulceres qui sont toujours incurables, quelque petits qu'ils soient, viennent le plus souvent d'une pareille cause, qui étant quelquefois ignorée des femmes qui sont affligées d'une si pernicieuse maladie, fait qu'elles qualifient les vilaines excrétions purulentes de ces ulceres malins du nom de simples fleurs blanches. Mais il est facile de juger par l'extrême puanteur de ces excrétions qu'elles viennent d'un ulcere carcinomateux de la matrice, dont l'orifice interne est pour lors tout squirreux & tout inégal; ce qui se connoît aisément par le simple toucher du doigt.

OBSERVATION DCXCII.

D'une femme qui avorta au troisieme mois de sa grossesse, d'un petit fœtus *tout émacié neuf jours après avoir eu une extrême peur du tonnerre.*

LE 11 Août 1693, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit *fœtus* tout émacié, de la longueur du grand doigt de la main, étant pour lors grosse de près de trois mois, & ayant eu il y avoit neuf jours une extrême & subite frayeur d'un grand éclat de tonnerre, qui contribua d'autant plus facilement à lui causer cet avortement, qu'elle sentoit déjà depuis quelques jours des douleurs dans le ventre vers la région de la matrice, & que c'étoit une petite femme d'une complexion très-délicate, néanmoins assez sanguine, qui avoit déjà eu auparavant deux fausses couches de simples faux germes, à quelque tems d'intervalle l'une de l'autre; ce qui m'avoit obligé de la faire saigner une fois du bras, dès le commencement du second mois de sa grossesse, pour la préserver autant qu'il étoit possible, que cette troisieme conception ne se convertît en faux germe, comme il lui étoit arrivé dans ses deux précédentes; car il faut remarquer que c'est assez souvent la trop grande abondance de sang, qui noyant & suffoquant le principe de vie en la conception dès le commencement, la convertit en ce que l'on appelle vulgairement faux germe; laquelle saignée ayant produit le bon effet que j'en avois fait espérer, auroit beaucoup servi à la conservation de l'enfant dont cette femme étoit véritablement grosse, si le fâcheux accident de ce grand éclat de tonnerre ne l'eût pas fait mourir en son ventre, par la subite frayeur qu'elle en eut. On pourroit néanmoins douter si ce fut seulement cette grande frayeur qui fut cause que cette femme avorta ainsi, ou si cet accident lui étoit arrivé par l'effet des douleurs qu'elle avoit déjà senties auparavant vers la région de la matrice, qui procédant de la trop grande plénitude des vaisseaux de cette partie, pouvoient être les signes avant-coureurs de cet avortement; mais il est certain que l'une & l'autre de ces deux causes pouvoient y avoir beaucoup contribué. Cependant cette femme, après avoir ainsi vuidé d'elle-même ce petit avorton & son arrierefaix, sans aucun accident, se porta bien ensuite.

OBSERVATION DCXCIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant vint les pieds devant, avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic.

LE 23 Août 1693, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, qui présentoit les pieds avec sortie de la plus grande partie du cordon de l'ombilic, qui fut poussé tout d'un coup au-dehors par l'impétueuse irruption des eaux, dans le même moment que leurs membranes se rompirent; ce qu'ayant reconnu, je tirai aussitôt l'enfant vivant, mais il étoit déjà très-foible, à cause que le cordon de l'ombilic qui étoit ainsi sorti, avoit été fortement comprimé dans tous le tems de l'opération, par l'extrême grosseur du corps de l'enfant, qui regardant en-dessus, m'obligea de le retourner en le tirant, pour lui mettre la face en-dessous, comme on doit toujours faire, de crainte que la tête ne demeure accrochée par le menton vers l'os *pubis*. Néanmoins ce gros enfant, qui paroissoit d'abord tout moribond, reprit vigueur peu-à-peu dès qu'il eut commencé à respirer, & se porta très-bien ensuite & la mere aussi.

OBSERVATION DCXCIV.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *de deux mois, avec une grande perte de sang, causée par la rétention de l'arrierefaix.*

LE 31 Août 1693, je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit *fœtus* de deux mois dont elle étoit avortée il y avoit trois heures, sans aucune cause manifeste, lequel arrierefaix étant retenu en la matrice après l'expulsion de ce petit avorton, avoit causé à cette femme une si grande perte de sang, qu'elle en étoit tombée par plusieurs fois en de grandes foiblesses, dont elle revint aussitôt que je l'eus délivrée de cet arrierefaix; après quoi la perte de sang qui en avoit été excitée, cessa, & cette femme se porta bien ensuite. C'étoit-là le onzieme enfant dont elle étoit avortée, & c'étoit la même femme dont j'ai rapporté l'exemple en l'Observation CDLX.

OBSERVATION DCXCV.

D'une femme âgée de soixante-cinq ans, qui avoit un ulcere carcinomateux en la matrice, avec un flux de ventre qui donnoit lieu de croire qu'elle mourroit dans peu.

LE 5 Septembre 1693, je vis une femme âgée de soixante-cinq ans ou environ, qui avoit un ulcere carcinomateux de la matrice que je crus la devoir d'autant plus certainement faire mourir dans peu, qu'elle avoit pour lors un fâcheux flux de ventre accompagné de fiévre. C'étoit une femme à qui après une entiere privation de ses menstrues durant dix ou douze ans, il étoit venu depuis deux ans une perte de sang qui s'étoit renouvellée de tems en tems, avec un continuel écoulement par la matrice de matiere séreuse & purulente, qui procédoit de l'ulcere qui s'étoit formé en cette partie après ces pertes de sang réitérées. Mais comme depuis douze ou quinze jours cette femme ne vuidoit presque plus par la matrice aucune matiere purulente, comme elle avoit coutume, cela faisoit que plusieurs Médecins qui furent mandés pour voir cette femme après moi, crurent, à ce qu'ils dirent à ses parens, que je m'étois trompé, lorsque je les avois assurés qu'elle avoit un ulcere carcinomateux en la matrice; de sorte que ces mêmes parens m'ayant mandé le jour ensuite qu'ils avoient consulté ces Médecins, pour me prier d'examiner bien derechef si je trouvois qu'elle eût effectivement un *cancer* en la matrice, je leur dis qu'ayant suffisamment connu la chose être comme je les en avois assurés la premiere fois que je l'avois examinée par le toucher, je n'avois pas besoin de l'examiner davantage, leur faisant entendre que si les Médecins ne pouvoient pas se persuader que cette femme eût un ulcere en la matrice, à cause qu'il ne sortoit de cette partie en ce tems aucune excrétion purulente, qu'ils croyoient en être un signe très-certain; ils étoient eux-mêmes fort trompés, en ne considérant pas que c'étoit le continuel flux de ventre & la fiévre dont cette femme étoit travaillée, qui avoient diverti & supprimé cette matiere séreuse & purulente qu'elle avoit coutume de vuider avant ces accidens.

OBSERVATION DCXCVI.

D'une femme qui fut délivrée d'un faux germe, qui par sa grosseur, par le long séjour qu'il avoit fait dans la matrice, auroit pu être pris pour une espece de môle.

LE 15 Septembre 1693, j'ai délivré une femme d'un faux germe de la grosseur du poing, dans lequel je trouvai un petit *fœtus* avorté tout flétri, qui n'étoit pas plus gros qu'une petite mouche à miel, quoique cette femme eût pour lors un soupçon de grossesse depuis près de sept mois, par les signes de conception qu'elle avoit eus dès le premier mois après la derniere évacuation de ses menstrues. Il y avoit trois mois entiers qu'elle avoit une perte de sang continuelle qui faisoit assez connoître que la nature avoit tenté dès le commencemnnt de cette perte de sang d'expulser ce qui étoit contenu en la matrice; mais n'en ayant pas pu venir à bout, cela avoit été cause que ce faux germe y étant retenu durant un si long-tems, sans en être tout-à-fait détaché, y avoit pris un accroissement considérable, & qu'il étoit deux fois plus gros que n'ont coutume d'être les faux germes ordinaires que les femmes rendent presque toujours environ le deuxieme ou le troisieme mois de leur conception. Et comme ce petit *fœtus* avorté qui étoit dans ce gros faux germe, n'étoit pas plus gros qu'un *fœtus* de quinze jours, je crus que le principe de vie avoit été détruit en lui dès ce commencement par quelque autre cause qui avoit précédé cette perte de sang.

OBSERVATION DCXCVII.

De l'accouchement d'une femme dont la grossesse avoit été ignorée de plusieurs Médecins dans les premiers mois.

LE 16 Septembre, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois complets, d'un enfant mâle qui se portoit assez bien, nonobstant que la mere, qui naturellement étoit d'une complexion très-valétudinaire, eut été au lit durant tout le tems de sa grossesse, qui avoit été ignorée dans le commencement de plusieurs Médecins, qui attribuant à d'autres maladies toutes les incommodités qu'elle ressentoit par augmentation dans cet état, l'avoient fait baigner jusqu'à dix-huit fois, lui avoient fait appliquer des sangsues sur ses hémorrhoïdes, & l'avoient fait saigner six ou sept fois en très-peu de jours, & vouloient même encore la faire saigner du pied, & lui avoient ordonné quantité d'autres remedes, dont au lieu de recevoir du soulagement comme ils lui avoient fait espérer

inutilement, elle fut encore beaucoup plus incommodée qu'elle n'avoit pas été auparavant; ce qui obligea une des proches parentes de cette femme de venir me prier de l'aller voir, pour lui donner mon conseil touchant ses grandes & continuelles infirmités, étant persuadée que j'en connoîtrois bien mieux la véritable cause que les Médecins qui la voyoient journellement. De sorte que m'ayant pour ce sujet conduit chez la malade, je la trouvai pour lors grosse de cinq ou six semaines, dont ses Médecins furent fort surpris, aussi-bien qu'elle, que je fis souvenir de sa premiere grossesse, il y avoit près de six ans & demi; durant tout le tems de laquelle ayant enduré toutes les mêmes incommodités qu'en cette derniere, qui étoit sa troisieme, elle n'avoit pas laissé d'accoucher enfin assez heureusement à terme d'un fils, que je lui avois reçu, qui se portoit fort bien comme ce dernier, nonobstant toutes les infirmités de sa mere, qui durant tous les neuf mois de sa grossesse avoit été journellement si travaillée de fiévres, de fréquentes foiblesses, de palpitations de cœur, de grandes oppressions & suffocations, qu'on n'auroit jamais cru qu'elle eût pu conserver sa grossesse jusqu'à terme, & accoucher aussi heureusement qu'elle fit, au grand étonnement des Médecins qui l'avoient vue en un état si infirme. Lorsque j'eus accouché cette femme cette derniere fois, elle eut une suppression des vuidanges, & fut surprise dès le second jour d'une grosse fievre continue avec redoublemens toutes les nuits, durant lesquels redoublemens elle avoit une aliénation du jugement; ce qui m'obligea de la faire saigner deux fois du pied, l'une au troisieme jour, & l'autre au cinquieme de son accouchement, pour suppléer au défaut de l'évacuation de ses vuidanges; lesquelles deux saignées la préserverent du grand danger de la vie, où elle auroit été sans cela, & calmerent un peu la violence des redoublemens de sa fiévre jusqu'au huitieme jour, après lequel je lui fis prendre du *quinquina* durant quelques jours, qui ayant beaucoup diminué sa fiévre, fit que toutes les autres incommodités dont elle avoit été affligée durant tout le tems de sa grossesse, cesserent peu à peu, & qu'elle se porta bien ensuite, à quoi contribua aussi beaucoup une autre saignée du bras, que je lui fis encore faire au vingt-quatrieme jour de son accouchement, par la nécessité que j'en vis. On doit remarquer par l'exemple de cette femme, qui est la même dont j'ai parlé dans l'Observation CDXXIX, qu'il y a certaines femmes qui sont si incommodées durant tout le tems de leur grossesse, depuis le premier jour de leur conception jusqu'à celui de leur accouchement, qu'elles sont en une continuelle maladie, qui ne cesse point, pour quelque remede qu'on leur puisse faire, qu'elles ne soient accouchées; & ce même exemple prouve aussi bien manifestement, que ce n'est pas la bonne ou la mauvaise santé de la mere, non plus que celle du pere, qui déterminant le sexe de l'enfant, fait que ce soit plutôt un garçon qu'une fille, ou bien au contraire une fille plutôt qu'un garçon, selon que leur santé est plus ou moins vigoureuse & parfaite, comme on le croit ordinairement: car si elle y contribuoit quelque chose, cette femme, qui étoit d'une complexion des

plus informes, n'auroit pas fait trois garçons consécutivement, comme il lui est arrivé, & comme il arrive aussi à d'autres femmes, dont les maris, quoique très-infirmes, ne laissent pas d'engendrer pareillement des garçons; au lieu qu'au contraire, on voit souvent des hommes & des femmes de très-bon tempérament, qui ne font que des filles à leur grand regret.

OBSERVATION DCXCVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant venoit la face en-dessus.

LE 17 Septembre 1693, j'ai accouché une femme d'une fille qui venoit la face en dessus; ce qui prolongea tellement le travail de la mere, qu'elle en fut beaucoup fatiguée durant deux jours entiers, n'ayant pendant tout ce tems que de très-méchantes douleurs, qui rejailliſſant vers les reins sans se déterminer en bas, ne purent qu'à grande peine expulser l'enfant, quoique la matrice eût été suffisamment dilatée dans l'abord, & que la tête de l'enfant eût été poussée entierement au passage immédiatement après l'écoulement de ses eaux, où elle demeura durant 24 heures, après quoi il survint à la mere deux seules bonnes douleurs, qui la firent accoucher heureusement de cet enfant qui se portoit bien; mais qui n'étant que d'une médiocre grosseur, à comparaison de ses précédens enfans, auroit été expulsé bien plus promptement qu'il ne fut, s'il avoit eu la face tournée en dessous, comme tous les enfans, tant les garçons que les filles, ont ordinairement dans la posture naturelle. Car, comme j'ai déja fait remarquer en d'autres Observations, lorsque l'enfant à la face ainsi en-dessus, ses bras & ses jambes étant aussi en cette situation tournés vers le ventre de la mere, sont cause que la matrice venant à se contracter sur les inégalités de ces parties dans le tems des douleurs, leur impulsion en est interceptée d'abord qu'elles commencent; ce qui fait que ces mêmes douleurs réjailliſſent aussi-tôt vers le ventre, ou vers les reins, au lieu de se terminer en bas, comme elles font ordinairement quand l'enfant vient en la posture naturelle ayant la face en-dessous; car pour lors son dos, qui a une superficie égale, étant tourné vers le ventre de la mere, ne donne aucun empêchement au mouvement impulsif de la douleur.

OBSERVATION DCXCIX.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis quatre jours.

LE 24 Septembre de la présente année 1693, je fus à *Versailles* accoucher une femme d'un enfant mort en son ventre, depuis quatre jours entiers qu'elle ne l'avoit point senti remuer, n'ayant senti depuis ce tems-là que certains soulevemens; comme si c'eût été le dos d'un chat qui eût poussé son ventre. Elle n'étoit pour lors que dans le commencement du neuvieme mois de sa grossesse, & étoit tombée fort rudement sur les deux genoux il y avoit trois semaines; & comme elle n'avoit point senti alors aucune incommodité apparente, & qu'elle avoit senti ensuite son enfant se mouvoir comme à l'ordinaire, elle avoit négligé de garder le repos qui lui auroit été nécessaire après cette chûte, & étoit même venue de *Versailles à Paris* en carrosse, dès le lendemain, & s'en étoit retournée le jour ensuite, sans que la nouvelle agitation qu'elle reçut dans ces deux voyages, l'eût en aucune façon incommodée, à ce qu'elle me dit, ayant même senti bien remuer son enfant durant les quinze jours suivans. Cependant il est à croire que c'étoit cette violente chûte, jointe à l'agitation de ces voyages, qui ayant fait que le cordon de l'ombilic de son enfant, qui étoit fort court, & s'étoit embarrassé autour d'une de ses cuisses, avoit été cause par cet accident que le sang ne pouvant plus être porté dans les vaisseaux de ce cordon, si librement qu'il auroit été nécessaire pour la vie & la nourriture de l'enfant, il en avoit été si débilité, qu'il en étoit enfin mort, par la négligence que la mere eut de garder le repos, qui lui auroit été très-nécessaire après la chûte qu'elle avoit faite.

OBSERVATION DCC.

D'une femme qui mourut d'apoplexie au troisieme jour de son accouchement.

LE 4 Octobre de la même présente année 1693, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un petit garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le mauvais état où étoit la mere qui s'étoit blessée il y avoit quinze jours en faisant un violent effort avec le bras, ayant senti pour lors, à ce qu'elle me dit, craquer quelque chose en son ventre. Elle avoit eu depuis presque tout ce tems-là une fievre double tierce continue, avec des douleurs continuelles dans le ventre depuis trois ou quatre jours, & avoit une jaunisse par-tout le corps jusques

ques dans le blanc des yeux, qui en étoit tout teint. Elle accoucha néanmoins assez heureusement de cet enfant, n'ayant pas même eu de fiévre ce jour-là ; ce qui fut peut-être le bon effet d'une saignée du bras que je lui fis faire le jour précédent. Cependant six heures après être ainsi accouchée, elle tomba dans un profond assoupissement léthargique, qui s'étant augmenté se convertit en une vraie apoplexie, qui la fit mourir au troisieme jour de son accouchement. Cette femme avoit craché beaucoup de sang par plusieurs fois, & avoit ressenti durant tout le tems de sa grossesse, une très-grande douleur de tête, dont elle étoit journellement tourmentée, laquelle ayant extrêmement débilité son cerveau, avoit été, selon l'apparence, la vraie cause de cette funeste maladie dont elle fut attaquée après son accouchement, qui quoique beaucoup moins laborieux que ses deux autres précédens, à cause de la petitesse de son enfant, ne laissa pas dans la mauvaise disposition où elle étoit, de donner occasion au transport d'humeurs qui se fit vers cette partie principale, & qui en éteignit aussi-tôt toutes les fonctions animales, nonobstant la saignée du bras que je lui avois fait faire, comme j'ai dit, par précaution, dès le jour précédent de son accouchement, & deux autres saignées, sçavoir une du pied, & une autre du bras, avec plusieurs autres remedes qu'on lui fit encore après qu'elle eut été surprise de ce funeste accident.

RÉFLEXION GÉNÉRALE
sur la matiere du préſent Livre.

COMME dans tout ce préſent Recueil d'Obſervations on en peut voir de toutes ſortes, il ne reſte qu'à faire remarquer que ce ſont toutes Obſervations que j'ai faites moi-même avec une ſi grande exactitude, que j'en ai toujours écrit les mémoires dès le même jour que j'ai vu les choſes arriver. Comme je les ai fidelement rapportées, ſans aucun déguiſement de la vérité, & que pour les rendre d'autant plus utiles au Public, j'y ai marqué toutes les circonſtances qui pouvoient donner quelque inſtruction néceſſaire, comme ſont principalement tous les différens évenemens ſelon les différentes diſpoſitions des femmes, les différens termes de leurs accouchemens & de leurs avortemens, les différens ſexes de leurs enfans, & la variété du nombre des arrierefaix des enfans jumeaux, & pluſieurs autres particularités qui peuvent avec les raiſons que j'en ai données, ſervir à faire connoître beaucoup de choſes qui avoient été ignorées juſqu'à préſent; on pourra facilement voir & choiſir dans la table des matieres qui ſuit celles dont on deſire s'éclaircir.

. . . . Si quid noviſti rectius iſtis,
Candidus imperti; ſi non, his utere mecum.

TABLE
DES PRINCIPALES MATIERES

Qui ſont indiquées par les Obſervations où elles ſont contenues.

A

ACCOUCHEMENS au terme de ſept mois. *Voyez les Obſervations* lv. lxxix. lxxxij. ccxxv. cclij. cclxxiv. cccviij. cccxliv. cccliij. ccclxxviij. cdlxxiv. dxvij. dxlij. dxlv. dxlvj. dcvij.

Accouchemens au terme de huit mois, *Obſ.* lxxxj. cxviij. cxxviij. cxlvj. ccxxv. ccxxvj. ccxxvij. ccxl. cclxxx. cclxxxij. cclxxxiv. cclxxxvj. ccxcj. cccxlv. ccclxxix. cdij. cdxxxvij. cdxlij. cdlxxiv. cdlxxx. cdxcvij. dxvij. dxxxvij. dlxix. dxcviij. dcxl. dcxlvj.

Accouchemens au-delà du terme de neuf mois, *Obſerv.* cxx. cxxij. cxcix. ccxlvij. ccliij. ccxcviij. cccxxxix. dxvij. dlvj. dcxlj.

Accouchemens de pluſieurs enfans, *Obſ.* iv. xxij. xxxj. xciij. cij. cxxviij. cxlvj. clix. clxj. clxv. ccxij. ccxviij. ccxxvij. ccxxxiv. ccxxxix. cclxxix. cccxxv. ccclxxxvj. cdxxxv. cdlj. cdlix. cdlxxxj. dxij. dxxij. dxxviij. dxxxvij. dxl. dlv. dlxv. dlxx. dxc. dcxlvj.

Accouchemens de trois enfans, *Obſerv.* cxlvj. dxxxvij.

Accouchemens conſécutifs d'enfans d'un même ſexe, *Obſerv.* ccclxxxix. cdxix. cdxxix. cdliij.

Accouchemens où l'enfant avoit la tête trop groſſe, *Obſerv.* i. xxix. xciv. ccv. cccxxix. cccxlvj. cdxx. cdxlix. dciij. dcviij.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la tête de côté, *Obſerv.* iv. xxxviij. xxxix. xlv. lxxvij. cxlix. ccxxvij. cclj. cccx.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la face, *Obſ.* cxvij. cclxxxj ccccliv. cdxcj.

Accouchemens où l'enfant venoit la face en-deſſus, *Obſ.* xxvj. cxlix. clxiij. clxxviij. cccxlvj. cccxlviij. cdxv. cdlxxxj. dxxxix. dcxcviij.

Accouchemens où l'enfant préſentoit la main avec la tête, *Obſ.* xv. xciij. ccvj. cclij. cccxc. d. dxiv. dxl. dcix. dclxxij.

Accouchemens où l'enfant avoit les épaules trop larges, *Obſ.* cccxxxix. cdxlv.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les pieds, *Obſerv.* iv. viij. xij. xxij. xxxj. xlv. l. liij. liv. lxxiij. lxxix. xciij. cj. cij. ciij. cv. cxc. cxcviij. ccxviij. ccxxviij. ccxxxvij. ccliij. cclxxvij. cclxxx. cccxlj. cdxxxvj. cdlj. cdlij. cdlx. dxxxj. dxxxvij. dxlij. dlv. dcxxvj. dclxiv. dcxciij.

Accouchemens où l'enfant préſentoit les pieds & les mains enſemble, *Obſerv.* cxlv. ccvj. dxxij.
Accouchemens où l'enfant préſentoit les mains ou les bras ſeuls, *Obſer.* xviij. cxxvij. cxxxij. cxlij. cxliv. clij. clvij. clxiij. clxxiv. clxxxiij. ccij. cciij. ccv. ccix. ccxiv. ccxxix. cclxiv. cclxvij. cclxxxij. ccxcij. ccxcvj. cccviij. cccxxj. cdxcix. dxxxvij. dciv.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le coude, *Obſervations* cclij. cccx. cccxj.
Accouchemens où l'enfant préſentoit l'épaule, *Obſer.* lxiij. ccx. cdxlviij. cdxciij. dlxv. dxc. dcvij. dclv.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le genouil, *Obſ.* viij. cj. cccvij. cdxxxv.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le côté, *Obſ.* cxviij. ccxxiv. dclij.
Accouchemens où l'enfant préſentoit le cul, *Obſ.* xlvj. xlviij. lvj. cxxvj. clx. ccxxviij. cclxxviij. cccxxiv. cccxlix. ccclxviij. cdij. cdxxxv. cdxlviij. cdlxviij. cdxc. dxxxix. dxlvij. dxciv. dcj. dcxxxij. dcliij.
Accouchemens où le cordon de l'ombilic ſe préſentoit ou ſortoit avant l'enfant, *Obſ.* xxxvij. xxxviij. xlv. xlvij. lxij. lxiij. lxxiij. lxxvij. lxxx. lxxxiij. ciij. cxxj. cxxvj. cxxxij. cxliv. cliij. clxxxiij. ccvj. ccix. ccxiv. ccxxix. ccl. cclx. ccxcvj. cccxj. cccxxj. cccxlvj. ccclxxj. cdlix. cdlxiv. cdxcix. d. dxiv. dxxxj. dxcv. dciv. dcxxvj. dciv. dclxxij. dcxciij.
Accouchemens où l'arrierefaix ſe préſentoit devant l'enfant, *Obſ.* viij. lv. lix. lxviij. cvj. clxx. clxxv. ccx. cdxxxviij. cdliv. cdlxxxiv. dij.
Accouchemens difficiles & laborieux, *Obſ.* xiv. xvj. xviij. xxvj. xxxiij. xxxix. xlij. lij. lxxiv. lxxvj. lxxxv. lxxxviij. xcj. cxxxv. cxlvij. clvij. cxc. cxcviij. ccxv. ccxxvij. ccxlviij. cclij. ccliv. cclxxxj. cccix. cccxxix. cccxxxiv. cccxxxix. cccxl. cccxlvj. ccclxxxvij. cdxxvij. cdxlix. dvj. dxliij. dcviij. dcix. dclxxx. dclxxxij. dclxxxiij. dclxxxvij.
Accouchemens d'enfans morts en la matrice, *Obſerv.* j. iij. xij. xvj. xxvj. xxix. xxxiv. xxxviij. xxxix. lxxxv. lxxxvj. xc. cvij. cxlij. cxlix. clv. clvj. clxiv. clxxiij. clxxv. clxxxj. ccv. ccxxvij. ccxlviij. cclxv. cclxvj. cclxvij. cclxx. cclxxvij. cclxxxj. cclxxxv. ccxc. ccxcij. ccxcvj. cccvij. cccxxvij. cccxxxiv. cccxxxvij. cccxxxix. ccclxxxv. cccxcvj. cdvj. cdxij. cdxx. cdxxx. cdxxxj. cdxliij. cdxlv. cdxlix. cdlj. cdlv. cdlxij. cdlxx. cdlxxxiij. dix. dxiv. dxix. dxxviij. dxxxj. dxxxvj. dlxiv. dlxxv. dlxxxij. dxcij. dxcv. dc. dcj. dciij. dcviij. dcx. dcxxiv. dcxxxij. dcxxxiij. dcl. dcliv. dclix. dclx. dclxij. dclxxj. dclxxiv. dclxxx. dclxxxiv. dcxcix.
Accouchemens avec perte de ſang, *voyez* perte de ſang.
Aliénation entiere de l'eſprit après l'accouchement, *Obſ.* cccxlij. dcxlv.
Apoplexie d'une femme groſſe, *Obſ.* cclxviij.
Apoplexie d'une femme accouchée, *Obſ.* dcxxv. dcc.
Apoſtème de l'une des levres de la vulve, *Obſ.* xxxij. clxxxvij.
Apoſtème des mammelles, *Obſ.* dlxxij.
Apoſtème au-deſſus de la tête de l'enfant, *Obſ.* cclvij.
Apoſtème au *ſcrotum* d'un enfant nouveau-né, *Obſ.* dxxj.

Arrierefaix reſté en la matrice, *Obſerv.* xliij. lvij. lxxv. civ. cxix. cxxix. cliv. clviij. clxij. clxiv. clxv. clxxvj. clxxix. cc. ccviij. ccxxxv. ccxliv. ccxcij. ccxciv. ccxcvij. cccxxxvj. cccxxxviij. ccclxij. ccclxxxv. cccxcv. cccxcix. cdxiv. cdlxij. cdlxxij. cdlxxiv. div. dviij. dlj. dlxxviij. dxcvij. dcij. dcxiv. dcxxv. dcxxvj. dcxxx. dcxxxix. dclviij. dclxiij. dclxv. dclxxxiv. dcxciv.

Arrierefaix fort épais eſt difficilement tiré de la matrice, *Obſ.* dxxvj.

Arrierefaix ſquirrheux, cauſe de la mort de l'enfant, *Obſ.* ccxlj. cdxliij. dcj. dcxxxij.

Avortemens, *Obſ.* ix. xiij. xxviij. xxxv. xliij. l. liv. lvij. lix. lx. lxv. lxvj. lxxv. civ. cvij. cxvj. cxix. cxxxvj. clv. clxiv. clxxvj. clxxix. cxcvj. ccij. ccvij. ccviij. ccxiv. ccxvj. ccxxj. ccxxviij. ccxxxv. ccxxxvij. ccxxxix. ccxlj. ccxlij. ccxliv. ccxlv. ccxlvj. cclix. cclxix. cclxxxiij. cclxxxv. ccxc. ccxcij. ccxcv. ccxcvij. cccix. cccxiv. cccxviij. cccxx. cccxxxij. cccxxxvj. cccxxxvij. cccxxxviij. ccclx. ccclxij. ccclxvij. ccclxx. ccclxxx. ccclxxxj. ccclxxxv. cccxcv. cccxcvij. cccxcix. cd. cdiij. cdv. cdxij. cdxiv. cdxvj. cdxxj. cdxxv. cdxl. cdxliij. cdlx. cdlxij. cdlxix. cdlxx. cdlxxij. cdlxxiv. cdlxxvij. cdlxxxj. cdxciv. dviij. dxj. dxviij. dxx. dxxxvj. dxlvij. dxlviij. dl. dlj. dlviij. dlx. dlxiv. dlxxj. dlxxviij. dxcvj. dxcvij. dcxiv. dcxv. dcxix. dcxviij. dcxxv. dcxxvj. dcxxviij. dcxxxix. dcxliij. dcxlvij. dclj. dclxiij. dclxv. dclxviij. dclxxij. dclxxiij. dclxxiv. dclxxxiv. dcxcij. dcxciv. dcxcvj.

B

Beurre trop froid introduit contre la tête de l'enfant dans le tems de l'accouchement, lui cauſe la mort, *Obſ.* cccxxvij.

Beurre, ſa trop fréquente onction dans le tems de l'accouchement eſt mauvaiſe, *Obſ.* ccclxxxij.

Boyau de poulet pris pour un prétendu faux-germe, *Obſ.* clxxx.

Boufiſſures du corps après grandes pertes de ſang, *Obſ.* v.

Bouillie donnée dès les premiers jours à un enfant nouveau-né lui cauſe la mort, *Obſ.* cclxiij. dxlix.

C

Caillots de ſang pris par inadvertance pour de prétendus faux-germes, *Obſ.* dxxxix. dcxix. dclxxviij.

Cancer de la matrice, *Obſ.* x. lxj. xcviij. cxj. cxiv. cxl. cl. clj. clxvij. clxxxix. ccxliij. ccliv. cclxv. cclxxvj. cccxxvj. ccclxxij. dxxxiv. dxxxv. dlvij. dcxxxvj. dclvij. dclxvj. dxcj. dcxcv.

Cancer de la mammelle, *Obſ.* cdlxxxvij. dx.

Caruncule myrtiforme trop excédante retranchée par la ligature, *Obſ.* cccxiij.

Chûte de matrice, *voyez* deſcente de matrice.

Col de la matrice peu perforé, *Obſ.* lxxij. cdlxxxix. dlxxxiij.

Col de la matrice imperforé, *Obſ.* ccxxxj. cdxcv.

Col de la veſſie ſiſtuleux, *Obſ.* lxxvj. dxxxv. dlxxvij. dclxvj.
Conception ſans qu'aucune évacuation menſtruelle eût précédé, *Obſ.* cccxciij.
Conception arrivée durant le tems de la fluxion des menſtrues, *Obſ.* dclxxvj.
Conception ſans aucune introduction du membre viril, *Obſ.* cclxxxvj. cdlxxxix. dlxxxiij.
Conception arrivée en une femme, quoiqu'elle portât un peſſaire, *Obſ.* xl. cxv. cxvij.
Contuſion, déchirement, & pourriture des parties de la vulve après l'accouchement, *Obſ.* xxix. xliv. lxxvj. clxxxvij. cccxiij. cdiv. cdxxvij. dlxij. dlxxvij.
Contuſion & tumeur de la tête de l'enfant nouveau-né, *Obſ.* cclvij.
Convulſion de la femme avant l'accouchement, *Obſ.* iij. xxxvj. lj. lxxxvj. xc. clvj. cxciv. ccxxx. cccxxiij. cccxxxj. cccxliij. ccclxiv. ccclxxiv. ccclxxvj. cdxx. cdxxxviij. cdliij. dlxviij. dlxxxij. dlxxxiv. dxcj. dcxxxvij.
Convulſion après l'accouchement, *Obſ.* xxj. xxxvj. xxxviij. cxciv. ccxxx. cclxxxvij. cclxxxix. dlij. dlxxiij. dlxxxj. dlxxxij. dxciv. dxcviij. dcxx. dclix. dclxx.
Convulſion des enfans, *Obſ.* cclxiij. dxlix. dlxj. dcxiij.
Cordon de l'ombilic embarraſſant quelque partie de l'enfant dans le tems de l'accouchement, *Obſ.* cccxciv. cdj. cdlij. cdxcij. cdxcvj. dvj. dix. dxxvj. dlxxx. dlxxxv. dcxxiv. dclxxxvij.
Cordon de l'ombilic extraordinairement long, *Obſ.* cxxxiij. cdj. dlxvij.
Cordon de l'ombilic extraordinairement court, *Obſ.* cdj. cdvj. dxviij. dxlix. dcxij. dcxl. dclxij. dclxxxvij.
Cordon de l'ombilic extraordinairement gros, *Obſ.* cdvj. cdxlviij.
Cordon de l'ombilic noué d'un véritable nœud dans le tems de l'accouchement, *Obſ.* cxxxiij. dlxvij.
Cordon de l'ombilic rompu dans le tems de l'accouchement, *Obſ.* clviij. cc. cclxij. cccv. cccxij. dlxxviij. dcj. dcxxvj. dclxxxiv.
Cordon de l'ombilic mal noué, *Obſ.* cclvj. dcxxxiv.
Crachement de ſang, *Obſ.* cdxxxvij. cdxxxix. cdlv. cdlxxij. cdxcvij. dxxvij. dcx. dcxxix. dcxxxiij. dclix. dcc.

D.

DELIVRE, *voyez* arrierefaix.
Deſcente, ou relaxation de matrice, *Obſ.* xl. xcvj. cix. cxv. clxxj. clxxvij. clxxxij. ccxvij. ccciij. ccclv. cccxcviij. dlxxxix. dclxxxv.
Deſcente de matrice durant la groſſeſſe, *Obſ.* vj. lxvij. xcv.
Deſcente de la matrice à des filles, *Obſ.* xcvj.
Difficulté de l'urine, *Obſ.* lxxxix. cccxciv.
Douleurs de tête après les grandes pertes de ſang, *Obſ.* v. dij. dcxlvj.
Douleurs de ventre après l'accouchement, *voyez* tranchées.
Douleurs de dents aux enfans, *Obſ.* dcxiij.
Dyſenterie, *voy.* flux de ventre.

E

EAU ſimple eſt meilleure à prendre dans le tems de l'accouchement naturel que tous les remedes prétendus ſpécifiques, *Obſ.* dxv.
Eaux de l'enfant par leur qualité ſaline conſervent quelquefois long-tems l'enfant mort en la matrice ſans pourriture cadavereuſe, *Obſ.* d.
Eaux écoulées de la matrice long-tems avant l'accouchement, *Obſervat.* xix. lx. cxiij. clxxxvj. ccxjx. ccclxj. dxlvij. dcx. dcxj. dcxvij. dclij. dclxxxviij.
Enfant, en quel tems il eſt formé & animé, *Obſ.* cviij. cxlj. ccxxxiij. ccxlvj. cccxviij. cdv.
Enfans nés au terme de ſept mois, & enfans nés au terme de huit mois, & enfans nés par-delà le terme de neuf mois. *Voyez* Accouchemens.
Enfans ſains nés de meres très-infirmes, *Obſ.* cdxxxix. cdxcvij. dxxx. dcxxij. dcxxix. dclvj.
Enfans jumeaux de même ſexe n'ayant qu'un arrierefaix commun, *Obſ.* xciij. clix. ccxij. ccxxvij. cclxxix. cdlj. cdlxxxj. dxxviij. dxl. dlxv. dxc. dcxlvj.
Enfans jumeaux de même ſexe ayant chacun leur arrierefaix particulier, *Obſ.* xxxj. cij. clxj. clxv. ccxviij. ccxxv. dlxx.
Enfans jumeaux de différent ſexe, n'ayant qu'un arrierefaix commun, *Obſ.* cdlix. dxij. dxxij.
Enfans jumeaux de différent ſexe, ayant chacun leur arrierefaix, *Obſ.* iv. xxj. cxlvj. cdxxv. dxij. dxxxvij.
Enfans monſtrueux ou contrefaits, *Obſ.* lxiv. ccliij. cccxvij. cccxxxvij. cccxlviij. ccclxxxiv. cdlxv. dcxl. dclxxvij.
Enfans morts en la matrice. *Voyez* Accouchemens & Extraction.
Enfans qui ſe préſentent en mauvaiſe poſture. *Voyez* Accouchemens.
Enfans étouffés par leur nourrice. *Obſ.* cxcij.
Enfant vivant tiré malheureuſement avec les crochets, *Obſ.* dlxxxiv.
Enfans noués, *Obſ.* ccxl.
Enflure des jambes & des cuiſſes des femmes groſſes, *Obſ.* lxv. lxxxj. lxxxiv. xc. clix. clx. clxv. ccxxxiv. cccxxv. cdxij. cdxxxv. cdlj. cdlix. dxxviij. dxl. dxc. dcxxxij.
Enflure des levres de la vulve, *Obſ.* xxxij. lxv. lxxxj. lxxxiv. xcvij. clix. clxv. clxxxvij. ccxij. ccxxxiv. cclxxviij. cccxxv. dxxxvij.
Enflure & bouffiſſure du corps après les grandes pertes de ſang, *Obſ.* v.
Exomphale, *Obſ.* lxiv. cdxlviij. dliv. dclxxxij.
Extraction de l'enfant mort, *Obſ.* j. iij. xij. xvj. xxvj. xxix. xxxiv. xxxviij. xxxix. lxxxv. lxxxvj. xc. cvij. cxlij. clvj. clxxxj. ccv. ccxxvij. ccxlviij. cclxxxj. ccxcvj. cccxxxiv. cdxxx. cdxxxj. cdxlix. dxix. dxliij. dlxxxij. dciij. dcviij. dclxxj. dclxxx. dclxxxvj.
Extraction de faux germe, *Obſ.* xj. lxix. cxvj. clix. clxix. clxxx. ccj. cciv. cccxxxviij. ccclix. ccclxvij. cdlxxviij. cdxcj. cdxcviij. dcxvj. dcxxj. dcxxvij. dclxj. dclxxxj. dcxcvj.

F

FAuſſe groſſeſſe. *Voyez* Groſſeſſe.
Faux germes ou Môles, *Obſ.* cxxv. cxcj. ccxxxiij. cclxij. cclxxj. cccxiv. cccxxxviij. ccclj. ccclxvij. ccclxxvij. cdxxxij. cdlxj. cdlxxxv. dcxxx. dcxlvij. dcxcvj.
Faux germes demeurés bien plus long-tems qu'à l'ordinaire dans la matrice, *Obſ.* cxxv. ccj. cdxxxij. cdxcviij. dcxcvj.
Faux germe eſt un ſigne avant-coureur de fécondité, *Obſ.* cxcj. cdlxxxv. dvij.
Fécondité, *Obſ.* ccxij. cccxlvij. ccclxxv. ccclxxxix. cdxxvj. cdlx.
Fécondité malheureuſe d'une femme, *Obſ.* cdlx.
Femmes qui n'avoient jamais eu aucune évacuation menſtruelle, *Obſ.* ccxxxj. cccxciij. cdxcv.
Fiévres de femmes groſſes guéries par le *quinquina*, *Obſ.* cclxxij. ccclviij. cdviij. cdxxix. dlxix. dlxxiv. dlxxx. dcxxxj. dclvj.
Fiévres de femmes accouchées, guéries par le *quinquina*, *Obſ.* dcxcvij.
Figure monſtrueuſe d'enfans, *voyez* Enfans.
Filles qui avoient des deſcentes & chûtes de matrice, *Obſ.* xcvj.
Filet mal coupé fut cauſe de la mort d'un enfant, *Obſ.* cccj.
Fiſtule du col de la veſſie, *Obſ.* lxxvj. dxxxv. dlxxvij. dclxvj.
Fiſtule à l'*anus* d'une femme groſſe, *Obſ.* dcxviij
Fleurs blanches, *Obſ.* cxj. cxiv. clxxviij. cxcv. ccxvij. ccxviij. cclxv. cclxxvj. cccxciv. cdxlij. cdxlvj. dlvij. dcxxv. dclvij. dcxcj.
Flux de ventre durant le tems de la groſſeſſe, *Obſ.* xiij. cxciij. cccxix. cccxxxij. cccxxxvj. cccxliv. ccclvij. ccclxxi. ccclxxix. cdxiij. cdxvij. cdxxiv. cdxxv. cdxliv. cdlxxxviij. dv. dix. dxxxiij. dlxcxvij. dcxvj. dcxxvj. dcxxxiij. dcxlj. dclxix.
Flux de ventre après l'accouchement, *Obſerv.* xiij. xxxix. xlj. lxxxiv. lxxxviij. clxxiij. clxxxiv. ccxxvij. cccliij. ccclxxix. cdxiij. cdxvij. cdxlj. cdlxxxiv. cdlxxxviij. dxix. dxxxiij. dlij. dlxiij. dxcviij. dcv. dcxlviij. dclvij.
Flux menſtruel, *voyez* Menſtrues.
Flux de ſang, *voyez* Sang.
Flux muliebre, *voyez* Fleurs blanches.
Fluxion de poitrine, *Obſerv.* cdxxxvij. cdxxxix cdlv. cdlxxij. cdlxxvj. cdxcvij. dxxvij. dcv. dclix.
Fœtus, *voyez* Enfant.
Foibleſſe de l'enfant nouveau-né, *Obſ.* cccxciv. dcix. dcxl. dcxlj. dcliij. dcxciij.
Formation de l'enfant, en quel tems eſt achevée, *Obſ.* cviij. cxlj. ccxxxiij. ccxlvj. cccxviij. cdv.

G

GÉnération de l'enfant, *voyez* Formation.
Gonorrhée en petites filles, *Obſ.* clxxxv.
Gonorrhée en des femmes, *Obſ.* cxxiij. clxxviij. cclxxvj. cccxciv. cdxlij. cdlvj. cdxcj.
Groſſeſſe véritable qui n'avoit pas été connue en pluſieurs femmes, *Obſ.* lxx. cx. clxj. cxcv. ccxxiv. cclviij. cclxxxvij. cccv. ccclij. ccclxiij. ccclxxiij. cccxciij. cdxxix. cdlxxj. dxxiv. dxlviij. dliij. dcxxv. dcxlij. dcxliv. dclxxix. dcxc. dcxcvij.
Groſſeſſe fauſſe, *Obſ.* lxxvj. cclv. cclxxv. ccclxix. ccclxxvij. ccclxxxiij. dlxvj. dlxxix. dclxxv.
Groſſeſſe de pluſieurs enfans, *voyez* Accouchemens.
Groſſeſſe d'un enfant mâle ou d'une femelle; ſes ſignes, *Obſ.* ccxiij. cccxj. cdlviiij. dxxiij.

H

HErnie du nombril à des enfans nouveaux-nés, *Obſerv.* lxiv. cdxlviij. dliv.
Hydrocéphale, *Obſ.* dxliv.
Hydropiſie du ventre, *Obſ.* ccclxxxiij. dcxxiij.
Hydropiſie du ventre avec groſſeſſe d'enfant, *Obſ.* lxx. cxlviij. ccxlix.
Hydropiſie de matrice, *Obſ.* vij. xix lx. cxiij. clxxxvj. ccxix. cccxlj. dcxj. dclxxxviij.
Hydropiſie de poitrine, *Obſ.* clxxxvj. ccclxxxiij.
Hymen peu perforé, *Obſ.* clxxij. cdlxxxix. dlxxxiij.

I

INcontinence de l'urine, *Obſerv.* lxxvj. lxxxv. dxxxv. dlxxvij. dciij. dclxvj.
Inflammation de la matrice, *Obſ.* lxv. cxxix. ccliv. cclxxxvij. ccxciv. ccxcix. cccxxxv. cccl. ccclix. cdvij. cdlxxiij. cdlxxiv. div. dvij. dxix. dlj. dxciv.
Inflammation des mammelles à une femme accouchée, *Obſ.* dlxxij.
Inflammation des mammelles des enfans nouveau-nés, *Obſ.* dclxxxix.
Jumeaux, *voyez* Enfans jumeaux.

L

LAit de la nourrice contribue par ſa mauvaiſe qualité à reſſerrer le ventre de l'enfant, *Obſ.* dxxj dlxj.
Lait de vache eſt utile au flux de ventre dyſentérique, *Obſerv.* lxxxviij. ccccliij. cdxlj. cdlxxxviij.
Levres de la vulve variqueuſes, *Obſ.* cdiv.
Levres de la vulve enflées, *voyez* Enflure.

Ligature du cordon de l'ombilic mal faite, *Obſ.* cclvj.

M

MAladies dans le tems de la groſſeſſe, *Obſerv.* xxxv. liv. lxvj. lxx. lxxij. lxxviij. lxxxij. lxxxvij. xcix. cxxij. cxxviij. cxxxiv. clv. ccxxj. ccxxiv. ccxxxv. cclviij. cclxv. cclxvj. cclxix. cclxxij. cclxxiv. ccxcj. ccxcv. cccij. cccxv. cccxxviij. cccxxxvij. ccclviij. ccclxx. cccxcv. cdviij. cdxxv. cdxxix. cdxxxiij. cdxxxiv. cdxxxvij. cdxxxix. cdlxxij. cdlxxv. cdxcvij. dv. dxxxvj. dxxxvij. dlxix. dlxxiv. dlxxvj. dlxxx. dxciij. dxcix. dc. dcxxij. dcxxxj. dclxvij. dclxxxiv. dcxcvij. dcc.

Maladies après l'accouchement, *Obſ.* j. xxxv. xxxix. liv. lxxxiv. clxxiij. clxxxiv. ccxxij. ccxxxv. ccliv. cclxxiij. cclxxxix. cccvj. cccxxviij. cccxlij. cccl. ccclx. ccclxv. cdxxxviij. cdlxxvj. cdlxxxiv. dxxxiij. dxxxviij. dlij. dlxviij. dlxxiij. dxciv. dxcviij. dxcix. dcv. dcxxiij. dcxxxv. dclxvij. dcxcvij.

Maladie vénérienne à des femmes groſſes, *Obſerv.* xxiij. lxxj. c. cxxiij. cxxxviij. dlvij.

Mammelles apoſthumées, *Obſ.* dlxxij.

Mammelle ſquirreuſe, *Obſ.* dx.

Mammelle carcinomateuſe, *Obſ.* cdlxxxvij. dx.

Matrice imperforée à l'extérieur, *Obſ.* ccxxxj. cdxcv.

Matrice mal conformée, *Obſ.* cccxxij.

Matrice enflammée, *voyez* Inflammation.

Matrice ſquirreuſe, *voyez* Squirre.

Matrice carcinomateuſe, *voyez* Cancer.

Matrice tombée, *voyez* Deſcente.

Matrice renverſée, *Obſ.* ccclv.

Matrice ouverte, ſans que la femme groſſe fût en travail, *Obſerv.* clxvj. clxxviij. cccx. cdlxvij.

Matrice crevée, *Obſ.* xxvj. cxlvij. cclj.

Meconium rendu par la bouche d'un enfant nouveau-né, *Obſ.* ccc.

Medecine purgative ne convient point après l'accouchement devant le vingtieme jour, *Obſ.* dxxxiij.

Medecine purgative ne convient point aux perſonnes qui ont crachement de ſang ou de la poitrine échauffée, *Obſ.* cdxxxvij.

Medecine purgative ne convient jamais durant que la matrice eſt en flu-xion, *Obſ.* dvij.

Menſtrues dès l'âge de neuf ans, *Obſ.* cccxcij.

Menſtrues fluent ordinairement des vaiſſeaux du fond de la matrice, *Obſ.* xlix. cccxxij.

Menſtrues dans le tems de la groſſeſſe, *Obſ.* clxviij. ccclxxxviij. dcvj.

Menſtrues très-abondantes, *Obſ.* cclij.

Menſtrues ſupprimées, *Obſ.* ccclxxiij. cdxxvj. cdlxxxvij. dx.

Menſtrues retenues dans la cavité de la matrice & dans celle de ſon col durant un très-long tems, *Obſ.* ccxxxj. cdxcv.

Môle composée de plus de mille vesicules, *Obs.* ccclxxvij.
Môle procede toujours de faux germe, *Obs.* cxxv.
Môle, *voyez* Faux germe.

N

NOmbril tuméfié à des enfans, *Obs.* lxiv. cdxlviij. dliv. dcxxxiv.
Nymphes & caruncules de la matrice trop allongées; leur retranchement, *Obs.* clxxiv. cccxiij.

O

OMbilic, *voyez* Cordon de l'ombilic.
Onction de beurre trop fréquente dans le tems de l'accouchement est mauvaise, *Obs.* ccclxxxij.
Opération césarienne après la mort de la femme, *Obs.* xxvj. cclj. cccxv. cccxliij. ccclxxiv. dxciij.
Opération de la ponction du ventre faite mal-à-propos à une femme hydropique, *Obs.* dcxxiij.
Orifice interne de la matrice ouvert dans le tems de la grossesse, sans que la femme fût en travail, *Obs.* clxvj. clxxviij. cccx. cdlxvij.

P

PAralysie restée après l'accouchement, *Obs.* dcxxv.
Passion histérique, *voyez* Suffocation de matrice.
Perte de sang de longue durée, *Obs.* xxx. lxj. cxij. cxxxvij. cxl. cl. clj. clxvij. clxxij. ccclxxvij. cdlxxxij. dl. dlxxxvj. dcxij. dcxxix. dcxxxvj. dclxxv. dcxcvj.
Perte de sang de la femme grosse, *Obs.* v. vij. viij. ix. xvij. xxvij. xxviij. xli. liv. lix. lxviij. lxxvij. lxxx. xcij. cxcvj. cxcvij. ccij. ccvij. ccx. ccxvj. ccxx. ccxxvj. ccxxxvij. ccxxxviij. ccxlvij. cclix. cclxj. cclxv. cclxxix. cclxxxiv. ccciv. cccvij. cccxxx. cccxliv. cccxlviij. ccclvj. ccclxj. ccclxiv. ccclxvij. ccclxxviij. ccclxxix. ccclxxx. ccclxxxj. ccclxxxviij. cccxc. cccxcvij. cd. cdiij. cdx. cdxj. cdxvj. cdxxiij. cdxxviij. cdxxxviij. cdxlvj. cdxlvij. cdl. cdlij. cdliv. cdlvij. cdlxv. cdlxvj. cdlxxvij. cdlxxix. cdlxxx. cdlxxxiv. cdxciv. cdxcvj. dij. dxij. dxv. dxxxij. dxxxix. dxlj. dxlij. dxlv. dl. dlix. dlx. dlxxj. dlxxxv. dlxxxviij. dxcj. dxcv. dxcvij. dcvj. dcvij. dcxij. dcxix. dcxx. dcxxiv. dcxvviij. dcxxix. dcxxxiij. dcl. dclj. dcliv. dclxiv. dclxxiij. dclxxviij. dcxc.
Perte de sang après l'accouchement, *Obs.* cxij. cxcix. ccxxx. cclxxxix. cccxxxiij. ccclv. cdxxxvj. cdlviij.
Perte de sang causée par un faux germe ou arrierefaix retenu, *Obs.* xj. xliij. lxix. lxxv. cxvj. cxxv. cxlj. cliv. clxix. clxxx. ccj. cciv ccxj. ccxxiij. ccxxxiij. ccxxxv. ccxciij. cccxiv. ccclxxvij. cdxxxij. cdlxj. cdlxxviij. cdlxxxij. cdxcj. cdxcviij. div. dxj. dxcvj. dxcvij. dcxiv. dcxxj. dcxxxix. dclxj. dclxiij. dclxv. dclxxxj. dcxciv.

Perte de sang par le nombril de l'enfant, *Obs.* cclvj.
Perte de sang très-grande après le retranchement des nymphes de la vulve, *Obs.* clxxiv.
Pessaire n'empêche pas la conception quand il est bien fait, *Obs.* xl. cxv. ccxvij.
Pessaire de gros liége solide, qui ne peut être retiré de la matrice que par le moyen d'un crochet, *Obs.* clxxxij.
Phrénésie de femmes nouvellement accouchées, *Obs.* cccxlij. dcxlv.
Placenta, *voyez* Arrierefaix.
Précipitation de matrice, *voyez* Descente de matrice.
Purgation, *voyez* Medecine purgative.

R

RElaxation de matrice, *voyez* Descente de matrice.
Renversement entier de la matrice après l'accouchement, *Obs.* ccclv. dclxxxv.
Retranchement des nymphes & caruncules de la vulve trop allongées, *Obs.* clxxiv. cccxiij.
Retranchement du cordon du nombril d'un enfant d'un an, *Observation* dcxxxiv.
Rhume causé par l'eau trop froide avec laquelle un enfant fut baptisé, lui causa la mort, *Obs.* cdxxij.

S

SAignées faites à deux femmes dans le tems de leur grossesse, à l'une quarante-huit fois, & à l'autre jusqu'à quatre-vingt-dix fois, *Obs.* xx.
Saignée convient bien à la perte de sang qui est petite ou médiocre; mais non pas à celle qui est grande, *Obs.* dxxxij.
Sang menstruel, *voyez* Menstrues.
Sang coagulé pris par inadvertance pour faux germe, *Obs.* dxxxix. dcxix. dclxxviij.
Perte de sang, *voyez* Perte; *voyez aussi* Crachement.
Squirre de la matrice, *Observation* cxxij. clj. cclxxj. cclxxxvj. cccxxxv. ccclxxxvij. cdxviij. dvij. dlxxxvj.
Squirre voisin de la matrice, *Obs.* dcxlix.
Squirre de la mammelle, *Obs.* dx.
Section césarienne après la mort de la femme, *Obs.* xxvj. cclj. cccxv. cccxiij. ccclxxiv. dxciij.
Sexe de l'enfant qui est au ventre de la mere, ne peut être connu, *Obs.* ccxiij. cccxcij. cdlviij. dxxiij.
Signes incertains par lesquels on prétend connoître le sexe de l'enfant qui est au ventre de la mere, *voyez* Sexe.
Signes qui font connoître qu'une femme est grosse de plusieurs enfans, *Obs.* iv. cxxviij. clxv. ccxij. ccxvij. cccxx. ccclxxxvj. cdxxxv.
Situations différentes de l'enfance dans le tems de l'accouchement, *voyez* Accouchement.

Stérilités diverſes, *Obſ.* cxcj. ccxv. ccxxxj. ccxxxij. cclxxxviij. cccxvj. cccxlvij. ccclxvj. ccclxxxvij. cdxviij. cdxxvj. cdxlij. cdxcv. diij. dvij. dxvj. dxx. dxxiv. dxxv. dlxxxvij. dcxxij. dcxxxij. dcxxxviij. dcxlix.
Suffocation de matrice, *Obſ.* xx. xxv. xcviij. civ. clxxvij. clxxxvj. ccxliv. cccv. cccxxxv. ccclij. ccclxij. cdxxxiv. dlij. dlxxv.
Superfétation, *Obſ.* dxxviij.
Suppreſſion d'urine, *Obſ.* lxxxix. cccxciv.
Suppreſſion de menſtrues, *Obſ.* ccclxxiij. cdxxvj. cdlxxxvij. dx. dlxvj. dcxxiij.
Suppreſſion de vuidanges après l'accouchement, *Obſervation* xxxv. lxxij. cclxxxvij. cdix. cdxxxiij. cdlxxiij. dlxviij. dcxxiij. dcxxxv. dcxcvij.
Suppuration d'un arrierefaix reſté en la matrice durant un très-long tems, *Obſ.* dlj.
Suppuration d'un faux germe reſté en la matrice, qui dura quinze jours entiers, *Obſ.* dcxxj.

T

TÉſticule d'une femme qui étoit plus gros que la tête d'un homme, *Obſ.* ccclxxxiij.
Toux de la femme groſſe, *Obſ.* xxviij. cxxix, cxxxiv cdxxiv. cdxxxvij. cdlv. cdlxxvj. cdlxxxiij. cdxcvij. dv. dxxvij.
Tranchées & douleurs de ventre après l'accouchement, *Obſ.* clviij. cclxij. cdix. dxàxix. dlxj. dlxiij.
Tranchées de petits enfans, *Obſ.* cclxiij. dxlix.
Travail, les ſignes d'un vrai travail, *Obſ.* ij. cxxxix. cclxvj.
Travail long, *Obſ.* cdxcij.
Travail eſt ordinairement plus long, lorſque la femme accouche d'un garçon, que quand elle accouche d'une fille, *Obſ.* cdlxxxvj.
Treſſaillement de matrice pris fauſſement pour des mouvemens d'enfant, *Obſ.* dlxvj. dlxxix.
Tumeur du nombril des enfans nouveaux-nés, *Obſ.* lxiv. cdxlviij. dliv. dcxxxiv.
Tumeur au-deſſus de la tête de l'enfant, *Obſ.* cclvij. dxliv. dcix.

V

VEntre d'un enfant extrêmement reſſerré, *Obſ.* dxxj.
Ventre d'une femme extraordinairement reſſerré, *Obſ.* cciij.
Vents rendus par la matrice avec bruit, *Obſ.* cv. cx.
Vérole groſſe, *voyez* Maladie vénérienne.
Petite vérole à des femmes groſſes, *Obſ.* dxxxvj. dlxxvj. dc. dclxxiv.
Petite vérole à femme accouchée, *Obſ.* clxix. ccxxxv. cclxxiij. dxxxviij.
Petite Vérole communiquée à des enfans dans le ventre de la mere, *Obſ.* dc.
Vers engendrés en un ulcere carcinomateux de la matrice, *Obſ.* lxj.

Vue perdue en une femme après ſon acouchement, *Obſ.* dlxviij.
Vuidanges trop abondantes après l'accouchemeut, *Obſ.* clxxxvj. cxcix. ccxxx. cclij. cclxij. cccxxxiij. dcxlvj.
Vuidanges ſupprimées, *voyez* Suppreſſion.
Ulcere carcinomateux de la matrice, *voyez* Cancer.
Vomiſſement de la femme groſſe, *Obſ.* xxiv. xcviij. cxxiv. cclij. cccxlv. ccclxxiv. cdliij. dxxvij. dclxviij.
Vomiſſement de la femme accouchée, *Obſ.* dxxxix.
Vomiſſement extraordinaire d'un enfant nouveau-né, *Obſ.* ccc.
Urine ſupprimée après l'accouchement, *Obſ.* cccxciv.
Urine qui fluoit involontairement après un violent accouchement, *Obſ.* lxxvij. lxxxv. dxxxv. dlxxvij. dciij. dclxvj.
Urine qui fluoit involontairement à cauſe d'un ulcere carcinomateux de la matrice qui avoit corrodé le col de la veſſie, *Obſ.* dclxvj.
Vulve, *voyez* Matrice.

FIN.

DERNIERES OBSERVATIONS

SUR LES MALADIES DES FEMMES GROSSES ET ACCOUCHÉES.

PREMIERE OBSERVATION.

D'une femme accouchée au terme de neuf mois de deux enfans, dont l'un avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois; mais le second n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois.

LE 12 Octobre 1693, je vis une jeune femme âgée de 20 ans accouchée depuis trois semaines, au terme de neuf mois de sa premiere grossesse, de deux enfans mâles qui n'avoient qu'un délivre commun. Le premier de ces enfans étoit vivant, & avoit la proportion ordinaire aux enfans de neuf mois; mais le second étoit mort, & n'avoit que celle d'un enfant de trois ou quatre mois au plus; de sorte qu'il falloit qu'il eût été mort au ventre de sa mere durant plus de cinq mois, dont elle n'avoit néanmoins reçu aucune incommodité extraordinaire, non plus que cet autre enfant qui étoit vivant, quoiqu'il eût tiré sa nourriture du même délivre qui étoit commun à ces deux enfans. La raison de cet évenement vient de ce que les enfans jumeaux qui n'ont qu'un délivre commun, sont néanmoins séparés l'un de l'autre par leurs membranes & par leurs eaux particulieres qui les enveloppent, & qu'ils ont aussi leurs vaisseaux particuliers qui leur fournissent la nourriture sans se communiquer de l'un à l'autre, & lorsque les eaux des enfans avortons qui viennent à mourir prématurément au ventre de la mere, ne s'écoulent point par la rupture des membranes qui les contiennent, ils s'y peuvent encore conserver durant un long tems, sans aucune corruption cadavéreuse; ce qui est cause qu'ils ne paroissent au tems que la nature s'en délivre, que de la proportion qu'ils étoient, lorsque le principe de vie a été détruit en eux.

OBSERVATION II.

D'une femme stérile qui s'imaginoit que l'hydropisie de son ventre procédoit d'une véritable grossesse d'enfant, qui l'avoit fait tuméfier ainsi qu'il étoit.

LE 13 Octobre 1693, je vis une femme âgée de 38 ans ou environ, qui avoit depuis un an le ventre aussi tuméfié, que si elle eût été grosse d'enfant, comme elle se l'étoit imaginée durant un long tems; de sorte que voyant que le terme de sa prétendue grossesse étoit passé, elle me consulta pour sçavoir au vrai si elle n'étoit point grosse; l'ayant examinée comme elle le desiroit, je connus que la tumeur de son ventre ne procédoit que d'une hydropisie qui lui étoit arrivée par la diminution & par la suppression entiere de ses mois, à quoi elle avoit été d'autant plus disposée, qu'elle avoit été toujours stérile & d'une complexion valétudinaire, comme ont coutume d'être la plupart des femmes stériles. Un de mes Confreres avec lequel je la vis, lui fit peu de jours après la ponction du ventre, mais inutilement; car elle mourut quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit par toutes les mauvaises dispositions où elle étoit lorsque je la vis. Cette expérience me confirma ce que beaucoup d'autres m'avoient fait connoître, qui est que la privation ou la considérable diminution des menstrues des femmes est presque toujours la principale cause des hydropisies qui leur arrivent, ou du moins la cause adjuvante.

OBSERVATION III.

D'une femme accouchée prématurément à sept mois & demi d'un enfant mort par une fluxion de poitrine.

LE 27 Novembre 1693, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit un garçon mort en son ventre depuis deux jours, au terme de sept mois & demi. Cette femme avoit pour lors les deux cuisses & les deux levres de la vulve extrêmement tuméfiées depuis cinq ou six jours; ce qui lui étoit subitement arrivé après un gros rhume en maniere de fluxion de poitrine. Elle accoucha néanmoins assez heureusement, & se porta bien dans la suite, la nature s'étant fort bien dégagée de toutes les humeurs qui lui avoient extraordinairement tuméfié les cuisses & les levres de la vulve, par une bonne & ample évacuation des vuidanges de sa couche, faute de quoi ces mêmes humeurs n'ayant un aussi libre & entier dégagement qu'elles eurent heureusement, auroient pu refluer vers sa poitrine qui avoit été fort débilitée par ce gros rhume, dont elle avoit été beaucoup incommodée avant son accouchement

chement qui en fut prématuré ; ce qui l'auroit mise en grand danger de la vie, comme il y avoit lieu de le craindre.

OBSERVATION IV.

D'une femme qui accoucha d'un enfant de sept mois qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze jours.

LE 8 Janvier 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant de sept mois qu'elle portoit mort en son ventre depuis quinze ou vingt jours, qu'elle s'étoit blessée par une très-violente contorsion de reins : cependant elle se porta bien après être accouchée ; mais auparavant elle étoit dans une continuelle inquiétude, ne sentant point du tout remuer son enfant depuis plus de quinze jours, & ne doutant pas qu'il ne fût mort, comme elle m'en assuroit ; elle auroit bien desiré que je l'en eusse délivrée dès ce tems-là, dans la crainte qu'elle avoit que cet enfant mort en son ventre ne la fît aussi mourir dans la suite ; mais ne voyant en elle aucun autre accident qui m'obligeât d'accélérer son accouchement, je lui dis que quoiqu'elle fût certaine que son enfant fût mort en son ventre, comme il y avoit grande apparence par beaucoup de signes qui confirmoient son opinion, il falloit néanmoins attendre pour l'en délivrer, que la nature eût commencé par les signes ordinaires d'un travail déclaré, à témoigner qu'elle vouloit l'expulser, & que l'on voyoit beaucoup de femmes porter leur enfant mort en leur ventre des mois entiers, quand leurs eaux n'étoient pas écoulées, sans intéresser leur santé, comme il lui arriva, ainsi que j'ai dit.

OBSERVATION V.

D'une femme qui avorta d'un petit fœtus *qui n'étoit pas plus gros qu'une mouche à miel.*

LE 8 Février 1694, je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un *fœtus* qui n'étoit pas plus gros qu'une grosse mouche à miel, qu'elle avoit rendu un jour & demi auparavant, avec une perte de sang si considérable, qu'elle lui avoit causé plusieurs foiblesses. Le délivre de ce petit avorton étoit semblable à ces especes de corps étrangers qu'on qualifie ordinairement du nom de faux germe, qui ne sont proprement que de vrais délivres ; celui-ci étoit de la grosseur d'un petit œuf de poule. Aussitôt que j'en eus délivré cette femme, sa perte de sang cessa. Elle s'étoit blessée il y avoit dix jours, en faisant un faux pas, croyant pour lors être grosse de près de deux mois ; mais elle pouvoit ne l'être que de trois semaines de moins ; car si elle l'eût été de deux mois ou environ, comme elle le croyoit, ce petit *fœtus* avorton auroit été

d'une proportion bien plus grande que celle qu'il avoit, lorsqu'elle le vuida.

OBSERVATION VI.

D'une femme qui fut surprise de très-violentes convulsions qui la firent mourir le lendemain après qu'elle fut accouchée de son premier enfant.

LE 16 Février 1694, je vis une femme qui étoit accouchée le même jour de son premier enfant qui étoit vivant, laquelle avoit été surprise de convulsions un peu avant que d'accoucher, qui ayant encore continué après qu'elle fut accouchée, la firent mourir le lendemain. Un de mes Confreres qui l'avoit vue avant moi, lui avoit fait faire deux grandes saignées du bras; mais j'avois préféré de faire ces saignées du pied après qu'elle fut accouchée, comme je l'ai fait faire en plusieurs autres semblables occasions avec un bon évenement; car après l'accouchement, & principalement dans les premiers jours, il faut toujours autant que l'on peut, vuider la plénitude des humeurs par les parties inférieures, imitant la nature, qui tâche toujours de s'en dégager par ces voies en ce tems.

OBSERVATION VII.

D'une femme qui accoucha d'un enfant à terme qui se portoit bien, quoique la mere eût eu une jaunisse par tout le corps, n'étant grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaines.

LE 9 Mars 1694, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle qui vint à terme & se portoit bien, quoique la mere eût eu une jaunisse par tout le corps, lorsqu'elle n'étoit grosse que de six mois, qui lui dura plus de six semaines: cependant lorsqu'elle accoucha de cet enfant, ils ne se ressentoient point de cette jaunisse, & se portoient bien tous deux; mais l'arrierefaix étoit tout jaunâtre, ce qui étoit une marque évidente que le sang de la mere, infecté de l'humeur qui lui avoit causé cette jaunisse, avoit été purifié en se filtrant dans la substance spongieuse de cet arrierefaix, devant que d'être distribué à l'enfant pour sa nourriture, qui est un usage fort considérable auquel cette partie est destinée.

OBSERVATION VIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois & demi, mort en son ventre depuis six jours.

LE 11 Mars 1694, j'ai délivré une femme d'un petit enfant mâle de trois mois & demi, qu'elle portoit mort en son ventre, depuis six jours qu'elle avoit été blessée par une chûte, ayant pour lors une très-grande perte de sang. Ce petit avorton avoit à proportion de son corps, le cordon de l'ombilic extraordinairement long, dont il avoit même deux ou trois tours au bras, & des autres tours au col, tous lesquels contours de ce long cordon l'ayant extrêmement accourci, avoient beaucoup contribué à causer cette grande perte de sang qui arriva à cette femme par le détachement de l'arrierefaix dans la matrice; laquelle perte cessa aussitôt que je l'eus délivrée de cet avorton, après quoi elle se porta bien.

OBSERVATION IX.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fiévre continue, & qu'elle eût été en ce tems quatre ou cinq jours sans sentir mouvoir son enfant.

LE 25 Mars 1694, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi de sa grossesse, d'un enfant mâle qui se portoit très-bien, quoique sa mere eût été fort malade durant dix ou douze jours d'une fiévre continue, & qu'elle eût été en ce tems quatre ou cinq jours sans sentir mouvoir son enfant; ce qui lui fit croire pour lors qu'il étoit mort en son ventre: cependant elle étoit guérie de cette dangereuse maladie depuis trois semaines; & nonobstant la cessation du mouvement de son enfant qu'elle n'avoit point senti durant quatre ou cinq jours, comme je viens de dire, elle le sentit remuer à son ordinaire dans la suite, & en accoucha très-heureusement. Cet exemple fait manifestement connoître que la cessation du mouvement d'un enfant au ventre de sa mere durant un aussi long intervalle, n'est pas un signe certain qu'il soit mort, s'il n'est accompagné de plusieurs autres qui dénotent aussi la même chose.

OBSERVATION X.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant avoit un bec de lievre.

LE premier Mai 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui vint aturellement à terme; mais cet enfant avoit une cicatrice à la levre supérieure, aussi apparente que celle qui paroît après la réu-

nion d'un bec de lievre ; ce qui avoit été imprimé à l'enfant dès les premiers jours de sa conception, auquel tems la mere avoit fixément regardé avec attention une personne qui avoit un bec de lievre figuré, comme il paroissoit à son enfant. Ces sortes de marques peuvent quelquefois bien à la vérité être imprimées au corps de l'enfant dans l'intervalle des sept ou huit premiers jours de la conception, comme il étoit arrivé à cet enfant, auquel tems toutes les parties sont très-molles ; mais je ne crois pas que la figure des parties d'un enfant puisse être changée ou difformée par ces sortes d'imaginations de sa mere après le troisieme mois de sa conception ; car pour lors toutes les parties du corps ont assez de fermeté & de solidité pour résister à ces sortes d'impressions.

OBSERVATION XI.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de quatre mois & demi par une subite frayeur.

LE 7 Mai 1694, j'ai accouché une Dame d'un petit enfant mâle de quatre mois & demi ou environ, qui étoit vivant, & jetta même trois ou quatre petits cris, aussitôt que je l'eus délivrée de cet enfant qui venoit les pieds devant avec sortie du cordon de l'ombilic. La mere étoit d'une habitude fort replete, qui avoit eu une subite frayeur deux ou trois jours auparavant en voyant sa Femme-de-chambre évanouie par des vapeurs auxquelles elle étoit sujette, & qui auroit pu être préservée de la couche prématurée qui lui arriva par cette subite frayeur dont elle fut inopinément surprise, si elle avoit voulu suivre le bon conseil que je lui avois donné, de se faire saigner plus d'une fois auparavant, sans attendre pour faire cette saignée de précaution, qu'elle fût au demi-terme de sa grossesse, comme ont coutume de faire la plupart des femmes ; car il est très-certain qu'il est bien plus salutaire de faire cette premiere saignée aux femmes qui ont besoin de ce remede dès le second ou le troisieme mois de leur grossesse, que d'attendre plus longtems.

OBSERVATION XII.

De l'accouchement d'une femme grosse au terme de huit mois & demi de deux enfans.

LE 27 Juillet 1694, j'ai accouché une femme au terme de huit mois & demi, de deux enfans vivans, dont le premier qui étoit un garçon, présentoit le côté de la fesse, la mere ayant vuidé les eaux de cet enfant dès le jour précédent ; je le tirai vivant & se portant assez bien, étant d'une proportion ordinaire aux enfans de ce terme ; mais la voulant délivrer de l'arrierefaix, je reconnus aussitôt qu'elle avoit encore un enfant qui se présentoit naturellement. Cependant considérant que c'é-

toit une femme très-délicate & qu'elle avoit été bien débilitée par l'opération qu'il fallut entreprendre pour la delivrer de ce premier enfant, en le tirant par les pieds après l'avoir retourné, & qu'il y avoit à craindre que ce second enfant ne pût pas être expulsé, quoiqu'il se présentât par la tête, & ne vînt à périr par le délai de l'opération, & qu'il ne survînt à la mere quelque dangereuse perte de sang, je jugeai plus à propos de le retourner pour le tirer aussi par les pieds comme je fis. Ce dernier enfant étoit une fille vivante, mais d'une proportion d'un quart plus petite que le premier; il n'y avoit qu'un seul délivre qui étoit commun à ces deux enfans; la mere avoit eu les jambes fort enflées dans tout le dernier mois de sa grossesse, comme ont ordinairement toutes les femmes grosses de plusieurs enfans, qui ont aussi coutume d'accoucher assez souvent quinze jours devant la fin du neuvieme mois de leur grossesse, comme il arriva à cette femme, qui se porta néanmoins fort bien après que je l'eus ainsi délivrée.

OBSERVATION XIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête.

LE 20 Août 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit la main & le cordon de l'ombilic avec la tête, la mere ayant vuidé toutes ses eaux dès le jour précédent; je tirai cet enfant vivant, après avoir repoussé sa main & le cordon de l'ombilic au derriere de la tête, que je réduisis par ce moyen dans la situation naturelle, empêchant cependant que ces parties que j'avois réduites, ne fussent derechef repoussées au-dehors dans le tems des douleurs jusqu'à ce que la tête de l'enfant eût été entierement poussée au passage.

OBSERVATION XIV.

D'une femme qui avoit une petite tumeur au sein droit, qui étant devenue carcinomateuse, la fit enfin mourir.

LE 30 Août 1694, je vis une femme qui avoit une petite tumeur au sein droit au-dessus du mammelon, laquelle étoit dure & fortement attachée sur le muscle pectoral; ce qui étoit cause d'une douleur assez considérable qu'elle sentoit au bras du même côté, qui me fit juger que cette tumeur, quoique petite, deviendroit avec le tems carcinomateuse, comme il arriva dans la suite, nonobstant tous les remedes qu'on lui fit pour l'en empêcher.

OBSERVATION XV.

D'une Dame qui mourut d'un flux de ventre continuel depuis près d'un an, ayant pour lors un faux soupçon de grossesse depuis cinq mois.

LE 10 Septembre 1694, je vis une jeune Dame âgée de 22 ans, qui avoit un flux de ventre continuel depuis près d'un an, qui l'avoit réduite presque à l'extrémité, ayant de plus une très-méchante toux, qui dénotoit qu'elle avoit toute la poitrine gâtée. On me dit pour lors qu'elle avoit eu depuis cinq mois quelque soupçon de grossesse, sur ce qu'elle n'avoit point eu ses mois depuis tout ce tems-là, & qu'elle avoit même cru avoir senti quelque mouvement dans le ventre étant à Forges, où elle étoit allée par le conseil des Médecins, pour y prendre des eaux minérales pour son dévoiement, & qu'elle avoit encore eu quelques autres signes équivoques de grossesse; mais l'ayant examinée, je lui trouvai l'orifice interne de la matrice si petit, & la matrice même si peu tuméfiée, que je ne crus pas ce soupçon de grossesse bien fondé, & je lui dis que si j'avois été appellé plutôt pour lui donner conseil, je l'aurois fait saigner depuis cinq mois entiers qu'elle n'avoit point eu ses menstrues, au-moins trois ou quatre fois, pour suppléer au défaut de cette évacuation naturelle, nonobstant la foiblesse où elle étoit réduite, à cause de la persévérance de son dévoiement. Je trouvai enfin cette Dame en si mauvais état lorsque je la vis, que je crus qu'elle mourroit dans peu, comme il arriva sept ou huit jours ensuite. Elle vuida par le siége, quelques jours devant que de mourir, un fort grand ver tout vivant, qui avoit été selon l'apparence, la cause des fréquentes foiblesses & maux de cœur avec nausées & vomissemens, dont elle avoit été travaillée; c'étoit la même Dame dont j'ai parlé en l'Observation 600 du livre des Observations que j'ai ci-devant donné au Public.

OBSERVATION XVI.

D'une femme qui mourut d'une disposition inflammatoire de la matrice.

LE 14 Septembre 1694, je fus à Saint-Germain-en-Laye, voir une femme accouchée depuis dix jours de son premier enfant, par les mains d'une Sagefemme Angloise qui avoit desiré avoir mon conseil, sur les accidens qui étoient survenus à cette femme après sa couche; mais je trouvai la malade en un fort mauvais état lorsque je la vis, ayant un très-mauvais pouls, avec de fréquens tressaillemens convulsifs des bras, & autres accidens, causés par une disposition inflammatoire de la ma-

trice, qui la firent mourir quelques jours ensuite, comme je l'avois bien prédit en la voyant en ce mauvais état.

OBSERVATION XVII.

D'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours.

LE 10 Octobre 1694, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de sa grossesse, d'un enfant qui venoit les pieds devant, & qu'elle portoit mort en son ventre depuis plus de quinze jours, s'étant blessée par la grande fatigue qu'elle s'étoit donnée à solliciter son mari qui étoit malade, n'ayant eu pour lors aucun égard à la conservation de l'enfant qu'elle portoit en son ventre : cette femme se porta bien néanmoins après que je l'eus délivrée de cet enfant mort, à quoi contribua aussi beaucoup la joie qu'elle eut de la bonne convalescence de son mari, qui adoucit bien le chagrin qu'elle pouvoit avoir de la mort de son enfant. La joie contribue bien à la vérité à la bonne convalescence des femmes en couche; mais le chagrin au contraire leur cause souvent de funestes accidens.

OBSERVATION XVIII.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui une Sagefemme & trois assez célebres Chirurgiens avoient tenté inutilement l'un après l'autre durant plus de trois jours entiers, pour lui tirer son enfant.

LE 17 Octobre 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant extrêmement gros, que je lui tirai du ventre, après qu'une Sagefemme & trois assez célebres Chirurgiens se furent lassés inutilement, en se relevant l'un après l'autre, pour tâcher de faire extraction de cet enfant qui s'étoit présenté naturellement. La Sagefemme essaya premierement de tirer cet enfant par la tête qu'il présentoit; mais comme il avoit vraisemblablement les épaules fort larges, & proportionnées au reste du corps, elle ne put venir à bout de tirer dehors cet enfant, qui pour lors étoit vivant, ainsi qu'il paroissoit par les mouvemens manifestes de sa tête; de sorte que cette Sagefemme ayant épuisé enfin toutes ses forces, elle envoya querir le premier de ces trois Chirurgiens pour la secourir, lequel étant venu fit de si violens efforts pour tirer la tête de cet enfant, qu'il la sépara entierement du corps, l'enfant restant toujours arrêté au passage par la grosseur de ses épaules. Ce premier Chirurgien s'étant ainsi lassé, le second qui fut mandé se mit à travailler, & arracha les deux bras de l'enfant l'un après l'autre, sans pouvoir venir à bout de faire suivre le corps qui restoit toujours au-dedans; ce que voyant le troisieme Chirurgien, il voulut tenter de tirer l'enfant par les pieds; & pour cet

effet ayant amené un des pieds au paſſage, il le tira d'une ſi violente force, que l'os de la jambe ſe ſépara de l'os de la cuiſſe au droit du genou, cette jambe ne tenant plus à la cuiſſe que par le ſeul cuir, ſans que pour tout cela il pût faire ſuivre le reſte du corps de l'enfant, ni qu'il pût jamais trouver l'autre pied pour le tirer avec ce premier, comme il devoit avoir eſſayé devant que de tirer ainſi qu'il avoit fait ce premier pied ſeul; de ſorte que ces trois Chirurgiens ayant épuiſé l'un après l'autre toutes les forces de leurs corps & de leur eſprit, furent obligés de renoncer à cette laborieuſe opération. Ce fut en ce déplorable état que je trouvai cette pauvre femme en arrivant chez elle, où l'on m'avoit mandé pour la ſecourir, comme je fis en la préſence de ces trois mêmes Chirurgiens que je trouvai auprès d'elle. Pour y parvenir, ayant fait mettre cette femme dans une ſituation convenable à faire extraction du reſte du corps de ſon enfant, dont ils n'avoient jamais pu venir à bout en plus de trois heures de tems qu'ils y avoient travaillé; je commençai à ôter la jambe droite de cet enfant que je trouvai pendante hors le paſſage, ne tenant plus à la cuiſſe que par la ſeul peau, comme j'ai dit, après quoi je gliſſai ma main dans la matrice, ce premier pied retranché m'ayant donné lieu de le faire aſſez facilement, pour y prendre l'autre pied que ces Chirurgiens n'avoient pas pu trouver, lequel j'amenai auſſi-tôt dehors; & l'ayant fortement empoigné, y ayant auparavant mis un lac, que je donnai à tenir à l'un de ces Chirurgiens, afin qu'il m'aidât à le tirer lorſque je lui dirois, j'achevai facilement l'extraction du reſte du corps de ce gros enfant, que la mere croyoit avoir porté en ſon ventre dix mois entiers, en ſupputant le tems de ſa groſſeſſe par celui auquel elle avoit eu la derniere évacuation de ſes mois. Cette femme ayant été ainſi délivrée, ſe porta aſſez bien le jour enſuite, pour donner lieu d'eſpérer qu'elle pourroit être aſſez heureuſe d'échaper, nonobſtant un ſi laborieux travail: mais elle fut ſurpriſe dès le ſecond jour d'une ſi groſſe fiévre, avec un très-grand mal de tête, éblouiſſement de la vue, & d'une difficulté de parler, avec une eſpece de paralyſie de la langue, que je crus qu'elle mourroit, comme il arriva au ſixieme jour de ſon accouchement. Si ces trois Chirurgiens avoient opéré avec jugement comme je fis en leur préſence, ils auroient pu délivrer cette femme qu'ils violenterent inutilement, durant plus de trois heures entieres: cependant je la délivrai aſſez facilement en leur préſence, comme je viens de dire, en moins d'un demi-quart d'heure. L'on connoîtra bien la cauſe pour laquelle ces Chirurgiens ne purent pas venir à bout de cette opération qui leur fut ſi laborieuſe, quand j'aurai déclaré la faute qu'un chacun d'eux avoit faite, qui eſt que le premier voyant que tous les violens efforts qu'il avoit faits pour tirer la tête de l'enfant, ne ſervoient à rien, il devoit introduire un doigt de chacune de ſes mains juſques ſous l'aiſſelle de chaque bras de l'enfant, & donnant cependant la tête à tirer à une autre perſonne, il devoit lui-même tâcher de tirer dehors les épaules de l'enfant avec ſes doigts gliſſés, comme je viens de dire, ſous l'aiſſelle de chacun des bras. Pour le ſecond de ces Chirurgiens qui ſe mit à travailler après que le premier

ſe

se fut fort fatigué & lassé, il tira bien à la vérité les bras de l'enfant dehors en conduisant les doigts de sa main sous chacun des bras ; mais il fit aussi une grande faute, qui étoit qu'aussi-tôt qu'il en eut tiré un dehors, il le tira seul si fortement, qu'il le démembra du corps de l'enfant ; ce qu'ayant fait, il tira encore l'autre bras seul, & le démembra de la même maniere qu'il avoit fait le premier, sans pouvoir faire sortir le corps de l'enfant qui resta toujours au ventre de la mere; ce qui ne seroit pas arrivé, si ce même Chirurgien, au lieu de tirer chacun des bras seul, les eût tirés tous deux ensemble, moyennant quoi en faisant une attraction directe, il auroit indubitablement en même tems tiré le corps de l'enfant, dont il ne put pas venir à bout en ne tirant qu'un bras à la fois : car faisant ainsi, l'attraction étoit toujours oblique, au lieu d'être droite, comme elle auroit été, si ayant amené au dehors les deux bras, il les eût tirés comme j'ai dit, également joints ensemble. Ce second Chirurgien s'étant donc fort fatigué céda la place au troisieme, qui crut mieux faire en retournant le corps de l'enfant pour le tirer par les pieds, comme il essaya de le faire autant qu'il put, en introduisant sa main dans la matrice, pour y chercher les pieds : en ayant trouvé un, il le tira dehors & la jambe jusqu'au genou; ayant cette jambe il la tira d'une si grande force, qu'il la sépara de l'os de la cuisse au droit du genou où elle ne tenoit plus qu'à la simple peau, pendante ainsi hors du passage : c'étoit là le déplorable état où je trouvai, comme j'ai dit, cette pauvre femme. La faute que fit ce troisieme Chirurgien étoit d'avoir voulu tirer cet enfant, qui étoit fort gros, par un seul pied: car il devoit en ayant amené un au dehors, faire en sorte de trouver l'autre, afin de les tirer tous deux ensemble, comme on doit toujours faire quand les enfans qu'on veut tirer par les pieds sont fort gros, afin de les pouvoir mieux retourner, & de les tirer ensuite plus directement & plus facilement. Pour ne pas diminuer la réputation de ces trois Chirurgiens qui sont mes confreres, je n'ai pas voulu les nommer, ni leur déclarer la faute que j'avois connue que chacun d'eux avoit faite, devant plus de dix personnes qui étoient présentes lorsque je délivrai cette femme : mais le lendemain ayant rencontré le plus célebre des trois, je lui fis connoître sincérement ma pensée, en l'avertissant de ce que chacun d'eux devoit avoir fait en cette laborieuse opération. Il m'avoua avec la même sincérité que celle avec laquelle je lui parlai, qu'il étoit entierement de mon sentiment sur ce sujet, & me remercia bien de mon avertissement. Je le chargeai d'en avertir pareillement les deux autres; il me promit bien qu'il le feroit, afin qu'ils en pussent profiter aussi bien que lui.

OBSERVATION XIX.

De l'accouchement d'une femme qui ayant eu une perte de sang au second mois de sa grossesse, crut pour lors n'être pas grosse, & dans la suite être accouchée au terme de sept mois.

LE 18 Octobre 1694, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle, qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, étant d'une bonne proportion convenable à ce terme, quoique la mere eût eu une perte de sang assez considérable durant trois semaines, n'étant encore grosse que de deux mois, & qu'elle eût fait une violente chûte sur le côté du ventre quinze jours avant que d'accoucher aussi heureusement qu'elle fit, tant pour elle que pour son enfant qui se portoit très-bien. L'on auroit pu croire que cette femme seroit accouchée de cet enfant justement à sept mois, s'il n'avoit été que de la grosseur & de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme prématuré, à cause de la perte de sang qui étoit arrivée à la mere au second mois de sa grossesse, que l'on auroit pu croire n'avoir été qu'une simple évacuation menstruelle ; mais la grosseur de ce même enfant bien proportionnée à celle qui est ordinaire aux enfans qui naissent au terme de neuf mois complets, faisoit bien voir manifestement que celui-ci étoit véritablement de ce dernier terme, & que c'étoit une perte de sang qui étoit arrivée à sa mere au second mois de sa grossesse, & non pas une simple évacution menstruelle. Je pourrois bien rapporter plus de cent autres exemples semblables, qui serviroient à confirmer la même chose, que celle-ci fait assez.

OBSERVATION XX.

De l'accouchement d'une femme d'un petit fœtus *de deux mois & demi, dont l'arriere faix étoit resté en la matrice.*

LE 14 Décembre 1694, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de deux mois & demi, dont l'arriere faix étoit resté dans la matrice, que je trouvai tout-à-fait fermée lorsque je la touchai ; ce qui fit que ne voyant pas que cette femme eût aucun autre accident pressant, je jugeai plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de cet arriere faix, que de lui faire aucune violence pour dilater sa matrice, qui étoit entierement fermée, comme il auroit fallu faire pour l'en délivrer en ce tems ; mais la nature s'en dégagea fort bien elle-même en cinq ou six jours, l'ayant expulsé en plusieurs parcelles suppurées, après quoi cette femme se porta bien. Il y a beaucoup plus de sûreté dans ces sortes d'avortemens de petits enfans de ce terme, de commettre comme je fis en celui-ci, à la nature l'expulsion de ces petits arriere faix, quand on

rouve la matrice fermée, que de faire aucune violence pour l'avoir, qui pourroit être dans la ſuite bien plus préjudiciable à la mere.

OBSERVATION XXI.

De l'avortement d'un petit enfant tout corrompu au terme de quatre mois avec une grande perte de ſang.

LE 17 Décembre 1694, je délivrai une femme d'un petit enfant avorton corrompu & tout émacié, de la longueur du plus grand doigt de la main. Cette femme croyoit être groſſe de quatre mois ou environ. Je la délivrai auſſi en même tems de l'arriere-faix de cet avorton qui lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en étoit tombée en foibleſſe par pluſieurs fois; mais auſſi-tôt que je l'eus ainſi délivrée, cette perte de ſang ceſſa, & la femme ſe porta bien enſuite. Je me conduiſis différemment dans ces deux exemples que j'ai rapportés dans ces deux dernieres Obſervations de l'avortement qui arriva à chacune de ces deux femmes; car en celle de ci-devant je commis à la nature l'expulſion de l'arriere-faix, n'y ayant aucun accident qui m'obligeât de faire aucune violence pour ouvrir la matrice qui étoit fermée; mais en celle-ci la femme avoit une ſi grande perte de ſang, qu'elle auroit couru un grand riſque de la vie ſi je ne l'euſſe délivrée de la maniere que je fis, cette perte de ſang contribuant même pour lors à une plus facile dilatation de la matrice.

OBSERVATION XXII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant ſe portoit bien, quoique la mere eût une fiévre maligne au ſixieme mois de ſa groſſeſſe.

LE 30 Décembre 1691, j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant, qui étoit un garçon, qui ſe portoit très-bien & la mere auſſi, quoiqu'elle eût eu une fiévre double tierce continue, très-violente, avec les accidens d'une fiévre maligne, étant dans le ſixieme mois de ſa groſſeſſe, dont elle fut guérie par l'uſage du quinquina que je lui avois conſeillé, après l'avoir fait ſaigner deux fois du bras.

OBSERVATION XXIII.

De l'accouchement d'une Dame qui n'étant grosse que de six mois, eut la petite vérole, dont il ne lui étoit resté aucune incommodité.

LE 4 Janvier 1695, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement. Comme cette Dame n'avoit pas coutume d'avoir bien réglément ses menstrues, & qu'elle étoit quelquefois jusqu'à quatre mois sans les avoir, plusieurs personnes la croyant grosse plutôt qu'elle ne l'étoit devenue, & voyant qu'elle passoit le tems auquel elle devoit accoucher, selon leur supputation, s'imaginoient que sa grossesse n'étoit pas véritable. Etant grosse de six mois ou environ, elle eut la petite vérole, dont elle guérit heureusement, sans qu'il lui restât aucune incommodité non plus qu'à son enfant, au corps duquel il ne me parut aucun vestige de cette maladie, comme j'en ai vu à quelques autres enfans, dont les meres avoient eu durant leur grossesse une semblable maladie. J'en ai rapporté un exemple en l'observation 600 du Livre d'Observations que j'ai ci-devant donné au public.

OBSERVATION XXIV.

De la difficulté d'un accouchement causée par la forte constriction des parties intérieures du vagin.

LE 5 Janvier 1695, j'ai accouché une femme d'une fille, qui bien que très-foible en venant au monde, ne laissa pas de se bien porter ensuite. La foiblesse de cet enfant ne venoit que de la difficulté qu'il y eut en l'accouchement de cette femme, à cause d'une forte constriction des parties intérieures du vagin, laquelle constriction procédoit des fortes cicatrices qui s'étoient faites en cette partie, après la pourriture qui y étoit arrivée ensuite de son précédent accouchement, qui étoit celui de son premier enfant, où elle avoit été fort maltraitée, & encore plus mal gouvernée dans la suite par le Chirurgien qui l'avoit accouchée cette premiere fois; car il auroit dû empêcher par ses soins cette réunion intérieure du vagin, après que les escarres que la pourriture qui arriva en cette partie s'en furent séparées.

OBSERVATION XXV.

D'une grande perte de sang causée par la rétention d'un morceau de l'arrierefaix depuis un mois.

LE 10 Janvier 1695, je délivrai une femme qui avoit une très-grande perte de sang, causée par un morceau d'arrierefaix de la grosseur d'un œuf de poule, que sa Sagefemme en l'accouchant, il y avoit un mois, lui avoit laissé dans la matrice, ce qui lui avoit causé quelques mouvemens convulsifs, il y avoit environ quinze jours : cependant ce corps étrange ne me paroissoit point plus corrompu que s'il n'eût séjourné que deux jours dans la matrice, où il avoit enfin causé une grande perte de sang, le jour même que j'en délivrai cette femme, qui se porta très-bien ensuite. La raison pour laquelle il ne me parut aucune corruption cadavéreuse en ce corps étrange, qui avoit demeuré si long-tems dans la matrice, étoit qu'il falloit qu'il y eût été adhérent durant tout ce tems, par quelques racines vives, qui venant enfin à s'en détacher, avoient été cause de cette perte de sang, qui lui arriva dans les efforts que la nature fit pour en faire l'expulsion.

OBSERVATION XXVI.

De l'accouchement d'une femme qui eut durant plusieurs jours de très-violens mouvemens convulsifs.

LE 22 Janvier 1695, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une fille, qui vint naturellement, mais si foible quand elle vint au monde, qu'elle en paroissoit être prête d'expirer ; cependant elle se porta bien dans la suite : mais comme la mere étoit d'un âge assez avancé, & d'une habitude assez replete, elle eut un travail fort laborieux durant plusieurs jours, & il lui survint plusieurs mouvemens convulsifs très-violens au deux & troisieme, & même jusqu'au cinq & sixieme jour de sa couche, qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du pied, après quoi elle commença à se mieux porter, & guérit parfaitement dans la suite.

OBSERVATION XXVII.

De l'heureux accouchement d'une femme guérie d'une très-violente fiévre par l'usage du quinquina.

LE 7 Mars 1695, j'ai accouché une femme d'une fille à terme, qui se portoit bien, quoique la mere n'étant grosse que de cinq mois, eût eu durant douze ou quinze jours une très-violente fievre dont elle fut

guérie par l'uſage du quinquina. C'eſt un très-bon remede dont on peut auſſi-bien ſe ſervir pour les femmes groſſes, que pour les autres perſonnes ; mais il doit toujours être précédé de quelques ſaignées du bras.

OBSERVATION XXVIII.

D'une femme qui mourut quelques heures après avoir été accouchée ; pour avoir trop différé à lui tirer du ventre ſon enfant mort.

LE 5 Avril 1695, un de mes Confreres accoucha en ma préſence une femme âgée de 32 ans, qui étoit en travail depuis ſix jours de ſon premier enfant, qui étoit reſté ayant la tête engagée au paſſage depuis trois jours à cauſe de ſa groſſeur ; il n'y avoit pour lors preſque plus d'eſpérance de pouvoir ſauver la vie à cette femme, qui étoit ſi foible & ſi abattue, qu'elle mourut quelques heures enſuite que ce Chirurgien lui eut tiré du ventre avec un crochet ſon enfant qui étoit mort depuis plus de trois jours, comme il nous parut par ſa corruption. J'avois vu cette femme le jour précédent, & avois conſeillé d'entreprendre l'opération dès ce même tems auquel elle avoit des forces ſuffiſantes à pouvoir en eſpérer une bonne iſſue ; mais ce Chirurgien n'ayant pas ſuivi mon conſeil, & ayant différé juſqu'au lendemain, ce délai fut cauſe que cette opération fut entiérement inutile. Il me parut même ſi néceſſaire de l'entreprendre dès cette premiere fois que je vis cette femme, que je déclarai pour lors que je l'aurois fait encore un jour auparavant, ſans tant attendre inutilement, comme l'on fit, ſous prétexte que la mere diſoit qu'elle croyoit avoir ſenti ſon enfant remuer il y avoit peu de tems ; mais le degré de corruption qui paroiſſoit au corps de cet enfant après qu'on l'eut tiré du ventre de la mere, me fit bien connoître que c'étoit plutôt quelque treſſaillement de matrice ou quelques ventoſités comprimées dans les inteſtins autour de la matrice, qu'un véritable mouvement d'enfant qu'elle avoit cru avoir ſenti.

OBSERVATION XXIX.

De deux femmes dont les violens vomiſſemens avoient cauſé la mort de leur enfant en leur ventre.

LE 6 Avril 1695, j'ai accouché une femme à la fin du ſeptieme mois de ſa groſſeſſe, d'une petite fille morte en ſon ventre depuis quinze jours, ſans aucune autre cauſe manifeſte que d'un très-violent vomiſſement, depuis lequel tems elle ne l'avoit plus ſenti remuer. Mais ſi cette femme eût ſuivi le ſalutaire conſeil que je lui avois donné de ſe faire ſaigner devant que cet accident lui arrivât, elle auroit peut-être pu l'éviter, comme auroit auſſi pu faire une autre femme que je délivrai le 25 Juin ſuivant, d'un petit enfant de trois mois, tout émacié

& mort en son ventre depuis dix jours sans autre cause manifeste, sinon qu'elle avoit été aussi beaucoup travaillée de très-violens vomissemens, & avoit négligé de suivre le conseil que je lui avois donné de se faire saigner.

OBSERVATION XXX.

D'une Dame qui ne laissa pas d'accoucher heureusement à terme, quoiqu'elle eût été travaillée de très-violens vomissemens.

LE 30 Juin 1695, j'ai accouché à Versailles une Dame d'une fille qui vint naturellement au terme de neuf mois complets, la mere & l'enfant se portant bien tous deux, quoique la mere, six semaines auparavant, n'étant pour lors grosse que de sept mois & demi, eût été extrêmement travaillée durant vingt-quatre heures de très-violens vomissemens, qui lui faisoient vuider jusqu'à des matieres noires, qui paroissoient venir des intestins avec de très-grandes douleurs dans le ventre, principalement en l'hypocondre droit, vers la région du foie ; ce qui me fit juger que cet accident ne procédoit que d'une bile, qui se fermentant extraordinairement dans la vessie du fiel, le causoit en se dégorgeant par le canal hépatique dans le premier intestin, d'où elle refluoit par la violence du vomissement jusques au fond de l'estomac ; mais ce même accident se calma aussi-tôt que j'eus fait saigner du bras cette Dame, qui porta ensuite son enfant jusques au terme de neuf mois complets, & en accoucha très-heureusement comme j'ai dit.

OBSERVATION XXXI.

De l'accouchement d'une femme grosse de deux enfans, chacun desquels se présentoit en mauvaise posture.

LE 7 Juillet 1695, j'ai accouché une femme de deux gros enfans mâles, dont le premier présentoit la main & l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic ; & le second venoit les pieds devant. Je les tirai tous deux vivans & se portant bien, ayant repoussé au-dedans la main & l'épaule & le cordon de l'ombilic de ce premier enfant, pour le tirer par les pieds après l'avoir retourné ; ce qu'ayant fait, je tirai aussi le second par les pieds qu'il présentoit, comme j'ai dit ; c'étoit la cinquieme grossesse de cette femme, qui avoit déja eu en sa premiere grossesse deux enfans, dont l'un étoit un garçon, & l'autre une fille ; mais dans cette derniere grossesse, les deux enfans mâles dont je la délivrai, étoient extrêmement gros pour jumeaux, à cause que contre l'ordinaire des femmes qui accouchent de deux enfans, & qui ne les portent presque jamais, jusques à la fin du terme de neuf mois accomplis ; elle avoit porté justement à ce qu'elle me dit, ceux-ci neuf mois entiers. Ces deux enfans avoient chacun un gros arriere-faix séparé l'un de l'au-

tre. L'exemple de cette femme, qui dans ces deux différentes grossesses avoit fait en l'une deux enfans mâles, & en l'autre un garçon & une fille, fait bien voir qu'il y a dans la matiere séminale de la femme, aussi-bien qu'en celle de l'homme, des parties qui peuvent coopérer & engendrer des enfans de différent sexe.

OBSERVATION XXXII.

De l'heureux accouchement d'une pauvre Jardiniere trouvée en un pressant travail au milieu du rempart de la ville.

LE 22 Juillet 1695, je délivrai par cas fortuit une pauvre Jardiniere, qui en revenant à cinq heures du matin de la Halle, où elle avoit été porter une grande hottée de légumes, venoit d'accoucher dans le moment d'une grosse fille vivante, ayant été tout d'un coup surprise de très-vives douleurs d'accouchement au milieu du grand chemin, sur les remparts de la ville, derriere les murs du Couvent des Capucines, où la providence de Dieu m'ayant fait passer pour le soulagement de cette pauvre femme ; dans ce même moment je la délivrai aussi-tôt de l'arrierefaix de cet enfant dont elle venoit d'accoucher, en se tenant tout de bout suspendue au col d'une autre femme qui l'accompagnoit ; l'ayant ainsi délivrée elle avoit tant de courage qu'elle vouloit s'en aller à pied à son logis qui étoit fort éloigné ; mais je ne le voulus pas permettre, pour éviter qu'elle ne tombât en foiblesse ; je la fis reporter chez elle par trois ou quatre personnes qui s'étoient rencontrées-là en passant, & qui voulurent bien à ma priere donner ce secours à cette femme, qui s'étant informée de mon nom & de ma demeure à quelques-uns d'eux qui me connoissoient, vint chez moi huit ou dix jours ensuite pour me remercier du charitable secours que je lui avois donné.

OBSERVATION XXXIII.

D'une femme âgée de soixante ans, qui vuida une espece de corps étrange de la matrice de la grosseur d'un œuf de poule.

LE 7 Août 1695, je vis avec un de mes Confreres une femme âgée de soixante ans, qui après avoir eu douze ans une entiere privation de ses menstrues, avoit eu néanmoins par de longs intervalles de tems quelque perte de sang, qui s'étant renouvellée plus fortement depuis six mois, lui avoit fait vuider le même jour que je la vis d'une espece de corps étrange de la grosseur d'un œuf de poule, qui paroissoit presque semblable à un morceau d'arrierefaix, sinon qu'il étoit molasse, & n'avoit aucune liaison de fibres, comme si c'eût été une espece de graisse rougeâtre, ce qui me fit croire que c'étoit un gros fongus que la nature avoit elle-même expulsé hors de la matrice. J'ai vu en plusieurs autres femmes

femmes de ces ſortes de corps étranges de différente groſſeur, que l'on ne doit pas croire avoir été engendrés par conception. Ce ſont des excroiſſances de chair fongueuſe attachées à la ſubſtance intérieure de la matrice en maniere d'hémorroïdes, que l'on ſent quelquefois ſe préſenter à l'embouchure de ſon orifice interne d'une groſſeur fort conſidérable, & qui ſont extirpables par la ligature qu'on y peut faire, quand leur baſe eſt petite; j'en ai extirpé de la ſorte à quelques femmes pour remédier à un continuel écoulement d'humeurs de cette partie, dont elles ont été guéries après cette opération.

OBSERVATION XXXIV.

D'une Dame qui ayant été ſtérile durant les quatre premieres années de ſon mariage, fut rendue féconde par l'uſage des eaux minérales de Forges.

LE 13 Septembre j'ai accouché une Dame âgée de trente-cinq ans de ſon premier enfant, qui étoit un gros garçon qui vint naturellement. Cette Dame avoit été ſtérile à ſon grand regret durant les quatre premieres années de ſon mariage: m'ayant conſulté pour en connoître la cauſe, & y remédier s'il étoit poſſible, je lui conſeillai de ſe baigner en ſon logis, & d'aller enſuite à Forges pour y prendre les eaux minérales, qui lui furent ſi ſalutaires, qu'elles devint groſſe de cet enfant quelques mois enſuite, comme il eſt arrivé à beaucoup d'autres femmes à qui j'ai donné le même conſeil, tant pour la même intention, que pour remédier à pluſieurs incommodités auxquelles elles étoient ſujettes. Il faut remarquer que le bain d'eau tiéde eſt fort utile avant l'uſage de boiſſon de ces eaux minérales; parce que le bain amoliſſant toutes les parties, les rend plus pénétrables à ces eaux minérables, qui paſſant mieux à travers la ſubſtance des parties, où il y a quelque obſtruction, les en délivrent plus facilement; & l'on doit encore remarquer qu'il y a dans toutes les eaux minérales un certain eſprit pénétrant, qui eſt ſi ſubtil, qu'il s'évapore facilement, preſque auſſi-tôt que ces eaux ſont hors de leur ſource. C'eſt pourquoi elles ſont incomparablement plus ſalutaires étant priſes au lieu même de leur ſource, que lorſqu'on les prend en d'autres lieux qui en ſont éloignés.

OBSERVATION XXXV.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant de trois mois par la passion violente d'un grand chagrin qui lui avoit causé une grande perte de sang.

LE 16 Septembre je délivrai une femme d'un petit enfant avorton de trois mois ; elle étoit pour lors dans une grande perte de sang, qui lui étoit arrivée après avoir senti huit jours auparavant de grandes douleurs dans le ventre, dont elle fut tout d'un coup surprise par le grand & subit chagrin qu'elle avoit eu en apprenant la résolution qu'une de ses sœurs, qui lui disoit adieu, avoit prise de se retirer du monde, pour aller passer le reste de ses jours dans un Couvent. On peut voir par cet exemple que les grandes & subites agitations de l'esprit, peuvent aussi-bien que celles du corps, causer aux femmes grosses l'avortement de leur enfant, & principalement quand ces violentes passions de l'esprit sont fort chagrinantes, comme fit celle-ci en cette femme dont je viens de parler ; ou que ces mêmes agitations de l'esprit sont très-turbulentes, comme la colere outrée, ou une grande & subite frayeur, dont j'ai vu plusieurs exemples.

OBSERVATION XXXVI.

De l'heureux accouchement d'une femme, quoique le cordon de l'ombilic se fût présenté à côté de la tête de l'enfant.

LE 5 Octobre 1695, je vis une femme qui venoit d'accoucher très-heureusement d'une fille qui vint naturellement, quoique le cordon de l'ombilic se présentât à côté de la tête de son enfant, à ce que me dit la Sagefemme qui l'avoit accouchée ; & comme son accouchement fut très-prompt, cela fit que la santé de l'enfant n'en fut pas intéressée par la sortie de ce cordon, qui ne demeura ainsi engagé au passage que très-peu de tems ; car autrement y restant long-tems comprimé, cela l'auroit certainement fait périr en le privant du sang qui doit se communiquer à l'enfant, pour le vivifier durant tout le tems qu'il est au ventre de sa mere.

OBSERVATION XXXVII.

De l'accouchement d'une Dame au terme de sept mois & huit jours; dont l'enfant venoit la face en-dessus avec un presque continuel écoulement de ses eaux depuis plus d'un mois.

LE 10 Octobre 1691, j'ai accouché au terme de sept mois & huit jours une Dame de son premier enfant, qui étoit une petite fille proportionnée au terme prématuré où elle étoit née. Cependant comme elle avoit ces huit jours plus que le terme de sept mois entiers, elle paroissoit pour lors, nonobstant sa petitesse & la délicatesse ordinaire aux enfans nés à ce terme, donner quelque petite espérance de pouvoir vivre dans la suite. Cet enfant venoit la face en-dessus, & la mere avoit eu une presque continuelle évacuation de ses eaux depuis plus d'un mois entier, pour raison de quoi je lui avois fait garder exactement le repos au lit durant tout ce tems. L'arrierefaix de ce petit enfant étoit fort gros & fort épais par rapport à la petitesse de l'enfant, qui fut cause que la mere qui étoit d'une habitude assez plétorique, vuida une si grande abondance de sang durant les deux premieres heures après être accouchée, qu'elle en tomba par plusieurs fois en de médiocres foiblesses qui cesserent après cela: de sorte que l'on peut dire que nonobstant l'état où elle étoit depuis un mois entier, par un écoulement presque continuel des eaux de son enfant qui venoit la face en-dessus, l'embonpoint de cette femme qui passoit la médiocrité, & son âge qui étoit pour lors un peu avancé, qui sont toutes dispositions qui peuvent rendre un travail fort laborieux dans un premier accouchement; le sien ne laissa pas d'être assez heureux pour la mere qui se porta bien après; mais comme son enfant étoit venu à un terme trop prématuré, il fut toujours dans la suite d'une très-foible complexion, & ne vécut que quatre ou cinq ans.

OBSERVATION XXXVIII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant avoit le cordon de l'ombilic si extraordinairement long, qu'il étoit noué d'un véritable nœud.

LE 29 Octobre 1695, j'accouchai une Dame d'un très-gros garçon qui vint naturellement: mais il avoit le cordon de son nombril si extraordinairement long, que je le trouvai en avoir deux tours au col; ce qui tenant ainsi l'enfant bridé, avoit prolongé le travail de la mere durant un jour & demi, outre laquelle disposition de ce cordon, je trouvai encore qu'il étoit noué d'un véritable nœud, à trois doigts du ventre de l'enfant, comme je l'avois déja vu en sept ou huit autres femmes, qui

avoient aussi toutes le cordon de leur enfant extraordinairement long & noué de même ; & quoique cette Dame fût extraordinairement délicate, & si maigre qu'elle en étoit tout émaciée, n'ayant pris durant tout le cours de sa grossesse que très-peu d'alimens, son enfant ne laissa pas d'être extraordinairement gros ; l'ayant même porté en son ventre douze ou treize jours plus que le terme de neuf mois entiers ; à quoi avoit bien pu contribuer le repos exact qu'elle avoit gardé en son lit durant tous les sept & huit premiers mois de sa grossesse, afin de se préserver d'un accouchement pareil à celui qui lui étoit arrivé en sa précédente grossesse qui étoit sa premiere, où elle étoit avortée malheureusement d'un enfant de trois mois.

OBSERVATION XXXIX.

De l'accouchement d'une Dame qui fut préservée d'un grand danger où elle étoit de mourir par trois saignées du pied qui lui furent très-salutaires après son accouchement.

LE 6 Novembre 1695, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit une fille qui vint naturellement : cette Dame après s'être assez bien portée durant les six premiers mois de sa grossesse, fut grievement malade d'une fiévre double tierce continue, dont elle fut surprise étant pour lors à la campagne, & dont elle guérit néanmoins par l'usage du quinquina que je lui avois conseillé de prendre, après s'être fait saigner une fois du bras ; mais quelques jours devant que d'accoucher elle avoit encore quelques accès de fievre, qui pouvoient venir d'une très-violente toux, dont elle étoit fort travaillée, & qui donnoit lieu de craindre qu'elle ne fût griévement malade après qu'elle seroit accouchée ; néanmoins elle accoucha assez heureusement, & se porta bien les deux premiers jours, après quoi elle fut surprise d'un transport au cerveau avec une grosse fiévre & une entiere aliénation de jugement qui la mirent en très-grand danger de la vie ; ce qui m'obligea de la faire promptement saigner du pied, & même de conseiller de réitérer encore une autre saignée de l'autre pied, dès le jour suivant ; mais au lieu de suivre mon conseil, le pere de la malade appréhendant qu'elle ne fût trop foible pour supporter cette seconde saignée, fut querir un très-fameux Médecin, qui l'ayant vue, se contenta de la faire ventouser fort imprudemment sur les deux épaules, qu'il fallut découvrir pour faire ce mauvais remede, en l'exposant à l'air dans le tems que la malade étoit tout en sueur de la fievre de son lait ; ce qui augmenta encore son transport au lieu de le diminuer ; cependant étant survenu, & voyant cette Dame en ce mauvais état, je la fis aussi-tôt saigner une seconde fois du pied, comme j'avois conseillé de faire dès auparavant ; elle en fut d'abord considérablement soulagée ; mais sa fiévre persévérant encore avec une entiere suppression de ses vuidanges, je conseillai de lui faire encore une

troisieme saignée du pied, qui ayant été faite, la garantit de l'extrême péril de la vie où elle avoit été, & contribua beaucoup à un parfait rétablissement de sa santé.

OBSERVATION XL.

Du laborieux accouchement d'une femme à qui un petit purgatif fut très-salutaire pour réveiller ses douleurs qui ne devinrent efficaces que par ce remede.

LE 17 Novembre 1695, j'ai accouché une femme de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement; mais la mere qui étoit une petite femme, sentit auparavant durant trois jours des douleurs qui ne produisoient aucun effet, n'ayant senti de véritables douleurs que le jour qu'elle accoucha par un travail assez laborieux; & je fus même obligé de lui faire prendre par la bouche une légere infusion de deux gros de sené, avec le jus d'une orange, pour rendre ses douleurs plus efficaces qu'elles n'étoient auparavant, ce qui ayant produit le bon effet que j'en espérois, la fit accoucher assez heureusement, cinq heures après qu'elle eut pris ce remede, qui lui fut salutaire & à son enfant.

OBSERVATION XLI.

De l'accouchement d'une Dame qui fut surprise de deux ou trois convulsions après son accouchement, causées par l'odeur suave d'une Dame qui vint en sa chambre.

LE 30 Novembre 1695, j'ai accouché une jeune Dame âgée seulement de dix-sept ans de son premier enfant qui étoit un garçon qui vint naturellement; mais quoique je l'eusse ainsi accouchée & délivrée très-heureusement, elle fut tout d'un coup surprise de deux ou trois violentes convulsions causées par l'odeur suave dont étoit parfumée une Dame de ses amies, qui étoit entrée en sa chambre pour lui faire compliment sur son heureux accouchement; ayant été averti de ce dangereux accident, je trouvai son Médecin en sa chambre qui se disposoit à lui faire prendre l'émétique: mais je m'opposai fortement à ce remede, que j'ai toujours trouvé pernicieux en ces occasions, & je la fis aussi-tôt saigner du pied; après quoi elle se porta bien, & accoucha si heureusement & si promptement de deux autres enfans dans la suite, qu'en arrivant chez elle je la trouvai chaque fois accouchée naturellement toute seule.

OBSERVATION XLII.

De l'accouchement d'une Dame qui fut accéléré prématurément de trois semaines par une trop grande saignée qui lui fut faite.

LE 8 Décembre 1695, je vis une Dame qui venoit d'accoucher toute seule d'un garçon qui se portoit assez bien pour le terme de sa grossesse où il étoit venu, qui n'étoit que de huit mois & huit jours, la naissance de son enfant ayant été vraisemblablement accélérée par une saignée de trois grandes palettes de sang, au-lieu de deux petites palettes seulement que je lui avois conseillé de se faire tirer ; ce qui fit que son enfant étant extraordinairement agité en son ventre depuis deux ou trois jours qu'on lui avoit fait cette saignée, elle en accoucha trois semaines entieres plutôt qu'elle n'auroit fait ; & comme elle ne fut secourue en son accouchement, qui fut très-prompt, à cause de la médiocre grosseur de son enfant, que par son mari, je trouvai en examinant son arrierefaix que toutes les membranes en avoient été séparées, & qu'elles étoient restées au-dedans de la matrice, dont je la délivrai aussitôt que je fus arrivé chez elle. Il faut toujours examiner de la sorte un arrierefaix après qu'il est hors de la matrice, pour voir si toutes les membranes ont été aussi tirées ; car si elles restoient au-dedans, comme il arrive quelquefois quand elles se rompent & se séparent du corps charnu de l'arrierefaix, elles causent dans la suite de très-grandes douleurs dans le ventre, & plusieurs autres fâcheux accidens aux femmes accouchées ; & souvent la fievre avec excrétion de vuidanges très-fétides, jusqu'à ce que ces membranes restées aient été entierement expulsées de la matrice.

OBSERVATION XLIII.

D'une femme qui fut surprise de plusieurs convulsions après son accouchement, dont elle fut heureusement délivrée par deux saignées du pied qui lui furent très-salutaires.

LE premier Janvier 1696, je vis une femme accouchée assez heureusement depuis deux jours au terme ordinaire, à ce que me dit la Sagefemme qui l'avoit assistée à son accouchement ; cependant cette femme fut surprise de deux ou trois convulsions, qui l'auroient mise en très-grand péril de la vie, si je ne lui eusse fait faire deux saignées du pied qui la préserverent de mourir, & firent qu'elle se porta bien ensuite de ce remede, que j'ai toujours trouvé être bien plus salutaire en un pareil accident, que l'émétique que d'autres personnes avoient proposé de lui donner ; car le violent vomissement que cause ordinairement l'émétique, porte avec impétuosité les humeurs à la tête, qui est déja embarrassée de celles qui s'y étant portées en trop grande abondance, ont causé la convulsion.

OBSERVATION XLIV.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant vuida beaucoup de sang par le nombril, quoiqu'il eût été noué assez exactement.

LE même jour premier Janvier 1696, j'ai accouché une Dame d'un des plus gros enfans mâles que j'aie de ma vie reçu, dont le cordon de l'ombilic étoit si gros, que quoique je l'eusse très-exactement noué à triple nœud, comme j'ai toujours coutume de faire, il ne laissa pas de vuider du sang assez considérablement, sans que la santé de l'enfant en fût intéressée, comme il arrive quelquefois à ces sortes de gros cordons; parce que venant dans la suite à se flétrir, la ligature, quelque serrée qu'elle ait été, s'en relâche : c'est pourquoi il faut toujours, pour une plus grande sûreté, faire une double ligature à un doigt de distance l'une de l'autre, à ces sortes de gros cordons.

OBSERVATION XLV.

De l'accouchement d'une Dame qui eut plusieurs foiblesses après être accouchée, par l'abondante évacuation de ses vuidanges.

LE 5 Janvier 1696, j'ai accouché une Dame d'une très-grosse fille qui vint naturellement; & comme son arrierefaix étoit aussi fort gros, car il est proportionné à la grosseur de l'enfant, elle eut une grande évacuation qui ordinairement lui causa quelque légere foiblesse après être accouchée; parce que ces gros arrierefaix ayant de gros vaisseaux, rendent toujours l'évacuation des vuidanges de la couche très-abondantes. Cette Dame croyoit avoir porté son enfant huit ou dix jours dans le dixieme mois de sa grossesse, qui paroissoit vraisemblable à considérer sa grosseur, étant très-certain que tous les enfans qui passent le terme de neuf mois complets, quand ils naissent, sont toujours plus gros que les autres; & la mere de cette même Dame, qui étoit présente à son accouchement, me dit qu'elle l'avoit portée étant grosse d'elle neuf mois & demi entiers, dont elle étoit pour lors très-certaine par l'absence de son mari durant tout ce tems. Comme l'on voit par l'exemple de cette femme & celle de la mere, qu'il y a des femmes qui portent quelquefois leurs enfans plus de neuf mois; ce qui est d'autant plus rare, que ce terme accompli est excédé d'un plus grand nombre de jours; on en voit d'autres au contraire qui ont coutume d'accoucher ordinairement huit ou dix jours, & quelques autres quinze jours devant la fin du neuvieme mois de leur grossesse, dont les enfans ne sont ordinairement pour ce sujet que d'une médiocre grosseur.

OBSERVATION XLVI.

De l'écoulement involontaire de l'urine, causé par une fistule au col de la vessie.

LE 24 Janvier 1696, je vis une pauvre femme qui avoit depuis plus de quatre ans un continuel écoulement involontaire de l'urine, causé par une fistule incurable qui lui étoit arrivée ensuite de la pourriture qui lui étoit venue aux parties, après un laborieux accouchement qu'elle eut, n'ayant été secourue dans son travail, qui dura plusieurs jours, que par la Sagefemme du village où elle étoit demeurante; & comme cette fistule venoit d'une consomption totale du col de la vessie, je crus qu'elle étoit entierement incurable. On voit néanmoins quelquefois de ces sortes de fistules, quand elles sont petites ou médiocres, & qu'elles ne viennent pas d'une totale destruction du col de la vessie, guéries peu-à-peu entierement dans la suite, après avoir souffert durant quatre ou cinq mois cette incommodité.

OBSERVATION XLVII.

De l'accouchement laborieux d'une Dame, qui fut prolongé durant quatre jours, parce que son enfant avoit le col embarrassé de trois tours du cordon de l'ombilic.

LE 31 Janvier 1696, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; ce ne fut qu'après que la mere eut senti durant quatre jours entiers de très-mauvaises douleurs qui ne produisoient aucun effet, parce que cet enfant avoit le col embarrassé de trois tours de son cordon; ce qui fut la véritable cause d'une si longue prolongation de son travail, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de dispositions, & principalement quand les enfans sont aussi gros que l'étoit celui de cette Dame.

OBSERVATION XLVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant étoit mort en son ventre par une perte de sang.

LE 2 Avril 1696, j'ai accouché une femme au terme de sept mois, qui avoit été surprise dès le jour précédent d'une perte de sang assez considérable, qui avoit fait mourir son enfant en son ventre; & comme cette perte provenoit de l'abondance du sang qui avoit paru d'abord sans aucune cause manifeste, & que cette femme qui n'avoit pas eu d'autres accidens pressans pour accélérer son accouchement, eut enfin des douleurs

leurs aſſez bonnes, elle accoucha heureuſement de cet enfant mort, ſelon l'apparence dès le jour précédent, comme il me parut par pluſieurs caillots de ſang noir qui ſortirent de la matrice dans le moment que je la délivrai de ſon arrierefaix, auxquels on voyoit pluſieurs endroits tout livides, qui s'étant prématurément détachés de la matrice, avoient cauſé cette perte de ſang qui fut ainſi funeſte à l'enfant.

OBSERVATION XLIX.

De l'avortement d'une Dame qui prétendant n'avoir vuidé qu'un ſimple faux germe de la groſſeur d'un médiocre œuf de poule, on trouva en ouvrant ſes membranes, un petit fœtus *de la groſſeur d'une petite mouche à miel.*

LE 17 Avril 1696, j'ai vu une Dame qui venoit de vuider une eſpece de prétendu faux-germe, de la groſſeur d'un médiocre œuf de poule, renfermant en ſes membranes, qui étoient toutes entieres, des eaux & un petit fœtus avorté qui n'étoit que de la groſſeur d'une petite mouche à miel, quoique cette Dame fût groſſe de ſix mois entiers, ſans en avoir eu aucune certitude, parce qu'après les deux premiers mois de la ſuppreſſion de ſes menſtrues elle avoit eu une médiocre perte de ſang qui avoit eu deux ou trois récidives par différens intervalles de quinze jours ou trois ſemaines, & une fois même d'un mois tout entier de l'une à l'autre; leſquelles médiocres pertes de ſang elle croyoit pour lors une ſimple évacuation de ſes mois; & ne fut déſabuſée de cette croyance, auſſi-bien que ſon mari, qu'en voyant dans ce prétendu faux-germe, que j'ouvris en leur préſence, ce petit avorton; ce qui prouve bien que tous ces prétendus faux-germes que l'on voit vuider à pluſieurs femmes ne ſont effectivement que de petits & véritables arrierefaix, dont les fœtus avortés ayant été privés de leur principe de vie dès le commencement, ne ſe manifeſtent pas à la vue, comme il m'avoit encore bien paru par un autre ſemblable prétendu faux-germe, que cette même Dame avoit vuidé en ma préſence le 15 de Juin 1693, dans lequel je trouvai un autre petit fœtus avorté de la groſſeur d'un grain de chenevi, ayant pour lors un ſoupçon de groſſeſſe de deux mois & demi.

OBSERVATION L.

D'une Dame qui avorta d'un petit fœtus *de deux mois, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ſes parens.*

LE 28 Avril 1696, je vis une femme qui venoit d'avorter d'un petit fœtus de deux mois ou environ, cet accident lui étant arrivé par la fatigue & l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort d'un de ſes pa-

rens quinze jours auparavant ; ce qui lui avoit causé dès ce tems-là une perte de sang, qui fut le signe avantcoureur de cet avortement, que je lui avois bien prédit, & qui augmenta d'autant plus le chagrin où elle étoit de n'avoir point d'autres enfans.

OBSERVATION LI.

D'une femme grosse de huit mois & demi, qui mourut avec son enfant dans le ventre, qu'on lui tira par l'ouverture de son corps après sa mort.

LE 15 Mai 1696, je vis une femme grosse de huit mois & demi, qui venoit de mourir avec son enfant dans le ventre, par de très-violentes convulsions dont elle avoit été surprise depuis douze heures : c'étoit une femme extraordinairement replete qui avoit perdu son mari depuis peu, & étoit revenue d'un long voyage depuis deux jours seulement, ce qui avoit beaucoup contribué à lui causer ce funeste accident, qui la fit d'autant plutôt périr, qu'au-lieu de la saigner d'abord, qui étoit le plus salutaire remede qu'on lui eût pu faire en cet état, on lui avoit fait prendre l'émétique qui rendit encore l'accident plus funeste. Un autre Chirurgien qui avoit été mandé pour la secourir, ayant fait en ma présence l'ouverture de son corps après sa mort, on trouva son enfant mort en son ventre.

OBSERVATION LII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines.

LE 17 Mai 1696, je délivrai une femme d'un petit enfant qui étoit mort en son ventre depuis trois semaines ou environ, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, ainsi qu'il me parut à sa corruption ; ce qui me fit manifestement connoître que cet avortement ne lui avoit point été causé par l'agitation du corps & de l'esprit qu'elle s'étoit donnée depuis six jours, qu'un de ses Domestiques lui avoit volé une lettre de change de mille livres, mais plutôt par quelque autre cause qui avoit précédé cette derniere, qui avoit seulement déterminé la nature par ce nouvel accident, à se dégager du fardeau inutile de cet enfant mort.

OBSERVATION LIII.

D'une femme qui avorta d'un petit enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois.

LE 15 Juin 1696, j'ai accouché une femme grosse de sept mois ou environ, d'un petit enfant avorton qu'elle portoit mort en son ventre depuis deux ou trois mois, qu'elle ne l'avoit point senti remuer, comme il me parut par la corruption de cet avorton & par la proportion de la grosseur de son corps, qui étoit semblable à celle d'un enfant de quatre mois seulement. Cette femme avoit, lorsque je la délivrai de cet enfant mort, une médiocre perte de sang, qui lui continuoit depuis un mois entier.

OBSERVATION LIV.

D'une femme qui, quoiqu'elle fût accouchée naturellement, mourut d'apoplexie au quatrieme jour ensuite.

LE 10 Juillet 1696, j'ai accouché une femme de quarante-cinq ans passés, d'une grosse fille qui vint naturellement : cependant quoique la mere qui étoit d'une habitude fort réplete, se portât très-bien pour lors, & durant les deux premiers jours après qu'elle fut accouchée, elle fut surprise au quatrieme jour de son accouchement d'une si forte apoplexie, qu'elle en mourut le même jour : c'étoit la vingt-unieme grossesse de cette femme, qui après avoir été durant toute sa vie une des plus fécondes, & être toujours accouchée fort heureusement de tous ses enfans, dont elle en avoit dix ou douze tous vivans, la plûpart desquels je lui avois reçus, vint à périr ainsi malheureusement par ce funeste accident.

OBSERVATION LV.

D'une femme accouchée au terme de huit mois d'un enfant qui présentoit le bras.

LE 22 Juillet 1696, j'ai accouché une femme au terme de huit mois ou environ, d'un enfant mâle qui présentoit le bras devant : cette mauvaise posture qui auroit fait périr l'enfant, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, comme je fis. Je le tirai vivant & se portant bien, ce qui me fit croire pour lors qu'il pourroit vivre dans la suite nonobstant sa petitesse, qui étoit assez proportionnée au terme de huit mois, dont il étoit, & l'agitation qu'il avoit soufferte pour le retourner & le délivrer du ventre de sa mere, où il étoit en une mauvaise situation; car bien loin que je sois de l'opinion commune que les enfans de huit mois ne vivent pas, comme font bien, à ce que l'on prétend, ceux qui naissent

au terme de sept mois ; je suis entierement persuadé par une infinité d'exemples, que les enfans vivent d'autant mieux qu'ils approchent du véritable terme de la grossesse qui est la fin du neuvieme mois ; & qu'ainsi les enfans qui viennent à huit mois sont une fois plus gros & incomparablement plus vigoureux que ceux qui naissent à sept mois, qui ne sont véritablement que des avortons, dont à grande peine en voit on seulement un de cinquante vivre plus de quinze jours.

OBSERVATION LVI.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant qu'elle portoit mort en son ventre depuis trois semaines.

LE 24 Juillet 1696, j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de sept mois, qu'elle portoit mort en son ventre depuis trois semaines, qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit senti remuer, s'étant blessée en faisant un assez long voyage, sans s'être précautionnée de se faire saigner avant que de l'entreprendre, comme doivent faire toutes les femmes grosses, qui ont quelques voyages de nécessité indispensable à faire : c'est un remede de précaution qui les rend moins sujettes à être blessées par l'ébranlement & la grande agitation qu'elles souffrent ordinairement dans les voyages de longue traite.

OBSERVATION LVII.

D'une Dame qui fut accouchée au terme de huit mois, ayant depuis trois semaines une très-grande perte de sang.

LE 15 Juillet 1696, j'ai accouché une Dame d'une petite fille de huit mois ou environ, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu depuis trois semaines une très-grande perte de sang par plusieurs récidives, qui devint enfin si surabondante, que je crois que cette Dame seroit indubitablement morte, si je ne l'eusse promptement accouchée comme je fis, en perçant ses eaux & tirant incontinent après son enfant par les pieds, à quoi je fus obligé par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement d'une partie de l'arriere-faix qui se présentoit au passage, la mere & l'enfant, quoiqu'il ne fût que de huit mois seulement, se porterent bien dans la suite, nonobstant la grandeur de l'accident, qui les auroit fait périr tous deux si je ne les eusse ainsi secourus.

OBSERVATION LVIII.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant présentoit le bras avec une perte de sang considérable.

LE 17 Août 1696, j'ai accouché une femme d'un enfant mâle qui présentoit le bras devant, je le tirai par les pieds après l'avoir retourné : il étoit vivant, mais si foible qu'il expira une demi-heure ensuite : la mere avoit été surprise d'une perte de sang assez considérable quinze jours auparavant, & avoit même dès ce tems-là vuidé aussi presque toutes les eaux de son enfant, que l'on sentoit pour lors se présenter mal, la matrice étant déja dilatée de la largeur d'une piece de quinze sols ; nonobstant laquelle disposition, elle ne laissa pas de le porter encore ces quinze jours entiers, après lesquels elle fut tout-d'un-coup surprise des douleurs de l'accouchement, & d'un renouvellement de la perte de sang, qui m'obligea enfin de la secourir promptement comme je fis, n'ayant pas jugé à propos d'en entreprendre l'opération devant ce tems, tant parce que lorsque je vis cette femme quinze jours auparavant dans l'état où j'ai dit que je l'avois trouvée, elle n'avoit pour lors aucune disposition à l'accouchement, ne sentant aucune douleur que l'accident de la perte de sang qu'elle avoit, n'étoit point assez pressant pour m'obliger à lui tirer son enfant en cet état.

OBSERVATION LIX.

D'une jeune Dame accouchée au terme de huit mois d'un enfant qui se portoit bien, quoique la mere eût été malade d'une fiévre double-tierce continue durant plus de trois semaines.

LE 6 Septembre 1696, j'ai accouché une jeune Dame d'un petit enfant mâle au terme de huit mois & quatre ou cinq jours de sa premiere grossesse, qui se portoit assez bien, quoique la mere eût eu une fievre double tierce continue durant plus de trois semaines, n'étant grosse que de cinq mois, lorsqu'elle en fut surprise. Deux Médecins qui la voyoient en ce tems-là ne voulant pas suivre mon sentiment, qui étoit de lui faire prendre le quinquina, après l'avoir saignée une fois ou deux du bras, faillirent à la faire mourir, l'ayant voulu faire purger plusieurs fois, comme ils firent assez imprudemment, avec le tarte-émétique & l'antimoine diaphorétique, ce qui lui causa de si violens vomissemens qu'elle en eut des mouvemens convulsifs, avec un si grand mal de gorge qu'elle en cracha du sang, & eut des douleurs si grandes dans le ventre durant une nuit, qu'elle en faillit avorter dès ce tems-là, auquel son enfant me parut tourné, ayant même trouvé la matrice ouverte à introduire le doigt ; cependant ayant reconnu que ces douleurs qui ne procédoient que de l'irri-

tation de ces purgatifs qu'elle avoit pris, & des violens vomissemens qu'ils lui avoient causés, n'étoient pas de véritables douleurs de l'accouchement, je les fis cesser entierement par une petite saignée du bras que je fis faire à cette Dame, à qui je fis aussi prendre quelques verrées de simple petit-lait tiede, pour calmer un peu l'impression de chaleur que ces remedes purgatifs avoient faite en tout son corps; après quoi tous ces accidens qui paroissoient devoir être funestes à la mere & à l'enfant cesserent entierement, ayant pris du quinquina dans la suite, comme je lui avois conseillé.

OBSERVATION LX.

D'une femme qui accoucha heureusement, ayant été guérie d'une fiévre quarte par l'usage du quinquina.

LE 10 Septembre 1696, j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint naturellement : cette Dame avoit eu peu de tems auparavant quatre ou cinq accès de fievre-quarte dont elle avoit été heureusement guérie, par le conseil que je lui donnai de prendre du quinquina après s'être fait saigner une fois du bras, comme les femmes grosses doivent toujours faire avant l'usage de ce salutaire remede.

OBSERVATION LXI.

D'une Dame stérile, qui devint enfin féconde, après dix-huit ans de mariage.

LE 23 Septembre 1696, j'ai accouché une Dame de son premier enfant qui étoit une fille qui vint naturellement : cette Dame avoit été toujours stérile durant dix-huit années qu'il y avoit qu'elle étoit mariée; comme elle étoit déja d'un âge assez avancé pour la rendre encore plus stérile qu'elle n'avoit été auparavant, elle n'eut plus d'enfant dans la suite. Lorsqu'elle devint grosse de cet enfant dont je l'accouchai, elle négligeoit beaucoup de conserver sa grossesse qu'elle ignoroit elle-même, par l'opinion de toutes les personnes qui la connoissant pour stérile, ne pouvoient pas croire qu'elle fût véritablement grosse d'enfant ; mais étant venue me consulter dans ce doute, je l'assurai qu'elle l'étoit très-certainement, & je lui conseillai de se conserver ensorte qu'elle pût accoucher heureusement à terme comme elle fit.

OBSERVATION LXII.

D'une femme qui avoit porté un pessaire d'ivoire durant vingt ans.

LE 25 Septembre 1696, j'ai retiré de la matrice d'une femme âgée de soixante-sept ans, un fort grand pessaire d'ivoire, en maniere de simple cercle, qu'un Faiseur-de-Brayers lui avoit mis, pour une descente de matrice dont elle étoit incommodée : elle avoit porté durant vingt ans ce même pessaire, sans en recevoir aucune incommodité, mais depuis deux ans il lui étoit arrivé une si grande fluxion d'humeurs sur cette partie, qu'il y étoit survenu une disposition ulcéreuse, avec un grand écoulement de matiere purulente mêlée de sang depuis six mois ; de sorte que cette femme en étant extraordinairement affoiblie, elle avoit eu recours à un de mes confreres, qui jugeant bien que ce pessaire tenoit lieu d'un corps étranger en cette partie en l'état où elle étoit, avoit essayé de le tirer dehors ; mais n'en ayant pas pu venir à bout, il m'avoit mandé pour le faire comme je fis facilement en sa présence, après quoi cette femme se porta très-bien, & ne sentit plus dans la suite toutes les incommodités qu'elle avoit endurées depuis deux ans.

OBSERVATION LXIII.

De l'heureux accouchement d'une Dame qui avoit eu une perte de sang qui lui avoit duré quinze jours, n'étant grosse que de deux mois.

LE 30 Septembre 1696, j'ai accouché une Dame d'une très-grosse fille qui vint naturellement au terme de neuf mois : c'étoit la cinquieme fille que cette Dame avoit eue tout de suite, sans avoir eu aucun garçon dans toutes ses grossesses précédentes ; & dans cette derniere, n'étant encore grosse que de deux mois, elle avoit eu une médiocre perte de sang qui lui avoit duré près de quinze jours, nonobstant quoi elle avoit conservé sa grossesse par une saignée du bras que je lui fis faire, & par le repos au lit, & l'abstinence de coucher avec son mari durant un mois entier, comme il est nécessaire de conseiller à toutes les femmes grosses auxquelles il paroît quelque perte de cette nature, de quelque tems qu'elles puissent être grosses.

OBSERVATION LXIV.

D'une Dame qui avorta d'un petit fœtus *de la grosseur d'une mouche à miel, tout enveloppé de ses membranes.*

LE 10 Octobre 1696, je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un petit fœtus, de la grosseur d'une mouche à miel, qu'elle rendit tout enveloppé de ses eaux & de ses membranes, le tout ensemble étant de la grosseur d'un œuf de pigeon, croyant pour lors être grosse de quatre mois & demi ; mais je crus qu'il étoit bien plus vraisemblable, que le principe de vie ayant été détruit en cet avorton dès le premier mois de la grossesse de cette Dame par une perte de sang qu'elle eut en ce tems-là, cet accident avoit été cause qu'il étoit resté ainsi petit jusqu'au tems que la nature l'expulsa.

OBSERVATION LXV.

De l'accouchement d'une Dame de deux enfans au terme de sept mois & demi, dont le premier venoit la face en-dessus, & l'autre les pieds devant.

LE 11 Octobre 1696, j'ai accouché une Dame de deux enfans mâles au terme de sept mois & demi ou environ de sa grossesse, qui, quoique petits, pour être venus à un terme si prématuré, paroissoient être assez vigoureux pour espérer qu'ils pourroient se faire nourrir & vivre dans la suite. Ces deux jumeaux n'avoient qu'un arrierefaix qui leur étoit commun ; le premier s'étoit présenté la face en-dessus, & l'autre les pieds devant : celui-ci mourut trois semaines ensuite, & l'autre a vécu, & se portoit bien, à ce que me dit la mere le 8 Avril 1700 en l'accouchant d'un autre enfant, qui étoit une fille qui vint aussi la face en-dessus.

OBSERVATION LXVI.

De l'accouchement naturel d'une Dame dont l'arrierefaix avoit au milieu de ses membranes une autre espece de petit arrierefaix entierement séparé.

LE 5 Décembre 1696, j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint naturellement. Je remarquai après l'avoir délivée de son arrierefaix, une chose assez particuliere, que j'avois déja vue en quelques autres femmes, qui est qu'au milieu des membranes de l'arrierefaix il y avoit une autre espece de petit arrierefaix particulier bien figuré, & de même substance que le véritable arrierefaix, dont il étoit entierement séparé, ayant

ayant sa conscription particuliere à plus de quatre grands travers de pouce qu'avoit un interstice membraneux qui étoit entre les deux ; ce petit arrierefaix étoit de la largeur de deux pouces, & de l'épaisseur d'un demi doigt, ayant deux ou trois considérables vaisseaux qui s'y remarquoient manifestement : de sorte que si ce second petit arrierefaix fût resté en la matrice après avoir délivré la mere de l'autre, qui avoit sa figure bien réguliere, on auroit cru que c'eût été quelque faux-germe, ou quelqu'autre corps étranger, si on n'avoit pas bien précisément examiné la chose.

OBSERVATION LXVII.

D'une Dame qui eut un très-laborieux travail durant deux jours entiers.

LE 15 Décembre 1696, j'ai accouché à Versailles une jeune Dame de son premier enfant, qui étoit une grosse fille qui vint naturellement ; mais ce ne fut qu'après un très-laborieux travail pendant deux jours, ayant eu durant tout le tems qu'il dura de très-fortes & vives douleurs de reins toujours entrecoupées, qui ne répondoient presque point en-bas, à cause de la briéveté du cordon de l'enfant, qui outre cela faisoit une circonvolution vers le jarret d'une des jambes de cet enfant ; ce qui faisoit continuellement réjaillir les douleurs vers les reins de la mere, de sorte que appréhendant que ces mêmes douleurs ne lui fissent perdre enfin toutes ses forces qui commençoient à diminuer, je trouvai à propos, avec l'approbation d'un très-célebre Médecin qui étoit présent au travail de cette Dame, de lui faire prendre une légere infusion de deux gros de sené & d'une once de manne avec le jus d'orange, afin de déterminer les douleurs vers le bas ; ce qui ayant produit le bon effet que j'en avois espéré, fit accoucher fort heureusement cette Dame quatre heures après qu'elle eut pris ce remede.

OBSERVATION LXVIII.

D'une Dame qui avorta d'un enfant de cinq mois & demi, ne croyant pas être grosse, se figurant que les eaux qu'elle vuidoit en grande abondance, venoient d'une simple hydropisie de matrice.

LE 16 Décembre 1696, je vis une Dame qui étoit avortée depuis trois jours d'un petit enfant de cinq mois & demi, qui ne vécut qu'une heure : cette Dame avoit pour lors depuis deux mois & demi une perte d'eau & de sang qu'elle vuidoit de tems en tems par intervalle en très-grande abondance, qui faisoit qu'elle ne pouvoit pas croire, aussi-bien que tous ceux qu'elle avoit consultés avant moi, qu'elle fût véritablement grosse d'enfant, comme je l'en avois toujours assurée ; car ils s'imaginoient aussi-bien qu'elle, que ce n'étoit qu'une simple hydropisie de matrice,

dont la nature se dégageoit par l'écoulement de cette abondance d'eau qu'elle vuidoit de tems en tems, comme je viens de dire.

Observation LXIX.

D'une jeune femme qui avorta au troisieme mois de sa grossesse, ensuite d'un flux de ventre durant dix ou douze jours.

Le 18 Décembre 1696, je vis une jeune femme qui venoit d'avorter d'un petit enfant de trois mois, qui étoit son premier enfant ; elle avoit depuis dix ou douze jours un flux de ventre, pour lequel le Médecin qui la voyoit l'avoit fait saigner trois fois, & lui avoit fait prendre ce même jour une médecine purgative, qui avoit beaucoup contribué à causer cet avortement à cette jeune femme qui n'ayant pas plus de quinze ans, me parut d'une complexion très-délicate ; comme sa matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petitesse de cet avorton, je trouvai plus à propos de commettre à la nature l'expulsion de l'arrierefaix qui étoit demeuré au-dedans, que de faire aucune violence pour le tirer dans le tems que je fus appellé ; ce qui réussit comme je l'avois fait espérer, car dès le lendemain la matrice s'en dégagea d'elle-même sans aucun accident.

Observation LXX.

D'une femme morte avec son enfant dans le ventre, où le Chirurgien trouva la matrice être très-mince dans les derniers mois de sa grossesse.

Le 24 Janvier 1697, un de mes Confreres me dit qu'il venoit de Palaiseau, où il étoit allé pour secourir une pauvre femme grosse de neuf mois ou environ de son second enfant, laquelle il avoit trouvée en arrivant morte depuis deux heures avec son enfant dans le ventre, par une grande perte de sang suivie de convulsions, dont elle avoit été surprise dès le jour précédent ; cette grande & subite perte ayant succédé à une petite & simple qui lui étoit arrivée depuis sept ou huit jours : & comme le Chirurgien de Palaiseau avoit négligé de tirer l'enfant de cette femme par l'opération césarienne aussitôt qu'elle fut expirée, cet autre Chirurgien de mes Confreres le tira par cette voie ; mais il le trouva mort, & connut qu'une portion de l'arrierefaix qui s'étoit détaché de la matrice, avoit été cause de ce funeste accident ; il me dit aussi en même tems qu'il avoit trouvé, en faisant l'ouverture du corps de cette femme, la matrice extrêmement mince, comme elle est ordinairement dans les derniers mois de la grossesse, quand les eaux de l'enfant, qui en faisoient une grande distension, ne s'en sont pas écoulées.

OBSERVATION LXXI.

De l'accouchement d'une femme dont l'enfant se présentoit la face devant.

LE 27 Janvier 1697, j'accouchai une très-jeune femme de son premier enfant, qui étoit un gros garçon qui présentoit la face devant, & la bouche la premiere ; ce qui rendit très-long & fort laborieux le travail de la mere qui étoit une très-petite femme, qui n'avoit pour lors que quinze ans : son enfant souffrit tant dans cette mauvaise posture en laquelle il s'étoit présenté, qu'il ne vécut que cinq heures, après que j'en eus heureusement délivré la mere qui se porta bien ensuite : mais tout le visage de l'enfant étoit si défiguré de s'être présenté en une si mauvaise posture, qu'il paroissoit être celui d'un très-hideux Maure, comme il arrive ordinairement à tous les enfans qui se présentent de la sorte.

OBSERVATION LXXII.

Du laborieux accouchement d'une femme causé par la rupture du cordon de l'arriere faix.

LE 8 Février 1697, je vis une femme entre les mains d'un Chirurgien, qui, après avoir reçu l'enfant dont elle venoit d'accoucher naturellement, la voulant délivrer de son arriere faix, en rompit le cordon ; ce qui l'avoit obligé de porter dans cet instant sa main dans la matrice pour en tirer cet arriere faix qui y étoit resté ; mais n'étant pas bien versé dans ces sortes d'opérations, il n'avoit pas pu le faire qu'avec une très-grande difficulté, & en faisant beaucoup souffrir la mere, pour tirer, comme il avoit déja fait, la plus grande partie de cet arriere faix tout en morceaux : de sorte qu'étant arrivé sur ces entrefaites, & voyant cette femme se plaindre des extrêmes violences qu'il lui avoit faites, je jugeai à propos de lui conseiller de commettre plutôt à la nature le reste de cette opération par trop laborieuse. Il suivit mon conseil que je crus plus salutaire pour cette femme ; & la nature se dégagea mieux d'elle-même dans la suite de ce qui pouvoit être resté dans la matrice, que n'auroit pu faire ce Chirurgien en continuant une si laborieuse opération.

OBSERVATION LXXIII.

D'une fille âgée de 27 ans, qui étoit une vraie nine, qui pour son malheur étant devenue grosse d'enfant, mourut avec son enfant dans le ventre.

LE 17 Mars 1697, je vis à l'appartement de la Maîtresse Sagefemme de l'Hôtel-Dieu une fille âgée de vingt-sept ans, grosse de huit mois & demi ou environ, qui n'étoit pas plus grande qu'une vraie nine, n'ayant que deux pieds de hauteur ; elle avoit l'épine du dos & les deux jambes toutes torses, & les os des cuisses extrêmement courts ; ce qui contribuoit beaucoup à la rendre plus petite qu'elle n'auroit été, si ces parties ne se fussent point ainsi mal conformées dès les premieres années de sa plus tendre jeunesse : cependant cette fille de la figure que je viens de la décrire, qui n'auroit pas été capable de donner de l'amour à un Esope, ne laissa pas d'en donner pour son malheur à l'un des domestiques du logis où elle demeuroit, qui lui fit l'enfant dont elle étoit grosse. Lorsque je la vis ainsi, elle se portoit assez bien, sentant remuer son enfant, & ayant du lait en son sein qui étoit assez bien conformé ; mais son ventre touchoit par le bas ses deux genoux ; ce qui donnoit grand lieu de craindre pour sa vie, & pour celle de son enfant, quand elle se trouveroit mal pour accoucher, comme il arriva en effet ; car elle mourut, ainsi que l'on me dit ensuite, avec son enfant dans le ventre, après avoir eu durant trois jours entiers un travail des plus laborieux, sans qu'elle pût jamais accoucher, ni être secourue par les Chirurgiens qui la virent en ce déplorable état, qui les fit craindre qu'elle ne mourût entre leurs mains, s'ils avoient tenté de la délivrer de son enfant ; ce qu'ils ne pouvoient pas faire qu'en se servant d'instrument pour démembrer cet enfant s'il étoit nécessaire, ou pour le tirer tout entier en faisant l'opération césarienne à la mere, qui seroit toujours indubitablement morte après cette cruelle opération.

OBSERVATION LXXIV.

D'une femme accouchée au terme de quatre ou cinq mois, qui mourut quelques jours ensuite par une inflammation universelle du ventre.

LE 20 Mars 1697, je vis une femme accouchée le jour précédent au terme de quatre au cinq mois d'un enfant mort, à ce que me dit un de mes Confreres qui l'avoit délivrée de cet enfant, & qui dès le lendemain voyant que cette femme avoit le ventre extrêmement tendu, & croyant que cette grande tension ne venoit que d'une grande abondance d'humeurs retenues, dont la nature auroit de la peine à se dégager, si elle

n'étoit aidée, à ce qu'il prétendoit, lui avoit fait prendre pour ce ſujet un verre d'une potion purgative qu'elle avoit vomie, ce que ce Chirurgien voyant, il m'avoit mandé, dans le doute où il étoit, s'il feroit prendre à cette femme un autre verre reſtant du même purgatif qu'il lui avoit déja donné pour mieux dégager, ſelon qu'il prétendoit, ainſi que j'ai dit, l'embarras qui étoit en ſon ventre ; mais ayant bien examiné la malade, & le funeſte état où elle étoit, je reconnus facilement que tout ſon ventre n'étoit ainſi extrêmement tendu que par une inflammation univerſelle, & je lui dis que c'étoit un très-pernicieux remede qu'un purgatif donné à une femme en l'état déplorable où elle étoit, & que je croyois qu'elle mourroit très-certainement, comme il arriva dès le lendemain.

OBSERVATION LXXV.

D'une femme qui accoucha heureuſement, quoiqu'elle eût vuidé n'étant groſſe que de deux mois, beaucoup d'eau rouſſe de la matrice.

LE 22 Avril 1697, j'ai accouché une Dame d'une groſſe fille à terme, qui vint naturellement & ſe portant bien, quoique la mere n'étant qu'au terme de deux mois de groſſeſſe, eût vuidé beaucoup d'eau rouſſe de la matrice, par deux ou trois diverſes fois, à quelques jours d'intervalle l'un de l'autre, & qu'il lui eût même paru quelque teinture de ſang, qui eſt ordinairement un ſigne avant-coureur des avortemens qui arrivent aux femmes : ce même accident néanmoins ne préjudicia point à la groſſeſſe de celle-ci, ni à la ſanté de ſon enfant qui vint à terme comme j'ai dit.

OBSERVATION LXXVI.

D'une femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois, d'un enfant vivant, laquelle ſentant pluſieurs mouvemens dans ſon ventre, s'imaginoit que c'étoit un autre enfant que la Sageſemme y avoit laiſſé.

LE 29 Avril 1697, je vis une femme accouchée depuis quinze jours au terme de huit mois ou environ, d'un enfant vivant & proportionné en groſſeur à celle des enfans de ce terme ; cette femme étant pour lors très-foible & extrêmement émaciée, à cauſe d'un fréquent vomiſſement qui avoit continué avec violence durant toute ſa groſſeſſe, & même après ſon accouchement, croyant cependant ſentir mouvoir en ſon ventre, comme ſi un autre enfant y fût encore reſté après l'expulſion de ce premier. Pluſieurs perſonnes qui la virent, ſentant un mouvement manifeſte en mettant la main ſur ſon ventre, furent de cette opinion ; mais ayant vu moi-même cette femme quinze jours après ſon accouchement, je crus que ces ſortes de mouvemens que l'on ſentoit effectivement en mettant

la main vers le côté gauche de la région ombilicale, venoient plutôt d'une eſpece de mouvement convulſif, ou contraction ſubite de quelque partie en maniere de treſſaillement, ou de quelqu'inteſtin rempli de matiere endurcie, ou de la rate même, ou de quelqu'autre partie, que d'un enfant ; & comme cette femme étoit extrêmement fatiguée de continuels vomiſſemens, je la fis ſaigner du pied, après quoi elle ſe porta un peu mieux dans la ſuite. Et ce qui étoit outre cela remarquable en cette femme, étoit qu'en ſa pénultieme groſſeſſe elle étoit accouchée de trois enfans vivans ; mais ſes violens vomiſſemens lui étant revenus, elle mourut le 15 Mai ſuivant, auquel jour m'étant trouvé à l'ouverture de ſon corps après ſa mort avec deux de mes Confreres, nous vîmes que c'étoit une tumeur ſquirrheuſe vers l'orifice inférieur de l'eſtomach, qui avoit été enfin la véritable cauſe de ſa mort, & des mouvemens convulſifs de cette partie ſquirrheuſe, qui agitant ainſi ſon ventre, faiſoient croire à pluſieurs perſonnes qui la virent qu'il lui étoit reſté un autre enfant dedans, ſe perſuadant cette opinion ſur ce qu'elle étoit effectivement accouchée de trois enfans vivans, comme j'ai dit, dans ſa pénultieme groſſeſſe. Pour ce qui eſt de ſa matrice, nous la trouvâmes dans un état & d'une figure comme eſt celle des autres femmes qui ne font qu'un enfant.

OBSERVATION LXXVII.

D'une femme qui avoit un faux ſoupçon de groſſeſſe, qui n'étoit fondé que ſur des ſignes fort équivoques, qui venoient ſeulement d'une diminution de l'évacuation menſtruale.

LE 30 Avril 1697, je vis une femme qui avoit pour lors quelque ſoupçon de groſſeſſe, qui n'étoit fondé que ſur des ſignes fort équivoques, & principalement à cauſe d'une tumeur aſſez conſidérable vers la région de la matrice, & de quelques autres ſignes douteux qui procédoient ſeulement d'une diminution de l'évacuation menſtruale, laquelle diminution ayant fait tuméfier extraordinairement les deux teſticules, avoit donné lieu à ce faux ſoupçon de groſſeſſe, en faiſant ainſi tuméfier le ventre de cette femme. Elle avoit auſſi été fort travaillée d'une très-mauvaiſe fluxion ſur la poitrine, avec une toux continuelle durant deux ou trois mois, qui lui avoit enfin cauſé une hydropiſie de poitrine, qui la fit mourir peu de tems après que je l'eus vue en ce mauvais état, comme je l'avois bien prédit, ſçachant bien que la matrice étant l'horloge de la ſanté des femmes, elles ne peuvent avoir une conſidérable diminution ou privation entiere de leur évacuation menſtruale, qu'il ne leur arrive pour ce ſujet dans la ſuite beaucoup d'incommodités, & des accidens qui leur ſont ſouvent funeſtes, ainſi que furent ceux qui firent mourir la femme dont je viens de parler.

OBSERVATION LXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, à l'enfant de laquelle il survint un hydrocéphale d'une monstrueuse grosseur, qui le fit mourir.

LE 7 Mai 1697, j'ai accouché une femme de son premier enfant qui étoit une fille, qui vint naturellement, sinon que sa naissance avoit été accélérée de cinq semaines par le trop grand exercice que la mere avoit fait quelques jours auparavant, qui lui avoit même causé une perte de sang assez considérable. Cet enfant étant ainsi venu prématurément, étoit fort petit, & n'étoit que de la proportion ordinaire aux enfans de ce terme : il paroissoit néanmoins être assez vigoureux pour donner espérance qu'il pourroit vivre dans la suite ; mais deux mois après on perdit cette espérance par un hydrocéphale qui étant survenu à la tête de cet enfant, & qui s'augmentant de jour en jour, devint enfin d'une si monstrueuse grosseur, qu'il avoit une fois plus de circonférence que la tête d'un très-gros homme ; & comme cet hydrocéphale procédoit d'une très-grande abondance d'eau, qui faisoit une prodigieuse distension de toutes les parties de la tête de cet enfant, un très-célebre Chirurgien prétendant évacuer toutes ces eaux, lui fit appliquer un cautere au-derriere de la tête vers la nuque du col ; mais aussi-tôt que ce cautere eut produit l'effet qu'il prétendoit, & que cette grande abondance d'eau qui avoit causé à cet enfant un si prodigieux hydrocéphale s'en fut écoulé, le même jour l'enfant mourut de convulsions dont il fut surpris en même tems.

OBSERVATION LXXIX.

D'une Dame qui accoucha d'un enfant mort en son ventre, sans aucune autre cause manifeste que celle de gros chiens qui étoient auprès d'elle le jour & la nuit.

LE 28 Juin 1697, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle mort en son ventre, sans autre cause manifeste que celle de gros chiens qui étoient jour & nuit auprès d'elle, qui pouvoient l'avoir blessée, comme il lui étoit déja arrivé en d'autres de ses précédentes grossesses ; ce qui fit qu'ayant quitté par le conseil que je lui donnai pour lors, la mauvaise habitude qu'elle avoit de souffrir ainsi ces gros chiens auprès d'elle dans ses autres grossesses suivantes, elle accoucha heureusement de ses autres enfans.

OBSERVATION LXXX.

De l'accouchement d'une femme qui avoit une perte de sang très-considérable.

LE 30 Juin 1697, j'ai accouché une femme grosse de huit mois, qui avoit une perte de sang très-considérable depuis huit ou dix jours, & qui étoit en grand risque de la vie, si je ne l'eusse pour lors délivrée de son enfant qui étoit mort en son ventre, tant à cause de la grande perte de sang qu'elle avoit, qu'à cause du cordon de l'ombilic de son enfant qui étoit sorti depuis huit heures, lorsque sa Sagefemme me manda pour la secourir, comme je fis aussi-tôt en retournant son enfant pour le tirer par les pieds.

OBSERVATION LXXXI.

De l'accouchement d'une Dame qui eut un très-laborieux travail durant cinq jours entiers.

LE premier Août 1697, j'ai accouché une Dame âgée de quarante-trois ans, de son premier enfant, qui étoit un garçon qui vint naturellement; mais son travail, qui dura cinq jours entiers, fut si laborieux, que je fus obligé de la faire saigner trois fois du bras durant ce tems, pour éviter qu'elle n'eût un transport au cerveau, & de lui faire même prendre en différentes fois deux légeres infusions de séné avec le jus d'une orange, afin de lui réveiller ses douleurs qui cesserent plusieurs fois, après avoir été assez fortes pour en faire accoucher toute autre. Elle accoucha enfin avec tant de difficulté, que son enfant, qui pour sa grosseur avoit demeuré trop long-tems au passage, vint si foible qu'il ne vécut que douze heures; mais la mere, qui auroit très-certainement péri si je ne l'eusse secourue de la maniere que je fis, se porta bien ensuite. On voit par cet exemple que l'âge avancé des femmes, & la grosseur de leur enfant, rendent leur premier accouchement très-laborieux.

OBSERVATION LXXXII.

De l'accouchement prématuré d'une Dame, qui fut accéléré par un flux de ventre durant douze jours, & par plusieurs purgatifs réitérés.

LE 5 Août 1697, j'ai accouché une Dame d'une petite fille qui vint au terme de sept mois & demi de sa grossesse; la naissance prématurée de cet enfant ayant été accélérée, tant par la disposition ordinaire de

dela mere, qui avoit coutume en ses autres précédentes grossesses d'accoucher ainsi prématurément, qu'à cause qu'elle avoit eu depuis peu un flux de ventre durant douze ou quinze jours, que parce que son Médecin lui avoit fait prendre par trois fois dix-huit grains de rhubarbe à chaque fois, prétendant la guérir de son flux de ventre; mais si elle m'eût demandé avis, je lui aurois conseillé de se faire saigner du bras, & de ne point se purger dans le terme où elle étoit, qui étoit justement le tems où elle avoit coutume d'accoucher prématurément. Ce purgatif, quoique léger, lui avoit causé une perte de sang assez considérable pour en appréhender la suite, & avoit fait détacher de telle sorte l'arrierefaix, que l'enfant fut poussé dehors après plusieurs gros caillots de sang, tout enveloppé de ses membranes & de l'arrierefaix en même tems, étant si foible qu'il ne vécut que deux jours.

OBSERVATION LXXXIII.

D'une Dame qui accoucha au terme de sept mois d'un enfant mort en son ventre par l'agitation d'un voyage de deux cens lieues qu'elle venoit de faire.

LE 13 Août 1697, j'ai accouché une Dame d'un enfant de sept mois, mort en son ventre depuis deux jours qu'elle ne l'avoit point senti remuer; à quoi avoit beaucoup contribué un voyage de deux cens lieues qu'elle venoit de faire à grandes journées, étant travaillée d'un très-violent mal de tête qui lui prenoit tous les jours par accès vers le midi, pourquoi on l'avoit fait saigner deux fois du bras depuis dix ou douze jours qu'elle étoit arrivée de son voyage, mais sans aucun soulagement; ce qui fit que m'ayant demandé avis, je lui conseillai de prendre du quinquina, ayant considéré que le violent mal de tête dont elle se plaignoit n'étoit qu'un accident d'une disposition fiévreuse où elle étoit; ce qu'ayant fait durant trois jours, elle fut guérie de ce violent mal de tête, & accoucha assez heureusement de cet enfant mort dont je la délivrai. Le cordon de l'ombilic de son enfant étoit naturellement fort court, & étoit outre cela embarrassé au col de l'enfant; ce qui prolongea fort le travail de la mere, à qui je fis considérer par son exemple la nécessité qu'il y a que les femmes grosses menent une vie plus sédentaire qu'elle n'avoit fait, en entreprenant un si long & pénible voyage dans l'état où elle étoit.

OBSERVATION LXXXIV.

D'une femme qui accoucha d'un gros enfant mort en son ventre depuis trois ou quatre jours, s'étant blessée par une extrême colere.

LE 18 Octobre 1697, j'ai accouché une femme d'un très-gros enfant mâle, mort en son ventre depuis trois ou quatre jours qu'elle ne l'avoit senti remuer, sentant seulement un soulevement de tems en tems, après s'être blessée par une extrême colere où elle se mit huit ou dix jours auparavant, contre un de ses domestiques; & encore plus manifestement en voulant elle-même donner le fouet à un de ses enfans, qui regimboit fortement contre sa mere qui le vouloit ainsi châtier. Cet enfant mort dont je la délivrai avoit les épaules si larges, que ma seule force n'avoit pas été suffisante à le tirer du ventre de sa mere, si je n'eusse fait tirer par une autre personne un linge dont j'avois engagé la tête sous le menton, pour me donner lieu de dégager en même tems plus facilement les épaules du passage, où elles étoient arrêtées.

OBSERVATION LXXXV.

De l'accouchement d'une Dame qui avoit eu un continuel écoulement des eaux de son enfant depuis un mois entier.

LE 18 Décembre 1697, j'ai accouché une Dame d'une fille qui vint au terme de huit mois, & qui étoit assez vigoureuse pour vivre dans la suite, quoique la mere eût eu un continuel écoulement de ses eaux durant tout le dernier mois de cette grossesse; ces eaux ayant même paru considérablement teintes de sang, cinq ou six jours devant son accouchement. Cet exemple me confirma, aussi-bien qu'un très-grand nombre d'autres que j'ai vus, que les enfans nés à huit mois vivent incomparablement mieux, & qu'ils sont toujours bien plus vigoureux que les enfans nés à sept mois; mais se peut-il jamais trouver un plus bel exemple pour prouver cette vérité, que celui de M. Dionis mon parent, oncle de M. Dionis mon cousin, premier Chirurgien de Madame la Duchesse de Bourgogne, lequel n'est mort que depuis quelques années, après avoir vécu quatre-vingt-six ans, quoiqu'il fût né à huit mois de la grossesse de sa mere, par une occasion bien fatale qui en avoit accéléré l'accouchement. J'en ai rapporté les raisons au chapitre premier de mon second Livre des accouchemens, & plusieurs exemples dans mon Livre d'Observations.

OBSERVATION LXXXVI.

D'une femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de six mois & demi, qui ne vécurent que jusqu'au lendemain, & furent enfin cause de la mort de la mere, qui avoit eu auparavant douze ou quinze couches prématurées.

LE 24 Janvier 1698, je vis une femme qui venoit d'accoucher prématurément de deux petites filles au terme de six mois & demi de sa grossesse, qui lui fut encore plus fatale que n'avoient été douze ou quinze autres, où je l'avois toujours vue malheureusement avorter de tous les enfans qu'elle avoit conçus, qui quoiqu'ils fussent presque tous vivans lorsqu'elle en avortoit ainsi prématurément, depuis le troisieme mois jusqu'au cinquieme mois inclusivement de toutes ses précédentes grossesses, périssoient tous peu d'heures après, nonobstant toutes les précautions qu'elle eût apportées, pour tâcher d'éviter un si grand malheur qui lui étoit arrivé un si grand nombre de fois réitérées consécutivement, comme je viens de dire: de sorte que cette femme voyant qu'avec les salutaires conseils que je lui avois donnés pour la conservation de sa grossesse, elle s'étoit heureusement préservée cette derniere fois jusqu'au terme de six mois & demi, elle avoit une grande espérance de la conserver jusqu'à terme de neuf mois complets, dont elle fut enfin frustrée par l'avortement de ces deux petites filles, qui ne vêcurent que jusqu'au lendemain. Cette femme avoit eu durant dix ou douze jours un petit flux de ventre, avec une toux qui lui étoit survenue, après un purgatif qu'elle avoit pris par le conseil d'un Médecin de ses amis, qui au lieu d'aider d'autant mieux à la conservation de sa grossesse jusqu'à terme, avoit d'autant plus contribué à la faire accoucher prématurément, à quoi elle étoit d'elle-même, par sa propre constitution naturelle, toute disposée: de sorte qu'on peut bien dire, comme j'ai fait, que cette derniere couche lui fut encore plus fatale que n'avoient été toutes les autres précédentes; car elle mourut enfin quarante jours ensuite, ayant été durant tout ce tems-là malade d'une fiévre continue avec des redoublemens. On voit quelquefois de ces sortes de femmes, qui quoiqu'elles ayent en elles par une très-malheureuse fécondité, une disposition à les faire facilement concevoir leurs enfans, en ont aussi une autre qui les fait aussi facilement, mais encore bien plus malheureusement avorter.

OBSERVATION LXXXVII.

D'une Dame qui vuida dans son bassin, au terme de deux mois de sa grossesse, un petit enfant tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux.

LE 25 Janvier 1698, je vis une Dame qui vuida en ma présence en prenant son bassin, un petit enfant tout enveloppé de ses membranes & de ses eaux, avec une médiocre perte de sang, au terme de deux mois ou environ de sa grossesse. Elle me dit qu'elle avoit fait un très-méchant rêve en dormant qui l'avoit extrêmement fatiguée, s'étant subitement éveillée en ce tems avec une grande palpitation de cœur, qui lui avoit duré plus d'une demi-heure, ce qui avoit bien pu autant contribuer à lui causer cet avortement, que plusieurs voyages qu'elle avoit faits ensuite de Versailles à Paris & à Marly, au lieu de se tenir de repos comme elle auroit dû faire pour la conservation de sa grossesse, ainsi que je lui avois conseillé. J'ai encore vu cette même Dame avoir dans la suite deux ou trois avortemens au même tems ou environ de ses grossesses; ce qui faisoit bien connoître la disposition qu'elle avoit en elle à un si malheureux accident.

OBSERVATION LXXXVIII.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant présentoit l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic.

LE 26 Janvier 1698, j'ai accouché une femme d'un enfant qui présentoit l'épaule avec sortie du cordon de l'ombilic; ce qui l'avoit fait mourir en son ventre devant que j'eusse été mandé pour la secourir, comme je fis, en tirant cet enfant par les pieds, après l'avoir retourné. Cette femme me dit pour lors qu'elle avoit été presque entierement guérie d'une issue involontaire d'urine où je l'avois vue après son précédent accouchement, causée par une fistule qui lui étoit arrivée ensuite de la pourriture qui s'étoit faite à ses parties, quoique la Sagefemme qui l'avoit accouchée ne lui eût fait aucune violence à ce qu'elle m'assura, ainsi qu'il étoit encore arrivé à une autre femme que j'avois vue en pareil accident. Ces sortes de fistules peuvent bien quelquefois guérir quand elles sont petites, mais les grandes sont ordinairement incurables.

OBSERVATION LXXXIX.

De l'accouchement d'une femme, dont la groſſeſſe avoit été ignorée de pluſieurs Médecins dans le commencement.

LE 27 Janvier 1698, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint naturellement à terme : la mere ayant été fort incommodée dès le commencement de cette groſſeſſe qui étoit ſa ſeptieme, avoit conſulté pluſieurs Médecins, qui n'ayant pas connu ſa groſſeſſe, lui avoient fait faire beaucoup de remedes inutiles, & la vouloient encore faire ſaigner du pied lorſqu'elle me conſulta ſur toutes ſes incommodités, que je connus bien ne procéder certainement que d'une véritable groſſeſſe, dont l'ayant aſſurée, elle ceſſa auſſi-tôt l'uſage de tous les remedes qu'on lui vouloit faire faire auſſi mal-à-propos que tous les autres qu'on lui avoit conſeillés dans l'ignorance de ſa groſſeſſe. Elle ſe trouva ſi bien du ſalutaire conſeil que je lui donnai, n'étant pour lors groſſe que de quatre mois, qui étoit de ne faire aucun remede dans la ſuite que ceux qui pouvoient convenir à une femme groſſe, qu'elle porta ſon enfant juſqu'à la fin de ſon terme dont je l'accouchai très-heureuſement.

OBSERVATION XC.

De l'accouchement naturel d'une Dame qui avoit eu ſept garçons tout de ſuite, dont elle étoit toujours heureuſement accouchée, & qui en ſa huitieme groſſeſſe fit une fille qui lui cauſa la mort.

LE 24 Mars 1698, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement ; c'étoit le ſeptieme de ſes enfans, qui tous étoient de ſexe maſculin ; elle avoit eu les cinq premiers avec ſon défunt mari, enſuite de quoi ayant épouſé un ſecond mari, elle eut les deux derniers dont je l'ai accouchée heureuſement, comme j'ai auſſi fait des cinq premiers ; ce qui faiſoit bien voir la diſpoſition qui étoit en elle d'engendrer plutôt des garçons que des filles, bien contraire à celle de pluſieurs autres femmes que j'ai auſſi moi-même accouchées d'un encore plus grand nombre de filles qu'elles avoient faites tout de ſuite ; mais l'exemple de cette Dame dont je viens de parler m'a très-bien fait connoître l'inconſtance des félicités humaines : car après avoir eu ſept garçons tout de ſuite, & être accouchée fort heureuſement, comme j'ai dit, elle devint groſſe l'année ſuivante d'une fille qu'elle ſouhaitoit paſſionnément ; mais s'étant bleſſée vers la fin du huitieme mois de cette derniere groſſeſſe, elle fut ſurpriſe d'une perte de ſang durant quinze jours qui ſe renouvellant par intervalles de tems en tems, devint enfin ſi exceſſive que je fus obligé de l'accoucher, pour tâcher de lui ſauver la vie & à ſon enfant, comme j'ai fait à un grand nombre d'autres femmes avec un heureux événe-

ment ; mais ayant été appellé trop tard pour l'aider en cette extrême nécessité, le secours que je lui donnai en l'accouchant, ne lui servit qu'à prolonger sa vie durant quelques heures ; car l'extrême foiblesse où cette excessive perte de sang l'avoit réduite, la fit mourir deux heures après que je l'eus délivrée de son enfant, qui ayant été baptisé, vécut encore quatre ou cinq jours après la mere.

OBSERVATION XCI.

D'une femme à qui, étant avortée depuis deux jours au quatrieme mois de sa grossesse, l'arrierefaix étoit resté en sa matrice, & lui avoit causé une grande perte de sang.

LE 30 Mars 1698, je fus à Versailles où je délivrai une femme de l'arrierefaix qui lui étoit resté en la matrice depuis douze jours entiers qu'il y avoit qu'elle étoit avortée d'un enfant de quatre mois, sa Sage-femme ne l'ayant pas pu délivrer de cet arrierefaix, ayant trouvé, à ce qu'elle me dit, la matrice fermée incontinent après la sortie de l'enfant. Cet arrierefaix ainsi resté, avoit causé à cette femme une très-grande perte de sang, suivie de plusieurs foiblesses réitérées, qui la mettant en grand danger de la vie, obligerent le Médecin qui la voyoit, de me demander pour la secourir, comme je fis en la délivrant, aussitôt que je fus arrivé chez elle, de cet arrierefaix retenu en la matrice depuis un si long-tems, après quoi elle se porta très-bien.

OBSERVATION XCII.

D'une femme qui mourut un jour après avoir été accouchée, ayant eu un très-laborieux travail durant cinq jours.

LE 16 Avril 1698, je vis une femme avec un Médecin son parent, qui fut accouchée en notre présence par un Chirurgien qui lui tira, avec une extrême peine durant près de deux heures, un très-gros enfant mort en son ventre, & qui étoit resté la tête fortement engagée au passage. Comme c'étoit son premier enfant, elle avoit eu durant cinq jours entiers un laborieux travail, sans pouvoir accoucher : elle avoit pour lors le ventre extraordinairement tendu, une grosse fievre, avec un fréquent vomissement & un hoquet ; tous lesquels accidens marquoient assez la disposition inflammatoire qui étoit en tout son bas-ventre ; ce que voyant, je jugeai bien que cette opération lui seroit inutile & très-laborieuse, comme elle fut en effet ; cette femme mourut un jour ensuite, ainsi que je l'avois prédit.

OBSERVATION XCIII.

D'une femme à qui l'on fit l'opération césarienne après sa mort, qui lui arriva par trois fortes convulsions.

LE 25 Avril 1698, je vis une pauvre femme morte, à qui un Chirurgien qui étoit présent, venoit de faire l'opération césarienne, après qu'elle fut expirée grosse à terme, par la violence de trois fortes convulsions dont elle avoit été subitement surprise : ce Chirurgien me dit qu'il avoit trouvé son enfant mort, & que c'étoit la seconde grossesse de cette femme. Son mari, qui m'étoit venu quérir pour la secourir dans un si pressant besoin, me dit qu'elle étoit néanmoins accouchée assez heureusement de son premier enfant ; mais qu'elle étoit sujette à l'épilepsie depuis huit ans, qu'elle avoit eu une très-grande frayeur. Il fut fort surpris de ce qu'en entrant dans la chambre de sa femme avec moi, qui venoit pour la secourir, s'il eût été possible, nous la trouvâmes morte ainsi malheureusement avec son enfant, que ce Chirurgien venoit de lui tirer du ventre de la maniere que je viens de dire.

OBSERVATION XCIV.

D'une femme qui accoucha heureusement à terme, quoiqu'elle eût vuidé une grande abondance d'eau un mois auparavant.

LE 26 Avril 1698, j'ai accouché une femme d'un garçon, qui vint naturellement à terme, & qui se portoit très-bien, quoiqu'elle eût vuidé une très-grande abondance d'eau sans douleur un mois auparavant, & qu'elle eût continué d'en vuider par plusieurs autres fois depuis ce tems-là ; & j'ai même vu plusieurs autres femmes en vuider de la sorte en abondance plus de deux mois auparavant, & ne laisser pas dans la suite de conserver leur grossesse, & d'accoucher aussi heureusement à terme, que si cet accident ne leur fût pas arrivé. L'écoulement prématuré de ces eaux vient de la foiblesse des membranes qui les contiennent, & qui venant à s'ouvrir par la violence qu'elles reçoivent par une trop grande distension, ou par quelque effort que la femme peut avoir fait, laissent en même tems écouler les eaux qu'elles contiennent, par le lieu où elles ont été entr'ouvertes ; de sorte que si ce même lieu étoit vers la partie inférieure de ces membranes, toutes les eaux s'en écouleroient, après quoi les douleurs de l'accouchement succéderoient infailliblement ; mais lorsque l'ouverture est supérieure, il ne s'en écoule que la surabondance jusques à cette ouverture, après quoi cet écoulement vient à cesser pour quelque tems, & recommence aussi quelquefois à paroître dans la suite, lorsque de nouvelles eaux s'y étant engendrées en une suffisante quantité viennent par intervalles à renouveller le même accident.

OBSERVATION XCV.

De l'accouchement d'une Dame au terme de ſix mois, d'un enfant qui venoit les pieds devant.

LE 27 Avril 1698, j'ai accouché une Dame d'une petite fille de ſix mois, qui, pour être venue à un terme ſi prématuré, ne vécut qu'un jour. Je tirai cet enfant par les pieds qu'il préſentoit : la mere avoit pour lors une grande jauniſſe qui lui étoit arrivée depuis dix ou douze jours, par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu de la mort de ſon pere ; ce qui avoit beaucoup contribué à la faire accoucher ainſi prématurément, comme auſſi un purgatif qu'on lui avoit fait prendre depuis trois ou quatre jours pour la guérir, à ce que l'on prétendoit, de ſa jauniſſe : & quoique ſon travail n'eût pas été fort laborieux, elle eut durant deux ou trois heures enſuite une ſi grande évacuation de vuidanges, qu'elle en eut pluſieurs foibleſſes, après quoi elle ſe porta aſſez bien nonobſtant ces accidens qui lui étoient arrivés.

OBSERVATION XCVI.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & huit jours, d'un enfant qui ſe portoit bien, quoique la mere eût eu une perte de ſang durant ſept ou huit jours au troiſieme mois de ſa groſſeſſe.

LE 28 Avril 1698, j'ai accouché une Dame d'une petite fille au terme de huit mois & huit jours, qui ſe portoit aſſez bien, quoique la mere eût eu une médiocre perte de ſang durant ſept ou huit jours, n'étant pour lors groſſe que de trois mois, comme il lui étoit déja arrivé dans ſes deux précédentes groſſeſſes, nonobſtant quoi, elle n'avoit pas laiſſé d'accoucher heureuſement dans la premiere ſemaine du neuvieme mois de ſa groſſeſſe, d'enfans qui ſe portoient bien, ainſi qu'elle fit encore en celle-ci.

OBSERVATION XCVII.

De l'accouchement d'une femme au terme de ſept mois, dont l'enfant, qui étoit mort, préſentoit le cul devant, la mere ayant été tout ſubitement ſurpriſe d'un très-violent mal de tête, avec éblouiſſement de la vue.

LE 9 Mai 1698, j'ai accouché une femme au terme de ſept mois de ſon premier enfant, qui préſentoit le cul devant, & étoit mort depuis peu au ventre de ſa mere, qui, après s'être aſſez bien portée pendant tout le tems de ſa groſſeſſe, fut tout-d'un-coup ſurpriſe d'un très-violent

violent mal de tête, avec un ſi grand éblouiſſement de la vue, durant deux jours entiers, que l'on fut obligé de la ſaigner trois fois en trois jours de tems, après quoi ſa vue que l'on appréhendoit qu'elle ne perdît, ſe rétablit. Le cordon de cet enfant mort dont je la délivrai, étoit tout noir & corrompu dans toute ſon étendue, & l'arrierefaix en étoit à demi-ſquirrheux : cette femme ſe porta aſſez bien après être accouchée durant un mois entier ; mais après cela elle fut tout-d'un-coup ſurpriſe de convulſion & d'une forte apoplexie, dont elle mourut ſubitement en deux heures de tems : ce funeſte accident lui arriva le jour précédent que ces mois avoient commencé à paroître : de ſorte que la nature n'ayant pas pu ſe dégager entierement de la ſuperfluité ſurabondante des menſtrues comme elle avoit tâché de faire, il ſe fit un ſi grand tranſport d'humeurs au cerveau, qu'elle en tomba en même tems dans cette apoplexie qui la fit ainſi mourir.

OBSERVATION XCVIII.

De l'accouchement d'une femme qui étoit dans une très-grande perte de ſang, & d'une autre femme, à qui un Chirurgien avoit témérairement fait l'opération céſarienne, qui eſt toujours fatale à la mere.

LE 4 Juillet 1698, j'ai accouché une femme groſſe de huit mois & demi, qui étoit dans une très-grande perte de ſang qui l'avoit réduite à l'extrémité de la vie, lorſque je fus appellé par ſa Sagefemme pour la ſecourir. Je fus obligé de retourner ſon enfant pour le tirer promptement par les pieds, ſans quoi elle ſeroit indubitablement morte de cette perte de ſang, qui venant du détachement de l'arrierefaix, avoit déja fait mourir l'enfant ; mais après que j'eus fait cette opération, qui fut ſalutaire à la mere qui ſe porta bien dans la ſuite ; la Sagefemme m'en donnant des louanges que j'attribuai à Dieu ſeul, qui, dans ces ſortes d'opérations périlleuſes, conduit le jugement & les mains du Chirurgien qui les entreprend dans une ſi urgente néceſſité, me dit pour lors avoir vu, il y avoit environ douze ans, un Chirurgien faire en ſa préſence l'opération céſarienne à une femme, pour lui tirer du ventre ſon enfant qui étoit vivant, afin de lui procurer le Baptême, ſans quoi il étoit en danger d'en être privé, à ce qu'il prétendoit, par le peu d'eſpérance qu'il avoit que la mere pût accoucher d'elle-même, étant en travail de cet enfant qui étoit ſon premier, depuis pluſieurs jours ; mais par cette témérité il tua cette pauvre femme, qui mourut quelques jours après cette cruelle opération, qui fut à la vérité ſalutaire à l'enfant, puiſqu'il vivoit encore lorſque la Sagefemme m'en fit la relation ; mais comme il pouvoit bien, dans cette néceſſité, ondoyer la tête de l'enfant qui ſe préſentoit au paſſage, & lui procurer par ce moyen le Baptême, je crois qu'il fit

une grande faute, que j'estime un véritable crime, de n'avoir pas en cette occasion préféré la vie de la mere à celle de l'enfant, comme on doit toujours faire, lorsqu'il est impossible de la sauver à tous deux. Si l'on m'alléguoit, pour excuser la témérité de ce Chirurgien, la supposition qu'il faisoit que la mere pouvoit échapper après cette opération, cette supposition n'est pas bonne à faire à tous ceux qui savent aussi-bien que moi, que cette opération est toujours mortelle à la mere.

OBSERVATION XCIX.

De l'accouchement d'une femme, dont l'enfant venoit le cul devant, la mere ayant vuidé ses eaux quinze jours auparavant.

LE 7 Juillet 1698, j'ai accouché une femme au terme de neuf mois d'un garçon qui venoit le cul devant : cette femme avoit vuidé les eaux de son enfant quinze jours auparavant, nonobstant quoi cet enfant se portoit très-bien. Je le laissai venir en cette mauvaise situation, voyant que la mere avoit des douleurs assez fortes pour espérer qu'elle en accoucheroit promptement, comme elle fit : car j'ai souvent connu par expérience qu'il étoit plus sûr de laisser venir les enfans en cette mauvaise posture, quand les douleurs de la mere sont très-bonnes, que de risquer à les retourner sans une urgente nécessité.

OBSERVATION C.

D'une femme qui accoucha de deux enfans mâles au terme de huit mois, qui se portoient bien, quoique la mere eût une perte de sang au second mois de sa grossesse, causée par l'émétique qu'on lui avoit fait prendre imprudemment.

LE 24 Juillet 1698, j'ai accouché une femme au terme de huit mois de deux enfans mâles qui se portoient bien, quoique la mere eût eu une perte de sang au second mois de sa grossesse, causée par de l'émétique qu'on lui avoit fait prendre fort imprudemment, attribuant les incommodités qu'elle avoit pour lors à autre maladie qu'à sa grossesse qu'elle ignora elle-même, jusqu'à ce que l'ayant visitée, je lui fis connoître dès ce même tems qu'elle étoit véritablement grosse, sans quoi elle n'auroit pas conservé sa grossesse, comme elle fit, en suivant les salutaires conseils que je lui donnai pour ce sujet.

OBSERVATION CI.

De l'accouchement d'une Dame au terme de ſept mois, d'un enfant mort en ſon ventre depuis quinze jours.

LE 28 Juillet 1698, j'ai accouché une Dame de ſon premier enfant, qui étoit une petite fille qu'elle avoit portée morte en ſon ventre depuis quinze jours qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après l'avoir ſenti s'agiter extraordinairement durant un jour, & qui paroiſſoit à ſa proportion être du terme de ſept mois ou environ ; mais comme cette Dame n'avoit que dix-huit ans, & qu'elle n'avoit jamais été bien réglée de ſes mois, ſa groſſeſſe avoit été ignorée durant les trois premiers mois par elle-même, & par pluſieurs perſonnes qu'elle avoit conſultées ſur ſes incommodités, qui lui avoient fait prendre très-mal-à-propos quantité de remedes pour lui procurer l'évacuation de ſes menſtrues, croyant que toutes ces incommodités dont elle ſe plaignoit, ne venoient que de leur ſimple rétention, en quoi ils s'étoient fort trompés : cela fit que dans la ſuite, après un parfait rétabliſſement de ſa ſanté, étant redevenue, & ayant ſuivi les ſalutaires conſeils que je lui donnai, elle conſerva bien ſes autres groſſeſſes ; & je l'ai accouchée fort heureuſement de pluſieurs autres enfans vivans.

OBSERVATION CII.

De l'accouchement d'une Dame au terme de cinq mois, d'une petite fille qui venoit les pieds devant.

LE 18 Août 1698, j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois de ſa groſſeſſe d'une petite fille qui venoit les pieds devant ; cette Dame avoit déja eu deux mois auparavant une grande diſpoſition à avorter de cet enfant dès ce tems-là, ayant ſenti pour lors durant trois ou quatre heures des douleurs dans le ventre, avec un conſidérable écoulement d'eau de la matrice, nonobſtant quoi elle avoit porté cet enfant deux mois, & en avorta ainſi ſans aucune autre cauſe manifeſte.

OBSERVATION CIII.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant expira peu de tems après être né, à cauſe de l'extrême compreſſion que la tête de l'enfant avoit faite au cordon de l'ombilic, qui ſe préſentoit au paſſage.

LE 22 Août 1698, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle, qui expira auſſi-tôt que je l'eus reçu. Il s'étoit bien préſenté la tête la premiere, qui eſt la poſture naturelle qu'il devoit avoir ; mais par un grand

malheur pour cet enfant, c'étoit avec une continuelle ſortie du cordon de l'ombilic, qui fut tellement comprimé par la tête de l'enfant durant toute la longueur du travail, que cet accident fut cauſe de ſa mort en naiſſant de la ſorte; à quoi je ne pus pas remédier par toutes les précautions que je pus apporter pour repouſſer au-dedans ce cordon qui ſe préſentoit toujours devant la tête, qui le repouſſoit continuellement au-dehors à chaque douleur qui ſurvenoit à la mere: & comme ces douleurs étoient de très-mauvaiſe nature, & peu efficaces, l'enfant fut tellement débilité par l'interception du ſang dans ce cordon ainſi comprimé durant plus d'une grande heure, que ce fâcheux accident fut cauſe qu'il expira un quart-d'heure après être né de la ſorte. J'aurois bien pu, en cette occaſion, tenter de retourner cet enfant pour le tirer par les pieds; mais comme c'étoit un très-gros enfant qui auroit rendu l'opération très-laborieuſe, je n'euſſe pas pu le faire ſans mettre la mere en riſque de la vie auſſi-bien que l'enfant: c'eſt pourquoi je jugeai plus à propos de laiſſer venir l'enfant dans la poſture où il s'étoit préſenté, que de les mettre tous deux conjointement dans ce danger.

OBSERVATION CIV.

D'une Dame qui avorta au troiſieme mois de ſa groſſeſſe, par l'effet d'une violente colique néphrétique, & de pluſieurs remedes qu'on lui fit prendre mal-à-propos.

LE 11 Septembre 1698, j'ai accouché une Dame au terme de trois mois ou environ de ſa groſſeſſe, d'un petit fœtus de la groſſeur d'une petite mouche à miel. Cette Dame n'étant encore groſſe que de quinze jours ou trois ſemaines, fut ſurpriſe d'une violente colique néphrétique, à quoi elle étoit ordinairement ſujette, qui lui cauſa de très-fréquens vomiſſens, pour leſquels ſon Médecin ne la croyant pas groſſe, lui fit prendre pour-lors un doux émétique, prétendant remédier par ce moyen à ſon vomiſſement; mais voyant que ce remede n'avoit pas opéré comme il déſiroit, il lui fit prendre encore quelques jours enſuite une médecine purgative, qui lui cauſa durant quelques jours une petite perte de ſang, qui ceſſa néanmoins après qu'elle eut été ſaignée du bras par mon conſeil, pour remédier à ce nouvel accident, qui ayant dès ce tems-là détruit le principe de vie en ce petit fœtus, fut cauſe qu'il reſta de la proportion qu'il étoit pour lors, juſques au tems qu'il fut expulſé, qui étoit environ la fin du troiſieme mois de ſa groſſeſſe, après une perte de ſang qui avoit toujours continué à cette Dame durant quinze jours; mais ſi on l'eût ſeulement ſaignée ſans lui faire aucun autre remede, comme je l'avois conſeillé, il y auroit eu lieu d'eſpérer qu'elle auroit pu plus facilement conſerver ſa groſſeſſe, comme elle a bien fait pluſieurs autres groſſeſſes ſuivantes, dont je l'ai accouchée heureuſement à terme d'enfans vivans.

OBSERVATION CV.

D'une Dame qui accoucha heureusement, quoique sa matrice eût paru dilatée de la largeur de l'extrémité du doigt plus de trois semaines auparavant.

LE 12 Septembre 1698, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement; elle avoit vuidé par la matrice quelques eaux glaireuses plus de trois semaines auparavant, sentant même quelques douleurs qui pouvoient faire croire qu'elle accoucheroit dès ce tems-là, & d'autant plutôt en ce que sa matrice étoit dilatée de la largeur de l'extrémité du doigt, ce qui donnoit lieu de sentir manifestement la tête de son enfant, nonobstant quoi elle ne laissa pas de le porter encore durant ces trois semaines, & d'en accoucher heureusement. Lorsque cette Dame vuida, comme j'ai dit, ses eaux glaireuses de la matrice, la partie supérieure de l'orifice interne me parut tuméfiée de la grosseur de la moitié d'un œuf, & allongée jusques à paroître à l'extérieur du passage, comme si c'eût été une espece de descente de matrice, qui se réduisit néanmoins par le repos au lit, que je lui conseillai de garder durant quelques jours, & par une saignée du bras que je lui fis faire.

OBSERVATION CVI.

D'une Dame âgée de 58 ans, qui avoit un ulcere carcinomateux incurable à la matrice.

LE 20 Septembre 1698, je vis une Dame âgée de cinquante-huit ans, qui, après avoir perdu par l'âge l'évacuation de ses menstrues depuis dix ans, avoit été surprise d'une perte de sang avec caillots dont elle étoit incommodée depuis six mois, qui venoit d'un ulcere carcinomateux en la matrice, que je crus pour lors la devoir faire mourir très-certainement dans la suite, comme il arriva trois mois après que je l'eus vue en cet état. Elle étoit outre cela sujette à une fâcheuse colique néphrétique, qui lui faisoit souvent vuider des pierres d'une grosseur considérable par le conduit de l'urine : & quoique sa maladie fût entierement incurable, comme sont tous les ulcéres carcinomateux de la matrice, dont j'ai vu plus de trois cens exemples en d'autres femmes qui en sont toutes mortes dans la suite, ainsi que je leur avois auparavant prédit, il n'y en a pas eu une à qui plusieurs différens charlatans n'eussent promis de les guérir par l'effet des prétendus remedes qu'ils leur avoient donnés; comme il s'en trouva plusieurs qui firent en vain une pareille promesse à cette Dame, à qui ils donnerent beaucoup de remedes qui ne servirent qu'à la faire encore d'autant plutôt mourir.

OBSERVATION CVII.

D'une Dame qui fit une eſpece de môle toute particuliere, compoſée d'un très-grand nombre de veſſicules remplies d'eau.

LE 21 Septembre 1698, j'ai délivré une Dame d'une eſpece de mole toute particuliere, compoſée d'un très-grand nombre de veſſicules remplies d'eau en maniere d'hidatide; toute leur maſſe reſſemblante aux grains d'un grappe de raiſin, qui étoit de différente groſſeur, tout farcis de ſang caillé dans leurs intervalles. Cette Dame croyoit pour lors être groſſe de plus de cinq mois, & avoir ſenti quelquefois mouvoir en ſon ventre, comme ſi c'eût été un véritable enfant; ce qui devoit être attribué à certains treſſaillemens de la matrice qui lui arrivoient de tems en tems; & elle avoit une médiocre perte de ſang qui lui avoit toujours continué depuis trois mois, comme je l'avois vu arriver en une autre femme dont j'ai parlé en l'Obſervation 377 de mon livre d'Obſervations. Deux jours après que j'eus délivré cette Dame de cette eſpece de mole, je vis encore une autre femme, qui après un pareil ſoupçon de groſſeſſe de cinq mois, & une médiocre perte de ſang depuis deux mois & demi, qui ceſſoit un peu & revenoit par intervalles, fut ſurpriſe tout d'un coup d'une perte plus abondante, & vuida une ſemblable môle compoſée auſſi d'un très-grand nombre de pareilles veſſicules, qui s'étoient ainſi irrégulierement engendrées dans les premiers jours de la conception; toutes les particules de la matiere ſéminale, au lieu de former un enfant, comme elles auroient dû faire dans une diſpoſition naturelle, ne formant par leur mouvement confus & déſordonné qu'un corps étrange, comme étoit celui dont je viens de faire la deſcription.

OBSERVATION CVIII.

De l'accouchement d'une Dame au terme de huit mois & demi, par une perte de ſang intérieure, cauſée par l'accourciſſement du cordon de l'enfant.

LE 12 Novembre 1698, j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant mâle mort en ſon ventre par le détachement de l'arrierefaix, qui avoit cauſé à la mere une perte de ſang intérieurement ſi abondante, que ſon enfant en étoit mort, ce qui n'étoit arrivé que depuis un jour, comme il me parut vraiſemblable, par la diſpoſition de l'enfant qui n'étoit point corrompu, & par de gros caillots de ſang endurci dont toute la face intérieure de l'arrierefaix étoit farcie, ce qui manifeſtoit bien le détachement prématuré qui en étoit arrivé, qui avoit fait ainſi périr l'enfant, qui avoit le col em-

barraſſé de deux tours de ſon cordon, laquelle diſpoſition avoit beaucoup contribué à cet accident, avec l'agitation extraordinaire d'un carroſſe fort rude que la mere avoit ſoufferte le jour même & la veille de celui auquel elle accoucha. On peut facilement concevoir comme le cordon d'un enfant fort accourci par les contours dont il a le col embarraſſé, ne lui laiſſe plus la liberté de ſe mouvoir facilement, ſans tirailler en même-tems l'arrierefaix auquel il eſt attaché ; à quoi contribue d'autant plus la mere, qui au lieu de mener une vie ſédentaire, vient à s'agiter extraordinairement dans le dernier mois de ſa groſſeſſe.

OBSERVATION CIX.

D'une Dame qui accouchant avec une grande fluxion de poitrine, mourut le quatrieme jour de ſon accouchement.

LE 4 Décembre 1698, j'ai accouché une Dame d'un très-gros garçon qui venoit la face en-deſſus : cette Dame avoit pour lors une grande douleur de côté, avec une fluxion de poitrine qui lui avoit déjà cauſé trois accès de fievre, dont le dernier avoit excité par ſa violence les douleurs de l'accouchement, qui au lieu de la ſoulager de cette fluxion de poitrine, comme on eſpéroit contre mon ſentiment, au contraire cette funeſte maladie en fut après tellement augmentée, que cette Dame mourut le quatrieme jour de ſon accouchement comme je l'avois bien prédit dès le lendemain que je la vis avec une ſuppreſſion de vuidanges, une très groſſe fievre, & une ſi grande difficulté de reſpirer avec râlement, qu'elle étoit obligée d'être continuellement à ſon ſéant, ſes crachats étant tanés & d'une très-mauvaiſe qualité, avec augmentation de ſa douleur de côté ; par tous leſquels ſignes je connus bien qu'elle mourroit très-certainement dans peu de jours, comme il arriva. Il faut obſerver par cet exemple ce que j'ai connu par beaucoup d'autres ſemblables ; qui eſt que tant s'en faut que les femmes qui accouchent lorſqu'elles ont quelque maladie, qui de ſoi étoit déja fort dangereuſe, en ſoient ſoulagées après leur accouchement, comme on l'eſpere ſouvent en vain ; bien au contraire, cette même maladie en devient ordinairement plus dangereuſe, par une entiere ſuppreſſion de vuidanges de la couche qui arrive, parce que la nature qui eſt pour lors occupée par une maladie, qui étant de ſoi très-dangereuſe, comme j'ai dit, ne ſe pouvant pas bien dégager, ainſi qu'elle devroit faire par une bonne & louable évacuation des vuidanges de la couche, & ſes humeurs retenues venant à refluer vers les parties principales, augmentent ainſi la maladie, & la rendent encore plus funeſte qu'elle n'étoit avant l'accouchement.

OBSERVATION CX.

De l'accouchement d'une Dame qui eut durant six semaines entieres plusieurs récidives d'une perte de sang fort considérable.

LE 10 Décembre 1698, j'ai accouché une Dame d'un enfant mâle vivant au huitieme mois de sa grossesse, étant pour lors en une si grande perte de sang, avec des foiblesses réitérées, que si je ne l'eusse accouchée en retournant son enfant pour le tirer par les pieds, elle seroit indubitablement morte dans peu d'heures avec son enfant dans le ventre. Il y avoit six semaines entieres que cette perte duroit à cette Dame, qui s'étoit blessée en allant au voyage que la Cour fit à Compiegne; mais comme cette perte étoit seulement médiocre durant tout ce tems, elle s'arrêta par plusieurs intervalles par le moyen des deux saignées du bras que je lui fis faire à différentes fois, & du repos au lit que je lui fis observer; ce qui contribua beaucoup au salut de son enfant qui se porta bien ensuite, quoiqu'il fût né de la sorte à huit mois par le secours que je lui donnai, qui fut aussi salutaire à la mere.

OBSERVATION CXI.

D'une Dame qui fut traitée mal-à-propos durant trois mois d'une prétendue rélaxation de matrice.

LE 28 Décembre 1698, je vis à Versailles une Dame qui se plaignoit d'être fort incommodée d'une grande pesanteur de la matrice depuis cinq ou six mois qu'elle étoit accouchée au terme de huit mois: cette Dame me dit pour lors qu'on l'avoit traitée depuis trois ou quatre mois, comme si elle eût eu une véritable relaxation de la matrice, pour laquelle on lui avoit fait garder le lit, & on lui avoit aussi mis un pessaire avec lequel on avoit prétendu la guérir de cette relaxation imaginaire, qui ne procédoit que d'une simple pesanteur de matrice, causée par un gonflement de cette partie qui s'observoit de tems en tems de la superfluité des menstrues, dont il ne se faisoit pas une assez libre évacution, tant pour la durée du tems, que pour la qualité de cette même évacuation; ce qui causoit toute son incommodité, que l'on augmentoit encore, en lui faisant user mal-à-propos de lotions astringentes en cette partie, qui en retenant les superfluités que la nature envoye ordinairement, augmentoient encore son incommodité au lieu de l'en soulager, comme je fis par les salutaires conseils que je lui donnai; de sorte que les ayant suivis, elle fut non-seulement guérie de cette pesanteur de matrice, dont elle avoit été si long-tems incommodée depuis sa derniere couche, comme je viens de dire; mais peu de mois ensuite elle redevint grosse par trois fois consécutives l'une après l'autre, de trois des plus beaux enfans mâles

que

que l'on puisse voir, qu'elle a portés jusqu'à neuf mois entiers, & qui tous trois se portent parfaitement bien, quoique la mere soit d'une délicatesse extraordinaire, & qui étant toujours accouchée de tous ses autres enfans précédens à des termes prématurés, les avoit tous vu mourir peu de tems ensuite; mais cette vertueuse Dame a aussi beaucoup contribué de sa part de la satisfaction qu'elle a d'avoir présentement une si belle lignée, en se contraignant de garder très-exactement le lit, durant tous les trois derniers mois de ses trois dernieres grossesses, comme je lui avois conseillé; ce qui lui a si bien réussi, qu'elle a même porté le dernier de ses trois enfans que je lui avois reçus, huit ou dix jours plus que les neuf mois complets; & comme les enfans sont ordinairement d'autant plus gros, qu'ils séjournent plus long-tems au ventre de leur mere; ce dernier, pour cette raison, étoit le plus gros & le plus fort de tous ceux qu'elle avoit eus auparavant.

OBSERVATION CXII.

D'une femme qui accoucha de deux filles vivantes, quoique la mere eût eu quelques heures auparavant deux assez fortes convulsions.

LE 27 Janvier 1699, j'ai accouché une femme de deux filles vivantes au terme de huit mois & huit jours, quoique la mere eût eu quelques heures auparavant deux assez fortes convulsions, qui avoient été précédées d'un très-grand mal de tête durant toute la nuit: je la fis saigner deux fois du bras avant que de l'accoucher; & comme elle ne revenoit point à connoissance après être accouchée, je la fis saigner du pied dès le lendemain, après quoi la connoissance lui revint, & elle se porta bien ensuite; ses parens s'opposerent autant qu'ils purent à cette saignée du pied, vu les deux saignées du bras qu'on lui avoit faites le jour précédent, dans l'appréhension qu'ils avoient qu'elle ne mourût de foiblesse; mais ils connurent bien après, que sans ce remede elle seroit indubitablement morte, lequel au lieu de débiliter la nature, la fortifia au contraire, ayant été fort à propos, ainsi que la grandeur de l'accident le requéroit.

OBSERVATION CXIII.

D'une Dame à qui l'on fit imprudemment jusqu'à cinq saignées, & user de bains réitérés, pour une fréquente envie d'uriner, qui la firent accoucher prématurément au septieme mois de sa grossesse, d'un enfant qui expira très-peu après.

LE 8 Avril 1699, je vis une Dame grosse de sept mois ou environ, qui sentoit depuis quelques jours de très-grandes douleurs de reins, avec envie fréquente d'uriner, qui lui causoient la fiévre, pour raison de

quoi elle avoit déja été ſaignée par trois fois depuis dix jours ſans aucun ſoulagement manifeſte, & avoit même été baignée par le mauvais conſeil du Chirurgien qui l'accouchoit ordinairement, joint à celui de deux Médecins qui furent d'avis de réitérer encore les bains, & pluſieurs autres remedes qu'ils lui firent prendre, que je jugeai être pernicieux dans l'état préſent de ſa groſſeſſe, & qui pouvoient la faire accoucher prématurément, comme il arriva quelques jours enſuite, ainſi que je l'avois bien prédit; ſes Médecins l'ayant fait ſaigner juſques à cinq fois, & ayant auſſi continué à la baigner durant quelques jours, ſon travail ſe déclara, & cela fut cauſe que ſon enfant mourut peu après qu'elle fut ainſi prématurément accouchée; ce qui vraiſemblablement ne ſeroit pas arrivé, ſi on avoit ſuivi mon conſeil, qui étoit de ſe contenter des trois ſaignées qu'on lui avoit déja faites, & de lui faire prendre quelques émulſions, pour calmer un peu ſes douleurs de reins, & les fréquentes envies d'uriner qu'elle reſſentoit, & ſur-tout de s'abſtenir de l'uſage des bains qu'on lui conſeilloit; car il eſt dangereux de traiter les femmes groſſes dans les maladies qui leur arrivent, comme on feroit en ſemblables maladies, celles qui ne ſont pas groſſes.

OBSERVATION CXIV.

D'une femme qui étoit en une très-grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arrierefaix d'un enfant de trois mois & demi, dont elle étoit avortée depuis quatre jours.

LE 17 Juin 1699, je délivrai une femme de l'arrierefaix d'un petit enfant dont elle étoit avortée au terme de trois mois & demi de ſa groſſeſſe il y avoit quatre jours, la nature ayant facilement pouſſé dehors ce petit enfant avec ſes eaux; mais comme la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petiteſſe de cet enfant, l'arrierefaix fut retenu dedans, à cauſe de ſon volume qui étoit trois fois plus gros, comme il arrive aſſez ordinairement en ces ſortes d'avortemens: cette Dame avoit pour lors une très-grande perte de ſang, qui ceſſa auſſi-tôt que je l'eus délivrée de cet arrierefaix, qui en étoit la cauſe. L'accident de cette couche prématurée lui étoit arrivé enſuite d'un gros rhume avec une toux violente, & par de fréquentes purgations que des Médecins qui la voyoient lui avoient conſeillé de prendre, pour remédier, à ce qu'ils prétendoient, à toutes les incommodités dont elle ſe plaignoit; mais au lieu de ces médecines purgatives, je lui aurois conſeillé, ſi elle m'eût conſulté ſur ce ſujet, de ſe faire ſaigner une fois du bras, & de prendre enſuite du lait d'âneſſe, pour tâcher de calmer ſa toux, qui fut encore plus irritée qu'elle n'étoit avant que de prendre ces médecines purgatives.

OBSERVATION CXV.

D'une Dame qui accoucha au terme de ſept mois & demi, d'un enfant qui avoit le ventre extraordinairement tuméfié par un très-gros foie tout endurci.

LE premier Juillet 1699, j'ai accouché une Dame d'un enfant de ſept mois & demi, ou environ, qui étoit ſi foible qu'il expira demi-heure enſuite: cet enfant avoit tout le ventre extraordinairement tuméfié par un très-gros foie tout endurci, par un effet du mauvais tempérament de la mere, qui étoit ſouvent des quinze jours entiers ſans avoir la liberté de ſon ventre; & ce qui me parut encore plus extraordinaire, eſt que tout l'épiderme du corps de cet enfant ſe ſéparoit très-facilement de la peau, quoiqu'il fût encore vivant lorſque je le tirai du ventre de ſa mere, qui ſe porta néanmoins aſſez bien après que je l'eus ainſi accouchée.

OBSERVATION CXVI.

D'une Dame qui étoit avortée depuis un jour, & qui étoit en grande perte de ſang, cauſée par la rétention de l'arriereſaix.

LE 17 Juillet 1699, je fus à Verſailles délivrer une Dame qui étoit avortée d'un petit enfant de trois mois le jour précédent, dont l'arriereſaix qui étoit reſté en la matrice lui avoit cauſé une ſi grande perte de ſang, qu'elle en tomboit continuellement en foibleſſe; ce qui m'obligea de la délivrer de cet arriereſaix retenu auſſi-tôt que je fus arrivé chez elle pour la ſecourir, comme je fis dans ce preſſant beſoin; après quoi cette perte, qui l'avoit preſque réduite à l'extrémité, ceſſa auſſi-tôt, & tous les accidens qu'elle lui avoit cauſés.

OBSERVATION CXVII.

D'une Dame, qui ayant vuidé les eaux de ſon enfant depuis quinze jours, & ne l'ayant point ſenti depuis huit jours, voulut croire qu'il étoit mort, quoiqu'il fût vivant.

AU même mois de Juillet 1699, on me conſulta pour une Dame qui accoucha au terme de neuf mois complets de ſon premier enfant vivant, quoiqu'elle eût vuidé ſes eaux il y avoit environ quinze jours, & qu'elle ne le ſentît plus remuer depuis plus de huit jours, à ce qu'elle diſoit; ce qui faiſoit croire au Chirurgien qui la devoit aſſiſter en ſon accouchement, que ſon enfant étoit mort en ſon ventre, contre la vérité, ne prenant pas garde que l'enfant n'ayant plus la liberté de faire les mouve-

mens particuliers de ses membres lorsque les eaux se sont écoulées, parce que la matrice se resserre & embrasse étroitement & immédiatement l'enfant, ce qui fait qu'il n'a plus pour lors que le mouvement de totalité de son corps, qui paroît une espece de mouvement de décidence qui peut tromper ceux qui n'y font pas réflexion, comme ce Chirurgien, qui vouloit fort imprudemment donner à cette Dame une médecine pour lui faire vuider, à ce qu'il prétendoit, son enfant qu'il croyoit être mort en son ventre; ce que cette Dame n'ayant jamais voulu accepter pour l'extrême répugnance qu'elle avoit de prendre ce remede; cependant six heures après l'instance réitérée qu'on lui en avoit faite, son travail commença à se déclarer naturellement, & elle accoucha ensuite très-heureusement de son enfant qui étoit bien vivant.

OBSERVATION CXVIII.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois d'un enfant qui avoit la tête d'une figure monstrueuse, & les deux pieds bots.

LE 17 Septembre 1699, j'ai accouché une Dame au terme de huit mois de sa grossesse, d'une fille qui avoit la tête d'une figure monstrueuse n'ayant point de cerveau; mais au lieu de toute la partie supérieure de la tête, on voyoit seulement une substance étrangere de couleur d'un rouge brun, qui y paroissoit, avec l'extrémité inférieure du coronal & de l'occipital, & les deux yeux fort éminens en dehors; mais le reste étoit conformé à l'ordinaire avec les autres parties du corps, à l'exception des deux pieds qui étoient bots en dedans; & comme cette Dame me dit pour lors, que dès le commencement de sa grossesse, elle avoit fait un très-fatiguant voyage, jusqu'à faire des 25 lieues en un seul jour, il y avoit bien de l'apparence que ce fut la violente agitation qu'elle reçut en ce rude voyage, qui avoit contribué à donner à son enfant la figure monstrueuse que l'on voyoit à sa tête & à ses pieds. Cet enfant étoit manifestement vivant, lorsque je le tirai du ventre de sa mere; remuant assez fortement les bras & les jambes, sans toutefois faire aucun cri; mais il mourut un quart d'heure ensuite, comme ont toujours coutume de faire tous ceux qui ont la tête ainsi monstrueuse, & que je l'ai vu arriver à cinq ou six autres enfans qui avoient à-peu-près la tête figurée comme celui-ci avoit la sienne. On en peut voir plusieurs exemples au chapitre 10 de mon premier Livre des Accouchemens.

OBSERVATION CXIX.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant présentoit le bras, & avoit le col embarrassé de trois tours de son cordon.

LE 24 Septembre 1699, j'ai accouché une Dame d'un très-gros enfant mâle qui présentoit le bras devant, & avoit le col embarrassé de trois tours de son cordon. Je le tirai par les pieds après avoir repoussé au-dedans le bras qu'il présentoit, afin de lui retourner plus facilement le corps aussitôt que j'eus trouvé les deux pieds; cet enfant étoit vivant, & se porta bien après être revenu au bout d'un quart d'heure de la foiblesse où il étoit, causée tant par la mauvaise situation en laquelle il s'étoit présenté, que par les contours de son cordon dont il avoit le col embarrassé, qui avec la grosseur de l'enfant avoient rendu l'opération d'autant plus laborieuse.

OBSERVATION CXX.

De l'accouchement d'une Dame qui avoit une perte de sang excessive.

LE 21 Octobre 1699, j'ai accouché une Dame grosse à terme, qui avoit une perte de sang depuis sept ou huit jours, qui étoit devenue enfin si excessive, que je fus obligé de l'accoucher pour lui sauver la vie qu'elle couroit grand risque de perdre sans le secours que je lui donnai; son enfant étoit mort en son ventre par la grandeur de cette perte de sang, qui venoit du détachement intérieur de l'arrierefaix; mais la mere se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXXI.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant se portoit très-bien, quoique la mere eût eu la petite vérole au cinquieme mois de sa grossesse.

AU mois de Décembre 1699, j'ai accouché à Versailles une Dame d'un garçon qui se portoit très-bien, quoique la mere eût eu la petite vérole au cinquieme mois de sa grossesse, ne lui étant resté aucune incommodité d'une si dangereuse maladie, non plus qu'à son enfant.

OBSERVATION CXXII.

De l'accouchement d'une Dame, qui nonobstant qu'elle eût de très-pernicieux accidens qui sembloient lui devoir être funestes, ne laissa pas de se bien porter dans la suite.

LE 1 Juillet 1700, j'ai accouché une Dame au terme de sept mois & trois semaines, d'une petite fille assez foible, sur le corps de laquelle paroissoient plusieurs taches rouges qui dénotoient que la santé de cet enfant avoit été altérée par la mauvaise où étoit la mere, qui pour lors étoit dans un grand accès de fiévre depuis vingt-quatre heures, dont elle avoit été surprise avec un frisson ensuite, d'un rhume avec toux & douleur de gorge, dont elle étoit fort incommodée depuis huit jours, & d'une douleur de côté fixe au-dessous de la mammelle avec augmentation de sa toux & crachats teints de sang, qui marquoient en elle une vraie disposition pleurétique qui la fit accoucher ainsi prématurément. Cependant nonobstant tous ces fâcheux accidens, qui donnoient lieu d'appréhender pour sa vie, elle se porta bien dans la suite, la nature s'étant bien dégagée par une bonne & louable évacuation des vuidanges de sa couche qui lui fut très-salutaire.

OBSERVATION CXXIII.

De l'accouchement heureux d'une Dame qui eut un gros enfant mâle qui se portoit bien, nonobstant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de sa mere, qui n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi.

LE 5 Novembre 1700, j'ai accouché une Dame d'un très-gros enfant mâle au terme de neuf mois complets, qui étoit fort sain, nonobstant un autre enfant mâle jumeau mort au ventre de sa mere, lequel n'avoit que la proportion d'un enfant de quatre mois & demi tout au plus, & paroissoit tout flétri & émacié sans aucune féteur, étant encore enveloppé de ses membranes & de ses eaux particulieres, & n'ayant qu'un même arrierefaix commun avec celui qui étoit vivant; de sorte qu'il paroissoit que la mere l'avoit porté plus de quatre mois mort en son ventre, sans avoir en aucune façon intéressé sa santé ni celle de l'autre enfant qui étoit vivant, sinon que celui-ci avoit le pied gauche fort contourné en-dedans, en maniere de pied bot; ce qui pouvoit venir de la situation contrainte qu'il avoit eue au ventre de la mere, à cause de cet enfant mort.

OBSERVATION CXXIV.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant se portoit bien, quoique la mere eût été très-malade d'une fiévre double-tierce continue durant trois semaines, dont elle fut guérie par l'usage du quinquina.

LE 3 Décembre 1700, j'ai accouché une Dame au terme de neuf mois, d'une fille qui vint naturellement, & qui se portoit fort bien, quoique la mere eût été très-malade d'une fiévre double-tierce continue durant trois semaines, dont elle avoit été bien guérie depuis un mois par l'usage du quinquina, que je lui avois conseillé, après l'avoir fait saigner une fois du bras, comme on doit toujours faire avant l'usage de ce remede pour le rendre plus salutaire à la mere & à l'enfant.

OBSERVATION CXXV.

D'une Dame qui accoucha naturellement & sans difficulté, & qui nonobstant mourut à la fin du neuvieme jour d'une fiévre maligne, dont elle fut surprise.

LE 11 Décembre 1700, j'ai accouché une femme d'une fille qui vint fort naturellement & sans aucune difficulté, nonobstant quoi la mere mourut à la fin du neuvieme jour d'une fiévre maligne, dont son mari & ses parens furent fort étonnés, vu qu'elle étoit accouchée si heureusement en leur présence, ne sçachant pas comme moi, que les femmes accouchées sont beaucoup plus susceptibles en ce tems de toutes les maladies auxquelles elles ont quelque disposition. Cet exemple me fit souvenir d'un autre bien plus considérable que j'ai vu une certaine année il y a plus de quarante ans, où la plus grande partie des femmes en couche moururent ainsi de fiévre maligne, quoiqu'elles fussent accouchées très-heureusement; & la mortalité fut pour lors si grande sur toutes les femmes accoûchées en l'Hôtel-Dieu de Paris, que plus des deux tiers moururent de la sorte; ce qui obligea M. le Premier Président de commettre plusieurs célebres Médecins & Chirurgiens pour faire ouverture de leurs corps après leur mort pour en connoître la véritable cause; ce qui ayant été exécuté, ils n'en trouverent point d'autre cause évidente.

OBSERVATION CXXVI.

D'une Dame qui accoucha d'un petit enfant de quatre mois & demi, dont la grossesse avoit été ignorée, à cause d'une perte de sang qu'elle avoit depuis deux mois, qui se renouvelloit de tems en tems.

LE 18 Février 1701, je vis à Versailles une femme qui avoit une perte de sang depuis deux mois, qui se renouvelloit assez considérablement de tems en tems, & plusieurs autres incommodités qu'un célebre Chirurgien qui l'avoit vue le même jour, attribuoit, à ce que l'on me dit, à un squirre de matrice qu'il croyoit devoir devenir carcinomateux dans la suite; mais étant venu voir cette femme suivant la requisition de son mari qui avoit été fort alarmé du sentiment de ce Chirurgien, & l'ayant moi-même examinée, je trouvai que ce Chirurgien s'étoit fort trompé en son jugement, & que cette même femme étoit véritablement grosse d'enfant, comme je l'en assurai pour lors aussi-bien que son mari; ce qui se trouva si vrai, qu'elle accoucha cinq ou six jours après d'un petit enfant de quatre mois & demi ou environ, qui vécut deux ou trois heures, lequel auroit même pu être conservé jusqu'à terme au ventre de sa mere, si sa grossesse avoit été connue dans le commencement, & qu'on n'eût attribué, comme on avoit fait, à d'autres maladies imaginaires les incommodités qu'elle ressentoit.

OBSERVATION CXXVII.

D'une femme qui accoucha d'un enfant qui expira peu de tems après, à cause de la sortie & de la compression du cordon de l'ombilic.

LE 18 Mars 1701, j'ai accouché une femme d'un gros enfant mâle, qui étoit si foible, qu'il expira un quart d'heure après, à cause que le cordon de son nombril avoit été poussé dehors dans le tems que je n'étois pas chez elle au moment que ses eaux s'écoulerent, qui firent sortir avec elles ce cordon; & quoique je l'eusse réduit au-dedans aussi-tôt que je fus arrivé, n'y ayant pas pour lors une dilatation de la matrice, ni des douleurs assez fortes pour en espérer un prompt accouchement, qui auroit été nécessaire pour le salut de l'enfant, dont la tête comprimoit toujours cependant ce cordon quoique réduit; cela débilita tellement l'enfant, qu'il expira, comme j'ai dit, un quart d'heure après être né de la sorte, parce que l'enfant ayant nécessairement besoin d'être vivifié par le sang de sa mere qui lui doit être communiqué durant tout le tems qu'il est en son ventre, s'il vient à en être privé par la forte compression de son cordon, il ne manque pas de périr en très-peu de tems.

OBSERVATION CXXVIII.

D'une femme qui accoucha d'un enfant mort au cinquieme mois de sa grossesse, ayant eu avant cela, durant douze ou quinze jours, une une fiévre double-tierce.

LE 27 Mars 1701, je vis une Dame qui venoit d'avorter d'un enfant mort au cinquieme mois de sa premiere grossesse, ayant eu avant cela durant douze ou quinze jours, une fiévre double-tierce avec de grandes douleurs dans le ventre & dans les reins, qui contribuerent beaucoup à lui causer cet accident qui fut funeste à l'enfant. J'ai souvent vu que les femmes grosses qui sont malades de ces sortes de fiévres, ont presque toujours de très-grandes douleurs dans le ventre & aux reins dans tous les redoublemens des accès de leur fiévre, causées par la grande ardeur de toutes les humeurs du corps, qui étant pour lors extraordinairement échauffées & raréfiées, & venant pour ce sujet à occuper plus de place qu'auparavant, & gonflant toutes les parties qui les contiennent, en font une distension très-douloureuse, la même chose arrivant aussi aux eaux qui sont contenues avec l'enfant dans la matrice; ce qui provoque assez souvent prématurément les douleurs de l'accouchement.

OBSERVATION CXXIX.

D'une Dame grosse de huit mois, qui ayant été surprise par des convulsions, mourut peu de tems après être accouchée, pour n'avoir pas été saignée, comme on lui avoit conseillé.

AU mois de Mai 1701, je fus mandé pour voir une Dame grosse de huit mois, d'une habitude fort replete, qui avoit été surprise de deux fortes convulsions, après avoir été travaillée durant quinze jours d'un violent mal de tête avec une éréſipelle qui avoit disparu depuis quelques jours, ensuite de quoi elle avoit été surprise de ces deux convulsions qui me parurent pour ce sujet devoir être certainement funestes à cette Dame; comme je le déclarai dès-lors à tous ses parens & amis qui étoient chez elle, leur disant que je ne croyois pas qu'on pût dans l'état présent où elle étoit, lui faire un meilleur remede que celui de la saigner au plutôt, pour prévenir un troisieme accès de cette convulsion, qui pourroit être encore plus violent que les deux précédens; mais un Médecin empirique, qui étoit là présent, s'opposa fortement au bon conseil que je donnai de faire saigner au plutôt cette Dame, comme je viens de dire, sans alléguer d'autre raison que celle de dire que cette Dame étant au huitieme mois de sa grossesse, si on venoit à la saigner, cette saignée la débilitant encore, la pourroit faire accoucher en ce prétendu mauvais mois de sa grossesse. Voyant cette opposition,

je me contentai, après avoir bien réfuté la mauvaise raison de ce mauvais Médecin, de dire que je croyois que cette Dame mourroit très-certainement dans peu, comme il arriva deux jours après avoir été accouchée par un célebre Chirurgien, ayant été encore surprise auparavant d'une troisieme convulsion, ainsi que je l'avois prédit, qui obligea ses parens de mander au plutôt ce Chirurgien pour l'accoucher, comme il fit fort bien, ayant trouvé lorsqu'il fut mandé, que cette derniere convulsion plus forte que les précédentes, avoit enfin excité en elle les douleurs de l'accouchement qui ne fut pas néanmoins salutaire ni à la mere ni à l'enfant, qui périrent tous deux par ce funeste accident, dont on auroit peut-être pu les garantir par deux ou trois saignées faites à propos durant les quinze jours que cette Dame avoit été travaillée de ce violent mal de tête, qui fut le signe avant-coureur de cette érésipelle qui parut ensuite, & des convulsions dont elle fut surprise.

OBSERVATION CXXX.

D'une Dame qui accoucha au terme de cinq mois & demi, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang.

LE premier Juillet 1701, j'ai accouché une Dame au terme de cinq mois & demi de sa grossesse, d'une petite fille morte en son ventre par une perte de sang qui, quoiqu'elle ne parût que petite à l'extérieur, avoit été néanmoins grande au-dedans, ainsi qu'il me parut par beaucoup de caillots endurcis, qui furent poussés dehors avec le délivre dans le même moment que l'enfant fut expulsé par une forte douleur qui lui survint après beaucoup de petites & mauvaises qu'elle avoit eues durant trois ou quatre heures, ayant même eu une aliénation de jugement durant une heure, qui donnoit lieu d'en appréhender un mauvais évenement; cependant elle accoucha assez facilement une demi-heure après que je lui eus fait tirer deux petites palettes de sang du bras, & elle se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXXXI.

D'une femme qui avoit un squirre de matrice, qui paroissant de nature carcinomateuse, la devoit faire mourir dans la suite.

LE 13 Juillet 1701, je vis une femme âgée de quarante-six ans, qui ayant été fort déréglée en ses mois depuis deux ans, avoit un squirre de matrice si considérable, qu'il se manifestoit au-dehors en lui mettant la main sur le ventre, ayant outre cela une espece de fougue que l'on sentoit sortir hors de l'orifice interne de la grosseur de l'extrémité du doigt, lesquelles mauvaises dispositions je crus devoir certaine-

ment faire mourir cette femme dans la suite, parce qu'elles me parurent de nature carcinomateuse.

OBSERVATION CXXXII.

D'une Dame qui accoucha d'un enfant mort en son ventre, dont il ne paroissoit point d'autre cause manifeste, sinon que cet enfant avoit le col court & embarrassé de deux ou trois tours de son cordon.

AU mois d'Août 1701, j'ai accouché une Dame de son premier enfant à terme, qui vint mort, quoique le travail de la mere eût été peu laborieux; cependant je ne trouvai autre cause conjecturale de la mort de cet enfant, que d'avoir le col court & embarrassé de deux ou trois tours du cordon de son nombril, ce qui n'étoit pas une cause bien manifeste : on pouvoit néanmoins attribuer ce mauvais évenement à cette seule cause, puisqu'il n'en paroissoit point d'autre.

OBSERVATION CXXXIII.

D'une Dame qui accoucha au terme de huit mois & demi, d'un enfant qui se portoit bien, nonobstant le déplorable état où étoit la mere, qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcès aux reins.

AU même mois d'Août 1701, j'ai accouché une Dame au terme de huit mois & demi de sa grossesse d'un garçon qui se portoit assez bien, nonobstant le déplorable état où étoit la mere qui étoit toute languissante depuis deux ans d'un abcès aux reins, qui lui avoit causé un grand nombre de mauvais accidens, qui la firent enfin mourir huit mois ensuite, comme je l'avois prédit. Cependant cette Dame, toute infirme qu'elle étoit, pour ce même abcès de reins qui la fit enfin périr de la maniere que je viens de dire, n'avoit pas laissé d'avoir fait encore quatre ou cinq autres enfans, & de les porter tous jusqu'à terme, dont je l'avois accouchée aussi heureusement que de ce dernier.

OBSERVATION CXXXIV.

D'un enfant mâle né depuis trois semaines, qui avoit une tumeur en l'aîne causée par un de ses testicules, laquelle on croyoit être une hernie.

LE 22 Novembre 1701, un Chirurgien me fit voir un enfant mâle âgé seulement de trois semaines, qui avoit une tumeur en l'aîne droite, qu'il me dit être, à ce qu'il croyoit, une hernie en maniere de

bubonocele ; mais l'ayant examiné en sa présence, je lui fis voir manifestement que cette prétendue hernie étoit un des testicules de l'enfant, qui n'étant pas descendu dans le scrotum, & étant resté en l'aîne, y formoit cette tumeur, &que la preuve de cela paroissoit très-manifestement, en ce qu'il n'y avoit qu'un testicule dans le scrotum de cet enfant, & pour ce sujet je lui conseillai de ne mettre aucune compresse ni aucun bandage sur cette tumeur, de crainte de meurtrir & de violenter le testicule qui y étoit resté, lequel descendroit de lui-même peu-à-peu avec le tems dans le scrotum, où il auroit dû être naturellement placé avec l'autre qui s'y rencontroit.

OBSERVATION CXXXV.

D'une Dame qui se croyant grosse de près de trois mois, vuida une espece de faux germe, dans lequel il y avoit un très-petit fœtus avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevi.

LE 24 Novembre 1701, je vis une Dame qui se croyant grosse de près de trois mois, fut surprise d'une médiocre perte de sang durant un jour, après quoi elle vuida avec quelques médiocres douleurs, une espece de faux germe, dans lequel je trouvai un très-petit *fœtus* avorté, qui n'étoit pas plus gros qu'un petit grain de chenevis, qui étoit enveloppé de ses eaux, où l'on voyoit un petit filet auquel il étoit attaché, qui n'étoit autre chose que le cordon du nombril de ce petit avorton, dont le principe de vie ayant été détruit peu de jours après sa conception, avoit été cause qu'il n'avoit pas grossi depuis ce tems.

OBSERVATION CXXXVI.

D'une Dame qui mourut d'une fièvre maligne au quatrieme jour après son accouchement.

LE 10 Décembre 1701, je vis une Dame qui venoit d'accoucher assez heureusement d'un gros enfant mâle que sa garde avoit reçu. Cette Dame avoit eu durant trois jours de très-mauvaises douleurs entrecoupées qui cessoient le jour & augmentoient considérablement durant toutes les nuits par une espece de redoublement de fièvre qui paroissoit maligne, & qui ayant fort augmenté, la fit mourir au quatrieme jour après son accouchement, lui étant survenu un dévoyement avec une disposition à transport au cerveau, à quoi avoit beaucoup contribué un remede qu'on lui fit prendre fort mal-à-propos, qu'un de ses amis lui avoit donné, prétendant qu'il étoit très-propre pour appaiser les tranchées dont elle se plaignoit; ce prétendu remede étoit composé de trois prises, dont elle prit deux les deux premiers jours; & voyant qu'elle n'en recevoit aucun soulagement, elle voulut prendre la troisie-

me ; mais elle ne l'eut pas sitôt avalée, qu'elle sentit une très-grande chaleur dans son estomac avec plusieurs accidens qui la firent mourir le jour ensuite.

OBSERVATION CXXXVII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant présentoit un des côtés de la face tournée en-dessus.

LE 14 Décembre 1701, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit un garçon qui présentoit un des côtés de la face tournée en-dessus, la tête étant renversée dans l'impulsion des douleurs sur l'épaule du côté opposite au côté de la face qui se présentoit ; ce qui rendant la sortie de l'enfant impossible, m'obligea de le retourner pour le tirer par les pieds, & comme je fis, pour sauver la vie à la mere & à l'enfant qui se porterent bien tous deux par le salutaire secours que je leur donnai fort à propos. Ayant examiné cet enfant, après que je l'eus ainsi tiré du ventre de sa mere, je trouvai qu'il avoit quatre dents très-visibles, deux en haut & deux en bas de différent côté.

OBSERVATION CXXXVIII.

Du second accouchement d'une Dame, qui fut fort heureux, quoiqu'en son premier accouchement elle eût eu un renversement de matrice, dont elle faillit mourir.

LE 2 Juillet 1702, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui vint naturellement. C'étoit son second enfant qui vint à la fin du neuvieme mois de sa grossesse ; mais elle avoit été accouchée de son premier par un autre Chirurgien, n'étant alors qu'au terme de huit mois, & ce premier enfant étant beaucoup plus petit pour ce sujet que ce second qui étoit fort gros, l'ayant porté, comme j'ai dit, jusqu'à la fin du neuvieme mois. Elle me dit outre cela qu'en accouchant de son premier enfant, elle avoit eu un renversement de matrice dont elle faillit mourir, ayant senti des extrêmes douleurs pour lui remettre la matrice qui avoit été ainsi renversée, lorsque ce Chirurgien la voulut délivrer ; mais par les précautions que je pris en l'accouchant de ce second enfant, je la garantis bien de ce dangereux accident qu'elle appréhendoit extrêmement, & elle se porta très-bien ensuite.

OBSERVATION CXXXIX.

D'une Dame qui accoucha de son premier enfant qui avoit le cordon de l'ombilic plus court de la moitié qu'à l'ordinaire, & les deux mains mal conformées, en maniere de mains potes.

LE 15 Juillet 1702, j'ai accouché une Dame de son premier enfant, qui étoit un garçon, dont le cordon de l'ombilic étoit de la moitié plus court qu'à l'ordinaire; ce qui avoit tellement contraint cet enfant dans le ventre de sa mere, qu'elle étoit souvent des cinq & six jours sans le sentir remuer, n'ayant pas une pleine liberté de se mouvoir, à cause du peu de longueur qu'avoit son cordon; ce qui fut peut-être aussi cause qu'étant demeuré long-tems dans une posture contraire, les poignets de ses deux mains en devinrent mal conformés en maniere de mains potes, le pouce de chaque main paroissant vacillant & sans os ni falanges qui le soutinssent, à quoi avoit encore pu contribuer une très-forte imagination de la mere qui se plaisoit durant sa grossesse, à regarder attentivement un chien qui laissoit tomber en dansant ses pates de devant comme si elles eussent été immobiles; cet enfant au surplus étoit bien conformé de toutes le parties de son corps, & se portoit bien.

OBSERVATION CXL.

De l'accouchement d'une Dame, dont l'enfant présentoit le côté de la hanche avec un coude.

LE 6 Août 1702, j'ai accouché à Versailles une Dame d'une grosse fille qui présentoit le côté de la hanche avec un coude; il y avoit trois jours que cette Dame étoit en de continuelles mauvaises douleurs, & deux jours entiers que les eaux de son enfant s'étoient écoulées, sans qu'il eût paru aucune dilatation de matrice suffisante pour pouvoir espérer l'accouchement; mais enfin lui étant survenu des douleurs assez fortes, la matrice commença à se dilater, & l'on connut que l'enfant qui se présentoit en cette mauvaise posture, avoit vuidé toutes ses matieres; & comme ces douleurs étoient devenues assez fortes, le Chirurgien qui étoit auprès de cette Dame, commença d'espérer qu'elle accoucheroit dans peu, par la croyance qu'il avoit que son enfant venoit bien, à cause d'une espece de rondeur solide que la hanche & la fesse de l'enfant qu'il sentoit s'avancer un peu vers le passage, y faisoient; mais ces douleurs qui lui avoient donné cette vaine espérance, étant entiérement cessées, on me manda pour la secourir, comme je fis aussitôt que je fus arrivé chez elle, après avoir reconnu qu'il étoit impossible que la nature pût achever l'expulsion de cet enfant dans la mauvaise

situation où il étoit. C'est pourquoi je fus obligé de le dégager promptement & de le tirer par les pieds ; & comme l'opération étoit laborieuse, & que cet enfant étoit déjà très-foible avant que de l'entreprendre, il ne me parut, après l'avoir tiré du ventre de sa mere, vivant que durant quelques momens, pendant lesquels il respira deux ou trois fois très-manifestement ; mais la mere, nonobstant un si long & laborieux travail, se porta bien ensuite.

Observation CXLI.

De l'accouchement d'une Dame au terme de sept mois, qui avoit été accéléré par un flux dysenterique.

Le 29 Septembre 1702, j'ai accouché une Dame au terme de sept mois de grossesse, d'une petite fille qui ne vécut que peu d'heures, sa naissance ayant été accélérée par le flux dysentérique, dont la mere étoit fort incommodée depuis deux ou trois jours, & qui ayant toujours continué après son accouchement avec grande foiblesse, vomissement, fiévre & transport au cerveau, la fit mourir le cinquieme jour ensuite, comme je l'avois prédit, la voyant ainsi accouchée prématurément par la violence d'une si pernicieuse maladie.

Observation CXLII.

De l'heureux accouchement d'une Dame, qui avoit été très-malade d'une colique néphrétique six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours.

Le 12 Novembre 1702, j'ai accouché une Dame à terme d'un garçon qui se portoit bien, quoique la mere eût été très-violemment malade d'une colique néphrétique six semaines auparavant, qui lui avoit causé de continuels vomissemens durant cinq ou six jours, qui m'obligerent à la faire saigner par deux fois du bras, & à lui faire prendre aussi par deux différentes fois un demi-grain de *laudanum*, qui produisirent un bon effet & contribuerent à lui faire porter son enfant jusqu'à terme, & à en accoucher aussi heureusement qu'elle fit.

OBSERVATION CXLIII.

De l'imprudence d'une Garde, qui ayant voulu accoucher une Dame, avoit rompu le cordon de l'enfant, qui perdit tout son sang durant qu'elle voulut délivrer la mere de son arrierefaix qui étoit resté en la matrice.

LE 14 Décembre 1702, je vis une Dame à Versailles qui étoit accouchée depuis une heure, d'un garçon que je trouvai si foible en arrivant chez elle, qu'il expira un quart d'heure ensuite, la mere n'ayant été secourue en son accouchement que par sa Garde, qui par son imprudence fut cause de la mort de cet enfant dont le cordon étoit si court, que cette Garde l'avoit rompu en tirant l'enfant; de sorte qu'après cela n'ayant pas songé de nouer ce cordon, comme elle le devoit faire devant que de s'occuper à délivrer la mere de son arrierefaix, durant cet intervalle de tems qui fut assez long, l'enfant avoit perdu une si grande abondance de sang par son nombril, qui n'étoit pas encore noué, & en étoit devenu si foible, qu'il expira en ma présence, ainsi que je l'ai dit.

OBSERVATION CXLIV.

D'une Dame qui étoit avortée d'un petit fœtus de deux ou trois mois, tout émacié, dont le délivre étant resté dans la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration.

LE 2 Janvier 1703, je vis une Dame qui étoit avortée depuis quelques jours d'un petit *fœtus* de deux ou trois mois tout émacié, dont le délivre étant resté en la matrice, n'en fut expulsé dans la suite qu'en suppuration par des excrétions purulentes & fort fétides pendant douze ou quinze jours, durant lequel tems elle fut fort incommodée de vapeurs & de maux de cœur procédant de l'infection que causent ces sortes de corps étranges retenus en la matrice, & d'une disposition fiévreuse qui dure ordinairement jusqu'à ce que l'on voye que les excrétions de cette partie soient tout-à-fait purifiées, qui est la véritable marque qui fait connoître que la nature est tout-à-fait dégagée; après quoi l'on voit aussitôt cesser entierement tous les accidens que la rétention de ces corps étranges avoit causés, comme il arriva à cette Dame qui se porta bien ensuite.

OBSERVATION CXLV.

D'un fongus de substance assez solide, semblable à une espece de faux-germe de la grosseur d'un médiocre œuf de poule, qu'une femme de soixante & quatorze ans avoit vuidé par la matrice qui l'avoit ainsi expulsé.

LE 18 Mars 1703, un de mes Confreres me fit voir un *fongus* de substance assez solide, de la grosseur d'un médiocre œuf de poule, semblable en apparence à une espece de faux germe qu'il me dit avoir été vuidé & expulsé de la matrice d'une femme âgée de soixante & quatorze ans, qui étoit Sagefemme de profession, & qui l'avoit rendu la nuit précédente, après avoir eu une perte de sang qui lui avoit toujours continué depuis plus de six mois, & avoit commencé à lui paroître il y avoit quatre ans, cessant quelquefois par intervalles. J'ouvris en sa présence ce corps étrange avec des ciseaux, sa substance m'en parut fort coriace, spongieuse & caverneuse, ayant en elle beaucoup de petites cellules; mais il ne faut pas croire que ces sortes de corps étranges se puissent engendrer par conception, chose qui auroit été impossible en une femme de soixante & quatorze ans; ce sont des especes de *fongus* qui s'engendrent quelquefois dans la matrice où ils les font adhérans, qui naissent d'une espece d'hémorroïde en sa partie intérieure; de sorte que si leur adhérance en cette partie n'est pas trop forte, la nature s'en peut quelquefois dégager d'elle-même, comme il étoit arrivé à cette femme, ou bien on l'en peut délivrer quand on sent manifestement ces sortes de *fongus* se présenter à l'orifice interne de la matrice, en les extirpant par la ligature, quand ils sont si avancés hors de l'orifice, qu'on puisse faire cette opération, que j'ai moi-même faite avec bon succès à plusieurs femmes.

OBSERVATION CXLVI.

D'une jeune femme accouchée de son premier enfant par la violence de plusieurs convulsions qui la firent mourir, aussi-bien que son enfant.

LE 15 Mars 1703, je vis une femme accouchée depuis une heure de son premiere enfant, qui étoit une très-grosse fille morte en son ventre par la violence des convulsions dont elle avoit été surprise. Comme elle étoit dans un profond assoupissement, lorsque je la vis, & sans aucune connoissance, avec plusieurs autres accidens pernicieux, je crus bien qu'elle mourroit très-certainement, comme il arriva dès le jour suivant, étant toujours restée après son accouchement sans au-

cune connoiſſance. J'ai bien vu beaucoup de femmes réchapper, qui avoient été ſurpriſes de très-violentes convulſions, avant que d'accoucher; mais elles étoient revenues à connoiſſance dans les intervalles des convulſions; & pour celles qui reſtoient ainſi ſans aucune connoiſſance, après être accouchées, je les ai vu preſque toutes mourir peu de tems après.

OBSERVATION CXLVII.

D'une très-fameuſe Garde, qui s'étant ingérée d'accoucher une Dame, auprès de laquelle elle étoit ſeulement pour la garder, lui ayant reçu un très-gros enfant, que la nature avoit elle-même expulſé, crut qu'il lui en étoit reſté un ſecond dans le ventre, où elle avoit ſeulement laiſſé l'arrierefaix de l'enfant qu'elle avoit reçu.

LE 23 Mai 1703, je fus mandé avec un grand empreſſement chez une Dame qui venoit d'être accouchée par ſa Garde, qui aſſuroit, comme elle le croyoit, qu'il lui étoit encore reſté un autre enfant dans le ventre, & que pour le tirer il falloit de néceſſité avoir mon ſecours; mais cette Garde s'étoit très-lourdement trompée; car ayant moi-même examiné la choſe auſſitôt que je fus arrivé, je trouvai qu'il n'y avoit plus d'enfant à venir, mais ſeulement un fort gros arrierefaix qui ſe préſentoit, qui étoit celui de l'enfant que cette Garde avoit ſeulement reçu, ſans tirer dehors cet arrierefaix dont je délivrai cette Dame en un moment; ce que lui ayant fait connoître par démonſtration, elle fut auſſitôt toute conſolée & grandement joyeuſe de ce que je l'avois en même tems délivrée de la grande appréhenſion que l'ignorance de ſa Garde lui avoit cauſée; & ce qui étoit de ſingulier en cette Dame, eſt que cet enfant qui étoit une fille, comme avoient été les ſept précédentes qu'elle avoit eues ſans avoir fait aucun garçon, de tous leſquels enfans je l'avois accouchée, excepté deux autres que cette même Garde lui avoit encore reçus en mon abſence; ce qui faiſoit connoître en elle, au grand regret de ſon mari, qui en étoit fort chagrin, la grande diſpoſition qu'elle avoit d'engendrer toujours des enfans de ce même ſexe féminin, toute contraire à celle de pluſieurs autres femmes, que j'ai moi-même accouchées de ſept garçons tout de ſuite.

OBSERVATION CXLVIII.

De l'accouchement d'une Dame dont l'enfant préſentoit le genou; c'étoit le troiſieme des enfans de cette Dame, qui s'étoient tous préſentés en mauvaiſe poſture dans ſes accouchemens.

LE 2 Août 1703, j'ai accouché une Dame d'un garçon qui préſentoit le genou; je le tirai par les pieds ſe portant très-bien, nonobſtant la mauvaiſe ſituation en laquelle il ſe préſentoit, & que ſa mere eût eu

une perte de sang fort considérable, lorsqu'elle n'étoit grosse que de deux mois, laquelle cessa par les bons conseils que je lui donnai, qui contribuerent beaucoup à lui faire porter son enfant jusqu'à terme; & cette même Dame étoit si sujette à avoir des enfans mal situés, dans la plupart de ses accouchemens, que c'étoit le troisieme enfant mal tourné dont je l'avois très-heureusement délivrée; le premier venoit le cul devant, le second présentoit les pieds, & ce dernier le genou, comme je viens de dire; tous lesquels enfans se porterent très-bien dans la suite, & la mere aussi.

OBSERVATION CXLIX.

De deux femmes qui avorterent de leurs enfans par différentes causes.

LE 15 Avril 1704, je vis une Dame qui venoit d'avorter au cinq ou sixieme mois de sa grossesse, d'un petit enfant tout émacié mort en son ventre sans aucune cause manifeste de s'être blessée, que par l'extrême chagrin qu'elle avoit eu six semaines auparavant pour la mort de son premier enfant, qui avoit ainsi fait périr dès ce tems ce dernier dont elle venoit d'avorter; & quelques jours ensuite je vis une Marchande Drapiere qui étoit aussi avortée depuis quatre jours au second mois de sa grossesse d'un petit *fœtus* qui fut expulsé avec une perte de sang très-abondante, sans autre cause manifeste de s'être blessée, que celle d'avoir étendu les bras un peu trop fortement pour mesurer de l'étoffe sept ou huit jours auparavant. Ces exemples font bien connoître que les femmes sont obligées d'user de toutes sortes de précautions pour la conservation des enfans dont elles sont grosses.

OBSERVATION CL. ET DERNIERE.

Contenant une Relation de la véritable cause de l'écoulement involontaire de l'urine arrivée à une Dame ensuite d'un de ses accouchemens, & de la malheureuse destinée de cette Dame, qui mourut immédiatement après son dernier accouchement, comme on lui avoit prédit.

JE finirai enfin ces cent-cinquante nouvelles & dernieres Observations, pour les joindre à la suite des sept cens autres que j'ai ci-devant données au Public, par une Relation fidelle de quatre différens laborieux accouchemens d'une Dame, à qui je donnai dans ses pressans besoins un très-salutaire secours. Je n'avois pas voulu jusqu'à présent communiquer cette Relation qu'à mes seuls amis; mais comme je ne la crois pas moins utile au Public que toutes mes autres Observations, j'ai jugé à propos de lui en faire part, la mettant ici dans son entier.

RELATION très-sincere & fidele, où l'on fait manifestement connoître la véritable cause de l'écoulement involontaire de l'urine, dont Madame .... fut incommodée depuis son dernier accouchement, dans lequel je la secourus & la délivrai le 24 Novembre 1695, d'un très-gros enfant mort en son ventre, après un fort laborieux travail durant quatre jours.

POur mieux connoître la véritable cause du fâcheux accident arrivé à Madame... depuis son dernier accouchement, il est très-nécessaire de faire remarquer sa véritable disposition naturelle. Cette Dame étoit d'une complexion assez délicate, sujette à de grands maux de reins, qui lui ont fait vuider souvent du gravier par les voies de l'urine, & plusieurs fois même des pierres d'une grosseur bien considérable. Il faut sçavoir aussi qu'elle avoit l'espace d'entre les os du passage de l'enfant naturellement si serré, qu'il auroit été entiérement impossible qu'elle eût accouché de deux autres enfans vivans, comme elle a fait dans la suite, si ces mêmes enfans n'avoient été plus d'un tiers moins gros que son dernier. C'est pourquoi avant que de faire la relation du dernier accouchement de cette Dame, il faut rapporter fidélement toutes les circonstances de ses trois précédens accouchemens, où je l'ai toujours assistée, & dans tous lesquels, aussi-bien qu'en ce dernier, j'ose dire qu'après Dieu, je n'ai pas peu contribué à lui conserver la vie qu'elle auroit indubitablement perdue, sans les salutaires secours qui lui furent donnés par mes soins.

Le premier accouchement de Madame... fut le 31 Janvier 1691; l'on peut voir dans mon livre d'*Observations sur la grossesse & l'accouchement des femmes*, la Relation fidelle que j'en donne en la DCIX. Observation, dans laquelle je parle de cette Dame dans les termes suivans, sans pourtant la nommer

« Le 31 Janv. 1691, j'ai accouché une jeune femme âgée de 20 ans, de » son premier enfant, qui étoit un garçon qui présentoit le bras & la tête, » ses eaux s'étant écoulées dès le commencement de travail, ce qui fut » cause qu'il en fut rendu des plus laborieux. Je repoussai le bras de l'en- » fant jusqu'au derriere de sa tête, aussitôt que je le pus faire, afin de lui » donner lieu de venir naturellement, comme il vint en effet; mais ce ne » fut qu'après avoir demeuré la tête au passage près de deux jours entiers, » nonobstant quoi il vint vivant; mais étant pour lors très-foible, & ayant » une fort grosse tumeur au-dessus de la tête causée par la grande com- » pression que cette partie avoit reçue durant toute la longueur du tems » qu'elle avoit été ainsi arrêtée entre les os du passage de la mere, qui étoient » fort serrés; laquelle compression avoit été si extrême, que le cuir chevelu » se mortifia entiérement en deux endroits, vers les deux côtés de la tête.

» à l'oppoſite l'un de l'autre, de la largeur du bout du doigt, juſqu'à dé-
» couvrir l'os même d'un côté de la largeur de l'ongle du petit doigt. Cet
» enfant revint néanmoins de la grande foibleſſe en laquelle il étoit, par les
» bons ſoins que j'en eus, & la groſſe tumeur du deſſus de ſa tête que cette
» grande compreſſion y avoit cauſée, ſe diſſipa peu-à-peu dès le jour mê-
» me, comme il arrive aſſez ordinairement; & les eſcarres de ces deux
» endroits du cuir chevelu, qui avoient été mortifiés, en étant tombés,
» les deux petits ulceres qui reſterent en ces mêmes endroits, guérirent
» après quelque tems, l'un en dix ou douze jours, & l'autre en trente-
» cinq jours ſeulement, à cauſe de l'os qui s'étoit découvert; après quoi
» ce même enfant qui avoit couru un ſi grand riſque de la vie, en demeu-
» rant ſi long-tems la tête arrêtée au paſſage, ſe porta parfaitement bien
» & la mere auſſi ».

Ayant fait la deſcription du premier accouchement de Madame . . . . & de toutes ſes circonſtances, il faut rapporter ce qui arriva de ſon ſecond accouchement, qui fut le premier Avril 1693, dont je fais encore une fidelle deſcription qu'on peut auſſi voir dans la DCLXXIV. Obſervation de mon Livre d'*Obſervation ſur la groſſeſſe & l'accouchement des femmes*, dans les mêmes termes qui ſuivent.

« Le 1 Avril 1693, j'ai accouché une femme au terme de cinq mois
» & demi de ſa groſſeſſe, d'un enfant qu'elle portoit mort en ſon ventre
» depuis un mois entier qu'elle ne l'avoit point ſenti remuer, après une
» troiſieme médecine que ſon Médecin lui avoit fait prendre, dont elle
» avoit été trop fortement purgée. Cette femme n'étant groſſe que de trois
» mois, avoit eu la petite vérole, dont elle étoit néanmoins bien guérie,
» ſentant même après ſa guériſon très-bien remuer ſon enfant durant
» quinze jours, juſqu'à ce qu'ayant été trop agité par cette derniere mé-
» decine purgative, il vint à mourir, comme il parut bien, en ce que la
» mere ne le ſentit plus du tout remuer enſuite, & que quinze jours de-
» vant que d'avorter de cet enfant mort, elle fut ſurpriſe d'une perte de
» ſang abondante, qui ayant continué durant tout ce tems, provo-
» qua enfin l'expulſion de ce même enfant, qui me parut n'avoir que la
» proportion d'un enfant de quatre mois; ſon corps étoit ſi corrompu,
» qu'il étoit tout dépouillé de ſon épiderme: mais il n'avoit aucun veſtige
» de la petite vérole que ſa mere avoit eue, comme j'en ai vu en quelques
» autres enfans, de qui les meres avoient été affligées de la même maladie
» dans le tems de leur groſſeſſe. L'arriere-faix de cet enfant étoit auſſi gros
» que celui d'un enfant à terme; ce qui fit que j'eus un peu de peine à le tirer,
» parce que la matrice ne s'étoit ouverte qu'à proportion de la petiteſſe du
» corps de l'enfant. Mais cet arriere-faix ne participoit pas de la corruption
» qui paroiſſoit en cet enfant avorton, dont la mere ayant été ainſi fort heu-
» reuſement délivrée, ſe porta ſi bien enſuite, que je crois même que ſi ſon
» Médecin ne lui eût pas fait ainſi prendre malheureuſement cette troiſie-
» me médecine, prétendant la purger entiérement des mauvaiſes humeurs
» qu'il ſuppoſoit pouvoir être reſtées dans ſes entrailles après la petite vé-
» role, dont elle étoit néanmoins fort bien guérie, elle auroit pu porter

» son enfant vivant jusqu'à terme, & en accoucher heureusement ».

Pour le troisieme accouchement de Madame.... qui fut le septieme Juillet 1694, il n'y eut rien de particulier à remarquer, sinon qu'elle accoucha de ce troisieme enfant avec beaucoup moins de difficulté que de son premier, n'ayant été qu'un seul jour en travail, parce que ce dernier enfant qui etoit vivant, & qui se porte bien présentement, étoit pour lors petit; nonobstant quoi il ne put pas être repoussé dehors, sans que sa tête en parût d'abord toute applatie, à cause de l'extrême compression qu'elle avoit reçue par l'anguistie des os de la mere qui forment le passage qu'elle avoit naturellement si extraordinairement serrés, qu'entre deux mille femmes il ne s'en rencontre pas une qui les ait ainsi conformés.

Ces trois premiers accouchemens de Madame.... étant décrits avec toutes leurs circonstances, il ne reste plus qu'à faire une fidelle Relation de celles de son quatrieme & dernier accouchement, où je l'ai encore secourue, & où je n'ai pas moins contribué que dans les précédens, à sauver la vie de cette Dame qu'elle auroit indubitablement perdue dès-lors, si je ne l'eusse délivrée comme je fis, d'un très-gros enfant mort en son ventre, après un fort laborieux travail durant quatre jours, de la maniere qui suit.

Madame.... grosse au terme de neuf mois entiers & même de plusieurs jours, s'étant mieux portée qu'à son ordinaire, & ayant eu un très-grand appétit qu'elle avoit bien satisfait tout le tems de cette derniere grossesse, fut surprise des premieres douleurs de l'accouchement dès la nuit au matin du 21 Novembre 1695, auquel tems elle m'envoya querir pour la secourir. Etant arrivé chez elle, je la trouvai dans une assez bonne disposition de la part des douleurs, pour en espérer un aussi heureux accouchement qu'avoit été celui de son troisieme enfant, si ce quatrieme n'eût pas de beaucoup excédé en grosseur le troisieme. Elle eut durant toute la journée par plusieurs & diverses fois de très-fortes douleurs qui auroient été plus que suffisantes pour faire heureusement accoucher toute autre femme qui n'auroit pas eu les os du passage aussi serrés comme elle les a, par une mauvaise conformation de ses parties, qui lui étant naturelle, a fait toute la difficulté de son accouchement. Après avoir eu durant ce premier jour de très-fortes douleurs, ses eaux s'écoulerent en ce tems à l'ordinaire; mais la tête de son enfant, qui étoit des plus grosses, ayant été poussée au commencement de ce passage trop étroit, elle y resta toujours depuis ce premier jour après l'entier écoulement des eaux, sans pouvoir être poussée plus avant par les douleurs, qui ayant été très-fortes & vigoureuses, commencerent à se rallentir peu-à-peu, & enfin à cesser tout-à-fait.

Je fis cependant tout ce que le jugement & l'expérience de 40 années me purent suggérer pour réveiller les douleurs de Madame.... en lui faisant prendre plusieurs remedes propres à produire cet effet, & la mettant dans plusieurs différentes situations convenables qui lui procurerent par plusieurs fois de très-bonnes & fortes douleurs, qui auroient

été efficaces ſans doute, ſi la groſſeur de la tête de l'enfant & le vice de conformation des os du paſſage, n'avoient été en Madame. . . . deux obſtacles qui furent auſſi inſurmontables durant le ſecond & le troiſieme jour de ſon travail, qu'ils avoient été dès le premier jour. Enfin reconnoiſſant bien par le mauvais état où étoit ladite dame au quatrieme jour de ce laborieux travail, qu'il n'y avoit plus lieu d'eſpérer qu'elle pût accoucher d'elle même ſans les derniers ſecours de l'Art, je la fis ſaigner du bras une ſeconde fois, & lui fis prendre enſuite par la bouche une légere infuſion de deux drachmes de ſéné avec le jus d'une orange, afin de réveiller encore, autant qu'il étoit poſſible, par ce petit purgatif, ſes douleurs qui étoient entiérement ceſſées.

Ce remede produiſit bien l'effet qu'on en devoit eſpérer, & fit encore en cette extrémité revenir de très-bonnes douleurs qui néanmoins furent auſſi inutiles qu'auparavant, pour la même raiſon de l'anguſtie des os du paſſage & de l'extrême groſſeur de la tête de l'enfant, qui par un trop long ſéjour qu'il y fit durant trois jours après l'écoulement des eaux, vint enfin à y périr.

Les choſes reſtées en cet état, après avoir reconnu que les forces de Madame. . . . diminuoient beaucoup, & qu'elle commençoit même d'avoir un tranſport au cerveau avec aliénation de jugement, par de fréquens intervalles, je propoſai à Madame. . . . mere de la malade; & à M. . . . ſon mari, de mander M. du Tertre, leur Chirurgien ordinaire, qui n'eſt pas moins entendu au fait des accouchemens qu'en celui de la ſaignée où il excelle. J'en fis accepter la propoſition d'autant plus volontiers à Monſieur & à Madame. . . . & à ladite Madame. . . . leur mere, que je leur fis entendre qu'il pouvoit donner un meilleur conſeil en cette occaſion que tout autre, parce qu'ayant été lui-même préſent au premier accouchement de Madame. . . . il pouvoit plus facilement connoître la véritable cauſe de la difficulté qui ſe rencontroit en ce dernier, ſe ſouvenant bien de celle du premier, dont il avoit été témoin oculaire.

On le demanda auſſitôt pour délibérer avec moi ce qui étoit à faire, pour tâcher de ſauver la vie à Madame . . . . en l'extrémité où elle étoit réduite. M. du Tertre étant venu, & moi lui ayant expoſé toutes les choſes qui s'étoient paſſées depuis le commencement du travail, & l'état préſent de la malade, ledit ſieur du Tertre la toucha lui-même, & reconnut auſſitôt que la grande difficulté de l'accouchement procédoit véritablement de l'extrême anguſtie des os du paſſage, qui par une mauvaiſe conformation étoient, comme il a été dit, beaucoup plus ſerrés en Madame . . . . qu'en toute autre femme, ainſi que je lui fis remarquer. Cependant il fut du ſentiment qu'on pourroit tenter à lui donner un ſecond purgatif plus fort que celui que je lui avois fait prendre il n'y avoit que quatre heures, afin, diſoit-il, d'exciter la nature à faire ſes derniers efforts, par leſquels il dit qu'il eſpéroit qu'elle pourroit peut-être accoucher de ce dernier enfant, comme elle avoit fait de ſon premier en ſa préſence; & pour cet effet il conſeilla de lui exciter le vomiſſement, en lui faiſant prendre du tartre émétique avec une once de manne dans un bouillon; mais je lui dis poſitivement que

je ne croyois pas que ce second purgatif pût jamais faire accoucher Madame.... en l'état où les choses étoient, & que ne produisant pas l'effet qu'on en espéroit inutilement, ce même second purgatif pris immédiatement après l'agitation du premier, ne manqueroit pas d'allumer le feu dans les entrailles de Madame.... & de lui causer une disposition inflammatoire aux parties ; j'insistai même beaucoup pour faire valoir mes raisons ; mais voyant que M. du Tertre persistoit toujours à donner bonne espérance de l'effet du remede qu'il avoit proposé, je fus obligé d'y acquiescer, pour ne pas paroître trop opiniâtre en mon sentiment. Ce ne fut néanmoins qu'après avoir fait mon pronostic de ce qui arriva dans la suite.

Madame.... ayant pris sur les huit heures du matin ce remede que son Apotiquaire lui avoit préparé, il lui excita seulement plusieurs nausées sans aucun vomissement, & fit tout son effet par bas, comme je l'avois préjugé, & augmenta en même tems la disposition inflammatoire qui commençoit d'être aux parties ; après quoi il ne restoit plus rien à faire en cette extrémité, pour tâcher de sauver la vie à Madame.... qui avoit reçu ses Sacremens dès le matin, que de tenter le dernier remede, dont M. du Tertre étoit convenu avec moi, qui étoit de lui tirer son enfant par le moyen du crochet, y ayant pour lors une certitude morale qu'il étoit mort en son ventre par la longueur du tems qu'il y avoit qu'elle ne l'avoit pas senti remuer, & par un long séjour que la tête avoit fait au passage, où elle avoit été dans une très-grande compression, & par des excrétions très-puantes qui s'écouloient de la matrice.

C'est enfin ce que j'exécutai le susdit jour 24 Novembre 1695 à une heure après midi ; & comme j'avois bien reconnu que la tête de cet enfant étoit si grosse, qu'il auroit été impossible de la tirer sans en diminuer le volume, à cause de l'angustie des os du passage de la mere, je fis d'abord avec mon instrument, conduit avec prudence & jugement, comme il étoit convenable, une ouverture suffisante entre les os pariétaux de cette tête, par laquelle ouverture, après avoir vuidé avec deux de mes doigts une partie du cerveau, je fis passer cette tête applatie, après quoi l'ayant prise avec mes seules mains, j'achevai aussitôt de tirer le reste du corps de cet enfant mort qui étoit des plus gros, & l'arriere faix incontinent ensuite, qui fut suivi en même tems d'excrétions de la matrice, qui étoient d'une infection si grande, que toutes les personnes qui étoient pour lors dans la chambre de la malade, n'en purent supporter la puante odeur. Cependant comme durant toute cette opération, qui fut achevée en un demi-quart-d'heure, la mere ne témoigna pas aucune plainte extraordinaire que je lui eusse fait aucune violence considérable, on crut la voyant ainsi délivrée, qu'il y avoit lieu de bien espérer pour le recouvrement de sa santé ; mais comme elle avoit pour lors une grosse fiévre qui devint encore plus violente & maligne durant les trois ou quatre premiers jours après son accouchement, par l'irritation & par le feu que ce dernier purgatif avoit allumé dans toutes ses entrailles, avec un continuel flux de ventre & d'urine, il y eut lieu d'appréhender

d'appréhender pour la vie, ou que venant à rechapper, elle ne fût incommodée dans la suite d'un écoulement involontaire d'urine qu'elle a eu toujours depuis ce tems là, & qui provenoit de ce que le col de la vessie ayant été trop fortement comprimé par la tête de l'enfant restée au passage pendant quatre jours que ce travail a duré, il est arrivé une mortification ensuite de l'inflammation qui y étoit dès les premiers jours, & qui en a fait séparer une escarre de la largeur d'une piece de quinze sols, après quoi il est resté en ce même endroit une fistule qui cause ce continuel écoulement involontaire de l'urine pour lequel Monsieur & Madame.... ont consulté plusieurs fois M. Bessiere, fameux Chirurgien, auquel j'expliquai au long ce qui donnoit à connoître la véritable cause de ce fâcheux accident, en lui faisant voir cette même portion du col de la vessie, qui s'en étoit détachée par la mortification qui y étoit arrivée pour les raisons marquées ci-dessus, & que M. Bessiere jugea toutes être très-singulieres, qui étoit que cette portion du col de la vessie, qui s'en étoit ainsi séparée, étoit toute farcie de quantité de petites pierres très-solides, dont la substance étoit toute pénétrée, lesquelles, selon toute apparence, s'y étoient engendrées par les sédimens graveleux auxquels ladite Dame étoit naturellement sujette, & qui s'étoient amassés durant les quatre jours de son laborieux travail, la forte compression de la tête de l'enfant restée au passage, empêchant pour lors ces mêmes sédimens graveleux d'être expulsés de même que le plus liquide de l'urine, qui s'en échappoit toujours par intervalle.

Mais comme les ignorans, qui ne jugent ordinairement des choses que par leur évenement, sans en rechercher ni examiner les véritables causes, & que les méchans, les médisans & tous les envieux de la réputation que je me suis acquise dans l'exercice de mon art, prennent occasion de cet accident de Madame.... pour m'en imputer aussi faussement que malicieusement la cause, j'ai jugé à propos d'en informer le Public par cette sincere & véritable Relation, qui pourra aussi servir de fidele instruction à tous ceux qui se verront obligés de consulter sur de pareilles incommodités.

Certificat de M. Bessiere, Maître Chirurgien Juré à Paris, Chirurgien du Roi en ses Camps & Armées de la Cour.

JE soussigné, certifie que la présente Relation est très-fidele & véritable dans toutes ses circonstances, qui sont bien remarquables; en foi de quoi je l'ai signée. A Paris le 2 Février 1698. BESSIERE.

Je ne puis rien ajouter à cette Relation & aux Observations que j'ai ci-devant communiquées au Public, de plus étonnant & de plus considérable que ce qui est arrivé dans la suite à cette même Dame par sa malheureuse

destinée qu'elle n'a pu éviter, quoique je l'en eusse fait avertir par Madame sa belle-sœur, qui me dit en l'accouchant le 10 Février 1702, qu'elle étoit très-affligée de se voir sans enfans, ayant perdu depuis peu le seul qui lui étoit resté, qui étoit le troisieme dont je l'avois accouchée le 7 Juillet 1694, ainsi que je l'ai déclaré dans la présente Relation, & qu'elle l'avoit priée de me demander si ce flux involontaire d'urine, dont elle avoit été incommodée durant une année, & duquel lele étoit néanmoins guérie dans la suite, ne l'empêcheroit pas de pouvoir espérer d'avoir encore quelqu'autre enfant qui la pût consoler de la perte qu'elle avoit faite de celui que je lui avois reçu, & si au cas qu'elle devînt grosse, je voudrois bien l'accoucher dans la suite: à laquelle demande je lui répondis que je croyois bien que cet accident ne l'empêcheroit pas de devenir grosse, mais que ce seroit le plus grand malheur qui lui pût arriver, préjugeant bien pour lors qu'elle périroit si elle la devenoit, par la difficulté qu'elle auroit en son accouchement qui ne seroit pas moins grande que celle de ses précédens, dont je l'avois heureusement délivrée. Qu'au reste elle pouvoit faire choix d'une autre personne que moi pour la servir en cette occasion qui lui seroit indubitablement fatale, si elle n'y étoit secourue aussi-bien qu'elle le fut de moi, comme j'ai dit, dans tous ses quatre premiers accouchemens: cependant, nonobstant un si positif avertissement que je lui fis donner par Madame sa belle-sœur, ne pouvant éviter, comme j'ai dit, sa malheureuse destinée, elle redevint grosse; & pour se précautionner contre cette fatale prédiction, elle choisit à mon refus un célebre Chirurgien pour la secourir en son accouchement, qui la vit mourir en sa présence deux heures après lui avoir tiré du ventre avec une grande difficulté, son enfant qui étoit mort durant le travail de la mere, qui fut très-laborieux durant deux ou trois jours, pour les raisons que j'ai assez déclarées dans les descriptions que j'ai faites de ses précédens accouchemens qui pouvoient être connus de ce célebre Chirurgien qui l'accoucha cette derniere fois avec un si funeste évenement, fort contraire à la grande espérance qu'il avoit donnée de son habileté.

Comme j'ai entiérement quitté depuis trois ans l'exercice de ma Profession, parce que les infirmités de l'âge avancé où je suis sur ma 73e année, ne me permettent pas de la continuer davantage, j'ai cru qu'après y avoir rempli mon devoir au mieux qu'il m'a été possible durant plus de 50 ans, je pouvois me reposer, & attendre avec patience l'heure à laquelle il plaira à Dieu de me retirer de ce monde, implorant cependant sa grande miséricorde en laquelle je mets toute ma confiance, & le priant aussi d'éclairer l'entendement de ceux qui liront les ouvrages que j'ai donnés au Public, concernant ma profession, & de leur inspirer des moyens plus sûrs pour aider les femmes grosses & accouchées & leurs enfans, que tous ceux que j'ai enseignés dans ces écrits, & que lui seul qui est digne de louanges, en soit à jamais glorifié par les uns & par les autres.

Approbation pour les dernieres Observations de M. Mauriceau.

JE soussigné, Conseiller, Lecteur & Professeur Royal, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, certifie avoir examiné par l'ordre de Monseigneur le Chancelier, ce Manuscrit intitulé, *Dernieres Observations de M. Mauriceau sur les Maladies des femmes grosses & accouchées, &c.* dans lequel je n'ai rien trouvé qui ne soit très-digne de l'impression. Fait à Paris ce 27 Septembre 1706. ANDRY.

FIN.